

LES
ESPÉRANCES
DE L'ÉGLISE

PAR
LE P. H. RAMIÈRE

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS



LIBRAIRIE CATHOLIQUE ET CLASSIQUE
DE PÉRISSE FRÈRES

IMPRIMEURS-LIBRAIRES DE N. S. P. LE PAPE

PARIS

NOUVELLE MAISON
RÉGIS RUFFET ET C^{ie}, S^{rs}
Rue Saint-Sulpice, 38

LYON

ANCIENNE MAISON
RUE MERCIÈRE, 49
et rue Centrale, 34

1864



LES ESPÉRANCES
DE L'ÉGLISE

LE PLY, IMPRIMERIE MARCHESSOU, BOULEVARD SAINT-LAURENT, 23

JOSEPH-AUGUSTE-VICTORIN DE MORLHON, par la grâce de Dieu et l'autorité du saint Siège apostolique, évêque du Puy.

C'est avec bonheur que nous étendons au livre entier des *Espérances de l'Eglise*, une approbation que, dans une lettre adressée à l'auteur, nous avons donnée à la partie publiée sous ce titre : *L'Eglise et la civilisation moderne*.

Nous aurons fait un bel éloge de ce livre en disant qu'il tient les promesses renfermées dans son titre, et que les pieux enfants de l'Eglise y trouveront ce qui est le plus propre à consoler leur cœur, flétri par la vue de tant de scandales; mais nous pouvons ajouter de plus qu'à tous les esprits sérieux ce livre présente un saisissant intérêt. Dans ces pages, écrites d'un style ferme et lucide, les enseignements les plus solides de la théologie et de la philosophie chrétienne s'unissent pour élever l'âme et lui faire espérer pour les individus et les sociétés des destinées infiniment plus glorieuses que tout ce que l'orgueil a jamais rêvé.

C'est quand l'Eglise est plus menacée, que l'espérance est tout à la fois plus méritoire pour l'âme et plus glorieuse à Dieu; c'est alors surtout qu'il faut rappeler la divine origine de l'Eglise, ses droits inaliénables, les indestructibles promesses qu'elle a reçues. Nous félici-

tons l'auteur d'avoir si bien établi ces points de notre foi, lorsque déroulant les lois de la Providence, il montre le lien indissoluble qui, dans l'ordre présent, rattache l'Eglise à Jésus-Christ, et Jésus-Christ à Dieu. La grande erreur des temps modernes c'est de vouloir rompre ce lien, et de prétendre honorer Dieu, sans adorer Jésus-Christ, ou adorer Jésus-Christ, sans obéir à l'Eglise. Cette double erreur est victorieusement réfutée dans le livre des *Espérances de l'Eglise*. Dieu, Jésus-Christ, l'Eglise, le plan divin tout entier s'y révèle dans son ensemble lumineux. C'est la philosophie chrétienne de l'histoire, ramenée à ses principes les plus certains et rattachée aux dogmes de notre foi.

Ce sont là, sans doute, des motifs suffisants pour espérer que ce nouvel ouvrage produira plus de fruit encore que ceux dont nous étions déjà redevables à la plume du même auteur.

A nos yeux, il n'a pas seulement le caractère d'opportunité marqué par son titre ; mais il indique encore une tendance trop oubliée au siècle dernier, la tendance à fortifier la piété par le dogme, et à vivifier l'exposé du dogme par l'onction de la piété. Aussi avons-nous la certitude qu'il n'est pas de prêtre ou de fidèle en état d'entendre ce bel ouvrage, qui ne le lise avec encore plus de fruit que de plaisir.

† AUGUSTE, évêque du Puy.

CERTISSIMA SPE ET OMNI PRORSUS FIDUCIA NITIMUR ET
BEATISSIMA VIRGO VELIT EFFICERE ET SANCTA MATER
ECCLESIA, CUNCTIS AMOTIS DIFFICULTATIBUS, CUNCTISQUE
PROFLIGATIS ERRORIBUS UBICUMQUE GENTIUM FLOREAT;
UT OMNES ERRANTES AD VERITATIS SEMITAM REDEANT; AC
FIAT UNUM OVILE ET UNUS PASTOR.

NOUS ATTENDONS AVEC LA PLUS FERME ESPÉRANCE ET
LA CONFIANCE LA PLUS ENTIÈRE QUE, PAR LA PUISSANCE
DE LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE, L'ÉGLISE, NOTRE
SAINTE MÈRE, DÉLIVRÉE DE TOUTES LES DIFFICULTÉS ET
VICTORIEUSE DE TOUTES LES ERREURS, FLEURIRA DANS
L'UNIVERS ENTIER, RAMÈNERA A LA VOIE DE LA VÉRITÉ
TOUTES LES AMES QUI S'ÉGARENT, DE SORTE QU'IL N'Y
AURA PLUS QU'UN SEUL TROUPEAU, SOUS LA CONDUITE DE
L'UNIQUE PASTEUR.

*(Bulle INEFFABILIS par laquelle a été défini le
dogme de l'Immaculée Conception, le 8 décem-
bre 1854.)*

INTRODUCTION

I

L'importance capitale de l'acte solennel du VIII décembre MDCCCLIV n'a échappé à personne. Les hérétiques s'en sont préoccupés presque autant que les catholiques, et on s'en est peut-être plus entretenu dans les salons de Saint-Pétersbourg que dans ceux de Paris.

Cependant il est un aspect de cet acte à jamais mémorable, qui ne semble pas avoir été suffisamment apprécié par les catholiques eux-mêmes, et c'est son aspect le plus consolant. On ne le considère, le plus souvent, que comme une solennelle expression de la foi de l'Eglise ; mais on ne le considère pas assez comme la plus touchante manifestation de ses espérances. On y voit l'exercice souverain de l'infailible autorité du Vicaire de Jésus-Christ ; et on ne se trompe pas : car jamais peut-être cette autorité ne s'exerça avec plus de majesté, avec plus d'indépendance et avec un assenti-

ment plus manifeste et plus unanime de l'Episcopat catholique. Mais ce qu'on ne remarque pas assez dans ce grand acte, et ce qui pourtant n'est guère moins remarquable, c'est la part qu'y a prise l'Eglise tout entière, les brebis comme les pasteurs, les âmes les plus simples comme les Docteurs les plus illustres.

De toutes les définitions dogmatiques prononcées par les Souverains Pontifes ou par les Conciles, celle-là est peut-être la seule qui n'ait pas été provoquée par quelque erreur et motivée par la nécessité de conserver intact le dépôt de la foi.

A en juger par la conduite que l'Eglise avait tenue jusqu'à ce jour, on aurait pu croire que ce motif était le seul qui pût obliger l'autorité suprême qui la régit, à prononcer ces solennels oracles ; mais ici, il n'y avait ni erreurs à combattre, ni péril à écarter ; qu'est-ce donc qui a porté le Souverain Pontife à monter sur cette chaire d'où le Saint-Esprit parle au monde par sa bouche, et à pousser jusqu'à ses dernières limites l'exercice de son autorité dogmatique ?

On peut le dire sans crainte : c'est l'instinct de l'Eglise entière ; ce sont les espérances que, depuis des siècles, toutes les âmes pieuses ont fondées sur cet hommage rendu à Marie ; c'est l'attente des fruits merveilleux qui doivent en découler. Ce sont là, non les bases de la vérité nouvellement définie, mais les motifs déterminants de la définition ; sa certitude, comme celle de tous les dogmes de notre foi, s'appuie sur la tradition ; mais c'est le pressentiment surnaturel de l'Eglise

qui a démontré l'opportunité de choisir dans le dépôt de la tradition ce dogme, plutôt que beaucoup d'autres non encore définis, pour le proclamer à la face du ciel et l'imposer à la croyance de l'univers.

Nous n'émettons pas là une simple conjecture. Qui peut mieux nous dire les vrais motifs d'un acte que ceux qui l'ont conseillé et celui qui l'a accompli ? Ceux qui ont conseillé la définition dogmatique de l'Immaculée Conception, ce sont les Evêques du monde entier. Consultés par le Souverain Pontife sur l'opportunité aussi bien que sur la légitimité de cet acte, ils ont donné sur l'un et l'autre chef un avis motivé, et un écrivain qui avait pu compulsé leurs réponses, nous assure que le plus grand nombre d'entre eux, d'accord en cela avec les fidèles les mieux instruits et les plus pieux, ont déduit l'opportunité de cette définition des attaques auxquelles l'Eglise est en butte. « Ils croient, ils affirment qu'elle aurait pour résultat de dissiper les ténèbres des erreurs modernes, de ramener les égarés dans le droit chemin, de porter un coup mortel aux ennemis de Jésus-Christ et de son Eglise (1). »

(1) *Civiltà cattolica*, tome VIII, p. 380. — Cet article a été reproduit par l'*Univers*, n° du 25 avril 1852. L'auteur de ce remarquable travail ne paraît pas hésiter à reconnaître dans ce sentiment des Evêques et des fidèles, non-seulement un élan de dévotion et une confiance illimitée dans la protection de la Sainte Vierge, mais encore une nouvelle preuve de ce qu'on pourrait appeler ce *sens logique surnaturel* dont l'Eglise est dotée, et par lequel, sous l'action directrice du

Mais nous avons un témoignage encore plus décisif. C'est Pie IX lui-même qui déclare en termes exprès qu'il prononce cette définition parce qu'il en attend l'exaltation de la foi catholique et l'extension de la religion chrétienne *ad exaltationem fidei catholicæ et christianæ religionis augmentum.*

II

Ne séparons donc pas ces deux aspects de l'acte qui nous occupe, si nous voulons en saisir toute la grandeur et en mesurer toute la portée.

Revenons par la pensée à ce jour à jamais mémorable. Dans la Basilique de Saint-Pierre, toute l'Eglise catholique est représentée dans la personne de ses pasteurs les plus éminents et des milliers de fidèles venus de toutes les parties du globe. Or, l'Eglise catholique, c'est l'humanité vivant de la vie divine ; c'est donc le genre humain tout entier qui est présent autour de la chaire de Pierre ; le Ciel lui-même est attentif à ce grand spectacle ; l'Eglise triomphante, l'Eglise souffrante elle-même partagent l'émotion de l'Eglise militante. Bientôt un frémissement parcourt

Saint-Esprit, elle discerne quelquefois entre les diverses vérités révélées ce lien intime et caché que les personnes pieuses sentent, mais qu'elles ne sauraient raisonner, qu'elles affirment avec une assurance inébranlable sans presque en avoir une conscience explicite et distincte.

cette immense foule ; toutes les bouches se taisent ; tous les cœurs sont dans l'attente ; tous les yeux se tournent vers cette chaire ; le Souverain Pontife paraît et bientôt, au milieu du plus solennel silence, sa grande voix se fait entendre.

Mais, qui est-il donc celui qui parle ainsi et qui est ainsi écouté ? Au nom de qui parle-t-il ? Est-ce au nom de Dieu seulement ou au nom de l'humanité ? C'est au nom de l'un et de l'autre ; car il est Pontife, et le Pontife, nous dit saint Paul, est choisi parmi les hommes pour traiter de leurs intérêts auprès de Dieu, comme il est choisi de Dieu pour traiter de ses intérêts auprès des hommes.

Il est donc tout à la fois le représentant de l'humanité vis-à-vis de Dieu et le représentant de Dieu vis-à-vis de l'humanité. Or quand, le huit décembre, dominant sur l'immense assemblée des pasteurs et des fidèles, comme la tête domine au-dessus du corps, il fit entendre à l'Eglise entière sa puissante voix, c'est tout à la fois comme le représentant de Dieu et comme le représentant de l'humanité qu'il parlait. Comme le représentant de Dieu, il imposait aux hommes le dogme le plus glorieux pour leur race maudite ; comme représentant de l'humanité, il exprimait au ciel les espérances de la terre. Comme Vicaire de Jésus-Christ, il ornait d'un nouveau fleuron la couronne de sa divine Mère ; comme organe de l'Eglise, il sommait en quelque sorte cette Vierge Immaculée de signaler ce nouveau triomphe par un déploiement inusité de son pouvoir et de faire ré-

gner sur tous les hommes ce Dieu qu'elle n'a mis au monde que pour être leur Roi.

Ce jour-là donc, les espérances de l'Eglise ont reçu une expression authentique ; elles ont cessé de s'appuyer uniquement sur des pressentiments plus ou moins vagues ou des prédictions plus ou moins contestables. Nous n'avons plus à craindre désormais d'être taxés de témérité dans notre confiance ou d'exaltation mystique dans nos prévisions. La voix de Pierre a parlé ou plutôt l'Esprit-Saint a parlé par la bouche de Pierre. Cet Esprit qui n'est pas moins le principe de notre espoir que celui de notre croyance, ne s'est plus contenté de s'exprimer par ces ineffables gémissements que depuis longtemps faisait entendre la céleste colombe, l'Eglise enseignée ; il a parlé par la voie de tonnerre de l'Eglise enseignante, et l'univers entier a entendu ses majestueux éclats. Désormais nous savons ce que nous avons le droit d'attendre, et certes c'est bien tout ce que le chrétien le plus saintement ambitieux pouvait rêver : c'est le complet triomphe de l'Eglise, c'est la destruction de toutes les erreurs, c'est le règne universel de la vérité et de la vertu, c'est l'union des hommes et des peuples en un seul troupeau, qui marchera sous la conduite du divin Pasteur, dans les voies de la vraie fraternité et du vrai progrès. *Ut Sancta Mater Ecclesia, cunctis amotis difficultatibus, cunctisque profligatis erroribus, ubique gentium floreat, ut omnes errantes ad veritatis semitam redeant ac fiat unum ovile et unus Pastor.*

Nous le répétons, cet aspect souverainement conso-

tant de l'acte du huit décembre n'est pas suffisamment compris par un grand nombre de catholiques.

Cet opuscule a pour but de le leur faire mieux saisir. Nous voudrions leur montrer les fondements solides sur lesquels s'appuient ces espérances magnifiques, si nettement formulées par le chef de l'Eglise.

D'autres ont scruté les sources de la tradition pour justifier aux yeux de la critique la plus exigeante la légitimité de la définition dogmatique de l'Immaculée Conception. Ils ont montré ce dogme contenu en germe dans l'Ecriture, clairement enseigné par les Pères, imposé à la raison par une irrésistible convenance, et déjà implicitement proclamé par l'Eglise.

Notre tâche à nous sera plus facile et plus modeste, mais elle ne sera peut-être pas sans utilité. Nous nous efforcerons de justifier, non pas au tribunal contentieux de la critique, mais au tribunal gracieux de la foi et de la piété, les espérances dont le Souverain Pontife a joint l'expression avec la définition du dogme; nous chercherons aussi, soit dans l'Ecriture, soit dans la tradition catholique, soit dans les données de la raison éclairée par la foi, les bases sur lesquelles ces espérances s'appuient. Nous espérons démontrer que ces bases ne sont guère moins solides que celles du dogme lui-même, et que les enfants de l'Eglise ont un droit presque égal à confesser leur croyance à l'Immaculée Conception et à proclamer l'espoir de voir le triomphe de Marie suivi du triomphe de l'Eglise et de la régénération du monde.

III

Mais il est à désirer que , dès l'abord , notre pensée soit bien comprise , et qu'on ne se méprenne pas sur la nature de ces espérances que nous entreprenons de justifier. L'espérance la mieux établie et la plus divine ne partage pas l'absolue infailibilité de la foi. Celle-ci s'appuie sur la révélation d'une vérité que nous pouvons croire ou ne pas croire , mais à laquelle nous ne pouvons rien changer ; l'espérance , au contraire , s'appuie sur une promesse dont la réalisation dépend le plus souvent de notre concours. La foi n'a qu'une base , l'autorité de Dieu ; l'espérance en a deux : la fidélité de Dieu et la coopération de l'homme. L'une de ces deux bases est aussi inébranlable que Dieu lui-même ; mais l'autre est exposée à toutes les vacillations de l'humaine fragilité. Pour ce qui dépend de Dieu , nous ne pouvons sans crime douter qu'il n'accomplisse tout ce qu'il a promis ; mais pour ce qui dépend de nous , il n'y a que trop de motifs de craindre que nous nous trahissions nous-mêmes et que par là nous rendions inutiles tous les efforts que Dieu pourra faire pour nous sauver. Notre espérance peut donc être ferme , mais elle ne peut le plus souvent être infailible , ou du moins son infailibilité ne peut être que conditionnelle ; elle suppose que nous ne nous manquerons pas à nous-mêmes , et , cela supposé , elle peut avec une inébranlable confiance attendre l'exécution de ce que Dieu nous a promis

Telle est la nature de l'espérance dont chaque chrétien joint chaque jour les actes aux actes de foi et de charité, et par laquelle il attend pour lui-même les biens du ciel et les grâces nécessaires pour l'y conduire.

Nous ne prétendons pas attribuer une autre infailibilité à l'espérance que le Souverain Pontife a exprimée au nom de l'Eglise, en définissant le dogme de l'Immaculée Conception. Cette paix, cette unité, ce bonheur qu'il a annoncés au monde comme le fruit de ce grand événement, nous croyons fermement que la Providence les a destinés à notre siècle et qu'elle ne lui a rien refusé de ce qui pouvait lui en faciliter l'acquisition. Mais nous ne nions pas qu'il ne soit au pouvoir de notre siècle de rendre inutiles par son obstination ces offres miséricordieuses. Les promesses divines ne seraient pas rétractées pour cela; mais leur réalisation pourrait être indéfiniment retardée. Car, du reste, nous croyons fermement que rien n'empêchera le Tout-Puissant de tenir l'engagement solennel qu'il a pris de donner toutes les nations en héritage à son Fils et de le mettre en possession de tous les confins de la terre. Nous croyons que l'Eglise catholique, la nouvelle Jérusalem, avant d'aller prendre possession dans le ciel des gloires qui lui sont réservées, remportera sur la terre un plein triomphe et verra tous les peuples unis et heureux sous son empire. Voilà ce qui est pour nous l'objet d'une complète certitude qui ne le cède qu'à la certitude des dogmes de foi et que nous espérons bien faire partager à nos lecteurs.

Ainsi les espérances de l'Église, dont nous entreprenons l'exposition et la défense, n'ont pas la même certitude si on les envisage dans leur rapport avec notre siècle que si on les considère par rapport à un avenir indéfini.

Qu'elles doivent se réaliser un jour, c'est ce qui ne nous paraît souffrir aucun doute ; mais qu'elles se réalisent dans notre siècle, c'est ce qui nous semble dépendre entièrement de notre siècle. Dieu nous a préparé des grâces de salut, il les a mises à notre portée ; il a écarté la plupart des obstacles qui nous avaient empêchés jusqu'à ce jour de les mettre à profit ; mais il ne prétend pas nous contraindre à les recevoir malgré nous.

En quoi doit consister ce concours ? Quels sont les moyens à prendre pour assurer la réalisation des desseins de miséricorde que Dieu a conçus sur notre société ? Quelles sont les plaies qui appellent les plus prompts remèdes ? Quelles sont les parties de ce vaste champ vers lesquelles il faut diriger l'abondance des grâces qui nous sont préparées ? Telles sont les questions éminemment pratiques que nous devons un jour résoudre, pour donner à notre œuvre son dernier complément ; mais, si nous parvenons à les résoudre, nous pouvons espérer que cet ouvrage ne sera pas moins utile que consolant, et qu'en faisant connaître aux chrétiens pieux les desseins d'amour dont le triomphe de Marie Immaculée est la glorieuse manifestation, il les poussera à concourir de toutes leurs forces à la réalisation de ces desseins.

Aussi d'un côté nous constaterons avec bonheur les symptômes favorables que nous présente l'état présent de la société et les solides motifs que nous avons d'espérer sa prochaine régénération.

De l'autre, nous découvrirons les plaies les plus profondes et nous indiquerons les moyens à prendre pour assurer cette régénération sociale qui ne peut s'accomplir que par les efforts combinés des membres de la société. Nous présentons aujourd'hui à nos frères la première partie de ce travail, celle qui a pour but de démontrer la réalité de nos espérances et d'en exposer les inébranlables fondements. La seconde ne se fera pas attendre si celle-ci reçoit un accueil favorable.

Du reste, dans un autre ouvrage intitulé *l'Apostolat de la Prière*, nous avons déjà indiqué le moyen le plus efficace et le plus universel de réaliser les espérances de l'Eglise et de hâter le salut du monde. C'est à cet opuscule que nous renverrons ceux de nos lecteurs qui seraient impatients de connaître dans le détail ce qu'ils ont à faire pour coopérer, dans la mesure de leur pouvoir, à cette grande œuvre. Le fruit que nous attendons du présent écrit, c'est qu'il leur en fasse attendre le succès avec une inébranlable confiance.

Ces deux ouvrages se compléteront ainsi l'un l'autre : l'un indique le but vers lequel nous pouvons aspirer ; l'autre trace la principale voie qui doit nous y conduire ; celui-là dirige l'action ; celui-ci anime le courage. Lequel de ces deux résultats est d'une utilité plus pratique ? Nous ne saurions le dire. La prière, sans

doute est pour le chrétien un grand devoir, et c'est dans notre siècle un devoir trop oublié ; mais l'espérance est un grand devoir aussi , et nous ne savons s'il est mieux rempli que celui de la prière. Si celle-ci est le principe de toutes les grâces, l'espérance est le mobile de la prière elle-même. Le soldat sans espérance est un soldat sans courage ; or, que servent au soldat découragé les armes les plus puissantes ?

Ah ! si ce livre pouvait avoir pour résultat de donner à tous les enfants de Dieu ce courage et cette confiance qui ne devraient jamais les abandonner ? S'ils pouvaient comprendre qu'ils ont entre leurs mains non-seulement le bonheur du ciel, mais encore le salut de la terre ! S'ils pouvaient se convaincre que tout ce qui paraît se faire contre eux se fait en réalité pour eux ; qu'ils possèdent seuls la clef de toutes les énigmes qui tourmentent la société, et que, si elle ne veut pas périr, elle sera bientôt contrainte de venir leur demander le remède aux maux qui l'accablent ; combien leur attitude serait différente et quel ascendant ils prendraient déjà sur leurs adversaires qui, en ce moment , sont forts surtout de leur faiblesse, de leurs divisions et de leur découragement !

IV

Avant d'aborder notre sujet, nous ne croyons pas inutile de présenter à nos lecteurs quelques éclaircissements destinés à prévenir les fausses interprétations

qu'on pourrait donner à certains passages de ce livre. Nous avons été amené, dans le cours de notre travail, à toucher un si grand nombre de questions délicates, que, malgré toutes les précautions dont nous nous sommes entouré, nous craignons encore que notre pensée ne soit pas bien comprise. L'exactitude irréprochable de la doctrine et du langage est au suprême degré le point d'honneur du catholique, et plus encore du prêtre et du théologien; sa délicatesse, sous ce rapport, doit aller jusqu'au scrupule. Aussi nous félicitons-nous de pouvoir faire profiter notre livre des observations bienveillantes qui nous ont été soumises par quelques lecteurs instruits auxquels ce livre a été communiqué avant sa publication définitive.

Hélas! un événement funeste, que bien des écrivains catholiques ont eu lieu de déplorer avec nous, ne nous a pas permis d'obtenir pour ce livre le contrôle suprême auquel nous aurions désiré le soumettre. Un prélat, dont la bienveillance égalait les lumières, Mgr Fioramonti, après avoir offert lui-même la dédicace de notre ouvrage au Saint-Père, qui voulut bien répondre à cette offrande par une bénédiction spéciale, était frappé d'une maladie cruelle le jour même où il s'était chargé d'en déposer l'hommage aux pieds de Sa Sainteté. En vain avons-nous espéré que la Providence rendrait au Pontife, déjà cruellement éprouvé, un de ses serviteurs les plus fidèles; la mort est venue le frapper et ne nous laisse plus d'autre consolation que de déposer sur sa tombe l'hommage de notre reconnaissance.

Mais le retard que la publication de ce livre a éprouvé, par suite de ce malheureux événement, aura du moins un résultat heureux, et il nous permettra de prévenir des difficultés qui auraient sans doute arrêté plus d'un lecteur moins éclairé et moins bienveillant que ceux qui ont bien voulu nous les signaler.

La première de ces difficultés a rapport aux considérations sociales développées dans la seconde partie de notre livre. Selon quelques-uns, nous aurions trop accordé aux idées modernes ; selon d'autres, nous n'aurions pas fait assez de concessions. Ces objections nous semblent en général se neutraliser par leur opposition même. Il en est une cependant que nous ne pouvons passer sous silence, parce qu'elle porte sur une phrase qui serait fautive si elle était prise isolément. Quand nous disons, à la page 592 : *Reconnaissez la souveraineté de Dieu et par là-même les principes de 1789 perdront tous leurs dangers et deviendront d'utiles vérités.* Nous ne parlons que des principes qui sont dans cet endroit l'objet de notre étude, à savoir, de ceux qui se rapportent à l'origine du pouvoir civil. Quant aux autres, nous maintenons les restrictions et les explications au moyen desquelles nous avons cherché à les rapprocher des vrais principes de la raison et de la foi.

Ce n'est pas à nous que l'on pourra jamais faire le reproche d'être catholique autrement que le Pape. Tout ce que Grégoire XVI et Pie IX ont condamné dans les idées modernes, nous le condamnons également ;

mais en nous unissant de bouche et de cœur avec ces saints Pontifes, nous avons la conviction profonde que nous nous montrons les vrais amis des sociétés modernes; car au sens où ces principes ont été condamnés, ce sont des principes de mort. Quant à l'autre sens que des interprètes bienveillants ont donné aux principes de 1789, nous n'en avons pas recherché la valeur historique: il importait peu à notre sujet que les hommes de 1789 eussent eu ce sens en vue, ou qu'ils eussent voulu simplement réduire en formule le *contrat social*. Mais personne ne peut trouver mauvais que nous acceptions cette interprétation, au moins comme une hypothèse. Personne, non plus, ne peut trouver étrange que, ne voyant dans cette hypothèse rien que de conforme à l'enseignement catholique, nous nous montrions disposés à l'admettre. C'est donc en vue du présent et de l'avenir que nous proposons cette interprétation, et non en vue du passé. Et qu'on ne nous dise pas que ce sens raisonnable de la déclaration de 1789 est une chimère; nous sommes persuadé, au contraire, qu'un très-grand nombre de ceux qui s'attachent à ces principes n'y tiennent qu'à cause de ce sens qu'ils y entrevoient confusément, et qu'ils les repousseraient s'ils y voyaient un abrégé de la doctrine du *contrat social*. C'est la confusion de ces deux sens opposés qui nous paraît être la cause principale des interminables discussions auxquelles ces principes ont donné lieu depuis qu'ils ont été proclamés; mais alors quel moyen plus efficace pouvons-nous prendre pour faire cesser ces malentendus et

réunir les esprits raisonnables de tous les partis , que de distinguer nettement ces deux sens.

La troisième partie relative aux prophéties a fait naître également dans l'esprit de quelques lecteurs des inquiétudes que nous tenons à dissiper. C'est en effet la partie de notre ouvrage qui devait naturellement rencontrer plus d'obstacles pour pénétrer dans les esprits. Aussi a-t-elle soulevé des difficultés de plus d'un genre. Quelques-uns nous ont trouvé trop favorable au millénarisme. Et pourtant nous avons protesté et nous protestons de nouveau que nous n'admettons aucunement les deux points qui constituent cette erreur : à savoir la résurrection corporelle des Saints, mille ans avant le dernier jour, et le règne visible de Jésus-Christ sur la terre, durant ces mille ans.

D'autres ont craint qu'en prenant à la lettre et en appliquant à l'état futur de l'humanité les consolantes promesses renfermées dans la sainte Ecriture nous fournissions des armes à l'incrédulité, qui ne réussit déjà que trop facilement à ébranler la foi des faibles. Nous comprendrions cette objection si nous avions donné notre interprétation de l'Ecriture comme un article de foi. Mais telle n'a point été notre pensée. Nous n'avons attaché à cette doctrine d'autre valeur que celle qu'elle emprunte aux preuves sur lesquelles nous l'appuyons. Nous ne serions pas sincère si nous hésitions à avouer que ces preuves produisent dans notre esprit une parfaite conviction ; mais nous n'hésitions pas davantage à reconnaître qu'il est des esprits, même parmi les chré-

tiens les plus orthodoxes et les plus éclairés, qu'elles ne convaincront jamais. Nous sommes ici dans la sphère de ces opinions libres où la contradiction peut s'exercer impunément, à la seule condition de respecter toujours la charité.

Du reste, cette divergence au sujet des destinées futures de l'humanité n'empêche pas que nous ne soyons parfaitement d'accord avec nos contradicteurs, par rapport à nos devoirs présents.

C'est là un de ces dissentiments fraternels qui n'altèrent en rien l'unité de la foi et de la charité. Bien loin donc de craindre les attaques de ceux qui pensent autrement que nous, nous les invitons à nous combattre. Qu'à nos vues ils opposent leurs vues, leurs preuves à nos preuves, nous ne demandons pas mieux ; mais qu'ils ne s'irritent pas trop contre nous ; car en vérité, nous ne croyons leur faire aucun tort. Espérer pour le monde de plus heureuses destinées n'est pas, ce nous semble, un crime bien impardonnable.

Nous osons même affirmer que la thèse dont nous avons entrepris la démonstration ne peut qu'exercer une très-heureuse influence sur la conduite de ceux qui en admettront avec nous la vérité. Si nous promettons aux hommes des félicités qui dussent leur venir du ciel sans aucun concours de leur part, on pourrait nous accuser de favoriser la paresse et d'inspirer la présomption. Mais il n'en est pas ainsi. Toutes les bénédictions que nous annonçons à notre siècle, nous affirmons qu'il ne peut les obtenir qu'autant qu'il

saura les mériter. Nous ne fournissons donc aucun prétexte à la paresse qui énerve; nous offrons au contraire les plus solides motifs à la confiance qui centuple les forces; et lors même que nous nous tromperions en exagérant les motifs sur lesquels s'appuient les espérances de l'Eglise, nous aurons encore rendu un utile service à la société, en lui montrant dans sa réconciliation avec cette sainte Eglise l'unique voie du salut.

PREMIÈRE PARTIE

Avant de sonder les bases sur lesquelles se fondent les espérances de l'Eglise, nous prions le lecteur de vouloir bien s'arrêter un instant pour en contempler la magnificence.

Nous l'avons vu : ces espérances n'ont point de bornes, et elles dépassent infiniment en sublimité et en hardiesse tout ce qu'ont rêvé ceux qui prétendent défendre contre l'Eglise la cause de la dignité humaine. N'avons-nous pas entendu, en effet, les plus vantés d'entre eux nous dire qu'il fallait peut-être dix mille ans à l'humanité pour faire un pas dans la voie de son perfectionnement (1) ?

Et voilà que le chef de cette Eglise tant accusée de rabaisser les âmes ose, au milieu des ténèbres et des désordres qui troublent l'Europe et le monde entier, nous promettre une félicité que la terre n'a pas encore connue.

(1) Jouffroy. — *Mélanges*, page 52.

L'entendez-vous ? Bientôt l'humanité oubliera les dissensions qui la déchirent pour ne former plus qu'une seule famille ; les intelligences se dégoûteront des erreurs , causes de toutes les décadences , pour se nourrir de la vérité , principe de tous les progrès ; à la place de ce chaos , dont le désordre est une perpétuelle insulte à la Providence , on verra enfin s'établir dans le monde le règne de la justice et de l'amour.

Mais il faut bien l'avouer : plus ces espérances sont sublimes , plus l'expression en est hardie , plus aussi la démonstration en doit être solide. Le lecteur ne doit donc pas s'étonner que , pour lui fournir cette démonstration, nous l'invitions d'abord à entrer avec nous dans les conseils de la divine Providence et à examiner, à la double lumière de la foi et de la raison, les lois générales d'après lesquelles elle gouverne le monde. C'est dans ces lois providentielles que nous trouverons le premier motif de nos espérances ; d'autres motifs de plus en plus distincts nous seront fournis par l'état actuel des esprits et de la société et par les promesses expresses de Dieu. Ainsi , pour nous assurer de ce qui sera, nous examinerons successivement ce qui doit être et ce qui est ; dans le droit nous chercherons la raison du fait et dans le présent la garantie de l'avenir.

Ce sont là sans doute de bien graves questions

pour une société aussi légère et aussi distraite que la nôtre. Nous espérons pourtant qu'il se trouvera des esprits assez sérieux pour en apprécier l'immense intérêt. Les spéculations métaphysiques ne furent jamais moins goûtées, nous le savons; mais nous savons aussi que les problèmes sociaux ne furent jamais étudiés avec plus d'ardeur. Or ce sont précisément ces problèmes que nous allons soumettre à nos lecteurs en leur fournissant toutes les données nécessaires pour en trouver eux-mêmes la solution. Nous nous effacerons autant que cela nous sera possible pour leur faire entendre les enseignements des sages, la voix des siècles et la parole de Dieu lui-même. Ce n'est pas trop de présomption que de réclamer pour une doctrine aussi autorisée l'attention qui n'a pas été refusée aux rêves les plus téméraires et aux plus folles utopies.

PREMIER FONDEMENT DES ESPÉRANCES DE L'ÉGLISE

LES LOIS DE LA PROVIDENCE

La Providence est cet attribut par lequel Dieu dirige l'action de toutes ses créatures, et en particulier celle des êtres doués de raison, vers la fin qu'il leur a marquée en les créant.

De cette simple notion, il résulte évidemment qu'on ne saurait rien comprendre aux événements qui s'accomplissent dans le monde si on ne connaît les lois de la Providence, et que ceux qui cherchent ailleurs que dans la connaissance de ces lois l'explication des destinées sociales sont tout aussi sages que celui qui chercherait en dehors des lois de l'astronomie l'explication des mouvements des globes célestes.

Mais si l'ignorance volontaire et coupable de ces lois providentielles est la cause des grossières erreurs où tombent de nos jours un si grand nombre

de prétendus philosophes, l'oubli de ces mêmes lois est pour beaucoup de chrétiens la cause d'un funeste découragement.

Comment, en effet, s'expliquer autrement l'étrange contraste qui existe entre l'esprit de la religion chrétienne et le caractère de la plupart de ceux qui la pratiquent? Tout dans cette religion sainte tend à agrandir les âmes et à allumer en elles d'immenses ambitions. *En haut les cœurs*, nous crie sans cesse l'Eglise, *sursum corda*. Tout ce qui est terrestre et borné, elle nous invite à le mépriser comme indigne de nous. C'est l'infini seul qu'elle nous montre comme le terme vers lequel nous devons tendre; l'infini dans la durée, l'infini dans la grandeur, l'infini dans la félicité; et pour atteindre à ce glorieux terme, c'est encore la puissance infinie de la grâce qu'elle nous offre comme notre armure; le prix infini du sang d'un Dieu qu'elle nous donne comme notre rançon; la dignité infinie de l'adoption divine qu'elle nous fait déjà posséder comme le gage de l'héritage préparé pour nous dans une vie meilleure.

Il semble donc que les chrétiens devraient être les plus courageux et les plus confiants de tous les hommes; que tout en méprisant en eux ce qui vient du néant, ils devraient joindre à cette humilité généreuse une estime pleine de fierté pour les dons célestes qu'ils ont reçus de Dieu. On s'attendrait à les voir marcher la tête bien haute au milieu des in-

fortunés qui n'ont pour appui que l'erreur et pour espérance que le néant.

Et pourtant, n'est-ce pas tout le contraire que nous voyons? La pusillanimité n'est-elle pas le vice capital des serviteurs de Dieu comme l'orgueil est le vice capital de ses ennemis? Ne voit-on pas trop souvent les héritiers des promesses chanceler misérablement et succomber enfin à un découragement meurtrier? Ne croient-ils pas du moins faire assez s'ils peuvent conserver la foi et l'espérance au milieu des scandales qui les entourent?

Encore une fois, comment expliquer ce déplorable état de choses, sinon en reconnaissant qu'un très-grand nombre de chrétiens ne savent pas envisager sous leur véritable jour les événements qui s'accomplissent autour d'eux? Ils connaissent les lois de la Providence, mais ils en méconnaissent l'application; ils ont à leur disposition un flambeau divin, mais faute de savoir l'élever en haut d'une main ferme, ils se laissent envelopper par les ténèbres. Au lieu d'envisager les faits dont ils sont les témoins comme l'éclatante confirmation des vérités que leur foi leur enseigne, ils croient y voir au contraire la réfutation perpétuelle de ces divins enseignements, et le monde moral ne présente à leurs yeux troublés qu'un chaos plus ténébreux mille fois que celui d'où a été tiré le monde physique.

Ainsi peut-il arriver qu'au moment même où la

victoire va couronner ses efforts, le découragement s'empare du soldat qui, perdu au milieu d'un immense champ de bataille, aveuglé par la poussière, étourdi par les clameurs des combattants, épuisé par la fatigue, ne voit autour de lui que des mouvements tumultueux, sans discerner le but où ils tendent et le résultat qu'ils doivent produire. Pendant ce temps, le général, dont le génie anime et dirige cette immense multitude, voyant ses ordres exécutés avec précision par ses soldats, et l'ennemi lui-même concourant sans le savoir à la réalisation de son plan, se tient pour assuré du succès et se sent déjà transporté par les enivrements du triomphe.

Une assurance semblable doit être le fruit des considérations que nous avons à présenter au lecteur chrétien dans le cours de cet ouvrage. Mais nous ne pouvons évidemment espérer d'obtenir ce résultat qu'autant que nous saurons nous placer et nous tenir fermes au point de vue d'où le souverain ordonnateur des choses dirige les événements humains. Cette première partie n'a pas d'autre but.

Nous formulerons, avec toute la précision possible, les lois que la Providence divine impose aux volontés de l'homme et qu'elle les contraint d'accomplir, sans nuire en rien à leur liberté. Nous exposerons le plan de bataille que le chef tout-puissant de la cité de Dieu suit invariablement depuis l'origine du monde, dans la lutte

que lui livrent les passions des hommes et la malice de l'enfer. Par là, nous réussirons d'abord à dissiper la funeste illusion qui, dans l'ordre moral, plus admirable mille fois que l'ordre physique, ne nous laisse voir que le désordre; peut-être même ne nous sera-t-il pas impossible, au moyen de la connaissance du plan de bataille, de nous rendre un compte exact de la situation actuelle des deux parties belligérantes, de prévoir par conséquent l'issue plus ou moins prochaine de la lutte.

CHAPITRE PREMIER

PREMIÈRE LOI DE LA PROVIDENCE

TOUT CE QUI SE FAIT DANS LE MONDE TEND A GLORIFIER
DIEU

I

Cette loi est la base essentielle et inébranlable de tout l'ordre moral; elle est la règle qui sert à tout mesurer, le principe d'où toutes les autres lois découlent. Si elle est admise, les rapports de la créature avec le Créateur et des hommes entr'eux s'ordonnent avec une merveilleuse facilité; si elle est niée, il n'y a plus d'ordre, plus de moralité, plus de

devoir ; les intérêts égoïstes et les passions brutales restent seuls debout pour fonder la société humaine ; c'est-à-dire qu'il ne reste plus pour produire l'ordre que les causes mêmes du désordre.

Nous ne pouvons donc nous dispenser d'établir solidement cette loi fondamentale, et le lecteur voudra bien nous pardonner, en vue de cette nécessité, ce que les considérations que nous allons lui présenter peuvent avoir d'un peu abstrait. Dût-il nous en coûter quelques efforts, nous devons nous estimer heureux de pouvoir, guidés par Dieu lui-même, nous élever jusqu'à ces lumineux sommets d'où nous pourrions contempler dans sa magnifique unité l'immense mouvement qu'il imprime à la création,

Si le savant éprouve la plus délicieuse de toutes les jouissances quand, après de longs travaux, il saisit enfin la loi qui régit le mouvement d'un astre, combien plus douce encore doit être la satisfaction de notre intelligence quand elle peut acquérir la certitude d'avoir trouvé la loi suprême à laquelle obéissent les mondes !

Cette loi, nous venons de la formuler : pour la mieux comprendre, considérons-la d'abord en elle-même : examinons-la ensuite dans son application à l'ordre actuel. Nous la saisirons bien mieux dans sa généralité quand nous l'aurons décomposée en un certain nombre de lois particulières qui en forment, en quelque sorte, les divers articles.

ARTICLE PREMIER

La gloire de Dieu est la fin essentielle et première de la création

Plaçons-nous à l'origine des choses ; arrivons, en remontant le cours des âges, à ce premier moment où le monde sortit du néant à la voix du Très-Haut. Allons plus loin encore. Si notre imagination s'y refuse, notre raison a ce pouvoir. Elle conçoit très-clairement qu'avant le commencement des temps Dieu existait seul et que dès lors il se suffisait pleinement à lui-même. La terre n'avait pas encore commencé sa révolution autour du soleil ; le soleil lui-même n'inondait pas encore les cieux de sa lumière et de sa chaleur ; les espaces étaient muets et vides ; ou plutôt ils étaient pleins de Dieu seul, se parlant à lui-même, se manifestant à lui-même sa gloire infinie et jouissant de son propre bonheur.

Quel motif a pu porter ce Dieu infiniment riche et infiniment heureux à sortir de son repos pour créer le monde ? Ce n'est pas évidemment le désir de se perfectionner ou le besoin d'acquérir quelque chose. Que pouvait-il attendre de sa créature alors que sa créature ne pouvait rien tenir que de lui ? Puisqu'il devait lui donner tout, il ne pouvait rien en recevoir. D'ailleurs il est manifeste que

celui qui existe par lui-même doit trouver en lui-même tout ce qui est nécessaire à sa perfection et à son bonheur. Toute perfection possible il la possède; il n'est qu'une seule chose qu'il exclue nécessairement, c'est l'imperfection, le néant.

Mais si Dieu n'a pu être poussé à créer le monde par le désir d'accroître sa perfection, un seul motif a pu l'y déterminer : c'est le désir de répandre hors de lui quelque chose de sa plénitude infinie. Ce désir est l'inclination naturelle de la bonté; moins elle a besoin d'acquérir, plus elle éprouve le besoin de se communiquer. Besoin sublime, infiniment différent de ceux que nous font éprouver les vides immenses que nous trouvons en nous. Autant ces besoins d'acquérir, nés de l'indigence, sont douloureux et inquiets, autant le besoin de se répandre, né de la plénitude même de la divine bonté, est calme et souverain.

Dieu trouvait sans doute dans sa perfection infinie un objet capable de satisfaire ses infinies facultés, et c'est pour cela qu'il aurait pu, sans aucun détriment de son bonheur, se dispenser de rien produire hors de lui. Mais d'un autre côté, dans cette bonté infinie, il voyait le modèle et la raison d'une infinité d'êtres qui pouvaient reproduire hors de lui, à des degrés divers, les perfections qui, en lui, sont rassemblées dans une indivisible unité. Ainsi le soleil renferme-t-il dans l'unité de la lumière l'indéfinie variété des rayons qui vont sur

tous les points de l'immensité reproduire son image. Ces rayons créés dont sa lumière incréée pouvait devenir le principe, ces images possibles de son infinie beauté, Dieu ne les aimait pas nécessairement puisque sans elles il était infiniment parfait et infiniment heureux. Mais rien ne l'empêchait d'étendre jusqu'à elles l'amour nécessaire qu'il a pour lui-même. Il ne pouvait les aimer hors de lui ; car elles n'avaient rien d'aimable hors de lui ; et d'ailleurs, sa puissance d'aimer, tout infinie qu'elle est, est pleinement absorbée par son infinie amabilité ; mais il pouvait les aimer en lui-même et pour lui-même.

C'est ainsi que Dieu a pu créer sans rien perdre de son immutabilité, et qu'en décrétant l'existence de ses créatures il n'a pas cessé de rapporter à lui-même tous ses actes.

Voilà donc l'unique fin que sa sagesse a pu avoir en vue quand il est sorti de son repos pour produire le monde : se complaire et s'aimer dans ses œuvres ; reproduire dans leur variété indéfinie les merveilles de son infinie unité ; leur communiquer à des degrés divers quelques traits de cette beauté incomparable dont il possède en lui-même la plénitude et les faire participer, chacune suivant sa nature, à son ineffable félicité.

Cette fin était la seule qui fût digne de Dieu ; ajoutons que c'est aussi la fin la plus glorieuse pour les créatures elles-mêmes.

Que pourrait-il, en effet, y avoir de plus noble pour un être sorti du néant que d'être appelé à représenter la beauté souveraine et d'être aimé du même amour dont Dieu embrasse son infinie bonté ? On a donc raison de dire que la gloire extrinsèque de Dieu est la fin essentielle de la création ; car par cette gloire extrinsèque, on entend précisément la manifestation des perfections du Créateur par les créatures.

Voilà ce que la raison, parfaitement d'accord avec la foi, nous révèle touchant l'origine des choses. Les créatures ne peuvent avoir qu'une fin, parce que le Créateur lui-même n'a pu avoir qu'une fin en les produisant, sa gloire. Il était libre, sans doute, de créer ou de ne créer pas ; mais s'il se déterminait à produire quelque chose hors de lui, il n'était pas libre de lui donner un autre but que lui-même, parce que seul il peut être le terme de ses actions. Il ne pourrait, sans se détruire lui-même, se dispenser de rapporter tout à lui. Premier principe de toutes choses, il en doit être aussi la fin dernière. C'est la loi de son être. Loi souverainement glorieuse, imposée par la souveraine perfection de son essence à sa toute-puissante volonté. Comment s'étonner que, la subissant lui-même, il l'impose à toutes les œuvres sorties de ses mains ?

On ne saurait donc nier cette première loi sans nier l'évidence et sans détruire tout à la fois la notion de Dieu et la notion de la créature. Pour donner au monde en général, et en particulier à l'humanité une autre fin, il faut de deux choses l'une : ou soutenir que l'humanité est un effet sans cause et qu'au lieu d'être créée de Dieu elle n'a été produite que par le néant ; ou prétendre qu'elle n'a reçu de son Créateur aucune fin digne de lui, et que le divin ouvrier, en produisant ce chef-d'œuvre de ses mains , a agi au hasard, sans savoir ce qu'il faisait. C'est-à-dire qu'il faut arracher à Dieu sa puissance ou sa sagesse ; ce qui équivaut à lui refuser l'existence , puisqu'un Dieu qui ne serait pas souverainement puissant et souverainement sage ne serait plus Dieu.

Ainsi, avant même d'entrer dans l'examen du rapport que les événements humains peuvent avoir avec la gloire divine, nous pouvons être assurés, en vertu du plus évident de tous les raisonnements, qu'ils doivent infailliblement aboutir à exalter cette divine gloire. La raison aussi bien que la foi nous disent que si le moindre mouvement du moindre atome ne tendait pas directement ou indirectement vers cette fin , il faudrait nier , avec l'existence de Dieu, toute vérité et toute évidence.

Cette assurance suffit déjà pour nous soutenir au

milieu des tempêtes qui ébranlent la terre. Que les ténèbres nous environnent, que le mal paraisse prévaloir, que les ennemis de Dieu triomphent, que le sol tremble sous nos pas et que les astres du ciel tombent dans l'abîme, nous pouvons fermer les yeux et attendre avec confiance le retour de la lumière. Dût la nuit durer autant que le monde, elle ne résisterait pas du moins au soleil de l'éternité. La tempête passera et ses fureurs désordonnées se trouveront avoir puissamment travaillé à la consommation de l'ordre divin.

II

Pour mieux comprendre encore qu'il en doit être ainsi de toute nécessité, il suffit de considérer que lorsque Dieu, dans les conseils de sa sagesse, s'est déterminé à créer le monde, il prévoyait, non pas confusément, mais dans leurs moindres détails, tout les événements dont ce monde devait être le théâtre. Il voyait, renfermés dans les trésors de sa puissance, une infinité d'autres mondes possibles dont la production aurait donné lieu à une manifestation plus ou moins complète de ses attributs. C'est par un choix parfaitement libre qu'il a préféré le monde dont nous faisons partie à tous ceux qu'il a laissés dans le néant. Or, il n'aurait plus été libre de faire ce choix si un seul des événements, qu'il prévoyait comme devant s'accomplir dans ce

monde, eut été contraire à sa fin. Il était le maître sans doute de demander à la création un degré plus ou moins élevé de cette gloire extérieure qu'elle est capable de lui donner ; mais il n'était pas le maître de dispenser aucun des éléments qui la composent, d'accomplir dans toute son étendue le dessein qu'il avait conçu en les produisant.

D'ailleurs, nous ne l'ignorons pas : rien ne se fait ici-bas sans le concours de Dieu, et la créature n'est pas moins incapable de se conserver, de se mouvoir, d'agir sur les autres créatures, sans l'assistance de son Créateur, qu'elle n'a été incapable de sortir du néant sans le secours de sa main. C'est donc en Dieu et par Dieu que se meuvent et agissent tous les hommes, ceux-là même qui ne s'inquiètent nullement de lui obéir et dont tous les mouvements tendent à contrarier ses desseins. Or, qui ne voit que Dieu ne pourrait conserver leur liberté et prêter son concours à tous leurs actes, s'il n'était certain de tirer sa gloire de chacun de ces actes, et de contraindre cette liberté indocile à le servir par sa révolte elle-même ?

Laissons donc l'homme animal ne voir dans les mouvements qui agitent la société humaine que ce qu'y voient les yeux de la chair ; la lutte aveugle et désordonnée des intérêts et des passions. Pour nous, sachons voir, à la double lumière de la raison et de la foi, Dieu présent partout, agissant partout,

se servant pour atteindre ses fins des instruments les plus rebelles !

« Le voilà , dit l'Épouse des cantiques , le voilà qui se cache derrière la muraille et qui regarde à travers les treillis (1). » La création tout entière est cette paroi transparente à travers laquelle l'âme chrétienne sait apercevoir l'éternel amour. Tandis que ceux qui n'ont pas le sens de Dieu ne voient partout que le néant et le désordre , un instinct infallible sait voir l'action toute-puissante de l'ordre souverain composant de tous ces fils désordonnés une merveilleuse trame. Ce qui est un voile impénétrable pour l'œil de chair , est pour la foi une manifestation lumineuse. Elle sait que le présent n'est rien en lui-même , et qu'il n'a de réalité que comme préparation de l'éternel avenir. C'est donc sur ce qu'il y a d'éternel dans le présent , sur ce qu'il y a de divin dans l'humain qu'elle arrête ses regards ; elle ne sait pas voir autre chose. Ceux qui voient autre chose ne voient rien ; ils voient moins que rien , puisqu'ils voient le mensonge. Ce qu'ils appellent grands desseins , événements importants , succès , revers , qu'est-ce que tout cela , sinon des ombres qui passent poussant devant elles d'autres ombres pour aller s'évanouir bientôt dans les abîmes d'un éternel néant ? et de tout cela que reste-t-il ? le résultat que Dieu avait en vue et au-

(1) Cantic, II, 9.

quel ses ennemis eux-mêmes ont travaillé sans le vouloir.

Oh ! de quelle paix on jouit et quelle douce lumière on contemple quand on est parvenu à percer les ombres des choses créées et à apercevoir, à travers ces trompeuses et fugitives apparences, l'immuable vérité ! quand on s'est élevé si haut que les bruits discordants du monde ne viennent plus frapper l'oreille, sinon, mêlés au concert de la création matérielle et spirituelle dont, par leur dissonance même, ils font ressortir la divine harmonie !

Mais il faut l'avouer, il n'est pas facile à notre intelligence de s'élever à cette hauteur et d'embrasser du regard de l'esprit cette unité harmonieuse de toutes choses. Que tout doive être dans l'ordre sous un Dieu infiniment sage, c'est ce que nous dit la raison, mais l'expérience semble nous dire tout le contraire, au moins pour ce qui regarde le monde moral. Comment concilier ces deux témoignages opposés ? Comment accorder ce qui est avec ce qui devrait être ? Comment s'expliquer les désordres de la société au milieu de l'harmonie universelle ? Il faut pour cela connaître les desseins particuliers de Dieu sur les créatures raisonnables et libres. C'est ce qui va faire l'objet d'une seconde étude.

ARTICLE SECOND

Dans l'ordre présent, Dieu veut être glorifié par la divinisation de l'homme

I

Pour comprendre cette loi et en saisir la justesse, il suffit d'appliquer à l'humanité les principes généraux que nous venons d'établir par rapport à la création.

Dieu, avons-nous dit, n'a pu avoir d'autre mobile en se déterminant à créer, que le désir de manifester hors de lui ses divins attributs et de répandre sur les êtres sortis de ses mains les effusions de sa plénitude infinie.

Or, parmi toutes les créatures, celles dont la nature représente le mieux la perfection divine, celles qui sont les plus capables de recevoir les communications de la divine félicité, ce sont sans contredit les créatures raisonnables, les anges et les hommes. C'est donc en elles surtout que Dieu réalisera les desseins d'amour qui l'ont porté à créer ; c'est surtout en elles qu'il se glorifiera.

Il trouvera déjà sa gloire dans la production de cette âme, substance spirituelle comme lui et comme lui immortelle, dont la simplicité, image de sa simplicité ineffable, renferme pourtant en elle une

si merveilleuse multiplicité d'actes et de puissances ; dont l'être, l'intelligence et la volonté reproduisent la trinité de ses personnes ; qui enfin, le connaissant et l'aimant comme il s'aime et se connaît, éprouve comme lui la glorieuse impossibilité de trouver sa pleine satisfaction ailleurs que dans la possession de l'infini.

Dieu retire donc une grande gloire de la création de l'homme. Mais cette gloire n'est que le principe de celle qu'il s'est proposée en lui donnant l'être. C'est surtout par le bonheur de la créature raisonnable, c'est par le développement de ses facultés, c'est par le commerce d'amour qu'il se dispose à lier avec elle qu'il prétend être glorifié.

Bien différent des êtres purement matériels qui reçoivent de l'action créatrice de Dieu tous les éléments de leur perfection, et qui n'ont qu'à se laisser passivement revêtir par sa munificence des ornements de leur beauté, l'être libre est appelé à travailler avec Dieu à son perfectionnement. Suivant qu'il prête à Dieu ou qu'il lui refuse son concours, la nature qu'il a reçue au moment où il a été tiré du néant, prendra la première ou la dernière place dans la hiérarchie des êtres créés.

Aussi l'Écriture remarque-t-elle qu'après avoir produit chacune de ses autres œuvres, Dieu se félicita lui-même et rendit témoignage à leur beauté ; *Vidit Deus quod essent bona*. Au contraire, après avoir créé l'homme, il garda le silence ; ou plutôt il reconnût qu'il manquait encore

bien des choses à cette œuvre, la plus parfaite de toutes : *Non est bonum hominem esse solum*. Pourquoi, en effet, la société lui serait-elle nécessaire sinon parce que, incomplet en lui-même, il a besoin de se compléter par son travail, aidé du concours de ses semblables? Le divin ouvrier ne se croira autorisé à s'applaudir de son chef-d'œuvre et à le déclarer vraiment bon que lorsque, par une longue épreuve, il l'aura conduit à sa perfection et qu'il aura pleinement développé et pleinement satisfait les facultés dont il l'a doué en le créant : *Euge serve bone et fidelis, intra in gaudium Domini tui*.

II

Mais le bonheur que Dieu destine à la créature raisonnable et par lequel seul elle peut lui donner la gloire qu'il attend d'elle, ce commerce qu'il a dessein de lier avec elle et pour lequel il exige sa libre collaboration, cette perfection qu'elle doit ajouter à la perfection reçue du Créateur, peuvent être de plus d'une sorte.

Il y avait d'abord pour elle une perfection naturelle et un bonheur naturel. Ce bonheur eût toujours consisté dans la connaissance et dans l'amour de Dieu; car Dieu est le terme essentiel de nos tendances, et tant que nous ne nous reposerons pas en lui, nous ne saurions trouver la paix. L'infini est la patrie de l'âme raisonnable, et tant qu'elle est

retenue dans le fini et le créé, elle éprouve les tortures de l'exil. Mais par sa nature elle ne peut connaître l'infini que par le fini et atteindre le Créateur que par sa créature. L'homme aura donc atteint sa perfection naturelle, quand il connaîtra parfaitement la vérité souveraine en tant qu'elle se reflète sur le double monde des esprits et des corps; quand il aimera parfaitement la divine bonté, en tant qu'elle est le principe de tous les biens finis; quand il admirera la beauté incréée dans les grands spectacles de la nature et les splendeurs de la raison (1).

Le complet développement des facultés de l'homme sous ces différents aspects, la plénitude de la science, de l'amour, de la jouissance de Dieu dans les créatures et des créatures en Dieu, jointe à l'exemption de toute douleur et à la certitude de l'immortalité, voilà ce qui eût constitué le bonheur naturel de l'homme.

(1) En établissant la différence entre la fin surnaturelle et la fin naturelle dans la connaissance immédiate ou médiate de Dieu, nous sommes d'accord avec toutes les écoles de théologie sans exception, y compris celle de saint Bonaventure et de Scot. Le premier s'écarte, il est vrai, de saint Thomas, en ce qu'il ne croit pas comme ce dernier que l'homme puisse naturellement connaître Dieu par la seule abstraction; il requiert de plus une sorte de représentation de Dieu imprimée dans l'âme par son Créateur; mais personne n'est plus énergique que lui dans l'affirmation de l'impuissance absolue pour toute créature de voir Dieu en

L'homme en possession de ce bonheur eût-il soupçonné la possibilité d'une félicité plus haute? Il serait difficile de le dire; ce qui est certain, c'est que l'absence de cette félicité n'eût causé dans ses facultés aucun vide proprement dit; car nos facultés n'éprouvent le sentiment du vide que lorsqu'elles sont privées de l'objet qu'elles étaient naturellement destinées à atteindre.

Le bonheur naturel eût donc suffi à l'homme. Suffirait-il également à Dieu? Indubitablement.

Et qui donc aurait eu le droit d'exiger de lui autre chose? Sa créature? Mais il ne lui devait rien et il pouvait, s'il l'eut voulu, la laisser dans le néant. Sa propre sagesse? Mais il n'était tenu envers elle à rien autre chose qu'à satisfaire pleinement les facultés et les désirs des êtres sortis de ses mains.

Donc, alors même qu'il n'eût accordé à sa créature, ni une autre perfection, ni une autre félicité, il se serait encore acquis des droits à son immortelle

lui-même par les seules forces de sa nature. On peut voir à ce sujet ce qu'il dit des Anges (Liv. II, dist. 3, p. 2, art. 3, q. 2.) Scot refuse également aux Anges eux-mêmes le pouvoir naturel de voir Dieu dans sa propre essence, quoiqu'il leur accorde la puissance de le connaître par une idée distincte. Cette connaissance naturelle de Dieu, *per speciem, non per essentiam*, Scot la nomme *immédiate* et quelques autres théologiens l'appellent *intuitive*, mais dans un sens tout différent de celui que nous avons donné à ces mots. (Voyez Scot, l. II., d. 19. q. 11. Amort tr. IV. p. 3. d. 1. q. 2. n. 4.)

reconnaissance. Sa justice eût été pleinement satisfaite et sa sagesse n'eût rien demandé de plus.

Mais ce qui eût suffi à sa sagesse et à sa justice n'a pu suffire à sa bonté. Cette félicité naturelle, qui eût pleinement rassasié les facultés de l'homme, n'a pu contenter l'ineffable besoin que Dieu éprouve de se communiquer. Ç'a été trop peu pour lui de nous accorder une image, quelque excellente qu'elle fût d'ailleurs, de sa vie et de sa béatitude. Il a fallu qu'il se donnât lui-même, qu'il nous fît entrer en partage de sa nature, de sa lumière, de son amour, et qu'au terme de notre épreuve il devint lui-même l'objet de notre félicité en nous admettant à la claire vision de sa beauté et à la jouissance de sa bonté infinie.

Cette destination de la créature raisonnable à jouir pendant l'éternité du bonheur même de Dieu et à partager déjà pendant le temps de l'épreuve sa nature et ses facultés, sa lumière et son amour, c'est ce qu'on nomme l'ordre surnaturel.

III

Cet ordre, en effet, avec tout ce qui le compose, est infiniment au-dessus, non-seulement de la nature infirme et souillée de l'homme, non-seulement de la nature angélique la plus pure et des aspirations du plus sublime chérubin, mais encore de la plus parfaite de toutes les créatures que Dieu voit au

sommet de la hiérarchie indéfinie des êtres possibles. Le moindre des actes qui appartiennent à cet ordre est plus excellent que les plus admirables prodiges de l'ordre naturel, puisque ces actes sont, dans un sens très-vrai, des actes divins, je veux dire des actes divins par communication, comme les actes de Dieu même sont divins par nature.

Mais il importe de se faire une idée bien précise de cette divinisation de l'homme qui est le but de tous les desseins de la Providence et le résumé de la religion chrétienne.

Nous marchons ici entre deux écueils que nous devons éviter avec un soin égal : le panthéisme qui est l'exagération ou plutôt la contrefaçon diabolique de l'ordre surnaturel, et le naturalisme qui en est la négation. — Abhorrons le panthéisme ; mais sans nous croire obligés de partager la timidité de certains esprits, d'ailleurs très-bien intentionnés, que la crainte de se briser contre cet écueil fait pencher beaucoup trop du côté du naturalisme. Pour éviter de trop identifier l'homme avec Dieu, ils n'osent prendre au sérieux l'union que la bonté de Dieu désire contracter avec la misère de l'homme ; et par excès de respect pour la Souveraine Majesté, ils font violence aux paroles les plus expresses de la Souveraine Vérité.

Ces craintes sont aussi peu raisonnables dans leur motif que funestes dans leur résultat. Ce qui fait la force du panthéisme, ce qui lui a donné à

toutes les époques cette puissance d'attraction par laquelle il a fasciné les plus grandes âmes, c'est le semblant de satisfaction qu'il donne au penchant que Dieu a mis dans notre cœur en nous élevant à l'ordre surnaturel. L'homme cessera de rêver son absorption en Dieu quand il saura combien il lui est facile d'entrer en participation de la nature de Dieu. Faisons-lui donc connaître cette divinisation par union qui constitue l'ordre surnaturel, afin qu'il n'ait plus que de l'horreur pour l'absurde divinisation par identité qui constitue le panthéisme.

L'ordre en général est l'adaptation des moyens à une fin donnée. La fin et les moyens, tels sont donc les éléments de tout ordre. Et comme les moyens ont leur raison d'être dans la fin, c'est celle-ci qu'il faut avant tout s'attacher à connaître quand on veut acquérir une idée exacte d'un ordre quelconque.

Qu'est-ce donc que la fin surnaturelle ? Nous avons vu que la fin naturelle consiste dans la connaissance, dans l'amour et dans la possession de Dieu, en tant qu'il se montre et se donne à nous par ses créatures. La fin surnaturelle, au contraire, c'est la connaissance de Dieu, vu immédiatement en lui-même et par sa propre lumière ; c'est la jouissance de Dieu aimé par son propre amour ; c'est par conséquent la possession de son propre bonheur. Qu'est-ce en effet qui fait le bonheur de Dieu, sinon la vue parfaite, l'amour infini et la pleine possession de son infinie beauté ? Qu'il communique cette vue, cet amour,

cette possession, et il communiquera sa félicité.

Cette communication est précisément ce qui constitue la fin surnaturelle.

L'âme qui a atteint cette fin bienheureuse ne voit plus Dieu dans la création comme dans un miroir ; elle ne saisit pas çà et là les reflets épars de ses perfections ; elle le voit face à face (1) ; elle plonge ses regards au foyer même de l'éternelle lumière ; elle se noie dans cet océan qui remplit avec une infinie plénitude les infinies facultés de Dieu même ; elle entre dans la joie de son Seigneur (2) ; elle s'abreuve dans le torrent de la divine volupté (3) ; et comme l'intelligence et la volonté reproduisent nécessairement en elles-mêmes l'image des objets auxquels elles s'attachent, cette âme, toute pénétrée des splendeurs de la lumière divine et des ardeurs de la divine charité, devient toute semblable à Dieu (4). — En s'attachant à lui par les liens d'un amour aussi délicieux qu'il est irrésistible, elle ne fait plus avec lui qu'un même esprit (5).

Telle est la fin surnaturelle : c'est la divinisation arrivée à son terme. Entre elle et le panthéisme, il y a toute la distance qui sépare la divinité du néant.

(1) 1. Cor. XIII, 12.

(2) Math., 25, 21.

(3) Ps. 35, 9.

(4) 1. Jo., III, 2.

(5) 1. Cor. VI, 17.

Car le panthéisme, en prétendant absorber l'âme dans l'infini, n'aboutit qu'à son anéantissement. Au contraire, dans la fin surnaturelle, l'âme conserve son être, sa personnalité, ses facultés; c'est bien elle qui connaît, qui aime, qui jouit; mais elle connaît par le Verbe de Dieu; elle aime par l'esprit de Dieu; elle jouit du bonheur de Dieu. Elle demeure tout entière, et pourtant Dieu lui devient toutes choses (1). Elle est toute en lui, comme il est tout en elle. Elle n'est pas Dieu, mais elle est divinisée. Elle est réellement admise au partage de la nature divine (2), non que cette nature se soit divisée et soit sortie d'elle-même pour se transformer dans la nature de l'âme; elle a au contraire transformé l'âme en elle-même en s'unissant à elle tout entière.

Une pareille dignité accordée à la créature ne peut qu'être surnaturelle, entièrement et absolument surnaturelle. Elle est surnaturelle pour l'homme, la dernière des innombrables espèces d'êtres raisonnables; elle l'est également pour le plus parfait des purs esprits, pour le plus élevé des séraphins. Elle était surnaturelle pour Adam innocent, aussi bien qu'elle l'est pour ses descendants déchus et coupables. Elle est surnaturelle en ce sens que les forces de notre nature ne sauraient l'acquérir; mais elle l'est encore en ce sens que notre esprit ne pourrait

(1) I. Cor. XV, 28.

(2) II. Pet. I. 4.

en avoir naturellement qu'un bien vague soupçon et que les désirs naturels de notre cœur ne sauraient nous porter vers elle. — « L'œil de l'homme n'a point vu, dit saint Paul, son oreille n'a point entendu, son cœur même ne saurait soupçonner ce que Dieu réserve à ceux qui l'aiment (1). » Dieu ne nous devait donc en aucune manière de nous élever à cette fin et de nous appeler à goûter ce bonheur. S'il l'a fait, c'est par l'exercice le plus libre de sa bonté. Il avait agi librement quand par la création il nous avait donné notre être fini. Mais il n'a pas agi moins

(1) I. Cor. II. 9. — Nous n'ignorons pas que tous les théologiens ne s'accordent pas sur la question de savoir si l'homme possède naturellement un certain désir de voir Dieu en lui-même. Cette question a eu le sort de beaucoup d'autres ; avant que l'hérésie n'eût contraint les docteurs de l'Eglise à la discuter à fond, on trouve parmi les plus grands d'entre eux des hésitations et des contradictions apparentes. Saint Thomas affirme en certains endroits que l'esprit humain, quand il voit l'effet, éprouve un désir naturel de voir la cause en elle-même. D'un autre côté, il établit en d'autres endroits que la vision immédiate de Dieu est entièrement au-dessus des exigences de notre nature. Evidemment, du temps de ce grand Docteur, cette question n'avait pas encore suffisamment mûri. L'erreur de Baius en a provoqué le complet éclaircissement. Ce théologien niait que la destination d'Adam innocent à voir Dieu en lui-même fût surnaturelle. L'Eglise en le condamnant fut amenée à définir la surnaturalité absolue de cette fin. Or, les Théologiens n'ont pu rendre raison de cette définition qu'en admettant avec Suarez que l'homme n'éprouve naturellement aucune tendance à voir Dieu de la sorte. Qu'est-ce, en effet,

librement quand, par notre élévation à l'ordre surnaturel, il nous a destinés à posséder son être infini. Le second de ces présents est, s'il est possible, plus gratuit encore que le premier.

IV

Mais si la fin surnaturelle est purement gratuite dans sa destination, elle ne saurait l'être dans sa rétribution. Nous n'avions aucun droit à ce que Dieu nous la proposât ; mais après qu'il a plu à Dieu de

que la fin naturelle, sinon la satisfaction de toutes les tendances naturelles ? Une tendance naturelle à une fin surnaturelle est donc une contradiction manifeste. Si Dieu avait mis dans notre nature ce désir de le voir intuitivement, il nous devrait cette vision, précisément au même titre qu'il nous doit le bonheur. Elle serait donc, au même titre que le bonheur en général, notre fin essentielle. Que si, au contraire, on est contraint d'admettre avec la tradition tout entière que Dieu ne nous devait en aucune manière cette communication de sa félicité, il faut en conclure que nous ne la désirons pas en vertu de notre nature, mais seulement en vertu de la connaissance que la révélation nous a donnée de sa possibilité. Ces raisons nous paraissent tellement évidentes qu'il nous devient impossible d'admettre le sentiment opposé, quoiqu'il ait eu de nos jours encore pour défenseur un des hommes les plus capables de persuader et de faire aimer la doctrine qu'ils embrassent, le R. P. Gratry. Nous ne pensons pas pourtant que la négation de la tendance naturelle à voir Dieu en lui-

nous la proposer, nous devons l'acquérir. C'est une loi essentielle de l'être libre qu'il doit être avec Dieu, l'auteur de sa félicité, et qu'il ne peut être glorifié par son créateur durant l'éternité, qu'autant qu'il l'aura glorifié dans le temps. Cette loi aura son application dans l'ordre surnaturel aussi bien qu'elle aurait dû l'avoir dans l'ordre naturel. Dans ces deux ordres également, la fin doit être une *récompense* et doit, par conséquent, être acquise par le *mérite*.

Mais le moyen de mériter le partage de la félicité de Dieu, la claire vision de sa beauté, les jouissances de son amour ?

même infirme en aucune manière la démonstration que cet auteur si distingué a cru pouvoir tirer de cette tendance en faveur de la religion chrétienne. En tout cas, une opinion aussi controversée ne pourrait fournir à la réfutation du rationalisme qu'une base bien chancelante. Mais il est, en dehors de toute controverse, deux vérités que tout le monde doit admettre et qui suffisent à prouver la thèse du R. P. Graty. La première est que l'homme ne peut acquérir sa perfection morale et user de sa liberté pour tendre à sa fin dernière, qu'autant qu'il possède une connaissance claire et certaine de Dieu ; la seconde est que, dans l'état présent de la nature humaine, l'Eglise catholique peut seule donner à tous les hommes cette connaissance ; elle seule définit nettement les rapports qui les unissent à leur Créateur et les devoirs qu'ils ont à remplir pour arriver au bonheur qu'il leur destine. Ne suit-il pas de là ce que veut démontrer le P. Graty, à savoir que dans l'Eglise seule l'homme peut rassasier la soif de l'infini qui le tourmente ?

Si le mérite, pour être vraiment mérite, doit conserver avec la récompense une parfaite proportion, ne faudra-t-il pas, pour que l'homme mérite une fin divine, qu'il ait en sa possession des moyens divins? Oui, sans doute : et c'est pour cela que la divinisation de l'homme, qui doit se terminer au ciel par la gloire, commence et se perfectionne ici-bas par la *grâce*. La grâce est donc la semence de la gloire : l'une et l'autre sont composées des mêmes éléments; mais ces éléments, imparfaits dans la première, n'atteignent leur perfection que dans la seconde.

L'union avec Dieu par la gloire renferme, avons-nous dit, la claire vue de Dieu par sa propre lumière, l'adhésion à Dieu en vertu de son propre amour, enfin la jouissance du bonheur propre de Dieu. Dans la grâce aussi nous retrouverons ces trois genres d'union; elle aussi nous fera connaître Dieu par sa propre lumière, — c'est la foi; aimer Dieu par son propre amour, — c'est la charité; elle aussi nous fera tendre à la félicité de Dieu par l'espérance.

Mais au lieu que la lumière de gloire est le sens de Dieu présent et se dévoilant tout entier, la lumière de la foi est le sens de Dieu absent et se manifestant seulement par sa parole, au lieu que la jouissance du ciel résulte de la soif toujours renaissante d'une volupté qui rassasie toujours, l'espérance de la terre soupire vers cette félicité divine sans pouvoir l'atteindre; au lieu que la charité du ciel embrasse la beauté infinie qu'elle aime, la cha-

rité de la terre l'aime sans pouvoir encore l'embrasser,

Ainsi les actes des vertus théologiques, qui sont les principales formes de la grâce, ne diffèrent des actes par lesquels l'âme bienheureuse jouit de la gloire, que parce que les premiers poursuivent comme absent l'objet que les seconds atteignent dans sa présence immédiate. Du côté de l'âme, le mouvement est le même; elle se plonge là-haut dans l'océan de la bonté divine, en vertu de l'impulsion qu'elle a acquise ici-bas par l'exercice de la vertu. Le même amour qui retient le martyr sur l'échafaud, au milieu des tourments, lui fait goûter d'ineffables délices aussitôt que la mort lui a ouvert les portes de la patrie. Dieu se donne à tous les élus suivant leur capacité; mais cette capacité est différente suivant qu'ils l'ont développée davantage sur la terre par l'exercice des vertus. Plus ils ont augmenté ici-bas dans leur âme, sous l'influence de la grâce, la faim et la soif de Dieu, plus dans le ciel ils seront rassasiés.

La grâce n'est donc pas seulement la semence de la gloire, elle en est encore le principe et la mesure.

Par la grâce aussi bien que par la gloire, la divinité se communique à l'âme, mais elle ne se communique pas sous le même rapport. Il y a en effet dans la vie intime de Dieu deux rapports distincts; il est tout à la fois intelligence infinie et infinie vérité, amour suprême et suprême bonté, activité sou-

veraine et parfait repos. Ces deux éléments sont également nécessaires à son bonheur. Ce bonheur ne serait pas infini s'il ne consistait pas dans l'infini rassasiement d'une tendance infinie. Le bonheur pourtant consiste plutôt dans la plénitude du rassasiement. L'intensité de la tendance constitue plutôt la sainteté. Or, par la grâce, c'est sous le dernier rapport que Dieu se communique surtout à nous; il nous communique son sens propre pour connaître, sa vérité et son esprit pour aimer sa beauté. Mais cette vérité et cette beauté, il nous les voile encore et attend pour nous les communiquer que le crépuscule de l'épreuve ait fait place aux splendeurs de la gloire.

Ainsi tout se comprend; et la vie divine, déposée d'abord dans l'âme comme un germe imperceptible, va se développant peu à peu durant toute la période de croissance, jusqu'à ce qu'ayant atteint sa pleine maturité, elle produise son fruit qui est le bonheur.

Il y aurait au contraire une disproportion manifeste entre la fin et les moyens, le mérite surnaturel ne serait plus mérite, et l'ordre surnaturel lui-même ne serait plus qu'un désordre si la grâce n'était pas comme la gloire une vraie *participation à la nature divine*.

Aussi est-ce à la grâce que cette qualification est attribuée par les saintes Ecritures. Le juste de la terre aussi bien que le bienheureux du ciel est vraiment un être divinisé, et cette divinisation est

tellement réelle et tellement certaine, que les saints Docteurs s'appuient sur elle pour démontrer la divinité du Saint-Esprit qui en est l'auteur. « Pour diviniser des êtres qui dans leur nature n'ont rien de divin, ne faut-il pas avoir un pouvoir supérieur à celui d'une simple créature, demande saint Cyrille aux ariens? Conçoit-on une créature déifiante? Dieu seul a ce pouvoir et il l'exerce quand, par son Esprit, il communique aux âmes saintes ce que lui seul possède en propre (1). » En vertu de cette communication, l'homme qui jusque-là ne vivait que de la vie animale et raisonnable, commence à vivre d'une vie supérieure, de la vie divine.

C'est vraiment une seconde naissance (2). Sa première existence date du jour où une âme spirituelle est venue vivifier son corps; il naît une seconde fois lorsque l'Esprit de Dieu vient vivifier son âme (3). Dès lors il y a en lui deux hommes qui luttent l'un contre l'autre, comme Jacob et Esaü luttaient dans le sein de Rebecca. L'un, le fils de l'homme, Esaü, est le premier par l'âge; mais l'autre, Jacob, le fils de Dieu, l'héritier de la promesse, s'efforce de supplanter son frère. Comme tous les enfants d'Adam, le chrétien trouve en lui des instincts charnels qui le portent vers la terre; mais

(1) Cyrill. Alex. Dial. VII ad. Herm.

(2) Jo. III. 5.

(3) Jo. I. 13.

chez lui ces inclinations terrestres sont combattues par d'ineffables aspirations qui le portent sans cesse en haut et lui font mépriser tout ce qui passe. Déjà, comme un petit monde, il rassemblait en lui, dans une harmonie merveilleuse, toutes les forces qui meuvent cet immense univers; les forces physiques, chimiques, vitales, spirituelles; Dieu complète son chef-d'œuvre, en lui donnant, avec son Esprit, des forces divines. Ce divin Esprit, en venant habiter dans l'âme du chrétien, communique à l'intelligence le sens de Dieu (1); il répand dans le cœur la charité de Dieu (2); il devient le principe de toutes ses tendances, le mobile de toutes ses actions. L'animal se conduit par l'instinct, l'homme se conduit par la raison, le chrétien se conduit par l'Esprit de Dieu (3). C'est par l'Esprit de Dieu qu'il juge de tout; c'est par lui qu'il prie et qu'il pousse vers le ciel d'ineffables gémissements auxquels Dieu ne saurait rester sourd (4). Ce divin Esprit est pour lui comme une seconde mémoire et lui suggère, en temps opportun, ce qu'il lui importe de connaître (5). Il est son conseil et le dirige par une onction intérieure qui ne lui laisse aucun doute sur ce qu'il doit faire (6). Il est son inspirateur et lui met dans la bouche ce qu'il doit dire (7). Ca-

(1) I. Cor. 2. 16. — (2) Rom. 5. 5. — (3) Rom. 8. 14. —

(4) Rom. 8. 26, 27. — (5) Jo. 14. 26. — (6) I. Jo. 2. 27. —

(7) Mat. X. 20.

ché dans les profondeurs de la nature corruptible comme le germe vivant au milieu du grain de blé, il fait naître la vie du sein de la mort et par un travail incessant il façonne et transforme à la ressemblance de Dieu l'âme qui s'abandonne à son action (1).

Nous ne saurions donc en douter : dans les fatigues de l'épreuve, comme dans le délicieux repos de la patrie, la vie surnaturelle est une vie vraiment divine. Cette vie sans doute ne résulte pas de la confusion de l'être créé avec l'être incréé ; elle ne suppose pas non plus que l'homme subsiste par une personnalité divine ; ce qu'elle suppose c'est qu'il agit divinement. Il conserve dans toute son intégrité son être, sa personnalité, ses facultés propres ; mais à ces facultés naturelles viennent s'ajouter les vertus qui sont comme des facultés surnaturelles ; et avec ces vertus, Dieu lui-même vient s'unir substantiellement au chrétien et le faire vraiment participant de sa nature.

Il y aura donc, dans la grâce comme dans la gloire, quelque chose de créé et quelque chose d'incréé. De même qu'au ciel les âmes bienheureuses, éclairées par la splendeur du Verbe de Dieu, reçoivent en elles-mêmes une clarté qui les rend semblables à ce divin soleil et capables de s'unir avec lui ; ainsi sur la terre l'âme unie par la grâce à l'Esprit-Saint

(1) II. Cor. III. 18

reçoit en elle-même, soit par des mouvements passagers, soit par des qualités permanentes, les influences de ce divin Esprit. Mais de même qu'au ciel *la lumière de gloire* n'empêche pas que l'union de l'âme avec le Verbe de Dieu ne soit immédiate, ainsi sur la terre la grâce créée n'empêche pas que l'âme ne soit unie immédiatement à l'Esprit-Saint.

Redisons-le donc et puissent tous les chrétiens qui liront ces pages le bien comprendre : non ! ce n'est pas une vaine métaphore que cette divinisation de l'homme qui nous est apparue comme la fin de tous les desseins du Créateur dans l'ordre présent. C'est la plus réelle de toutes les réalités. Les saints Docteurs qui ont reçu de Dieu une mission spéciale pour combattre les erreurs relatives au Saint-Esprit, semblent ne pas trouver d'expression assez énergique, de comparaison assez saisissante pour nous faire toucher au doigt l'intimité de cette union par laquelle il se communique à l'âme juste. Tantôt ils la comparent à l'union du parfum avec le vêtement qu'il pénètre tout entier de son odeur (1) ; tantôt à l'union de l'or avec le métal plus vil qu'il revêt de son éclat (2) ; tantôt à cette action bien plus pénétrante encore par laquelle le feu transforme le fer et lui donne toutes ses propriétés, *l'ignifie* en quelque sorte, sans cependant

1) S. Cyrill. Alex. I. XI in Joan.

(2) S. Cyrill. Dial. VII. et I V. in Joan.

lui ôter sa nature propre ; tantôt enfin à la communication de toutes les propriétés du vin à la goutte d'eau qui y est mêlée (1).

Ils prouvent que si dans un sens très-vrai cette union n'était pas *substantielle*, elle ne pourrait produire les effets qui lui sont attribués. Elle doit nous délivrer de la mort et nous remplir de la vie de l'esprit ; elle doit restaurer en nous la ressemblance divine effacée par le péché ; elle doit surtout nous faire devenir les fils adoptifs de Dieu. Or, de pareils effets ne sauraient être attribués, suivant ces Saints Docteurs, à une grâce qui serait *séparée de la substance même de l'Esprit-Saint*. D'où ils concluent que *l'habitation intime du Saint-Esprit dans nos âmes* peut seule nous faire jouir de ces avantages (2).

Ces Saints Docteurs ne nient sûrement pas qu'en contractant avec l'âme juste cette merveilleuse union, le divin Esprit ne produise dans cette âme des actes et des habitudes inhérents à l'âme elle-même et par lesquelles elle est proprement constituée dans un état surnaturel. Les luthériens seuls ont pu dire que la justification consistait dans la simple application de la justice de Dieu et non dans un don inhérent à l'âme et par conséquent créé comme elle. Quant aux Docteurs catholiques, ils n'ont jamais révoqué en doute l'existence dans

(1) Basil. l. V adv. Eunom. Max. mart. hécat. 2. n. 26.

(2) S. Cyrill. Alex. Dial. VII *De Trin.*

l'âme juste d'une lumière surnaturelle créée, qui est la foi, et d'un amour surnaturel créé, qui est la charité ; mais ce que les Saints Pères ont enseigné, et ce que nous devons admettre après eux, c'est que la souveraine dignité et exaltation de la nature humaine ne consiste pas tant dans la réception de ces dons créés, quelque précieux qu'ils puissent être, que dans *la possession de la personne même de l'Esprit-Saint qui se joint à ses dons, et par eux habite en nous, nous vivifie, nous adopte, nous déifie, et nous pousse à toute sorte de bonnes œuvres* (1).

Nous venons de saisir dans sa magnifique réalité

(1) Ces paroles sont de Corneille de la Pierre qui, dans son commentaire sur Osée (chap. I, v. 10), développe admirablement, d'après les Ecritures et les Pères, la doctrine que nous venons de résumer, sur l'union de l'âme juste avec l'Esprit-Saint. Quand, avec lui, nous rapportons cette union au Saint-Esprit plutôt qu'aux autres personnes de la divine Trinité, nous ne faisons que répéter le langage invariable de l'Ecriture et des Saints Docteurs. Mais nous ne prétendons en aucune manière séparer le Saint-Esprit des autres divines personnes, ni lui attribuer dans l'âme aucun effet qu'elles ne produiraient point avec lui ; la saine théologie n'admet rien de semblable. Il ne saurait du reste entrer dans notre dessein de déterminer la part qui est propre à ce divin Esprit dans l'œuvre de la sanctification, non plus que d'expliquer la manière dont il était uni aux âmes justes avant l'Incarnation du Verbe. Il n'est question ici que de la divinisation du chrétien. Or ceux-là même qui soutiendraient que, dans un autre ordre, une participation de simple ressemblance pourrait établir l'homme dans un état vraiment surnaturel et di-

le grand but vers lequel se dirigent tous les desseins de la Providence : la divinisation de l'homme et des créatures raisonnables. Pour atteindre ce but, Dieu appelle à son aide toute la création. Il envoie ses Anges, qui n'ont pas de plus glorieux ministère que l'éducation des âmes pour les préparer à leur céleste héritage. Les créatures matérielles elles-mêmes contribuent de toutes leurs forces à cette grande œuvre. *Elles gémissent*, nous dit saint Paul, *et elles souffrent les douleurs d'un laborieux enfantement*, appelées qu'elles sont à coopérer à la production des enfants de Dieu.

Quel beau jour que celui où cette grande œuvre du Très-Haut sera enfin consommée ! Alors la création entière, que l'homme résume en lui-même, reviendra par lui au principe d'où elle émane. L'infini, qui est sorti en quelque sorte de lui-même par la création, y rentrera pour se reposer pendant l'éternité avec les âmes qui auront coopéré à ses desseins ; le cercle divin sera fermé. La ressemblance divine reluira sur la face de la création avec une perfection incomparable, puisque l'image ne sera pas seulement conforme au divin prototype, mais lui sera unie de manière à resplendir de sa lumière. Toute la création spirituelle vivra de la vie divine et

vin ne peuvent nier que la divinisation du chrétien ne consiste dans une union réelle avec la divinité. C'est tout ce que nous tenons à établir ici.

communiquera cette vie à la création matérielle à laquelle elle se trouve unie par l'homme comme par un brillant anneau. Le Créateur, pleinement glorifié par sa créature, fera rejaillir sur elle sa propre gloire. Dieu sera tout en toutes choses.

Qu'ils sont magnifiques les desseins de Dieu et combien ses pensées sont au-dessus de toutes nos conceptions ! Qu'elles sont sublimes les destinées de l'homme et combien elles surpassent en grandeur véritable tous les rêves de son orgueil !

Nous étonnerons-nous maintenant que l'Eglise élève si haut ses espérances ? Chargée par le Tout-Puissant de communiquer sa vie aux hommes, quelle assistance n'a-t-elle pas le droit d'attendre de lui dans l'accomplissement de cette sublime mission ? Que sont aux yeux de Dieu tous les autres intérêts comparés à cet intérêt ? Révolutions d'empire, calculs des politiques, établissement et renversement des dynasties ; qu'est-ce tout cela, sinon un peu de bruit qui trouble un moment l'étroite sphère du temps et que bientôt on n'entend plus ? Et Dieu, qui tient dans ses mains tous ces événements, ne saurait pas les faire servir à la grande œuvre dont il a chargé son Eglise ? Il ne contraindrait pas ses ennemis eux-mêmes à coopérer à l'éducation divine des âmes qu'il destine à partager son éternel héritage ?

Cela est manifestement impossible. Sans savoir encore en quoi doit consister cette coopération,

nous pouvons dire avec assurance qu'elle doit résulter de tous les événements qui s'accomplissent ici-bas. L'Église, seule dépositaire des intérêts du ciel, tient également en ses mains les destinées de la terre. En l'établissant reine de l'éternité, Dieu lui a donné le temps pour esclave, et, quelque indocile que paraisse cet esclave capricieux, le Maître souverain saura bien le contraindre à faire son œuvre et à travailler pour l'Église au moment où il semble se révolter contre elle.

Voilà ce que nous révèlent les desseins de Dieu. Il nous reste maintenant à étudier la réalisation de ces desseins dans le monde. Mais ici notre tâche devient plus difficile. A peine avons-nous détourné nos regards des cieux pour les fixer sur la terre, qu'un noir nuage nous enveloppe. Autant notre destinée est sublime, autant notre état présent est misérable. Là, je ne vois que lumière, perfection, ordre, harmonie, bonheur; ici, au contraire, je vois le mal sous toutes ses formes et surtout le mal moral, c'est-à-dire le péché, le désordre essentiel, la négation de Dieu. Comment ces tristes réalités peuvent-elles s'accorder avec nos destinées si splendides? Comment la gloire de Dieu peut-elle résulter de tous ces désordres?

Nous voilà en présence du plus redoutable problème de l'ordre moral. Ce problème, nous n'hésiterons pas à l'aborder de front. Les premiers articles de la loi nous ont fait connaître le but

qu'elle nous propose; les articles suivants vont nous aider à déterminer les conditions dans lesquelles ce but doit être poursuivi.

ARTICLE TROISIÈME

La gloire de Dieu dans l'ordre actuel doit résulter de l'épreuve.

I

La destination surnaturelle de l'homme va nous être du plus grand secours pour ramener la lumière au sein des ténèbres qui enveloppent le monde.

Dès que la raison révoltée se refuse à admettre cette destination, il lui devient impossible de résoudre les problèmes sociaux.

Oui, pour comprendre quelque chose aux mouvements qui agitent la terre, il faut la considérer comme un immense laboratoire où la divine Bonté jette chaque jour des corps pétris de boue et des âmes remplies d'infirmités, pour en faire sortir des Dieux.

Quand on se place à ce point de vue, on comprend que ce travail immense, qui ne dure que quelques jours et dont le résultat doit être éternel, ne puisse s'accomplir sans de violents efforts. On

ne s'étonne plus de voir la divine Bonté activer le feu de l'épreuve qui doit opérer cette transformation merveilleuse. On ne trouve pas étrange que ces flammes salutaires s'attachent avec une sorte d'acharnement au creuset où se forment les Dieux créés, c'est-à-dire à l'Église.

En effet, si la divinisation est le but que poursuit la Providence, l'épreuve est le grand moyen qu'elle emploie pour atteindre ce but.

Nous avons déjà compris qu'entre notre destinée et celle des êtres privés de raison, il y a cette différence qu'ils reçoivent passivement leur perfection de la munificence de leur Créateur, tandis que nous devons l'acquérir activement avec son secours. Pour avoir la vérité complète, il faut ajouter que nous devons l'acquérir librement.

Dieu, qui pouvait ne pas nous créer, s'est librement déterminé à nous donner l'existence. C'est librement encore qu'il nous a appelés à partager sa gloire : n'a-t-il pas le droit d'exiger qu'à notre tour nous le glorifions librement? Alors même qu'il n'y aurait pas pour lui une vraie nécessité, n'y a-t-il pas au moins souveraine convenance à nous faire acheter à ce prix le bonheur qu'il nous destine? N'est-ce pas le moyen de faire servir à sa fin nécessaire cette liberté qui est le plus excellent de ses dons?

Dieu n'admettra donc pas l'homme dès l'instant de sa création à la jouissance de l'héritage qu'il lui

a destiné; il faut que cette félicité soit l'œuvre de celui qui doit en jouir. Son Créateur l'estime trop pour le traiter comme un mendiant à qui on jette par pitié une aumône. Sa condition sera celle du soldat sur le front duquel on pose, après la bataille, la couronne qu'il a méritée par sa bravoure. Cette couronne sera d'autant plus glorieuse et pour l'homme et pour Dieu, que le combat aura été plus rude et que, pour la conquérir, la volonté libre aura eu plus d'obstacles à surmonter. Voilà pourquoi Dieu semble se cacher ici-bas et abandonner ses serviteurs à leur propre faiblesse, tandis qu'il laisse le champ libre à ses ennemis. Voilà pourquoi les événements humains paraissent n'être assujettis à aucun ordre et ne dépendre que de la tyrannie des intérêts ou des caprices de la passion. C'est précisément en cela que consiste l'épreuve des fidèles soldats du Très-Haut; c'est de là, par conséquent, que doit résulter sa gloire et la leur.

Par la constance avec laquelle ils s'attacheront à lui en dépit des scandales et des défections dont ils pourront être témoins; par la générosité avec laquelle ils lui sacrifieront tous les avantages qu'ils pourraient trouver à s'éloigner de lui; par la fermeté avec laquelle ils rendront témoignage à sa lumière, au sein même des obscurités et des nuages dont leur intelligence sera environnée; par la confiance enfin avec laquelle ils s'abandonneront à sa paternelle bonté au moment même où ils seront

écrasés par l'épreuve, ils rendront à Dieu la plus grande gloire qu'il puisse recevoir de sa créature, et ils mettront sa justice en état de leur donner comme une récompense due à leurs mérites, le bonheur que son amour leur avait gratuitement prédestiné.

C'est ainsi que la foi nous explique le désordre apparent qui règne sur la terre. Le seul mot d'épreuve dit tout et explique tout. C'est la clef de toutes les énigmes sociales. Les événements de ce monde sont comme une écriture en chiffres qui, aux yeux du vulgaire, n'offre qu'un amas désordonné de traits capricieux ; les initiés seuls en comprennent le sens caché et découvrent dans ce désordre apparent un dessein profond. Ainsi, le chrétien trouve des marques touchantes de la sagesse et de la bonté de Dieu là où l'incroyant ne sait voir que de cruels démentis donnés à sa Providence. Ces tribulations qui, pour l'homme charnel, ne sont que des fléaux et des motifs de désespoir, deviennent pour lui des sources d'espérance, dès qu'elles lui apparaissent comme des épreuves (1). Il compare leur durée si courte avec la durée éternelle de la récompense, et il trouve dans la disproportion infinie de ces deux termes la force non-seulement d'accepter avec patience les tribulations, mais encore de les embrasser avec amour et avec joie (2).

(1) Rom., V., 3.

(2) II. Cor., VII, 4.

Les désordres apparents de la société ne sauraient donc scandaliser le chrétien qui ne perd pas de vue cette donnée élémentaire de sa foi. Il ne se plaint plus du délaissement de l'homme juste et du triomphe des ennemis de Dieu ; il ne trouve pas mauvais que, comme le soleil luit également sur les bons et sur les méchants, ainsi la foudre frappe indifféremment la chaumière de l'indigent honnête et le palais du riche usurier. Il comprend que, si Dieu faisait dès cette vie le discernement des bons et des méchants, il n'y aurait plus lieu à l'épreuve, et que, par conséquent, le but de cette vie ne saurait être atteint. Ce qui, au premier coup d'œil, semblerait être le rétablissement de l'ordre, serait en réalité un vrai désordre.

II

Nous nous ferons une idée encore plus exacte des desseins de la Providence sur le monde, si nous examinons cette loi de l'épreuve, non plus seulement en tant qu'elle est commune à toutes les créatures intelligentes, mais dans son application à la condition particulière de l'humanité.

La nature humaine, nous le savons, est la dernière dans la hiérarchie des êtres intelligents, comme elle est la première dans la hiérarchie des êtres sensibles. Elle est l'anneau qui unit la création matérielle à la création spirituelle. Au-dessous de

l'homme, il y a un nombre incalculable d'espèces animales qui possèdent en commun avec nous la faculté de sentir et de se mouvoir, mais qui sont privées de raison et de liberté. De même, au-dessus de l'homme, la foi nous montre ce que la raison aurait pu déjà soupçonner, un nombre non moins incalculable d'espèces d'êtres spirituels qui possèdent en commun avec nous la faculté de connaître la vérité et d'aimer le bien, mais qui sont privés du pouvoir de sentir, comme nous, par des organes corporels.

Cette infériorité relative de notre nature, par rapport aux autres natures spirituelles, doit avoir manifestement pour résultat de rendre notre épreuve beaucoup plus pénible. D'un côté, notre intelligence et notre volonté ont par elles-mêmes beaucoup moins de force pour saisir la vérité et pour embrasser le bien ; d'un autre côté, les facultés sensibles, dont l'exercice est inséparable de celui des facultés raisonnables, entraînent sans cesse l'âme vers les choses inférieures et vers les biens du temps.

Il nous est donc incomparablement plus difficile qu'aux purs esprits de nous attacher à Dieu avec une inébranlable constance, et de lui rendre, sans jamais nous démentir, le témoignage qu'il exige de toutes ses créatures libres durant le temps de leur épreuve.

Il est vrai que, dans le plan premier du Créateur,

l'homme devait être affranchi de la plupart de ces difficultés. Par un privilège purement gratuit, et dont la transmission aux générations futures était attachée à la fidélité de nos premiers parents, nous devions être exempts de l'ignorance, qui est la plaie de notre esprit, et de la concupiscence, qui est la plaie de notre cœur. Immortels, impassibles, monarques absolus de la nature, nous devions acheter par la plus douce de toutes les épreuves l'éternelle félicité. La désobéissance de nos premiers parents a renversé ces miséricordieux desseins. Elle nous a dépouillés de tous les privilèges qui nous avaient été gratuitement accordés, et elle nous a replacés dans l'infériorité et la misère de notre condition native.

Nous avons bien le droit sans aucun doute de déplorer cette chute qui a si fort aggravé notre épreuve ; mais nous n'avons pas le droit de voir dans l'épreuve elle-même un mal sans mélange. Au contraire, la bonté de Dieu, qui ne s'est jamais déployée plus magnifiquement que dans cet excès de notre misère, nous permet d'y trouver une glorieuse compensation à l'infériorité relative de notre nature. Car s'il est vrai que la récompense de l'éternité est proportionnée à l'épreuve du temps, comment pourrions-nous nous plaindre de la rigueur de celle-ci ? Avons-nous bien le droit de murmurer parce que nous avons été mis pour quelques jours au dernier rang dans la famille du

Père céleste (1), si nous pouvons espérer d'occuper pendant l'éternité dans la maison paternelle un rang égal à celui de nos frères aînés (2) ?

Il est vrai que de cette condition particulière de l'humanité il résulte que le nombre des élus sera relativement beaucoup moindre dans son sein, qu'il ne le sera dans les autres espèces d'êtres intelligents. Parmi les Anges, la malice seule a pu faire des réprouvés. Parmi les hommes, l'ignorance et la faiblesse se mêlant à la malice dans des proportions que l'œil de Dieu peut seul discerner, concourent avec elle à empêcher l'exécution des desseins du Créateur et à éloigner un grand nombre d'âmes de la voie du salut. C'est donc au sein de l'humanité que se livrera, dans les conditions les plus défavorables, la lutte du bien contre le mal, de Satan contre Dieu. Mais c'est précisément pour cela que le triomphe définitif du bien sur le mal qui couronnera cette longue lutte sera infiniment plus glorieux à Dieu que celui qu'il a remporté dans la nature angélique.

Ceci nous explique les dispositions particulières par lesquelles le Tout-Puissant a voulu assurer ce triomphe, et nous donne la raison pour laquelle le Fils de Dieu a pris notre nature de préférence à celle des esprits plus parfaits. Comme un vaillant

(1) *Minuisti eum paulo minus ab angelis. Ps. VIII. 6.*

(2) *Erunt sicut angeli Dei in cœlo. Matt. XXI. 30.*

général , il s'est porté au plus fort de la mêlée ; il a voulu combattre au poste décisif , là où l'ennemi déployait toutes ses fureurs et se prévalait de tous ses avantages.

Mais tout en venant à notre secours et tout en mettant à notre disposition les plus puissants moyens de salut , il n'a voulu ôter à son infernal adversaire aucune de ses ressources ; il n'a changé aucune des conditions de notre destinée ; il n'a fait au contraire que mettre ces conditions plus en relief. Dans le plan primitif la vertu de la grâce eût éclaté dans la conservation d'une nature corruptible. Après le péché cette vertu éclatera bien mieux dans la régénération d'une nature corrompue. Notre épreuve deviendra plus difficile ; mais aussi deviendra-t-elle incomparablement plus glorieuse. L'iniquité abondera, mais la grâce surabondera (1) et la divine sagesse retirera de l'ignorance, de la faiblesse , des convoitises , tristes fruits du péché transformés en sources de mérite , une gloire que les purs esprits ne sauraient lui donner.

Voilà la destinée de l'homme telle qu'elle résulte du plan primitif de Dieu , du renversement de ce plan par le péché et de sa restauration par la divine miséricorde.

Voilà l'explication de toutes les contradictions apparentes que renferme notre nature.

(1) Rom. V. 20.

De là ce contraste, si étrange au premier coup d'œil, entre les frais immenses faits par la miséricorde divine pour sauver l'homme, et l'exiguïté des résultats. De là ces retards qu'éprouve la propagation de la vérité; de là ces éclipses qu'elle subit au sein même des contrées éclairées pendant des siècles de ses rayons; de là cette opposition lamentable entre la vie que mènent la plupart des chrétiens et la foi dont ils font profession; de là ces illusions et ces défaillances des Saints eux-mêmes.

Ce sont autant de preuves, non de l'insuffisance de la grâce divine, mais de l'immense, de l'irremédiable faiblesse de la nature humaine. Ce sont, par conséquent, comme les ombres qui, aux yeux d'une intelligence éclairée, font ressortir l'éclat des triomphes remportés par la grâce au sein d'une nature si misérable.

Ne nous laissons donc pas accabler par le poids de notre faiblesse; ne nous plaignons pas trop des infirmités sans nombre que nous découvrons chaque jour en nous, et de ce penchant si violent qui nous entraîne en bas, alors que nous voudrions nous élever vers le ciel. Ah! sans doute, il est dur d'être ainsi continuellement en lutte avec soi-même, de faire à chaque instant ce qu'on ne voudrait pas et de ne faire jamais tout ce qu'on voudrait! Mais songeons que l'humiliation qui résulte de ces continuelles défaites constitue une grande partie de notre mérite, et par conséquent une garantie très-

solide de notre triomphe définitif. Il fallait que la grâce de Dieu remportât ce genre de triomphe et que le Créateur reçût de sa créature ce genre de témoignage. Il fallait que dans le concert de la création, aux louanges des créatures fortes et parfaites se joignissent les louanges des créatures faibles et imparfaites. Quel droit avons-nous de nous plaindre que ce rôle nous ait été donné, dès que nous savons qu'il ne contribue pas moins que celui des Anges et des Séraphins eux-mêmes à l'harmonie générale, à la gloire de Dieu et à notre propre félicité ?

L'homme n'a-t-il pas, au contraire, un juste sujet de bénir Dieu en ce que sa faiblesse elle-même rend ses dangers bien moins grands que ceux de l'Ange, tandis que la couronne qui lui est proposée n'est pas inférieure à celle de ces purs esprits ?

Elevons nos yeux au ciel, nous y verrons dans la personne de Jésus-Christ, de Marie et peut-être encore de plusieurs autres saints, notre nature élevée incomparablement au-dessus de la nature angélique. Dans l'enfer, au contraire, nous avons tout lieu de croire que les tourments du plus méchant des damnés sont incomparablement moindres que ceux de Satan et de ses anges. Et d'ailleurs, ne savons-nous pas que c'est précisément notre immense faiblesse qui a motivé de la part de Dieu cette immense effusion de miséricorde, dont nous ne pourrions mesurer les résultats qu'au dernier jour ?

Acceptons donc avec joie la condition qui nous est faite. Tenons-nous fermes au poste qui nous est assigné, et songeons uniquement à combattre de notre mieux le bon combat. Prenons-nous tels que nous sommes. N'exigeons pas de nous ce que nous pourrions exiger si nous étions des anges. Mais prenons garde aussi d'aggraver par notre faute le poids déjà assez lourd de notre épreuve. Combien ce fardeau serait plus léger, si aux difficultés de notre nature ne se joignaient pas les difficultés incomparablement plus grandes qui naissent de nos résistances aux desseins de Dieu. Finissons-en avec ces résistances insensées. Comprendons la loi de l'épreuve et efforçons-nous de la réaliser. Dès lors le terrible problème du mal ne sera plus pour nous, comme pour l'incroyant, un problème insoluble, et nous serons en état d'en aborder hardiment les obscurités.

ARTICLE QUATRIÈME.

*Le mal autant que le bien doit servir
à glorifier Dieu.*

Personne n'ignore qu'il y a deux sortes de maux : le mal physique, qui consiste dans la douleur ou dans la privation, et le mal moral, qui consiste dans le péché, c'est-à-dire dans le désordre par lequel

une volonté libre préfère le plaisir au devoir et un bien passager au bien infini.

I

Que le mal physique puisse servir à la gloire de Dieu et au bonheur de l'homme, c'est ce que nous avons déjà montré : car ce mal n'est autre chose que la matière principale de notre épreuve.

Nous avons donc le droit de rapporter à ce mal, comme à leur cause principale, les glorieux résultats que nous avons vu naître de l'épreuve : le mérite en cette vie et le bonheur dans l'éternité. Le mal physique est une racine amère qui porte des fruits d'une incomparable douceur. C'est la fatigue passagère du combat, au prix de laquelle le soldat achète les enivremens de la victoire. L'homme lui est en grande partie redevable de l'insigne honneur d'être avec Dieu l'artisan de ses destinées et de coopérer avec lui à la plus grande des œuvres du Tout-Puissant, à l'œuvre de sa propre divinisation.

Le mal physique n'est donc un mal que dans un sens très-relatif. Si c'est un vrai mal pour la vigne d'être privée par la serpe du vigneron du feuillage luxuriant qui nuisait à sa fécondité ; si c'est un mal pour l'homme de négoce de se dépouiller d'une marchandise plus vile pour en acquérir une beaucoup plus précieuse ; disons que le mal physique est aussi un vrai mal pour la créature libre. Mais si ces maux acci-

dentels sont considérés par tous les hommes comme de vrais biens, même par rapport aux intérêts du temps, comment pourront-ils être considérés autrement si on les compare aux intérêts de l'éternité ?

Ces choses sont tellement évidentes qu'on ne conçoit pas qu'elles aient jamais pu être sérieusement niées. Qui ne voit que moins il y aura ici-bas de privations à endurer, moins il y aura d'épreuve ; et que moins il y aura d'épreuve, moins il y aura de mérite ; enfin que moins il y aura de mérite à acquérir dans le temps, moins il y aura de gloire à attendre dans l'éternité ?

Nous pourrions même ajouter que détruire les douleurs de cette vie, ce serait détruire ce qu'il y a de plus suave dans l'éternel bonheur que Dieu nous prépare. Car ce qui fait le charme principal du bonheur d'une créature libre, c'est qu'il ait été librement conquis et que par conséquent on ait eu quelque chose à sacrifier pour l'obtenir.

Enfin, l'utilité du mal physique ressort d'un autre ordre de considérations. Nous pouvons nous demander ce que deviendraient, si ce mal n'existait pas, ces grandes vertus que le genre humain a, de tout temps, placées si haut dans son estime, le courage, la force, la constance, l'héroïsme en un mot ; elles disparaîtraient, et en disparaissant, elles priveraient toutes les autres vertus de leur plus brillante auréole et l'humanité entière de sa plus grande gloire. D'où nous pouvons conclure que parmi tous

les dogmes de notre religion sainte, ce dogme de l'utilité de la douleur est un des plus évidemment conformes aux lumières de la raison, un des plus honorables pour notre nature dont il développe les plus nobles énergies, et un des plus glorieux pour notre liberté qu'il nous montre appelée à conquérir la possession même de Dieu. Comment comprendre après cela que ce dogme n'ait été jamais plus violemment attaqué que dans ce siècle qui se montre si jaloux des droits de la liberté, des prérogatives de la nature et des lumières de la raison.

II

Mais s'il est facile de démontrer l'utilité des maux physiques, il ne l'est pas autant de comprendre comment le mal moral lui-même peut contribuer à glorifier Dieu. C'est là en effet une de ces énigmes que la raison n'a jamais pu résoudre, tant que la foi n'est pas venue à son secours, et qui l'écrasent encore de tout leur poids dès qu'elle en cherche la solution en dehors des données de la révélation chrétienne. C'est la grande énigme du siècle. Un écrivain éminent n'a pas eu de peine à montrer qu'elle se retrouvait au fond de toutes les doctrines qui, sous le nom de libéralisme ou de socialisme, bouleversent de nos jours les sociétés (1).

(1) Voyez *l'Essai sur le catholicisme, le libéralisme et le socialisme*, par Donoso Cortès.

Mais, pour le chrétien, ce problème est depuis longtemps résolu. A côté de la solution fataliste et de la solution panthéistique, Dieu a voulu donner aussi la sienne : la solution divine. Nous n'avons pas besoin d'ajouter qu'elle est la seule qui satisfasse la raison. Quoique nous ne puissions pas encore la présenter dans son magnifique ensemble, dès maintenant, pourtant, nous pouvons comprendre : que le mal moral n'est pas l'œuvre de Dieu, mais le résultat de la révolte de l'homme ; — qu'en le rendant possible, Dieu n'a eu en vue que le bonheur de sa créature ; — qu'en le permettant, il lui a fourni l'occasion d'obtenir d'inappréciables avantages ; — qu'en le punissant enfin, il contraint celui qui a jusqu'au bout méprisé sa miséricorde à glorifier pendant l'éternité sa sainteté et sa justice.

Tels sont les chefs principaux de la doctrine par laquelle la théologie chrétienne résout l'énigme du mal. Nous n'aurons pas besoin de nous étendre beaucoup pour en saisir toute la portée et pour dissiper les ténèbres que cette énigme douloureuse fait peser sur nos esprits.

III

Et d'abord *que le mal moral ne soit pas l'œuvre de Dieu*, mais le fruit de la révolte de l'homme, c'est ce qui résulte de la notion même de ce mal. Car il n'y a de mal moral, de péché, que là où il y

a opposition entre une volonté créée et la loi morale, qui n'est autre que la volonté libre ou nécessaire du Créateur.

Dieu en effet, étant la sainteté même et le maître absolu de sa créature, tout ce qu'il veut est essentiellement juste, et il n'y a par conséquent de sainteté et de justice pour la créature que dans l'accomplissement de sa volonté. Quand donc Calvin supposait que Dieu prédestinait dès l'éternité certains hommes à faire le mal, comme il en prédestinait d'autres à faire le bien, il détruisait la notion même de bien et de mal ; il justifiait tous les crimes ; il faisait des plus grands criminels les égaux des plus grands saints, puisque les premiers comme les seconds accomplissent également, selon lui, les desseins de leur Créateur et la loi de leur création.

La raison repousse avec horreur ces blasphèmes. Elle proclame que Dieu a créé tous les hommes pour la sainteté et qu'il leur a donné, à tous, les moyens de l'atteindre. Ceux-là seuls font le mal qui abusent, pour l'offenser et pour se perdre, de la liberté qu'il leur a donnée pour le servir et pour se sauver.

Que les incroyants cessent donc d'opposer à la bonté de Dieu ces hommes qui, selon eux, font le mal uniquement par ignorance du bien. Si de pareils hommes existent, le mal pour eux n'est plus mal ; au moins n'est-ce plus un mal moral, suivant le sens vrai de ce mot. Car le vrai mal moral n'est que l'acte libre par lequel l'homme se détourne sciem-

ment de sa fin. Il suppose par conséquent la connaissance de cette fin et de l'obligation de la poursuivre. L'homme qui l'ignorerait absolument, alors même que, pour tout le reste, il serait en possession de sa raison, ne serait donc pas en réalité un agent moral, et dès lors il ne serait pas plus susceptible de mérite ou de démérite qu'un enfant ou un idiot.

Mais si le mal moral suppose toujours la possibilité de l'éviter, et si sa gravité est en raison du degré de lumière qui éclaire l'intelligence, comme du degré de force dont est douée sa volonté, de quel droit se ferait ou de son existence une arme pour attaquer la bonté de Dieu?

C'est, dirait-on peut-être, parce que cet abus de la liberté n'est possible qu'autant que Dieu l'a éternellement prévu et librement permis. Il ne tenait qu'à lui, s'il l'eut voulu, de rendre le mal impossible, pourquoi donc ne l'a-t-il pas empêché? — Pourquoi?

IV

Parce que la possibilité du mal est, dans l'ordre présent, la condition du mérite de l'homme.

En effet, le mérite de l'homme consiste, ainsi que nous l'avons montré, à préférer le service de Dieu à tous les avantages qu'il pourrait trouver à s'éloigner de lui. Mais, de deux choses l'une : ou il est possible à l'homme de s'attacher à ces avantages présents,

au mépris des droits et des promesses de Dieu, ou bien cela lui est impossible. S'il lui est impossible d'aimer les biens créés au mépris de Dieu, de préférer le plaisir au devoir, il n'y a donc pas de mérite à préférer le devoir au plaisir, Dieu a la créature. Quel mérite, en effet, peut-il y avoir à faire ce qu'il a été impossible de ne faire pas ? Donc, si l'on veut conserver le mérite, la gloire, la réalité même de ce choix, il faut que le choix opposé soit possible, et par conséquent que l'homme puisse s'attacher à la créature plus qu'au Créateur, au plaisir plus qu'au devoir : d'où il suit que la possibilité du mal est pour l'homme, dans son état présent, la condition de la possibilité du bien, et que prétendre obliger Dieu à empêcher le premier, c'est le contraindre à détruire le second, à se priver de la plus grande gloire qu'il puisse obtenir de sa créature raisonnable et à dépouiller celle-ci de son plus grand mérite.

V

Ajoutons que la *permission actuelle du mal est pour l'homme le principe d'inappréciables avantages* et la matière des plus admirables vertus.

Si les maux physiques sont pour ainsi dire le seul terrain favorable à la production des vertus que le monde lui-même estime davantage, combien d'autres vertus plus belles encore et plus admirées

du ciel trouveront dans le mal moral la condition de leur germination. Trouvera-t-on mauvais que le divin Agriculteur se serve de la pourriture elle-même pour lui faire produire les plus belles fleurs et les plus riches moissons? S'il y a du courage toujours, et quelquefois de l'héroïsme, à lutter contre la douleur, combien plus de courage, combien plus d'héroïsme ne faut-il pas pour endurer les persécutions de l'injustice, de la jalousie, de la haine, de l'ingratitude; pour boire goutte à goutte le venin de la calomnie; pour demeurer seul fidèle au Très-Haut, au milieu de la défection générale; pour voir, sans chanceler, le triomphe de l'impiété, et entendre sans murmurer ses dérisions cruelles! Où est-ce que la bonté se montre plus généreuse, la douceur plus céleste, la patience plus admirable, la charité plus divine, que lorsque ces vertus s'exercent, non plus seulement à l'égard de la misère physique, mais à l'égard de la dépravation morale, et lorsqu'elles redoublent leurs tendres prévenances à mesure qu'elles rencontrent une plus repoussante dureté? Enfin, combien de fois n'arrive-t-il pas que des fautes arrachées par la passion à la faiblesse de la volonté deviennent le principe d'admirables repentirs, de réparations éclatantes et de dévouements héroïques! Que de saints au ciel doivent aux fautes qu'ils ont malheureusement commises et généreusement réparées le haut degré de gloire dont ils jouissent!

Nous le demandons : tant d'avantages ne sont-ils pas pour la divine sagesse des motifs suffisants pour permettre le mal ?

IV

Cependant, nous ne saurions en disconvenir : ce mal que Dieu ne permettait qu'afin qu'il devînt pour son auteur le principe d'un plus grand bien, peut résister obstinément à sa miséricorde. Au lieu de faire place au repentir, il peut conduire à un irremédiable endurcissement. Comment Dieu tirera-t-il sa gloire d'une résistance aussi obstinée ? quel moyen prendra-t-il pour ramener à l'ordre cette volonté libre qui s'identifie en quelque sorte avec son désordre ? A cette dernière question il n'y a, hélas ! qu'une réponse :

Il abandonnera ceux qui l'abandonnent ; il permettra au désordre de porter son fruit, qui est le malheur éternel de ceux qui s'y livrent. Ils ont repoussé librement le bien souverain ; ils lui ont dit : éloignez-vous de nous ; — il sera fait comme ils ont voulu ; ils auront le mal souverain ; et par la douleur que ce mal leur fera éprouver, ils glorifieront éternellement celui qu'ils n'ont pas voulu glorifier par leur bonheur.

Ce sera la dernière ressource du Tout-Puissant ; mais cette ressource sera infaillible. Il serait en vérité trop étrange que la créature pût vaincre son

Créateur et que le néant déjouât les desseins de l'Infini. Le Seigneur en a juré par sa vie : tout genou doit enfin fléchir devant lui et toute langue doit le glorifier (1). Nous pouvons le glorifier de deux manières, par la récompense ou par le châtiement. A nous de choisir, et c'est pour faire ce choix que la liberté nous a été donnée.

Mais cette liberté ne saurait s'étendre jusqu'à frustrer entièrement notre Créateur de la gloire qu'il avait en vue en nous créant. *Dieu, dit le sage, a créé toutes choses pour sa gloire, et l'impie lui-même, au jour de son malheur* (2), sera contraint de servir d'instrument à l'accomplissement de ses desseins. S'il a pu refuser jusqu'à la fin de l'épreuve de glorifier librement la bonté divine, il ne pourra empêcher la divine justice de se glorifier en lui par le juste châtiement qu'elle infligera à ses fautes.

Dans le ciel il eût proclamé l'infinie amabilité de Dieu, par les délices même qu'il eût goûtés dans sa possession ; dans l'enfer il ne la proclamera pas moins hautement par les douleurs et le désespoir que lui causera son absence.

Ce sont là, en effet, deux témoignages également glorieux pour Dieu. Et de même que le soleil ne

(1) Rom. XIV. 11.

(2) Prov. XVI. 4. Voyez, sur ce passage, Corneille de la Pierre qui l'interprète comme nous.

se montre pas moins la source de la lumière lorsqu'en se retirant il laisse la terre plongée dans les ténèbres, que lorsqu'en reparaisant sur l'horizon il l'inonde de sa clarté, ainsi Dieu ne se fera pas moins reconnaître pour le bien souverain en rendant souverainement malheureux ceux qui, par leur faute, seront privés de lui, qu'en rendant souverainement heureux ceux qui auront mérité de le posséder.

C'est ainsi que pendant l'éternité le ciel et l'enfer n'auront qu'une voix pour confesser la bonté divine. Dans cet admirable concert que les siècles rediront aux siècles, le monde invisible et le monde visible, les damnés par leurs hurlements de désespoir et les élus par leurs chants d'allégresse, s'accorderont à dire et à répéter sans fin, que Dieu est souverainement saint, souverainement sage, souverainement juste, souverainement bon. Alors toutes les insultes que le Très-Haut reçoit ici-bas, et qui n'auront pas été réparées par le repentir, seront réparées par l'expiation forcée, imposée à leurs auteurs. Alors tous les mouvements, qui par l'abus d'une liberté déréglée, se font aujourd'hui en sens opposé de ses dessein, seront ramenés à leur fin sous l'irrésistible impulsion de sa justice. Le mal de la peine éternelle réparera, par son étendue sans limites, la gravité, en quelque sorte infinie, du mal de la faute.

On ne saurait disconvenir que cette doctrine dissipe la plupart des obscurités qui nous empêchaient de découvrir au milieu du chaos qui nous entoure, l'application de la grande loi d'après laquelle tout dans le monde doit tendre à glorifier Dieu. Cependant nous ne possédons pas encore toutes les données nécessaires à la complète solution du problème que nous nous sommes proposé. A l'aide des considérations qui précèdent, nous pouvons sans peine nous rendre compte des destinées individuelles des hommes ; mais nous ne pouvons encore porter aucun jugement sur les destinées collectives des peuples et de l'humanité ; or, c'est de la société et non des individus qu'il est question dans cet ouvrage.

Il faut donc pousser plus loin notre étude ; l'examen du dernier article de cette première loi nous permettra peut-être de répandre quelque clarté sur ce point encore obscur.

ARTICLE CINQUIÈME

Les peuples doivent glorifier Dieu dans leur existence collective et temporelle

Avant d'entrer dans le développement de cet article, nous tenons à avertir le lecteur que nous ne prétendons pas lui attribuer, au moins sous tous

ses aspects , une certitude aussi absolue qu'aux vérités précédemment établies.

Dans aucun décret de l'Eglise on ne trouvera, sous sa forme abstraite et universelle , la proposition que nous venons d'énoncer. Elle n'est donc pas article de foi. Mais on peut sans peine la déduire de mille passages des saintes Ecritures et les saints Pères, aussi bien que les auteurs ecclésiastiques les plus autorisés , semblent n'en pas faire l'objet d'un doute. C'est sur cette loi que saint Augustin , et après lui Bossuet , ont basé toute leur magnifique doctrine sur la philosophie chrétienne de l'histoire. Ils n'ont eu du reste, pour cela , qu'à généraliser les desseins de Dieu, tels que les prophètes nous les ont révélés, et à étendre à tous les peuples ce que l'Ecriture nous enseigne touchant le peuple d'Israël et les nations qui se sont trouvées en contact avec lui.

Partout ces différentes nations nous apparaissent comme des personnes morales que Dieu récompense ou qu'il punit à cause de leurs œuvres collectives , comme il récompense et punit les individus pour leurs œuvres individuelles.

Du reste les principes précédemment établis semblent conduire irrésistiblement à cette conclusion.

En effet, si l'on admet que tous les événements qui s'accomplissent dans le monde n'ont été ordonnés ou permis de Dieu qu'en vue de sa gloire, on

ne saurait nier que les plus éclatants et les plus importants de tous, ceux qui appartiennent, non à des agents isolés, mais à des sociétés entières ne doivent atteindre cette fin ; or, les diverses sociétés qui composent le genre humain n'ont qu'une existence temporelle ; c'est donc dans le temps que Dieu devra retirer sa gloire de la fidélité avec laquelle elles accompliront ses desseins aussi bien que des résistances qu'elles lui opposeront. La justesse de ce raisonnement et la vérité de cette loi vont ressortir évidemment des considérations suivantes.

I

Ce qu'il importe d'abord de bien comprendre, c'est la réalité du fait que nous énonçons quand nous disons que *les peuples ont une existence collective*.

Ce fait, il est vrai, est du domaine du sens commun et pourtant il faut une certaine réflexion pour en saisir la portée. Les esprits superficiels raisonnent le plus souvent comme si la société était, non une chose réelle, mais une pure fiction de l'esprit. Nous ne prétendons pas sans doute que la société soit quelque chose de distinct et d'indépendant des différents membres dont elle est composée ; mais ce que nous soutenons, et ce qui est vrai, c'est que, lorsque les hommes s'unissent pour accomplir en commun leurs destinées, il résulte de

cette union quelque chose de très-réel qui n'existerait pas s'ils étaient demeurés isolés, un être moral qui a ses destinées propres, son origine, son progrès, son déclin et sa mort ; un corps dont tous les membres, en dehors de leur mérite ou de leur démérite personnel, participent aux mérites ou aux démérites de la société entière.

Tout homme vivant en société possède donc une double existence et exerce une double action. Il a son existence individuelle et son action individuelle pour lesquelles il est seul responsable, seul digne de louange et de blâme. Il a de plus une part de l'existence collective de la nation à laquelle il appartient. Il tient à elle par ses idées, par ses affections, par ses mœurs, par ses intérêts, par tous les éléments de sa vie physique et morale. Aussi partage-t-il ses prospérités ou ses infortunes, ses gloires et ses ignominies. Nous n'obéissons pas à un vain préjugé, mais à l'instinct même de notre nature raisonnable lorsque nous sommes fiers des hauts faits de nos concitoyens, lorsque nous nous identifions avec les succès et les revers de ceux qui, il y a cent ans, habitaient le pays où nous avons pris naissance. Ce n'était pas un vain préjugé qui faisait couler, sur les ruines fumantes de Jérusalem, les pleurs de Jérémie, et ne lui laissait pour consolation que ses gémissements, quoique le vainqueur se montrât pour lui plein de bonté. Il oubliait ses intérêts individuels pour songer aux

intérêts collectifs de ce peuple qu'il regardait comme la chair de sa chair et qu'il voyait traîné en captivité. Il se regardait comme enseveli dans le tombeau où venait de s'anéantir la gloire d'Israël.

Sans doute cette existence collective des peuples se résume principalement dans ceux qui les gouvernent. Ce sont eux qui parlent et agissent au nom de la société entière ; et comme ils ont une influence prépondérante dans l'œuvre commune , ils ont aussi une plus grave responsabilité. Cependant il n'est pas de particulier qui n'ait aussi dans les destinées de son peuple sa part de responsabilité comme sa part d'influence. Dans les sociétés modernes surtout où l'opinion est si puissante , il ne saurait y avoir de gouvernement tellement absolu qu'il ne subisse constamment la pression des pensées et des sentiments des gouvernés. Les nations entières sont donc vraiment responsables de leurs actes collectifs. Ce sont elles qui font la guerre ou la paix , qui violent la justice ou mettent leurs armes au service du droit , qui défendent ou attaquent l'Eglise de Dieu.

II

Un second fait qu'il ne faut pas perdre de vue , si l'on veut comprendre les voies de la divine Providence , c'est que *l'existence collective des peuples*

est renfermée dans les limites du temps. Ce fait est encore plus manifeste que le premier. Il est évident que dans l'éternité il n'y aura, ni parmi les élus, ni parmi les damnés, aucune de ces délimitations qui divisent le genre humain en empires, en royaumes et en républiques. Ces distinctions, utiles au maintien de l'ordre sur la terre, n'ont qu'une destination terrestre et temporelle.

Du reste, l'expérience prouve assez que l'existence des peuples s'accomplit dans la sphère du temps. Nous les voyons en effet, les uns après les autres, traverser successivement des phases analogues à celles de l'existence individuelle; passer par les bégaiements de l'enfance, par la fougue de la jeunesse, arriver à la maturité de l'âge viril, et puis, après un temps plus ou moins long, tomber dans les défaillances de la vieillesse et disparaître enfin de la scène du monde.

III

Des deux faits que nous venons de constater ressort irrésistiblement cette conclusion que, comme les individus, *les peuples ont des devoirs collectifs.* Par cela même, en effet, qu'ils ont une action collective, ils sont tenus de conformer cette action aux règles éternelles de la justice et de coopérer à l'accomplissement des desseins que le Créateur a manifestés à sa créature.

Il n'est pas au monde d'action qui n'ait sa règle ; il n'est pas de puissance sans devoir. L'action divine elle-même, toute indépendante qu'elle est par nature de ce qui est distinct de Dieu, trouve dans l'essence même de cet être souverain une loi immuable dont elle ne saurait s'écarter. Sa puissance infinie est liée par le glorieux devoir de ne vouloir que le bien et de rapporter tout à lui-même. C'est ce terme commun aussi bien que leur commune existence qui lie ensemble en une société ineffable les trois personnes de la divine Trinité. — Comment donc se pourrait-il faire que les sociétés humaines, qui ne sont autre chose que des images créées de cette société divine, n'eussent aucune loi et ne fussent liées par aucun devoir ?

Ce n'est pas ici le lieu de dire en quoi ces devoirs consistent ; les deux lois providentielles que nous allons exposer nous permettront de les déterminer plus distinctement que nous ne pourrions en ce moment le faire ; mais déjà l'existence de ces devoirs est manifeste. Nous ne pouvons douter que la gloire de Dieu ne soit la fin des sociétés comme elle est la fin des existences individuelles (1). Et

(1) Le lecteur comprendra sans peine qu'en affirmant avec tous les philosophes chrétiens que la gloire de Dieu est la fin des sociétés, comme elle est la fin de toutes choses, nous ne prétendons pas nier que les sociétés aient une fin propre qui est la sécurité des membres qui les composent et la défense de leurs droits. Ces deux fins, loin de se contredire, sont en

comment Dieu ne serait-il pas la fin des sociétés alors qu'il en est évidemment le principe ? N'est-ce pas lui qui a mis dans le cœur des hommes le penchant irrésistible qui les porte à s'unir à leurs semblables ? N'est-ce pas lui qui a disposé les choses de telle sorte qu'ils ne puissent naître, se développer et se conserver qu'au sein de la société ? La société est donc vraiment le résultat de la volonté de Dieu, et par conséquent elle doit nécessairement tendre au but essentiel de la volonté de Dieu, qui n'est autre que sa gloire.

IV

Les peuples sont soumis à des épreuves collectives. Il n'en saurait être autrement, puisque l'épreuve est la condition propre, le grand devoir de la vie présente ? Les peuples veulent la gloire, et ce n'est pas sans raison ; car la gloire est pour un peuple la garantie de la paix et de tous les biens

parfaite harmonie. La lumière aussi a une fin propre qui est d'éclairer. Cesse-t-elle pour cela de tendre à glorifier Dieu ? Qui ne voit, au contraire, que cette fin propre n'est que l'application de la fin commune des choses à la nature propre de la lumière, de telle sorte qu'elle atteint la première en atteignant la seconde, et qu'elle glorifie Dieu en éclairant ? Ainsi, la société doit atteindre tout à la fois et sa fin propre et la fin universelle de toutes choses : glorifier Dieu en sauvegardant les droits de ses membres et sauvegarder les droits de ses membres en glorifiant Dieu.

moraux et matériels dont la paix est la source. Qu'ils cherchent donc la gloire, mais qu'ils n'oublient pas à quel prix la gloire doit être achetée ici-bas. Le prix de la gloire, c'est l'épreuve; car l'épreuve est tout à la fois la source de force où se retrempe les vertus publiques aussi bien que les vertus privées; l'antidote qui préserve le corps social de la corruption, fruit ordinaire de la prospérité; la pression salutaire qui élève le niveau moral des peuples et provoque d'héroïques dévouements. Enfin, l'épreuve fidèlement et généreusement endurée, est la plus grande gloire que les nations aussi bien que les individus puissent rendre à Dieu. Comment ne serait-elle pas pour Dieu le motif le plus irrésistible de glorifier les peuples? N'est-ce pas une règle immuable de l'éternelle justice que les créatures acquièrent d'autant plus de gloire qu'elles en rendent davantage à leur Créateur?

V

De tout ce que nous venons de dire, il résulte qu'il y a nécessairement pour les peuples *une sanction collective et temporelle* de leurs devoirs collectifs. Suivant que les peuples accompliront ou violeront ces devoirs, suivant qu'ils se tiendront fermes ou qu'ils succomberont dans l'épreuve, Dieu leur devra des récompenses ou des punitions.

Nous touchons ici au point le plus obscur de toute cette discussion ; les voies de la Providence sur les peuples, toujours mystérieuses, le sont surtout au point de vue de la sanction. Nous regrettons qu'aucun docteur chrétien n'ait, à notre connaissance du moins, traité à fond cette question intéressante. Nous aurions été heureux de marcher ici, comme dans le reste de notre ouvrage, appuyé sur des autorités plus imposantes que la nôtre. A défaut de cet appui, nous nous efforcerons d'avoir celui de la logique et de déduire, par un enchaînement irrésistible, cette conclusion des principes que nous venons d'établir.

En effet, s'il y a une loi qui régit l'action collective des peuples, cette loi doit avoir une sanction ; si les sociétés ont des devoirs à remplir, comme sociétés, indépendamment des devoirs individuels de chacun de leurs membres, elles doivent avoir aussi des récompenses ou des punitions à attendre, comme sociétés, indépendamment des récompenses ou des châtimens que Dieu réserve dans l'éternité à chacun des hommes qui auront accompli sa loi. Qu'il s'agisse des sociétés ou des individus, la sagesse de Dieu ne saurait lui permettre d'imposer des préceptes sans les munir d'une sanction qui pousse les hommes à les observer, et sa justice lui défend de laisser les bonnes actions sans récompense et les mauvaises sans châtiment. Mais ces récompenses, que la divine justice doit aux sociétés fidèles, ces

châtiments qu'elle réserve aux sociétés infidèles, ce n'est pas durant l'éternité qu'elle doit les leur distribuer, puisque les sociétés n'existent pas, comme sociétés, hors des limites du temps. On ne saurait donc nier que cette rétribution ne doive se faire dans le cours des siècles.

Il y a donc manifestement une double économie de la divine Providence : l'une qui regarde les individus et qui a pour théâtre l'éternité tout entière ; l'autre qui regarde les sociétés et qui s'accomplit dans le temps. Il y a un double jugement de la divine justice : l'un qui se fera pour chaque homme à la fin de son épreuve, c'est-à-dire à sa mort, et dans lequel il sera rendu à chacun selon ses œuvres ; l'autre qui se fait pour chaque nation à la fin de chacune des périodes de l'histoire.

Ces périodes en effet, ne sont autre chose que le temps durant lequel les tendances diverses des sociétés se développent complètement, atteignent leur terme et s'arrêtent pour faire place à des tendances nouvelles. Or, il est évident que, si Dieu ne peut attendre pour récompenser les bonnes tendances d'une société, que cette société ait été dépouillée de son existence collective, il ne peut attendre non plus que ces bonnes tendances aient fait place à des tendances mauvaises. Si donc il y a, comme nous l'avons montré, une Providence temporelle à l'égard des peuples, cette Providence doit surtout exercer ses jugements à la fin de toutes les grandes époques

historiques, et c'est par là précisément que l'historien philosophe divisera, comme en autant d'actes différents, ce grand drame de l'histoire de l'humanité.

Avouons-le pourtant : quelque manifeste que soit cette loi, son application peut souffrir plus d'une difficulté. Rien n'est en effet plus complexe que les problèmes qui tiennent à l'économie de la divine Providence à l'égard des peuples.

Que la justice, suivant l'oracle de l'Écriture, élève les nations et que l'iniquité fasse le malheur des peuples (1), c'est chose manifeste ; mais ce qui ne l'est pas également, c'est le genre et la mesure des fléaux par lesquels il peut plaire à la justice divine de châtier chaque genre de prévarications publiques ; c'est encore la balance exacte à établir entre les vertus et les iniquités sociales.

D'ailleurs, pour porter un jugement sur les destinées des peuples, il ne faut pas tenir compte seulement de leur vocation propre, mais considérer encore leur mission par rapport aux autres peuples qui composent la grande société des nations. A une société coupable, qui par elle-même ne mériterait autre chose que des châtiments, Dieu peut donner la force et la grandeur, en vue d'une œuvre que cette société est appelée à accomplir. Ainsi l'ouvrier aiguise son instrument, non en vue de l'in-

1 Prov. XIV, 34.

strument lui-même, mais en vue de l'ouvrage qu'il veut exécuter et de l'avantage qu'il en espère.

Cependant ces différentes considérations, tout en nous rendant très-circonspects dans les pronostics que nous pourrions former pour l'avenir, ne sauraient nous empêcher complètement de mesurer à la lumière des principes éternels les résultats des faits qui s'accomplissent sous nos yeux. La miséricorde de Dieu a des ressources infinies; mais sa justice a aussi des droits inviolables. Certaines vertus humaines, ou même l'accomplissement de certains préceptes divins peuvent valoir aux peuples certaines récompenses temporelles; mais enfin, si, de leur côté, l'iniquité prévaut définitivement sur la justice, il est impossible que, du côté de Dieu, les châtimens ne prévalent pas aussi sur les récompenses. Si les missions confiées par la Providence aux divers peuples peuvent être des motifs pour retarder l'exécution des vengeances qu'elles ont pu mériter, elles ne sauraient l'éloigner à jamais. Quand cet instrument rebelle aura accompli l'œuvre extérieure pour laquelle Dieu lui avait donné la puissance, le divin ouvrier le brisera et sa vengeance sera d'autant plus éclatante quelle aura été plus retardée.

Il ne saurait donc y voir aucune opposition entre les destinées propres des peuples et leurs destinées relatives. Les desseins de Dieu sont pleins d'unité et d'harmonie; ce qui doit faire un peuple juste, c'est

précisément ce qui doit le rendre fort, et c'est en accomplissant sa vocation propre qu'il obtiendra des succès solides dans l'exécution de sa mission à l'égard des autres peuples. Que s'il se refuse à l'accomplissement de ses devoirs, la Providence disposera les événements de manière que les moyens qu'elle lui donnera pour l'achèvement de sa mission servent à châtier son infidélité, et qu'il trouve dans ses succès mêmes le principe de sa chute.

Mais s'il en est ainsi, il n'est rien moins qu'impossible de prévoir avec une vraie probabilité l'avenir des peuples et de l'humanité tout entière. L'étude des voies de Dieu dans le passé, la considération des tendances sociales dans le présent, pourront quelquefois servir de base à des conclusions non moins satisfaisantes pour l'esprit que celles dont les sciences humaines se contentent bien souvent. Ces conclusions, nous serons peut-être en état de les tirer lorsque nous aurons démontré les deux lois qui nous restent à établir.

CHAPITRE SECOND

SECONDE LOI DE LA PROVIDENCE

C'EST PAR JÉSUS-CHRIST QUE DIEU VEUT ÊTRE GLORIFIÉ
DANS LE MONDE

Cette loi n'est autre chose que l'application à l'histoire du dogme fondamental de la religion chrétienne, dogme que saint Paul a exprimé avec une parfaite précision quand il a dit : comme il n'y a qu'un Dieu, il n'y a qu'un seul médiateur entre Dieu et les hommes, Jésus-Christ, vrai homme aussi bien que vrai Dieu (1).

Ce titre de *médiateur* donné au Verbe fait chair résume admirablement tous les desseins de Dieu sur l'humanité ; il nous fait comprendre que c'est par lui que Dieu veut se communiquer à l'homme, et que c'est également par lui que l'homme doit se remplir de la plénitude de Dieu (2). Si la religion est un commerce d'amour entre Dieu et sa créature, Jésus-Christ est, dans l'ordre présent, le seul entremetteur de ce divin commerce ; et, chose admirable ! il n'en est pas seulement l'entremetteur, il en est encore l'objet ; car c'est lui que Dieu nous donne ;

(1) I. Timoth. 2, 5.

(2) Eph. III, 19.

c'est par lui que Dieu se donne à nous et nous donne toutes choses, et c'est lui aussi que nous offrons à Dieu et par qui nous payons surabondamment toutes nos dettes. Son action à un double mouvement ; elle va sans cesse de Dieu à nous, et de nous à Dieu. D'un côté, il abaisse Dieu jusqu'à notre portée ; de l'autre, il nous met en état de nous élever jusqu'à Dieu. Tandis que ses enseignements nous manifestent la vérité divine, sa lumière intérieure nous rend capables de la saisir. Tandis que son divin visage reflète à nos regards affaiblis les traits de la divine beauté, l'instinct de son Esprit pousse nos cœurs, tout charnels qu'ils sont, à lui devenir semblables. En un mot, comme en lui Dieu est devenu homme, en lui aussi les hommes doivent être divinisés.

Tous les desseins de Dieu, tous les dogmes et tous les préceptes de la religion, tous les devoirs et toutes les espérances de l'homme, toutes les destinées de la société et toutes les lois de l'histoire sont renfermées dans ce mot. Pour le comprendre, il nous suffira d'appliquer à l'Homme-Dieu les divers articles de la loi qui oblige les créatures en général et l'homme en particulier à glorifier leur Créateur. Nous n'aurons pas de peine à nous convaincre que le Fils de Dieu devenu Fils de l'Homme, hérite sous ces divers rapports de tous les droits de son Père céleste.

ARTICLE PREMIER

*La gloire du Verbe incarné est, dans l'ordre présent
la fin de toute la création*

I

Le principe fondamental de toute la législation providentielle, nous l'avons vu, c'est que toutes les créatures ont essentiellement pour fin de glorifier Dieu, en reproduisant à un degré fini ses perfections infinies. Beauté souveraine, il ne peut donner aux œuvres de ses mains d'autre modèle que lui-même. Amour infini, il ne peut créer les volontés raisonnables que pour être heureuses dans la possession de son infinie bonté. Premier principe de toutes choses, il en doit être nécessairement la fin dernière. Or, ce droit inaliénable du Créateur, ce droit que le Verbe de Dieu partage essentiellement avec son Père, en tant qu'il ne fait avec lui qu'un seul Dieu, il est impossible qu'il n'en hérite pas à un titre nouveau lorsque, prenant une nature créée, il devient le chef et le modèle de toutes les créatures. Comme Dieu, il était déjà leur fin dernière ; mais comme Dieu incarné, il devient leur fin plus prochaine, plus facile à atteindre, et par conséquent plus difficile à répudier.

Donc dans l'ordre présent les créatures auront toutes pour fin de glorifier Jésus-Christ; et leur bonheur comme leur perfection auront nécessairement pour mesure le degré de leur ressemblance avec Jésus-Christ, et de leur union avec son divin Cœur.

Ce qui est évidemment vrai de toutes les créatures en général l'est encore plus évidemment de celle dont le Verbe incarné s'est rapproché davantage, de l'homme. Comment douter, en effet, que le Dieu-Homme ne soit d'une manière toute particulière la fin de l'homme? Si c'est par lui que la perfection divine s'est le plus complètement manifestée, n'est-ce pas en l'imitant que nous serons assurés d'imiter Dieu plus parfaitement, et par conséquent d'atteindre la fin propre de notre nature, qui consiste dans la glorification de Dieu par l'imitation de sa perfection infinie?

Non, depuis que le Verbe de Dieu a pris notre nature, il ne saurait plus y avoir pour nous de vraie perfection que dans l'imitation du divin modèle. Jésus-Christ, par cela même qu'il est l'Homme-Dieu, est aussi l'homme parfait, l'homme type, l'homme par excellence. Dieu le Père, en le donnant au monde, nous a dit, dans un sens bien différent de celui dans lequel Pilate prononçait ces paroles, *ecce homo*, voilà l'homme. Voilà l'idéal que j'ai conçu dès l'éternité et que je vous appelle tous à réaliser, chacun dans la mesure de vos forces.

C'est le devoir essentiel de toute œuvre de réaliser l'idéal de son ouvrier. Si c'est une œuvre inerte et passive, c'est l'ouvrier lui-même qui se chargera de cette réalisation. Il ne laissera donc pas son ébauchoir ou son pinceau ; il ne cessera de tailler, de polir, de corriger ; il ne se donnera à lui-même et il ne donnera à son ouvrage aucun repos jusqu'à ce qu'il ait pu se rendre le témoignage que le marbre ou la toile reproduisent les formes, l'expression, le mouvement et la vie de l'image qu'il contemple en lui-même.

Mais l'homme est une œuvre active ; c'est un tableau qui doit se peindre lui-même et perfectionner chaque jour en lui la ressemblance de celui qui est tout à la fois son modèle et son auteur. Comment le pourrait-il, si ce divin modèle demeure renfermé dans son invisible essence et voilé de sa majesté comme d'un éblouissant manteau ? Comment notre œil de chair pourra-t-il pénétrer dans l'inaccessible lumière de l'intelligence infinie pour y saisir l'idée éternelle d'après laquelle nous avons été créés ?

Dieu a vu notre impuissance et pourtant il n'a pu se résigner à nous laisser dans l'état d'imperfection dans lequel nous plaçait notre nature.

Que fera-t-il alors ? il réalisera lui-même son idéal, il incarnera son Verbe ; il revêtira d'une nature en tout semblable à la nôtre le Fils qui est tout à la fois l'image parfaitement ressemblante de

sa beauté incréée et le type souverain de toute beauté créée. Par la première création il nous avait faits à son image et à sa ressemblance ; par cette création nouvelle, c'est lui-même qui va se faire à notre ressemblance (1) et qui renfermera l'incompréhensibilité de sa forme divine sous les étroites dimensions de notre forme humaine (2).

Après cela, il a bien le droit sans doute de nous imposer, avec une insistance nouvelle, le grand devoir qui nous était déjà imposé par notre création, de l'imiter en toutes choses, d'être parfaits comme il est parfait, et de le glorifier par la reproduction visible de ses divins attributs. Ce devoir n'a plus rien que de facile depuis que la perfection divine s'est rendue visible à nos yeux de chair, depuis que nos mains ont pu la toucher et que nos oreilles ont pu entendre le Verbe de vie s'exprimant dans notre langage (3).

C'est donc en nous rapprochant de ce divin médiateur que nous devons désormais nous rapprocher de Dieu, c'est en l'imitant que nous nous rendrons semblables à Dieu ; c'est en le glorifiant que nous glorifierons Dieu. Sa gloire est donc conjointement avec la gloire de Dieu son Père la fin de tous les hommes.

(1) *Faciamus hominem ad imaginem et similitudinem nostram. Gen. I. 6. In similitudinem hominum factus. Phil. II. 7.*

(2) *Philipp. II. 6.*

(3) *I. Joan. I. 1.*

II

Mais ce n'est pas seulement en tant qu'il nous manifeste la perfection divine que Jésus-Christ se révèle à nous comme notre fin, c'est encore en tant qu'il renferme en lui le complément de notre nature. En lui et en lui seul les immenses vides de cette nature, si riche et si pauvre tout à la fois, se trouvent remplis. En lui seul nous trouvons l'accord de ces étranges contradictions qui font de l'homme une incompréhensible énigme. En dehors de Jésus-Christ, l'esprit de l'homme est en opposition nécessaire avec ses sens, l'activité de l'intelligence diminue la force de la volonté, l'intérêt et le devoir sont irréconciliablement divisés, les passions conspirent naturellement contre la vertu, le bonheur de la vie présente semble incompatible avec le bonheur de la vie future, l'avantage de l'individu ne peut se concilier avec celui de la société. Les vertus elles-mêmes luttent contre les vertus. La grandeur d'âme ne peut s'allier avec l'humilité, la force exclut la douceur, la sensibilité d'un cœur aimant ternit bientôt l'éclat de sa pureté, la hardiesse de l'intelligence ne s'achète qu'aux dépens de la simplicité de la foi. Pour tout dire en un mot, en dehors de Jésus christ, la nature humaine ne peut trouver cette harmonieuse unité qui devrait faire tout à la fois sa perfection et son bonheur. A sa

place nous ne voyons plus que division, déchirement, lutte, faiblesse, inquiétude, désespoir.

En Jésus-Christ, au contraire, et dans tous ceux qui le prennent sérieusement pour modèle, toutes les luttes s'apaisent, toutes les contradictions cessent, toutes les oppositions se réconcilient. Contemplez le visage de ce divin Sauveur et abaissez ensuite vos regards sur les Saints qui, comme autant de vivants miroirs, ont reflété ses traits bénis; voyez si dans la sérénité de ces fronts, dans l'éclat de ces yeux, dans la douceur de ces lèvres, tous les sentiments qui font la grandeur de l'âme humaine, ne se révèlent pas à vous dans leur plein épanouissement. Une influence divine a passé par là, et elle a fait des hommes complets en réunissant ensemble les choses que la nature semblait condamner à un irréconciliable antagonisme (1).

Les sens spiritualisés sont devenus les dociles instruments de la raison; les passions, ramenées à leurs véritables objets, aident la vertu à atteindre les vraies richesses, la vraie grandeur, les vraies jouissances; elles cessent d'être les principes de tous les crimes pour devenir des sources de mérite et de sainteté. L'intelligence, trouvant dans la vérité souveraine le bien souverain, favorise par son développement le développement de la volonté; l'assurance de posséder éternellement cet objet unique

(1) Act. XVII. 27.

de toutes les aspirations de l'âme et d'en jouir en proportion des sacrifices faits pour lui dans le temps, unit indissolublement l'intérêt au devoir et ne permet plus de séparer le bonheur de la vie présente de celui de la vie future, l'avantage de l'individu de l'avantage de la société.

Le Cœur de Jésus-Christ est donc la solution vivante de toutes les énigmes qui, sans lui, eussent été insolubles; il est l'unité divine du cœur humain qui, hors de lui, se divise en lambeaux. Il est encore le lit nuptial dans lequel viennent se rapprocher dans un chaste embrassement toutes ces vertus que séparait un funeste divorce. En lui et par lui l'humilité, en détournant l'homme de chercher la grandeur dans le néant, la lui fait trouver en Dieu et s'allie avec les plus hautes aspirations. En lui la force, tranquillement appuyée sur Dieu et n'ayant plus besoin de violents efforts pour se soutenir, s'unit à la plus charmante douceur. En lui le cœur le plus affectueux trouve pour sa sensibilité un savoureux aliment qui le dispense de courir après de honteuses voluptés; et il devient d'autant plus capable d'aimer tout ce qui est aimable qu'il acquiert plus d'empire sur ses appétits brutaux. En lui enfin l'amour ardent de la vérité rend l'intelligence d'autant plus hardie et plus confiante dans sa poursuite, qu'elle est plus humble et plus docile à l'accepter, quand d'elle-même elle se livre par le canal de la foi.

Voilà l'homme tel que l'a fait Jésus-Christ. Le voilà dans son unité, dans sa perfection, dans sa paix sereine et inaltérable. Avant Jésus-Christ l'homme était un édifice en ruines dont les pierres, magnifiquement taillées, mais violemment séparées les unes des autres, semblaient ne pouvoir plus se rejoindre; le plan même de cet édifice s'était perdu et les architectes qui avaient essayé de le reconstruire n'avaient réussi qu'à le mutiler. Jésus-Christ est venu, et il nous a montré en lui-même l'édifice divin reconstruit avec une splendeur qu'il n'avait jamais eue, et désormais il ne tient qu'à nous de retrouver en lui cette unité que nous cherchions vainement hors de lui.

III

Jésus-Christ, en effet, n'est pas seulement la perfection de l'humanité en général, il est encore la perfection de chaque homme en particulier.

Nous venons tous au monde étrangement incomplets; la nature se contente de nous ébaucher pour laisser à notre libre activité le mérite de notre perfectionnement. Il y a donc dans le naturel de chaque homme des saillies et des lacunes, des qualités et des défauts. Développer les qualités et corriger les défauts, régulariser les saillies et combler les lacunes, telle est l'œuvre de la vie présente. Mais, pour accomplir cette œuvre, nous avons be-

soin d'une règle. Si un type ne nous est donné, nous serons en grand danger de prendre pour vertu ce qui est défaut, et d'exagérer jusqu'à la monstruosité des saillies qui eussent dû être atténuées. Cherchez-le où vous voudrez ce type accessible à tous les esprits et à tous les courages, plus grand que les plus grands et à la portée des plus petits, ce type qui révèle à tous toute perfection et qui, en la révélant, la rende aimable : vous ne le trouverez pas en dehors de Jésus-Christ. Mais en Jésus-Christ vous le trouverez, et si vous êtes sincère, vous ne demanderez pas d'autre preuve de la divinité de cet adorable Sauveur. Oui, voilà votre type ; voulez-vous savoir ce qui vous manque et ce que vous avez de trop ? mesurez-vous sur Jésus-Christ. Voulez-vous retrouver l'unité de votre être, maintenant divisé en mille pièces ? comparez-en chaque partie avec la partie correspondante de l'être de Jésus-Christ, et vous trouverez la place de chaque faculté, la direction à imprimer à chaque mouvement. Vous retrouverez l'ordre, et avec l'ordre la perfection, la paix, le vrai bonheur.

IV

Concluons de tout ce que nous venons de dire que Jésus-Christ est pour l'homme le principe d'un progrès vraiment indéfini.

Il est évident que la première condition pour

progresser sérieusement est de faire cesser les luttes intestines qui nous arrêtent, nous affaiblissent et nous dégradent. Mais du moment que la paix aura été établie au dedans de nous-mêmes, du moment que nos puissances seront intimement unies dans la poursuite de notre vraie perfection, qu'est-ce donc qui pourra arrêter notre progrès? Quelle est la puissance sur la terre ou dans l'enfer qui pourra y mettre des bornes? Le terme de ce progrès n'est-il pas l'infini lui-même? N'est-ce pas la vérité infinie à connaître et le bien infini à aimer, à imiter, à reproduire? Or, tant que nous serons sur cette terre, où Dieu ne nous a mis que pour croître sans cesse, ne pourrons-nous pas trouver toujours dans cette inépuisable mine de nouvelles richesses à conquérir? Si notre destinée est vraiment de devenir semblables à Jésus-Christ par l'intelligence, par la volonté, par toutes les puissances de notre âme, par les sens même de notre corps, par nos relations avec nos semblables et avec la nature; et si, pour accomplir cette destinée, nous avons la grâce toute-puissante de Jésus-Christ, quel est le progrès intellectuel, moral, social, artistique, industriel même et matériel que l'accomplissement fidèle de cette glorieuse destinée ne rende facile?

En dehors de Jésus-Christ, au contraire, qui ne voit que ces différents progrès nous seront d'autant plus difficiles qu'ils sont plus importants et plus conformes à la divine dignité de notre nature? Le

progrès moral sera plus difficile que le progrès scientifique, le progrès scientifique que le progrès artistique, le progrès artistique que le progrès industriel. Et non-seulement les éléments du progrès humain iront en décroissant, en proportion même de leur élévation en dignité, mais ils se contrarieront et se détruiront mutuellement. Le progrès matériel, le moins noble de tous, entraînera infailliblement la décadence morale ; l'homme perdra du côté de l'esprit tout ce qu'il gagnera sur la nature physique, et les ennemis de Jésus-Christ seront eux-mêmes contraints de déplorer cette dégradation dont leur hostilité contre l'Homme-Dieu est la cause principale.

Dès que nous quittons ce divin médiateur, toutes les conditions du progrès nous échappent ; nous ne sommes plus d'accord ni sur le but où nous devons tendre, ni sur le chemin que nous devons suivre. Nous perdons à construire des théories du progrès le temps de la vie qui devrait être employé à le réaliser. Nous disputons sur ces spéculations vaines au lieu de nous entr'aider dans une action féconde, et nous nous éloignons d'autant plus du vrai progrès que nous avons plus continuellement son nom sur les lèvres. Insensés que nous sommes ! nous nous obstinons à chercher dans la région des chimères ce que Dieu nous a depuis dix-huit siècles envoyé du ciel.

Il faut bien l'avouer : au milieu de tous les objets

de dégoût que nous présente la pauvre humanité, il n'en est pas de plus capable de soulever les répugnances d'une âme droite et généreuse que l'impudente folie de ces hommes qui font la guerre à Jésus-Christ au nom de la nature humaine et au nom du progrès ! Quoi ! défendre les droits du progrès humain contre celui qui a dit aux hommes : Soyez parfaits comme votre père céleste est parfait ! contre celui qui nous a promis de nous rendre maîtres de nous-mêmes , du monde et de la nature, et qui a, certes, glorieusement accompli sa promesse dans la personne de tous ceux qui ont bien voulu la prendre au sérieux ! contre cet Homme-Dieu qui, en s'élançant vers l'éternelle gloire, par le chemin de la plus héroïque vertu, nous a invités à marcher tous à sa suite, et nous a assuré qu'après que nous aurions vaincu à son exemple, il nous ferait asseoir sur son trône ! défendre la dignité de la nature humaine contre cet Homme-Dieu en qui elle a été vraiment et éternellement divinisée !

Et que lui offrent-ils donc à cette nature ceux qui s'en font ainsi les protecteurs, que lui offrent-ils en dédommagement de ces destinées divines qu'ils lui arrachent ? que lui offrent-ils en échange de cette unité bienheureuse qu'elle avait retrouvée en Jésus-Christ ? Ah ! nous le savons : il ne nous est pas difficile, en vérité, de mesurer les conquêtes de ces puissants génies et de peser ce qu'ils ont ajouté à l'ignoble héritage de rêveries, de doutes, de contra-

dictions , d'ignominies que leur a légué le paganisme. Avec quelques progrès industriels qui ne sont en aucune manière le fruit de leurs théories , et que leurs théories ne peuvent que rendre funestes, c'est le paganisme tout pur , le paganisme avec ses systèmes contradictoires à l'usage des philosophes, et son grossier matérialisme à l'usage des masses, voilà le terme que nous proposent tous nos modernes prôneurs de progrès ! C'est en nous faisant reculer de dix-neuf siècles qu'ils prétendent nous faire progresser ; c'est en nous faisant descendre des splendeurs de la certitude dans les ténèbres du doute, et des sereines régions de l'esprit dans la boue des intérêts matériels qu'ils se proposent de nous affranchir de la servitude de la foi ?

Et voilà déjà près de cent ans que la société les écoute et qu'elle leur sacrifie tout ce qui, pendant dix-huit siècles, avait fait sa force, son union, son bonheur ! Non , répétons-le , il n'est pas sur cette terre de spectacle plus dégoûtant que ce spectacle. Le vice lui-même, dans ses plus brutales fureurs, n'est pas plus révoltant que ce parti pris d'arracher à l'humanité toutes ses gloires et d'arrêter l'effusion des divines bontés qui, sans ces criminelles résistances, auraient depuis longtemps inondé la terre.

ARTICLE SECOND

*La divinisation de l'homme dans l'ordre présent
doit s'opérer par Jésus-Christ*

I

Nous venons d'étudier un des aspects principaux de la médiation de Jésus-Christ. Nous l'avons vu héritant, par l'union de sa nature humaine avec la personne du Verbe, du titre de fin dernière qui est l'attribut essentiel de Dieu.

Il faut maintenant pousser plus loin l'étude de nos rapports avec ce divin médiateur. Nous avons dû lui appliquer le principe fondamental de la première loi providentielle qui oblige toutes les créatures, mais surtout les êtres doués de raison, à glorifier Dieu en imitant sa perfection infinie. Pouvons-nous également lui appliquer le second article de cette même loi d'après lequel la glorification de Dieu, dans l'ordre présent, doit résulter de la divinisation de l'homme?

Oui, sans doute, nous le pouvons; car Jésus-Christ ne possède pas seulement la perfection de notre nature, il possède encore la plénitude de la divinité; et il ne la possède que pour nous la communiquer. Dieu, en se faisant homme, n'a pas pré-

tendu seulement faire des hommes complets ; il a eu surtout en vue de faire des hommes divins. Il est vraiment pour l'humanité le type de toute perfection, le terme de tout vrai progrès ; mais il est plus que cela ; il nous élève à une perfection infiniment supérieure aux forces et aux exigences de notre condition native. S'il est l'exemplaire et le moteur souverain du monde de la matière et du monde des esprits , il est surtout le principe et la fin de l'ordre surnaturel. Par l'acte même par lequel il prend notre nature misérable, il lui communique sa vie divine ; il n'est pas seulement l'homme modèle, mais encore le chef de l'humanité divinisée.

En effet, le Verbe de Dieu, en s'incarnant, n'a pas eu dessein de borner la communication de sa divinité à un seul corps et à une seule âme. Ses conseils d'amour avaient une portée plus étendue. Ils embrassaient le monde entier. C'était la nature humaine tout entière , et avec elle la nature angélique qu'il désirait unir avec la nature divine.

De même que l'homme composé d'un esprit et d'un corps est le lien vivant de la création spirituelle et de la création matérielle, ainsi le Verbe incarné, composé ineffable d'un corps, d'une âme et d'une personne divine , sera désormais non-seulement le lien et le nœud vivant des deux mondes créés et du monde incréé, mais encore le chef et le cœur d'où la vie divine se répandra sur tous les ordres de créatures raisonnables.

Il est vrai qu'il n'y aura qu'une seule nature individuelle qui, par son union avec le Fils de Dieu, perdra sa personnalité créée, pour acquérir une personnalité divine, et qui par conséquent pourra être appelée Dieu. Mais toutes les autres natures appartenant à la race d'Adam seront appelées à s'unir à cette nature privilégiée, et à recevoir par cette union une communication très-réelle de sa vie divine. Il n'y aura qu'un seul Homme-Dieu, mais tous les hommes qui voudront accepter l'influence de l'Homme-Dieu pourront devenir des hommes divins, faire en lui des actes divins et arriver par lui à la félicité divine. Il n'y aura qu'un seul fils d'Adam qui pourra se glorifier d'être le fils unique et naturel du Père céleste; mais tous ceux qui voudront recevoir ce fils unique deviendront par là-même les fils adoptifs de son Père (1), et acquerront des droits rigoureux à partager son céleste héritage (2).

II

Pour mieux comprendre ce rapport si intime qui unit Jésus-Christ à la création raisonnable et qui en fait le chef des Anges et des hommes, il faut considérer que la nature humaine de ce divin Sauveur

(1) Joan., I, 12.

(2) Rom. VIII, 17.

est unie à la divinité par un double lien. Elle est d'abord unie par l'union hypostatique à la personne du Verbe qui lui communique sa subsistance; mais elle est encore unie à la personne du Saint-Esprit par cette union dont nous avons décrit plus haut la nature et les effets, et qui se trouve réalisée en lui à un degré dont aucune créature, soit angélique, soit humaine, n'a jamais approché (1).

En vertu de la première de ces unions, Jésus-Christ homme est vraiment Dieu, et les actions de son humanité sont par conséquent les actions d'un Dieu. Ces actions appartiennent en propre au Verbe de Dieu, et reçoivent de lui une valeur infinie. Mais en vertu de l'union de l'âme sainte du Sauveur avec le divin Esprit, par la grâce sanctifiante, les actions de cette sainte âme sont divines à un nouveau titre. Comment douter, en effet, que le Saint-Esprit ne déploie en Jésus-Christ, dans toute son étendue, la vertu qui lui appartient de sanctifier et de diviniser les facultés créées auxquelles il s'unit? Si, comme le feu, il a le pouvoir de pénétrer de sa chaleur et de son éclat le métal même le plus gros-

(1) Il est à peine nécessaire de répéter ici ce que nous avons déjà dit dans la note de la page 42, que nous n'entendons attribuer au Saint-Esprit dans l'union, dont la grâce sanctifiante est le lien, d'autre part que celle qui lui est attribuée par les saintes Ecritures et tous les Docteurs catholiques.

sier, de quelle éblouissante splendeur, de quelle ardeur brûlante, ne remplira-t-il pas cette intelligence et cette volonté auxquelles le Verbe de Dieu a donné déjà, en s'unissant à elles, une dignité infinie? Aussi, écoutez l'Évangéliste saint Jean nous décrivant, dans son sublime langage, les prérogatives du Verbe fait chair : *Nous avons vu sa gloire*, dit-il ; et quelle gloire? *Celle qui lui appartient en propre comme au Fils unique du Père, la plénitude de la grâce et de la vérité* (1). Avant lui saint Jean-Baptiste avait, non-seulement énoncé, mais démontré par le plus évident de tous les raisonnements, cette connexion nécessaire entre les deux unions dont nous venons de parler. *Dieu*, disait-il à ses disciples, *ne met pas de mesure au don qu'il fait de son Esprit à celui qu'il a envoyé. Car le Père aime son Fils, et il lui communique tous ses biens* (2). C'est comme s'il nous disait : Dieu le Père, en unissant la personne de son Fils avec une nature humaine, ne peut s'empêcher de donner à cette nature privilégiée tout ce qui lui appartient, et par conséquent son Esprit qui est le premier de ses dons.

De même donc que nous ne saurions révoquer en doute la réalité de l'union personnelle du Verbe de Dieu avec la nature humaine de Jésus-Christ, nous ne pouvons hésiter à reconnaître la réalité de cette

(1) Jo. I. 14. — (2) Jo. III. 33.

autre union, non plus personnelle, mais substantielle, que la grâce sanctifiante établit entre l'âme sainte du Sauveur et le divin Esprit.

Or, de ces deux unions, il en est une que Jésus-Christ possède en propre et qu'il ne communique à personne, c'est la première, celle par laquelle il est Dieu; la seconde, cette union avec le Saint-Esprit, qui suffirait, nous l'avons vu, pour faire de ses œuvres des œuvres divines, non-seulement il consent à nous la communiquer, mais il nous fait un devoir rigoureux d'en recevoir la communication, et son incarnation n'a pas d'autre but.

En lui donc l'Esprit-Saint a été répandu sans mesure (1), mais de lui il doit se répandre sur tous les hommes, comme le sang se répand du cœur dans tous les membres, comme les esprits vitaux se répandent du cerveau jusqu'aux extrémités du corps (2). En qualité de Fils unique du Père, il possède la plénitude de la grâce (3); mais nous, comme fils adoptifs, nous devons recevoir de sa plénitude (4). Lui seul connaît Dieu par sa lumière propre; mais par lui, nous sommes appelés à la connaître comme lui (5). Lui seul a le droit d'appeler Dieu du nom de Père, mais nous, en recevant son Esprit, nous apprenons à l'appeler du même nom et nous acquérons le droit d'être écoutés aussi bien que lui (6).

(1) Joan. III. 34. — (2) Galat. IV. 6. — (3) Joan. I. 11. —

(4) Ib. 16. — (5) Jo. I. 18 — (6) Rom. VIII. 16. 26.

III

Jésus-Christ est donc dans un sens très-réel le chef de l'humanité et de toute la création spirituelle, puisque c'est de lui seul que la vie divine se répand sur les Anges et sur les hommes aussi réellement que la vie animale se répand de la tête dans toutes les parties de notre corps. C'est de lui et de lui seul que procèdent tous les actes surnaturels qui s'accomplissent au ciel et sur la terre. Nous ne pouvons acquérir le moindre mérite, faire la moindre action, concevoir la moindre pensée, prononcer la moindre parole, dans l'ordre surnaturel, si ces différents mouvements ne sont imprimés à notre cœur par son Cœur divin. Ce Cœur adorable est pour l'humanité entière, dans l'ordre de la grâce, ce qu'est le soleil, dans l'ordre physique, pour la terre et les autres planètes qui gravitent autour de lui. Le soleil n'est par lui-même ni lumière ni chaleur; mais il est le foyer où la lumière et la chaleur sont concentrées dans leur plénitude et d'où elles se répandent avec une inépuisable fécondité. Ainsi le Cœur de Jésus n'est pas la grâce, mais il est le foyer et l'inépuisable source de la grâce. La lumière et la chaleur existaient avant le soleil; mais dès que le soleil a été créé, elles se sont renfermées en lui, comme les eaux se sont renfermées dans le lit immense de l'Océan; et dès lors

elles n'ont point fécondé d'autres terres sinon celles que le soleil visite de ses rayons. De même aussi la grâce a existé dans le monde avant Jésus-Christ ; mais depuis que Jésus-Christ est né, il en est devenu le canal unique, et il n'y a eu d'âmes fécondes en fruits de salut que les âmes soumises à sa divine influence. Avant même que de naître il était la fin et la cause méritoire de l'ordre surnaturel ; depuis sa venue il en est de plus le chef et le souverain modérateur.

C'est donc vraiment par lui et par lui seul que nous pouvons accomplir nos glorieuses destinées. En lui seul nous pouvons nous diviniser par le mérite sur la terre, comme en lui seul nous pourrons être divinisés au ciel par la suprême félicité ; et toute la gloire que Dieu retire de cette double divinisation de ses créatures raisonnables, il la partage avec la sainte humanité de Jésus-Christ.

Ce second aspect de la mission du divin médiateur éclaire et complète merveilleusement le premier. Nous comprenons bien mieux comment Jésus-Christ est avec Dieu son Père la fin de l'humanité, lorsque nous le considérons comme le chef d'où la vie divine se répand dans ce grand corps. Cette vie divine qu'il nous communique n'étant pas seulement une ressemblance éloignée de Dieu, mais une participation réelle de sa nature, fait resplendir incomparablement mieux la gloire du Père

dont elle émane et du Fils par qui elle nous est communiquée, qu'une perfection naturelle, élevée même à son plus haut degré.

D'un autre côté, notre nature trouve dans son union avec ce divin Chef la satisfaction surabondante de tous ses besoins et l'infinie réalisation de ses rêves les plus audacieux. L'homme a naturellement faim de l'infini, et que n'a-t-il pas fait pour apaiser cette faim ! Toute son existence depuis le commencement n'a été, suivant l'expression de saint Paul, qu'une série d'efforts pour atteindre et palper cet infini qui lui échappait toujours par sa spiritualité, quoique toujours présent par son immensité (1). Aussi l'homme ne pouvait-il satisfaire cette inspiration sublime que par les absurdités de l'idolâtrie ou les rêves du panthéisme. Par l'idolâtrie il s'efforçait d'humaniser Dieu, mais il n'y réussissait qu'en le dépouillant de sa divinité. Par le panthéisme au contraire, il croyait pouvoir diviniser l'homme, mais il n'y arrivait qu'en anéantisant son humanité. Des deux côtés, ses efforts pour unir l'infini et le fini étaient également stériles et ne servaient qu'à constater tout à la fois la hauteur de sa vocation et la profondeur de sa chute. Mais ces irrésistibles tendances vers l'infini qui, hors de Jésus-Christ, n'avaient abouti qu'à l'absurdité et au crime, Jésus-Christ les

(1) Act. XVII, 27.

montre réalisées dans sa personne à l'égard de notre commune nature et met chacun des hommes en état de les réaliser en lui-même. En Jésus-Christ Dieu, substantiellement uni à notre nature par l'Incarnation, se donne tout entier à chacun des hommes par sa grâce et s'offre à les béatifier tous avec lui par la gloire.

C'est dans la gloire en effet que le Verbe incarné accomplit pleinement sa fonction de chef de l'humanité régénérée, et sa mission à cet égard ne sera consommée que lorsque tous les éléments destinés à faire partie de ce corps, après avoir traversé les épreuves du temps, se seront réunis à leur chef dans la patrie. Alors du chef aux membres la vie circulera sans obstacle et sans autre mesure que celle du degré de leur union avec lui. Alors il leur communiquera la lumière du Verbe qu'il possède en propre, et par elle il les rendra capables de voir comme lui l'essence divine. Alors aussi il leur communiquera l'Esprit de Dieu qui lui appartient également en tant qu'il le produit conjointement avec son Père. Par cet esprit il les rendra capables d'aimer Dieu comme lui, et par conséquent de goûter comme lui le bonheur de Dieu. C'est bien alors que Dieu sera tout en tous, puisque dans cette société des élus il n'y aura qu'un seul objet, l'essence de Dieu, une seule lumière, le Verbe de Dieu, un seul esprit, l'esprit de Dieu, un seul corps, le corps d'un Dieu.

IV

Mais en attendant cette bienheureuse et ineffable *communion* de l'éternité , notre divin Chef a établi sur la terre tout un appareil de moyens destinés à resserrer de plus en plus les liens qui l'unissent à ses membres. Ces merveilleux procédés de divinisation par lesquels Jésus-Christ se communique à chaque homme comme il s'est communiqué par l'Incarnation à l'humanité entière , ce sont les *Sacrements*. Entre l'Incarnation et les Sacrements , il y a corrélation parfaite. De même que par la première la divinité s'unit à une nature corporelle pour se rendre sensible aux hommes et devenir entr'eux le lien d'une société visible ; ainsi , par les Sacrements, la grâce invisible et surnaturelle s'unit à un signe matériel et peut, de la sorte, être visiblement transmise d'un membre à l'autre de la société humaine. Déjà , dans l'ordre naturel , le monde des corps a pour mission évidente de symboliser et d'aider les opérations des esprits ; la lumière corporelle est tout à la fois l'image et l'auxiliaire de la lumière naturelle. Les Sacrements transportent dans l'ordre surnaturel cette admirable analogie ; ils sont tout à la fois signe et cause ; ils expriment les merveilleux effets de la grâce sur les âmes et ils aident à leur production. L'eau du baptême est l'image et l'instrument de la

purification des âmes ; l'huile sainte répandue sur le front du jeune chrétien , sur les mains du futur prêtre et sur les membres du fidèle mourant, est la marque et le véhicule de la force dont leur âme est revêtue pour combattre les combats de Dieu. Ainsi le chrétien enté par le baptême sur le tronc divin, est-il de plus en plus rempli de sa sève.

Mais le grand procédé de divinisation , le sacrement par excellence, l'extension parfaite de l'Incarnation à chaque homme , c'est la sainte Eucharistie. Par elle le divin Chef ne se contente pas de répandre son influence dans ses membres , il *communie* avec eux, c'est-à-dire qu'il s'unit à eux tout entier et les unit tout entiers à lui. Il fait avec incomparablement plus de perfection ce que le chef primitif de l'humanité, Adam, aurait dû faire pour ses descendants. La chair d'Adam , demeurée sainte, aurait dû être le canal de la grâce , de sorte qu'il nous eût communiqué la vie surnaturelle par le même acte par lequel il nous eût communiqué sa vie naturelle. Jésus-Christ, le chef de l'humanité restaurée, fait cela et bien plus que cela. Lui aussi il fait de sa chair divine le véhicule de l'esprit. Mais au lieu que la chair d'Adam n'aurait été pour ses descendants que la cause occasionnelle de la grâce, la chair adorable de Jésus-Christ en est la cause efficace. Au lieu qu'Adam ne possédait la grâce qu'avec mesure, Jésus-Christ la possède dans

toute sa plénitude et peut la conférer à chacun suivant l'étendue de ses besoins. Enfin, au lieu qu'Adam ne nous eût donné sa vie qu'une fois, Jésus-Christ nous donne la sienne aussi souvent qu'il nous plaît de la lui demander.

Que d'harmonie dans ce mystère ! Que de lumières jaillissent de ses adorables obscurités ! Ah ! si quelqu'un nous accusait encore de prendre trop à la lettre ce que les Ecritures et la tradition nous enseignent sur la divinisation de l'homme, nous n'aurions besoin, pour réfuter cette accusation, que de montrer la divine Eucharistie. On ne niera pas que là, du moins, la divinité ne se donne à nous bien réellement et bien substantiellement. Mais si le but de l'ordre surnaturel n'était pas la divinisation bien réelle de l'homme, si cet ordre ne tendait qu'à la production d'une qualité purement créée, concevrait-on que, pour atteindre un pareil but, Dieu eût pris pour moyen le don chaque jour renouvelé de son Fils ? Ne serait-ce pas mettre en doute sa sagesse que de le supposer capable de prodiguer ainsi l'or pur de sa divinité pour atteindre un résultat d'un prix infiniment inférieur ?

Prenez au contraire au sérieux ce partage de sa nature, que Dieu nous a présentée comme la fin de l'ordre surnaturel ; dès lors cet ordre vous apparaîtra dans sa ravissante harmonie. Vous comprendrez l'Incarnation par laquelle la divinité s'est communiquée pleinement à une nature issue d'A-

dam, pour se répandre par elle dans l'humanité tout entière. Vous comprendrez les Sacrements, canaux visibles par lesquels la grâce invisible est conférée à des êtres composés eux-mêmes d'un corps visible et d'un invisible esprit. Vous comprendrez surtout l'Eucharistie, qui porte dans chaque homme la grâce qui a été apportée par l'Incarnation à l'humanité entière ; l'Eucharistie, nourriture divine, destinée à restaurer sans cesse une nature que sa faiblesse native fait sans cesse défaillir et à renouveler par la vertu d'une chair vivifiante les forces d'une âme que son union avec un corps corrompu ferait infailliblement devenir chair. Dans cette communion par laquelle Jésus-Christ, sans se diviser, se donne tout entier à tous ceux qui le reçoivent et les unit ainsi tous ensemble dans l'unité de son être pour n'en faire qu'un même corps, comme son Esprit, présent en tous, ne fait de tous qu'un même esprit, vous contemplerez, avec ravissement, l'image et le commencement de la bienheureuse communion de l'éternité (1).

(1) Voir à l'appendice (n° I) l'un des nombreux passages des écrits de saint Cyrille d'Alexandrie dans lesquels est exposée cette admirable doctrine de la divinisation de l'homme. Ses paroles confirmeront et éclairciront les explications données soit dans le présent article, soit dans l'article correspondant du premier chapitre.

ARTICLE TROISIÈME

La gloire de Dieu, de Jésus-Christ et de l'homme lui-même doit résulter dans l'ordre présent de l'imitation des souffrances de l'Homme-Dieu.

Si le divin Médiateur hérite de tous les droits de Dieu son Père à notre égard, il faut que sa gloire, comme celle de Dieu son Père, résulte de nos épreuves et que le troisième article de la première loi providentielle se reproduise dans la loi qui nous oblige à lui rendre tout ce que nous devons à Dieu.

Ici sa mission va nous apparaître sous un jour tout différent. Nous l'avons vue dans sa grandeur ; nous allons la voir dans ses abaissements. Et, chose merveilleuse ! du sein même de ces abaissements nous allons voir rejaillir une gloire plus touchante que toutes les splendeurs de sa puissance. Oui, le côté le plus consolant de l'œuvre du divin Sauveur, c'est qu'il ait voulu prendre sur lui tout ce que nos épreuves avaient de plus amer et de plus humiliant. Après s'être fait notre chef et notre vie, il a voulu devenir notre guide et notre voie. Il ne lui a pas suffi de nous fournir dans sa grâce le moyen de nous diviniser ; il a voulu de plus nous montrer par son exemple la manière de mettre en œuvre ce moyen. C'était peu de nous assimiler à lui en nous

communiquant sa plénitude, s'il ne s'assimilait à nous en se revêtant de notre indigence. Son amour exigeait cette assimilation complète. Le Cœur de Jésus n'a jamais su résister aux exigences de l'amour.

En effet où trouverons-nous la loi de l'épreuve réalisée plus complètement que dans la personne de Jésus-Christ? Sa vie tout entière depuis Bethléem jusqu'au Golgotha, qu'a-t-elle été sinon une épreuve non interrompue, couronnée par l'épreuve suprême de la plus cruelle mort? Tous les avantages, toutes les gloires, toutes les joies qui lui étaient dues par droit de naissance, il y a librement renoncé, par amour pour nous, afin de nous apprendre à sacrifier, par amour pour Dieu, les avantages, les gloires, les joies terrestres qui tendraient à nous éloigner de lui. Toutes les privations, toutes les faiblesses, toutes les douleurs, il les a librement subies, afin de nous apprendre, non-seulement à ne pas les craindre, mais à les embrasser, à les aimer, à les convoiter.

Admirez en effet le moyen qu'a inventé son amour pour que nos épreuves cessassent de nous effrayer et nous parussent aimables.

N'est-il pas vrai que tout ce qu'il a pris en lui-même est devenu divin et a acquis le pouvoir de diviniser? Son humanité tout entière, et chacune de ses parties, son âme, sa chair, ne sont-elles pas divines par leur union avec la divinité, et ne divinisent-elles pas tout ce qu'elles touchent? Si

donc il prend nos épreuves, elles deviendront divines aussi et elles aussi acquerront la vertu de nous diviniser.

Il les prendra donc; il en fera ses inséparables compagnes; il s'en revêtira comme d'un manteau; elles seront son pain de chaque jour; il en savourera toute l'amertume; et le Prophète pourra résumer en deux mots son existence tout entière quand il l'appellera l'homme de douleur, savant dans l'art de souffrir (1).

Aussi désormais dans le langage de l'humanité régénérée l'épreuve changera de nom; on l'appellera *la croix*, nom divin qui la rend transparente et qui, à travers ses plus désolantes obscurités, nous contraint à voir un Dieu la subissant avec nous, s'en servant comme d'un lien pour nous unir à lui, et lui préparant dans le ciel d'éternelles récompenses.

La croix, voilà le mot qui exprimera désormais tous les desseins de Dieu sur l'homme voyageur en cette terre d'exil, le mot qui renfermera le secret de ses destinées éternelles. Dans la croix de Jésus-Christ, l'âme affamée de bonheur trouvera, avec la libre acceptation de tous les maux, le principe de tous les biens.

Dans la croix sont renfermés tous les dépouillements; et pourtant! il arrivera que les serviteurs de la croix seront les plus riches de tous les hom-

(1) Is. LIII. 3.

mes et qu'en les détachant de tout, elle ne les laissera manquer de rien.

La croix renferme toutes les douleurs; et pourtant à l'ombre de la croix naîtra une génération d'hommes héroïques qui seront en même temps les plus joyeux de tous les hommes (1) et qui goûteront d'autant plus délicieusement les vrais plaisirs du cœur qu'ils abhorreront davantage les viles jouissances de la chair.

La croix renferme toutes les ignominies et elle condamne ses sectateurs à être la risée du monde; et pourtant il se trouvera que ces hommes méprisés du monde durant leur vie, seront après leur mort l'objet d'un culte tel que jamais l'humanité n'en décerna un semblable à ses héros et à ses demi-dieux.

Telle est la gloire que Jésus-Christ a attachée à nos épreuves; mais cette gloire remonte tout entière vers son auteur. Si les Saints triomphent par la croix de Jésus-Christ, c'est à Jésus-Christ bien plus encore qu'aux Saints que revient l'honneur de ce triomphe. Que l'on conteste si l'on veut les miracles que cet Homme-Dieu opéra durant sa vie mortelle; que l'on ferme les yeux à la lumière la plus éblouissante de l'histoire; que l'on nie que, par les paroles de sa bouche et le contact de ses mains, il ait rendu la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds, le mouvement

(1) Act. Apost. V. 41.

aux paralytiques, la vie aux morts ; ce qu'on ne saurait nier, c'est que chaque jour, par la vertu de sa croix et par le contact de son amour, il n'opère un miracle non moins étonnant, en faisant aimer tout ce que la nature abhorre le plus, en faisant trouver dans le complet dépouillement le plein contentement du cœur ; en broyant les âmes dans le mortier de l'épreuve, pour leur rendre leur intégrité ; en les consumant dans le creuset de l'affliction pour leur faire retrouver la fraîcheur que le souffle meurtrier du plaisir avait desséchée ; en formant par l'abnégation et l'anéantissement la seule race d'hommes complets qui ait jamais paru sur la terre.

Jadis une secte philosophique avait essayé de rendre l'homme insensible à la souffrance, et elle n'avait réussi qu'à le faire orgueilleux et menteur. Celui qui, en proie aux tortures de la goutte, s'écriait : O douleur, tu ne me forceras pas à reconnaître que tu es un mal ; celui-là ne rendait pas sa douleur moins poignante, parce qu'il refusait de l'appeler de ce nom ; tout ce qu'il gagnait à sa philosophie, c'était de se mettre en contradiction avec le sens commun. Jésus-Christ agit tout autrement envers la douleur ; il lui laisse son nom ; il ne nous empêche pas de la reconnaître comme un mal ; mais il fait de ce mal le prix des plus grands biens, la condition de notre ressemblance avec lui, le lien qui unit notre cœur à son Cœur, la grande voie de la

gloire, le procédé souverain de divinisation. Dès lors, la douleur nous devient, non pas indifférente, — elle ne peut pas l'être; — mais aimable et souverainement désirable. — Et le monde verra, non pas une secte de philosophes, mais une société entière d'hommes de toute condition et de tout âge, adorant la souffrance symbolisée par la croix, et l'embrassant avec tendresse, à l'exemple de l'un des disciples du Sauveur; des hommes vraiment amoureux de la croix, quittant tout pour s'unir à elle, et montés sur elle comme sur un char de victoire, chantant l'hymne du triomphe jusqu'au moment où ils rendent au Dieu crucifié leur dernier soupir.

ARTICLE QUATRIÈME

Les péchés des hommes servent à glorifier Jésus-Christ

La gloire de Dieu ne ressort pas seulement de l'épreuve et du mal physique; elle ressort encore du mal moral, du péché; ainsi en est-il de la gloire de Jésus-Christ : nouvelle application de la loi par laquelle Dieu s'est associé Jésus-Christ dans tous ses droits vis-à-vis des créatures.

Il n'est peut-être pas d'aspect sous lequel la mission du divin Médiateur fasse éclater davantage la sagesse, la bonté, la justice, la sainteté, en un mot

tous les attributs de Dieu. Aussi le nom de Sauveur, qui exprime précisément ce côté de sa mission, est-il devenu son nom propre. En effet, le médiateur entre le coupable et son juge doit surtout s'appliquer à faire oublier le crime qui expose le premier aux vengeances du second. Que notre médiateur eût eu une grande mission à remplir alors même que nous n'eussions pas péché, cela n'est pas douteux ; mais après notre péché, toute sa mission se résume dans l'expiation et la réparation de cette faute. Tous ses efforts seront donc dirigés vers ce but ; ne doutons pas qu'il ne déploie dans sa poursuite tout ce qu'il a de puissance et d'habileté. C'est son chef-d'œuvre ; il faut à tout prix qu'il soit digne de sa main.

Le mal, nous l'avons vu, peut servir à la gloire de Dieu de deux manières : soit par le libre repentir du pécheur à qui il est pardonné, soit par les châtimens du criminel qui a refusé de recevoir son pardon. Dans le premier cas, c'est la miséricorde de Dieu qui triomphe du péché ; dans le second cas, c'est sa justice ; ces deux genres de triomphe sont également glorieux au Tout-Puissant.

Voilà ce que la raison comprend sans peine ; mais ce qu'elle n'aurait jamais su deviner par elle-même, ce que les intelligences les plus parfaites n'eussent jamais soupçonné, c'est le moyen de faire triompher ensemble, dans la réparation d'une même faute, la miséricorde et la justice ; d'infliger à cette faute une

punition incomparablement plus sévère que ne le seraient les éternels tourments du coupable et en même temps de la pardonner avec une bonté incomparablement plus généreuse que si elle eut été oubliée aussitôt que commise ; d'établir entre l'expiation et l'offense cet équilibre parfait que l'immuable justice poursuit vainement à travers les siècles sans fin de l'éternité malheureuse ; et de faire pourtant qu'en descendant au niveau d'un mal infini, le châtement valût au coupable une dignité et un bonheur infini.

N'est-il pas vrai que, proposé avant l'Incarnation au plus grand génie et à l'intelligence angélique la plus éclairée, ce problème n'eût pu être considéré autrement que comme une absurdité manifeste et une absolue impossibilité. Cette impossibilité pourtant est devenue un fait, et chaque fois que nous prononçons le nom de Jésus nous faisons un acte de foi dans la réalisation de cette absurdité apparente. Ce merveilleux dessein est même devenu pour nous chose si simple qu'il a cessé de nous frapper. Le plus grand de tous les miracles ne nous apparaît plus que comme le plus naturel de tous les événements : peut-être en le considérant de plus près apprendrons-nous à l'admirer davantage.

I

Que la justice divine soit surabondamment satisfaite par la mort du Fils de Dieu, quoi de plus manifeste ? En quoi avait consisté le désordre du péché ? En ce que l'homme, être de néant, avait osé se révolter contre son Créateur et lui nier à la face de la création son titre inaliénable de fin dernière. Il lui devait obéissance ; cette obéissance avait été refusée. — A la louange avait été substitué l'outrage, à l'amour, l'indifférence ; au bien infini avait été préféré un plaisir passager. Il est évident que, la gravité de l'outrage se mesurant à la dignité de la personne outragée, tandis que le prix de la réparation se proportionne à la valeur de celui qui répare, l'homme, qui n'est rien, après avoir outragé son Dieu, ne pourra jamais dignement réparer cet outrage. Il semble donc que la divine justice doit renoncer à obtenir une satisfaction complète ; car, pour la lui donner, il faudrait réunir deux qualités qui s'excluent : la passibilité qui permet de souffrir et l'infinité qui donnât à cette souffrance un prix suffisant.

Voyez pourtant : ces extrêmes inconciliables, le Verbe incarné les rassemble dans l'unité de sa personne. Comme homme, il peut souffrir ; comme Dieu, il donne aux moindres souffrances de son humanité un prix infini. Le péché se trouve donc

de la sorte surabondamment réparé. La majesté de la loi avait été violée par la libre désobéissance d'un homme pétri de boue ; mais avec quel éclat n'est-elle pas vengée par la libre obéissance d'un Homme-Dieu ! Si la bonté infinie de Dieu avait été outragée quand une satisfaction passagère, mise en balance avec elle, lui avait été préférée, combien glorieusement n'est-elle pas dédommée quand, pouvant sans lui déplaire jouir de tous les biens de la terre et du ciel, Jésus-Christ, pour lui plaire davantage, affronte toutes les douleurs ! Que sont tous les tourments des damnés dans l'enfer comparés à l'expiation qu'un Dieu mourant sur une croix offre à la justice de son Père ! Où est-ce que Dieu montre mieux sa haine essentielle contre le péché que lorsqu'il en poursuit si impitoyablement, non pas le désordre, mais la responsabilité seule, dans la personne du Saint des Saints ?

II

Mais, en même temps, Dieu montre avec un éclat sans pareil son immense amour pour les pécheurs, et sa miséricorde triomphe conjointement avec sa justice. En expiant les crimes de ses frères, le Verbe incarné les invite à les expier avec lui. Si cette invitation est acceptée, qu'arrivera-t-il ? Le voici. Les satisfactions de l'Homme-Dieu étant infiniment surabondantes, ont avec la vertu d'effacer les plus

grands crimes, celle de mériter les plus grandes grâces. Le pécheur le plus criminel pourra donc, au moyen d'une légère souffrance, unie par l'amour avec les souffrances de son Sauveur, mériter, avec le pardon de ses iniquités, les grâces qui feront de lui un saint. Une pécheresse comme Madeleine pourra devenir en un instant la sœur des Anges; et ses péchés qui naguère étaient des charbons d'enfer amassés sur sa tête, vont devenir le sujet de sa reconnaissance et l'aliment de son amour.

Il y a plus encore : ces péchés vont être pour le miséricordieux Sauveur qui les pardonne des titres de gloire, et le pécheur pourra justement se flatter d'avoir ajouté au diadème du Fils de Dieu autant de rayons qu'il avait commis d'outrages contre son Père. Les outrages sont effacés; mais la gloire qui résulte de leur expiation resplendira au front de Jésus-Christ pendant toute l'éternité.

Ecoutez le Sauveur lui-même : les pharisiens lui reprochaient la bonté avec laquelle il recherchait les hommes les plus décriés et s'asseyait à leur table. « Ceux qui se portent bien, leur répondit-il, n'ont que faire du médecin; il n'est utile qu'aux malades. Je ne suis pas venu appeler les justes, mais les pécheurs. » C'était leur dire que toute sa mission sur la terre se bornait à détruire le péché; mais c'était dire en même temps que toute sa gloire devait résulter de la gravité des fautes réparées par sa grâce. N'est-il pas vrai que la réputation du médecin croît

en raison du nombre et de l'intensité des maladies qu'il guérit? Jésus-Christ se montrera donc d'autant plus Sauveur, il méritera d'autant mieux son nom de Jésus qu'il aura guéri des plaies plus profondes. Autant de péchés expiés, autant de degrés de gloire. Il est vrai que le pécheur ne peut se faire un mérite de cette gloire, puisqu'il n'y a contribué que par son iniquité. Tout le mérite en revient manifestement au Sauveur; mais le pécheur pourra bien y trouver le sujet d'une immense consolation et d'une éternelle reconnaissance.

Que de choses encore à dire sur ce grand sujet ! Combien il serait facile, en l'envisageant à un autre point de vue, de montrer, dans ce qu'il offre même de plus mystérieux, dans cette reversibilité qui fait porter à l'innocent la responsabilité des crimes de ses frères, la consécration divine de l'une des lois les plus profondes de l'ordre social ! Combien glorieuse, si nous pouvions fixer sur elle nos regards, nous apparaîtrait la victoire remportée par le chef de l'armée des élus, entrant nu et désarmé dans la lice, sur le prince des ténèbres, armé de tous les avantages conquis par quarante siècles de triomphe ! Mais laissons ces points de vue accessoires et revenons à l'ensemble de cette grande œuvre : Niera-t-on que par Jésus-Christ Dieu ait tiré du mal moral une gloire incomparable ? Douterait-on que cette gloire ne rejaille tout entière sur son ouvrier ? Ne devons-nous pas dire plutôt

que l'honneur de la Rédemption revient d'abord au Verbe incarné qui en a été l'exécuteur, et n'arrive que par lui à Dieu le Père, qui en est la fin dernière comme il en a été le premier principe?

III

C'est à lui encore que revient cette gloire non moins éclatante, mais, hélas! d'un bien lugubre éclat, que rendent à Dieu les criminels habitants de la cité des pleurs.

Comme Jésus-Christ était mort pour tous, tous ont été à quelque moment de leur vie mis en demeure par la divine miséricorde de prendre possession de l'héritage céleste qu'il leur avait acquis par son sang. A Dieu seul de connaître les secrets sentiers par lesquels il a essayé de ramener tant d'âmes en apparence irrévocablement égarées par le seul effet de leur naissance. Il ne nous appartient à nous que de croire fermement que, sauf les enfants morts sans baptême et les adultes qui n'ont jamais acquis le plein usage de leur liberté, pas un damné n'a franchi le seuil de l'abîme qu'après avoir bien délibérément refusé le salut qui lui était offert et foulé aux pieds le sang de son Rédempteur. Mais s'il en est ainsi, n'est-ce pas à ce Rédempteur si miséricordieux dont ils ont repoussé les invitations et méprisé les grâces, que s'adressera pendant l'éternité la terrible amende honorable de leur dé-

sespoir ? Quand ils comprendront ce qu'ils sont par leur faute et ce qu'ils auraient pu être par sa bonté ; le fruit qu'aurait porté son sang, s'ils lui eussent permis de féconder leur âme, et la terrible compensation qu'ils sont contraints de fournir pour l'avoir méprisé, comment pourront-ils ne pas confesser qu'il était vraiment leur unique Sauveur, l'unique fondement sur lequel ils auraient dû bâtir, la pierre angulaire sur laquelle il n'aurait tenu qu'à eux de s'appuyer et contre laquelle ils se sont brisés quand ils ont essayé de la détruire ?

Il est donc vrai que le mal comme le bien tourne nécessairement à la gloire du Verbe incarné. Dieu le Père contraint ses ennemis à venir malgré eux, l'un après l'autre, se courber devant son trône et lui servir de marche-pied, et leurs résistances même servent à exalter sa gloire. Si elles sont réparées par un sincère repentir elles font éclater sa miséricorde ; et cette divine miséricorde se manifeste avec d'autant plus de splendeur qu'elle triomphe de résistances plus opiniâtres et qu'elle guérit des maladies plus invétérées. Mais si le rebelle s'obstine et meurt dans son péché, alors c'est Dieu le Père qui prend en main la cause de son Fils outragé et qui force le coupable à expier par des supplices éternels ce sang infiniment précieux qu'il a foulé aux pieds.

Nous ne saurions donc douter que tous les hommes qui sont au monde, comme toutes les créatures qui sont dans l'univers ne soient des instru-

ments que la Providence emploie pour sa grande fin qui est la gloire de Jésus-Christ. Il ne se fait pas un mouvement au ciel , sur la terre ni dans les enfers qui n'avance cette grande œuvre ; les uns y travaillent comme de fidèles serviteurs accomplissent les œuvres de leur maître , ou plutôt , comme des enfants dévoués s'occupent des intérêts de leur père. D'autres y sont employés comme des esclaves qui, sans autre récompense que le fouet , font tout le contraire de ce qu'ils voudraient faire. A nous de choisir entre ces deux conditions. D'un côté la liberté , l'amour , l'espérance et un trône à côté de celui de Dieu. De l'autre l'esclavage de Satan et une part à son désespoir , à sa haine et à ses éternelles douleurs.

ARTICLE CINQUIÈME

Les peuples doivent glorifier Jésus-Christ en reconnaissant sa royauté

Nous sommes loin encore d'avoir parcouru tous les titres qui accompagnent , dans la personne du Verbe incarné , le glorieux titre de Médiateur. Notre sujet, du reste, ne le demande pas. Mais il est un de ces titres que nous ne pouvons passer sous silence, parce qu'il résume les droits de ce divin Sauveur sur les peuples aussi bien que sur les individus, et qu'il nous permet par conséquent de com-

pléter ce que nous avons à dire sur sa mission providentielle. Ce titre est celui de Roi.

I

Il n'est pas de prérogative qui ait été plus solennellement et en quelque sorte plus officiellement attribuée au Dieu Sauveur que celle-là. L'ange qui annonce sa naissance à Marie, annonce en même temps sa royauté qui ne doit pas avoir de fin (1). A peine est-il né, que des rois accourent du fond de l'Orient, proclament son titre dans le palais même d'Hérode, et viennent déposer à ses pieds leurs présents. Plus tard, c'est la nation juive tout entière qui, réunie à Jérusalem pour les solennités de Pâques, reconnaît en lui ce roi débonnaire que le prophète Zacharie lui avait annoncé, et Jésus lui-même, pour lui faciliter cette reconnaissance, sort de son habituelle réserve, et use de son pouvoir temporel pour prendre à son usage l'humble animal qui doit servir à son triomphe. Que dis-je ? Pilate lui-même, poussé comme Caïphe par un esprit prophétique dont il n'a pas conscience, inscrira sur la croix et maintiendra en dépit des oppositions le titre de roi dont Jésus-Christ vient de prendre par sa mort une pleine possession ; et l'éclat de sa dignité est si peu effacé par son supplice, que c'est dans cet état

(1) Luc, I, 32.

même que le larron prédestiné le reconnaît et lui demande une place dans son royaume. Ainsi le ciel et la terre, le judaïsme et la gentilité, les saints Prophètes de l'antique synagogue, le voleur repentant et le lâche représentant de la puissance romaine, tous s'accordent à saluer le Verbe incarné du titre de roi.

Ce titre, du reste, qui oserait le lui refuser, alors que Dieu son Père le lui a authentiquement décerné plusieurs siècles avant sa naissance et que lui-même, au moment de remonter vers les cieux, ne l'a pas moins authentiquement revendiqué ?

« Demandez-moi, lui a dit le Très-Haut, et je vous donnerai les nations en héritage, et je mettrai en votre possession les confins de la terre ! (1) » Dans ces paroles sont renfermées deux promesses : l'héritage et la possession de cet héritage. L'héritage appartient au fils en vertu même de sa filiation ; mais la prise de possession peut être plus ou moins retardée. Quand plaira-t-il au Fils de Dieu de prendre en main la pleine autorité *de fait* sur ce royaume de la terre, c'est ce que nous ne pouvons encore déterminer ; mais qu'il ait déjà la pleine autorité de droit, c'est ce que nous ne saurions révoquer en doute, sans douter de sa divinité. En unissant une nature humaine à la personne de son Fils, il est impossible que Dieu le Père ne lui ait pas communi-

(1) Ps., II, 8.

qué tous les droits de cette divine personne, autant qu'elle était capable de les recevoir. Or, la royauté de la terre, ou plutôt l'empire absolu de la création entière est sûrement l'une de ces prérogatives qui ne répugnent en aucune manière à l'humanité du Sauveur.

On ne saurait donc lui contester cette royauté et cet empire. Ecoutez saint Paul : *Dieu, dit-il, l'a constitué héritier universel de toutes choses* (1). Il parle de celui-là même par qui Dieu s'est révélé visiblement sur la terre, de celui qui a expié nos péchés et par conséquent de Jésus-Christ, non-seulement comme Dieu, mais comme homme. Aussi bientôt nous montre-t-il le Très-Haut obligeant les Anges eux-mêmes à adorer ce Dieu-Homme, au moment où il l'introduit de nouveau dans le monde (2). Enfin ailleurs, ce même apôtre, résumant en quelques mots toute la philosophie chrétienne de l'histoire, nous montre la vie terrestre de l'humanité comme la période belliqueuse du règne du Sauveur, tandis que l'éternité est la période du triomphe et de la paix. En sortant du sein de son Père, le divin guerrier s'est engagé à lui soumettre, au prix de son sang, la terre rebelle, et son Père, de son côté, s'est engagé à couronner ses combats par une pleine victoire. Cette lutte de Dieu le Fils en faveur de son

(1) Heb., I, 2.

(2) *Ib.*, 6.

Père, et de Dieu le Père en faveur de son Fils, nous la voyons s'accomplir sous nos yeux; car, il faut bien l'avouer avec saint Paul : « Il s'en faut bien que tout lui soit encore soumis (1). » Quand cette soumission sera achevée, « *Quand le céleste conquérant aura renversé toutes les principautés, les puissances et les vertus infernales, alors ce sera la fin de l'ordre présent et le commencement d'un ordre meilleur, et comme un général victorieux, il remettra à Dieu son Père son empire pacifié. En attendant, il faut que sa royauté se montre par la force irrésistible avec laquelle il foule aux pieds tous ses ennemis. La dernière de toutes, la mort, cet ennemi qui jadis a semblé le vaincre, sera détruite à son tour; et alors toutes choses lui seront vraiment soumises; toutes, celui-là seul excepté qui les lui a soumises. Et c'est alors, qu'avec la création tout entière, pleinement soumise à son autorité, il reconnaîtra, par un solennel hommage, l'autorité de celui de qui il tient toute sa puissance, et que Dieu, qui est tout en lui, sera par lui, tout en toutes choses (2).*

Saint Paul ne met donc pas en doute la royauté de Jésus-Christ dans l'ordre présent aussi bien que dans l'éternité.

Mais Jésus-Christ lui-même est, s'il se peut, en-

(1) Heb. II, 8.

(2) I. Cor., XV, 24-28.

core plus exprès. Au moment où il va quitter ses apôtres, et où il va leur confier son autorité spirituelle, il semble tenir à établir nettement ses droits. Voici donc comme il leur parle : « Toute puissance m'a été donnée, leur dit-il, au ciel et sur la terre (1). » Il n'est donc pas seulement le Souverain Pontife de la loi nouvelle, mais il est encore le roi des rois. S'il n'avait d'autre royauté que cette royauté spirituelle qui se confond avec le sacerdoce, il n'aurait pas toute puissance. S'il ne gouvernait à son gré que les esprits bienheureux, il n'aurait pas toute puissance sur la terre comme au ciel. Il est donc bien vraiment roi, roi spirituel et roi temporel, roi des âmes et des corps, des peuples comme des individus. Les autres rois ne tiennent l'empire que de lui ; ils ne le conservent qu'autant qu'il le veut bien, et ils sont bien plus strictement tenus d'obéir à ses lois et de le glorifier, que leurs ministres sont tenus de leur obéir à eux-mêmes. Donc, reconnaître hautement Jésus-Christ pour leur souverain Seigneur ; se diriger dans toutes les relations, soit civiles, soit politiques, d'après les maximes de son Evangile ; recourir à lui dans les nécessités, le remercier des succès, venger sa majesté des outrages publics qui lui seraient adressés, favoriser l'extension de son règne sur la terre, tels sont, depuis l'Incarnation, les devoirs essentiels des souverains et des peuples.

(1) Mat. XXVIII. 18.

En douter, serait douter de l'Incarnation elle-même. Quoi ! vous croiriez que le Fils de Dieu est entré dans la famille humaine, qu'il a sanctifié la terre par son sang, qu'il règne au ciel, sur l'univers entier, et vous vous persuaderiez que les nations de la terre peuvent le regarder comme non venu, et le traiter en étranger ! Il a promulgué une loi qui s'étend à tous les rapports des hommes, et dans tous les rapports sociaux et publics, cette loi serait une lettre morte ! Les Anges du ciel sont tenus de le glorifier, et les peuples de la terre n'y seraient pas tenus ! Qu'est-ce que cela, sinon la plus absurde conséquence, pour ne pas dire la plus révoltante impiété (1) ?

(1) Le lecteur ne confondra pas la doctrine que nous soutenons ici et qui attribue à Jésus-Christ la royauté temporelle aussi bien que spirituelle, avec la doctrine qui donne au Pape un pouvoir soit direct, soit indirect sur le temporel des rois. Ce pouvoir du Vicaire de Jésus-Christ a pu être entre les théologiens l'objet de discussions dans lesquelles nous ne voulons pas entrer ; mais quant au pouvoir de Jésus-Christ lui-même il est indiscutable, et si quelques théologiens ont semblé le nier, il nous paraît manifeste que ç'a été par suite d'un malentendu. Ils ont confondu le pouvoir en lui-même avec l'usage de ce pouvoir, et de ce que Jésus-Christ n'a pas exercé d'une manière éclatante l'autorité temporelle lorsqu'il était sur la terre, de ce qu'il n'a pas fait des lois civiles, disposé des biens temporels de ses sujets, de ce qu'il a vécu dans la pauvreté et l'humilité, ils ont cru pouvoir conclure qu'il avait renoncé à tout droit sur les choses terrestres. Mais cette conclusion n'est nullement légitime. On pourrait conclure avec tout au-

II

Non, non, nous n'en saurions douter : la même loi qui oblige les peuples à glorifier Dieu dans leur existence collective et leur action sociale les oblige aussi à glorifier Jésus-Christ.

Dieu le Père, en l'envoyant dans le monde et en le constituant le chef de l'humanité entière, ne lui a pas moins donné l'empire des peuples que l'empire des âmes isolées ; ou plutôt, les hommes ne pouvant vivre isolés et la société étant une condition essentielle de leur nature, la royauté indivi-

tant de justesse de ce que le divin maître n'a commencé à faire des miracles qu'à l'âge de 30 ans, qu'il n'a pas eu avant cet âge le pouvoir de commander à la nature. N'est-il pas absurde que le Fils de Dieu ne soit pas le maître de toutes choses ? Qu'il ait moins de pouvoir sur les créatures matérielles que n'en avait Adam ? Que pour disposer d'un objet quelconque il soit obligé de demander la permission à sa créature, et qu'il ne puisse nous obliger nous-mêmes à faire de *quelqu'une des choses matérielles qui sont en notre pouvoir tel usage qu'il lui plaira* ? Que si l'on demandait à quoi lui sert ce pouvoir, nous répondrions qu'il lui sert à diriger les choses de ce monde de manière à ce qu'elles aboutissent au triomphe de son Eglise, à glorifier les rois qui lui sont fidèles et à châtier les peuples qui sont rebelles à ses desseins. Il lui sert à assister dans les combats ceux qu'il appelle à être ses ministres, comme il fit jadis pour Constantin et comme il fit plus tard pour le premier roi de Portugal, Alphonse I^{er}, et pour le premier roi chrétien des Francs.

duelle de Jésus-Christ ne saurait se concevoir distincte de sa royauté sociale. L'établissement de cette royauté dans l'univers, tel est le but que la Providence poursuit dans les révolutions du monde moderne, comme la préparation de cette même royauté était le but des révolutions du monde ancien.

Chaque peuple a sa part dans cette grande œuvre. Ils apparaissent les uns après les autres au temps marqué par la Providence. La puissance leur est donnée pour accomplir leur mission, et suivant qu'ils l'accomplissent avec plus ou moins de fidélité, ils reçoivent en récompense les succès qui produisent la gloire et les biens qui constituent la prospérité.

Ainsi, avant la venue de Jésus-Christ, toutes les grandes monarchies, les Chaldéens et les Assyriens, les Médcs et les Perses, les Grecs et les Romains ont été successivement mis en rapport avec le peuple dépositaire de la promesse du Messie et appelés à concourir aux destinées de ce peuple. Le moment où ils ont rempli cette mission a été l'apogée de leur grandeur. Jamais la Chaldée n'a été plus grande que sous Nabuchodonosor, lorsque Daniel prédisait à Babylone la venue du Messie. Jamais la Perse n'a été plus glorieuse qu'au moment où Cyrus lisait la prophétie où il est représenté comme le type du grand libérateur à venir. Jamais les Grecs n'ont été aussi redoutables que lorsque Alexandre vénérail les livres saints à Jérusalem. Jamais enfin Rome ne

fut plus forte que lorsqu'elle concluait avec les Machabées un traité d'alliance. Dieu semble n'avoir élevé successivement ces divers peuples que pour leur faire mieux apercevoir la lumière, et leur déclin n'a commencé que du jour où ils ont volontairement fermé les yeux au flambeau qui venait de leur être présenté.

Ainsi, dans le monde moderne, les peuples du Nord, au sortir des forêts où s'était écoulée leur sauvage enfance, ont été placés en présence de Jésus-Christ et sommés de mettre à son service l'indomptable énergie dont il les avait doués, pour exécuter ses justices sur Rome idolâtre. Ce que Jésus-Christ leur a donné de véritables grandeurs en récompense de leurs services nous ne l'ignorons pas.

Ainsi en sera-t-il jusqu'à la fin des temps à l'égard des peuples qui apparaîtront sur la scène du monde. Leur apparition, leur croissance, leurs triomphes sont inévitablement réglés d'après la même loi et dirigés vers le même but. On peut dire que ce n'est que du moment où ils sont en contact avec Jésus-Christ que les divers peuples arrivent à la conscience d'eux-mêmes et prennent définitivement leur place dans la famille humaine. Jusque-là ils ne font que végéter dans une enfance plus ou moins grossière; leur vie est plus animale qu'humaine; tout vrai progrès leur est interdit; le souffle divin leur manque.

De même que l'homme n'acquiert le plein usage de sa raison et ne devient dans toute la force du

terme un agent moral que lorsqu'il apprend à connaître Dieu, son premier principe et sa fin dernière, ainsi les peuples n'acquièrent la pleine conscience de leurs destinées et le pouvoir de les accomplir que lorsqu'ils connaissent le Dieu-Homme dont l'autorité domine toutes les sociétés humaines et dont la gloire est le terme de leurs révolutions.

Aussi la Providence ne négligera-t-elle aucun moyen pour faire bien comprendre aux peuples chrétiens, dès leur origine, cette loi suprême de leur existence et cette nécessaire condition de leur prospérité, l'obligation de servir Jésus-Christ et de le glorifier. Lisez le préambule de la loi salique (1), les capitulaires de Charlemagne, le testament de

(1) Nous empruntons la traduction d'une partie de ce préambule à M. Augustin Thierry (*Lettres sur l'Histoire de France*, lett. VI, *In fine*). « Vive le Christ qui aime les Franks; qu'il garde leur royaume et remplisse leurs chefs de la lumière de sa grâce; qu'il protège l'armée; qu'il leur accorde des signes qui attestent leur foi, les joies de la paix et la félicité; que le Seigneur Christ dirige dans les voies de la piété les règnes de ceux qui gouvernent; car cette nation est celle qui, brave et forte, secoua de sa tête le dur joug des Romains, et qui, après avoir reconnu la sainteté du Baptême, orna somptueusement d'or et de pierres précieuses les corps des saints martyrs que les Romains avaient brûlés par le feu, mutilés par le fer, ou fait déchirer par les bêtes. »

L'esprit des capitulaires de Charlemagne est trop connu pour qu'il soit nécessaire de les citer.

saint Etienne, premier roi de Hongrie, et vous verrez avec quelle netteté avait été saisie, dans ces temps que nous nommons barbares, cette idée la plus belle que l'esprit humain ait jamais conçue, l'idée de la société chrétienne. Plus tard, pour empêcher cette lumière de s'obscurcir, Dieu n'a pas craint de faire des miracles. Nous pourrions en citer plusieurs; contentons-nous d'un seul qui ne peut être nié, à moins qu'on ne veuille donner un démenti aux monuments les plus certains de l'histoire. Toutes les recherches de la science, au sujet de Jeanne d'Arc, n'ont abouti qu'à mettre dans un jour plus éclatant sa mission surnaturelle. Or, suivant son propre témoignage, le but de cette mission était de remettre le royaume de France entre les mains de Charles VII, à la condition que celui-ci en ferait hommage au Roi du ciel, qui s'engageait à faire pour lui après cette offrande ce qu'il avait fait pour ses ancêtres. Dès sa première entrevue avec le roi, Jeanne lui dit : Le Roi du ciel vous commande, par ma voix, de vous faire sacrer et couronner dans la ville de Reims, et vous deviendrez le Vicaire du Roi du ciel, comme tout vrai roi de France doit l'être. C'est au nom de ce même Roi du ciel, Fils de la Vierge Marie, à qui seul appartient le royaume de France, que Jeanne somme le roi d'Angleterre de l'évacuer au plus tôt.

Hélas ! il s'en faut bien que cette incomparable dignité de Vicaires de Jésus-Christ pour le gouver-

nement temporel des peuples ait été parfaitement comprise, soit par Charles VII, soit par ses descendants ! Supposons un instant qu'ils l'eussent tous comprise comme Louis IX ; que serait-il arrivé ? Le schisme d'Occident eût été impossible, car sûrement ils eussent mis l'intérêt de la paix de l'Eglise au-dessus de toutes les rivalités de nations. Sans recourir aux sévérités odieuses que les Valois entremêlèrent à des faiblesses coupables, ils auraient empêché l'hérésie d'envahir le royaume et lui auraient épargné ces guerres religieuses qui le dévastèrent pendant un demi-siècle. Toutes les forces vives que ces deux lamentables événements ont consumées auraient été employées à accroître la prospérité nationale ; les abus qui en ont été la suite auraient été prévenus ou réprimés ; les désordres du clergé et de la noblesse corrigés par l'accord des deux puissances ; les vices de l'ancien régime amendés avant de provoquer la sanglante réaction du dernier siècle. Quelle n'eût pas été la prospérité de la France au dedans et sa puissance au dehors ! Pouvons-nous douter que par son irrésistible ascendant elle n'eût amené les autres nations à adopter cette grande politique chrétienne, la seule qui sauvegarde tous les intérêts et ne provoque aucune jalousie. Et si elle y était parvenue, combien l'état du monde ne serait-il pas aujourd'hui plus prospère qu'il ne l'est en réalité ?

L'Europe, au lieu d'être affaiblie par ses dissen-

sions au moment où la découverte de la boussole vint mettre l'empire du monde entre ses mains, aurait pu s'élançer, forte de son union, à la conquête de cet empire; et à l'heure qu'il est, la civilisation chrétienne, partout triomphante, ferait de l'humanité entière une grande famille paisiblement occupée à accomplir la mission que Dieu lui a donnée dès son origine, de disposer le globe terrestre dans la justice et l'équité (1).

Mais, hélas! les rois n'ont pas voulu comprendre! Ils ont préféré une politique de jalousie et d'expédients à cette grande politique des principes et du dévouement chrétien. A cette pensée divine, qui meut les mondes et qui leur eût communiqué une irrésistible puissance, s'ils se fussent franchement appuyés sur elle, ils ont substitué les calculs mesquins de leur ambition et des rivalités de dynasties. L'hérésie qui combat Jésus-Christ et l'Eglise qui le glorifie sont devenues entre leurs mains des instruments indifférents qu'ils ont fait mouvoir tour-à-tour suivant qu'ils croyaient y trouver leur intérêt. Ils n'ont pas *cherché, en premier lieu, le règne de Dieu* et sa justice, et c'est pour cela qu'ils ont perdu cela même qu'ils cherchaient et que Dieu leur eût infailliblement accordé par surcroît.

Et pourtant, comme Dieu a été patient à leur

(1) Sap. IX, 3.

égard ! Combien de fois leur a-t-il replacé entre les mains cette puissance qu'ils avaient si bien mérité de perdre ! Combien de fois ne les a-t-il pas remis sur la voie d'où ils s'étaient écartés pour se jeter dans des abîmes !

Ce qu'il a fait pour l'ancienne maison de France , c'est ce qu'il fait pour toutes les dynasties que les événements amènent au pouvoir dans les sociétés chrétiennes. A toutes il fait la même proposition, l'offre de les glorifier si elles veulent se consacrer à l'établissement du règne de son Fils. Que l'on veuille bien y réfléchir, et l'on verra que le moment où elles acceptent cette offre est le moment de leur plus grande splendeur. Ah ! puisse ce grand Dieu, qui veut le bonheur des peuples, donner à ceux qui les gouvernent la lumière et la force nécessaires pour comprendre et accepter pleinement cette mission, pour l'accomplir sans se laisser arrêter par les obstacles et pour subir courageusement les épreuves au prix desquelles ils devront acheter leur infaillible triomphe !

III

Jusqu'ici nous n'avons cherché que dans les pensées de Dieu la démonstration du lien nécessaire qui existe entre les destinées des peuples et la fidélité avec laquelle ils travaillent à la gloire de Jésus-Christ. Il va nous être facile de trouver une nouvelle

preuve de cette vérité dans les effets produits dans le monde par l'Incarnation du Fils de Dieu.

Remarquons-le bien, en effet, l'Incarnation du Verbe de Dieu a créé pour les peuples modernes, avec des devoirs nouveaux, des exigences et des nécessités que les peuples anciens ignoraient. C'est en vain que les nations chrétiennes révoltées essaieraient de se contenter de cette légère somme de vérités religieuses qui ont pu suffire aux nations païennes pour acquérir un haut degré de splendeur. Depuis que le sang d'un Dieu coule dans les veines de l'humanité, il y a fait naître d'immenses, d'insatiabiles ambitions.

Cherchez dans les historiens qui ont tracé le tableau le plus véridique des anciennes sociétés, cherchez quelque trace de ces aspirations vers l'égalité et la fraternité qui tourmentent les peuples modernes. D'où vient que ces immenses troupeaux d'esclaves, que les législations les plus vantées par leur sagesse ravalent au niveau du plus vil bétail, semblaient ne pas se douter qu'ils étaient les égaux du maître dont ils subissaient les tyranniques caprices? D'où vient qu'ils portaient si patiemment un joug que l'humanité chrétienne ne saurait plus porter? D'où vient ce contraste entre la jalouse susceptibilité du prolétariat moderne et le patient abrutissement de l'esclavage antique? D'où vient-il, sinon de l'indestructible influence que la révélation chrétienne exerce sur les cœurs même qui la repoussent?

La société moderne a bien pu se dépouiller des célestes consolations et des divines assurances que Jésus-Christ est venu apporter au monde ; mais elle n'a pu complètement étouffer les instincts de grandeur qu'il a réveillés dans l'âme humaine. Elle a bien pu s'interdire l'espérance en ses promesses ; mais elle ne saurait réussir, malgré tous ses efforts, à espérer en un autre Sauveur, ni à se contenter d'une élévation inférieure à celle où il l'avait appelée.

Accoutumée pendant des siècles à voir Jésus-Christ dans la double autorité qui présidait à l'ordre religieux et à l'ordre civil, et à n'obéir qu'à cet Homme-Dieu, tout en obéissant à ses vicaires, elle ne sait plus se courber devant une autorité purement humaine. Les pauvres qui avaient respecté et aimé les riches, tant qu'ils avaient vu en eux les ministres de la charité de Jésus-Christ, ne peuvent plus leur pardonner leur opulence depuis qu'elle ne se montre plus à eux que comme un don du hasard et comme la pâture de l'égoïsme. En un mot, la balance sociale ne peut plus recouvrer son équilibre, depuis que la croix d'un Dieu anéanti n'est plus là pour ajouter au lot des misérables tout le poids de ses divines espérances.

De même, les splendeurs de la foi chrétienne ont donné aux esprits, par rapport aux dogmes religieux, des exigences qu'aucun autre culte ne rencontre sur son chemin. Voyez, en dehors du chris-

tianisme, toutes ces religions qui couvrent des continents entiers des ombres de leurs mortelles erreurs. Elles n'offrent à la raison humaine aucun motif de crédibilité tant soit peu vraisemblable ; leurs dogmes ne sont qu'un tissu de révoltantes absurdités ; leur histoire ne se compose que de fables ineptes et dégoûtantes ; leur culte, qu'on dirait inventé dans le but de dégrader la nature humaine, réunit dans une proportion égale l'obscénité à la barbarie ; et pourtant, depuis des siècles, ces religions infernales trouvent dans leurs adhérents la docilité la plus aveugle. On dirait que l'intelligence de ces malheureux peuples a été paralysée ; tandis qu'au sein des nations que le christianisme a éclairées, les esprits qui ont repoussé sa lumière, dévorés par une inquiète curiosité, mettent sans cesse toutes les vérités en question, et paraissent également incapables de conquérir la certitude et de se reposer dans l'erreur.

On peut donc l'affirmer en toute assurance : en dehors de Jésus-Christ, il n'y a désormais pour les peuples ni foi, ni certitude, ni espérance, ni repos. Chaque jour il devient plus évident qu'il n'y a, pour le monde moderne, d'autre alternative que de rétablir l'empire de Jésus-Christ, ou de renverser les derniers appuis qui soutiennent encore l'ordre social. En dehors de l'autorité de Jésus-Christ, en dehors de la religion de Jésus-Christ, il ne peut y avoir aucune religion, aucune autorité ; et comme

l'autorité et la religion sont les deux éléments les plus essentiels d'une société, dont la première constitue l'organisation, et dont la seconde maintient l'union et l'harmonie, nous avons le droit de conclure qu'en dehors de la société chrétienne, il n'y a pour le monde moderne aucune société possible. Ou Jésus-Christ ! ou la barbarie !

CHAPITRE TROISIÈME

TROISIÈME LOI DE LA PROVIDENCE

LE RÈGNE DE JÉSUS-CHRIST DOIT S'ÉTABLIR DANS LE
MONDE PAR L'ÉGLISE

Cette dernière loi, si nous parvenons à la bien comprendre, va achever de mettre dans tout son jour les desseins de Dieu sur les peuples, aussi bien que sur les individus ; par elle nous serons en état de saisir, dans leur application la plus pratique, les conditions de notre salut et de notre progrès.

Dieu fait tout avec ordre, il ne jette pas dans le monde ses créatures sans liaison et sans dépendance mutuelle, afin qu'elles accomplissent isolément leur destinée. Il veut, au contraire, qu'au milieu de leur immense variété règne une unité qui

reproduise au-dehors de lui l'unité parfaite de son essence.

Dieu, sans doute, est le premier et l'unique principe de toutes choses : c'est lui qui a tout créé, qui conserve tout, gouverne tout et dirige tout vers sa fin. Mais quoiqu'il agisse partout, nulle part il n'agit seul : partout il se sert, pour conserver et mouvoir les créatures, des actions des autres créatures, de sorte qu'en faisant tout il paraît ne rien faire.

De même, Dieu veut bien être la fin commune de toutes choses ; mais il veut aussi que les choses créées tendent en commun à cette fin et qu'elles l'atteignent les unes par les autres, de manière à ce que les plus parfaites seules l'atteignent immédiatement et y conduisent les créatures moins parfaites. C'est de là qu'est née cette hiérarchie admirable qui subordonne les uns aux autres tous les êtres créés, et qui fait de la création entière un grand corps admirablement proportionné, dont les esprits sont l'âme, et dans lequel la vie circule par une action non interrompue d'un membre sur l'autre.

Il n'en est pas autrement dans l'ordre moral. Jésus-Christ, nous l'avons vu, est tout à la fois le principe et la fin de cet ordre : sa grâce en est le principe, comme sa gloire en est le terme. Mais les âmes qui composent le monde moral ne doivent pas plus recevoir isolément la grâce de Jésus-Christ et elles ne doivent pas plus procurer isolément sa gloire, que les êtres dont se compose

le monde physique ne doivent recevoir isolément l'action du Créateur et tendre isolément à sa fin. L'unité est l'attribut du Verbe et du Saint-Esprit, aussi bien que celui du Père ; elle devra donc être la loi de la rédemption et de la sanctification des âmes, comme elle a été la loi de la création.

Il y aura donc, dans le monde des âmes comme dans le monde des corps, une hiérarchie qui en constituera la beauté, l'ordre, la force et la vie. Là, sans doute, plus encore que dans l'ordre physique, Dieu sera présent partout, partout il agira ; mais là, non plus que dans l'ordre physique, il n'agira pas seul. C'est la lumière du Verbe qui seule éclairera les esprits ; mais cette lumière leur sera communiquée par d'autres esprits. C'est la chaleur de l'Esprit-Saint qui seule échauffera les cœurs ; mais cette chaleur leur sera communiquée par d'autres cœurs.

Il y aura là aussi, comme dans le firmament, des astres principaux qui donneront le mouvement aux autres et les entraîneront dans leur gravitation autour du soleil de justice qui est Jésus-Christ. Tout ce qui refusera de subir cette attraction, tout ce qui se mettra en dehors de la hiérarchie et de la société surnaturelle, se mettra par là-même en dehors de l'influence du divin Soleil ; car en dehors de la hiérarchie morale il n'y a que le néant moral, c'est-à-dire le péché et la damnation, comme en dehors de la hiérarchie physique, il n'y a que le néant physique.

Cette hiérarchie morale, cette société des âmes qui tendent en commun à la glorification de Jésus-Christ et se communiquent les unes aux autres sa lumière et sa grâce, nous n'avons pas besoin de la nommer par son nom propre, il n'est personne qui n'ait reconnu à ces traits l'Eglise catholique.

L'Eglise est donc l'intermédiaire nécessaire entre les hommes et Jésus-Christ, ou plutôt l'Eglise c'est Jésus-Christ lui-même continué et complété par l'humanité, comme elle est l'humanité divinisée par Jésus-Christ et en Jésus-Christ.

L'Eglise est un grand corps dont tous les membres reçoivent de Jésus-Christ, leur divin chef, la lumière, la chaleur, la force et la vie. Croissant à travers les âges, l'Eglise ne cesse de puiser de nouveaux éléments au sein de la corruption des générations humaines et les assimile à Jésus-Christ, jusqu'à ce qu'enfin le corps mystique de l'Homme-Dieu ayant atteint sa pleine croissance, le monde, qui n'existe qu'en vue de sa formation, soit détruit et que tous les membres aillent rejoindre leur divin Chef dans les joies de la patrie.

L'Eglise n'est donc réellement autre chose que le complément de l'incarnation et la continuation de Jésus-Christ. C'est donc par elle que les enseignements de Jésus-Christ doivent nous être transmis ; c'est par elle que ses préceptes doivent nous être intimés, c'est par elle que la chaleur de son amour

doit échauffer nos cœurs ; c'est par elle enfin que l'eau vivifiante de sa grâce doit se répandre dans nos âmes.

Par elle le divin Sauveur poursuit dans le monde l'œuvre qu'il n'a fait qu'ébaucher durant les trente-trois années de sa vie mortelle ; il subit en elle les mêmes épreuves, combat les mêmes ennemis, souffre les mêmes persécutions et le même martyre, nous donne les mêmes exemples, opère les mêmes miracles, rend à Dieu son Père le même témoignage, et montre à notre humanité misérable la même miséricordieuse condescendance, le même généreux dévouement.

Mais s'il en est ainsi, il faut nécessairement admettre que la glorification de l'Eglise est, conjointement avec la glorification de Jésus-Christ, le grand devoir de l'humanité et la fin que l'humanité doit nécessairement poursuivre si elle veut répondre aux desseins du Créateur et entrer en possession de l'héritage et du bonheur qui lui est destiné.

Nous n'aurions pas besoin d'autres preuves pour démontrer la vérité de cette dernière loi de la Providence. Cependant, comme il est d'une importance capitale pour le but que nous nous proposons, qu'elle soit parfaitement comprise, nous allons en chercher la démonstration, non plus dans la pensée divine, mais dans la nature même des choses. En nous plaçant à ce second point de vue, il va nous être facile de nous convaincre que l'obéissance

à l'Eglise et l'union avec elle est, pour les individus, pour les peuples et pour l'humanité entière, le moyen nécessaire de participer aux fruits de la rédemption, et par conséquent la condition indispensable du salut, du progrès et du bonheur.

ARTICLE PREMIER

L'Eglise, principe de salut et de progrès pour les individus

S'il est quelque chose d'évident, c'est que le progrès des sociétés dépend du progrès des individus dont elles sont composées ; de même que du progrès des sociétés dépend le progrès de l'humanité entière, qui n'est que l'ensemble des sociétés terrestres.

C'est ce que dit la raison ; mais le rationalisme moderne pense autrement ; pour lui, le progrès humanitaire est tout, le progrès individuel, au contraire, est chose insignifiante, dont on daigne à peine s'occuper. Il n'est pas de bonheur qu'on ne rêve pour l'espèce ; ce qu'on oublie, c'est d'indiquer aux individus les devoirs dont l'accomplissement peut seul assurer ce bonheur. On trace des plans magnifiques du couronnement de l'édifice, mais on ne s'inquiète nullement d'en poser la base.

Ce n'est pas ainsi qu'en agit l'Eglise : en elle, et en

elle seule, la nature humaine trouve, avec son unité réelle, tous les éléments de sa perfection. Qu'est-ce que c'est que l'humanité du rationalisme panthéistique, cette humanité invariable comme une formule d'algèbre, seule réelle, tandis que les individus, simples phénomènes, passent à sa surface et disparaissent sans retour comme font les ombres des nuages sur la surface de l'Océan? Qu'est-ce que cela, sinon une pure fiction? Qu'est-ce, par conséquent, que le progrès qu'on rêve pour cette humanité chimérique, sinon une vaine chimère? Rien, au contraire, n'est plus rationnel que la doctrine de l'Eglise qui, prenant l'humanité dans sa réalité vivante, c'est-à-dire dans les individus, s'efforce d'assurer son vrai perfectionnement en travaillant par une culture, aussi féconde qu'elle est obscure et laborieuse, au perfectionnement des individus.

Le premier principe de ce perfectionnement, nous l'avons vu, c'est Jésus-Christ; mais Jésus-Christ, nous nous en sommes également convaincus, ne se manifeste aux hommes que par l'Eglise; donc l'Eglise, elle aussi, est après Jésus-Christ et avec lui le principe nécessaire du progrès individuel.

Comment, en effet, pourra-t-il se perfectionner, cet être humain dont la vie est si courte, et comment pourra-t-il perfectionner avec lui ses semblables? La première condition de son progrès n'est-elle pas que, dès son entrée dans la carrière, il ait une connaissance claire et précise du but où il doit

tendre, des chemins par où il doit y arriver; en d'autres termes qu'il discerne, dès le premier éveil de son intelligence, la vérité de l'erreur, le bien du mal? Ne faut-il pas de plus qu'au moment où ce besoin immense d'aimer, qui constitue sa volonté, imposera à l'âme ses irrésistibles exigences, un objet lui soit proposé digne de ses affections et capable de les rassasier?

Que peut-il y avoir, au contraire, de plus incompatible avec le progrès de l'homme, que de rester pendant un temps plus ou moins long dans l'incertitude au sujet du but à atteindre et des devoirs à accomplir? Que serait-ce, si cette incertitude durait autant que la vie? Quoi de plus funesté pour une âme spirituelle que de sentir une faim immense d'amour, et de n'avoir à sa portée que des aliments grossiers qui, au lieu de la satisfaire, ne peuvent que la dégrader?

Or, voilà précisément la condition de l'homme hors de l'Eglise de Jésus-Christ. Aucune autre autorité que l'autorité de l'Eglise ne dit avec certitude à l'esprit de l'enfant, à l'âge où les convictions se forment, ce qu'il doit croire et ce qu'il peut espérer. Aucune ne met à la portée de son cœur, avant que les orages des passions ne l'aient flétri, cet aliment de l'amour céleste qui seul pouvait lui donner la plénitude de la vie.

Voyez, au contraire, combien facile est le progrès d'une âme que l'Eglise a recueillie dans ses bras ma-

ternels dès son apparition sur la terre! A peine l'intelligence commence-t-elle à s'ouvrir, que l'Eglise lui présente le flambeau de ses enseignements dont elle a soin de tempérer l'éclat pour qu'il ne blesse point un œil encore faible. Qu'on lise dans le catéchisme de Bossuet le chapitre préliminaire qui renferme ce qu'on doit enseigner aux plus petits enfants, et on verra comment l'Eglise peut, en vingt questions, renfermer un ensemble de dogme et de morale infiniment plus lucide et plus complet que tous les traités de la philosophie antique. Dieu créateur et maître à servir, le mal à haïr, Jésus-Christ à aimer, sa sainte Mère à invoquer; c'est-à-dire la fin à atteindre, la voie à suivre, les moyens à prendre, les dangers à éviter. N'est-ce pas tout? L'énigme de la destinée est déjà résolue tout entière pour cette jeune âme. Déjà, sous les traits du Sauveur Jésus, l'idéal de la beauté et du bien est révélé. Matin et soir, la douce représentante de l'Eglise, le premier prêtre du foyer domestique, la mère chrétienne, tournera les yeux de son enfant vers cet idéal, et stimulera son cœur à s'élever vers lui par l'élan de la prière. Et à mesure que l'enfant avancera en âge, la lumière croîtra en splendeur; le but à atteindre se révélera plus nettement; la perfection à réaliser sera mieux comprise; les traits du Sauveur Jésus se dessineront avec plus de précision et de charme. Ce vivant et divin idéal de toute vertu et de toute beauté, en s'élevant de plus en plus à l'ho-

raison de l'intelligence, exercera sur la volonté une attraction de plus en plus forte, jusqu'à ce qu'arrive le jour solennel de la *communion*, c'est-à-dire le jour où entre l'idéal et son image, entre Jésus-Christ et le chrétien, il s'établit une parfaite identité de sentiments et de vie.

Dès ce moment, l'Eglise ne cessera plus de rappeler au chrétien ce grand devoir qui renferme à la fois toutes ses obligations et toutes ses grandeurs, le devoir de reproduire en lui la vie de Jésus-Christ.

Pour comprendre jusqu'à quel point cette tendre Mère des âmes a réussi à mêler la pensée de Jésus-Christ à toutes les circonstances de la vie de ses enfants, il faut quitter les contrées où l'épanouissement de son esprit a été arrêté par le souffle glacial de l'incrédulité. Il faut aller respirer l'air pur du christianisme dans les pays où se sont conservées les mœurs simples des âges de foi, dans quelques-unes de nos provinces les plus chrétiennes, dans le Tyrol, la Suisse catholique, etc. Là vous verrez à tous les angles des chemins la croix apparaître pour rappeler au voyageur qu'au terme de sa course un bonheur infini l'attend, acheté au prix du sang d'un Dieu. La croix se retrouvera encore dans l'hôtellerie où le soir vous vous arrêterez pour prendre votre repos; mais ici elle sera entourée par les images des Saints, frères aînés de la grande famille, protecteurs dévoués qui n'aspirent qu'à nous rendre plus facile l'imitation du divin modèle. Au lieu de

souhaits insignifiants, tous ceux qui vous rencontreront sur le chemin vous adresseront, comme salut fraternel, les louanges de Jésus-Christ.

Jésus-Christ remplit surtout la vie de la famille. Ses fêtes, en renouvelant dans le cours de chaque révolution du soleil les mystères de joie ou de douleur qu'il a accomplis sur la terre, donnent aux saisons de l'année une variété et un charme que rien ne saurait remplacer. Quand est-ce que le foyer est plus rayonnant que durant la nuit de Noël? Quand la table est-elle entourée de visages plus épanouis que lorsque l'*Alleluia* de Pâques a dissipé toutes les tristesses de la douloureuse semaine? Chaque pays attache à chaque fête des usages particuliers qui enlacent par d'indissolubles liens la vie civile à la vie religieuse, et font de la maison de Jésus-Christ le centre vers lequel convergent toutes les joies et tous les intérêts d'une contrée.

Concevrait-on en effet qu'il en fût autrement? Se pourrait-il que le tabernacle où l'Homme-Dieu réside visiblement au milieu des hommes ne renfermât pas toutes les espérances et toutes les richesses du vrai chrétien? Là il a goûté au jour de sa première communion les joies les plus pures de sa vie; là il viendra souvent renouveler cet ineffable bonheur. Là, après six jours de travail qui l'ont tenu courbé vers la terre, il viendra le dimanche respirer l'air du ciel. Tandis qu'à la sainte Table le Verbe de Dieu se donne à lui corporellement sous

les apparences du pain, du haut de la chaire ce même Verbe éternel se communique à lui spirituellement sous le voile de la parole. Il ne tient qu'à lui de s'asseoir aussi fréquemment qu'il le veut à ce double festin. L'Eglise tient toujours la table dressée et la divine nourriture est toujours prête. Par ses chants harmonieux, par ses cérémonies splendides, par ses incomparables solennités elle réalise elle-même l'exhortation qu'elle adresse sans cesse à ses enfants : *Sursum corda!* Elle fait de continuel efforts pour soulever leurs cœurs au-dessus de la terre; et comme l'aigle qui provoque ses petits à voler, en volant lui-même au-dessus d'eux, l'Eglise, en s'élevant sans cesse vers Jésus-Christ, entraîne avec elle ses enfants vers ce terme unique de toutes ses aspirations.

Voilà comment l'Eglise travaille sans cesse à la divinisation des hommes par Jésus-Christ. Ses enseignements et ses préceptes, ses sacrements et sa liturgie n'ont pas d'autre but. Elle emploie à cette œuvre cette immense hiérarchie de ministres dont le réseau embrasse la terre, et cette autre armée non moins nombreuse dont les différents ordres religieux composent les bataillons. Elle s'y dévoue sans relâche, en dépit des résistances, des ingrattitudes, des sanglantes persécutions.

Et pour s'assurer qu'elle a entre les mains tous les moyens nécessaires pour réaliser ce but sublime, il n'y a qu'à lire la vie des Saints, c'est-à-dire

la vie des hommes qui se sont abandonnés sans résistance à l'action de l'Eglise.

On ne saurait donc en douter : dans le sein de l'Eglise, l'homme trouve, dès son entrée dans la vie et durant tout le cours de son existence terrestre, une lumière vive pour le guider, un modèle divin à imiter, une voie facile à suivre, de puissants secours pour soutenir sa faiblesse ; tandis que hors de l'Eglise il ne trouve qu'incertitude, erreurs, faiblesses, chutes honteuses, désespoirs.

L'Eglise est donc le lien nécessaire qui nous rattache à Jésus-Christ et par Jésus-Christ à Dieu. Elle est, avec Jésus-Christ, l'unique voie de notre perfection ; en lui et par lui elle est la vie des âmes. Jésus-Christ reste toujours, sans doute, le principe de tous nos biens, notre libérateur, notre rédempteur, notre maître, notre guide, notre chef, l'auteur et le consommateur de notre salut ; mais ce n'est que par l'Eglise que Jésus-Christ nous transmet les fruits de sa Rédemption ; ce n'est que par elle qu'il nous instruit, nous dirige, nous vivifie, nous divinise. Ce n'est donc que par l'Eglise que pourra se perfectionner l'assimilation à Jésus-Christ, qui seule peut faire des hommes complets, en faisant des hommes divins : d'où nous avons le droit de conclure que le vrai progrès intellectuel et moral des âmes sera en raison de la fidélité avec laquelle elles accepteront les enseignements de l'Eglise, accompliront ses préceptes et participeront à ses sacrements.

ARTICLE SECOND

L'Eglise principe du progrès des peuples

I

Mais si l'Eglise est le principe toujours fécond du progrès des âmes, elle est par là-même le principe du progrès des peuples, puisque le progrès d'un peuple, ainsi que nous l'avons fait observer plus haut, ne saurait être autre chose que la résultante générale de tous les progrès individuels.

Qu'est-ce, en effet, que la société, sinon l'ordre dans les agents libres, comme le monde (*cosmos*) est l'ordre dans les agents matériels? Or, cet ordre, d'où peut-il résulter, sinon de la fidélité avec laquelle chaque volonté libre gardera la place qui lui est marquée et fera servir toutes ses aptitudes à promouvoir la fin commune? Cela posé, n'est-il pas manifeste que s'il existe au monde une institution qui ait pour but de rappeler sans cesse aux âmes leurs destinées et leurs devoirs, de tenir sans cesse sous leurs yeux l'idéal divin qu'elles doivent réaliser, et de leur fournir de tout-puissants motifs pour se rapprocher de lui, au prix même des plus douloureux sacrifices; de les porter à s'élever au-dessus de leurs intérêts égoïstes, et à se dévouer sans ré-

serve au bien commun, cette institution est éminemment sociale, et que le progrès des peuples devra être nécessairement en raison de l'influence qu'ils lui donneront dans leur sein ?

Avons-nous besoin de dire que cette institution n'est autre que l'Eglise catholique, et l'histoire ne proclame-t-elle pas assez haut que depuis que cette sainte Eglise est sortie du cœur entr'ouvert de son divin fondateur, elle n'a cessé d'accomplir dans le monde les divines fonctions que nous venons d'indiquer et de travailler ainsi au perfectionnement des sociétés par le perfectionnement des individus ?

II

Mais indépendamment de cette influence déjà si puissante que l'Eglise exerce sur le progrès social par l'intermédiaire des éléments destinés à le produire, on ne saurait lui en refuser une plus directe encore, en tant qu'elle est la *société modèle*, et qu'en offrant en elle-même à toutes les autres sociétés l'idéal divin de leur perfection, elle leur indique, par un enseignement tout pratique et non interrompu, les moyens à prendre pour l'atteindre.

Par la fondation de l'Eglise, Dieu a fait pour les sociétés ce qu'il a fait pour les individus par l'Incarnation de son verbe.

Il avait en lui-même, dans la Trinité de ses personnes, l'idéal de la société; comme il avait, dans la

souveraine perfection de son Verbe, l'idéal de l'âme raisonnable. En effet, il suffit de réfléchir quelques instants sur ce premier mystère de notre foi, pour découvrir dans ses lumineuses ténèbres la réalisation, à un degré suréminent, de toutes les conditions qui font une société grande et forte, indissoluble et bienheureuse.

Qu'y voyons-nous en effet ? Les trois éléments essentiels d'une société : un chef unique, Dieu le Père, principe sans principe, qui ne reconnaît rien au-dessus de lui ; un éternel médiateur, le Fils, qui reçoit son être du Père, et qui, uni avec le Père dans une commune opération, transmet cet être au Saint-Esprit ; enfin le Saint-Esprit, troisième personne, postérieure aux deux autres dans l'ordre de production, qui par conséquent reçoit d'elles, sans rien produire par elle-même dans la Divinité. Et entre ces trois personnes, types incomparables des trois membres de toute société humaine, du prince, du ministre et du sujet, nous voyons se réaliser avec une perfection ineffable, les rapports qui doivent unir ces membres pour assurer à la société toute la perfection dont elle est susceptible. Nous voyons l'autorité du Père ne se réservant d'autre prérogative que de communiquer au Fils et au Saint-Esprit toutes ses richesses, tout son bonheur, son être tout entier ; le Fils, médiateur éternel, premier ministre du Père, réfléchissant avec une fidélité infinie sa pensée, pour la

transmettre tout entière au divin Esprit par une coopération amoureuse ; le Saint-Esprit, enfin, ne recevant cette communication ineffable de l'être du Père et de la pensée du Fils que pour leur rendre par l'amour autant qu'il a reçu d'eux, leur servir de lien et consommer leur unité et leur bonheur.

Comment ne pas voir dans cet impénétrable mystère la conciliation de toutes les tendances opposées qui déchirent la société, l'union de la parfaite subordination avec la parfaite égalité ; de l'autorité la plus absolue dans le supérieur avec la plus absolue dépendance ; de la soumission la plus complète de la part des inférieurs, avec le plus libre développement de toutes leurs énergies ; du désintéressement le plus entier avec la rémunération la plus infaillible et la plus immédiate du don que chacun fait de lui-même ?

Oui, c'est là, c'est dans ce mystère tant méprisé par les esprits à courte vue, qui ne peuvent pardonner au soleil d'être trop lumineux pour leurs paupières malades, c'est là et non ailleurs qu'il faut chercher le dernier mot de toutes les énigmes dont nos sociétés modernes demandent l'explication à des rêves et à des poignards.

Mais il faut bien l'avouer : si la Trinité sainte est le type souverain de la société des êtres raisonnables, ce type est tellement élevé au-dessus des intelligences vulgaires, que jamais l'humanité n'eût été capable d'en poursuivre la réalisation s'il ne s'était

incarné dans une société visible , comme le Verbe éternel, type de l'âme raisonnable, s'est incarné dans une nature semblable à la nôtre.

Cette incarnation de la société divine dans des éléments humains, c'est l'Eglise.

De même que le Verbe incarné est tout à la fois Dieu et homme, ainsi l'Eglise est une société tout à la fois divine et humaine ; divine par son chef invisible qui est Jésus-Christ, vrai Dieu, et par son Esprit qui est l'Esprit de Jésus-Christ, c'est-à-dire l'Esprit de Dieu ; humaine, par son chef visible qui est un pur homme , par ses membres qui sont encore des hommes et des hommes pécheurs, enfin par les actes qui transmettent la vie de Jésus-Christ du chef aux membres, et qui sont des actes sensibles et humains.

Par ces éléments, auxquels n'est étrangère aucune des imperfections et des défaillances de l'humaine nature, l'Eglise se rapproche des sociétés purement humaines, et elle leur rend accessible la perfection vraiment divine qu'elle réalise au milieu de ces imperfections et de ces faiblesses.

L'Eglise, en effet, est l'image vivante de la société ineffable de trois divines personnes.

En elle, comme dans la Trinité, l'autorité est aussi condescendante qu'elle est sublime ; elle participe par son origine aux attributs même de la divinité, et dans son exercice elle ne conserve que les attributs de la servitude. Le Pape se nomme et est en

réalité le serviteur des serviteurs de Dieu, parce qu'il se doit tout entier à l'Eglise : *servus servorum Dei*. De même que Dieu le Père n'existe qu'à la condition de donner au Fils et au Saint-Esprit son être tout entier, et qu'il n'est rien en dehors de l'acte par lequel il se communique, ainsi le Souverain Pontife ne possède la divine prérogative de l'infaillibilité que dans l'acte par lequel il transmet la vérité à ses frères, et cet acte passé, il est assujetti comme le dernier d'entr'eux à la sentence qu'il a portée. Du reste, il ne peut enseigner que ce qu'il a appris et il n'a d'autorité que pour faire observer la loi divine.

Soumis comme les plus petits agneaux à cette autorité suprême, les pasteurs secondaires, semblables au Fils de Dieu, ne reçoivent les rayons de la divine lumière que pour la réfléchir sur leurs inférieurs. Tout ce qu'ils ont de richesses, c'est pour le répandre. A côté du pouvoir divin de conférer la grâce, il y a pour eux une obligation corrélative d'user de ce pouvoir en faveur de tous ceux à qui il peut être utile. Comme les montagnes, ils ne touchent les cieux de leurs cimes que pour transmettre aux collines et aux vallées inférieures la rosée qui les féconde.

Enfin, dans l'Eglise, l'infériorité du rang n'entraîne nullement l'infériorité de mérite et de gloire. La seule excellence digne d'ambition au sein de cette société des âmes, c'est la sainteté ; or, la sainteté est également accessible de tous les degrés de la hiérar-

chie. La grande voie, ouverte également à tous pour arriver à ces honneurs suprêmes est la royale voie du sacrifice. Plus un homme se sera dépouillé de lui-même pour enrichir ses frères, plus il se sera immolé pour leur bonheur, plus aux yeux de Dieu et de l'Eglise il sera grand, riche et heureux. La grâce du Saint-Esprit, dont l'Eglise est le canal, lui rendra en consolation, en mérite, en gloire véritable, infiniment plus qu'il n'aura sacrifié par humilité et par abnégation.

C'est ainsi que l'Eglise réalise sur la terre et avec des éléments humains, cette conciliation des choses les plus inconciliables que nous avons admirée dans la Trinité divine : la hiérarchie et l'égalité, l'autorité et le contrôle, la soumission et la liberté, le désintéressement et la rétribution surabondante. Tous ces problèmes sociaux qui nous paraissent insolubles quand nous les étudions hors de l'Eglise, dans l'Eglise, nous les trouvons tout résolus. N'avons-nous pas raison de dire que l'Eglise est la société-modèle, et pourra-t-on de bonne foi méconnaître l'immense influence qu'elle exerce à ce titre et en vertu de sa seule existence sur le progrès des sociétés ?

N'est-ce pas elle qui a changé complètement la notion de l'autorité ? Jadis l'autorité était l'exploitation des peuples au bénéfice des princes ; l'Eglise a fait comprendre au monde qu'elle n'était que le premier des devoirs sociaux.

La notion de l'obéissance n'a pas été moins pro-

fondément bouleversée. Jadis l'obéissance était une humiliante nécessité. Sous l'influence de l'Eglise elle est devenue une gloire en devenant une vertu.

Le droit lui-même s'est transformé en prenant son point d'appui dans le devoir commun d'obéir à Dieu. Le bonheur qui, cherché dans cette vie, était le principe de tous les désordres, placé dans une vie meilleure, comme récompense des sacrifices de la vie présente, est devenu le motif des plus héroïques vertus.

Voilà comme tous les éléments sociaux se sont transformés sous le contact divin de l'Eglise. Voilà la philosophie sociale dont, par sa seule existence, elle maintient dans le monde l'enseignement pratique. Qui ne voit la portée de cet enseignement et les effets qu'il ne peut manquer de produire au sein même des sociétés qui semblent le moins dociles à l'autorité de l'Eglise ?

III

Pour donner à cette démonstration tout son éclat, il faudrait qu'il nous fût permis de dérouler ici, aux yeux de nos lecteurs, les annales de l'Eglise, et de leur montrer comment, en dépit des faiblesses humaines auxquelles ses membres n'ont cessé d'être sujets, elle a rempli auprès des sociétés terrestres la mission que lui avait confiée son divin fondateur. Il suffit d'un peu de bonne foi pour reconnaître que

durant les dix-neuf siècles de son existence elle a été vraiment *la lumière du monde et le sel de la terre* (1).

Elle a été la lumière du monde, puisque, semblable à un phare divin placé sur le sommet de la sainte montagne, bien au-dessus de la région des orages, elle n'a pas permis qu'aux heures même les plus ténébreuses, l'erreur obscurcît jamais entièrement l'éclat de la vérité. Elle est encore le sel de la terre puisqu'elle défend les nations contre l'entraînement de leurs plus chères tendances, contre la corruption de leurs prospérités et l'abatement qui serait le résultat naturel de leurs revers.

De même que Jésus-Christ, homme complet parce qu'il est l'Homme-Dieu, est le complément de tous les hommes, ainsi l'Eglise, seule société complète, est le complément unique de toutes les autres sociétés. Car il en est des peuples comme des individus : on trouve dans chacun d'eux, à côté d'une qualité dominante, un défaut dominant, et c'est l'ensemble de ces saillies et de ces lacunes, de ces lumières et de ces ombres qui constitue le caractère national et la physionomie propre de chaque peuple.

Dieu a voulu qu'il en fût ainsi afin que l'ordre moral ne portât pas à un degré moindre que l'ordre physique ce caractère de variété qui consti-

(1) Mat. V, 14.

tue, avec l'unité, la beauté et la perfection de ses œuvres. Il a trouvé bon que les peuples comme les individus eussent tous quelque chose à blâmer en eux-mêmes, et quelque chose à admirer dans les autres, qu'ils eussent besoin les uns des autres, et qu'aucun d'eux ne pût impunément s'isoler et chercher à se suffire à lui-même.

En présence de ce fait providentiel, dont l'observation la plus superficielle démontre la réalité, il est manifeste que la perfection propre de chaque peuple devra consister tout à la fois à donner un plein développement à ses qualités dominantes et à neutraliser l'influence de ses défauts dominants. Mais autant il est facile de comprendre que ce sont là en effet les conditions essentielles de la perfection des peuples, autant il est évident que rien ne saurait leur être plus difficile que d'accomplir ces conditions.

Comment, en effet, pourrait-on espérer que les gouvernants auront habituellement assez de désintéressement et de courage pour lutter contre l'entraînement des préjugés et des passions populaires ? Comment espérer que l'opinion publique, cette puissance supérieure aux potentats eux-mêmes, consentira patiemment à assujétir son orgueil et ses caprices aux grands intérêts de la vérité et de la morale ?

Ainsi, à ce point de vue encore, les peuples auront besoin d'être aidés par une autorité extérieure,

qui soit en état de se faire respecter , sans jamais pourtant se faire soupçonner ; dont la puissance soit souveraine et dont pourtant l'influence ne s'exerce que par la persuasion ; une autorité qui captive ce qu'il y a de plus indépendant au monde , les intelligences et les cœurs , et dont les armes spirituelles aillent jusqu'au fond des âmes détruire les préjugés et stimuler les généreux instincts. Or, c'est en vain qu'on chercherait, soit dans le présent, soit dans le passé , une société qui réunisse ces conditions en dehors de l'Eglise catholique ?

Un exemple va nous mettre en état de mesurer la portée de cette influence de l'Eglise au point de vue du caractère national.

Prenons cet exemple aussi près de nous que possible :

Si nous demandons quel est le caractère propre de la nation française, le monde entier répondra que son trait le plus saillant est l'esprit de prosélytisme qui résulte d'une sorte d'impossibilité de garder pour elle ce qui lui paraît vrai , beau et bon , jointe à une puissance irrésistible de faire accepter par les autres nations ses passions et ses idées.

Sous ce rapport , la France moderne ne diffère en rien de la France du moyen-âge, elle est aujourd'hui ce qu'elle était alors, un peuple essentiellement missionnaire.

Mais, si à ces deux époques son action sur les autres peuples est également irrésistible , combien

différents ou plutôt combien opposés en sont les résultats ! Au douzième siècle la France , comme société , prenait au sérieux son titre de fille aînée de l'Eglise , et comme une véritable fille , elle attendait de sa mère la direction de ses énergies . Cette direction ne lui fit pas défaut : l'Eglise montra à la France le tombeau du Christ souillé par la barbarie musulmane et son empire cerné de tous côtés par l'empire anti-chrétien . La France comprit ; à la voix du Pontife suprême elle répondit par le cri de *Dieu le veut* , et ce cri , propagé dans toute l'Europe par la contagion de son prosélytisme , souleva bientôt tous les peuples chrétiens . L'ardeur du caractère français , jusque-là presque uniquement exploitée par de vaines ambitions et par de meurtrières discordes , se consacra à la plus noble de toutes les causes et apprit à se passionner pour les grands intérêts de l'ordre spirituel .

On sait quelle fut la suite de ces luttes héroïques . Jérusalem , il est vrai , ne put être délivrée de la malédiction qui pèse encore sur elle , mais l'empire anti-chrétien fut blessé à mort . Le torrent qui menaçait d'envahir la civilisation fut à jamais refoulé loin de l'Europe . La France elle-même , plus unie au-dedans , établit jusqu'aux confins de l'Orient une prépondérance morale que toutes ses prévarications subséquentes n'ont pu encore lui arracher . Voilà ce qu'a fait le caractère national

de la France tant qu'il a été sous l'influence de l'Eglise.

Six siècles plus tard, fatiguée des gloires qu'elle devait à cette maternelle influence, elle résolut de la secouer complètement et de se suffire à elle-même. De prétendus philosophes, qui faisaient consister leur philosophie à s'affranchir du joug de la sagesse incarnée, lui persuadèrent qu'elle ne trouverait la liberté qu'en se rendant indépendante de l'Eglise, organe vivant de cette divine sagesse. Elle crut apercevoir l'idéal d'une société humaine dans l'absence de tout élément surhumain. La voilà aussitôt à l'œuvre pour réaliser cet idéal ; l'ardeur de son tempérament ne souffre aucun retard et le désintéressement chevaleresque de son caractère ne recule devant aucun sacrifice ; elle renversera sans hésiter tous les appuis de sa prospérité. Sous prétexte de détruire des abus malheureusement trop réels, elle renversera l'ordre social dont ces abus n'étaient que l'accidentelle altération.

Elle se jettera tout entière avec ses institutions les plus vénérables et ses traditions les plus glorieuses dans le mortier où elle doit être broyée et d'où elle espère sortir rajeunie et transformée. Mais elle ne saurait consentir à garder pour elle les bienfaits de cette renaissance et de cette transformation ; il faut que tous les autres peuples les partagent avec elle. Une nouvelle croisade va donc être entre-

prise ; mais, cette fois, ce ne sera plus au cri de : Dieu le veut ! Le signal en sera donné par la proclamation des droits de l'homme. Le cri de l'indépendance : *non serviam*, retentira sur la terre, comme à l'origine il avait retenti au ciel. A ce cri, on ne verra plus, ainsi qu'au moyen-âge, l'Europe s'unir comme une seule famille pour repousser la barbarie musulmane, on verra, au contraire, les peuples chrétiens se ruer les uns sur les autres ; un immense incendie, allumé à la fois aux quatre coins de l'Europe, menacera d'engloutir les plus beaux produits de sa civilisation, et cet incendie ne pourra être éteint que par les flots du plus pur sang de la France. Voilà ce qu'a produit notre caractère national lorsqu'il a cessé d'être dirigé par l'influence de l'Eglise.

Nous avons donc eu raison d'affirmer que cette bienfaisante influence était la source du vrai progrès des peuples, et rien ne manque, ce nous semble, à la démonstration que nous en avons donnée. Non-seulement l'Eglise, comme société modèle, offre en elle-même à toutes les sociétés humaines l'idéal divin de leur perfection et de leur prospérité, mais par son action aussi douce qu'efficace, elle ne cesse de les stimuler et de les aider à réaliser cet idéal. En divinisant l'autorité, elle la rend plus humble ; en relevant l'obéissance, elle la rend plus facile. Elle détruit l'antagonisme que l'orgueil et l'égoïsme avaient établi entre les gouvernants et les

gouvernés, entre les riches et les pauvres. Elle leur fait, au contraire, trouver leur commun intérêt à s'unir et se dévouer les uns pour les autres. Elle développe toutes les heureuses tendances du caractère national et en prévient les fâcheux écarts. Elle empêche la prospérité d'enivrer et l'adversité d'abattre. Sans entraver jamais le progrès matériel, elle ne permet pas qu'il devienne lui-même un obstacle au progrès moral ; en un mot elle est dans les sociétés temporelles ce que l'âme est dans le corps, un principe de vie, de mouvement, de bien-être et de vraie grandeur.

IV

En rapprochant ce qui vient d'être dit sur la mission de l'Eglise, des principes établis plus haut relativement aux devoirs collectifs des peuples, nous pouvons, dès maintenant, déduire des conclusions qui nous seront du plus grand secours pour nous rendre compte des voies de la Providence.

Nous l'avons vu : les peuples, n'ayant qu'une existence temporelle, doivent recevoir dans le cours du temps la récompense qu'ils méritent pour leur fidélité, aussi bien que le châtiment qui peut leur être dû pour leurs prévarications. En un mot, les devoirs collectifs des peuples, à moins de n'avoir aucune sanction, ce qui répugne à la divine justice, ne peuvent qu'avoir une sanction temporelle.

Or, ces devoirs des peuples se résument, ainsi que nous venons de le démontrer, en un seul devoir ; glorifier Jésus-Christ en obéissant à son Eglise, ou, ce qui revient au même, glorifier l'Eglise en concourant avec elle à l'établissement du règne de Jésus-Christ. C'est uniquement pour les mettre en état d'accomplir ce grand devoir que les peuples reçoivent de Dieu la richesse et la puissance ; c'est en vue du rôle qui leur est destiné dans ce drame providentiel de la glorification de Jésus-Christ par l'Eglise, qu'ils sont doués des aptitudes et des tendances qui forment leur caractère national. Chacun d'eux est un instrument façonné et aiguisé par la Providence pour faire un certain ouvrage ; mais cet ouvrage ne peut être accompli que sous la direction de l'Eglise. Chacun d'eux est une colonne destinée à orner et à soutenir le divin édifice dont Jésus-Christ est la pierre angulaire ; mais ce n'est que par l'Eglise, colonne principale et fondement secondaire que chacune des pierres qui doivent entrer dans sa construction peut être mise en rapport avec le fondement premier.

D'où il suit que les peuples ne pourront mériter les récompenses temporelles dues par la Providence à leur fidélité, qu'autant qu'ils s'uniront à l'Eglise, et que leur révolte contre l'Eglise doit nécessairement être suivie de châtimens temporels proportionnés à la gravité du crime.

Voilà ce qui ressort également de la considéra-

tion des desseins de Dieu et de la nature des choses.

Il est vrai que cette sanction temporelle de la grande loi de la Providence sur le monde, pourra se faire attendre pendant un temps plus ou moins long ; la loi de l'épreuve l'exige : car cette loi s'applique aux peuples comme aux individus, et elle serait complètement renversée, si le châtement suivait immédiatement la faute, et si toujours la fidélité était immédiatement couronnée par la récompense.

Il s'écoulera donc des années et peut-être des siècles entre le commencement de la révolte et le coup de foudre qui en marquera la fin. Pendant des années et pendant des siècles on pourra voir les peuples ennemis de l'Eglise s'applaudir du succès de leurs attentats, et les peuples fidèles humiliés par leur apparente infériorité. Les siècles dans la vie des peuples sont comme des années pour les individus. Ce retard nécessaire pour que l'épreuve ait tout son mérite paraîtra bien long peut-être à l'impatience humaine, et occasionnera dans les rangs de l'armée de l'Eglise bien des défections.

Mais pour ceux qui auront la patience d'attendre l'heure du Seigneur, cette heure sonnera enfin, et elle sera d'autant plus glorieuse qu'elle aura été plus longtemps attendue. Dans les nations fidèles, la vie divine conservée, en dépit de tous les obstacles humains, après avoir longtemps germé dans l'invisible obscurité des âmes, poussera enfin au dehors ses tiges vigoureuses, et étendra au loin

comme de vigoureux rameaux toutes ces institutions de science, de charité, d'art et d'industrie qui constituent la vraie civilisation. C'est l'arbre planté sur le bord des eaux et qui donne avec abondance, quand la saison est venue, les fruits savoureux de force, de dévouement, de génie et de vertu.

Au contraire, dans les nations rebelles l'incrédulité, source de ténèbres, et l'égoïsme, principe de dissolution, après avoir été longtemps combattus par les vérités et les vertus, résultats de l'influence passée de l'Eglise, finiront infailliblement par porter leurs fruits naturels. La lumière ira donc graduellement en s'obscurcissant, les liens sociaux se dissoudront peu à peu, l'autorité perdra chaque jour de son prestige, les droits seront de plus en plus mis en question. Les âmes iront en s'abaissant, tandis que les convoitises animales acquerront une influence plus prépondérante. Cette apparence de force et de vie, que l'excitation des intérêts collectifs et l'orgueil national peuvent donner pendant quelque temps, se dissipera elle-même sous l'influence des convoitises égoïstes ; ce grand corps jadis si vigoureux quand la vie chrétienne circulait dans ses veines ne sera plus bientôt qu'un cadavre, et il suffira alors qu'un peuple ennemi le pousse du pied pour le précipiter dans le tombeau.

Voilà ce qui doit nécessairement arriver à la suite de tous les grands mouvements qui poussent les peuples vers l'Eglise ou les entraînent loin

d'elle. C'est même par la consommation heureuse ou malheureuse de ces tendances sociales que l'histoire de l'humanité se divise naturellement en grandes époques analogues à ces grandes divisions du temps qui sont marquées par l'achèvement des révolutions des astres. Comme le soleil, par son éloignement ou son rapprochement règle les saisons de l'année, ainsi l'Eglise par l'augmentation ou la diminution de son influence détermine les périodes de l'histoire.

ARTICLE TROISIÈME

L'Eglise est le principe du progrès de l'humanité

Ce qu'elle est pour les peuples, l'Eglise doit l'être évidemment pour l'humanité. L'humanité, en effet, n'est que la grande société qui se compose de toutes les sociétés particulières ; le grand arbre dont Adam est la racine commune, et dont les races, les nations et les familles forment les tiges, les branches et les rameaux divers.

Depuis la séparation de Babel, ces races et ces nations n'avaient plus conservé aucune unité ; le souvenir même de leur commune origine s'était éteint chez la plupart d'entre elles. Séparées par les distances, par le langage, par les préjugés et par les intérêts, elles ne savaient plus guère se ren-

contrer que pour se combattre. De là un obstacle, en apparence insurmontable, au progrès de l'humanité ; car, ce qu'un peuple pouvait conquérir en fait de vérités morales , d'institutions politiques, de développements scientifiques ou d'avantages matériels, bien loin de songer à en faire part aux autres peuples, il semblait n'avoir d'autre occupation qu'à le leur dérober. En un mot, il n'existait pas de sociétés des nations, il n'existait pas d'humanité dans le sens moderne de ce mot. Il y avait des hommes, il y avait des familles, il y avait des races ; les membres de l'humanité existaient , mais le corps n'existait pas, parce que ses membres épars et déchirés n'étaient unis par aucun lien.

C'est Jésus-Christ qui, en devenant le chef de la nature humaine et en lui donnant dans sa grâce un commun principe de vie et dans sa gloire une commune destinée et un commun intérêt, a créé l'humanité ; et cette humanité, créée par Jésus-Christ, n'est autre que l'Eglise catholique.

Nous avons vu cette société des âmes unissant ensemble par un lien divin les membres des sociétés particulières, détruisant leurs antagonismes et confondant leurs intérêts rivaux dans le grand intérêt du royaume de Jésus-Christ, à l'établissement duquel elle les fait travailler en commun. Voyons-la maintenant, unissant ensemble les différents peuples qui acceptent volontairement son influence, et formant de leur réunion une seule famille de frères

au milieu de laquelle elle règne , non par la supériorité de la puissance temporelle mais par la douce suprématie de sa mission divine et de son maternel amour.

Ne parlons pas en ce moment de l'action extérieure que l'Eglise a souvent exercée et qu'elle aurait pu exercer bien plus souvent encore pour prévenir les collisions des peuples, s'ils eussent plus souvent consenti à accepter pleinement sa bienfaisante influence. Il est une action plus intime et plus irrésistible par laquelle elle les tient unis et prévient, presque à leur insu, les plus fâcheux effets des préjugés et des antipathies nationales. Cette action résulte de l'idée même de l'Eglise, c'est-à-dire de ce dogme de la foi chrétienne dont elle est la réalisation vivante et immortelle, de *l'incorporation* de tous les hommes et de tous les peuples à Jésus-Christ. Vainement chercherait-on un moyen plus efficace pour détruire les rivalités et les luttes qui déchirent l'humanité que la mission donnée à tous les ministres de l'Eglise de rappeler sans cesse à ces hommes qu'ils sont tous appelés au même titre à participer à la rédemption de Jésus-Christ, à former ensemble un seul corps dont il est le chef, un seul royaume dont il est le monarque, une seule famille dont il est le père, et à posséder pendant l'éternité un même bonheur. C'est là le dogme *humanitaire* par excellence que saint Paul rappelait si souvent aux premiers chrétiens

sortis de toutes les races comme de toutes les conditions de la société humaine et dont il concluait avec son énergique langage : *Il n'y a plus de Juif ni de Grec, il n'y a plus d'esclave ni d'homme libre, il n'y a plus d'homme ni de femme, vous êtes tous un en Jésus-Christ* (1)!

Par la constante prédication de ce dogme, l'Eglise travaille sans cesse à consommer l'œuvre de Jésus-Christ, qui n'avait pas seulement pour but de diviniser les âmes et les peuples, mais encore l'humanité entière. La veille de sa Passion, ce divin Sauveur demandait à son Père, comme la plus douce récompense de tous ses travaux, que tous les hommes fussent consommés en un, entre eux, et avec les augustes personnes de la divine Trinité, comme ces divines personnes sont un entre elles. L'Eglise s'est chargée de l'accomplissement de ce vœu suprême. Voilà dix-huit siècles que, pour réaliser cet idéal, elle travaille sans relâche, souffre sans jamais se laisser abattre et affronte, sans se rebuter, toutes les persécutions. Faire participer l'humanité tout entière à l'union, aux splendeurs, aux joies de la société des trois divines personnes; établir entre le ciel et la terre un commerce de lumière et d'amour auquel tous les hommes aient leur part; donner au corps mystique de Jésus-Christ son plein développement; établir chacune des sociétés qui

(1) Gal. III, 28.

sont les membres principaux de ce corps dans la place et dans le rôle que la Providence lui a assigné, et lui faire trouver dans l'accomplissement de ce rôle le plein développement de ses énergies ; en un mot , rétablir dans son harmonie ce grand édifice de l'humanité dont le péché avait renversé et dispersé au loin les pierres et lui donner pour couronnement la Divinité incarnée en Jésus-Christ ; c'est la mission sociale de l'Eglise et cette mission elle ne l'accomplit pas avec moins de fidélité que celle qui a pour but la divinisation des âmes.

De ce point de vue, qui est le seul vrai, il nous est facile d'embrasser d'un coup d'œil dans leur unité et dans leur variété, les vocations des individus et des peuples. Nous pouvons comprendre la raison de ces diversités presque infinies que nous avons signalées plus haut dans les caractères nationaux, aussi bien que dans les caractères individuels. Cette diversité n'a pas seulement pour but de manifester la fécondité infinie de la divine sagesse, elle a encore et surtout pour but de marquer à chaque homme et à chaque peuple leur place dans cette reproduction collective de Jésus-Christ qui est la fin et la raison d'être de l'humanité.

De même, en effet, que chaque homme doit être l'image réduite de l'Homme-Dieu, l'humanité entière doit le reproduire dans d'immenses proportions.

Chacun des éléments de ce grand corps, et surtout

chacun de ses membres principaux doit mettre en saillie l'un des traits qui sont rassemblés dans le divin modèle, et dont l'union en lui constitue sa perfection incomparable. Il ne faut donc pas s'étonner que ces divers membres soient incomplets; s'ils ne l'étaient pas ils ne pourraient plus former un seul corps. Si dans le corps humain l'œil renfermait tout ce que renferme la main, et si la main avait toutes les propriétés de l'œil, où serait l'unité, où serait l'harmonie, où serait la beauté? Mais ce qui manque à chacun des membres, il le trouve dans son union avec les autres. Séparez-les, ils ne pourront pas vivre un seul instant; car il n'en est pas un seul qui possède en lui tout ce qui lui est nécessaire pour accomplir ses destinées; unissez-les, au contraire, et ce qu'ils ont d'incomplet deviendra pour chacun d'eux un moyen de remplir avec plus de perfection ses fonctions propres et de contribuer plus efficacement au bien-être du corps.

Ainsi en est-il des hommes et des peuples. Tant qu'ils ne seront pas mis à la place que Jésus-Christ leur a marquée dans son corps mystique, tant qu'ils ne se seront pas intimement et généreusement unis pour accomplir en commun leurs divines destinées, ils seront incomplets et infirmes; et tandis que les défauts de leur caractère propre seront pour eux une cause de faiblesse, leurs qualités mêmes ne produiront que des luttes et des froissements. Impossible pour eux de vivre de la vie divine, qui est

la seule vie digne de l'homme. Mais qu'ils comprennent enfin leur vocation et qu'ils travaillent énergiquement à l'accomplir; qu'ils s'unissent en Jésus-Christ par l'Eglise, et la terre, ravie, verra s'opérer la transfiguration de l'humanité, comparable seulement à la transfiguration du Sauveur sur le Thabor.

C'est alors que l'Eglise sera glorifiée par la glorification même que l'humanité recevra d'elle; et cette gloire de l'Eglise rejaillira tout entière sur Jésus-Christ, son divin fondateur, comme la gloire de Jésus-Christ rejaillira tout entière sur Dieu le Père dont il procède. C'est alors, par conséquent, que les desseins de Dieu sur le monde recevront leur complète réalisation; les épreuves, le mal physique, le péché lui-même auront servi à manifester ses divins attributs; toutes les lois de la Providence, résumées dans cette dernière loi, auront été accomplies avec elle; par l'humanité divinisée, c'est-à-dire par l'Eglise, toute la création se réunira à Jésus-Christ et par Jésus-Christ à Dieu.

CHAPITRE QUATRIÈME

LES LOIS DE LA PROVIDENCE SONT POUR L'ÉGLISE LE FONDEMENT DE JUSTES ESPÉRANCES

La législation providentielle nous a révélé ses secrets. Elle nous a fait connaître son but, ses éléments, ses applications principales.

Son but est la communication de la vie et du bonheur de Dieu aux créatures raisonnables, l'établissement de l'ordre divin.

Les éléments de cet ordre admirable sont : Dieu d'abord ; Dieu, principe premier et fin dernière ; ensuite Jésus-Christ, Dieu et homme, et par là-même médiateur entre Dieu et l'humanité, comme l'humanité elle-même, spirituelle et corporelle, est médiatrice entre le monde des esprits et le monde des corps ; enfin l'Eglise, c'est-à-dire l'humanité unie à Jésus-Christ et vivant de sa vie, comme Jésus-Christ lui-même vit de la vie de Dieu.

Cette vie, dont l'expansion est le terme de tous les desseins de la Providence, Dieu seul la possède par nature et par la plus complète identité ; l'Homme-Dieu la reçoit par subsistance dans toute sa plénitude ; les créatures raisonnables y participent dans la mesure de leur union avec Jésus-Christ. C'est

une eau divine dont Dieu est la source infinie , qui coule à pleins bords par Jésus-Christ comme par un grand fleuve , et qui se répand ensuite sur la terre entière par mille ruisseaux , pour lui faire porter des fruits de grâce.

L'ordre divin se révèle encore à nous comme une immense pyramide dont Dieu occupe le sommet , Jésus-Christ le milieu et l'Eglise la base. Cette base va s'élargissant à mesure que les générations humaines se multiplient , et quand elle aura atteint le plein développement qu'elle doit avoir dans les plans du céleste architecte , le monde présent aura sa fin et l'éternité commencera.

L'épreuve et le mal physique , la lutte et le mal moral lui-même sont les moyens dont se sert la Providence pour préparer les pierres qui doivent entrer dans l'édifice divin. Elle appelle les sociétés aussi bien que les individus à concourir avec elle à la consommation de cette œuvre. C'est l'œuvre de l'unité par excellence : commencée dès l'éternité en Dieu , dont les divines personnes sont unies par la plus parfaite unité de nature , elle se poursuit en Jésus-Christ , en qui la nature divine et la nature humaine sont unies par l'unité de la même personne ; elle s'étend à chacun des hommes appelés à s'unir à Dieu par Jésus-Christ , dans l'unité de son Esprit ; mais elle ne peut se consommer qu'autant que l'humanité entière , unie par l'unité à la fois intérieure et extérieure de l'Eglise , ne formera

qu'une famille dont les divers peuples seront les branches distinctes, mais non séparées.

Tels sont les desseins du Tout-Puissant; telles sont les lois que la divine Providence a imposées à l'activité libre des hommes et des peuples.

Nous croyons en avoir suffisamment démontré la vérité; mais il nous reste à prouver que ces lois fournissent aux espérances de l'Eglise un fondement solide. Jusqu'ici nous n'avons fait guère que poser des prémisses; nous avons maintenant à tirer la conclusion.

I

Mais cette conclusion est-elle donc bien difficile à tirer? Si l'Eglise a la certitude que tout ce qui se fait dans le monde ne se fait que pour elle, que Dieu n'ordonne rien et ne permet rien dans l'ordre moral qui ne doive aboutir à sa glorification, comment ne puiserait-elle pas dans cette certitude une inébranlable confiance? Qu'elle soit attaquée, poursuivie, méprisée, vaincue même en apparence, cela ne saurait l'étonner; puisque la même bouche qui lui a promis le triomphe lui a prédit ces lutttes et ces apparentes défaites. Loin donc que ces obstacles qu'elle rencontre sur sa route diminuent en elle l'assurance d'atteindre au terme glorieux qu'elle poursuit, ils ne font que lui prouver qu'elle est bien toujours sur la voie, et par la

grandeur des travaux qu'ils lui imposent, ils lui servent à mesurer la magnificence des gloires qui lui sont réservées.

En promulguant la loi de l'épreuve et en l'imposant, au nom de Dieu, à chacun de ses enfants, l'Eglise n'oublie pas de l'accepter pour elle-même. Comment pourrait-elle la faire aimer si elle la fuyait? N'est-ce pas par sa vie tout entière, bien plus que par la prédication individuelle de ses ministres, qu'elle doit instruire le monde? Si elle est l'Epouse de Jésus-Christ, et si son ambition suprême est de continuer l'œuvre de son divin Epoux, le sacrifice, loin d'être pour elle un objet de crainte, doit être l'objet du plus ardent amour. Qui plus que l'Eglise doit porter imprimé profondément sur son front ce signe de la croix qui est le signe des élus?

Ces deux choses sont donc inséparables dans les destinées de l'Eglise comme dans celles de Jésus-Christ : l'épreuve et le triomphe. L'épreuve, condition nécessaire du triomphe, et le triomphe, fruit infaillible de l'épreuve. Dans cet ineffable union que le Fils du Très-Haut a contractée avec notre nature, une croix et une couronne ont été échangées comme présents de noces entre les époux : la croix est la marque d'amour que l'épouse donne à l'époux, le souvenir toujours présent qu'elle garde de son dévouement pour elle; la couronne est la marque de reconnaissance que l'époux prépare à sa bien-ai-

mée et qu'il embellit à mesure que la croix se charge d'aspérités nouvelles. Une couronne qui n'aurait pas été échangée contre la croix ne serait plus pour l'Eglise d'aucune valeur, car ce ne serait plus la couronne de Jésus-Christ; mais aussi une croix qui ne se transformerait pas en couronne serait un démenti donné au Cœur de Jésus-Christ et à son inviolable fidélité. Qui oserait penser, après cela, que la lourdeur des croix puisse accabler l'Eglise ou que leur multiplication puisse troubler sa confiance? Que peuvent faire les tribulations sinon lui rappeler cette prédiction et cette promesse que lui fit le divin Maître la veille de sa mort: Vous serez pressurés dans le monde par toutes sortes d'afflictions; mais ayez confiance; j'ai vaincu le monde (1).

II

Ces divines promesses pourraient suffire, sans doute, aux enfants de l'Eglise pour les rassurer au milieu des persécutions dont ils voient leur mère continuellement assaillie. Devrions-nous attendre jusqu'au grand jour de l'éternité pour voir se réaliser les destinées glorieuses de cette mère bien-aimée: il n'y aurait pas lieu à perdre patience, car l'éternité c'est demain.

Mais est-il vrai que nous devons attendre ce

1) Jo. XVI, 33.

terme ? Avant ce triomphe définitif du dernier jour, ne pouvons-nous pas nous promettre pour l'Eglise une ère de paix et de prospérité sur la terre ? Les persécutions et les luttes sont-elles son lot tellement inaliénable ici-bas qu'elle doive renoncer à se réconcilier jamais avec le plus grand nombre de ceux que Dieu lui a donnés pour enfants ?

Je ne puis le croire : non, cette inimitié monstrueuse de la plupart des hommes contre la tendre mère de leurs âmes n'est pas une nécessité sociale ; la réconciliation de l'Eglise et de l'humanité n'est pas impossible ; les prédictions qui lui annonçaient la lutte, et les lois qui lui imposent l'épreuve ont été surabondamment accomplies par dix-huit siècles de travaux et de souffrances. Il est temps que les autres prophéties également manifestes qui lui promettent le triomphe et la paix commencent à se réaliser.

Le moment n'est pas encore venu d'exposer ces prédictions consolantes. En attendant, examinons les motifs que peuvent nous fournir les lois de la Providence, d'espérer la cessation de la déplorable guerre qui s'agite depuis si longtemps entre la société et l'Eglise.

Et d'abord, l'étude de ces lois nous a fait comprendre que Dieu désirait le salut de la société et qu'il voulait l'accomplir par l'Eglise. S'il veut d'une volonté sérieuse le salut de chaque âme en particulier, combien plus le salut de la société qui est l'en-

semble des âmes? Pour un individu isolé, Dieu peut permettre qu'il arrive au salut sans avoir subi l'influence extérieure et visible de l'Eglise, car Dieu agit par des lois générales qui n'excluent pas les exceptions individuelles; mais il n'en saurait être ainsi de la société; pour elle, l'Eglise est l'unique voie du salut. Dieu veut donc sa réconciliation avec l'Eglise de la même volonté dont il veut son salut, c'est-à-dire de la même volonté dont il veut sa propre gloire et dont il aime son infinie bonté.

Oui, cette paix que tous les vrais chrétiens désirent si ardemment, ce rapprochement des deux sociétés auxquelles nous appartenons et qui ne peuvent être en lutte sans que nous éprouvions de douloureux déchirements; cette alliance entre la société temporelle et la société spirituelle, Dieu la veut, il la désire incomparablement plus que nous. N'est-ce pas un grand motif d'espérer qu'elle se réalisera un jour? Il est vrai que cette volonté de Dieu n'est pas nécessairement efficace, en ce sens que la libre résistance de l'homme peut l'empêcher d'avoir son effet, mais elle est infailliblement efficace en ce sens qu'elle ne cesse d'offrir et de fournir aux hommes tous les moyens de la réaliser. Ne pouvons-nous pas espérer que les hommes répondront enfin à ces offres miséricordieuses? Dieu ne cesse de mettre devant la société la vie avec la mort, et il ne cesse de la solliciter à choisir la vie; de ce que depuis trop longtemps elle s'est obstinée à préférer la mort,

avons-nous le droit de conclure qu'elle en agira toujours de la sorte ? N'est-ce pas déjà assez étrange que depuis trois siècles toutes les chutes qu'elle a faites dans la voie de l'apostasie ne l'aient pas déterminée à prendre la main du guide céleste qui s'offre à la ramener dans les sentiers de la vie ?

III

La volonté sérieuse de Dieu, premier motif d'espérer le salut de la société et sa réconciliation avec l'Eglise, et d'espérer l'une et l'autre pour une époque d'autant plus prochaine que les malentendus ont duré plus longtemps et qu'ils ont porté des fruits plus amers.

Je trouve un second motif d'espérance dans les moyens que Dieu a pris pour aplanir aux peuples la voie du salut, et pour leur faciliter l'accomplissement de leurs magnifiques destinées. Que n'a-t-il pas fait pour cela ? Quelles admirables industries n'a-t-il pas mises en œuvre ? N'est-il pas descendu du ciel pour se rendre visible à des esprits devenus tout charnels ? Ne nous a-t-il pas révélé de sa propre bouche, et avec toute la clarté désirable, ses préceptes et ses desseins, manifestés jadis en énigme aux Prophètes ? Ne nous a-t-il pas parlé par ses exemples, plus touchants encore que ses paroles, et la voix de son sang n'est-elle pas venue donner à son enseignement une irrésistible confirmation ?

Et quand a dû nous être ravie sa présence sensible n'a-t-il pas laissé à sa place son Eglise qui le continue en le multipliant, transmet sa doctrine en l'expliquant, enfin le remplace auprès de chaque homme, sur tous les points de l'espace et à tous les moments de la durée? Que faut-il autre chose à la société pour se délivrer de tous les maux et s'élançer dans la voie de tous les progrès? Rien, en vérité; les moyens sont tout trouvés; c'est un Dieu même qui les a établis et qui garantit leur efficacité. Pour se les procurer, les hommes et les peuples n'ont presque aucun effort à faire; loin d'avoir à les chercher au loin, l'Eglise, au contraire, vient les leur présenter. Il n'est pas de société si pauvre et si malade à laquelle l'Eglise n'envoie ses ambassadeurs les mains pleines de trésors et d'infaillibles remèdes. Et l'on m'obligerait à croire que le malade ne guérira pas! Depuis quand donc fut-il téméraire de donner comme probable le rétablissement d'un infortuné couvert de blessures graves, mais qu'un habile médecin soigne avec une tendresse infinie, et sur les plaies duquel il met un baume d'une vertu éprouvée? Le malade, dira-t-on, peut arracher l'appareil et rendre ainsi inutile la vertu du remède. — Il est vrai, et on conçoit qu'on puisse trouver là un motif de ne pas donner la guérison comme certaine; mais ce qu'on ne concevrait pas, c'est que l'espérance même fût taxée de témérité.

Mais ces pessimistes qui nous accusent d'optimisme reprennent et disent : si la société était un être individuel, on concevrait la possibilité de ce retour du mal au bien ; mais qui ne voit que ce qui est facile dans un individu , devient sinon impossible , au moins souverainement difficile pour une volonté collective ? Qu'est-ce que celle-ci , sinon un agrégat d'innombrables volontés propres , indépendantes les unes des autres , et pour lesquelles il suffit souvent que les unes veuillent un bien pour que d'autres veuillent le mal opposé ? Comment exercer sur ce sable mouvant une action assez puissante pour lui imprimer une tendance commune ? — Comment ? Mais par les procédés qu'on emploie chaque jour pour pousser vers un même but tous les membres d'une société. Serait-il par hasard plus difficile de leur faire vouloir leur vrai bonheur que de leur faire affronter les plus grands dangers , ou accomplir les plus douloureux sacrifices ? — Mais le difficile c'est de faire comprendre à la société son vrai bonheur. — Oui sans doute cela a été difficile jusqu'ici , attendu que l'homme éprouve une malheureuse tendance à essayer de toutes les ressources imaginables pour se rendre heureux par lui-même , avant d'accepter le bonheur que son Dieu lui offre. Mais il n'en est pas moins certain qu'il veut être heureux à tout prix , et que s'il arrive à se convaincre que tous les essais qu'il peut faire pour se passer de Dieu ne font que l'éloigner de cette félicité qu'il

poursuit irrésistiblement, il faudra bien qu'il finisse par entrer dans la seule voie qui demeure ouverte. Or, cette conviction doit, ce semble, résulter nécessairement des révoltes passées et présentes de la société contre l'Eglise; voilà pourquoi, bien loin d'y voir un motif pour désespérer de l'avenir, nous y voyons au contraire un motif d'espérance.

Et puis, qu'est-ce donc qui nous empêche d'attendre du Très-Haut une assistance spéciale pour ceux qu'il appelle dans les moments de crises sociales à devenir les organes de ses miséricordes? Ces effusions extraordinaires de grâces, à certaines époques, sont-elles donc contraires aux habitudes de sa Providence? L'histoire de l'Eglise ne nous en offre-t-elle pas au contraire de nombreux exemples, et avant même l'avènement de la loi de grâce ne trouverons-nous pas des faits d'où ressort évidemment la possibilité du mouvement social qu'on voudrait nous forcer à déclarer impossible? Si une ville infidèle de plusieurs millions d'habitants comme Ninive, a pu se convertir tout entière, au bout de quelques jours, à la prédication d'un seul homme, de quel droit nous interdirait-on d'espérer que lorsque la grande voix de l'Eglise pourra retentir dans tout l'univers, l'univers entier se laissera toucher? Est-ce que l'Eglise a moins de moyens pour convertir l'univers que Jonas n'en avait pour convertir Ninive? Ou bien, Dieu veut-il moins sincèrement et moins

sérieusement le salut de la société entière qu'il ne voulait le salut de cette unique cité ?

Concluons : Dieu veut le salut et le bonheur de la société ; il lui a fait des destinées magnifiques , et il a mis entre les mains de l'Eglise tous les moyens pour réaliser ces destinées. La société , de son côté , veut être grande et heureuse , et chaque jour elle acquiert de nouvelles preuves qu'elle ne saurait trouver hors de l'Eglise cette grandeur et cette félicité. Qu'elle accepte cette conviction que tout lui impose, et tout est gagné ; l'Eglise triomphe , les desseins de Dieu s'accomplissent , le règne de Jésus-Christ s'établit sur la terre , les peuples s'unissent , et la société entière entre dans une ère de paix et d'incomparable félicité. Pour cela que faut-il ? La cessation du plus funeste , mais aussi du plus stupide malentendu. Que d'autres se délectent , tant qu'ils voudront , à dire que ce malentendu est nécessaire , qu'il est la condition essentielle d'une nature raisonnable , et que la Providence de Dieu n'a pas dans ses ressources ordinaires les moyens de le faire cesser : pour nous , nous avons meilleure opinion et de la Providence de Dieu et de la nature humaine. Nous croyons que le malentendu cessera ; et nous croyons que le meilleur moyen de le faire cesser promptement , c'est de répandre notre intime persuasion qu'il ne peut se prolonger davantage. Et voilà pourquoi nous parlons : *Et nos credimus propter quod et loquimur.*

IV

Mais on a le droit de nous demander quels motifs nous avons pour espérer que les miséricordes de Dieu s'exerceront plutôt à l'époque présente qu'à d'autres époques, et à quels signes nous reconnaissons la cessation prochaine du divorce funeste qui sépare de l'Eglise la société moderne.

Nous répondrons à cette question en rappelant ce que nous avons dit plus haut, à savoir : que Dieu se devait à lui-même de contraindre les peuples à le glorifier dans leur existence temporelle, et que cette glorification devait ressortir surtout de la sanction temporelle par laquelle il récompense leur fidélité ou punit leur révolte. Nous avons compris que cette sanction, qui ne pouvait suivre immédiatement les mérites ou les fautes des peuples, ne pouvait non plus être renvoyée à la vie à venir, où les peuples n'existeront plus, et nous en avons conclu qu'elles devaient s'exercer à certaines époques solennelles, que l'Écriture elle-même nomme les époques des jugements de Dieu (1).

Or, il nous semble manifeste que nous touchons à l'une de ces crises dernières où la société arrive au terme de ses tendances, recueille les fruits bons

(1) Ps. IX. 17.

ou mauvais des principes qu'elle a adoptés et se voit mise en demeure par la Providence d'entrer dans de nouvelles voies.

En effet, si nous cherchons à nous rendre compte de l'état présent du monde, que verrons-nous ?

Nous verrons l'Eglise en butte depuis trois siècles à la guerre la plus violente, la plus persévérante, la plus savamment combinée et la plus vigoureusement poursuivie qui jamais lui ait été livrée dans le monde ; nous verrons l'armée de Satan, après avoir battu en brèche successivement tous les appuis de l'ordre providentiel, se préparant à faire un suprême effort pour en détruire jusqu'aux derniers vestiges.

Nous verrons, en un mot, les destinées de l'Eglise dans l'humanité et de l'humanité par l'Eglise, attendant d'une dernière lutte une définitive décision.

Préparée par les dissensions intestines qui, au quatorzième siècle, paralysèrent l'influence de l'Eglise et favorisèrent l'obscurcissement des esprits et la corruption des mœurs, la grande révolte inaugurée par Luther, au commencement du seizième siècle, attaqua d'abord l'Eglise sur son propre terrain, c'est-à-dire sur le terrain religieux et nia sa divine autorité. Vaincue dans ce premier combat, grâce à l'influence des Saints et à l'effusion inusitée de grâces que Dieu répandit sur son Eglise, l'erreur ne laissa pas que de réduire sous son joug près de

la moitié de l'Europe. De là elle s'arma le siècle suivant pour attaquer la vérité sur le terrain de la philosophie, au sein même des nations demeurées catholiques. La tactique était habile puisqu'elle devait avoir pour résultat de miner la base rationnelle sur laquelle s'appuie l'édifice de la révélation. Aussi ne réussit-elle malheureusement que trop bien à ravir à l'Eglise sinon des royaumes entiers, au moins dans chaque royaume un grand nombre d'intelligences. Le troisième combat s'est livré sur le terrain de la politique. Il tendait à ravir à l'Eglise toute influence sur les sociétés et à déchristianiser les peuples en attendant qu'on pût réussir à déchristianiser les individus.

Le dix-huitième siècle, qui avait vu naître ce mouvement, le vit se consommer et il se termina au milieu du fracas que faisaient, en croulant les unes sur les autres, les antiques constitutions politiques de l'Europe. Notre siècle enfin a voulu aussi avoir sa part à cette grande insurrection des temps modernes contre Jésus-Christ et contre son Eglise. Il n'y avait rien d'intact dans l'édifice chrétien que les droits de l'individu et de la famille, ces droits seront niés par le socialisme et le communisme.

Et maintenant il ne reste plus qu'à tirer la conclusion dernière des principes posés dans ces quatre grandes luttes. Il ne reste plus qu'à dire, en fait de religion : Dieu c'est le mal ; en fait de

politique : l'ordre c'est l'anarchie ; en fait de philosophie : l'être c'est le néant ; en fait de société : la propriété c'est le vol. Tout cela a été dit , et si cela ne se dit plus aussi ouvertement, on ne saurait pourtant se dissimuler que la doctrine dont ces énormes erreurs sont les dogmes capitaux , le panthéisme matérialiste , ne soit la seule philosophie et la seule religion debout en face de la philosophie chrétienne et de la religion catholique. Plus réservés dans la déduction des conséquences , les adeptes de cette horrible doctrine ne sont pas moins audacieux dans la défense des principes ; et ils ont contre tout ce qui n'est pas franchement chrétien l'immense avantage d'être seuls conséquents dans leur erreur. Tout ce qui travaille contre l'Eglise travaille pour eux.

En face de cette négation impudente de toutes les vérités et de tous les droits, en face de la destruction ou de l'abdication de la plupart des autorités purement humaines , l'Eglise seule se tient fermement appuyée sur des principes inébranlables, et seule soutient avec ses propres droits les droits de la raison, du pouvoir politique et de la propriété. Aussi est-ce bien contre elle que la révolution satanique est décidée à tourner tous ses efforts. Chaque jour les positions se dessinent mieux, les illusions se dissipent pour laisser paraître au jour les tendances cachées au fond des âmes ; les masques tombent ; les ténèbres se séparent de plus en plus de la

lumière; les erreurs partielles se dissolvent pour laisser voir, aux yeux même les plus prévenus, d'un côté la vérité complète, et de l'autre l'erreur complète; redisons-le : non, jamais depuis que le monde existe, la cause de Dieu n'avait soutenu une attaque aussi désespérée, jamais l'humanité n'avait subi une crise aussi solennelle.

Quelle sera l'issue de cette crise ? Si nous le demandons aux lois de la Providence, elles nous répondront qu'elle devra se terminer nécessairement par la glorification de l'Eglise. Mais de quelle manière l'Eglise doit-elle être glorifiée ?

Ce qui serait le plus désirable sans doute, c'est que, sans attendre de nouvelles révolutions et de nouveaux déchirements, les peuples et les gouvernements de l'Europe se laissassent éclairer tout à la fois et par les actes passés de la révolution et par ses desseins actuels, qui ne peuvent leur être cachés ; qu'unis par un commun intérêt, ils s'unissent aussi dans un commun effort pour tarir le mal dans sa source et pour rendre volontairement à l'Eglise la suprématie morale qu'elle tient de Dieu pour leur salut. Que tous, peuples catholiques et peuples hérétiques, reconnussent les torts qu'ils ont envers leur mère, les uns en la reniant, les autres en la délaissant ; les uns en la traitant comme une étrangère, les autres en la traitant comme une ennemie ; qu'ils comprissent que son influence spirituelle est encore plus nécessaire pour prévenir les égarements de

leur âge viril qu'elle ne fut jadis nécessaire pour dompter les caprices de leur enfance, et qu'ils la priassent de vivifier de nouveau les créations de leur puissance et de leur industrie, par cette foi vive, ces sentiments généreux, ces vertus énergiques, ces dévouements inépuisables dont elle seule possède le secret, et qui sont l'arôme divin sans lequel la civilisation la plus luxuriante ne saurait tarder de tomber en pourriture.

Telle serait indubitablement la solution la plus heureuse de la crise actuelle; ce retour volontaire des peuples à l'ordre providentiel; la reconstitution pacifique de l'édifice chrétien, par la restauration du règne de Jésus-Christ. Oui, si les peuples voulaient comprendre, et si ceux qui les gouvernent voulaient ouvrir les yeux, il en serait temps encore; l'Europe pourrait échapper aux commotions terribles qui la menacent, et le monde pourrait être sauvé par elle sans acheter son salut par des flots de sang.

Pouvons-nous espérer tant de bonheur? Bien des signes paraissent nous y autoriser; de grandes leçons ont été données depuis un demi-siècle aux peuples hérétiques aussi bien qu'aux peuples catholiques, et ce serait être injuste que de dire que ces leçons n'ont porté aucun fruit. La vérité se fait jour de tous côtés; les droits de l'Eglise et les vraies conditions de la société chrétienne sont proclamées, soit au tribunal de l'opinion, soit même à la cour

des rois, avec une franchise inouïe depuis trois siècles ; déjà même de grandes réparations ont été accomplies et de grands exemples ont été donnés. Mais hélas ! que d'erreurs encore ! que d'aveugles préjugés ! que de haines farouches ! Comment espérer que le mouvement de retour, arrêté par tant de courants contraires, atteigne son but avant que la révolution, si active et forte de tant de connivences, ait eu le temps de faire son œuvre ?

A l'opposé de cette solution toute pacifique et toute miséricordieuse de la crise actuelle, il s'en présente une, pleine de vengeance et d'effroi, dont l'Eglise sans doute ne retirerait pas moins de gloire, mais où l'Europe, obstinée dans sa révolte, trouverait sa ruine. Oui, il faut bien l'avouer, Dieu pourrait permettre qu'en punition des ingratitude par lesquelles les peuples chrétiens ont payé les bienfaits de l'Eglise, ils fussent livrés de plus en plus à l'esprit de vertige qui les entraîne depuis quatre siècles ; qu'ils imitassent, à l'égard de la société divine, l'aveuglement du peuple déicide à l'égard de l'Homme-Dieu ; qu'ils aimassent mieux se laisser dégrader par un hideux matérialisme et déchirer tout vivants par l'anarchie que de demander à l'Eglise la dignité, l'union et le bonheur. Il se pourrait que la révolution remportât le triomphe qu'elle rêve, achevât de briser tous les liens sociaux et de broyer les peuples sous ce marteau qui a déjà fait tant de ruines. Ce serait l'enfer sur la terre ; mais de cet

enfer, comme de celui qui brûle sous nos pieds, ressortirait, pour les siècles à venir et pour l'éternité tout entière, la plus complète démonstration qui se puisse imaginer de la nécessité de l'Eglise pour le bonheur du monde. Et tandis que la société européenne s'abîmerait dans le gouffre qu'elle aurait elle-même creusé, l'Eglise irait sans doute porter à des peuples, maintenant plongés dans les ténèbres de la barbarie, les lumières et les richesses de la vraie civilisation.

Cette solution est-elle plus probable que la première? Hâtons-nous de dire que non. Non, Dieu n'abandonnera pas complètement l'Europe; il aura pitié d'elle en dépit de ses infidélités. Il y a, en effet, trop de bien en Europe pour que le mal y soit complètement victorieux. Une société qui recèle encore dans son sein autant de vie chrétienne ne saurait être livrée sans retour aux horreurs de la mort. S'il a suffi de quarante mille hommes demeurés fidèles pour que Dieu défendît Israël contre les malédictions de son prophète, que dirons-nous de ces millions de fervents chrétiens qui lèvent si haut l'étendard de leur foi en face de l'incrédulité triomphante et de l'hérésie persécutrice?

Sans doute bien des peuples catholiques sont, par leur existence officielle, en rébellion contre l'autorité de l'Eglise; mais, qui ne sait que les masses sont presque partout demeurées étrangères à ces

fantaisies coupables de la minorité intrigante qui les gouverne? Non, le sort de l'Italie, de la France, de l'Espagne, de l'Allemagne et de l'Angleterre, le sort de l'Europe en un mot, ne saurait être le sort de Sodome et de Gomorrhe; car le Dieu des armées a laissé, dans chacune de ces contrées, une semence de vie trop abondante pour les engloutir dans une irremédiable malédiction (1).

Nous ne pouvons donc en douter; alors même que, pour éclairer les yeux qui refusent encore de s'ouvrir à la lumière et pour réveiller ceux qui s'obstinent à s'endormir, il faudrait que l'Europe entière se vît de nouveau en proie à la contagion à laquelle elle n'a pas voulu opposer le seul préservatif efficace; alors même que le sang innocent devrait couler pour laver les souillures encore inexpiables et que la révolution, exécutant les hautes œuvres de la divine justice, renverserait les institutions qui refusent obstinément de s'appuyer sur la pierre angulaire posée par la main de Dieu, son triomphe ne pourrait être que momentané. Lorsqu'elle aura accompli sa mission, lorsque le terrain aura été déblayé, lorsqu'à la lumière de cette suprême épreuve les derniers préjugés auront été dissipés, lorsqu'Israël aura compris enfin combien il a été coupable et insensé en fuyant le temple, siège de la bonté de son Dieu, pour courir après

1) Is. I. 9.

les veaux d'or , alors la révolution , ne trouvant plus d'appui dans les âmes , tombera d'elle-même ; la captivité de Babylone cessera et les peuples, revenant joyeux de leur long égarement, s'uniront pour rebâtir avec plus de splendeur l'édifice divin qu'ils s'étaient follement acharnés à détruire.

Telle est la gloire que Dieu semble réserver à son Eglise ; tel est le terme auquel doit aboutir, dans un avenir plus ou moins prochain, l'épreuve si cruelle à laquelle il la soumet déjà depuis quatre siècles. La seule considération des lois de la Providence nous autorise déjà à concevoir cette espérance ; l'examen de l'état présent du monde va lui apporter une puissante confirmation.

SECONDE PARTIE

SECOND FONDEMENT DES ESPÉRANCES DE L'ÉGLISE

LES TENDANCES SOCIALES

Les tendances de la société et de l'Église nous autorisent-elles à espérer une réconciliation plus ou moins prochaine, ou nous donnent-elles lieu au contraire de craindre un divorce de plus en plus irréconciliable, voilà la question que nous nous proposons d'examiner dans cette seconde partie.

Pour la résoudre en pleine connaissance de cause, il ne suffit pas d'envisager les faits qui s'accomplissent à la surface de la société. Ces faits sont souvent le résultat d'influences passagères, semblables aux souffles qui agitent la surface de l'Océan, sans exercer aucune action sur le mouvement général de ses eaux. Nous ne serons autorisés à porter un jugement sur la direction que suit la société et sur le terme auquel elle doit aboutir, qu'autant que nous aurons pénétré dans ses profondeurs et que nous

nous serons rendu compte des idées qui exercent sur les âmes une plus puissante attraction.

Mais si les idées s'accordent avec les faits; si les courants invisibles qui entraînent les esprits aussi bien que les courants extérieurs qui font mouvoir les peuples, rapprochent la société de l'Eglise; si, d'un autre côté, l'Eglise se montre à nous, en ce moment, revêtue d'une force plus grande pour attirer à elle la société, nous avons le droit de nous promettre, pour une époque qui ne saurait être bien éloignée, la cessation des luttes funestes qui ont entravé jusqu'à ce jour le progrès de l'humanité.

De là trois ordres de considérations qui doivent concourir à démontrer la réalité de nos espérances : les tendances des esprits, les tendances des sociétés et les tendances de l'Eglise.

CHAPITRE PREMIER

TENDANCE DES ESPRITS

Il serait difficile de dresser un état complet et détaillé des idées qui obtiennent crédit et faveur auprès des sociétés modernes. On peut dire cependant en général que ce sont celles qui relèvent davantage la nature humaine.

Il est des siècles où l'homme semble oppressé par le sentiment de son impuissance ; d'autres où il est comme enivré par la conscience de sa force. Dans les premiers, il éprouve plus de penchant pour la superstition ; loin de s'appuyer trop sur sa raison, et de chercher à se rendre indépendant de son Créateur, il s'impose au contraire, à l'égard de la divinité, des obligations que sa raison désapprouve. A d'autres époques, il a au contraire dans les lumières de sa raison une telle confiance, qu'il est fortement enclin à la mettre au-dessus de la raison divine, et l'empire qu'il exerce sur la création le met en grand danger d'oublier qu'il a un maître au ciel et qu'il ne s'est pas fait lui-même.

Cette dernière tendance est celle de notre siècle. Pris dans son ensemble, ce siècle pêche beaucoup

plus par présomption que par une excessive défiance de lui-même, et il est beaucoup plus porté à l'irreligion qu'à la superstition.

Mais de même que chacun de ces deux états a ses excès, chacun aussi a ses avantages. En fait de tendances sociales comme en tout le reste, l'erreur n'est qu'une vérité mutilée ou exagérée. Rétablissez la vérité dans son intégrité et dans ses justes proportions et par là-même vous aurez détruit l'erreur.

C'est ce que nous allons nous efforcer de faire par rapport aux idées favorites de notre siècle. Nous allons les passer rapidement en revue : la dignité de la nature humaine, l'indépendance de la raison, la liberté morale, la liberté civile, la liberté politique, la liberté religieuse, la fraternité des hommes et des peuples ; enfin nous examinerons dans leur ensemble les principes de 1789, et nous prouverons que tout ce qu'il y a de vrai et d'utile dans ces idées n'est réalisable qu'au sein de l'Eglise. Ce sera prouver que la société moderne est entraînée vers l'Eglise, par ses meilleures aspirations, et que, pour se réconcilier avec elle, il lui suffira de la bien connaître et d'être conséquente avec elle-même.

Il y a de notre part quelque témérité à entreprendre une démonstration qui a été fournie avec un incomparable éclat dans la première chaire de France. Que sont en effet ces aspirations généreuses de la société moderne, sinon les éléments de ce pro-

grès social que l'orateur de Notre-Dame a si bien montré comme le fruit exclusif du christianisme ? Nous aurions donc le droit de renvoyer nos lecteurs à ces éloquents conférences, et nous pourrions nous contenter d'en tirer cette affirmation que puisque l'humanité veut le progrès, et puisque le progrès n'est possible que par le christianisme, il est impossible qu'entre l'humanité et le christianisme il y ait un dissentiment éternel.

Nous avons cru cependant que pour faire saisir toute la force de notre conclusion il ne serait pas inutile de rappeler sommairement les prémisses sur lesquelles elle s'appuie. Quelque incomplète, quelque pâle que soit l'esquisse que nous allons mettre sous les yeux du lecteur, il sera peut-être bien aise de pouvoir embrasser d'un regard tout l'ensemble de cette polémique.

D'ailleurs, nous ne saurions faire trop d'efforts pour populariser ces arguments, les plus propres, sans contredit, à réconcilier le dix-neuvième siècle avec la foi de nos pères.

Quand saint Paul parut devant l'Arcopage, ce n'est pas en foudroyant les absurdités du polythéisme qu'il chercha à faire accepter la doctrine chrétienne. Au milieu de ces absurdités, il trouva un point de contact avec la vérité ; il s'en empara, le mit en relief, appuya sa prédication sur les traditions antiques et sur les témoignages des poètes, déroba au polythéisme la part de vérité qu'il conte-

nait, à savoir que l'homme est de la race de Dieu, et parvint, par cette condescendance toute apostolique, à faire écouter sa prédication.

Comprenons-le bien : nous n'avons pas d'autre moyen que celui-là pour nous faire écouter de notre siècle. Les hommes n'aiment pas les prédicateurs hargneux, qui n'ont à la bouche que des reproches. Dieu lui-même, quand il a voulu conquérir le monde, a préféré les amorces de l'amour aux foudres de la colère. Ne craignons pas de l'imiter trop bien et d'être trop encourageants. Il serait étrange, en vérité, que, lorsque saint Paul a trouvé matière à louange dans les opinions d'un auditoire païen, nous ne trouvassions rien qu'à blâmer dans les doctrines et les tendances d'une société toute imprégnée de christianisme, en dépit de son apostasie !

N'exagérons rien pourtant et que l'amour de la conciliation ne nous rende pas injustes envers ceux qui ont reçu de Dieu la mission de réfuter l'erreur. Nous savons que la vérité a deux sortes d'adversaires ; les uns la combattent parce qu'elle est la vérité ; les autres la repoussent parce qu'ils ne croient pas qu'elle soit la vérité. Les premiers sont de mauvaise foi et trompent sciemment ; les autres sont trompés et conservent un certain degré de bonne foi. Ceux-ci sont des brebis égarées ; ceux-

là sont des loups et jamais ils ne sont plus dangereux que lorsqu'ils se cachent sous la peau des brebis.

Ces deux genres d'adversaires de la vérité ne doivent pas être traités de la même manière; il faut poursuivre les loups; mais il faut s'efforcer de ramener au bercail les brebis égarées. Il est vrai qu'en combattant les premiers on ne doit point oublier que, s'ils sont aujourd'hui loups ravisseurs, demain ils peuvent être les plus fidèles d'entre les brebis. Nous ne pouvons donc jamais nous croire autorisés à être injustes à leur égard, à leur supposer plus de perversité qu'ils n'en ont, et à étendre à leurs personnes la répulsion que nous inspirent leurs erreurs. Nous devons au contraire les aimer sincèrement et leur témoigner cet amour; mais pour ce qui est de leur doctrine perverse, tous les ménagements seraient inutiles et pleins de dangers.

Nous ne sommes donc pas de ceux qui se préoccupent outre mesure de la crainte qu'en poursuivant les loups avec trop de vigueur on ne les éloigne du bercail. A notre avis, la meilleure charité qu'on puisse exercer à leur égard consiste à les confondre et à les démasquer.

Nous croyons donc que tous les amis de la vérité doivent une vive reconnaissance à ceux qui s'imposent cette pénible tâche. Il est vrai que dans ce siècle d'indifférence et de doute on ne sait plus comprendre ni l'amour passionné de la vérité, ni

la haine vigoureuse du mensonge; on ne discerne plus de la colère coupable, fruit de l'égoïsme, la véhémence qu'inspire une ardente charité. Mais cet affaiblissement général des convictions est un motif de plus pour fortifier les nôtres. Aujourd'hui comme au temps de l'Apôtre, le défenseur de la vérité est obligé d'attaquer, de réfuter et de gourmander les docteurs du mensonge (1); mais il se tromperait s'il bornait là tous ses devoirs. Il est bon de renverser l'erreur; mais n'est-il pas plus nécessaire encore d'établir la vérité? Au lieu d'insister exclusivement sur les oppositions malheureuses qui existent entre les idées modernes et la religion de Jésus-Christ, ne serait-il pas bon de faire ressortir encore plus leurs affinités? C'est procurer à la vérité un beau triomphe que de confondre une intelligence perverse qui la combattait sciemment. Mais n'y-a-il pas pour elle un triomphe bien plus glorieux encore, à savoir, l'hommage spontané d'une intelligence qui l'avait combattue faute de la connaître et qu'une discussion conciliante a doucement contrainte à l'aimer?

C'est ce qui arriverait pour un grand nombre des adversaires actuels de la religion si on pouvait réussir à leur faire comprendre qu'en elle seule peuvent être réalisés les désirs de perfection sociale qui les tourmentent. Croire en effet que la plus grande par-

(1) I, Tim.

tie de ceux qui s'opposent à la régénération de la société par la religion aiment le désordre pour lui-même, c'est faire à la nature humaine une injure imméritée. Non, tous ces hommes ne sont pas des hypocrites; parmi eux il en est un grand nombre qui sont sincères dans leurs rêves de progrès social, et ils ne combattent la religion que parce qu'on leur a fait voir en elle le plus sérieux de tous les obstacles qui s'opposent à ce progrès. Réfutons cette calomnie et nous aurons désarmé leur hostilité; leur mépris se changera en estime, leur haine en bienveillance, et ce même désir du progrès social qui a été jusqu'ici pour eux un motif de combattre l'Eglise, deviendra un attrait irrésistible qui les portera à la défendre et à la servir.

Or, rien ne semble plus facile que de démontrer, non-seulement en théorie, mais encore par les faits, que dans l'Eglise seule se trouvent réunis et pleinement développés tous les éléments de perfection sociale auxquels l'esprit moderne attache justement le plus grand prix.

ARTICLE PREMIER

L'Eglise et la dignité humaine

Le premier de ces éléments est *le respect pour la dignité de la nature humaine.*

Notre siècle professe hautement ce respect et c'est pour cela que sa sympathie est acquise à toutes les entreprises qui ont pour but de relever de leur déchéance les membres les plus dégradés de l'humanité. On sait au prix de quels sacrifices l'Angleterre, la France et plusieurs autres nations ont aboli l'esclavage et la hideuse traite des noirs ; et quand cette pratique immorale a tenté de se maintenir à l'ombre des immunités attachées au pavillon national, on a vu les peuples les plus fiers sacrifier des susceptibilités pourtant bien légitimes plutôt que d'autoriser un si criminel attentat à la dignité de l'homme.

Serait-ce là, par hasard, ce qui éloignerait notre siècle de l'Eglise ? On pourrait le craindre si on ajoutait foi aux déclamations de quelques prétendus organes de l'esprit moderne. D'après eux, la soumission à l'autorité doctrinale de l'Eglise, bonne pour des peuples enfants, ne convient plus à des sociétés qui ont pris la toge virile. L'homme du dix-neuvième siècle est trop grand pour accorder à l'institutrice de son enfance l'aveugle docilité qu'elle réclame de lui.

Mais allons au fond des choses : opposons à l'idée que l'Eglise nous donne de notre nature la destinée que lui font les doctrines aujourd'hui le plus en faveur ; nous pourrons alors apprécier ce que la dignité humaine peut gagner au triomphe de ces doctrines.

Ce que l'Eglise fait de notre nature, nous l'avons vu : elle la prend avec toutes ses infirmités et elle l'élève à la hauteur même de Dieu. Elle nous montre dans la personne du Verbe incarné cette nature si misérable possédant en propre la divinité, et elle nous invite tous à entrer en partage de sa vie divine, sur la terre par la grâce et dans le ciel par la gloire. Par la grâce, elle nous fournit le moyen d'agir divinement, et de conquérir dans le sens le plus strict de ce mot, une félicité divine. Par la gloire, elle nous met en possession pour l'éternité de toutes les richesses de Dieu. Ainsi, au point de vue de la doctrine catholique, l'humanité forme un grand corps dont le chef est Dieu et dont tous les membres doivent être divins, chacun dans la proportion de l'énergie avec laquelle il aura travaillé avec l'Homme-Dieu à sa propre divinisation.

L'Eglise pourtant ne cherche pas à nous abuser sur les misères de notre condition présente : le véritable amour ne cherche pas à tromper. Mais dans sa doctrine, ces misères, loin d'être un obstacle à notre progrès, en deviennent au contraire, par la grâce, la matière principale. Loin d'être un sujet de découragement, elles doivent être un motif de confiance, puisque le chrétien est assuré de recevoir de Dieu des secours d'autant plus efficaces qu'il comptera moins sur lui-même. Son humilité sera donc mêlée d'une fierté toute divine ; en méprisant en lui ce qui vient du néant, il comprendra qu'il ne

saurait jamais assez estimer ce qui lui vient de Dieu. Or, ce qui lui vient de Dieu, c'est la meilleure partie de lui-même, la seule à laquelle l'éternité soit promise. *Sursum corda*, telle est donc sa devise, et toute sa vie ne doit être qu'un constant effort pour s'élever au-dessus de tout ce qui est créé et se remplir de toute la plénitude de Dieu (1).

C'est ainsi que l'Eglise résout non-seulement en spéculation, mais en pratique le grand problème de l'humanité, qui consiste à unir l'homme à Dieu. Nous avons déjà comparé à cette solution si simple et si lumineuse, les deux principales solutions que la raison lui a opposées, en divers temps, le polythéisme et le panthéisme. Le polythéisme, qui unit Dieu à l'homme, en dépouillant Dieu de toutes ses perfections pour le revêtir de tous les vices et de toutes les imperfections de l'homme ; et le panthéisme, qui unit l'homme à Dieu en dépouillant l'homme de sa nature pour le confondre et l'absorber dans l'être de Dieu.

Mais le moment est venu de compléter cette étude. Que devient la nature humaine dans les doctrines qui s'efforcent aujourd'hui de se substituer au dogme catholique ? Je regarde autour de moi, et je vois ces doctrines se partager en deux courants ; l'un qui perd chaque jour de sa force, et l'autre qui gagne, au contraire, tout ce que perd le premier.

1 Eph. , III, 19.

Celui-ci qui naguère se donnait comme la vraie philosophie du siècle, se nomme tantôt l'eclectisme, tantôt le spiritualisme. Pour mieux combattre l'Église de Jésus-Christ, cette philosophie s'est efforcée de lui prendre tout ce qui, dans la doctrine chrétienne, était capable de satisfaire la raison en repoussant les mystères qui l'humilient. Aussi élevait-on bien haut la dignité de la nature humaine. Mais, quelque haut qu'on l'élevât, on la laissait dans son néant, puisque sa divinisation par Jésus-Christ étant un mystère, on ne pouvait consentir à l'accepter. On l'élevait ; et comment ? Comme l'archange orgueilleux essaya de s'élever jadis, en la déclarant indépendante de Dieu ; mais c'était la déclarer incapable de s'unir à Dieu. On la proclamait immaculée, mais cette proclamation mensongère ne lui ôtait aucune de ses souillures et lui ôtait, au contraire, le moyen de les laver. La négation des mystères dans cette doctrine n'avait donc d'autre résultat que de rendre plus inexplicable le mystère du mal et plus insoluble le problème de la destinée. Aussi, qu'est-il arrivé ? C'est que cette philosophie incohérente, trop vraie pour la raison orgueilleuse, trop incomplète pour la raison vraiment raisonnable, a perdu peu à peu de sa popularité et s'est vue contrainte de céder la place à une doctrine plus conforme aux tendances sociales.

Cette doctrine se nomme *la philosophie positive* : elle déclare hautement qu'elle veut en finir avec les

spéculations que l'expérience ne confirme pas, c'est-à-dire avec tout ce qui ne se touche pas du doigt, et par conséquent avec Dieu et avec l'âme. Pour elle toute la vérité est dans l'expression mathématique des faits. Tous les mots qui expriment des réalités distinctes des réalités sensibles sont des mots vides de sens. Dieu n'est qu'une formule ; c'est l'idéal du monde (1) ; l'âme n'est, elle aussi, qu'une formule ; c'est la généralisation des mouvements par lesquels nous saisissons les lois des choses, comme la vie est la généralisation des faits par lesquels nous nous assimilons les corps étrangers. Mais en réalité il n'y a dans l'homme aucune substance différente du corps, comme il n'y a dans le monde aucune substance différente de la matière (2). L'homme lui-même n'a plus ni unité ni identité substantielle ; toutes ses parties sont dans un flux perpétuel ; non-seulement après sa mort il ne demeurera rien de lui ; mais encore à chaque instant il est différent de ce qu'il était à l'instant précédent ; une seule chose demeure dans l'humanité et dans le monde, c'est la formule mathématique d'après laquelle l'humanité et le monde se développent ; seule, cette formule à des destinées immortelles ; tout le reste passe et a déjà cessé d'être avant d'être arrivé complètement à l'existence (3).

(1) Voyez l'appendice, n° II.

(2) Voyez l'appendice, n° III.

3) Voyez l'appendice, n° IV.

Voilà le système à la mode; voilà la grande philosophie allemande, accommodée suivant les goûts de l'esprit français, la voilà dans son expression la plus nette et la plus sincère; voilà l'adversaire le plus sérieux que l'Eglise ait à combattre aujourd'hui sur le terrain des doctrines. Voilà ce que ce siècle, si soucieux, à l'entendre, de la dignité humaine, semble vouloir préférer aux destinées magnifiques que Jésus-Christ a faites à notre nature. Nous le demandons, est-ce par excès d'élévation que pèche cette doctrine? En faisant la nature humaine semblable à un mécanisme qui fonctionne d'après une formule mathématique; en lui ôtant sa spiritualité, sa liberté, sa moralité, ses aspirations et ses espérances infinies, lui donne-t-elle des destinées trop sublimes? Et pour revenir de cette doctrine abjecte aux consolantes croyances que lui propose l'Eglise, la société moderne aura-t-elle besoin de descendre ou de monter?

Ah! quand on lit les écrits où l'élégance du langage est employée à embellir ces hideux systèmes enfantés par des cœurs orgueilleux et des esprits savamment faussés, il faut se faire violence pour ne pas se laisser emporter par l'indignation du prophète et pour ne pas dire à Dieu avec lui : Seigneur, ils ne méritent pas que vous leur pardonniez, ces hommes qui se sont volontairement abaissés et qui prennent un honteux plaisir à se dégrader (1).

(1) Is. II, 9.

Donc, une fois de plus, *sursum corda!* que cette devise, commune à tous les chrétiens, devienne la devise propre des défenseurs de l'Église ! Nous nous sommes assez défendus contre des sophismes qui se réfutent eux-mêmes. A nous maintenant d'attaquer ; mieux encore : ne perdons pas trop de temps à l'attaque ; laissons nos adversaires s'enfoncer dans la boue, et allons en avant, entraînant à notre suite tout ce qui veut sincèrement s'élever.

ARTICLE SECOND

L'Église et l'indépendance de la raison

I

L'indépendance de la raison, voilà encore un autre rêve de la société moderne. Elle ne croirait pas sauvegarder suffisamment la dignité de la nature humaine si elle n'assurait le libre développement des facultés dont cette nature se compose ; or, la première de ces facultés est l'intelligence, la raison. On veut donc que la raison soit libre, qu'elle ne se soumette qu'à la vérité connue et que nul n'ait le droit de lui arracher les yeux pour la contraindre de se laisser conduire en aveugle dans des voies ténébreuses.

Peut-être fut-il un temps où, même dans l'ordre des vérités purement rationnelles et des sciences

d'observation, on acceptait un peu trop docilement la parole des maîtres. Il y a trois siècles, quelques esprits hardis, soumettant au creuset de l'expérience des théories prématurément construites, en démontrèrent la faiblesse et découvrirent dans le monde physique des faits et des lois jusqu'alors ignorés. Mais l'esprit humain dans ses réactions ne sait pas s'arrêter à la limite de la vérité. Dès lors commença un mouvement de révolte contre toute autorité; de l'ordre physique on passa à l'ordre moral; de l'ordre moral à l'ordre divin. Comme on découvrait chaque jour de nouvelles choses dans le monde des corps, on se crut capable de faire aussi de nouvelles découvertes dans le monde des esprits et l'on ne douta pas qu'il ne fût aussi facile de contraindre Dieu à changer ses lois que de contraindre la matière à prêter aux calculs de l'homme le concours de ses forces. On déclara donc la guerre à l'autorité, non-seulement dans le champ de la science où l'autorité ne doit tenir qu'un rang secondaire, mais encore dans le temple de la religion où elle siège en souveraine.

Et comme l'Eglise catholique est la plus haute personnification de l'autorité, elle vit se liguier contre elle des ennemis furieux qui, au nom de l'indépendance de la raison, jurèrent de la renverser.

C'est afin de revendiquer pour la raison et contre l'Eglise le droit d'interpréter librement l'Ecriture que Luther alluma en Allemagne l'incendie qui dé-

vora le tiers de la chrétienté. C'est pour conquérir une indépendance encore plus complète et pour s'affranchir de tout frein, que la prétendue philosophie du dernier siècle déclara à la révélation cette guerre de sophismes et d'insultes qui dure encore. Aujourd'hui, en effet, tous les ennemis de l'Église, idéalistes ou matérialistes, déistes ou panthéistes, socialistes ou libéraux, stoïciens ou épicuriens, opposés en tout le reste, mais d'accord sur ce seul point, se reconnaissent volontiers pour alliés et pour frères, par cela seul qu'ils sont tous également *rationalistes*.

Mais ici encore ne nous arrêtons pas aux mots : allons au fond des choses. Qu'est-ce que le rationalisme et jusqu'où va cette indépendance tant vantée de la raison ? N'y a-t-il plus de préjugés aujourd'hui et n'accepte-t-on plus sur parole, soit des faits évidemment faux, soit des systèmes contradictoires ?

Hélas ! même dans l'ordre des sciences humaines on peut dire, sans crainte d'exagérer, que jamais la raison publique ne fut moins indépendante, depuis que le soleil du christianisme a lui sur le monde. Je parle surtout des sciences qui importent le plus au développement moral de l'humanité ; car pour les sciences physiques j'avouerai sans peine que nous avons secoué bien des préjugés et acquis bien des connaissances précieuses. Mais en histoire, en morale, en politique que savent et que pensent l'im-

mense majorité des gens qui lisent ? Ils savent ce qu'ils trouvent chaque jour écrit sur des feuilles que des écrivains à gages ont noircies, sans avoir le temps ni de vérifier les faits qu'ils citent, ni de réfléchir sur les idées qu'ils émettent. On ne jure plus aujourd'hui en physique sur la parole d'Aristote, mais combien est-il d'hommes qui ne jurent pas dans des matières tout autrement graves sur les opinions de leur journal ? De bonne foi, n'est-ce pas là une déplorable servitude ? Servitude inévitable, car pour lui échapper, il faudrait de deux choses l'une : ou interdire l'accès de son foyer à ces feuilles pour qui le succès est tout et la vérité très-peu de chose, ou avoir assez de connaissances dans l'esprit et de solidité dans le jugement pour réfuter leurs erreurs. Or, interdire aux hommes de ce siècle la lecture de ces mensonges quotidiens, c'est leur proposer un sacrifice impossible ; ils croiraient se bannir de la société. Réfuter ces mensonges ; mais il faudrait pour cela des études, une capacité, un loisir dont l'immense majorité est dépourvue. On subira donc le joug, quoi qu'on en ait, et on le subira d'autant plus irrésistiblement qu'on se persuadera plus facilement qu'en le chargeant sur ses épaules on fait acte d'indépendance. Le journal fournira un texte tout prêt à des variations qu'on exécutera en s'admirant soi-même ; il meublera la mémoire d'un certain nombre de formules vides, d'axiômes de mauvais aloi qu'on ira répé-

tant sous mille formes et qu'on finira par regarder comme un fruit de son propre fonds et on s'imaginera volontiers diriger les affaires du monde alors qu'on est misérablement trainé en laisse par des sophistes qui ne croient pas le premier mot de ce qu'ils enseignent.

Voilà à quoi se réduit, pour le vulgaire des gens qui savent lire, l'indépendance de la raison. En regardant de près, nous ne trouvons sous ce grand mot qu'une honteuse servitude.

II

Mais les meneurs eux-mêmes, les esprits d'élite, les philosophes, ceux-là du moins ne relèvent que d'eux-mêmes et ne croient que ce qu'ils veulent croire? ceux-là sont, dans toute la vérité de ce mot, des *libres-penseurs*. Oui, si la liberté de penser est la liberté du doute; non, si c'est la liberté de la connaissance et de l'affirmation certaine; oui, si c'est la liberté du suicide intellectuel; non, si c'est la liberté de la vie.

De même en effet que la connaissance et la certitude constituent la vie de l'intelligence, le doute en est la maladie et le scepticisme, la mort. La pensée est le mouvement de l'intelligence dans la vérité; elle suppose donc des principes immuables sur lesquels l'intelligence puisse s'appuyer pour en tirer des conclusions certaines; mais du moment

que, dans les grandes questions qui regardent son origine et sa destinée, l'esprit sent se dérober sous lui la terre ferme des principes, il chancelle comme un homme ivre et n'a plus d'autre liberté que celle de rouler d'hypothèse en hypothèse et de contradiction en contradiction.

Voyez les hommes les plus ingénieux, ceux qui auraient pu faire dans les régions de la vérité de plus utiles découvertes s'ils eussent voulu se laisser guider par la boussole de la foi ; voyez ce qu'ils deviennent dès qu'ils ne veulent plus consulter que les indications incertaines de leur raison. Voyez-les s'attacher à un système souvent aussi faible dans ses preuves qu'impuissant à résoudre les difficultés qu'il soulève. Autant ils sont exigeants envers la vérité révélée, autant ils sont faciles à contenter quand il s'agit d'appuyer leur hypothèse favorite. Autant ils ont de répugnance à admettre les mystères que Dieu leur révèle, autant ils sont disposés à accepter les contradictions que leur système leur impose. Ils ont quitté le navire que la main de Dieu guide et qui a conduit au port de la certitude les plus fermes intelligences qui aient paru au monde, et les voilà dans une frêle embarcation qui fait eau de toutes parts. Mais ils ont un moyen d'éviter les écueils qui les entourent et le gouffre qui les attire. Ils ferment les yeux et ils crient : nous avons trouvé le port.

Voilà l'image véritable de la liberté dont la philo-

sophie séparée fait jouir ses plus illustres adeptes dès le jour où elle les arrache au joug de la foi. Nous avons entendu l'un des plus illustres d'entr'eux nous en décrire tous les déchirements et notre cœur saigne encore à ce souvenir (1).

III

Du reste, pour comprendre ce que vaut leur prétendue indépendance, il suffit de voir les indignes subterfuges auxquels ils ont recours pour échapper à la vérité qui les presse. Aussi haincux que leur père, les fils de Voltaire sont encore moins sincères que lui. Tandis qu'ils renversent plus radicalement que tous les impies des siècles passés toutes les vérités de notre symbole, ils affectent d'employer les mots les plus saints de notre vocabulaire et de revêtir leur incrédulité des formules du mysticisme. L'un entonnera un hymne au Père céleste au moment même où il se sert de tous les artifices de son scepticisme pour nous faire croire que Dieu n'est qu'une idée et que nous appelons de ce nom ce qu'il y a de meilleur dans l'homme. L'autre, après avoir écrit deux gros volumes pour nous prouver que Dieu n'a aucune réalité, se dément tout-à-coup en apparence et feint de nous ac-

.1) Voyez l'appendice, n° V.

corder que cet être suprême est souverainement réel (1). Pourquoi tous ces détours indignes du vrai philosophe ? S'ils sont aussi convaincus qu'ils le prétendent, pourquoi ne sont-ils pas plus francs ? Croient-ils pouvoir nous persuader que la dissimulation dans le langage est le signe de la liberté dans la pensée ? Quel est celui qui prend un masque sinon celui qui ne veut pas se montrer sous ses traits véritables ?

Ah ! ils ont bien raison en vérité de masquer les absurdités auxquelles les a conduits leur révolte contre l'Eglise ; car s'ils les présentaient sous leur vrai jour, ils en feraient eux-mêmes la plus péremptoire de toutes les réfutations. Le monde comprendrait alors que leur prétendue liberté de pensée n'est en réalité que l'abdication de la raison.

IV

Mais allons plus loin et demandons aux faits eux-mêmes ce que devient la raison humaine dès qu'elle cherche à secouer sa nécessaire soumission à l'égard de la raison divine.

Qu'est-il arrivé dans l'ordre des vérités philosophiques et religieuses après que l'esprit humain a eu proclamé son indépendance ? Rien n'a manqué à son triomphe et bientôt en effet l'indé-

(1) Voyez l'appendice, n° VI.

pendance a été complète. L'autorité de la révélation a suivi de près dans sa ruine l'autorité de l'Eglise ; la raison a pu , à son aise , nier tout ce qu'elle ne comprenait pas. Mais qu'en est-il résulté ? C'est que ne comprenant le tout de rien , elle a été conduite irrésistiblement à tout nier , et que ne se comprenant pas elle-même, elle a été contrainte par la logique de l'erreur à se nier elle-même. Tel est le terme fatal auquel a abouti la guerre entreprise au nom de l'indépendance de la raison : c'est, en Angleterre, Hume détruisant du marteau de son scepticisme ces premiers principes qui constituent le fond même de notre raison ; c'est , en Allemagne , Kant ne voyant dans ces principes que de pures formes, dénuées de toute réalité ; c'est , en France, Jouffroy déclarant qu'il est impossible de s'assurer de cette réalité ; c'est enfin Hégel, le dernier roi de la libre pensée , disant : l'être est le néant , et la raison est l'affirmation des choses contradictoires ; c'est en un mot l'absurde réduit à sa plus simple expression.

Et tandis que la raison indépendante est contrainte ainsi par la justice de Dieu à devenir son propre bourreau et à se détruire elle-même en punition de son orgueil , la philosophie , cette philosophie dont on avait si chaudement défendu les droits contre les prétendues usurpations de la théologie, où est-elle sérieusement enseignée et sérieusement étudiée ? C'est dans les écoles cléricales , dans celles-là

même qui ont maintenu sa légitime subordination par rapport aux dogmes révélés. Tandis que les gouvernements les moins préoccupés des intérêts de l'orthodoxie catholique prennent contre la philosophie des mesures sévères et mutilent son enseignement, l'Eglise n'a pour elle que des encouragements et au besoin elle use de toute son autorité pour sauvegarder les droits compromis de la raison.

V

C'est qu'en effet l'Eglise n'a qu'une chose à demander à la raison humaine : de ne pas s'attribuer le droit absurde de se révolter contre la raison divine. A cette condition, bien loin que l'Eglise ait aucun intérêt à arrêter l'essor de l'intelligence, elle a au contraire tout avantage à le favoriser. Tout ce que gagne la philosophie est un gain pour la théologie, qui n'est autre chose que l'application de la philosophie aux dogmes révélés. Tout ce que la raison acquiert de lumières dans l'ordre des vérités naturelles sert à embellir l'auréole de la révélation surnaturelle.

Dans sa foi même, le catholique est parfaitement raisonnable et parfaitement libre, puisqu'il ne donne son assentiment que lorsque sa raison a acquis la certitude que Dieu a parlé, et qu'il le donne avec le plein pouvoir de le refuser.

A plus forte raison jouit-il d'une liberté parfaite lorsqu'il s'agit d'établir les préambules de la foi, d'en déduire les conséquences, d'explorer des voies nouvelles dans le champ des sciences d'observation, ou d'aborder la solution des problèmes philosophiques.

La pensée, avons-nous dit, c'est le mouvement de l'esprit qui remonte des faits aux causes où redescend des principes aux conséquences; nous en avons conclu que la pensée n'était libre que lorsqu'elle pouvait s'appuyer sur des principes immuables; mais s'il en est ainsi, il est manifeste que l'Eglise, qui seule fournit à tous, aux ignorants comme aux savants, aux enfants comme aux adultes, ces principes fondamentaux par rapport aux vérités morales, est la seule vraie garantie de la liberté de penser.

Chez elle, et chez elle seule, la raison humaine est vraiment indépendante de toute autre autorité que de celle de la raison divine. Car, si l'autorité de l'Eglise est humaine dans les organes par lesquels elle s'exerce, elle n'a rien d'humain dans la source d'où elle découle. Ce sont des hommes qui nous disent ce que nous devons croire, mais ces hommes n'enseignent pas leur doctrine; ils ne sont que les échos de l'enseignement du Verbe de Dieu. Ce qu'ils nous proposent à croire, c'est ce qu'ils sont tenus de croire comme nous; en commandant ils obéis-

sent (1), ils n'exercent pas une domination, mais ils nous font partager les joies de leur certitude (2) ; la prophétie antique s'est vraiment réalisée dans l'Eglise, et les temps prédits par Isaïe sont arrivés, où tous les hommes ne doivent pas reconnaître d'autre maître que Dieu (3).

ARTICLE TROISIÈME

L'Eglise et la diffusion des lumières

Si l'Eglise est la seule garantie de la véritable indépendance de la raison, elle ne saurait être ennemie des lumières, elle ne saurait en voir de mauvais œil la diffusion.

On a dit pourtant, qu'il en était ainsi et peut-être quelques-uns des défenseurs de l'Eglise, révoltés par les inepties de certains avocats des lumières, ont-ils prêté le flanc à cette calomnie.

Il faut bien l'avouer, en effet, rien ne serait plus propre à faire estimer l'ignorance que la manière dont certains écrivains de nos jours parlent de la diffusion des lumières. C'est là une de ces grandes paroles tant aimées de ce siècle, qui sont grosses de

(1) Rom. I. 5.

(2) II. Cor. I. 23.

(3) Is. L. IV. 13 — Jo. VI. 45.

malentendus et de périls. Expliquons-nous donc une fois pour toutes.

S'il est des connaissances qui ne sauraient jamais nuire aux hommes, qui ne peuvent au contraire que les rendre meilleurs, il en est d'autres qui, bonnes en elles-mêmes, deviennent nuisibles, dès qu'on leur accorde une estime exagérée, ou qu'on en fait un mauvais emploi. Les premières sont les vérités morales qui, en imprimant une impulsion à l'intelligence, la dirigent dans la voie du vrai progrès; les autres sont les connaissances de toute nature qui donnent le mouvement sans le diriger; qui portent l'homme à sortir de son repos, à s'élever au-dessus de sa condition, sans le rendre meilleur et sans lui fournir les moyens de rendre meilleurs ses semblables. Or, c'est précisément ce second genre de connaissances que certains promoteurs de l'instruction populaire veulent répandre à tout prix; le peuple est pour eux d'autant meilleur qu'il sait davantage; lire, écrire, calculer, voilà le progrès. Qu'on lise de bons ou de mauvais livres; qu'on écrive des choses utiles ou nuisibles; que les calculs appliqués aux intérêts matériels absorbent toute l'activité morale; que les forces vives de l'âme mises en jeu par la science courent vers les abîmes, peu importe, la science est le progrès, c'est un axiôme; donc propager la science c'est bien mériter de l'humanité. Ne dites pas à ces écrivains que l'expérience leur donne un sanglant

démenti; que les statistiques criminelles révèlent une proportion infiniment plus considérable d'attentats aux mœurs et à la vie parmi les populations plus instruites des villes, que parmi les simples habitants des campagnes; ils ont à ces faits accablants une réponse toute prête: c'est que la science est comme la lance d'Achille, qui guérissait les plaies qu'elle faisait. Vous n'avez vu encore que les plaies; ayez patience; la guérison viendra à son tour.

Ce n'est pas ainsi que raisonne l'Eglise. Colonne immuable de la Vérité, elle n'a aucune raison de repousser aucune science, puisque toutes les sciences appartiennent, comme autant de pierres précieuses, au temple dont la science de Dieu, c'est-à-dire la religion, est tout à la fois la base immuable et l'éternel couronnement. Mais si elle veut les sciences, elle les veut dans leur ordre, comme le sage architecte veut que, dans l'édifice qu'il construit, chaque pièce soit à sa place. Posez donc dans l'âme raisonnable la science de son origine et de sa destinée comme base de votre enseignement; montrez-lui le but où elle doit tendre et la voie par où elle doit marcher; après cela, livrez-lui les moyens qui peuvent lui rendre sa marche plus facile et plus agréable; cultivez, autant que vous le pourrez, son intelligence; aiguisez sa perspicacité; augmentez son trésor de connaissances naturelles; rien de mieux; tout sera dans l'ordre, et la perfection ma-

térielle, loin de nuire au progrès moral, ne servira qu'à l'activer.

Qu'y a-t-il à dire à cela ? Cette manière de concevoir la diffusion des lumières est-elle, oui ou non, conforme à la nature de l'homme, en rapport avec sa dignité, favorable à ses vrais intérêts ? Le nier serait mentir à l'évidence.

Or, que l'Eglise entende de la sorte l'instruction populaire, c'est ce qui ressort non-seulement de ses paroles, mais de toute son histoire. Bien des siècles avant que ces chaleureux avocats des lumières écrivissent leurs belles théories, l'Eglise faisait mieux que d'écrire, elle agissait. Voyez, dès le berceau de notre monarchie, tous ces monastères dont les laborieux habitants partagent leurs soins entre la fécondation des terrains incultes et le défrichement des intelligences. Plus tard, voyez ces ordres religieux qui s'établissent dans le seul but de populariser l'instruction à tous les degrés. Depuis le Jésuite qui n'exclut de son enseignement aucune science, jusqu'au Frère des Ecoles chrétiennes qui s'oblige à donner à l'enfant de l'ouvrier toute l'instruction dont il est susceptible ; voyez ces essaims d'hommes dévoués, qui, uniquement occupés à mettre à la portée de tous le miel de la vérité, vont établir leurs ruches dans les cités les plus peuplées comme dans les campagnes les plus reculées. Qu'ont-ils donc fait de semblable, ces éloquents avocats des lumières ? Ce qu'ils ont fait, ah ! nous le

savons : ils ont détruit, quand ils l'ont pu, ces établissements utiles ; ils ont tari ces sources où la science se donnait comme l'eau à tous ceux qui avaient soif ; ils ont chassé les maîtres qui ne demandaient pour prix de leur dévouement que la liberté de se dévouer encore davantage ; et quand ces patientes abeilles ont essayé de construire de nouveaux rayons , ils les ont poursuivies de leurs sarcasmes et harcelées de leurs vexations. Mais répondez-nous donc, si vous êtes sincères ! Quel est donc le motif de cette répulsion que vous inspire l'instituteur religieux ? Pourquoi le Frère des Ecoles chrétiennes ne peut-il obtenir souvent qu'au prix des plus cruels déboires la faculté de se consacrer à son pénible ministère ? Craignez-vous que son enseignement ne s'élève pas au niveau de l'enseignement laïque ? Mais vous savez bien le contraire et vos examens sont là pour vous le démontrer.

Ah ! si vous aviez trouvé en dehors de l'Eglise une organisation comparable à celle de ces admirables instituts, si vous pouviez réaliser avec autant de perfection et d'économie toutes les conditions imaginables d'une éducation solide et d'une instruction largement développée, comme vous en seriez fiers ! C'est donc parce que tous ces biens vous viennent de l'Eglise que vous les repoussez ? Ingrats ! — Avouez-le donc et ne dites plus que vous vous éloignez de l'Eglise parce qu'elle n'a pas assez de soins de la diffusion des lumières.

Il est en Europe un pays où l'Eglise a conservé, plus peut-être qu'en aucun autre, sa maternelle autorité ; c'est le Tyrol. C'est aussi de tous les pays du monde celui où l'instruction secondaire est le plus répandue. Là se voit un phénomène qu'on chercherait vainement ailleurs : des fils de laboureurs recevant une éducation complète, et au terme de leurs études, ne reconnaissant en eux-mêmes aucune vocation, soit pour le sacerdoce, soit pour les carrières libérales, retournant paisiblement conduire la charrue de leurs pères. Seule, l'Eglise est capable d'opérer cette merveille ; c'est elle qui fournit à ces jeunes gens les moyens de se faire instruire ; c'est sous son influence que l'instruction se distribue gratuitement ; c'est encore sous son impulsion que des maisons religieuses ou même des familles chrétiennes se chargent de donner chaque jour leur pain à ces étudiants pauvres, et que durant les vacances ils reçoivent en aumône les livres dont ils auront besoin l'année suivante ; c'est surtout à cette influence salutaire qu'il faut attribuer la modération qui ramène sous la chaumière paternelle ces jeunes gens qui partout ailleurs iraient grossir la population inquiète des cités.

Donc l'Eglise, bien loin d'être opposée à la diffusion des lumières, peut seule ôter à cette diffusion les dangers dont elle est presque nécessairement accompagnée ; seule elle peut faire que le fils de l'ouvrier, en devenant plus savant que son père,

ne devienne pas plus orgueilleux ; qu'en acquérant certaines capacités de plus, il n'acquière pas des ambitions et des convoitises hors de toute proportion avec ces capacités ; et qu'il ne rende pas à la société, en mécontentement et en menaces ce qu'elle lui a donné en instruction.

Ah ! au risque de paraître caresser des utopies, nous dirons une espérance que nous gardons dans notre cœur. Un jour viendra peut-être où la société désabusée comprendra mieux les trésors encore inexploités de force, de richesse et de progrès que recèle le principe d'association qui, au sein de l'Église a déjà fait tant de miracles. Alors les vocations religieuses, aujourd'hui contrariées par les influences sociales, seront favorisées et encouragées ; alors cette foule de jeunes gens plus ou moins instruits que leurs goûts ou leur position éloignent des carrières libérales, et que leur éducation rend ineptes aux travaux mécaniques, chercheront dans l'admirable variété des instituts religieux un abri pour leur existence et un aliment pour leur activité. Et ceux d'entr'eux dont l'Europe ne réclamera pas les services, iront sur d'autres plages répandre les lumières de la civilisation : trappistes, ils défricheront le sol ; frères hospitaliers, ils soigneront les malades ; dominicains ou franciscains, ils prêcheront la doctrine de Jésus-Christ ; frères du vénérable de la Salle, religieux des Ecoles-Pies ou de la Compagnie de Jésus, ils instruiront la jeunesse et cultive-

ront les sciences. Qui peut calculer les résultats de cette direction nouvelle donnée aux forces vives employées maintenant à bouleverser la société? qui peut mesurer la proportion d'après laquelle elle accélérera la civilisation des pays barbares et le progrès général de l'humanité?

Et que faudrait-il pour que cette utopie se réalisât? Que tous ceux qui prêchent la diffusion des lumières la voulussent sincèrement; qu'ils consentissent à ouvrir les yeux sur un fait qui a déjà dix-huit siècles de durée et dont le monde entier est le théâtre, à savoir que l'Eglise, partout où elle a été libre, a travaillé de toutes ses forces à répandre les vraies lumières, et que les connaissances, qui hors d'elle sont un aliment pour l'orgueil et un danger pour la société, n'ont reçu que de son influence la fécondité qui en a fait une cause de vrai progrès pour les âmes et pour les peuples.

ARTICLE QUATRIÈME

L'Eglise et la liberté morale

Mais nous n'avons pas encore abordé le grand problème des temps modernes; nous n'avons pas encore prononcé le mot qui depuis un siècle a la vertu de soulever les peuples, d'armer les bras et de renverser les trônes; ou du moins nous ne l'a-

vons pas prononcé en lui accordant son sens le plus étendu. Nous avons parlé de la liberté de penser, mais c'est de la liberté d'agir que les peuples sont surtout épris et c'est cette liberté que l'Eglise semble leur refuser. Aussi est-ce pour la conquérir que pour la vingtième fois depuis un siècle, les nations ont frémi et se sont efforcées d'envelopper dans une commune ruine l'autorité divine de l'Eglise et toutes les autorités humaines dont elle est le soutien.

Bossuet disait, il y a deux siècles : « Quand une fois on a trouvé moyen de prendre la multitude par l'appât de la liberté, elle suit en aveugle pourvu qu'elle en entende seulement le nom. » En parlant de la sorte, le grand orateur ne racontait pas seulement ce qui venait de se passer en Angleterre, il prophétisait ce qui allait se passer un siècle plus tard dans l'Europe ou plutôt dans le monde entier. Car ce n'est pas une multitude d'hommes, c'est une multitude de peuples que nous voyons depuis cent ans suivre en aveugle tous les imposteurs qui leur parlent de liberté; la réalité leur est si chère que le nom seul suffit à les passionner jusqu'à la démence.

N'y a-t-il pas au moins, sous ce rapport, antagonisme irréconciliable entre l'Eglise et l'esprit moderne? et pour qu'ils se rapprochent, ne faut-il pas de deux choses l'une, ou que l'Eglise abdique ses traditions ou que la société tout entière renonce à

des aspirations qui semblent se confondre avec son existence même ?

Cette question , qui divise entr'eux les plus sincères défenseurs de l'Eglise, n'emprunte ce redoutable pouvoir qu'aux malentendus dont elle est la source féconde. Pour la résoudre, il faut recourir à l'unique moyen propre à dissiper les malentendus : il faut distinguer les diverses significations de ce mot : liberté.

En effet , même dans l'ordre des actions , il y a plus d'une espèce de liberté : il y a la *liberté morale*, condition du mérite et de la vertu , qui consiste dans la puissance de vouloir une chose ou de ne pas la vouloir ; de préférer le bien au mal ou le mal au bien ; il y a de plus la *liberté civile* , qui consiste dans l'exemption des obstacles qui pourraient entraver l'exercice des droits naturels ou civils ; il y a la *liberté politique* , qui consiste dans la faculté de participer directement ou indirectement au gouvernement de l'Etat et de contrôler les actes du pouvoir qui le régit ; il y a enfin la *liberté religieuse* , qui consiste dans le pouvoir de ne se guider dans les rapports avec Dieu que d'après les lumières de la conscience. La première de ces libertés se borne à l'individu ; la seconde affranchit les rapports de société et de famille ; la troisième donne au citoyen une part de la souveraineté ; la quatrième garantit l'inviolabilité de ce sanctuaire intérieur où l'homme juste trouve en-

core un refuge quand la tyrannie a envahi tout le reste.

Il est facile de ramener à ces quatre grandes classes toutes les autres libertés : ainsi la liberté d'association, la liberté de la presse et la liberté d'enseignement peuvent appartenir tantôt à l'ordre civil tantôt à l'ordre religieux. Il faudra donc leur appliquer ce que nous dirons de la liberté civile et de la liberté religieuse. Mais ces libertés, comme on le voit, sont fort différentes et si nous voulons nous faire une idée exacte de l'influence de l'Eglise sur chacune d'entr'elles, il est indispensable de les distinguer.

Parlons d'abord de la liberté morale.

Cette liberté est de toutes la plus nécessaire; elle est, avons-nous dit, la condition du mérite et de la vertu. Cela est manifeste puisqu'il ne peut jamais y avoir du mérite à faire ce qu'on n'a pas pu s'empêcher de faire. C'est surtout par l'usage de sa liberté qu'un homme sain d'esprit diffère d'un aliéné et que l'adulte diffère de l'enfant. On comprend donc sans peine le prix que les hommes attachent généralement à cette prérogative qui les élève bien au-dessus des animaux, les assimile aux Anges et les fait avec Dieu les auteurs de leurs destinées.

Mais ce que l'on ne comprendrait pas aussi facilement, c'est que la liberté, ainsi entendue, pût être un motif de dissentiment entre l'Eglise et

la société ; car si la société veut et apprécie cette liberté , l'Eglise l'apprécie et la veut encore bien davantage.

Ce qui est inconcevable surtout , c'est que l'Eglise soit combattue au nom de la liberté par les sectes qui ont détruit la notion même de liberté morale et que l'Eglise a proscrites à cause de cette erreur-là même. Pour nous convaincre qu'il en est vraiment ainsi, passons successivement en revue tous les bataillons de cette grande armée qui a pris la liberté pour drapeau ; interrogeons-les tous ; sommons-les de produire leurs titres et nous verrons s'il en est un seul qui ait le droit d'arborer contre l'Eglise cette noble bannière.

Voici d'abord le luthéranisme : le premier il a poussé le cri de la liberté et de la révolte : *Non serviam*. Est-ce donc chez lui que les droits de la liberté morale sont sauvegardés ? Mais qui ne sait que pour Luther la liberté morale n'existe plus ; qu'elle a été détruite par le péché originel et que, depuis ce temps, tous les enfants d'Adam, justes et pécheurs , sont les esclaves de leurs mauvaises passions ? qui n'a entendu retentir ce mot de *serf arbitre* que Luther inventa pour l'opposer au *libre arbitre* maintenu par l'Eglise ?

Le calvinisme sera peut-être plus respectueux pour les droits de la liberté ? — Loin de là. Calvin, au contraire, la détruit bien plus radicalement que Luther. Au lieu d'en faire remonter la ruine au pé-

ché originel, comme le moine apostat de Wittenberg, le chanoine sacrilège de Noyon la fait remonter au commencement même de l'éternité. Il nous montre Dieu décrétant d'avance nos destinées, sans avoir égard à nos actions, créant les bons pour faire le bien et jouir du bonheur, les mauvais pour faire le mal et être éternellement malheureux ; et les uns comme les autres, lorsqu'ils arrivent à l'existence, poussés par une irrésistible nécessité à accomplir les desseins de leur impitoyable Créateur.

Le jansénisme a livré une troisième attaque à l'autorité de l'Eglise ; est-il par hasard plus favorable à la liberté ? Pour le dire, il faudrait avoir oublié que, des cinq propositions condamnées dans Jansénius, la troisième est précisément celle qui nie l'existence de la liberté véritable, de la liberté par laquelle l'homme agit de telle manière qu'il puisse agir autrement ; il faudrait être complètement étranger aux controverses que cette hérésie a suscitées et qui roulaient presque toutes sur la question de savoir si nous sommes toujours irrésistiblement entraînés vers ce qui nous plaît davantage, comme Jansénius le prétendait.

Mais arrivons à notre siècle. Ne parlons pas du matérialisme qui n'accorde évidemment pas plus de liberté à l'homme qu'à la matière régie par des lois nécessaires. L'éclectisme, cette philosophie qui se dit spiritualiste et qui a tant emprunté à la tra-

dition catholique, a-t-elle du moins conservé la liberté? A l'entendre, on n'en saurait douter; mais si on envisage les choses de plus près, on est amené à demander à cette philosophie comment, après avoir privé Dieu même de sa liberté, en rendant la création nécessaire, elle peut conserver la liberté à l'homme, créature de Dieu; et après avoir entendu ses explications, on se convainc qu'elle entend la liberté comme l'entendait Jansénius, à savoir comme la puissance de se déterminer spontanément, mais de manière à préférer toujours ce qui nous sollicite plus puissamment.

Que reste-t-il encore en fait de systèmes anti-catholiques? La philosophie positive, qui fait renaître sous un déguisement nouveau Spinoza et Hégel. Mais ne demandons même pas ce que devient la liberté dans ce système pour lequel la matière et l'esprit, Dieu et le monde, ne sont qu'une seule substance se développant d'après des lois aussi inflexibles que les formules mathématiques.

C'est à cette théorie que se rattachent par un lien plus ou moins étroit tous les systèmes progressistes qui, au milieu de leurs incohérences, s'accordent à nous montrer l'homme parcourant un cercle fatal d'évolutions successives aussi nécessairement que les astres parcourent leurs orbites.

Nous venons de passer en revue les principales sectes qui, depuis trois siècles, font la guerre à l'Eglise de Jésus-Christ. Toutes, sans exception,

dénaturent essentiellement la vraie notion de la liberté morale.

Chose étrange et pourtant indubitable ! Il n'est pas dans le dépôt de la révélation un seul dogme que l'Eglise ait dû plus souvent défendre par la plume de ses Docteurs et par les anathèmes de ses Pontifes. Et on osera encore répéter que l'Eglise est l'ennemie de la liberté et que la révolution seule maintient contre nos attaques cette divine prérogative de la nature humaine !

ARTICLE CINQUIÈME

L'Eglise et la liberté civile

Mais peut-être y a-t-il malentendu : ce n'est pas à la liberté morale, c'est à la *liberté civile et politique* que la société moderne attache une importance capitale. Le malentendu existe en effet. Toutefois il ne saurait être attribué à l'Eglise ni à ses défenseurs ; ceux-ci, au contraire, ne cessent d'en appeler aux définitions. Ce sont leurs adversaires qui, sentant le besoin d'appuyer la fausseté de leurs conclusions sur l'ambiguïté des notions et le vague des principes, confondent avec la liberté morale, condition essentielle de toute perfection humaine, la liberté civile et politique, utile à la société, mais sans laquelle l'individu peut arriver au plus sublime de-

gré d'héroïsme. La première de ces libertés qui seule fait de l'homme un être moral, la philosophie révolutionnaire la détruit complètement et elle réserve toute son estime pour une liberté purement extérieure qui, séparée de la liberté intérieure, n'est plus que l'indépendance des mauvaises passions.

C'est là un premier désordre et une première contradiction qui suffiraient pour apprécier à leur juste valeur les fastidieuses variations que les ennemis de l'Eglise exécutent depuis trois siècles sur le thème de la liberté. Mais pouvons-nous croire du moins à leur sincérité dans les louanges qu'ils donnent à la liberté civile? Devons-nous leur accorder que cette liberté soit plus en sûreté sous leur sauvegarde que sous le patronage de l'Eglise? Rien n'est plus faux : l'histoire impartiale atteste que l'Eglise seule a donné à l'Europe cette liberté et que la révolution, loin de l'établir sur un fondement plus solide, n'a fait que la restreindre et la rendre impossible. Quelques explications bien simples vont entourer ces deux assertions de la plus lumineuse évidence.

De la notion que nous avons donnée plus haut de la liberté civile, il résulte qu'elle renferme à la fois l'indépendance de l'homme dans l'usage légitime de ses membres et de ses biens, l'indépendance du citoyen dans l'exercice de ses droits, du père de famille dans le gouvernement de sa maison, de la commune et de la province dans la gestion de leurs

intérêts. Plus les individus et les sociétés particulières qui composent la grande société politique sont souverains dans l'administration de leurs propres affaires, à la seule condition de ne pas léser les intérêts d'autrui, plus il y a de liberté civile. Cette liberté, au contraire, diminue à mesure que s'aggravera le contrôle de l'autorité centrale sur chacun des membres du corps social.

Il suffit de définir ainsi avec précision la liberté civile pour comprendre que ce n'est pas la révolution, mais l'Eglise, qui en est la protectrice la plus dévouée. Qu'est-ce qui a détruit l'esclavage dans le monde et rendu à chaque homme, avec son indépendance personnelle, la disposition des facultés de son âme et des membres de son corps? N'est-ce pas l'Eglise? Qu'est-ce qui a imposé aux riches et aux puissants le respect des petits et des faibles? Qui est-ce qui a assemblé ces conciles où les droits de la dignité humaine étaient aussi énergiquement défendus contre les passions que les droits de la vérité contre les erreurs? N'est-ce pas encore l'Eglise? N'a-t-elle pas favorisé l'affranchissement des communes, tant que cet affranchissement n'a pas appelé la sédition à son aide, et n'a-t-elle pas maintes fois placé leurs franchises sous l'égide de ses redoutables anathèmes? Ne l'a-t-on pas vue souvent s'opposer avec énergie aux envahissements du pouvoir central? A-t-elle hésité à frapper de ses foudres les rois qui aggravaient outre mesure les impôts et parais-

saient s'attribuer un droit de propriété sur les biens de leurs sujets? N'est-ce pas elle enfin qui, en défendant ses propres immunités, défendait par là-même la juste indépendance de toutes les institutions.

Rien n'a été plus mal compris dans toute l'histoire que les luttes de l'Eglise contre le pouvoir temporel, au moyen-âge. Beaucoup d'écrivains catholiques n'ont pas craint de se faire de ces luttes héroïques un sujet d'accusations contre leur mère, et d'attribuer à des vues égoïstes l'indomptable courage de ses Pontifes. Grâce à Dieu, la lumière commence à se faire sur ces grands événements, et cette lumière a jailli des ténèbres même de l'hérésie. Ce sont des écrivains protestants qui nous ont appris à voir dans ces combats séculaires l'antagonisme de deux notions opposées du pouvoir civil. D'un côté, c'était la notion absolutiste du droit païen, obstinément soutenue par les légistes; de l'autre, la notion éminemment libérale de l'autorité chrétienne, maintenue avec une inébranlable constance par les Papes et les Evêques. Selon le droit païen, le roi et l'empereur sont les arbitres souverains des droits de leurs sujets; selon le droit chrétien, ils n'en sont que les défenseurs. Selon le droit païen, les peuples sont des serviteurs qui ne doivent pas remuer la main sans la permission du maître; selon le droit chrétien, ils sont des hommes libres, des frères de Jésus-Christ auxquels l'autorité civile est chargée de garantir le pouvoir de faire le bien

Ce n'est donc pas moins pour la dignité des peuples que pour sa propre indépendance que l'Eglise lutta au moyen-âge. Ce fut la liberté civile qui triompha avec Grégoire VII. Malheureusement, elle ne triompha alors que pour succomber avec la prépondérance de l'Eglise à l'avènement du protestantisme. Alors, dans les contrées protestantes, et malheureusement aussi dans la plupart des contrées catholiques, l'Etat, délivré du contrôle de l'Eglise, s'est arrogé une suprématie qui ne tend à rien moins qu'à la suppression de toutes les libertés. Il a oublié que le seul motif qui puisse obliger les hommes à former entre eux des sociétés civiles est la nécessité de cette union pour la défense de leurs droits, et que par conséquent son pouvoir ne s'étend pas au-delà de ce qui est nécessaire pour atteindre ce but. Ce rôle de défenseur des droits ne lui suffit plus; il faut qu'il en soit l'arbitre. L'Etat moderne est un tuteur général vis-à-vis duquel les individus, les familles, les communes sont des mineurs et des pupilles. Désormais c'est uniquement de l'autorité centrale que les membres du corps social devront recevoir le mouvement et la vie. Un mécanisme, aussi inflexible dans son jeu que parfait dans son organisation, embrassera la société entière et devra incessamment transmettre au centre les moindres agitations qui se produiront aux extrémités, et aux extrémités les moindres impulsions données au centre. Personne ne pourra penser, par-

ler, agir, prier que sous le bon plaisir de ce pouvoir insaisissable et irresponsable, dont les caprices se voilent sous les apparences de la plus parfaite régularité.

Voilà l'idéal révolutionnaire de la société. C'est la plus parfaite de toutes les tyrannies que le monde ait jamais connues. Ce n'est plus la monarchie absolue de Babylone ou de Stamboul : cette monarchie qui n'est incompatible qu'avec l'existence de pouvoirs intermédiaires, laisse quelquefois aux individus, aux familles et même aux communautés des libertés très-larges. Ce n'est pas, à plus forte raison, la monarchie tempérée, ni l'aristocratie, ni la démocratie telles qu'elles ont existé dans les siècles chrétiens en France, en Angleterre, à Venise et en Suisse. Non, c'est une forme nouvelle qui s'adapte également à toutes les formes anciennes et qui les rend toutes également oppressives ; c'est la *bureaucratie*, la grande ennemie de l'indépendance de l'Eglise et de toutes les libertés civiles. Qu'elle soit monarchique, aristocratique ou démocratique, elle est toujours la même ; ces divers régimes ne sont que des accidents qui n'en atteignent pas la substance, et un pays passera de l'un à l'autre sans presque s'apercevoir du changement. L'enseigne seule est différente, mais le gouvernement est le même et la liberté ne gagne rien au change.

Voilà le chef-d'œuvre de la révolution, de cette révolution qui s'est faite au nom de la liberté. Il

est vrai que ce qui reste d'esprit chrétien au sein même des peuples les plus révolutionnaires, l'a empêchée jusqu'ici de réaliser son idéal et de pulvériser autant qu'elle l'aurait voulu les libertés civiles. Mais l'instrument est tout prêt et il n'attend plus pour achever son œuvre que la destruction de ce reste d'influence que l'Eglise possède encore.

Mais déjà, n'avons-nous pas vu la révolution, partout où elle a saisi le pouvoir, mettre la main sur les libertés les plus sacrées ? N'a-t-elle pas essayé de réglementer la foi et le culte ? Ne menace-t-elle pas de détruire entièrement la liberté de tester déjà trop restreinte (1) ? N'a-t-elle pas enlevé aux pères de famille le plus sacré de leurs droits, celui d'élever leurs enfants ? N'a-t-elle pas entravé de toutes ses forces l'action de la charité chrétienne et détruit, autant qu'il était en elle, la plus humaine et la plus sociale de toutes les libertés, la liberté du dévouement ?

Ce qu'il y a de plus lamentable, c'est qu'en enlevant la liberté aux peuples, la révolution les rend presque incapables de la reconquérir et de la supporter de nouveau. Rien n'énerve plus une nation que l'habitude de ne se mouvoir que sous l'impulsion du pouvoir. Comme un corps vigoureux, dont les membres ont été longtemps liés, retrouve

(1) Voir l'appendice n° VII.

difficilement son agilité et sa force, ainsi une société qui a perdu son autonomie n'en éprouve bientôt plus le désir, et s'accoutume à y voir plutôt une charge qu'un privilège. C'est du pouvoir qu'elle attend la satisfaction de tous ses besoins ; aussi est-ce sur le pouvoir qu'elle fait retomber la responsabilité de toutes ses souffrances. De là il résulte qu'autant elle met de servilité dans sa dépendance, autant elle se montre disposée à la révolte ; autant elle est incapable de supporter la liberté, autant elle a de penchant pour l'anarchie.

Qu'on ne parle donc plus d'antagonisme entre la liberté et l'ordre, et surtout qu'on cesse de confondre la cause du vrai libéralisme avec celle de la révolution bureaucratique et anti-chrétienne. Assez longtemps nous nous sommes laissé leurrer par d'indignes mensonges ; ouvrons enfin les yeux au lugubre éclat des faits. La révolution, c'est tout à la fois la tyrannie de l'ordre matériel et la destruction de la liberté morale. L'Eglise, au contraire, est seule capable de fonder sur la liberté morale le seul ordre digne de l'homme, l'ordre accepté par devoir et la soumission à l'autorité commandant au nom de Dieu. La révolution, en développant sans mesure les tendances égoïstes de l'individu, contraint le pouvoir central d'augmenter sans mesure ses moyens de répression ; l'Eglise, au contraire, en remplaçant dans le cœur des sujets l'égoïsme par la charité, permet à l'autorité de favoriser leur libre action.

L'un ne peut agir que par la compression matérielle, meurtrière pour toute réelle indépendance; l'autre agit par la compression morale, qui seule garantit la véritable liberté. Et entre ces deux genres de compression il y a, comme l'a si bien démontré Donoso Cortès, une proportion inverse aussi rigoureuse qu'une formule mathématique : plus la compression morale agit sur les cœurs, plus la compression matérielle peut laisser de liberté aux paroles et aux actions; plus au contraire la première diminue et plus la seconde doit s'accroître.

Que conclure de là? sinon que pour les vrais amis de la liberté il n'y a qu'une chose à faire, favoriser de toutes leurs forces l'influence de l'Eglise, et combattre de toutes leurs forces la révolution. Qu'une certaine fraction de publicistes catholiques ait pu à d'autres époques prôner le despotisme; cela peut être; mais sûrement ce n'était pas l'Eglise qui les poussait à en agir ainsi. Nul n'est moins favorable au despotisme que les grands Docteurs en qui l'Eglise s'est plu à reconnaître les vrais organes de ses doctrines. Aujourd'hui elle a moins de motifs que jamais de confondre sa cause avec celle du despotisme. Non, le despotisme n'a de nos jours qu'un avocat, la vraie liberté n'a qu'un ennemi, c'est la révolution, et si, ce qu'à Dieu ne plaise, pour punir la société de sa rébellion déjà séculaire, et pour guérir malgré eux les aveugles qui s'obstinent dans leur cécité; pour châtier la lâche inertie des gouver-

nements et la folle connivence des classes riches et instruites, la Providence accordait à la révolution le triomphe universel qu'elle rêve, le monde verrait alors s'établir le plus absolu de tous les despotismes qui ait jamais existé, et il serait bien forcé alors de reconnaître que la cause de l'Eglise était la cause du vrai libéralisme.

ARTICLE SIXIÈME

L'Eglise et la liberté politique

Mais au moins *la liberté politique* n'est-elle pas l'œuvre de la révolution et ne voyons-nous pas, depuis bien des siècles, l'Eglise s'opposer de toutes ses forces aux tentatives qui ont pour but d'assurer aux peuples une part plus grande dans la gestion des affaires de l'Etat ?

Ici, avouons-le : l'apparence nous est contraire, et l'histoire des derniers temps semble rendre témoignage contre nous. Mais si nous nous reportons un peu en arrière et si nous considérons le fond des doctrines, nous comprendrons qu'il en est de ces libertés comme de toutes les autres, et qu'elles ne peuvent porter des fruits durables que sous l'influence de l'Eglise.

L'Eglise, il est vrai, n'attache pas à cette liberté

la même importance que la révolution ; à ses yeux, elle est la moins nécessaire au bonheur d'un peuple.

Mais n'est-ce pas la plus manifeste de toutes les vérités ? A des hommes privés de toute indépendance dans la gestion de leurs propres intérêts, qu'importe d'être invités, par intervalles, à participer par un vote à la gestion des intérêts de l'Etat ? Ces intérêts, ils n'en sauraient être les juges ; aussi ne s'en occuperont-ils que pour donner à d'autres le soin de les gérer pour eux. Ce qu'ils connaissent et savent mieux faire que personne, ce sont leurs propres affaires, les affaires de leur famille et de leur commune, qu'une centralisation excessive leur ôte le pouvoir d'administrer. — Quand donc la révolution, de la même main qui arrache aux peuples les libertés civiles, leur montre la liberté politique comme le souverain objet de leur ambition ; et sous prétexte de les conduire à la conquête de cette terre promise, les soumet à une captivité plus dure mille fois que celle d'Egypte, elle se montre bien ce qu'elle est, la fille aînée du père du mensonge.

Une autre différence entre la conduite de l'Eglise et celle de la révolution, par rapport à la liberté politique, c'est que la première s'attache avant tout à rendre les peuples dignes de cette liberté, tandis que la seconde, tout en les poussant à s'en emparer à tout prix, fait tout ce qu'il faut pour les rendre incapables de la supporter. La liberté politique est un régime que tous les tempéraments ne peuvent

pas également soutenir. Elle suppose dans le peuple, qui est appelé à se gouverner lui-même, un sens pratique bien rare dans les masses et une modération plus rare encore. Il faudra qu'elles sachent résister à l'entraînement des préjugés et aux excès du patriotisme; qu'elles soient assez maîtresses d'elles-mêmes pour préférer la vérité à la flatterie, et l'austérité d'un homme d'Etat qui n'écoute que sa probité à l'éloquence d'un tribun qui spécule sur leurs mauvais instincts.

Qui formera dans les peuples ce tempérament sans lequel la liberté politique serait pour eux le plus funeste de tous les dons? Sera-ce la révolution, qui ne tend qu'à surexciter toutes les mauvaises convoitises, ou bien l'Eglise, dont toute la morale consiste à soumettre l'impétuosité de la passion à l'empire de la raison et de la foi? Evidemment le peuple le plus propre aux institutions libres sera le peuple chez qui l'esprit de l'Evangile aura atteint son plus complet développement. Il pourra sans doute arriver que de fâcheux événements privent ce peuple de la liberté; mais il est presque impossible que cette épreuve soit permanente et que des circonstances plus favorables ne lui rendent pas ce qui lui aura été injustement enlevé. C'est une loi de la Providence dans le monde moral, aussi bien que dans le monde physique, que partout où il y a un terrain propice, le vent porte les germes destinés à s'y développer.

Prenez au contraire le peuple le plus heureusement doué sous ce rapport, le peuple anglais, par exemple, et supposez que l'esprit chrétien soit étouffé dans son sein par les envahissements de l'esprit révolutionnaire, vous verrez infailliblement le jeu de ses institutions se troubler, les ressorts qui en modéraient la marche perdre chaque jour de leur force, et la machine entière rouler avec une rapidité croissante sur une pente qui ne peut manquer de la conduire à un abîme.

Enfin, une troisième opposition entre la conduite de la révolution et celle de l'Eglise, par rapport à la liberté politique, c'est que l'Eglise, après avoir préparé le terrain pour la germination de cette liberté, laisse à la Providence et au cours des événements le soin de la faire éclore, tandis que la révolution n'hésite pas, pour la forcer à naître, à l'arroser de torrents de sang.

L'Eglise comprend que l'ordre, la paix, le respect des droits établis sont pour un Etat des biens infiniment plus précieux que les institutions politiques les plus parfaites. A ses yeux donc, sacrifier ceux-là pour conquérir celles-ci serait tout à la fois une folie et un crime. La révolution, au contraire, a un mépris souverain pour les droits établis et une profonde haine pour l'ordre; elle n'hésitera donc pas à tout bouleverser, pour faire sortir des ruines de l'édifice social l'idéal qu'elle a rêvé. Pour elle ces bouleversements ne

sont pas le sacrifice d'un bien moindre à un bien plus grand ; ce ne sont pas même des moyens coupables , imposés par une sorte de nécessité , pour la réalisation d'une noble fin ; c'est, au contraire , le bouleversement lui-même qui est sa fin , et l'appât des libertés politiques n'est qu'un moyen pour l'atteindre. Avant tout elle a besoin de détruire , et la reconstruction n'a pour elle qu'une importance secondaire ; s'il n'en était pas ainsi , on ne l'aurait pas si justement nommée la révolution.

Que va-t-il donc arriver ? C'est que, tandis que les libertés politiques qui ont lentement germé et paisiblement fleuri sous l'influence de l'Eglise ont une existence aussi durable que cette influence elle-même, les institutions que la révolution a violemment créées ne durent qu'un jour et font place bientôt à la plus dure tyrannie.

Lisez l'histoire de tous les États de l'Europe qui ont joui pendant un temps considérable de ces libertés ; vous reconnaîtrez que leur établissement date d'une époque où ces États subissaient avec une docilité toute filiale la maternelle direction de l'Eglise. Partout vous verrez l'Eglise intervenir dans ces conventions expresses ou tacites , par lesquelles les peuples et les rois fixaient de concert les limites du pouvoir. Arbitre impartial, elle soutint contre les révoltes des peuples l'autorité des princes ; mais elle sut aussi dans l'occasion appuyer auprès

des princes les justes réclamations des peuples. Son clergé est partout le modérateur des assemblées délibérantes, et la part glorieuse qu'il y prend est une réfutation anticipée des calomnieuses accusations qui, plus tard, le feront passer pour le partisan servile de l'absolutisme.

Voyez au contraire ce qui se passe dès que la révolution prend en main la cause de la liberté. Dans la bouche de la révolution ce mot sacré devient un souffle meurtrier qui répand au sein des peuples l'insubordination et la haine. Au nom de la liberté les sujets se révoltent contre le pouvoir, les classes s'arment contre les classes; les médiocrités envieuses se liguent pour détruire toutes les supériorités; les charges publiques deviennent l'enjeu d'une lutte sanglante où le vainqueur du jour devient le vaincu du lendemain; tous veulent commander et nul ne veut obéir; on renverse le trône mais à sa place on érige une guillotine; et sur cet autel des milliers de victimes sont immolées à la divinité nouvelle; tant qu'enfin le peuple prenant en horreur cette liberté qui masque la plus honteuse servitude, invoque pour sa délivrance un despotisme qui ait au moins la franchise de ses rigueurs et substitue l'ambition d'un seul aux rivalités de mille tyrans.

L'Eglise n'est donc pas plus l'ennemie de la liberté politique qu'elle n'est l'adversaire de la liberté civile et de la liberté morale. La véritable ennemie de cette troisième sorte de liberté, comme des deux

autres, c'est la révolution qui par le plus impudent de tous les mensonges, en revendique le patronage. Tandis que l'Église établit dans la liberté morale et la liberté civile les seules bases sur lesquelles la liberté politique puisse être fermement établie ; tandis qu'elle rend les peuples capables de se gouverner eux-mêmes, et qu'elle forme leur tempérament aux vigoureux régime de la discussion publique ; tandis qu'elle assure aux institutions libres ce développement lent, mais irrésistible, qui brave l'effort des siècles ; la révolution ne sait construire cet édifice qu'avec des ruines qu'aucun ciment ne réunit. Pour rendre les peuples libres elle commence par les rendre esclaves de leurs mauvaises passions ; à force de leur parler de leurs droits, elle leur permet d'oublier qu'ils ont des devoirs, et elle crée si bien en eux le besoin de commander, qu'incapables d'obéir librement, ils ne sont plus propres qu'à l'anarchie la plus effrénée ou à la plus abjecte servitude.

ARTICLE SEPTIÈME

L'Église et la liberté de conscience

Nous arrivons enfin au nœud le plus compliqué de toute cette controverse ; à cette question de la liberté de conscience sur laquelle les hommes les plus sincères disputent depuis longtemps sans pou-

voir s'accorder. Cette question renferme celle de la liberté de la presse. Au moins l'Eglise n'aurait-elle aucun motif de s'opposer à cette dernière liberté, non plus qu'à la liberté de conscience, qu'autant que l'exercice de ces libertés compromettrait le salut des âmes que Dieu lui a confiées.

Mais ce danger est-il bien réel ? et l'Eglise ne peut-elle pas, sans manquer à sa mission, sanctionner ces libertés que la plupart des gouvernements modernes ont fait entrer dans leur droit public ?

Si elle en croyait un certain nombre de ses enfants les plus dévoués, elle n'hésiterait pas un instant. D'après ces catholiques, bien loin que la liberté de conscience soit en opposition avec la doctrine évangélique, elle en est au contraire le légitime écoulement. Que si l'action de l'Eglise n'a pas toujours été réglée par ce principe, si même elle a quelquefois, dans la personne de ses Pontifes, proclamé des principes tout-à-fait contraires, ils attribuent cette conduite soit aux circonstances particulières des temps, soit à la faillibilité personnelle qui accompagne l'infaillibilité doctrinale des premiers pasteurs ; mais ils refusent d'admettre que l'Eglise, en tant qu'Eglise, ait jamais pu condamner ce principe, attendu qu'il est la vérité et que l'état de choses auquel il sert de base est non-seulement le meilleur en soi, mais le plus favorable à l'indépendance et au triomphe de l'épouse de Jésus-Christ.

D'autres catholiques , également dévoués , envisagent la question tout autrement. Selon eux, c'est très-mal raisonner que de décider à *priori* que, ce prétendu principe étant la vérité , l'Eglise n'a jamais pu le condamner. Parler ainsi, c'est renverser l'ordre établi de Dieu, c'est s'attribuer pratiquement le droit de diriger l'autorité instituée par Jésus-Christ pour diriger souverainement les âmes ; c'est tomber dans l'erreur que le cardinal Pacca , écrivant au nom de Grégoire XVI, reprochait aux rédacteurs du journal *l'Avenir*, et faire la leçon aux pasteurs chargés par Jésus-Christ d'enseigner les peuples et les rois. La seule conduite digne d'un enfant de l'Eglise est de la consulter, d'écouter sans parti pris ses réponses et de tenir ensuite pour vrai ce qu'elle approuve et pour faux ce qu'elle condamne.

Or, ajoutent ces mêmes catholiques , si on interroge ainsi l'Eglise, on ne saurait conserver le moindre doute sur sa pensée ; car dans tous les temps et par la bouche de tous ses Docteurs et de tous ses Pontifes , depuis saint Augustin jusqu'à Suarez, et depuis saint Grégoire I^{er} jusqu'à Grégoire XVI, l'Eglise a constamment proclamé une doctrine contraire à la liberté de conscience et s'est attribué des droits dont cette liberté est la négation; et ces droits elle les a revendiqués, non comme émanant des circonstances et de la concession des princes , mais comme son apanage essentiel ; cette doctrine elle l'a

enseignée comme elle enseigne tous les autres dogmes, sauf peut-être qu'elle n'en a pas fait l'objet d'une définition explicite. Il n'est donc pas question ici de la faillibilité personnelle des Ministres de l'Eglise ; s'ils se sont trompés, c'est leur autorité doctrinale qui s'est trouvée en défaut, sinon dans des définitions authentiques, au moins dans une foule d'actes solennels. D'où l'on conclut que si on ne veut condamner l'Eglise, sous couleur de la défendre et lui arracher sa couronne pour la réconcilier avec la société moderne, il faut, quoi qu'il en coûte, repousser ce prétendu principe et n'accepter le régime nouveau que comme on accepte ou plutôt comme on subit un désordre que l'on ne saurait réformer.

Si ceux qui raisonnent ainsi disent vrai, nous devons, ce semble, reconnaître qu'il est au moins un point sur lequel l'accord entre l'Eglise et la société moderne est impossible, et que, par conséquent, nous nous sommes trompés en cherchant dans les tendances de cette société un gage de sa prochaine réconciliation avec l'Eglise.

Ne nous hâtons pas trop d'admettre cette conclusion. Voyons si, dans cette question comme dans les autres, le désaccord ne prend pas sa source dans les malentendus et si pour s'accorder il ne suffira pas de se comprendre. Puissent les franches explications dans lesquelles nous allons entrer contribuer à cette entente si désirable !

I

Il est indispensable d'abord de préciser le sens que nous attachons à ces mots : liberté de conscience ; car ces mots présentent à l'esprit de ceux qui les prononcent les idées les plus différentes. Comment arrivera-t-on jamais à s'accorder si, dès le point de départ, on commence à ne pas s'entendre sur la valeur des termes.

Qu'entend-on par liberté de conscience ? Serait-ce la complète indépendance de la raison humaine à l'égard de Dieu même, le pouvoir d'adhérer indifféremment à la vérité et à l'erreur et de changer chaque jour de croyances religieuses suivant les caprices de la passion ou les calculs de l'intérêt ? Nous n'avons que trop de motifs pour penser qu'un certain nombre de ceux qui se montrent si ardents à réclamer contre l'Eglise la liberté de conscience ne l'entendent pas d'une autre façon. Mais à ceux-là nous n'avons qu'une chose à dire : c'est que cette prétendue liberté de conscience n'est en réalité que la négation de la conscience. Car, ou la conscience n'est rien, ou elle est la puissance de discerner le juste de l'injuste, ce qui est obligatoire de ce qui est défendu. Mais s'il n'y a au-dessus de l'homme aucune autorité à qui l'homme doive compte de ses actions, rien ne saurait plus être pour lui obligatoire ou illicite ; tout ce

qu'il veut est juste, et il n'y a plus d'injuste que ce qu'il lui plaît de déclarer tel. La conscience n'a donc plus de raison d'être. On l'a détruite en prétendant l'affranchir.

A de pareils adversaires, nous pourrions encore demander s'il y a pour eux une vérité, et si cette vérité diffère de l'erreur. S'ils nient l'existence de la vérité, nous n'avons plus rien à leur dire. A quoi peut servir la discussion, sinon à démontrer la vérité, et comment démontrer la vérité à des gens pour qui la vérité n'est rien ? Mais si elle est quelque chose et si elle diffère de l'erreur, elle a évidemment droit à l'assentiment des intelligences, et les intelligences ne peuvent, sans renier leur nature et sans outrager leur auteur, réclamer comme un privilège de droit de rester indifférentes entre l'erreur et la vérité.

Ce n'est donc pas de l'indépendance de la conscience à l'égard de Dieu qu'il peut être question ici. Il s'agit de son indépendance vis-à-vis de la société.

Mais sous ce second aspect encore, la liberté de conscience peut avoir deux sens fort différents : elle peut signifier la liberté d'adhérer à la vérité, ou la liberté de combattre cette même vérité.

Le premier sens est évidemment le plus vrai. Si la conscience n'est donnée à l'homme que pour discerner la vérité de l'erreur, le juste de l'injuste, il est manifeste que ce qui importe par-dessus tout,

c'est que dans la poursuite de la justice et de la vérité elle ne rencontre aucun obstacle.

Or la liberté de conscience entendue dans ce sens est si peu opposée à la doctrine de l'Eglise, qu'elle est au contraire le fruit de cette doctrine.

Avant que l'Eglise ne vint révéler aux hommes la dignité de leur âme, ils ne paraissaient même pas se douter qu'ils eussent une conscience; et c'est en vain qu'en ce moment même, vous chercheriez parmi les peuples dont l'Eglise n'a pas fait l'éducation, ce soin jaloux de leur indépendance spirituelle qui caractérise les peuples chrétiens. Avez-vous vu quelque part que les troupeaux d'esclaves entassés dans les basses-fosses des palais de l'ancienne Rome aient jamais songé à ranger parmi leurs infortunes la nécessité d'adorer les dieux immondes qu'adoraient leurs maîtres?

L'Eglise veut donc la liberté de conscience entendue dans son sens le plus vrai. Elle la défend de toute son énergie, et ses luttes contre les puissances de ce monde ont eu surtout pour but d'empêcher cette liberté de périr étouffée sous les étreintes de leur tyrannie.

Mais nos adversaires ne veulent pas admettre cette définition de la liberté de conscience. Démonstreront-ils qu'elle est fautive? Non; et comment le démontreraient-ils alors que cette définition ressort de l'idée même de la conscience? Pourquoi donc la rejettent-ils? Parce qu'ils comprennent bien que

s'ils l'admettaient, toute la question de la liberté serait dégagée des obscurités qui en font un thème si fécond de déclamations.

Il ne resterait plus alors que cette simple question de fait : l'Eglise possède-t-elle la vérité et donne-t-elle des preuves assez certaines de la divinité de sa mission ? Question qu'on tient souverainement à ne pas aborder.

Pour nos adversaires donc la liberté de conscience consiste encore plus dans le pouvoir de combattre la vérité et d'adhérer à l'erreur que dans le pouvoir de fuir l'erreur et d'adhérer à la vérité.

L'Eglise peut-elle ou ne peut-elle pas consentir à ce que la société accorde à ses membres ce pouvoir d'attaquer la vérité par tous les moyens qui ne troublent pas l'ordre matériel ? Voilà, ce nous semble, le vrai point de la difficulté et la vraie question en litige entre les adversaires de l'Eglise et ses défenseurs.

A la question ainsi posée, quelques-uns de nos frères répondent oui ; d'autres répondent non. Nous ne pensons pas que leur désaccord soit aussi profond qu'il paraît l'être au premier coup-d'œil. Il naît, ce nous semble, de l'aspect différent sous lequel cette question est envisagée. Ceux qui l'envisagent en principe disent non. Ceux qui l'envisagent dans son application à certains états de société, disent oui. — En la considérant successivement sous ces deux aspects, nous pourrions peut-

être dire non avec les premiers et oui avec les seconds, et réunir ainsi dans l'embrassement de la vérité complète ceux qui paraissaient divisés parce qu'ils ne la saisissaient que par un de ses côtés.

II

Nous disons d'abord qu'en principe l'Eglise ne doit pas et ne peut pas admettre la liberté de combattre la vérité.

Pour le prouver nous nous appuierons beaucoup moins sur l'autorité souveraine que l'Eglise a reçue de Dieu, que sur les droits de la conscience humaine et sur l'intérêt de la société.

Oui, c'est avant tout la nécessité de sauvegarder la liberté de conscience, dans son sens le plus vrai, qui ne permet pas à l'Eglise d'admettre sans restriction cette liberté, dans le sens de ses adversaires.

Le premier droit comme le premier besoin de la conscience humaine c'est la connaissance certaine de ses devoirs. Tant qu'elle n'a point cette certitude, elle est incapable de tout progrès moral. Dénuée de toute force, au lieu de marcher en avant, elle hésite et tourne sur elle-même comme un voyageur qui a perdu son chemin; au lieu de se tenir ferme, elle chancelle et tombe comme un corps sans équilibre. Seule, la certitude peut servir à la conscience de bouclier contre les attaques des passions. Ce bouclier, nous le savons,

n'est pas toujours assez fort pour la défendre contre ces fougueux ennemis ; l'âme la mieux convaincue de ses devoirs se laisse trop souvent entraîner par l'intérêt ou le plaisir ; mais si la certitude lui manque, sur quoi s'appuiera-t-elle pour leur résister ? Son unique point d'appui sera le sable mouvant du doute ; c'est-à-dire qu'elle sera renversée et roulera sur une pente qui l'éloignera avec une rapidité croissante de sa perfection morale. Donnez donc à l'homme la certitude ou renoncez à développer le plus sublime de ses instincts, celui par lequel il s'élève le plus au-dessus des animaux et se rapproche le plus de Dieu.

Mais autant il est manifeste que la certitude morale est le suprême intérêt et le premier droit de la conscience humaine, autant il est évident que la liberté de conscience, entendue dans le sens que nous avons dit, est incompatible avec cet intérêt et attentatoire à ce droit.

En effet, il faut complètement méconnaître les conditions présentes de la nature humaine pour se persuader que l'homme serait en état d'acquérir par lui-même la certitude à l'âge où sa conscience doit se former. Si son Créateur l'avait destiné à se faire à lui-même sa croyance, il aurait tout disposé de telle sorte que pour accomplir cette œuvre capitale il eût à sa disposition des secours plus puissants, et eût à lutter contre de moindres obstacles qu'aux périodes moins critiques de son existence. Il n'en est pas

ainsi pourtant. C'est dans la jeunesse, au contraire, c'est au moment solennel où l'homme doit choisir sa voie, former sa croyance et fixer son avenir, c'est alors qu'il est plus violemment assailli par les tempêtes des passions et moins éclairé par les clartés incertaines d'une raison à peine sortie des ténèbres de l'enfance.

Qu'advient-il de lui dans une société où règne cette licence de nier toutes les vérités religieuses qu'on nomme la liberté de conscience? Hélas! nous ne le savons que trop: il arrivera qu'entendant autour de lui, dans ce moment solennel, mille voix qui se contredisent, sollicité par mille doctrines dont les plus funestes sont celles qui se parent des plus brillants dehors, incapable de déchirer les voiles captieux qui lui cachent la vérité, il ne pourra résister à l'attrait de l'erreur, d'accord avec l'impulsion intérieure de la passion. Or, pour la conscience, l'entraînement de l'erreur et de la passion c'est la pire des servitudes; donc la liberté de conscience ainsi entendue c'est la servitude presque inévitable de la conscience.

III

Voilà ce que nous contraint d'avouer l'étude attentive de la nature humaine; mais le simple examen des faits suffit pour démontrer tout ce qui se cache de déceptions sous ce mot pompeux: liberté de conscience.

Écoutons un écrivain dont la démocratie moderne n'a aucun motif de suspecter l'autorité, celui de tous les publicistes de ce temps qui l'a le mieux connue et qui lui a rendu de plus utiles services, M. de Tocqueville. Il va nous démontrer la nécessité où sont les hommes de recevoir par la foi, des mains de l'autorité, le plus grand nombre des vérités qui les font raisonnables.

« Si l'homme était forcé de se prouver à lui-même toutes les vérités, il n'en finirait point; il s'épuiserait en démonstrations préliminaires sans avancer. Comme il n'a pas le temps, à cause du court espace de la vie, ni la faculté, à cause des bornes de son esprit, d'en agir ainsi, il en est réduit à tenir pour assurés une foule de faits et d'opinions qu'il n'a eu ni le loisir ni le pouvoir d'examiner et de vérifier par lui-même, mais que de plus habiles ont trouvés ou que la foule adopte. C'est sur ce premier fondement qu'il élève lui-même l'édifice de ses propres pensées. Ce n'est pas sa volonté qui l'amène à procéder de cette manière; la loi inflexible de sa condition l'y contraint. Il n'y a pas de si grand philosophe dans le monde qui ne croie un million de choses sur la foi d'autrui, et qui ne suppose beaucoup plus de vérités qu'il n'en établit.

» Ceci est non-seulement nécessaire mais désirable. Un homme qui entreprendrait d'examiner tout par lui-même, ne pourrait employer que peu

de temps et d'attention à chaque chose; ce travail tiendrait son esprit dans une perpétuelle agitation qui l'empêcherait de pénétrer profondément dans aucune vérité et de se fixer avec solidité dans aucune certitude (1). »

Que si l'homme est obligé de croire avant de raisonner, même dans les questions qui par elles-mêmes sont du ressort exclusif de la raison, combien plus cette nécessité ne le presse-t-elle pas dans les matières religieuses, qui sont l'objet propre de la foi et au sujet desquelles la raison de la plupart des hommes est incapable d'arriver par elle-même à la certitude? C'est encore M. de Tocqueville qui va nous faire comprendre cette nécessité :

« Il n'y a presque point d'action humaine dit-il, quelque particulière qu'on la suppose, qui ne prenne naissance dans une idée très-générale que les hommes ont conçue de Dieu, de ses rapports avec le genre humain, de la nature de leur âme et de leurs devoirs envers leurs semblables. L'on ne saurait faire que ces idées ne soient pas la source commune dont tout le reste découle.

» Les hommes ont donc un intérêt immense à se faire des idées bien arrêtées sur Dieu, sur leur âme, leurs devoirs généraux envers leur Créateur

(1) *De la Démocratie américaine*, par Alexis de Tocqueville, tom. II, ch. 2.

et leurs semblables ; car le doute sur ce premier point livrerait toutes leurs actions au hasard et les condamnerait, en quelque sorte, au désordre et à l'impuissance.

» C'est donc la matière sur laquelle il est le plus important que chacun de nous ait des idées arrêtées, et malheureusement c'est aussi celle dans laquelle il est le plus difficile que chacun, livré à lui-même, et par le seul effort de sa raison, en vienne à arrêter ses idées.

» Il n'y a donc que des esprits très-affranchis des préoccupations ordinaires de la vie, très-pénétrants, très-déliés, très-exercés, qui, à l'aide de beaucoup de temps et de soins, puissent percer jusqu'à ces vérités si nécessaires.

» Encore voyons-nous que ces philosophes eux-mêmes sont presque toujours environnés d'incertitude ; qu'à chaque pas la lumière naturelle qui les éclaire s'obscurcit et menace de s'éteindre et que, malgré tous leurs efforts, ils n'ont encore pu découvrir qu'un petit nombre de notions contradictoires, au milieu desquelles l'esprit humain flotte sans cesse depuis des milliers d'années sans pouvoir saisir fermement la vérité, ni même trouver de nouvelles erreurs. De pareilles études sont fort au-dessus de la capacité moyenne des hommes, et quand même la plupart des hommes seraient capables de s'y livrer, il est évident qu'ils n'en auraient pas le loisir.

» Des idées arrêtées sur Dieu et la nature humaine sont indispensables à la pratique journalière de leur vie, et cette pratique les empêche de pouvoir les acquérir.

» Cela me paraît unique. Parmi les sciences il en est qui, utiles à la foule, sont à sa portée; d'autres ne sont abordables qu'à peu de personnes et ne sont point cultivées par la majorité, qui n'a besoin que de leurs applications les plus éloignées; mais la pratique journalière de celle-ci est indispensable à tous, bien que son étude soit inaccessible au plus grand nombre.

» Les idées générales, relatives à Dieu et à la nature humaine, sont donc parmi toutes les idées celles qu'il convient le mieux de soustraire à l'action habituelle de la raison individuelle et pour lesquelles il y a le plus à gagner et le moins à perdre en reconnaissant une autorité (1). »

(1) *De la démocratie en Amérique*, tome II, première partie, chapitre V. Celui qui voudra se donner la peine de confronter ce que dit ici M. de Tocqueville, avec l'argumentation par laquelle saint Thomas démontre la nécessité de la révélation, soit dans sa *Somme théologique* (première partie, quest., I, art. 1), soit dans sa *Somme philosophique* (livre I^{er}, ch. 4 et 6.—*Voir l'appendice n° VIII*), sera frappé de la conformité parfaite de doctrine et même de l'identité de langage. Les deux auteurs se placent pourtant à des points de vue tout différents: saint Thomas a en vue la démonstration de la doctrine catholique; M. de Tocqueville, qui est loin encore du point où il doit arriver plus tard, se pose en observateur impartial, et n'a

Voilà les faits tels qu'ils se présentent à tout esprit qui n'est pas déterminé à s'aveugler.

Nous pouvons donc laisser les raisonnements et demander à nos adversaires : pour combien d'hommes la liberté de conscience existe-t-elle en réalité ? pour combien est-elle possible ? Admettons qu'elle le soit pour quelques-uns ; l'immense majorité est contrainte, bon gré mal gré, d'accepter sa croyance ou son incrédulité de l'autorité des autres. Dans les sociétés aristocratiques, ce sera l'autorité des hommes éminents ; dans les sociétés démocratiques, ce sera l'autorité de la foule ; mais toujours ce sera l'autorité. La seule liberté qui appartienne à la plupart des hommes est la liberté de changer de joug, mais non la liberté d'être libres. Ils passeront d'un enseignement à l'autre suivant que l'un ou l'autre leur sera présenté sous des couleurs plus séduisantes ; mais se constituer juges du fond et prononcer du haut du tribunal de leur liberté une sentence certaine, c'est ce qu'ils sont incapables de faire.

Et qu'on veuille bien le remarquer : la démocratie, plus favorable, ce semble, aux autres genres de

d'autre souci que de constater les faits et les nécessités sociales. Mais il est sincère, et sa sincérité le contraint de fournir, à son insu, une démonstration de la nécessité d'une autorité religieuse établie de Dieu. Cette démonstration est d'autant plus concluante que l'auteur se montre moins empressé à conclure.

liberté, ne favorise en aucune manière la liberté intellectuelle ; c'est ce que M. de Tocqueville conclut de ce qu'il a vu aux Etats-Unis. « L'autorité intellectuelle sera différente, dit-il, dans les sociétés démocratiques, mais elle ne sera pas moindre, et loin de croire qu'elle doive disparaître, j'augure qu'elle deviendrait aisément trop grande, de telle sorte qu'après avoir brisé toutes les entraves que lui imposaient jadis des classes ou des hommes, l'esprit humain s'enchaînerait étroitement aux volontés générales du plus grand nombre. »

Voilà donc la condition vraie de l'homme : quelle que soit l'énergie radicale de sa raison, il n'a ni le loisir ni les moyens d'atteindre par lui-même à toutes les vérités, surtout à celles qui sont plus indispensables à sa vie morale. Il ne peut sortir de l'ignorance que par la porte de la foi et il ne peut conquérir sa liberté intellectuelle qu'en subissant d'abord le joug de l'autorité.

Mais quelle sera cette autorité ? Si c'est une autorité humaine, elle sera faillible ; si elle est faillible, elle pourra l'induire en erreur ; si elle peut l'induire en erreur, elle ne saurait lui donner la vraie certitude.

Nous pouvons maintenant nous faire une idée exacte de la liberté de conscience en dehors de l'Eglise ; c'est une nacelle sans gouvernail, voguant à la dérive entre l'abîme de l'ignorance, l'écueil de l'erreur et les tempêtes du doute.

Et l'on voudrait me persuader que c'est là pour la raison humaine l'idéal de la perfection ! et l'on prétendrait que l'Eglise, la mère des âmes, se contentât pour ses enfants de cet idéal honteux ! Non, j'en jure par la sagesse de mon Créateur et par la dignité de ma nature ! Ce n'est pas là la liberté que j'ambitionne ! La vraie liberté de ma conscience est la faculté de faire le bien sans entraves et par conséquent de le connaître sans erreur, et non la liberté de choisir pour mon intelligence entre l'erreur et le doute, et pour ma volonté, entre les différentes passions, celle qui doit m'asservir. Si l'autorité m'est nécessaire, Dieu ne saurait me refuser la sienne, car la seule autorité dont j'aie besoin est une autorité à laquelle je puisse croire sans hésiter. Or, il n'est pas d'autre autorité à laquelle je puisse donner une croyance certaine, pour ce qui regarde Dieu, que l'autorité de Dieu lui-même. Donc l'autorité de Dieu est le seul appui de ma liberté morale.

Ce que je conclus de la nature des choses et de l'idée que j'ai de la bonté divine, c'est ce que l'histoire confirme de son irrécusable témoignage. L'autorité de Dieu s'est manifestée dans le monde ; elle se perpétue dans l'Eglise ; elle forme toutes les consciences ; démasque toutes les erreurs ; éclaire tout homme venant dans ce monde, le jeune homme aussi bien que le vieillard, l'ignorant comme le philosophe. La voilà donc la grande protectrice de

la liberté des consciences. Trouvez si vous le pouvez un seul peuple qui possède, même en apparence, cette liberté et qui ne la tienne pas d'elle.

Voyez le joug avilissant que subissent tous les peuples infidèles qu'elle n'en a pas délivrés. Voyez les rêveries absurdes en crédit chez les nations hérétiques qui ont renversé son autorité, et concluez que tout ce qui favorise son action, favorise la liberté, que toute attaque contre sa doctrine est un attentat contre la liberté véritable.

IV

Est-il besoin, maintenant de nous étendre beaucoup pour démontrer que la liberté de combattre la vérité considérée en principe est contraire aux intérêts de la société ?

Quelle est la première condition du progrès moral de la société sinon la moralité de ses membres ? Mais s'il en est ainsi, la liberté dont nous parlons en détruisant, avec la certitude, la moralité des consciences, sape par sa base le premier de tous les éléments du progrès social.

L'écrivain que nous avons déjà cité va nous fournir un autre argument qui nous conduira à la même conclusion.

« Il est facile de voir, dit-il, qu'il n'y a pas de société qui puisse prospérer sans croyances semblables, ou plutôt il n'y en a point qui subsistent ainsi,

car sans idées communes, il n'y a pas d'action commune et sans action commune, il existe encore des hommes, mais non un corps social. Pour qu'il y ait société, à plus forte raison pour que cette société prospère, il faut donc que tous les esprits des citoyens soient toujours rassemblés et tenus ensemble par quelques idées principales, et cela ne saurait être, à moins que chacun d'eux ne vienne quelquefois puiser ses opinions à une même source et ne consente à recevoir un certain nombre de croyances toutes faites (1). »

La communauté de croyance est donc le suprême intérêt de la société aussi bien que de l'individu, puisque d'elle seule peut résulter cette communauté d'action qui est l'essence même de la société, la source de sa force et le principe de tous ses progrès. Si donc Dieu n'avait pas lui-même fourni aux hommes ces croyances, et s'il n'avait pas établi une autorité pour en conserver le dépôt, la société aurait dû combler, comme elle l'aurait pu, cette lacune et pourvoir à la conservation des vérités qui lui servent de base. Mais qui ne voit combien elle aurait eu de peine à les défendre contre les attaques du doute ? Nous l'avons déjà dit, l'autorité de l'homme, essentiellement faillible, est essentiellement incapable d'imposer à un autre homme ce qu'il doit croire, surtout par rapport aux choses

(1) De Tocqueville, *De la Dém.* t. II, l. I, ch. 2.

surhumaines, fondement nécessaire des devoirs sociaux. C'est bien surtout à propos de ces grands objets que nous pouvons dire avec M. de Tocqueville que « celui qui reçoit une opinion sur la parole d'autrui met son esprit en esclavage ; » mais si cette parole est une parole purement humaine, il est bien difficile d'ajouter avec lui que « c'est une servitude salutaire qui permet de faire un bon usage de la liberté, » tout ce que nous pourrions dire, c'est que cette servitude est nécessaire et indispensable à la conservation de la société.

Mais, grâce à la bonté divine, nous ne sommes pas contraints d'opter entre la destruction de la société et la destruction de la liberté intellectuelle dans les choses morales et religieuses. L'Eglise, en nous faisant connaître avec certitude ce que Dieu lui a révélé, sauvegardera tout à la fois tous les intérêts : l'intérêt de la liberté, puisqu'en nous fournissant des croyances certaines elle nous donnera dans son histoire et dans son existence même les preuves les plus manifestes de leur vérité ; l'intérêt de la société, puisque son autorité, commandant également à tous les hommes, mettra au-dessus de leurs attaques ces croyances communes sans lesquelles la société ne saurait subsister.

C'est ainsi que Dieu a résolu cet insoluble problème. Niera-t-on que cette solution soit aussi avantageuse pour la société qu'elle est glorieuse pour la liberté humaine ? Oui, on pourra le nier,

si on a juré de donner un démenti à l'évidence. Quoi, cette nécessité d'une autorité dogmatique pour fixer les croyances communes est tellement manifeste, que les plus sages législateurs se sont crus autorisés à suppléer à son absence par des supercheries! et lorsque Dieu lui-même vous la fournit, lorsqu'il vous démontre sa vérité et son immense utilité sociale par une existence de dix-huit siècles et par la civilisation moderne qui est son œuvre, vous croiriez ne pouvoir rien faire de plus avantageux pour la société que de la livrer aux attaques de la passion et de l'incrédulité! et vous voudriez qu'elle-même se joignît à vous et déclarât que cette licence de saper les fondements divins de la société est l'idéal de la perfection sociale! Ah! pour peu que vous soyez de bonne foi, vous l'avouerez: ce que vous voulez, c'est que l'Eglise se donne à elle-même un démenti, qu'elle abdique sa divine mission et le pouvoir par elle reçu d'en haut de donner aux hommes la certitude. Si c'est ce que vous voulez, dites-le donc, afin que nous sachions par quels arguments nous devons vous combattre. Mais si vous n'osez refuser à l'Eglise le droit d'affirmer qu'elle a reçu du ciel le dépôt complet de la vérité morale et religieuse, de grâce ne trouvez pas mauvais qu'elle affirme que la conservation de cette vérité est le premier de tous les besoins sociaux!

Donc, en principe, l'Eglise ne peut pas recon-

naître la liberté d'attaquer sa doctrine. Elle ne le peut pas parce que ce serait trahir les droits de la conscience dont elle est la gardienne ; elle ne le peut pas, parce que ce serait compromettre l'intérêt suprême de la société dont elle est la protectrice ; elle ne le peut pas parce que ce serait se donner un démenti à elle-même ou plutôt donner un démenti à son divin Fondateur ; elle ne le peut pas, parce que ce serait reconnaître que l'erreur et la vérité sont choses indifférentes ; elle ne le peut pas, parce que ce serait mettre l'idéal de l'ordre dans la légalisation du désordre, dans un état de choses où les ténèbres de l'abîme ont pleine liberté de venir s'interposer entre l'intelligence et la lumière du ciel, où le poison de l'erreur, assaisonné avec tous les condiments de la passion vient s'offrir à tous les appétits à la place du pain de la vérité ; non, l'Eglise ne peut pas reconnaître cet idéal. Elle veut la liberté des âmes, et c'est pour cela qu'elle repousse de toutes ses forces la liberté de les réduire en esclavage.

Donc, quand la société moderne, trompée par des sophismes séculaires, confond ensemble ces choses, aussi différentes en réalité que le jour est différent de la nuit, l'Eglise est obligée d'agir à l'égard de la société comme agit une mère à l'égard d'un enfant qui se trompe ; elle est contrainte de combattre son erreur au risque même de lui déplaire, et de repousser, au nom même de la vraie liberté de

conscience la liberté de l'erreur qu'on revendique sous ce nom.

Qu'on ne vienne donc plus nous dire que, si l'Eglise refuse de reconnaître en principe la liberté de conscience, elle fournit des armes contre elle-même et justifie toutes les persécutions qu'elle a souffertes de la part des puissances infidèles ou hérétiques. Pour que cette objection eût quelque valeur, il faudrait de deux choses l'une : ou bien établir en principe que la vérité n'a pas plus de droits que l'erreur à l'adhésion des intelligences ; ou bien démontrer qu'en fait l'Eglise catholique ne donne pas d'autres preuves de sa divinité que les sectes créées par les hommes ou les cultes idolâtriques. Que l'on nous prouve cela, et nous nous avouons vaincus. Oui vraiment, Néron avait le droit de persécuter les chrétiens, s'il lui était démontré que l'honneur de la divinité et la dignité de l'âme humaine exigeaient qu'il prît contre l'Evangile la défense du culte de Vénus, la déesse impudique, et de Mercure, le dieu voleur ; mais qui donc osera soutenir une pareille énormité ?

Quant aux pouvoirs hérétiques, nous avons encore une autre réponse. Le principe même sur lequel ces pouvoirs s'appuient les met dans l'impossibilité de persécuter l'Eglise sans tomber dans la plus flagrante contradiction. Il est en effet par trop manifeste qu'ils n'ont reçu de Dieu aucune délégation spéciale pour interpréter authentiquement sa

loi. Toute leur autorité ne peut donc leur venir que de l'Évangile interprété par le jugement privé. Mais s'il en est ainsi, de quel droit peuvent-ils défendre au catholique d'interpréter aussi l'Évangile à sa manière? Est-ce que son interprétation ne serait pas par hasard aussi raisonnable que celle du socinien qui y voit la négation de la Trinité, et de l'arien qui trouve dans le même Évangile que le Verbe de Dieu est une pure créature? Comment donc pourrait-on, sans se rendre coupable de la plus criante injustice, refuser au catholique, qui entend l'Évangile suivant la tradition reçue des écrivains inspirés, la liberté qu'on laisse aux dogmatiseurs téméraires qui en altèrent tous les enseignements au gré de leurs caprices. En vertu de quelle logique l'Église est-elle contrainte d'admettre cette conséquence, dès qu'elle refuse d'abdiquer sa mission divine?

V

De la question de principe passons à la question d'application. Si l'Église ne peut pas reconnaître l'idéal de la société dans la liberté laissée à toutes les erreurs d'attaquer la vérité de ses enseignements, ne peut-elle pas, dans certaines circonstances, tolérer cette liberté, et la préférer même à une protection compromettante ?

Pour résoudre cette seconde question, nous de-

vons distinguer deux états de société tout différents et auxquels doivent être appliquées des règles différentes. S'il s'agit d'une nation au sein de laquelle l'autorité de l'Eglise soit reconnue, non-seulement par l'universalité des citoyens, mais encore par l'autorité sociale; d'une nation constituée chrétiennement et dont la législation soit appuyée sur la législation catholique comme sur son fondement, personne ne saurait contester qu'une pareille société ne doive repousser toutes les attaques dirigées contre l'Eglise, comme toutes les sociétés repoussent les attaques dirigées contre leur principe.

Il serait étrange, en effet, que les dynasties, dont les droits sont souvent très-problématiques, pussent réprimer toutes les discussions qui tendraient à ébranler ces droits, et toutes les tentatives faites en faveur de dynasties rivales; il serait étrange que les différentes formes sociales pussent obtenir protection contre les agressions des partisans de formes opposées; que la monarchie pût étouffer les vœux en faveur de la république, et la république réduire au silence les avocats de la monarchie, et que seule l'Eglise ne pût pas réclamer un appui semblable au sein même des peuples qui auraient le plus unanimement et le plus librement pris son autorité pour base de leur constitution.

Pour soutenir une pareille thèse, il faudrait prouver que l'autorité de l'Eglise est incapable de

servir de base à une constitution sociale. Mais comment prouver ainsi l'absurde ? Il faudrait de plus condamner toutes les nations qui se glorifient de pratiquer le plus largement la liberté des cultes ; car toutes se réservent le droit d'excepter de cette liberté les dogmes ou les pratiques qui leur paraissent contraires aux intérêts sociaux. L'Angleterre ne tolère pas la violation du repos du dimanche ; la France ne permet pas à ses citoyens de pratiquer la polygamie , sous prétexte que le mahométisme qui l'autorise est à leurs yeux la meilleure des religions. Les Etats-Unis d'Amérique eux-mêmes, malgré la tolérance sans bornes inscrite dans leur constitution , ont récemment déclaré la guerre aux Mormons de l'Utah pour les contraindre à modifier leur morale religieuse.

On ne saurait donc refuser à la société le droit d'entourer de sa protection certaines vérités qu'elle juge nécessaires à sa dignité ou à son repos. Il n'en faut pas davantage pour justifier la conduite passée de l'Eglise. Car, si au moyen-âge elle réclamait l'appui du pouvoir, c'est que ce pouvoir était chrétien. Fondé par elle, il trouvait en elle son plus ferme appui ; il était bien juste qu'il l'appuyât à son tour. Alors la société tout entière était chrétienne, aussi bien que les individus qui la composaient. Jésus-Christ régnait par son Eglise sur les âmes, aussi bien que sur les peuples ; comment s'étonner que l'autorité de ses lois fût publiquement reconnue et

que le corps social ne tolérât aucune attaque contre sa divine royauté?

Il n'en saurait être de même dans une société constituée en dehors de l'Eglise, et dont les membres, dans une proportion plus ou moins considérable, professent des doctrines contraires à la sienne. Dans un pareil état de choses, ce pourra être pour elle non-seulement une nécessité, mais encore un devoir de se contenter de la liberté qui ne pourra jamais lui être refusée que par l'injustice.

L'Evangile lui-même semble formuler assez clairement cette doctrine.

On connaît la parabole de l'ivraie et du bon grain. Un agriculteur avait semé du bon grain dans son champ; mais tandis qu'il se livre au sommeil avec ses ouvriers, un ennemi s'introduit dans ce même champ et y sème de l'ivraie. L'ivraie et le bon grain germent en même temps, et couvrent ensemble la terre. Alors les serviteurs disent au maître : Voulez-vous que nous délivrions votre champ de cette mauvaise herbe? Mais le maître leur dit : n'en faites rien, de peur qu'en voulant arracher l'ivraie vous n'arrachiez aussi le bon grain; laissez croître l'une et l'autre jusqu'à la moisson et, ce moment venu, je dirai aux moissonneurs : séparez l'ivraie du bon grain et jetez la première au feu tandis que vous ramasserez l'autre dans mon grenier.

Nous voyons dans cette parabole les différents

états de société au sein desquels l'Eglise peut être appelée à remplir sa divine mission.

Le champ où on n'a semé que du bon grain, c'est la société constituée chrétiennement, où la doctrine de l'Eglise est universellement reconnue et ne peut être niée que par la mauvaise foi. Alors ce sera un devoir, pour tous ceux qui sont préposés à la garde du champ, d'empêcher l'homme ennemi de venir y semer l'ivraie et d'arracher la mauvaise semence, si on le surprend au moment où il commence à peine à la répandre.

Mais si, par la négligence des gardiens ou par le malheur des circonstances, l'ivraie est semée dans tout le champ, si elle y a germé, si par la multitude des rapports sociaux elle a entrelacé ses racines avec celles du bon grain, si l'erreur a acquis une existence tellement publique, si elle s'appuie sur les traditions de telle manière qu'on puisse supposer la bonne foi dans ceux qui la défendent, alors la vérité conserve sans doute tous ses droits ; mais ce pourra être un devoir pour ses défenseurs de ne les point faire valoir autrement que par la parole.

L'appel à tout autre genre de protection, en compromettant la paix de la société et en lésant les conditions de la nature humaine, léserait plus gravement encore les droits de la vérité et compromettrait plus dangereusement ses intérêts.

Ce n'est pas de notre propre autorité que nous interprétons de la sorte la parabole évangélique. Nous

empruntons cette interprétation aux docteurs les plus autorisés, à saint Jean-Chrysostôme, à saint Augustin et à saint Thomas. Tous les trois s'accordent à reconnaître que sous cette image le Sauveur a voulu tracer aux chefs de la société la conduite qu'ils devraient tenir dans la suite des temps envers les corrupteurs de sa doctrine. Mais c'est là que semble se borner l'accord de ces illustres docteurs ; car, envisageant les états différents de société, ils paraissent aussi différer entièrement sur la conclusion à tirer de l'enseignement du divin Maître. Saint Jean-Chrysostôme en conclut que l'Eglise ne doit point faire usage du glaive pour réprimer les hérétiques (1). Saint Thomas s'appuyant sur saint Augustin, nie qu'on puisse déduire du texte de l'Evangile que toute répression matérielle soit interdite, puisque le péril de compromettre les intérêts de la vérité n'existe pas toujours (2) ; mais cette raison même sur laquelle il appuie la légitimité de la répression des hérésies dans certains états de société, montre assez que, selon lui, la tolérance de ces mêmes erreurs, au moins dans une certaine

(1) Hom. XLVII, in Matt. Le saint Docteur n'approuve pourtant en aucune manière la tolérance qui laisserait la vérité sans défense contre les attaques de l'erreur. On ne comprend pas en effet pourquoi, dans les Etats catholiques les plus tolérants, on ne garantirait pas à l'Eglise ce droit de repousser la calomnie qu'on ne refuse pas au dernier des citoyens.

(2) S. Thom. II, II, q. X, art. 8 et 9 ; XI, art. 3.

mesure, serait autorisée par l'Évangile lui-même, dans les conditions que Jésus-Christ nous a dépeintes sous l'image du champ semé d'ivraie.

Que ce soit là précisément l'état actuel de la société dans un grand nombre de contrées hérétiques ou catholiques, c'est ce qu'il est à peine nécessaire de faire remarquer. Aussi, sans prétendre marquer à l'Église notre mère la limite de ses droits, pouvons-nous dire du moins que nous n'avons aucune peine à justifier la conduite de ceux de ses prélats qui se déclarent satisfaits de la liberté et qui repoussent toutes les aspirations qu'on aime à leur prêter vers une protection plus efficace du pouvoir. Cette protection qui, dans les sociétés les plus chrétiennes, fait souvent acheter ses avantages par de graves inconvénients, entraînerait dans un siècle de divisions et d'indifférence des inconvénients plus graves encore, sans offrir les mêmes avantages.

VI

Nous ne sommes donc pas éloignés de nous accorder sur la question pratique avec ceux de nos frères qui voient dans la liberté l'unique palladium des droits de l'Église dans les circonstances présentes; mais nous serions contraints de nous séparer d'eux s'ils voulaient faire de cette utilité relative une nécessité absolue (1). Nous accordons

(1) Nous sommes heureux de nous trouver d'accord, même

volontiers que la liberté est l'unique protection que, dans un grand nombre d'Etats, l'Eglise puisse et doive réclamer aujourd'hui ; mais nous ne saurions accorder qu'elle n'ait jamais pu et qu'elle n'ait jamais dû demander autre chose ; car nous ne voyons pas comment nous pourrions accorder cela sans condamner tout le passé de l'Eglise, et sans donner un démenti à ses enseignements les plus précis.

Bien plus : la liberté des cultes, ainsi posée en principe, est la négation de la royauté de Jésus-Christ. Si le Verbe incarné a reçu de son Père une pleine autorité sur les peuples aussi bien que sur les individus, comment peut-on admettre qu'il soit loisible aux peuples de lui demeurer étrangers dans leur existence collective ? Les princes et les magistrats seraient-ils par hasard les seuls êtres dans la création que Dieu le Père eût dispensés de l'obligation de glorifier son Fils ? Ils ne croient pas violer la liberté de leurs sujets en les empêchant d'attaquer leurs propres droits, et ils s'imagineraient ne pouvoir, sans la violer, sauvegarder les droits incomparablement plus certains et plus sacrés du Roi

sur la question de principe, avec M. de Montalmbert. Dans le livre où cet illustre écrivain plaide si éloquemment la cause de la liberté religieuse, il a soin de faire ses réserves « Je n'hésite pas à le dire, si on pouvait supprimer la liberté de l'erreur et du mal, ce serait un devoir. Mais l'expérience prouve que, dans notre société moderne, on n'en peut venir complètement à bout. » *Des intérêts catholiques*, ch. VI, p. 99.

des rois ? Non , nous le répétons , le règne de l'Homme-Dieu une fois reconnu , il est impossible d'admettre en principe la liberté de l'attaquer. Et comme, dans la pensée de nos adversaires, la liberté des cultes ne signifie que la liberté de détruire par leurs sophismes le culte de Jésus-Christ, il nous est impossible de nous accorder avec ceux de nos frères qui voient dans cette liberté l'état normal de la société humaine.

Du reste, il ne nous en coûte nullement de rendre hommage à la pureté des intentions des catholiques dont nous parlons. Leur erreur même naît d'une noble source , de leur estime pour la nature humaine et de leur foi dans la puissance de la vérité. Cette foi est si vive qu'il leur paraît impossible que la lumière ne triomphe pas des ténèbres dès qu'elle pourra lutter avec elles sans entraves. A notre avis, c'est là une généreuse illusion. Nous aussi, nous avons foi dans la puissance de la vérité ; mais nous avons une confiance moins ferme dans la droiture de la nature humaine. Nous sentons en nous, et nous voyons dans nos semblables, des penchants qui ont une grande affinité avec l'erreur et une violente répulsion contre la vérité. Ces penchants, il nous est impossible de ne pas reconnaître qu'ils se développent les premiers, et qu'ils ont atteint leur plein épanouissement avant que les instincts supérieurs soient éclos. Une triste expérience prouve même que, chez un grand nombre d'hommes, ces instincts

supérieurs restent toujours en germe, et que les penchants inférieurs seuls se développent. S'il en est ainsi, comment espérer qu'aussi longtemps que l'erreur aura une pleine liberté pour combattre la vérité, celle-ci puisse attirer à elle toutes les intelligences ?

Désespérerons-nous donc du triomphe de la vérité, privée désormais de l'appui du pouvoir et réduite à ses seules forces ? Non, nous ne désespérons pas, et tout ce livre est écrit pour faire partager à tous nos frères notre espérance. Nous croyons que la vérité sortira victorieuse de cette lutte où toutes les puissances humaines lui sont contraires et qu'elle remportera un triomphe plus glorieux encore que celui qu'elle acquit, il y a quinze cents ans, au prix de trois siècles de persécutions. Nous sommes d'accord avec ceux de nos frères que nous combattons en ce moment, pour reconnaître que l'éclat de ce triomphe naîtra surtout de la liberté laissée à l'erreur et de l'appui que l'erreur reçoit de toutes les puissances démocratiques, de la presse, de la bureaucratie, de l'opinion, de même que l'éclat de son premier triomphe résulta de l'appui donné à l'idolâtrie par les pouvoirs despotiques qui régissaient alors le monde.

En quoi donc différons-nous ?

En ce que nos frères n'attendent ce triomphe que de la force de la vérité, tandis que nous, nous comptons de plus sur la puissance de l'erreur. Eux ne voient dans le monde que des esprits aussi sin-

cères qu'eux-mêmes, et ils ne doutent pas que ces esprits n'embrassent la vérité dès qu'une libre discussion leur aura permis de la voir ; nous, nous sommes contraints d'y voir des âmes poussées vers l'erreur par les mauvaises passions, et que les fruits amers de l'erreur peuvent seuls ramener à la vérité. Et c'est parce que cette triste expérience, quelque glorieuse qu'elle soit pour la vérité, n'en est pas moins pour la société une crise douloureuse, que nous refusons d'y voir, comme nos frères, l'idéal de son progrès.

Du reste, nous ne nous dissimulons en aucune manière la valeur des arguments qu'ils produisent à l'appui de leur opinion. Nous leur accordons que, les hommes étant toujours hommes, il est bien difficile que les princes, même les plus dévoués à l'Eglise, ne lui fassent payer, par de funestes exigences, la protection qu'ils lui accorderont. Nous gémissons, comme eux, de ces chaînes entourées de fleurs par lesquelles on essaya tant de fois d'exploiter une autorité divine au profit de fatales ambitions. D'un autre côté, nous ne prétendons nier aucun des avantages qui résultent d'un état de lutte et de libre discussion : les convictions plus fermes, les dévoûments plus grands, les âmes plus mâles, l'hypocrisie plus rare et la moralité du clergé plus exemplaire. Dieu a promis à ceux qui l'aiment que toutes choses leur tourneraient à bien : cette promesse ne saurait manquer de se réaliser

par rapport à l'Eglise, son épouse bien-aimée. Quand donc il la livrera sans défense à toute sorte d'attaques et de calomnies, il est impossible qu'il ne la console pas par des dévouements plus ardents et des conquêtes plus glorieuses. A ce point de vue, l'Eglise n'a jamais été plus doucement consolée que durant les persécutions. Mais de même que la splendeur des triomphes qu'elle a remportés sur le bûcher des martyrs ne saurait être pour nous un motif de regarder les persécutions comme l'idéal des rapports entre la société et l'Eglise, ainsi les précieux avantages d'une ère de libre discussion, et la certitude de la victoire qu'elle prépare à la vérité, ne sauraient nous décider, en dépit des principes, à regarder cette ère comme l'idéal de la société humaine.

Voilà ce que nous avons à dire à ceux de nos frères qui nous paraissent aller trop loin dans leur amour pour la libre discussion.

Quant à nos communs adversaires qui ne veulent la liberté que parce que, à leurs yeux, il n'y a sur la terre aucune vérité religieuse certaine, nous leur avons déjà montré que, si l'Eglise les condamne, c'est uniquement parce qu'elle a un peu plus d'estime pour la nature humaine, et parce qu'une expérience de dix-neuf siècles lui a démontré qu'elle est en état de donner aux âmes et aux sociétés, avec la certitude morale, la seule liberté véritable. Qu'ils étudient de bonne foi les preuves que l'Eglise leur donne de sa divine mission, et ils reconnaîtront

qu'elle possède la vérité, et ils ne lui feront plus un crime de réclamer le pouvoir de faire arriver cette vérité à toutes les intelligences.

Au fond, c'est tout ce qu'elle réclame, et si elle repousse en principe la liberté des cultes, c'est parce que, en fait, cette liberté lui ôte ce pouvoir, et enlève par conséquent aux âmes la liberté de voir la lumière qu'elle leur apporte du ciel.

Du reste nous acceptons ces entraves, et nous croyons qu'elles ne serviront qu'à rendre la victoire de la vérité plus éclatante ; mais nous craignons que cet éclat ne coûte bien cher à la société. Les scandales de la libre pensée sous une des formes quelconques de la publicité, sont de ceux dont il a été dit : *qu'il est nécessaire qu'ils viennent*, afin que Jésus-Christ, combattu par toutes sortes d'ennemis, puisse les forcer tous à lui servir de marche-pied. Mais, hélas ! nous sommes contraints d'ajouter avec le Sauveur : *Malheur aux individus et aux peuples qui se seront faits les instruments du scandale !*

Avons-nous tort d'espérer que la société ne s'obstinera pas à appeler sur sa tête cet anathème ? Ne pouvons-nous pas, sans trop la flatter, nous promettre que pour elle l'âge des illusions ne durera pas toujours, et qu'elle préférera enfin à la funeste liberté de l'erreur et du doute la liberté vitale de la vérité et de la certitude ?

ARTICLE HUITIÈME

L'Église, l'Égalité et la Démocratie

On l'a justement remarqué (1), l'instinct dominant des peuples modernes, et surtout du peuple français, c'est l'instinct de l'égalité. La révolution s'est faite surtout contre les privilèges de toute nature, et de toutes les conquêtes de cette révolution, l'égalité des citoyens devant la loi est la seule que nous ne nous soyons jamais laissé arracher.

Quoique nous parlions beaucoup plus de la liberté, nous n'y tenons évidemment pas autant, puisque, à plusieurs reprises, nous en avons supporté patiemment la confiscation, tandis que les pouvoirs même les plus forts ont été impuissants à rétablir, au moins pour longtemps, une aristocratie privilégiée, tant l'opinion publique s'est énergiquement prononcée contre les moindres tentatives faites dans ce sens.

Du reste cette tendance n'est pas exclusivement propre à la nation française; elle s'étend aussi loin que la civilisation chrétienne. Tous les peuples modernes sont entraînés vers la démocratie par une

(1) M. de Tocqueville. — *De la Démocratie en Amérique*. Introduction.

pente qui paraît irrésistible. L'Angleterre elle-même, dont l'aristocratie, bien plus profondément enracinée dans les institutions et les mœurs nationales, a, par la modération et l'habileté de sa conduite, conservé une grande partie de ses privilèges, est obligée d'élargir graduellement la part d'influence faite aux masses. Déjà celles-ci, tout dénuées qu'elles sont des droits politiques, ont plus d'une fois fait la loi à l'aristocratie, et tout porte à croire que ce mouvement de haut en bas ira s'accélégrant tous les jours davantage.

I

Que penser de ce mouvement? Est-il contraire à l'Eglise, et l'Eglise lui est-elle contraire? Ni l'un ni l'autre.

Sans doute l'Eglise, qui prêche sans cesse l'humilité aux hommes, ne saurait approuver ce que cet instinct d'égalité a de désordonné et d'excessif. S'il allait jusqu'à détruire toute hiérarchie, l'Eglise devrait le blâmer; car la hiérarchie étant la condition essentielle de l'ordre, du mouvement et du progrès dans la société, l'égalitarisme qui tendrait à la détruire serait la plus anti-sociale de toutes les tendances. L'Eglise encouragera donc ses Docteurs à la combattre, beaucoup moins dans ses propres intérêts que dans ceux de la société. Elle ne permettra en aucune manière que l'on bouleverse la

société pour détruire des privilèges légitimement établis. Elle condamnera dans les masses, comme dans les individus, cette basse jalousie qui ne peut supporter, sans grincer des dents, aucune supériorité.

Mais ce ne sont là que les abus de la démocratie et les excès de l'instinct d'égalité. En lui-même cet instinct n'a rien de blâmable ; on a même pu dire, non sans quelque raison, qu'il est le fruit naturel du christianisme. On peut, en effet, voir en lui l'application à l'ordre politique de cette doctrine fondamentale que nous avons exposée plus haut et qui autorise tous les chrétiens à se considérer, non-seulement comme des frères dans la famille du Père céleste, mais comme les membres d'un même corps dont le chef est Jésus-Christ. Dès le jour où il promulguait cette grande doctrine, saint Paul en concluait qu'il n'y avait plus au sein de l'Eglise *ni Juif ni Grec, ni esclave ni homme libre. Vous tous, ajoutait-il, qui avez été baptisés en Jésus-Christ, vous avez revêtu Jésus-Christ ; vous êtes donc un en lui* (1), quelles que soient les différences de votre condition.

Il est vrai que le même apôtre défendait à ses disciples de quitter la position où la Providence les avait fait naître. Il voulait que l'homme libre gardât sa liberté, et l'esclave, son esclavage. Le christianisme, qui est l'ordre essentiel, ne devait pas être

(1) Gal. III. 27.

pour la société humaine une cause de désordre ; mais en élevant toutes les conditions à une hauteur vraiment divine, il en effaçait, en réalité, les différences. L'enveloppe extérieure restait la même, mais le fonds était transformé, et ce fonds devait nécessairement à la longue réagir sur la surface. Le maître qui ne voyait plus dans son esclave qu'un frère, un co-héritier au même titre, et peut-être à un meilleur titre que lui, d'un royaume éternel, ne pouvait plus se permettre de le fouler sous ses pieds ; il devait au contraire se sentir porté à le rapprocher de lui de plus en plus.

C'est ce qui est arrivé. Par un progrès que bien des influences contraires ont pu ralentir, mais qui n'en a pas moins été irrésistible, l'esclavage s'est changé en servage et le servage en roture. Les extrémités de l'échelle sociale ont été se rapprochant sans cesse. N'était-il pas naturel que la dernière barrière qui les séparait tombât à son tour, et qu'il ne restât plus entre les hommes, aux yeux de la loi civile comme aux yeux de la divine justice, d'autre différence que celle du mérite ?

Si donc nous entendons par démocratie, non une forme particulière de gouvernement, mais cet état de société où la naissance n'entraîne aucun privilège légal, aucune inégalité civile, nous avons le droit de dire que la doctrine de l'Eglise est plutôt favorable qu'opposée aux tendances démocratiques des sociétés modernes.

II

Les institutions de l'Eglise ont avec ces tendances une conformité encore plus manifeste.

L'Eglise, nous l'avons montré, est la société-mo-dèle, et son influence sur le progrès des sociétés ne résulte pas moins du type parfait qu'elle leur présente dans sa propre organisation que de l'action directe qu'elle exerce sur elles. Or, comme l'a si justement fait remarquer Bellarmin, l'organisation de l'Eglise réunit, dans un tempérament parfait, les avantages des trois formes sociales, de la monarchie, de l'aristocratie et de la démocratie. Elle est monarchique, puisque à son sommet est placé le vicaire de Jésus-Christ, revêtu du plein pouvoir d'enseigner et de gouverner. Elle est aristocratique, puisque, au-dessous de ce Pasteur suprême, sont établis des pasteurs secondaires qui exercent, à l'égard des diverses parties du troupeau, un pouvoir non pas simplement délégué, mais ordinaire et, de sa nature, inamovible. Enfin elle est démocratique, puisque entre les membres de l'Eglise la naissance n'établit aucune distinction; puisqu'ils sont tous admissibles aux plus hautes dignités et n'ont, aux yeux de l'Eglise, d'autres privilèges que ceux qu'ils ont pu acquérir par leur mérite personnel.

Etait-il possible, nous le demandons, de mieux

réaliser dans l'organisation extérieure de l'Eglise cette égalité de tous les hommes devant Dieu, qui fait le fond de sa doctrine ; et une société où le souverain pouvoir , aussi bien que toutes les charges intermédiaires, serait aussi accessible en droit et en fait au dernier des citoyens, ne serait-elle pas, dans toute la force du terme, une société démocratique ?

Car ce n'est pas en droit seulement que, dans la constitution de l'Eglise, l'homme le plus obscur est égal au prince le plus puissant. Son histoire offre plusieurs exemples de fils de pères élevés aux premiers honneurs ; on sait combien humble fut l'origine de Grégoire VII et de Sixte V, ces grands Papes devant lesquels tremblaient les rois et les empereurs. Par l'admirable organisation de son enseignement, l'Eglise provoque sans cesse des ascensions semblables. Si le pasteur de campagne distingue dans la plus pauvre famille de son village un enfant heureusement doué, il le prend, lui enseigne les premiers éléments des sciences ; bientôt le petit séminaire lui ouvre ses portes, et la piété des fidèles, qui comprennent que, de toutes les bonnes et saintes œuvres, la plus grande et la plus sainte est de former un bon prêtre, ne l'y laissera manquer de rien. Que ses succès répondent aux espérances qu'il avait fait concevoir, que sa ferveur ne reste pas au-dessous de ses talents, et l'humble fils du labourneur, remarqué par son évêque, sera préféré à des rivaux mieux

partagés du côté de la naissance, mais moins riches de dons personnels; et plus tard peut-être prendra-t-il lui-même dans sa main la houlette pastorale et sera-t-il placé parmi les chefs du peuple de Dieu. C'est chaque jour que l'Eglise, à l'imitation du Dieu dont elle est l'image, prend le pauvre sur son fumier pour lui donner rang parmi ses princes (1), et que de nouveaux David sont tirés du milieu des brebis pour être mis à la tête du troupeau de Jésus-Christ (2).

Nous osons le dire, il n'est pas au monde une seule société démocratique où la voie de l'élévation soit si bien aplanie devant le mérite, et où les moyens soient aussi abondants pour acquérir, en fait, ces grandeurs qui, en droit, sont mises à la portée de tous.

III

Mais aux yeux du chrétien, les dignités, même surnaturelles, ne constituent pas la vraie grandeur. Il est une autre source d'élévation tout autrement féconde, une autre grandeur bien autrement solide et surtout bien autrement durable, c'est la sainteté. La sainteté, c'est-à-dire la participation plus abondante à la grâce, à la puissance, à la divinité

(1) Ps., CXII, 7.

2) Ps., LXXVII, 70.

de Jésus-Christ. Or, cette grandeur, en même temps qu'elle est plus réelle, est aussi infiniment plus accessible au dernier des chrétiens que l'élévation extérieure. Pour être saint, il suffit de le vouloir, et par la seule énergie de sa volonté, aidée de la grâce, une pauvre bergère, comme Germaine Cousin, infirme, méprisée, rebutée par ses parents eux-mêmes, pourra monter sur les autels et voir les princes et les Pontifes s'agenouiller devant elle et lui offrir de l'encens.

Qui ne voit tout ce qu'il y a de divinément démocratique dans ces honneurs décernés à une créature humaine qui est née, qui a vécu et qui est morte dans l'abjection, et que son mérite personnel a seul, en dépit de toutes les influences extérieures, élevée au-dessus de toutes les grandeurs humaines? Le paganisme a eu ses apothéoses; mais il les réservait pour des hommes que leur seule naissance avait faits plus grands que leurs semblables, tandis que leurs vices les abaissaient au-dessous du dernier d'entr'eux; c'était le servilisme poussé jusqu'au délire. La canonisation d'un saint, au contraire, et surtout d'un saint pauvre et méprisé durant sa vie, de Germaine Cousin ou de Joseph Labre, c'est la plus haute glorification de la dignité humaine, c'est le plus complet triomphe du mérite personnel sur les inégalités de la naissance; c'est donc aussi le triomphe de la démocratie dans ce qu'il y a de légitime et de vraiment noble dans ses aspirations.

IV

Nous pourrions ajouter que l'Eglise possède seule, dans sa divine influence, l'arôme qui peut empêcher les sociétés démocratiques de se corrompre, et le frein nécessaire pour arrêter leurs tendances funestes.

Car si chacune des trois formes sociales a ses avantages, chacune aussi porte dans son sein des germes meurtriers qui, s'ils ne sont neutralisés, ne peuvent manquer de la faire tomber en dissolution.

Le ver qui ronge les démocraties, c'est cette jalousie dont nous parlions plus haut. Egaux en droit, les hommes, naturellement orgueilleux, se persuadent facilement qu'ils doivent être égaux en mérite. La supériorité du mérite leur paraîtra donc une usurpation; l'influence qui l'accompagne leur pèsera comme une tyrannie; et comme ils ne se sentent pas le courage d'effacer cette supériorité en s'élevant jusqu'à sa hauteur, ils aiment mieux travailler de toutes leurs forces à la rabaisser. Aussi a-t-on remarqué que, dans les arts comme dans les sciences, dans la guerre comme dans la politique, la démocratie américaine, qu'on peut regarder comme le type de cette forme sociale, n'a encore produit rien que de médiocre. Comme c'est la foule qui distribue les honneurs aussi bien que le pouvoir, tous ceux qui veulent s'élever éprouvent le besoin

de plaire à la foule ; ils sacrifieront donc la beauté véritable, la délicatesse, la distinction, tous ces mérites qui constituent, dans tous les ordres de choses, la perfection, mais que les esprits d'élite peuvent seuls apprécier ; et ils rechercheront exclusivement ce qui plaît à la foule, le faux-brillant, l'exagération, l'enflure, la vulgarité.

Que dirons-nous des dangers que court, au sein d'un pareil ordre de choses, la morale privée, mais surtout la morale publique ? Si tous les gouvernements sont disposés à se laisser entraîner par le courant de l'opinion à des entreprises aussi injustes en elles-mêmes et aussi funestes dans leurs résultats qu'elles sont chères aux préjugés nationaux, combien cet entraînement sera plus irrésistible là où l'opinion de la foule joint au pouvoir de fait qu'elle possède partout, un pouvoir de droit, et que, de par la loi, elle est souveraine ? Se trouvera-t-il, dans des conjonctures semblables, des hommes d'Etat assez fermes pour sacrifier leur popularité à leur devoir ? Et quand il s'en rencontrerait, peut-on espérer qu'il ne se trouvera pas en même temps des ambitieux qui exploiteront au profit de leur cupidité les passions populaires et, forts de la folie commune, renverseront les sages qui cherchent à arrêter le torrent ? Pour attester la réalité de ce danger, nous n'aurions pas besoin de chercher des exemples dans un passé bien reculé ; le présent nous en fournirait d'assez éclatants.

V

On le voit : si dans chaque société démocratique il n'y a pas une autorité morale plus souveraine que le peuple souverain ; assez indépendante pour n'avoir rien à craindre des irritations d'un souverain capricieux ; assez vivante pour pouvoir parler et parler d'autant plus fort que les passions populaires seront plus surexcitées ; assez calme et assez ferme pour ne jamais se laisser envahir par les préjugés vulgaires ; une autorité assez étrangère à la nation pour échapper aux influences qui dominent celle-ci, et assez identifiée avec elle pour faire sentir sa propre influence à chacun de ses membres, cette société perdra peu à peu tout ce qui fait les peuples grands et vraiment heureux : la moralité, la fidélité aux traités, le respect des droits étrangers, le culte du beau et du bien. Seule l'industrie y prendra un libre essor, et ses progrès n'étant plus contrebalancés par le progrès moral, elle abaissera graduellement les âmes et matérialisera le peuple entier.

Mais une autorité réunissant toutes les conditions que nous venons d'énumérer, où la trouver sinon dans l'Eglise catholique ? N'est-ce pas une autorité divine qui, seule, peut être supérieure aux autorités humaines ; seule, pénétrer partout sans être bornée par aucune limite ; seule, régner dans

les cœurs et y étouffer les passions qu'aucun frein extérieur ne peut retenir ?

Ne craignons donc pas pour l'Eglise l'essor de la démocratie, mais craignons beaucoup pour la démocratie l'erreur qui lui ferait croire qu'elle peut se passer de l'Eglise. Plus la démocratie s'éloignera de l'Eglise, plus il lui deviendra difficile de résister aux tendances funestes qui l'entraînent à sa ruine ; plus au contraire elle obéira à ses instincts légitimes, plus elle se rapprochera de l'Eglise, et plus elle sera assurée de trouver dans le sein de l'Eglise la pleine satisfaction de ces instincts.

ARTICLE NEUVIÈME

L'Eglise et la Fraternité

I

Voici la plus noble de toutes les aspirations de la société moderne : la fraternité, l'union des membres de la famille humaine, la suppression, par l'amour mutuel, des privations qui résultent de la naissance et des événements, le partage égal des biens et des maux, l'abaissement des montagnes et le rehaussement des vallées, le rétablissement de l'harmonie universelle.

Si c'est là un rêve et une irréalisable utopie, avouons que c'est du moins un beau rêve, et de

toutes les utopies, la plus généreuse. Oui, disons-le à la louange des temps modernes, jamais les hommes ne se sont sentis aussi fortement attirés les uns vers les autres ; jamais le second précepte de la loi, qui, d'après le divin Maître est semblable au premier, n'avait trouvé dans la nature humaine d'aussi profondes sympathies.

Au moyen-âge, le sens divin était infiniment plus développé ; c'est alors que les populations, poussées par un immense besoin d'adoration, s'unissaient ensemble pour construire ces gigantesques cathédrales qui étaient tout à la fois, aux yeux des hommes, le symbole de la majesté de leur créateur, et aux yeux de Dieu, l'expression de l'amour de ses créatures.

Mais alors aussi, il faut l'avouer, le respect pour la dignité humaine n'était pas toujours tout ce qu'il devait être ; il restait encore dans l'Europe chrétienne des vestiges trop nombreux des anciennes mœurs barbares que tous les efforts de l'Eglise n'avaient encore pu effacer.

Il en est tout autrement aujourd'hui. Le sens de Dieu s'est étrangement affaibli au sein des nations modernes, et cet affaiblissement, source des plus affreux désordres, doit être pour nous le sujet d'une inconsolable douleur. Parmi les hommes, tous les jours plus nombreux, qui échappent, dès leur première enfance, à la bienfaisante influence de la religion, l'absence du sens divin a produit un sensualisme effréné, et chez les hommes religieux

eux-mêmes il a fait naître une faiblesse lamentable.

Cependant la bonté de Dieu est telle qu'il n'a pas voulu que cet affaiblissement de notre amour pour lui entraînât immédiatement l'extinction de notre amour pour nos semblables. Plus tard ce résultat se produirait infailliblement ; l'amour de l'homme, tombé du ciel, ne pourrait manquer de se transformer en un affreux égoïsme, plus impitoyable mille fois que l'égoïsme dont la civilisation païenne était dévorée à son déclin. Mais les influences passées du christianisme sont encore trop vivantes pour que nous ayons pu en arriver là. D'un autre côté, par le seul effet du développement de la civilisation, les mœurs se sont adoucies. Si elles ont perdu une grande partie de leur vigueur, elles se sont du moins dépouillées de leur rudesse. Les dévouements héroïques sont plus rares peut-être qu'autrefois, mais la compassion et la bienfaisance sont peut-être plus répandues. La tendance naturelle à aimer nos semblables et à soulager leur infortune semble s'être grandement développée, et ce développement, principe d'une foule d'admirables institutions, peut justement devenir pour nous le motif d'une vive espérance (1).

(1) Ces espérances, fondées sur l'accroissement de l'amour des hommes pour leurs semblables au sein de la société moderne, sont éloquemment exposées par le P. Gratry dans son *Mois de Marie de l'Immaculée Conception*, XII^e méditation.

En effet, nous ne saurions oublier les bénédictions promises dans l'Évangile à ceux qui font l'aumône et qui subviennent aux infirmités humaines. Nous n'avons aucun motif de borner aux hommes isolés l'effet de ces promesses. Elles s'étendent évidemment aux sociétés. Aux peuples, comme aux individus dont ils se composent, il a été dit que Dieu se servirait à leur égard de la mesure dont ils se seraient servis à l'égard des hommes, leurs frères, et qu'il regarderait comme fait à lui-même tout ce qu'ils auraient fait aux moindres d'entr'eux. C'est par rapport aux peuples, comme par rapport aux individus, qu'a été prononcée cette consolante parole, que *la charité couvre la multitude des péchés et que l'aumône délivre de la mort* (1).

Nous pouvons donc regarder cette tendance à nous soulager les uns les autres, comme une prise que la miséricorde divine a voulu se réserver sur notre siècle pour le ramener à elle. Or, tant qu'une société donne à Dieu une pareille prise sur elle-même, rien n'est désespéré pour elle. La bonté divine est un océan qui ne tend qu'à se répandre, et qui ne cherche qu'une ouverture pour pouvoir y faire pénétrer ses vivifiantes eaux. Si tous les vices sont frères et se donnent la main, toutes les vertus sont sœurs et s'attirent l'une l'autre. Mais la charité a ce pouvoir d'attraction à un souverain degré. Elle n'est pas

(1) I, Pet., VIII, 4. Tob., XII, 9.

seulement la sœur des autres vertus, elle en est la reine. Dira-t-on que l'amour du prochain, séparé de l'amour de Dieu, n'est plus la vraie charité? Nous ne l'ignorons pas; mais on ne saurait nier qu'il n'ait avec elle de grandes affinités. Celui qui aime vraiment les hommes, pour acquérir la vraie charité, n'a qu'à vouloir les aimer pour le motif qui, seul, les rend vraiment aimables. Il est déjà d'accord avec Dieu sur l'objet de ses affections; que pourrait-il lui en coûter pour lui emprunter de plus le motif qui, seul, peut donner à ces affections leur mérite et leur pleine efficacité?

On a donc le droit d'espérer beaucoup pour les hommes charitables. Mais, par là-même, nous avons le droit d'espérer beaucoup pour la société moderne; car, chaque jour, des prodiges de charité s'accomplissent dans son sein. Si elle a beaucoup péché, elle a aussi beaucoup aimé. Sa bienfaisance rachètera ses crimes, et la miséricorde dont elle use envers les malheureux aura, auprès de Dieu, autant d'efficacité pour lui obtenir miséricorde à elle-même, que les aumônes d'un Corneille infidèle ou d'un Nabuchodonosor persécuteur.

II

Mais pour que ce besoin de fraternité, qui se fait sentir si vivement aux peuples modernes, puisse devenir le principe de leur salut, il

faut que la révolution ne puisse pas l'exploiter pour leur perte. Or, c'est là ce qu'elle prétend, et à quoi malheureusement elle n'a déjà que trop bien réussi.

Au nom de qui, en effet, se sont accomplis à la fin du dernier siècle ces massacres légaux qui seront l'éternelle honte de la France? Ce n'est pas seulement au nom de la liberté et de l'égalité; c'est encore au nom de la fraternité. C'est pour établir la fraternité que, de nos jours, des milliers de bras se sont armés d'un poignard fratricide; c'est sous le couvert de ce nom d'amour que de haineux complots s'ourdissent chaque jour dans l'ombre des sociétés secrètes, et que des milliers d'hommes appellent de tous leurs vœux le jour où ils pourront couvrir encore de ruines le sein de la commune patrie.

Tel est le terme où doit nécessairement aboutir la fraternité révolutionnaire, si Dieu, dans sa justice, lui donne jamais libre carrière. C'est que la fraternité révolutionnaire n'est que la confiscation, au profit d'un brutal égoïsme, des célestes instincts de la charité. La vraie fraternité pousse celui qui possède à donner à celui qui n'a pas; elle laisse au premier le libre essor de sa charité, pour imposer au second le poids presque aussi doux de la reconnaissance. Des deux côtés, elle produit un contentement égal. Au contraire, la fraternité révolutionnaire stimule la cupidité de celui qui n'a pas ou

qui croit n'avoir pas assez, et le pousse à dépouiller celui qui possède. En ôtant à celui-ci la liberté de donner, elle enlève à l'autre la satisfaction d'avoir reçu plus qu'il n'avait le droit de demander. Si d'un côté elle produit l'appauvrissement, de l'autre elle est loin de produire le contentement. La vraie fraternité rapproche le riche du pauvre comme deux frères qui s'embrassent; la fraternité révolutionnaire ne les amène l'un près de l'autre que comme le brigand s'approche du voyageur pour le dépouiller. celle-ci est la fraternité de Caïn qui assouvit dans le sang d'Abel la rage que lui inspirent sa vertu et les préférences célestes; celle-là est la fraternité des premiers chrétiens qui, spontanément, venaient déposer aux pieds des apôtres le prix de leurs biens.

Ce contraste, entre les deux fraternités qui se disputent l'empire de la société moderne, devient tous les jours plus manifeste, et il est vraiment inconcevable que des esprits sincères puissent encore s'y méprendre. Voilà soixante-dix ans que la révolution assourdit le monde de ses magnifiques promesses et qu'elle proclame une nouvelle ère de fraternité. Il serait temps qu'aux paroles succédassent les effets. Qu'a-t-elle donné aux peuples qui se sont abandonnés à elle? Elle avait dit : la fraternité ou la mort; nous avons bien vu la mort; mais la fraternité où est-elle? Je ne la trouve que dans les rêves crapuleux de Saint-Simon, de Fourier et de Cabet.

Et tandis que le monde écoute avec une honteuse stupéfaction ces projets qui n'ont d'original que l'absurdité et l'ignominie, tout ce qu'ils renferment de vrai et d'utile est mis en pratique par l'Eglise, sur tous les points du globe, dans les instituts religieux. C'est dans le sein de ces familles, dont la charité est le lien, qu'il faut chercher la parfaite réalisation du plus parfait idéal de la fraternité humaine. Là, plus de *mien* et de *tien*, et partant plus de rivalité d'intérêts. Tous sont également riches, parce que tous sont également dépouillés de toute richesse propre ; la communauté entière profite des travaux et des ressources de chacun de ses membres ; il n'y a de préférence que pour ceux dont les besoins sont plus grands.

La charité, comme un régulateur divin, tend sans cesse à rétablir l'équilibre que les inégalités naturelles tendent sans cesse à troubler. Bien loin de permettre à l'amour-propre de diviser les cœurs, elle démontre, par la plus délicieuse de toutes les expériences, que la mesure du bonheur et de la joie est la mesure même des sacrifices et de l'abnégation ; qu'autant on tarit de sources de dissensions, autant on fait jaillir de sources de vraies jouissances, et que tout ce qui resserre l'union des âmes accroît la plénitude de leur vie.

Voilà ce que fait l'Eglise à l'égard de ceux qui acceptent, dans toute leur sublime perfection, les conseils de sa charité ; elle produit des effets analo-

gues dans toutes les sociétés où ses préceptes sont fidèlement accomplis. C'est ce qu'elle fait aujourd'hui et c'est ce qu'elle n'a cessé de faire depuis dix-huit siècles. En présence de cette expérience séculaire et de la sanglante contre-épreuve qui achève de s'accomplir sous nos yeux, il ne reste plus évidemment à la société moderne qu'une alternative; il faut qu'elle retourne à l'Eglise ou qu'elle abdique toutes ses aspirations vers la fraternité.

III

Mais on dira peut-être que, sans se jeter ni dans les sanglantes utopies de la fraternité révolutionnaire, ni dans le mysticisme par trop surnaturel de la fraternité chrétienne, la société a des moyens plus raisonnables et plus à sa portée de diminuer les inégalités sociales. S'il y a une charité religieuse, il y a aussi une bienfaisance humaine, il y a l'assistance légale.

Nous le savons, et à ce sujet nous aurions beaucoup à dire; mais, sans entrer ici dans la discussion du principe sur lequel se fondent les institutions créées pour exercer cette assistance au nom de l'Etat, nous désirons seulement faire remarquer, après bien d'autres (1), le principe d'où elle émane,

(1) On lira en particulier avec fruit sur ce sujet les *Cas de conscience*, publiés par Mgr Parisi, alors évêque de Langres, en 1848.

les moyens par lesquels elle s'exerce et les résultats qu'elle produit. Ces rapides observations suffiront pour faire toucher au doigt l'infériorité de la bienfaisance légale, comparée à la charité chrétienne.

Le principe de la charité chrétienne est la plus libre et la plus noble de toutes les tendances morales. Un homme possède en abondance les biens de ce monde ; il pourrait s'en faire autant d'instruments pour satisfaire son ambition ou sa sensualité ; et s'il ne consultait que ses penchants égoïstes, il ne trouverait aucun superflu dans son opulence. Mais il voit autour de lui des indigents en qui il reconnaît l'image de Dieu qui les a créés, et du Sauveur qui les a rachetés ; il comprend qu'il ne saurait mieux employer ses richesses qu'en acquittant, vis-à-vis de son Créateur et de son Sauveur, l'immense dette de sa reconnaissance et en méritant ainsi des grâces nouvelles. Librement donc et joyeusement, il donne au pauvre en vue de Dieu, certain qu'il gagne beaucoup plus qu'il ne donne, et que sa charité, en procurant à l'indigent un avantage matériel, lui procure à lui-même un avantage infiniment supérieur.

Dans l'assistance légale, je ne vois rien de semblable, rien qui relève la dignité du pauvre et qui honore le riche lui-même ; rien de libre, rien de généreux. C'est un mécanisme qui fonctionne sous l'empire d'une nécessité sociale, et dont tous les rouages peuvent n'être mus que par les motifs les

moins nobles. Celui qui donne, donne sans liberté, et celui qui impose, n'ayant rien à sacrifier de son propre bien, ne déploie aucune générosité. D'un côté, je vois un élan tout divin qui unit le riche et le pauvre, et les pousse ensemble vers Dieu ; de l'autre, je ne vois qu'un calcul humain qui soulage un besoin sans faire naître la moindre vertu.

Dans son exercice, l'assistance légale est une fonction semblable à toutes les autres fonctions officielles ; elle devra donc nécessairement être confiée à des agents salariés ; ce salaire est autant de pris sur le bien des pauvres, autant d'enlevé au vrai besoin. Il est vrai que dans un pays où l'esprit chrétien est encore en vigueur, on pourra trouver un certain nombre d'hommes dévoués qui se consacreront sans rétribution aucune au service des malheureux. Mais à mesure que cet esprit s'affaiblira, il faudra accroître le nombre des agents stipendiés et augmenter sans cesse leurs émoluments. Il arrivera alors ce qui arrive déjà dans plusieurs communes d'Angleterre : le salaire des agents chargés de recueillir et de distribuer la taxe des pauvres égalera ou même dépassera le produit de cette taxe.

D'ailleurs, quelle garantie peuvent donner pour la distribution honnête, intelligente et charitable de ces secours, des hommes que l'intérêt seul, et peut-être l'intrigue ou la faveur, ont appelés à cette charge délicate. Supposé qu'ils donnent tout, et qu'ils ne donnent qu'au vrai besoin, comment don-

neront-ils? Acquerront-ils cette *intelligence* de la misère et de la pauvreté (1), sans laquelle il est impossible de guérir ces plaies douloureuses? Entreprendront-ils dans les secrets du pauvre? lui apprendront-ils l'art d'user des secours, de manière à les rendre moins nécessaires? Ah! ce sont là des industries divines que le ciel seul peut enseigner et qu'une nomination officielle ne saurait inoculer à celui qui ne les possède pas! Si la bienfaisance est une fonction, c'est une fonction à laquelle Dieu seul peut nommer.

Enfin, ces secours distribués officiellement au nom de l'Etat, quel résultat produiront-ils? Ils augmenteront les besoins qu'ils sont destinés à satisfaire et rendront plus âpres les exigences qu'ils ont pour but de calmer. Dès que l'Etat se charge de donner du pain à ceux qui en manquent, il reconnaît implicitement à ceux-ci le droit de réclamer ce secours. Ils recevront donc ce pain, non comme un bienfait pour lequel ils doivent de la reconnaissance, mais comme l'acquittement d'une dette que l'Etat avait contractée envers eux. Cette dette, ils la mesureront à l'étendue de leurs besoins, et comme les secours ne sauraient jamais, quelque abondants qu'ils soient, en combler parfaitement la mesure, ils s'estimeront frustrés d'une partie de leurs droits. Au lieu d'être reconnaissants, ils n'éprouveront que de

(1) *Beatus qui intelligit super egenum et pauperem. Ps. XL.*

l'irritation; et les sacrifices de la société en leur faveur, bien loin de les réconcilier avec elle, n'auront servi qu'à accroître leur mécontentement.

Combien plus noble dans son exercice, et combien plus féconde dans ses résultats, est la charité chrétienne ! C'est de Dieu qu'elle reçoit sa mission, et c'est au nom de Dieu qu'elle la remplit. Pour donner au pauvre, elle n'attend pas une sommation de par la loi. Elle donne librement, généreusement, jusqu'à se dépouiller. Elle ne croit jamais en faire assez pour se rapprocher du type sublime que nous a présenté un Dieu se dépouillant de tout en notre faveur et se donnant tout entier à notre misère.

Ces dons de la charité, par leur liberté même, provoquent la gratitude. L'amour qui les répand leur donne une vertu qui va, jusqu'au cœur de celui qui les reçoit, tarir les sources de la misère. Et cet amour n'est-il pas lui-même la première de toutes les aumônes, celle dont le malheureux a le plus de besoin ? S'il est tenté de haïr la société, n'est-ce pas surtout parce qu'il se croit déshérité et méprisé par elle ? La charité chrétienne éteindra, par l'effusion de ses largesses, et par l'effusion bien plus douce encore de ses consolations, les premiers feux de cette haine qui menaçait de devenir un dévorant incendie. En dépouillant la pauvreté de ce qu'elle a de plus amer pour l'indigent, elle lui ôte ce qu'elle a de plus menaçant pour la société.

IV

Ainsi, d'un côté se montre la vraie fraternité ; celle qui se fonde sur l'union de tous les hommes dans une même famille et dans les mêmes destinées ; qui, détruisant dans l'âme du riche les convoitises égoïstes, lui fournit les motifs les plus puissants de donner à ses frères moins fortunés ; celle qui, partant du cœur, atteint jusqu'au cœur ; qui, en soulageant les besoins, en tarit la source, et guérit en même temps les infirmités morales et les misères physiques.

De l'autre côté paraît la fausse fraternité, qui, au lieu d'attirer le riche vers le pauvre, arme le pauvre contre le riche, qui tend à niveler les conditions en séparant les âmes par des abîmes, et à adoucir les amertumes de la pauvreté en remplissant les cœurs du fiel de la haine.

Et comme terme moyen entre ces deux extrêmes, on trouve une assistance officielle qui ôte à la bienfaisance tout ce qu'elle a de spontané et par conséquent de moralisateur, qui, transformant l'indigent en créancier de la société, transforme par là-même la société en débiteur insolvable, et qui, en jetant quelques secours dans le gouffre de la misère physique, est impuissante à soulager la misère morale.

Nous n'avons pas besoin de demander lequel de ces trois systèmes mérite nos préférences.

Le premier, c'est la vie ; le second, c'est la mort ; le troisième est un palliatif qui retarde la mort sans rendre la vie.

Ce qui est préférable , demandez-le à la France révolutionnaire qui essaya , il y a douze ans , de réaliser les utopies des démagogues , et qui n'a aboutit qu'au pillage des deniers publics ; demandez-le à l'Angleterre protestante, qui voit sans cesse croître sa taxe des pauvres, et qui, avec des frais immenses, ne réussit qu'à faire de ses *Workhouses* des égouts infects où s'engloutit la moralité de l'indigent, sans que ses besoins physiques soient soulagés !

Du reste, nous ne voudrions pas qu'on exagérât notre pensée. Quelque préférence que nous donnions à la charité chrétienne sur l'assistance légale, nous ne prétendons pas que cette dernière doive ou puisse être entièrement répudiée. Les classes influentes et riches ne sont peut-être plus assez chrétiennes dans leur ensemble pour qu'on puisse abandonner les intérêts des pauvres aux libres instincts de leur bienfaisance. Ce que nous disons et ce qui nous paraît plus manifeste que l'éclat du soleil, c'est que la charité chrétienne est encore bien plus nécessaire à l'État que l'assistance officielle, puisque, indépendamment des secours beaucoup plus considérables qu'elle distribue, et des résultats moraux qu'elle seule peut obtenir, c'est elle encore qui fournit à l'assistance légale ses organes les plus

dévoués, et neutralise en partie les inconvénients qu'entraîne cette dernière.

Ce que nous affirmons encore et ce que personne ne sera plus tenté de nous contester, c'est que, bien loin que les aspirations de notre siècle vers la fraternité des hommes puissent être une cause de dissentiment avec l'Eglise, c'est au contraire sur le terrain de la fraternité que la réconciliation semble plus facile à opérer et la paix plus aisée à conclure.

ARTICLE DIXIÈME

L'Eglise et l'esprit d'Association

Ne détournons pas nos yeux de la fraternité chrétienne avant d'avoir étudié son influence sur la société à un nouveau point de vue, au point de vue de *l'esprit d'association*.

1

L'esprit d'association est la vie même de la société. S'il est en effet un principe élémentaire dans cet ordre d'idées, c'est que la vie sociale, aussi bien que toute vie véritable, doit être *organique* et non pas *mécanique*. Or, entre les corps qui obéissent aux lois purement mécaniques et les corps organisés, la principale différence est que les pre-

miers sont composés de parties semblables, obéissant à des lois semblables, et n'ayant d'autre mouvement que le mouvement du corps entier; tandis que les seconds renferment dans leur unité une variété merveilleuse de parties dont chacune a sa fonction propre.

Prenez une pierre, une quantité quelconque d'eau ou d'air; toutes les parties dont ces masses sont composées sont semblables entre elles et douées des mêmes forces. Une machine elle-même, c'est-à-dire celui de tous les corps inorganiques qui offre à l'œil l'imitation la plus ressemblante de la vie, ne possède en réalité aucune variété ni dans la composition intime ni dans le mouvement de ses parties; ce sont des rouages homogènes, différents seulement dans leur forme, et mus par les lois qui meuvent tous les autres corps.

Prenez, au contraire, une plante ou un insecte: quelle prodigieuse variété d'organes et de mouvements! Chacun de ces organes est un petit tout composé lui-même de parties différentes; et de même que toutes ces parties concourent par leurs mouvements divers à l'accomplissement de la fonction organique, ainsi cette fonction elle-même, accomplie dans une harmonie parfaite avec les fonctions des autres organes, concourt avec elles à la conservation et au développement du corps entier.

La vie du corps organisé dépend donc essentiellement de cette variété de parties; sa santé et sa

force, l'étendue de son développement et sa puissance de propagation se mesurent sur la liberté avec laquelle chacun de ses organes accomplit la fonction dont l'auteur de la nature l'a chargé.

Transportons ces notions des corps physiques aux corps moraux, c'est-à-dire aux sociétés. Dans cet ordre comme dans l'ordre matériel, on peut concevoir des corps inorganiques et des corps organiques. Une société inorganique sera celle où tous les membres, non-seulement égaux devant la loi, mais égaux aussi dans leurs rapports mutuels, seront privés de toute initiative propre. La société organique au contraire est celle qui se compose d'un nombre indéfini de sociétés partielles dont chacune accomplit quelque une des fonctions nécessaires ou utiles à la vie et à la prospérité du corps entier. Nous savons quels sont les éléments de la vie et de la prospérité des sociétés humaines : ce sont la religion, les sciences, les arts, l'industrie, le commerce, l'assistance mutuelle. Dans une société vraiment organique, ces divers éléments seront mis en activité par divers genres de sociétés qui appliqueront à leur développement cette force incomparable que l'homme trouve dans son union avec les autres hommes. De même que, dans notre corps, chacun des membres profite du travail des autres membres et, dans l'intérêt commun, accomplit d'autant mieux sa fonction propre que les autres accomplissent mieux la leur ; ainsi,

dans le corps social, chaque société particulière bénéficiera des succès des autres sociétés, et le corps entier sera d'autant plus vigoureux au dedans et d'autant plus puissant au dehors, que son organisme pourra se développer plus librement.

L'organisme social peut être de plus d'une sorte ; il peut être fondé sur la naissance ou sur le libre choix des membres de la société. Nous pourrions donc avoir une organisation hiérarchique et féodale, ou bien une organisation démocratique et égalitaire. L'une et l'autre de ces deux organisations peut, suivant les circonstances, répondre aux besoins d'un peuple. L'organisation féodale convient mieux à une société sans siège fixe qui combat pour se conquérir une patrie ; mais dès qu'elle se sera paisiblement établie dans un territoire, il est impossible qu'elle s'adonne avec avantage aux arts de la paix, si elle ne provoque dans son sein la création d'associations volontaires ; et ces associations croîtront nécessairement en nombre et en importance à mesure que ces arts seront mieux cultivés. Ces deux genres d'organisation pourront donc coexister plus ou moins longtemps ensemble, et si leur rivalité peut être la cause de désordres, elle peut aussi devenir la source de progrès réels pour la société.

Mais la diffusion des richesses et des lumières amènera presque inévitablement la prédominance des sociétés égalitaires, qui ont l'avantage du nom-

bre, sur la société hiérarchique dont les privilèges sont restreints à une faible minorité. Nous avons là une nouvelle explication des tendances démocratiques auxquelles ont irrésistiblement obéi les peuples modernes. L'organisation aristocratique qu'elles avaient reçue à l'époque de la conquête a perdu peu à peu de son influence à mesure que ces peuples se sont accoutumés à moins attendre de la guerre leur prospérité et leur influence; et l'organisation égalitaire a acquis d'autant plus de développements, que l'industrie nationale a fait plus de progrès.

Quoi qu'il en soit, il est certain qu'une société démocratique, au sein de laquelle la différence des rangs ne maintient plus aucune organisation permanente, est obligée, sous peine de mort, de veiller à ce que l'organisation égalitaire ne lui fasse point défaut, et par conséquent de stimuler parmi ses membres l'esprit d'association. Si cet esprit vient à s'éteindre, il arrivera de deux choses l'une : ou bien le pouvoir central se substituera à l'initiative individuelle, ou bien ce pouvoir lui-même se laissera gagner par l'inertie générale. Dans le second cas, nous aurons un cadavre qui ne se soutiendra plus que par la simple juxtaposition des parties et que la moindre secousse fera tomber en poussière. Dans le premier cas, qu'aurons-nous? une sorte de monstre, un corps dont tous les membres ont perdu leur mouvement propre et ne savent plus

qu'obéir à l'impulsion de la tête. La tête seule se meut et meut tout le reste; c'est elle qui doit faire les fonctions de chacun des organes auxquels elle s'est substituée. Qui ne voit qu'elle ne pourra s'acquitter de cet énorme travail qu'avec d'énormes fatigues et que le mouvement galvanique qu'elle imprimera au corps n'acquerra jamais ni l'aisance ni l'efficacité de l'organisation et de la vie?

Voilà donc que nous nous retrouvons en présence de la centralisation administrative, cette grande maladie des sociétés démocratiques du continent européen. Nous avons vu naguère ce mal détruire, au sein de la société, la liberté civile; nous le voyons maintenant tarissant les sources même de la vie sociale.

Chose étonnante, le mal qui détruit l'esprit d'association est né, chez nous, d'un sentiment exagéré du besoin d'association.

En détruisant les liens qui avaient jadis donné à la société chrétienne tant de vigueur et de puissance, on a compris qu'il fallait leur substituer un lien nouveau, et on n'en a pas trouvé d'autre que celui d'un gigantesque mécanisme.

Ces liens de la société chrétienne étaient de deux sortes: un lien extérieur et accidentel et un lien intérieur et essentiel. Le lien intérieur et essentiel était la charité, c'est-à-dire l'amour de Dieu dans l'homme et le respect du droit divin dans le droit humain. Le lien extérieur, dans la plupart des na-

tions modernes, était une organisation aristocratique qui avait été s'affaiblissant graduellement et dont il ne restait plus parmi nous, à la fin du dernier siècle, que de bien faibles vestiges.

Si la révolution n'eût tendu qu'à effacer ces vestiges, elle n'eût pas produit au sein de la société ce bouleversement radical dont nous sommes les témoins; elle n'eût été qu'une révolution semblable à tant d'autres; elle n'eût pas été *la Révolution*. Malheureusement les abus de l'aristocratie n'ont été pour les meneurs qu'un prétexte pour renverser la base même de l'ordre social établi par Jésus-Christ. Le lien intérieur et essentiel n'a pas été attaqué avec moins de fureur que le lien extérieur et accidentel. La société chrétienne a été blessée au cœur; le principe de la charité divine et du respect pour le droit divin a été foulé aux pieds. Il fallait donc de toute nécessité donner à l'organisation sociale un mobile nouveau.

C'est alors que les modernes Prométhées se sont mis à l'œuvre et ont rivalisé d'ardeur pour aller ravir au ciel cette flamme qui, seule, pouvait rendre la vie au grand corps dont ils s'étaient d'avance proclamés les créateurs. Les théories n'ont pas manqué. Les uns ont annoncé que désormais le seul respect pour les droits de l'homme devait suffire à faire vivre la société. D'autres ont cru devoir y ajouter la possession commune et à titre égal, de tous les biens, dont l'inégale répartition est maintenant la

cause des luttes et des crimes. D'autres encore, voyant dans les freins imposés aux passions le motif principal des désordres sociaux, ont cru rendre la paix au monde en promulguant la réhabilitation de la chair et l'affranchissement des passions. De là bien des formules d'organisation sociale qui ont prétendu tour-à-tour remplacer la formule chrétienne. « Vous aimerez Dieu de tout votre cœur et le prochain comme vous-même, » c'est-à-dire pour Dieu, avait dit Jésus-Christ, et cette parole avait donné au monde des vertus et des gloires jusque-là inconnues. Qu'ont dit les nouveaux révélateurs ? les uns ont dit : *à chacun suivant ses droits* : et ils ont prétendu définir ces droits ; mais ils ont oublié de leur donner une base. D'autres ont dit : *à chacun suivant sa capacité* (1), mais ils n'ont pas songé que pour juger impartialement de cette capacité relative de chacun des citoyens, il faudrait établir un tribunal étranger à la société et placé au-dessus d'elle. Un autre a mieux aimé dire : *à chacun suivant ses attrait* (2) ; mais il n'a pas vu que, parmi ces attrait, un des plus violents consiste à s'élever aux dépens de l'élévation des autres, et à jouir aux dépens de leurs jouissances. Le communisme vulgaire n'a vu de justice qu'en assurant *à chacun une part égale*, sans songer que cette égalité est un encouragement décerné à la pa-

(1) Saint-Simon.

2 Fourier.

resse et au vice. Mais un communisme plus savant (1) a proclamé enfin la seule formule conforme au principe supérieur de justice : le *travail selon les aptitudes et les forces : la rétribution selon les besoins*. Rien de mieux en effet ; mais qui donc discernera les aptitudes, appréciera les forces, et mesurera les besoins ?

Tels sont les principaux systèmes qu'on a qualifiés du nom de socialistes. On le voit : ils pèchent tous également par la base. Leurs auteurs se sont imposé la tâche ardue de révéler à la société, privée du mobile de la charité chrétienne, un mobile nouveau qui puisse arracher ses membres à l'isolement et lui permettre d'utiliser des forces que la concurrence paralyse ; et c'est précisément ce mobile qu'ils oublient. A sa place, ils donnent à la société des formules ; ou s'ils essaient d'appuyer leurs théories sur un principe, le mobile qu'ils assignent à leur organisation, c'est l'égoïsme, ce sont les passions brutales.

Aussi qu'est-il arrivé ? C'est que toutes les fois qu'on a essayé de réaliser ces théories autrement que par la verge de fer du despotisme, elles n'ont abouti qu'à de hideux avortements. Fourier a essayé de construire deux phalansières ; mais avant d'être achevés, ils s'écroulaient sous le coup de la

(1) M. Louis Blanc : discours du 3 avril 1848. *Moniteur* du 6 avril.

réprobation publique et devant les justes suspicions provoquées par la moralité des adeptes. Le ridicule a suffi pour faire justice des rêveries de Saint-Simon. Robert Owen, après avoir momentanément réussi en Ecosse, grâce à des circonstances exceptionnelles, n'a pu empêcher, en Amérique, son système de produire ses fruits naturels, la corruption et l'anarchie. Nous avons pu voir de nos yeux quel travail s'est accompli dans les ateliers nationaux de 1848 ; enfin nous savons quelle a été la honteuse fin de la colonie Icarienne au Texas. Ne nous étonnons donc pas trop que le socialisme anti-chrétien, si souvent convaincu de son impuissance à trouver dans les âmes le principe de leur union et de leurs sacrifices mutuels, éprouve une irrésistible tendance à s'appuyer sur le despotisme et à substituer dans la société une centralisation mécanique à un vivant organisme.

II

Mais c'est bien assez arrêter nos yeux sur ce socialisme anti social, qui oscille perpétuellement entre le despotisme et l'anarchie. Tournons-les maintenant vers la société véritable, telle que la charité chrétienne l'a constituée sur la terre. Voyons jusqu'à quel point se concilient, dans cette société, ces choses qui nous ont paru jusqu'ici inconciliables : l'ordre parfait et la liberté parfaite ; la spontanéité

sans laquelle il n'y a point de vie, et la subordination sans laquelle la spontanéité n'enfante que le désordre.

Nous avons déjà reconnu que c'était dans les instituts religieux qu'il fallait chercher le plein épanouissement de la fraternité chrétienne. C'est là par conséquent aussi qu'il faudra chercher la pleine réalisation de l'idéal chrétien de la société.

Entrons donc dans quelque-une de ces maisons si nombreuses sur notre sol, au lendemain d'une révolution qui les avait renversées de fond en comble. Qu'elles soient vouées à la prière, au travail, à l'instruction, à la charité, peu importe : au point de vue qui nous occupe, elles nous offriront le même spectacle. Qu'y voyons-nous ? Nous y voyons toutes les formules qui dans la bouche du socialisme nous apparaissaient comme des utopies irréalisables, mises constamment et joyeusement en pratique. Ces germes qui, semés dans des cœurs vides de foi, ne pouvaient produire que le désordre et l'immoralité, cultivés ici par l'Eglise, donnent les fleurs les plus suaves et les fruits les plus savoureux.

Ici *les droits de l'homme* sont pleinement reconnus. Il n'y a d'obligations que celles que les membres de la société se sont librement imposées, et dans le plus grand nombre de ces institutions il n'y a d'autorité que celle qui a été établie par le consentement commun. Cette autorité ne conserve ses droits qu'autant qu'elle commande au nom de

Dien ; les droits de la conscience sont toujours saufs et le dernier des inférieurs est autorisé à refuser obéissance, lorsqu'il ne peut se soumettre sans violer un devoir, quelque léger qu'il puisse être.

Ici encore, à *chacun suivant ses capacités* ; car ce sont les aptitudes seules qui règlent la répartition des fonctions ; la naissance n'y fait rien ; encore moins consulte-t-on les recommandations étrangères. Du reste, les charges sont vraiment des charges, et non des honneurs. Celui qui les exerce n'acquiert le plus souvent aucun droit à des privilèges refusés aux autres ; il n'a que le droit de se dévouer davantage.

Ici, à *chacun une part égale*, soit de fatigues, soit de secours. Le supérieur et l'inférieur, le fils de l'artisan et le fils du prince sont assis à la même table. Un vêtement semblable les couvre ; les mêmes travaux les occupent ; les mêmes obligations leur sont imposées ; ils ont à endurer les mêmes privations.

Il y a pourtant quelques privilèges et quelques exceptions : mais les membres les plus faibles et les plus souffrants sont seuls admis à y participer. Car, ici encore, *la rétribution se mesure aux besoins*, tandis que les charges se mesurent aux forces. Un frère servant, infirme et inutile à la communauté, recevra des soulagemens auxquels ne pourra prétendre le membre le plus illustre et le plus utile, s'il n'a pas les mêmes nécessités.

Enfin, il n'y a pas jusqu'au rêve de Fourier, d'après lequel *chacun serait traité suivant ses traits*, qui ne trouve ici une admirable réalisation. Car, sauf les épreuves nécessaires à tous et les exceptions inévitables dans une communauté nombreuse, il est évident que des supérieurs sages s'efforceront en général d'appliquer chacun de leurs inférieurs aux fonctions pour lesquelles ils manifestent le plus d'inclination. D'un autre côté, il est évident qu'ils ont, pour discerner les inclinations et les aptitudes spéciales, des moyens refusés aux chefs des autres sociétés. Tandis que ceux-ci ne voient que le dehors, les supérieurs religieux pénètrent jusqu'au plus profond des âmes, dont leurs sujets eux-mêmes sont heureux de leur ouvrir l'entrée, et ils suivent de bien plus près le développement des énergies et des caractères.

Et ce qu'il faut surtout bien remarquer, c'est que cette organisation si harmonieuse, cet ordre si parfait, cette répartition si équitable des charges et des ressources, s'allient avec la liberté, la spontanéité la plus complète. C'est là surtout ce qui établit une infranchissable ligne de démarcation entre les miracles de la socialité chrétienne et les rêveries du socialisme anti-chrétien. Dans la première, nous trouvons le mobile intérieur qui manque dans le second. Ce mobile, c'est l'amour de Dieu. Le religieux voit Dieu dans chacun de ses frères, et c'est pour cela qu'il croit ne pouvoir jamais se dévouer assez pour eux ; il voit Dieu dans ses supérieurs, et

c'est pour cela qu'il mettra sa gloire à obéir ; il voit Dieu dans les dons de l'esprit, et c'est pour cela qu'il les honore sans jalousie ; il voit Dieu aussi dans les infirmités, et c'est pour cela qu'il ne se lasse jamais de les soulager. Il sait que Dieu se donnera d'autant plus à lui qu'il se sacrifiera lui-même plus complètement pour ses frères, et c'est pour cela qu'entre ses frères et lui il s'établira une rivalité d'abnégation et de dévouement.

On s'imagine que l'obéissance religieuse est bien pénible et qu'elle impose à la volonté de bien lourdes entraves. Préjugé absurde ! Mais qui donc est plus libre que celui qui ne fait que ce qu'il veut ? Quand le religieux a voué obéissance, ne savait-il pas ce qu'il faisait ? Il le savait apparemment. Pourquoi donc a-t-il enchaîné sa liberté ? Parce qu'il savait qu'il la donnait à Dieu lui-même, et que Dieu, de son côté, se chargerait désormais de sa direction, par l'intermédiaire de son supérieur. Cette conviction, il ne l'a pas perdue ; ses dispositions restent les mêmes ; il continue donc d'user de sa liberté ; il continue de faire ce qu'il veut. S'il lui plaisait de secouer le joug, qui l'empêcherait ? En le gardant, il est cent fois plus libre que le soldat qui peut être, à chaque instant, contraint de faire ce qu'il ne veut pas ; il est libre, comme l'homme est libre de suivre les prescriptions de sa conscience ; avec cette différence que les obligations de la vie religieuse ont été librement contractées, tandis qu'il n'en

est pas de même des obligations de la conscience.

Mais pourquoi parler d'obéissance? Ceux qui connaissent la vie religieuse savent très-bien qu'il est extrêmement rare que les supérieurs usent envers leurs inférieurs de l'autorité que le vœu leur confère? C'est la spontanéité qui fait tout au sein de ces sociétés. Les supérieurs n'ont pas besoin d'ordonner, ils n'ont qu'à diriger et quelquefois à retenir. Vivants organes, leurs inférieurs ne leur laissent pas la peine de donner l'impulsion, ils la reçoivent de leur propre zèle ; et la tête, délivrée de ce soin, peut conserver toutes ses forces pour maintenir l'équilibre et l'harmonie entre toutes les parties et tous les mouvements du corps.

Donc, ce qui, dans le socialisme, n'est qu'un rêve, est dans l'Eglise une réalité. Toutes ces formules qu'on a fait retentir si haut dans notre siècle et dont on a fait honneur à quelques utopistes, comme d'une invention toute nouvelle, étaient mises en pratique depuis des siècles dans la société chrétienne. Ce que les socialistes n'ont pu réaliser sur un seul point de l'espace, l'Eglise le reproduit en tout pays, dans toutes les classes de la société, dans toutes les conditions imaginables d'aisance et de pauvreté, d'obscurité ou d'éclat. Lorsqu'au moyen de grandes largesses et par toute sorte d'industries, Robert Owen fut parvenu à établir un ordre momentané dans sa filature de New-Lanark, ce furent des applaudissements frénétiques d'un bout de l'An-

gleterre à l'autre; des meetings furent rassemblés; des princes du sang se mirent au premier rang pour prôner le nouveau réformateur; les rois de la Sainte-Alliance, réunis à Aix-la-Chapelle, voulurent bien s'occuper eux-mêmes de ses plans d'organisation sociale; et pourtant, cet édifice si brillant allait s'écrouler comme un édifice bâti sur le sable.

Et voilà que l'Eglise réalise constamment sous les yeux de tous, le miracle dont Owen n'avait fait que la misérable contrefaçon; elle l'a réalisé pendant des siècles. C'est à ce miracle que les sociétés modernes ont dû leur éducation. Les monastères ont défriché le sol de l'Europe et conservé les sciences; ils ont abrité les plus héroïques vertus et les plus beaux caractères; ils ont servi d'asile aux plus nobles infortunes et de refuge aux plus salutaires repentirs. Ce miracle se renouvelle encore chaque jour et toujours sous des formes nouvelles; et nul ne daigne même s'arrêter pour le regarder. Mais pourquoi donc cette différence? De la colonie de New-Lanark et de la Trappe de la Meilleraie, laquelle des deux l'emporte en union, en abnégation mutuelle, en ardeur de travail, en utilité sociale, en joie solide et en délicieuse paix? N'est-ce pas l'association chrétienne? Mais alors pourquoi n'en pas tenir compte? Ah! c'est qu'elle doit sa fondation à Jésus-Christ, et que la société moderne est décidée à ne rien devoir à Jésus-Christ. A ses yeux, Jésus-Christ est mort civilement.

III

Eh bien ! nous en appelons de cette sentence, car elle est tout à la fois inique et stupide : inique, parce qu'elle viole les droits du Fils de Dieu et du Roi immortel des siècles : stupide, parce qu'elle met la société en état de flagrante contradiction avec elle-même.

Que les meneurs, pour lesquels l'intérêt social n'est qu'un leurre, et qui se proposent pour but unique la destruction du règne de Dieu, ne se laissent pas convaincre par des expériences cent fois renouvelées ; cela se conçoit. Mais que les innombrables victimes de leurs sophismes se laissent toujours tromper, après que les événements leur ont si souvent fait toucher au doigt leur erreur ; voilà ce qui ne se concevrait bientôt plus. Non, l'illusion ne saurait plus durer longtemps : chaque jour le problème se pose devant la société plus net et plus menaçant. Voulons-nous, oui ou non, en finir avec nos rivalités qui nous paralysent, avec nos discussions qui nous déchirent, avec notre immoralité qui nous dévore ? Voulons-nous qu'aux luttes succède la concorde, aux haines, l'amour mutuel, à l'égoïsme, l'abnégation et le dévouement ? Voulons-nous, en un mot, nous rapprocher de l'idéal de la société parfaite ? Rien n'est plus facile : puisque cet idéal est là sous nos yeux pleinement réalisé

dans l'Eglise. Ne nous attendons pas, bien entendu, à pouvoir le réaliser à un égal degré au sein de la société civile. Là, de bien plus grands obstacles s'opposent à sa réalisation, et nous n'avons plus pour surmonter ces obstacles les ressorts énergiques que possède la vie religieuse. Mais, sans aspirer à une perfection chimérique, la société civile peut bien tourner à son profit l'heureuse influence des associations religieuses. Rien ne l'empêche d'emprunter à ces associations les éléments de leur union et de leur prospérité. Au lieu de leur susciter toute sorte d'obstacles, elle ne peut que gagner à leur permettre d'exercer librement leur grande prédication de renoncement, de soumission, de concorde, d'industrielle activité.

Chose incroyable ! dans une société que le morcellement de la propriété épuise, et où tous les économistes appellent de leurs vœux les plus ardents la fondation d'associations agricoles, quelques hommes ou quelques femmes se réunissent ; ils mettent en commun leur mince avoir qui, dans le monde, eût à peine suffi à leur subsistance. Mais voilà que, par la merveilleuse puissance de l'association, par l'effet du travail commun et de l'économie la plus stricte, la fortune sociale s'augmente, la maison s'élève, le jardin s'agrandit, la pauvreté fait place à une certaine aisance. Qui n'applaudirait à ce progrès ? Ah ! sans doute, si l'égoïsme individuel en était le principe, on n'aurait pas pour lui assez

d'éloges ; mais il est dû à la charité de Jésus-Christ : cela suffit pour qu'il devienne un crime. Les feuilles publiques en feront l'objet de leurs déclamations passionnées , et dans le sénat d'une grande nation, un des premiers magistrats de la première cour de justice aura le triste courage d'aiguillonner la jalousie et d'appeler la vindicte publique sur les merveilles de l'association chrétienne !

Ah ! quand donc en finirons-nous avec ces honteuses contradictions ? Nous avons assez longtemps travaillé pour construire en l'air un édifice solide ! Nous savons ce que nous pouvons trouver hors de Jésus-Christ : l'égoïsme et toujours l'égoïsme ; une rivalité plus ou moins bien équilibrée , mais toujours la rivalité. Tant que le cœur de l'homme sera seul, nous aurons beau le presser, il n'en sortira jamais une goutte d'abnégation véritable ; et pourtant, sans abnégation, la société ne saurait vivre. Joignons au contraire l'homme à Dieu, établissons de nouveau Jésus-Christ pour base de la société, dès lors l'esprit d'association recommence à germer sous toutes ses formes, la décentralisation, actuellement bien difficile, redevient possible, et la société apparaît de nouveau ce qu'elle n'aurait jamais dû cesser d'être , un corps dont toutes les parties vivront de leur vie propre, et contribueront au développement et à la prospérité de l'ensemble.

ARTICLE ONZIÈME

L'Eglise et la Fraternité des peuples

Il ne nous reste plus qu'à poser le couronnement de ce plan de régénération sociale dont nous venons d'établir les diverses assises.

Ce serait beaucoup sans doute que les droits de la dignité humaine fussent fermement établis, et qu'aucune inégalité sociale ne pût détruire l'égalité que la nature établit et que la grâce de Jésus-Christ consacre; ce serait beaucoup que toutes les libertés, intellectuelle, morale, civile, politique, fussent garanties à chacun des membres de la société, et que la vraie fraternité, mettant en commun les biens et les maux, accrût les joies et diminuât les souffrances dans une proportion correspondante. Cependant tout cela ne suffit pas pour la perfection de l'humanité; il faut qu'à la fraternité des hommes se joigne la *fraternité des peuples*.

Quand les nations, au lieu de se jalouser et de se combattre, se considéreront comme les membres d'une grande famille que leurs intérêts aussi bien que leurs devoirs obligent à s'entraider, quand les peuples plus avancés dans la civilisation ne profiteront de leur prépondérance que pour favoriser le développement des nations plus jeunes; quand à la

guerre, qui est le jugement de la violence, succédera le jugement pacifique de la justice, alors l'idéal de la société aura été complètement réalisé.

Le sera-t-il jamais ? Nous n'avons pas à répondre en ce moment ; mais que ce soit là vraiment l'idéal, et que par conséquent les peuples soient tenus de s'en rapprocher toujours davantage au risque même de ne jamais l'atteindre, c'est ce qu'on ne saurait nier. Dira-t-on que les peuples ne sont pas obligés de tendre à la perfection comme les individus ? Non, on ne saurait le dire : car ce serait mettre les peuples hors la loi de la création, ou plutôt hors la loi du Créateur ; car la perfection n'est une rigoureuse obligation pour la créature, que parce qu'elle est une absolue nécessité pour Dieu.

Ici, du reste, la révolution est d'accord avec l'Évangile, car tandis que l'Évangile prêche sans relâche la paix aux hommes qui ont accepté sa loi d'amour, la révolution ne cesse de nous parler d'union des peuples, et tous ses efforts tendent à établir entr'eux une étroite solidarité. Il est vrai qu'elle outre cette généreuse tendance, comme elle exagère toutes les vérités qu'elle a inscrites sur son programme. Elle base son amour de la paix sur la destruction du patriotisme ; et le patriotisme, c'est l'esprit de famille des peuples et le principe des plus nobles vertus civiques. Ici comme toujours, l'erreur ne peut s'appuyer d'une main sur la vérité qu'en la détruisant de l'autre main.

Ces exagérations de la fraternité révolutionnaire ont provoqué de la part des défenseurs de l'Eglise des exagérations opposées. Non-seulement on a vu dans la guerre un mal moindre que le remède proposé pour la supprimer, mais encore on a voulu voir en elle un rouage nécessaire de la machine sociale, une sorte de transsudation organique sans laquelle les peuples périraient infailliblement de pléthore, une institution divine. Nous avouons que, malgré notre profond respect pour le grand écrivain qui a le premier développé cette ingénieuse théorie, il nous est impossible de souscrire aux conclusions qui en ont été déduites. Que la Providence se serve de la guerre pour purifier l'atmosphère sociale; qu'elle manifeste avec éclat son action dans ces grands chocs des peuples, et qu'elle se plaise à conduire les vainqueurs aussi bien que les vaincus à des résultats aussi peu prévus par les uns que par les autres; nous ne le nions pas. Mais de ce que Dieu tire le bien du mal, il ne s'ensuit pas que le mal soit un bien. Or, la guerre est un mal et un grand mal. Elle est un mal dans ses principes, puisque là où il y a guerre il y a nécessairement d'un côté ou de l'autre violation de la justice. Elle est un mal en elle-même, soit dans les vies qu'elle tranche, soit dans les souffrances qu'elle cause, soit dans les désordres qu'elle entraîne. Elle est un mal dans son résultat, qui est la substitution du droit de la force à la force du droit. La guerre est pour les peuples ce qu'é-

tait pour nos ancêtres à demi barbares l'institution de l'épreuve de Dieu ou du duel, qui remettait au hasard d'un combat la décision des procès. La civilisation du monde ne sera complète que lorsqu'à ces débats sanglants, où le canon et le sabre ont seuls la parole, sera substitué un arbitrage impartial et pacifique.

Mais où trouver les éléments d'un pareil arbitrage ? C'est ici que les utopistes de l'école révolutionnaire mettent leur imagination en travail pour n'enfanter que des plans irréalisables. De quels juges, en effet, peuvent-ils composer ce tribunal suprême de la confédération des peuples ? Des peuples eux-mêmes diversement représentés. Mais qui ne voit que ces peuples, quel que soit le mode de leur représentation, sont incapables de fournir la plus essentielle des conditions d'un pareil arbitrage, l'impartialité ? Leur société est en effet composée d'un si petit nombre de membres, leurs intérêts sont si indissolublement liés, que dans tous les débats qui peuvent s'élever entre deux d'entr'eux, tous les autres penchent essentiellement d'un côté ou de l'autre. Ce n'est donc plus la justice, ce sera l'omnipotence des coalitions qui décidera toutes les questions internationales. Nous n'aurons plus les luttes de la violence, mais nous aurons la tyrannie de la force. La paix des sociétés sera garantie, mais leur indépendance sera détruite. Ce ne sera plus l'état barbare, où les procès se vidaient par le

glaive, mais ce sera une sorte de féodalité politique, où quelques grandes nations feront la loi aux peuples moins nombreux, où tout sera permis au plus fort, et où le plus faible devra subir docilement toutes sortes d'exigences.

Quoi qu'on fasse, on ne nous persuadera jamais qu'un pareil état de choses réalise l'idéal de fraternité sociale que nous poursuivons. Du reste, la révolution ne s'en contente pas plus que nous ; son idéal, à elle, est tout autrement tyrannique. Il ne lui suffit pas de livrer les nations les plus faibles en proie aux plus puissantes ; ce n'est là que la première étape de son progrès. Laissez-la s'emparer des irrésistibles moyens de destruction que la civilisation moderne a inventés ; que, par l'action dissolvante de ses sociétés secrètes, elle réussisse à débaucher les armées et à les faire passer sous son drapeau ; qu'elle ait à sa disposition des milliers de canons rayés et des centaines de vaisseaux à hélice bardés de fer ; c'est alors que vous la verrez établir sur les ruines de toutes les nationalités la fraternité universelle telle qu'elle l'a rêvée.

Cette fraternité serait le chaos légal. Si, ce qu'à Dieu ne plaise, elle venait à s'établir, les peuples les plus différents par leurs tempéraments et leurs habitudes, seraient contraints de se soumettre aux mêmes lois, et de subir avec une soumission passive le joug d'une monstrueuse centralisation. Alors l'unité la plus absolue se ferait dans le genre humain ;

mais ce ne serait pas cette féconde unité qui, jointe à une variété inépuisable, fait la beauté des œuvres de Dieu ; ce serait la froide unité de la mort. Ce ne serait pas l'unité des globes célestes, exécutant leurs révolutions multiples avec un admirable concert ; ce serait l'unité des grains de sable dormant silencieusement dans le désert jusqu'à ce qu'ils soient soulevés par le vent de l'orage.

Ainsi, la suprématie despotique des nationalités plus puissantes ou la destruction de toutes les nationalités, tels sont les deux seuls plans que la raison humaine et la révolution puissent substituer aux hasards et aux violences de la guerre. Tour-nons-nous du côté de l'Eglise et voyons si, après avoir heureusement résolu tous les autres problèmes sociaux, elle résoudra également celui-ci.

1

Mais avant d'entreprendre cet examen, nous tenons à ce qu'on ne se méprenne pas sur notre pensée. Ce n'est pas du droit soit direct soit indirect de l'Eglise sur les sociétés temporelles qu'il est ici question ; nous nous plaçons uniquement au point de vue de l'intérêt des peuples. Nous ne nous demandons pas ce à quoi ils sont obligés envers l'Eglise, mais ce qu'ils pourraient attendre d'elle. Tous les écrivains impartiaux, même parmi les protestants, en se plaçant à ce point de vue,

ont avoué que l'influence de l'Eglise avait été d'une inappréciable utilité pour l'organisation intérieure des sociétés adolescentes du moyen-âge (1). Admettons que, parvenues à l'âge viril, les sociétés modernes n'ont plus besoin de cette *influence organisatrice*; reste encore à savoir si *l'influence conciliatrice* de l'Eglise n'est pas le moyen le plus propre à prévenir les collisions qui peuvent naître de leurs rapports extérieurs. C'est le seul point que nous examinons en ce moment.

Or, nous n'aurons pas besoin de réfléchir bien longtemps pour nous convaincre que l'Eglise nous présente, réunies au plus haut degré dans l'autorité qui la gouverne, toutes les garanties nécessaires à l'arbitre des débats internationaux. Elle aime également tous les peuples entre lesquels ces débats peuvent s'élever, car tous sont au même titre ses enfants, et elle n'a aucun intérêt qui puisse la porter à favoriser l'un d'entr'eux au préjudice de ses rivaux. Le seul intérêt de l'Eglise sur la terre est l'établissement du règne de la vérité et de la justice. Ses Pontifes peuvent avoir des passions et des préférences comme hommes; mais comme Pontifes, ils sont dominés par une loi qui ne permettra que bien rarement à leurs passions privées de percer dans leurs actes publics. Cette loi c'est l'Évangile. Quoique le divin législateur qui l'a

(1) Voir l'appendice n° IX.

promulguée ait eu directement en vue la direction des âmes, il a pourtant établi des principes qui règlent, avec une égale autorité, les rapports des Etats. L'Évangile a donc créé dans le monde une politique que l'Église ne saurait renier sans se détruire elle-même et dont ses Pontifes ne sauraient s'écarter sans folie. La politique des Etats est le plus souvent la politique des intérêts ; celle de l'Église est par essence la politique des principes.

Combien de fois n'a-t-on pas vu les inclinations individuelles d'un prince irrésistiblement dominées par la politique traditionnelle de son gouvernement ? Ainsi, lors même qu'un Pontife s'écarterait dans sa conduite privée de la perfection évangélique, ce qui, grâce à Dieu, est arrivé bien rarement, on a le droit d'espérer qu'il se montrerait, dans l'exercice de son autorité, l'irreprochable défenseur de la justice.

Quand donc la société des peuples voudra échapper aux horreurs de cette sanglante moisson qui leur enlève périodiquement leurs rejetons les plus vigoureux ; quand aux aveugles décisions de la force il leur plaira de substituer les paisibles sentences de l'équité ; qu'ils le comprennent bien : le tribunal est tout dressé. Etabli pour juger des causes d'un ordre supérieur, il est par là-même admirablement propre à juger, avec une justice toujours sereine, et d'après les immuables principes de l'éternelle vérité, les épineuses questions de la mo-

rale publique. Au fond, que sont ces questions, sinon des cas de conscience d'une portée plus générale que les doutes dont les simples fidèles demandent la solution aux ministres de l'Eglise? Qui oserait dire que, parce que ces cas de conscience, au lieu de regarder les sujets regardent leurs rois, et parce qu'au lieu de se rapporter à la possession d'un champ ils se rapportent à la possession d'une province, l'autorité de l'Eglise, établie de Dieu pour diriger la conscience des hommes, est inhabile à les résoudre? Nous le répétons, il ne s'agit aucunement ici de la question spéculative de savoir si l'Eglise a reçu de son fondateur un pouvoir direct ou indirect sur les empires terrestres; il s'agit uniquement de savoir si elle a assez de sagesse et d'impartialité pour épargner les horreurs de la guerre à ceux de ses enfants qui voudraient la prendre pour arbitre. Tel est le pouvoir que nous revendiquons pour elle. C'est la généralisation, à l'avantage des sociétés, du service que ses ministres rendent chaque jour aux particuliers qui les font juges de leurs différends. Il ne s'agit donc pas de diminuer l'autonomie des peuples dans l'ordre temporel; il s'agit seulement de sauvegarder leur union et leur prospérité.

Pas plus que l'autorité toute de bienveillance dont un zélé pasteur est investi par la confiance de son troupeau, cette autorité directive, que nous souhaitons voir attribuer à l'Eglise, ne saurait être

considérée comme un danger pour la liberté, par cette simple raison que l'une et l'autre ne peuvent s'exercer qu'avec le libre consentement de ceux sur qui elles s'exercent. De même que le prêtre ne peut se porter arbitre que dans les différends qu'on lui soumet librement, ainsi le Pontife faible et désarmé ne saurait imposer aux puissances de la terre un arbitrage qu'elles s'obstineraient à repousser.

Nous nous plaçons donc en ce moment au seul point de vue de l'intérêt général de l'humanité. Nous disons aux nations chrétiennes : vous êtes fatiguées de ces procès qui vous coûtent votre sang le plus pur et détruisent les ressources que vous emploieriez bien plus utilement à accroître votre prospérité ; vous cherchez un moyen de résoudre pacifiquement vos différends ; ce moyen est tout trouvé : c'est le pouvoir directif de l'Eglise. Adjoignez, si vous voulez, au Pontife suprême un conseil composé de juges choisis dans chaque nation parmi les hommes les plus vénérés pour leur sagesse et leur vertu. Entourez ce tribunal de toutes les garanties qui peuvent assurer la parfaite instruction des causes importantes qui lui seront soumises. Alors vous pourrez vous épargner cet impôt du sang que vous avez payé jusqu'ici à vos ambitions et à vos rivalités. Alors vous pourrez vous délivrer de la nécessité d'entretenir ces armées permanentes qui écrasent vos budgets de dépenses énor-

mes et qu'une fatale rivalité vous contraint d'augmenter sans cesse; vous pourrez alors supprimer cette institution de la conscription dont l'économie politique a depuis longtemps signalé l'injustice (1), dont la morale déplore les funestes effets, et que ses partisans eux-mêmes ne défendent qu'en la présentant comme une nécessité sociale.

Ah! si ce vénérable tribunal, au lieu d'avoir été établi par l'autorité de Dieu même avait été imaginé par Platon ou Aristote, si au lieu de le voir fonctionner depuis des siècles, sans jamais trahir sa pacifique mission, nos utopistes en découvriraient le plan dans un livre perdu de la république de Cicéron, on n'aurait pas assez d'applaudissement pour cette grande idée. On tressaillerait d'admiration devant cette société confondue avec toutes les autres, et pourtant distincte d'elles; uniquement occupée à sauvegarder les intérêts des âmes, tandis que les gouvernements sont absorbés par la recherche des intérêts matériels; mettant toute sa richesse dans la vérité, toute sa force dans la justice, toute sa gloire dans

(1) De tous les impôts, le plus inégalement réparti est la conscription militaire. Un millionnaire pour racheter son fils, n'a pas à déboursier une plus forte somme qu'une famille d'artisans. J. B. Say. *Cours complet d'écon. polit.*, 2^e édit., tome II p. 408. — Il viendra un temps, qui n'est peut-être pas très-éloigné, où l'on sera bien honteux de cette iniquité commise sans remords. — Id. — *Ibid.*, p. 377.

la sainteté ; conservant dans toute sa pureté la foi aux choses invisibles, l'espérance des biens éternels, la charité divine, l'abnégation, le dévouement, toutes les aspirations célestes opposées aux mauvaises tendances de notre nature, aux funestes influences du matérialisme industriel ; recrutant dans toutes les classes de la société une hiérarchie qu'elle élève dans le recueillement, qu'elle forme par la plus sévère discipline, qu'elle nourrit des plus fortes études, qu'elle consacre par la chasteté, et à laquelle elle donne pour mission unique le salut des hommes. N'est-il pas vrai que si Platon, ou Cicéron avaient entrevu, dans l'avenir, une institution pareille ils l'eussent saluée avec le plus ardent enthousiasme ? Ne l'auraient-ils pas mise incompréhensiblement au-dessus de ce tribunal des Amphictions, où se jugeaient les débats entre les républiques de la Grèce ? Ce qu'ils n'ont même pas osé rêver, Jésus-Christ l'a établi ; ce tribunal divin fonctionne sous les yeux du monde depuis des siècles. Il est vrai que les passions des princes ne lui ont jamais permis de rendre à la société tous les services qu'elle aurait le droit d'attendre de lui ; mais s'il n'a pas fait tout le bien qu'il aurait pu faire, il est indubitable que, non-seulement il a empêché énormément de mal, mais encore qu'il a contribué, pour une part immense, au développement de la civilisation européenne.

ARTICLE DOUZIÈME

L'Eglise et les Principes de 1789

I

Nous venons d'examiner en détail les principales tendances des sociétés modernes. Rien ne saurait plus nous empêcher maintenant de les envisager dans leur ensemble et de nous rendre compte des conditions précises auxquelles pourra s'opérer cette réconciliation qui est le but suprême de nos vœux et de nos efforts.

Acceptons le résumé de ces tendances, tel qu'il nous est offert par la société elle-même. Relisons cette fameuse déclaration des droits de l'homme qui a mis fin à l'ancien régime et qui a servi de fondement à la plupart des constitutions modernes. Voyons ce qu'il y a au fond de ces principes de 1789 qu'on nous oppose sans cesse.

Avouons-le d'abord : il faut que ces principes soient bien peu évidents; il faut par conséquent qu'ils soient tout autre chose que des principes, puisque depuis le jour où ils ont été proclamés, ils ont été la matière de controverses et de récriminations interminables. Naguères encore, nous entendions ceux qui font profession de les accepter comme

leur symbole politique, se reprocher les uns aux autres de se méprendre entièrement sur leur sens et de se mettre en opposition ouverte avec leurs prescriptions. Nous aurions bien le droit d'attendre, pour nous prononcer sur ce symbole, que ses défenseurs avoués se fussent mis d'accord sur sa teneur. Mais, en attendant, les erreurs se propagent et un grand nombre d'esprits sincères demeurent persuadés que l'Eglise catholique enveloppe dans une même réprobation les principes de 1789 et la société établie sur ces principes.

Nous avons déjà dissipé plus d'un malentendu ; mais nous touchons en ce moment au malentendu suprême. Nous avons la confiance qu'il ne résistera pas plus que les autres à la netteté et à la franchise de nos explications.

Le voici donc tout entier, ce code des droits de l'homme, ce décalogue des sociétés modernes. Nous avons lieu de croire que pour plusieurs de nos lecteurs il aura l'attrait de la nouveauté. Car si tout le monde parle des principes de 1789, bien peu de personnes se donnent la peine d'en prendre connaissance.

« Les représentants du peuple français, constitués en assemblée nationale, considérant que l'ignorance, l'oubli ou le mépris des droits de l'homme sont les seules causes des malheurs publics et de la corruption des gouvernements, ont résolu d'expo-

ser, dans une déclaration solennelle, les droits naturels, inaliénables et sacrés de l'homme.

» Art. I. Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.

» Art. II. Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'homme. Ces droits sont : la liberté, la propriété et la résistance à l'oppression.

» Art. III. Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la nation. Nul corps, nul individu ne peuvent exercer d'autorité qui n'en émane expressément.

» Art. IV. La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui. Ainsi l'exercice des droits naturels à chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres membres de la société la jouissance de ces mêmes droits. Ces bornes ne peuvent être déterminées que par la loi.

» Art. V. La loi n'a le droit de défendre que les actions nuisibles à la société. Tout ce qui n'est pas défendu par la loi ne peut être empêché; et nul ne peut être contraint à faire ce qu'elle n'ordonne pas.

» Art. VI. La loi est l'expression de la volonté générale. Tous les citoyens ont droit de concourir personnellement ou par leurs représentants à sa formation. Elle doit être la même pour tous, soit qu'elle

protège, soit qu'elle punisse. Tous les citoyens étant égaux à ses yeux, sont également admissibles à toutes dignités, places et emplois publics, selon leur capacité, et sans autres distinctions que celles de leurs vertus et de leurs talents.

» Art. VII. Nul homme ne peut être accusé, arrêté ni détenu que dans les cas déterminés par la loi, et selon les formes qu'elle a prescrites. Ceux qui sollicitent, expédient, exécutent ou font exécuter des ordres arbitraires, doivent être punis ; mais tout citoyen appelé ou saisi en vertu de la loi, doit obéir à l'instant. Il se rend coupable par la résistance.

» Art. VIII. La loi ne doit établir que des peines strictement et évidemment nécessaires, et nul ne peut être puni qu'en vertu d'une loi établie et promulguée antérieurement au délit et légalement appliquée.

» Art. IX. Tout homme étant présumé innocent jusqu'à ce qu'il ait été déclaré coupable, s'il est jugé indispensable de l'arrêter, toute rigueur qui ne serait pas nécessaire pour s'assurer de sa personne, doit être sévèrement réprimée par la loi.

» Art. X. Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi.

» Art. XI. La libre communication des pensées

et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme. Tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi.

» Art. XII. La garantie des droits de l'homme et du citoyen nécessite une force publique. Cette force est donc instituée pour l'avantage de tous, et non pour l'utilité particulière de ceux à qui elle est confiée.

» Art. XIII. Pour l'entretien de la force publique et pour les dépenses d'administration, une contribution commune est indispensable. Elle doit être également répartie entre tous les citoyens, en raison de leurs facultés.

» Art. XIV. Tous les citoyens ont le droit de constater par eux-mêmes, ou par leurs représentants, la nécessité de la contribution publique, de la consentir librement, d'en suivre l'emploi et d'en déterminer la quotité, l'assiette, le recouvrement et la durée.

» Art. XV. La société a le droit de demander compte à tout agent public de son administration.

» Art. XVI. Toute société dans laquelle la garantie des droits n'est pas assurée, ni la séparation des pouvoirs déterminée, n'a point de constitution.

» Art. XVII. La propriété est un droit inviolable

et sacré, nul ne peut en être privé, si ce n'est lorsque la nécessité publique, légalement constatée, l'exige évidemment, et sous la condition d'une juste et préalable indemnité. »

II

Nous pouvons nous dispenser de discuter le préambule de cette déclaration. Il est plus que douteux que les malheurs publics n'aient d'autre cause que l'ignorance, l'oubli ou le mépris des droits de l'homme. Une dure expérience nous a mis dans l'impossibilité de partager l'illusion des législateurs de 1789. Ils ne paraissaient pas douter que, pour ramener l'union et le bonheur parmi les hommes il suffise de leur rappeler leurs droits ; pour nous, nous savons que la société n'a jamais été plus profondément divisée et plus douloureusement déchirée que depuis cette déclaration fameuse. Ce sont les droits et les préceptes de Dieu qu'il faut rappeler à l'homme si on veut le déterminer à remplir ses devoirs envers ses semblables.

Mais il est inutile d'insister davantage sur un simple préambule ; arrivons au corps même de la déclaration.

Sur les dix-sept articles dont elle se compose, il en est plusieurs qui peuvent être immédiatement écartés du débat, attendu qu'ils ne peuvent évidem-

ment être, entre l'Eglise et la société, l'objet d'aucun dissentiment.

Tel est l'article septième qui garantit la liberté des citoyens contre toute accusation ou arrestation arbitraire ; l'article huitième, qui réduit les peines infligées aux criminels à la mesure de la stricte nécessité ; l'article neuvième, qui borne les rigueurs préventives à s'assurer de la personne de l'accusé ; les articles douzième et treizième, qui sanctionnent la création d'une force publique, pour l'avantage commun, et l'établissement de contributions proportionnellement réparties ; enfin l'article dix-septième qui déclare la propriété inviolable.

Il est d'autres articles qu'une saine philosophie répugnerait peut-être à accepter comme des principes absolus, mais que rien n'empêche d'admettre comme des vérités relatives ou même comme des progrès réels : tel est l'article premier qui consacre l'inaliénabilité de la liberté personnelle et l'égalité des citoyens devant la loi ; l'article quatorzième, qui accorde à tous les membres de la société le droit de concourir à la fixation de l'impôt et à en surveiller le recouvrement ; l'article quinzième, qui établit la responsabilité de tous les agents publics à l'égard de la société, et l'article seizième, qui pose la séparation des pouvoirs comme la condition essentielle d'une bonne constitution sociale.

Les articles dixième et onzième, qui ont rapport à la liberté de conscience et à la communication

des pensées et des opinions, n'offrent pas d'autres difficultés que celles dont nous avons fait l'objet d'une discussion spéciale ; nous pouvons donc les passer sous silence.

Que reste-t-il ? Les articles deuxième, troisième, quatrième, cinquième et sixième, qui renferment la théorie des fondements de la société, à savoir, de la souveraineté qui donne à la société son unité et son existence, de la loi par laquelle cette souveraineté s'exerce et des droits sociaux dont la loi est destinée à fixer les limites.

Que dire de ces articles ? Devons-nous y reconnaître les bases essentielles de l'ordre public, les vrais principes de l'autorité sociale, les garanties de tout le progrès à venir de l'humanité ?

Faut-il y voir au contraire le renversement de tous les droits, le principe de tous les désordres, la source de tous les maux présents de la société et de tous les dangers qui la menacent dans l'avenir ?

La réponse à ces questions dépend de l'interprétation qu'on donne à ces articles.

Il y a en effet deux interprétations, non-seulement différentes, mais opposées.

Suivant la première interprétation, le législateur de 1789 n'a eu en vue que l'origine immédiate des droits sociaux. Il a si peu prétendu nier la souveraineté de Dieu, qu'il a placé cette déclaration sous ses auspices. Quand donc il a proclamé que toute souveraineté réside dans la nation, il a en-

tendu seulement affirmer que le consentement général de la société a été nécessaire à l'origine pour donner au pouvoir son existence et pour en déterminer la forme, le sujet et les limites.

D'après cette même interprétation, la loi est l'expression de la volonté générale, en ce sens que la société entière doit concourir directement ou indirectement à sa confection; mais cela n'empêche pas que, pour devenir obligatoire, cette loi, faite par les hommes, doive recevoir sa sanction de l'autorité suprême de Dieu. Cette loi, il est vrai, ne garantit aux citoyens que les droits naturels, attendu que la garantie de ces droits est l'unique but de la société civile; mais elle ne renverse en aucune manière les droits et les devoirs qui appartiennent à l'ordre religieux et qui sont de la compétence d'une autre autorité.

Ceux qui soutiennent cette interprétation font remarquer que cette doctrine, quant à sa substance, est parfaitement d'accord avec l'enseignement des plus illustres docteurs de l'école catholique. Elle n'a guère contre elle que l'école gallicane, qui fait dériver immédiatement de Dieu le pouvoir des princes. Les théologiens ultramontains, au contraire, professent ouvertement le principe de la souveraineté du peuple dans le sens qui vient d'être expliqué. Loin d'exiger que tous les pouvoirs soient réunis sur une seule tête, ils ne cachent pas leurs préférences pour la monarchie tempérée, et quand on lit

leurs ouvrages on est étonné de les trouver incomparablement plus favorables aux droits des peuples et plus disposés à mettre des limites aux pouvoirs des princes que la plupart des publicistes modernes, qui se parent le plus fastueusement du titre de libéraux. Mais, s'il en est ainsi, on a, ce semble, le droit de conclure que lorsqu'en 1789 la société a voulu, par un acte solennel, protester contre les excès de la monarchie absolue et proclamer les droits des peuples, elle s'est rapprochée de la vraie politique chrétienne.

Telle est la première interprétation des principes de 1789. Evidemment nous n'avons aucun motif pour la repousser; nous ne pouvons au contraire que faire des vœux pour qu'elle soit authentiquement admise. — Que les défenseurs de ces principes déclarent qu'ils les entendent de cette manière, et un pas immense aura été fait vers la conciliation des esprits.

Malheureusement, il est une autre interprétation, tout opposée à la première et d'après laquelle les principes de 1789 ne seraient autre chose que la négation radicale de la doctrine de l'Évangile relativement aux droits et aux devoirs sociaux.

Il importe souverainement de mettre cette interprétation dans tout son jour, afin que la société puisse enfin se prononcer en connaissance de cause entre l'Église et la révolution. C'est sur ce terrain en effet que doit se livrer entre ces deux puissances

le combat décisif. Tous les principes que nous avons discutés jusqu'ici n'étaient que des principes dérivés. C'est maintenant que nous sommes arrivés au principe premier d'où tout le reste découle, à cette formule suprême qui nous permettra de saisir, dans leur plus simple expression, les deux doctrines qui se disputent l'empire du monde.

III

Au sens des révolutionnaires, les articles de la déclaration indiqués plus haut sont le résumé du *Contrat social* de Jean-Jacques Rousseau.

On sait en quoi consiste la théorie du sophiste Gènevois. Pour lui Dieu existe ; mais il ne se mêle pas des affaires humaines. Il n'a donc aucune souveraineté de fait sur la société et les devoirs sociaux ne reposent en aucune manière sur sa volonté. Quelle est donc la base de ces devoirs ? La volonté libre des hommes. Indépendants par nature, exempts de toute obligation mutuelle (1), les hommes, un certain jour, ont jugé à propos de se réunir en société (2). Ils ont donc fait un contrat par lequel chacun d'entr'eux s'est obligé à travailler pour le bien de tous, à la condition que tous s'emploieraient pour son propre avantage. Librement contracté, ce pacte

1) *Contrat social*, l. I., c. 1.

2) *Ibid.* . l. I, c. 6.

peut être librement révoqué (1) ; mais, aussi longtemps qu'il dure, chaque citoyen appartient tout entier à la société, qui peut dès lors disposer de lui et de tout ce qui est à lui. Elle seule marque les limites où son droit souverain s'arrête (2). Cette souveraineté est tellement inhérente à la société qu'elle ne peut jamais s'en dépouiller, et qu'elle est même obligée de la recouvrer par tous les moyens, lorsqu'elle lui a été ravie (3). Cependant, comme la société ne peut pas exercer par elle-même sa souveraineté, elle en confie l'exercice à certains mandataires qui commandent en son nom, de telle sorte, qu'en leur obéissant la société n'obéit qu'à elle-même (4). Cette délégation n'est pas faite par un contrat obligatoire pour les deux parties ; elle laisse au contraire à la société pleine liberté de révoquer ses mandataires quand il lui plaît. L'insurrection devient même un devoir pour tous les citoyens dès que les dépositaires du pouvoir dépassent les limites que la nation leur a tracées (5).

Entre cette théorie et la doctrine exprimée dans la déclaration des droits de l'homme, il est impossible de ne pas voir une grande analogie. Dans cette

(1) *Contrat social*, l. III., c. 18.

(2) *Ibid.*, l. I, c. 6.

(3) *Ibid.*, l. II, c. 1.

(4) *Ibid.*, l. III, c. 1.

(5) *Ibid.* l. III, c. 16. 18.

déclaration, comme dans l'œuvre de Rousseau, le nom de Dieu est prononcé, mais il n'est aucune-ment question de ses droits et de sa souveraineté. Au contraire, il est dit, en termes exprès, que le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la nation ; que nul corps, nul individu ne peuvent exercer d'autorité qui n'en émane expressément (art. 3). Donc, tout pouvoir qui n'émane pas expressément de la délégation nationale ou qui dépasse les limites marquées par cette délégation est un pouvoir oppresseur ; et comme la résistance à l'oppression est, d'après l'article second, un droit imprescriptible de l'homme, l'insurrection contre un pouvoir semblable devient un devoir sacré. D'après les auteurs de cette déclaration, comme d'après Rousseau, la loi n'est autre chose que l'expression de la volonté générale (art. 6) ; et comme nul ne peut être empêché de faire ce que la loi ne défend pas (art. 5), il est évident qu'il n'y a d'autres devoirs que ceux dont la volonté générale est la source. Seule aussi, la loi détermine souverainement les limites des droits (art. 4) ; seule, par conséquent, elle constitue la moralité des actes de l'homme ; seule, elle fournit à la société tous les éléments de son existence.

Il est à peine besoin de dire que l'Eglise ne peut admettre cette doctrine. Mais pourquoi ne peut-elle pas l'admettre ? Parce que cette doctrine est tout à la fois impie, immorale, tyrannique et par conséquent éminemment antisociale.

Si nous prouvons cette assertion dans toutes ses parties, nous aurons le droit de conclure qu'en réprouvant cette doctrine, l'Eglise rend à la société le plus signalé de tous les services ; et l'on devra nous accorder que cette réprobation, loin de rendre plus difficile le rapprochement de la société et de l'Eglise, doit, au contraire, faciliter leur union dans la défense de leur commun intérêt.

IV

Nous affirmons d'abord que la doctrine de la souveraineté nationale, entendue dans le sens révolutionnaire, est une doctrine impie.

Qu'y voyons-nous, en effet, si ce n'est la négation de l'autorité de Dieu et par conséquent la négation de son existence ? Il est impossible d'échapper à cette conséquence. Si vous soutenez, dans le sens absolu de cette formule, que le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la nation, vous niez que ce principe réside en Dieu. Mais si ce principe ne réside pas en Dieu, Dieu n'est pas souverain, puisque celui-là seul est souverain en qui le principe de la souveraineté réside. D'ailleurs, si, d'après vous, nul corps, nul individu, ne peuvent exercer d'autorité qui n'émane expressément de la délégation nationale, Dieu n'est donc pas libre d'établir au milieu des hommes une autorité qui leur manifeste sa vérité et ses desseins. Mais si Dieu n'est pas

souverain et s'il n'est pas le maître de déléguer sa souveraineté à qui il lui plaît, évidemment il n'est pas Dieu. Vous avez donc beau parler magnifiquement de l'Être-Suprême, votre doctrine n'est autre chose que l'athéisme social.

Il est facile maintenant de comprendre en quoi cette monstrueuse doctrine diffère de la doctrine soutenue par les plus illustres chefs de l'école catholique sur la transmission de l'autorité. Ces docteurs remarquent, ce qui est évident, que Dieu n'a directement délégué à aucun homme, ni à aucune famille son autorité sur les sociétés civiles. Ils en concluent que c'est à ces sociétés elles-mêmes qu'il appartient de déterminer le sujet en qui cette autorité devra résider, et les formes d'après lesquelles elle devra s'exercer.

Cette désignation se fera bien plus souvent par un consentement implicite, que par un pacte exprès; mais enfin c'est la volonté générale qui, exprimée de l'une ou de l'autre de ces deux manières, donnera l'investiture au premier dépositaire du pouvoir civil. Dieu n'intervient dans ce grand acte que comme cause première. C'est lui qui est l'auteur de la société civile, puisque, voulant essentiellement l'ordre, il oblige les hommes à former entr'eux ces associations sans lesquelles l'ordre ne saurait être maintenu sur la terre. Il est également le principe de l'autorité, puisque l'autorité étant la condition essentielle de l'existence de la société, Dieu ne peut

vouloir celle-ci sans vouloir en même temps celle-là. Mais il n'est pas moins vrai que, sauf le cas d'une intervention miraculeuse et par conséquent très-rare, ce n'est que par l'intermédiaire de la société que Dieu détermine le sujet et les formes de l'autorité.

Le peuple n'est donc pas souverain dans cette doctrine en ce sens qu'il crée l'autorité; mais en ce sens seulement qu'il la reçoit de Dieu et la transmet au sujet qui paraît le plus propre à l'exercer. Sa souveraineté ne l'autorise donc pas à ôter, quand il lui plaît, cette autorité à celui à qui il l'a transmise. Car une fois cette transmission régulièrement accomplie, Dieu la sanctionne de son autorité souveraine; et dès lors il n'est plus au pouvoir de la société de revenir sur son choix et de renverser ce qu'elle a établi. A moins que le dépositaire de l'autorité ne se mette en opposition complète et manifeste avec la fin qu'il est chargé de promouvoir, on ne peut se révolter contre lui sans se révolter contre la volonté de Dieu. Il est évident en effet que le motif qui a donné naissance à la société, à savoir la nécessité de maintenir l'ordre parmi les hommes, ne saurait permettre que cette société, une fois établie, soit continuellement bouleversée. L'inviolabilité des pouvoirs réguliers repose donc sur le même principe que la société elle-même, c'est-à-dire sur la volonté de Dieu qui exige le maintien de l'ordre.

Nous venons de résumer l'enseignement de tous

les grands Docteurs catholiques sur l'origine de la société et de l'autorité civiles.

On voit maintenant en quel sens ces Docteurs ont admis la souveraineté du peuple. En quoi donc différent-ils de l'école du droit divin, c'est-à-dire de l'école gallicane? Le voici. Selon les premiers, le consentement, soit exprès soit implicite, des membres de la société transmet réellement l'autorité; tandis que, suivant les Docteurs gallicans, ce consentement n'est nullement nécessaire, et lors même qu'il intervient, il ne fait que désigner le sujet de l'autorité, sans la conférer réellement. Les uns et les autres s'accordent à dire que l'autorité, considérée en elle-même, est de droit divin; ils enseignent tous que le dépositaire de l'autorité commande au nom de Dieu et qu'on ne peut lui résister sans résister à Dieu (1). Mais ceux-ci, persuadés que l'homme qui est investi de l'autorité l'a reçue immédiatement de Dieu, en concluent qu'il est roi ou prince de droit divin. Ceux-là, repoussant le principe, refusent d'admettre la conclusion. A leurs yeux, le droit de tel homme, de telle famille

(1) C'est là du reste l'enseignement de Jésus-Christ lui-même, clairement résumé par saint Paul dans ces paroles : « Que tout homme soit soumis aux pouvoirs souverains, car il n'en est aucun qui ne vienne de Dieu et c'est par son ordre qu'ils ont été établis. Celui-là donc qui résiste au pouvoir, résiste à l'ordre de Dieu. » Rom. XIII.

à la possession de l'autorité n'est pas autrement divin que ne le sont tous les droits.

Il y a encore, comme il a été dit plus haut, entre l'école gallicane et l'école ultramontaine, cette différence que la première a beaucoup plus de penchant pour les monarchies absolues, tandis que la seconde admet bien plus volontiers les limites du pouvoir et les garanties de la liberté des sujets. Peut-être même les Docteurs de cette dernière école ne répugnent-ils pas autant que ceux de la première à admettre des cas extrêmes où le peuple pourrait légitimement renverser de son trône un tyran qui n'userait de son autorité que pour ruiner la société dont il devrait être le soutien (1).

Mais de là à la doctrine de la souveraineté du peuple, telle qu'elle est professée par l'école révolutionnaire, il y a un infranchissable abîme. D'un côté tous les droits de Dieu sont expressément reconnus, de l'autre ils sont ouvertement niés. D'un côté, les

(1) On peut voir à l'appendice n° X les textes qui résument l'enseignement des plus illustres Docteurs catholiques sur l'origine et les limites du pouvoir civil. Nous croyons devoir citer également un passage des *Cas de conscience* par Mgr Paris, évêque d'Arras, dans lequel cet illustre prélat établit, avec sa lucidité et son exactitude accoutumées, les conditions sans lesquelles l'insurrection contre la tyrannie ne peut qu'être réprouvée par la raison comme par la religion. Cette citation nous dispensera de traiter nous-même cette question dont la discussion approfondie nous éloignerait de notre but.

droits et les devoirs humains se fondent sur la justice éternelle, comme sur une base immuable ; de l'autre , ils ne s'appuient que sur la volonté essentiellement changeante de la créature ; d'un côté, l'homme commande à ses semblables au nom du souverain Seigneur de toutes choses et il a droit, par conséquent, d'être obéi ; de l'autre, il ne commande qu'au nom d'une volonté générale qui ne peut créer aucune obligation. La première de ces doctrines est tout à la fois religieuse et morale ; la seconde est souverainement impie et par conséquent souverainement immorale.

V

Elle est *immorale*, d'abord parce qu'elle détruit, avec le principe de toute obligation, le fondement même de la moralité.

Dans cette doctrine, tous les devoirs naissent de la volonté de l'homme. Mais c'est là une absurdité manifeste. L'idée de devoir emporte l'idée de supériorité ; or l'homme est par nature l'égal de l'homme ; il ne saurait donc lui imposer par lui-même aucun devoir.

On dira peut-être que les hommes sont, en effet, égaux et indépendants dans l'état de nature, mais qu'en s'unissant en société ils s'obligent à respecter leur mutuelle indépendance. Chacun d'eux, par conséquent, consent à ce que les droits d'autrui li-

mitent ses propres droits. — Ils s'obligent, dites-vous; mais envers qui? Ils consentent; mais quelle garantie peuvent-ils donner qu'ils ne révoqueront pas leur consentement? Est-ce un devoir pour eux de s'obliger? Cette obligation, une fois contractée, est-ce un devoir de l'accomplir? Si c'est un devoir, il est antérieur à tout pacte; il naît d'une loi qui n'est pas l'expression de la volonté générale; il est imposé à l'homme par une souveraineté dont le principe ne réside pas dans la nation.

Mais s'il n'y a pas d'autre souveraineté que la souveraineté nationale; s'il n'y a d'autre loi que la loi humaine; si le pacte social est la source de tous les devoirs, il est évident que ce pacte lui-même n'est pas obligatoire et que tous les devoirs qui en dérivent manquent de fondement. Il n'y a donc plus de devoirs et partant il n'y a plus de droits. Il est manifeste, en effet, que ces deux idées sont corrélatives, et que le droit cesse d'être dès qu'il n'impose pas à toutes les volontés libres le devoir de le respecter. Mais qui ne voit qu'avec le droit et le devoir la moralité s'évanouit et qu'il n'y a plus de distinction entre les actions bonnes et les actions mauvaises? Nous le demandons: s'il y a au monde quelque chose d'immoral, n'est-ce pas une pareille doctrine?

Cette doctrine est immorale encore parce qu'elle ne laisse aucune indépendance à la règle intérieure de la moralité, je veux dire à la conscience.

Si la volonté générale est le principe de toute obligation et si elle détermine souverainement les limites des droits, il n'est jamais permis de lui résister. De même qu'aucun citoyen ne peut être contraint à faire ce que la loi n'ordonne pas, de même nul ne peut jamais se croire autorisé à faire ce qu'elle défend ou à omettre ce qu'elle ordonne. Rousseau admet sans hésiter cette conséquence (1). Mais alors que devient la liberté de la conscience? — De deux choses l'une : ou il faut dire que la volonté générale est infaillible et ne peut jamais commander que des choses justes ; ou il faut admettre que le citoyen auquel la loi commande une chose injuste a le droit de lui résister. Si on admet ce droit, on revient à la doctrine catholique ; mais alors on est obligé de reconnaître un principe de moralité supérieur à toute institution humaine et de renier par conséquent le principe de la morale révolutionnaire. Rousseau et son école ne sauraient y consentir ; ils préfèrent attribuer à la volonté générale l'infaillibilité absolue (2). Mais n'est-ce pas là encore une absurdité manifeste ? Et de quoi donc se compose la volonté générale, sinon du plus grand nombre des volontés individuelles ? Les volontés individuelles prises séparément peuvent se tromper, et aussitôt qu'elles se trouveront réunies en majoi-

(1) *Contrat social*, l. I, c. 6.

(2) L. II, c. 6.

rité pour établir une obligation quelconque, elles deviendront infaillibles ! Mais si la majorité ne se compose que de deux voix, ces deux voix attribueront l'infaillibilité au parti auquel elles s'adjoindront ! Et si la maladie empêche de voter les législateurs dont l'appoint donnait la majorité à leur parti, cette maladie rendra injuste ce qui sans elle eût été juste, et juste ce qui eût été injuste ! Ainsi plus de règle immuable du juste et de l'honnête. La moralité suivra les fluctuations des partis ; une intrigue la renversera ; une nouvelle intrigue lui rendra l'existence. Et en présence de toutes ces prescriptions contradictoires, la conscience du citoyen ne jouera d'autre rôle que celui de l'esclave contraint à exécuter aveuglément la tâche qui lui est imposée.

VI

En montrant que la doctrine révolutionnaire est souverainement immorale, nous avons prouvé qu'elle est souverainement *tyrannique*. Qu'est-ce en effet que cet assujétissement de la conscience, sinon la plus dure de toutes les tyrannies ? De toutes les libertés de l'homme, celle de la conscience n'est-elle pas la plus précieuse ? Que mes membres soient enchaînés, que mon corps soit jeté dans un obscur cachot, pourvu que ma conscience demeure libre, rien ne m'empêche de m'élever à la plus

haute perfection de ma nature. Bien plus : la seule persistance de la liberté de ma conscience, en dépit de la violence physique que je subis, constitue par elle-même le souverain degré de la perfection morale ; c'est l'héroïsme, dans la plus noble acception de ce mot.

Mais si ma conscience perd sa liberté ; si elle se dépouille du droit et du devoir de discerner le juste de l'injuste ; si elle subit honteusement la domination d'une volonté humaine, elle qui ne doit se soumettre qu'à l'éternelle Vérité, — que devient ma dignité morale ? A quoi me servira désormais ma liberté physique ? Serais-je le maître du monde, ne suis-je pas esclave, et la servitude que je subis n'est-elle pas la plus honteuse de toutes les servitudes ?

Qu'il nous soit permis de nous arrêter ici quelques moments pour nous faire une idée exacte de la situation présente de la société. C'est maintenant que nous sommes en état de comprendre le sens de l'alternative posée à la société par nos adversaires eux-mêmes : l'Eglise ou la Révolution. Nous pouvons maintenant mesurer l'immense différence qui sépare cette formule de celle qu'on a quelquefois essayé de lui substituer : l'Eglise ou la liberté. Qu'est-ce à dire, en effet, l'Eglise ou la révolution ? c'est à dire : la liberté de l'homme dans la soumission volontaire à Dieu, ou la servitude de l'homme dans l'assujétissement forcé à ses semblables. Car, quoi qu'on fasse, il faut bien que dans toute société

il y ait une souveraineté et que cette souveraineté se fasse obéir. Or il n'y a que deux souverainetés possibles : la souveraineté de Dieu, dont la libre reconnaissance par l'homme est la condition de la moralité, de l'ordre, de la vraie perfection; et la souveraineté de l'homme qui, à défaut des droits qui lui manquent, doit nécessairement s'appuyer sur la force, et qui, au lieu de la perfection morale, ne peut apporter aux volontés qui lui obéissent que l'ignominie de la servitude.

C'est en vain qu'en dehors de ces deux principes vous cherchiez à établir une théorie sociale sérieuse. Le faux libéralisme l'a essayé; il n'a voulu admettre ni la souveraineté de Dieu dans la plénitude de ses droits, ni la souveraineté de l'homme dans la plénitude de sa tyrannie. Mais à quoi a-t-il abouti? A ébranler la souveraineté de Dieu et à préparer les voies à la tyrannie révolutionnaire. Serviteur inconscient de la révolution, il pose les prémisses d'où la révolution déduit les conséquences. Comment ces vérités si simples ont-elles pu être si longtemps méconnues? Comment peut-on ne pas voir que la liberté, qui n'est que l'indépendance dans l'usage des droits, suppose l'existence de ces droits; que les droits supposent des devoirs réciproques qui en garantissent la conservation; que les devoirs supposent une autorité qui les établisse et qui leur donne une sanction; enfin qu'aucune autorité n'est possible qu'autant qu'elle repose

sur la souveraineté de Dieu, comme sur une base inébranlable ?

Si nous comprenons cela, nous comprenons aussi pourquoi l'Eglise ne peut admettre dans toute son étendue la liberté de conscience entendue comme l'entendent ses adversaires , à savoir, comme le pouvoir de combattre la vérité. C'est qu'elle sait bien que les avocats les plus conséquents de cette liberté ne la réclament que pour arriver à détruire la liberté de conscience véritable, qui consiste dans le pouvoir d'embrasser la vérité. Car c'est ainsi que la révolution a toujours procédé : tant qu'elle n'est pas la plus forte , elle semble modeste dans ses prétentions ; elle ne veut que la liberté, elle ne se révolte que contre la tyrannie ; comme elle est éloquente alors dans ses invectives contre les plus bénignes entraves opposées à la propagation de l'erreur ! Mais qu'on lui donne la liberté qu'elle réclame, qu'elle puisse se faire des adeptes, enrégimenter toutes les passions mauvaises que gêne le joug de l'autorité divine ; vous verrez comment bientôt elle usera de la liberté et comment elle la respectera dans les autres. Vous verrez combien vite les déclamations contre l'inquisition seront oubliées. Vous verrez s'accomplir en quelques mois plus d'auto-da-fé révolutionnaires que l'inquisition espagnole (1) n'en ordonna durant un siècle. Mais

(1) Nous ne parlons pas de l'inquisition romaine qui ,

ici pas de forme de procès ; aucune garantie pour les accusés. Et leur crime quel est-il ? d'écouter la voix de leur conscience ; de demeurer fidèles à leur devoir et de préférer obéir à Dieu qu'aux hommes. Voilà la liberté telle que l'entend la révolution partout où elle est souveraine maîtresse. La France a pu s'en convaincre il y a soixante ans ; et de peur qu'elle ne l'oubliât , l'Italie révolutionnaire s'est chargée de le lui rappeler.

Le faux libéralisme n'approuve pas ces excès , nous le savons. Mais a-t-il pour cela le droit d'être cru sur parole lorsqu'il nous parle de son amour pour la liberté ? Ah ! si nous regardons ses œuvres nous n'avons que trop de motifs de suspecter sa sincérité. Ce ne serait pas trop exiger que de lui demander de tenir la balance égale entre la vérité et l'erreur , entre le catholicisme qui a créé la civilisation moderne et l'impiété qui tend à la détruire ; mais jamais encore, du moins dans l'ancien monde, le faux libéralisme n'a accordé à la vérité le modeste bénéfice de cette indifférence. Il l'a promis souvent et naguère encore il renouvelait ses promesses, par la bouche de l'un de ses principaux chefs ; mais

comme on sait, n'a jamais ordonné aucune exécution capitale pour cause purement spirituelle. L'inquisition espagnole était un tribunal non moins politique que religieux , dont les rigueurs furent à plusieurs reprises fortement blâmées par les Souverains Pontifes.

à quelques pas de la tribune où retentissait cette pompeuse formule de *l'Église libre dans un état libre*, des évêques exilés loin de leurs sièges, des monastères pillés, des religieux dépouillés, des prêtres emprisonnés, prouvaient avec évidence qu'il n'y avait là qu'une indigne moquerie.

D'ailleurs si ce libéralisme était pleinement sincère le verrait-on toujours disposé à atténuer les crimes de la révolution et à grossir les torts réels ou imaginaires des défenseurs de l'Église? Parlerait-il si souvent de l'inquisition et si rarement de la sanguinaire intolérance des persécuteurs du catholicisme.

D'où vient cette partialité? Pourquoi cette rigueur à l'égard de la vérité révélée, et cette faveur pour les opinions les plus erronées, alors qu'on proclame en théorie qu'on veut leur accorder des droits égaux?

C'est que le faux libéralisme, sans pousser le principe révolutionnaire jusqu'à ses dernières conséquences, admet pourtant ce principe. Pas plus que la révolution il ne veut reconnaître pratiquement la souveraineté divine. Or, la souveraineté divine est un droit à l'égard duquel il est impossible de demeurer indifférent. Dès que l'on ne veut pas l'admettre, on est presque nécessairement entraîné à le combattre. Si on est déterminé à s'attribuer à soi-même la liberté de le repousser, on ne pourra laisser longtemps à ses défenseurs la liberté de le

proclamer. La liberté du mal n'est complète et elle ne se croit pleinement en sûreté que lorsqu'elle a détruit la liberté du bien.

De là la connivence du faux libéralisme, qui veut la liberté du mal, avec la révolution, qui détruit, autant qu'elle le peut, la liberté du bien. Forte de cet appui sans lequel elle ne pourrait longtemps tromper la société, la révolution pousse à bout son principe. Ce n'est pas seulement la liberté de servir Dieu qu'elle arrache aux âmes, mais encore les libertés civiles les plus précieuses : la liberté de l'enseignement surtout et la liberté de l'association. Puisque la souveraineté réside dans la nation, les enfants appartiennent à la nation avant d'appartenir à leurs parents ; c'est donc à elle et non aux parents qu'il appartient de pourvoir à leur éducation. Elle doit les former à son image, les jeter dans son moule, leur inspirer ses croyances, les préparer aux professions dans lesquelles ils doivent le plus utilement la servir. Malheur à eux s'ils prétendaient s'associer ensemble pour aspirer à une perfection morale que la nation ne sanctionne pas et faire un bien dont elle ne serait pas le principe ! On les contraindra à se séparer, on s'emparera de leurs biens, on les traduira devant les tribunaux, on fouillera jusque dans le sanctuaire de leur conscience pour y découvrir les engagements qu'ils ont pris à l'égard de Dieu, on les exilera loin de leur patrie, — et cela toujours au nom de la liberté. Voilà où con-

duit le principe de la souveraine nationale, entendu comme l'entend la révolution. Si ce n'est pas là de la tyrannie, qu'est-ce donc que l'on pourra appeler de ce nom ?

VII

Mais si cette doctrine est tyrannique, elle est par là-même *anti-sociale*. Que dit le second article de la déclaration ? « Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'homme. Ces droits sont la liberté, la propriété, la résistance à l'oppression. » A moins de nier que la liberté de conscience soit une vraie liberté, on doit reconnaître que toute doctrine qui tend à l'oppression de la conscience est une doctrine anti-sociale. La société est l'union des agents libres s'aidant mutuellement à atteindre leur fin ; la tyrannie est la violence permanente faite à ces mêmes agents et les contraignant à devenir les instruments aveugles des fins du tyran. Que ce tyran soit un homme ou une assemblée, peu importe ; la tyrannie qu'il exerce est toujours également contraire à l'idée même de société.

Mais ce n'est pas seulement par ce côté que le principe révolutionnaire met en péril l'ordre social. Il est un autre écueil contre lequel cet ordre peut venir se briser et qui ne l'expose pas à une ruine moins complète, c'est l'anarchie.

Chose étrange ! Rien ne semble plus opposé à la tyrannie que l'anarchie, et pourtant le principe révolutionnaire ne produit pas moins infailliblement le second résultat que le premier. Sous sa funeste influence, la société oscille perpétuellement entre ces deux extrêmes, également incompatibles avec son bien-être et son progrès. Elle devient semblable à un ressort privé de son libre jeu et soumis à une pression contraire à sa nature ; elle ne pourra réagir contre une tension excessive qu'en se détendant jusqu'à se rompre. Et quand les désordres de l'anarchie auront usé ses forces, elle ne saura leur échapper qu'en se jetant dans les étreintes de la tyrannie.

Mais il faut considérer de plus près la théorie révolutionnaire si nous voulons nous former une juste idée de ses tendances anarchiques. Dans cette théorie, la souveraineté qui réside nominalemeut dans la nation appartient de fait aux majorités. Les minorités, nous l'avons vu, n'ont autre chose à faire que de subir passivement la loi que leur impose la volonté des majorités, décorée du nom de volonté générale. C'est en cela que cette théorie nous a paru manifestement tyrannique.

Mais prenons garde ; il y a pour les minorités une ressource contre l'oppression, c'est de devenir majorités. Pour arriver à ce but tous les moyens sont bons, — la persuasion et la violence, la vérité et le mensonge. Vous en doutez ? Mais c'est que vous

avez oublié que la moralité n'est que la conformité des actes avec la loi, et que la loi n'est que l'expression de la volonté générale, c'est-à-dire de la volonté de la majorité. S'il en est ainsi, vous n'avez qu'à devenir majorité, et tous vos actes deviennent par là-même légitimes et saints; votre volonté, en acquérant le pouvoir de faire la loi, devient la suprême règle de la moralité des actes; et rien ne vous est plus facile que d'exercer ce privilège à l'égard des moyens que vous avez pris pour l'acquérir.

On a attribué à certains moralistes catholiques cette affirmation que *la fin justifie les moyens*. Il n'en est pas un seul qui l'ait jamais enseigné. Mais en protestant contre cette accusation injuste, nous nous associons de grand cœur à la réprobation dont cette doctrine immorale a été l'objet. Qu'on la repousse donc et qu'on la frappe des plus sévères anathèmes. Elle les mérite; mais qu'on n'aille plus chercher dans la poussière du passé les défenseurs de ce funeste principe; ils sont là, devant nous; ils ne se cachent pas; ne les avez-vous pas entendus proclamer la *souveraineté du but*? Ils font mieux encore que de parler: ils agissent. Il faudrait être étranger à l'histoire la plus récente de la Belgique et de l'Italie pour ignorer comment se font les majorités. On fait mieux encore de nos jours, on crée des *unanimités*. Rien de plus simple; on organise une émeute; on fait briller le poignard; la majorité paisible abdique ou se cache; et alors la

plus infime minorité devient souveraine. Qui osera nier que cette manière d'agir ne soit parfaitement conforme au principe? personne sans doute. Et dès lors personne ne niera non plus que ce principe lui-même ne soit la consécration de l'anarchie en permanence, et partant le décret de mort de la société elle-même.

VIII

Nous nous étions engagé à prouver que la doctrine de la souveraineté nationale, entendue dans le sens de la révolution, est impie, immorale, tyrannique et anti-sociale. Manque-t-il quelque chose à notre démonstration? Nous ne le pensons pas. Nous pouvons pourtant ajouter que cette doctrine est absurde, à quelque point de vue qu'on l'envisage :

Absurde comme principe de moralité, puisqu'il est de l'essence d'un principe de ne rien supposer avant lui; tandis que la souveraineté nationale elle-même ne peut obliger qu'en vertu d'un principe supérieur.

Absurde comme fondement des droits, puisque la volonté générale n'étant que l'ensemble des volontés individuelles, ne peut posséder, et par conséquent conférer aucun droit, si ces volontés, avant de se réunir, en sont complètement dénuées.

Absurde comme fondement des devoirs, puisque tout devoir suppose un supérieur qui l'impose.

Absurde comme règle absolue des actions, puisqu'il n'y a de règle absolue qu'autant qu'elle est infaillible, et qu'aucune autorité purement humaine ne possède cette infaillibilité.

Absurde surtout comme fondement de l'association politique. Car on demande aux défenseurs de cette doctrine s'ils exigent l'unanimité des citoyens pour donner au pacte social force obligatoire, ou s'ils se contentent de la majorité. Si la majorité suffit, on les prie d'assigner le motif qui peut obliger la minorité à accepter un contrat dans lequel elle n'est intervenue que pour le repousser. S'ils répondent avec Rousseau que ce pacte « est l'acte du monde le plus libre et le plus volontaire, » et que l'opposition de ceux qui refusent de l'accepter empêche qu'ils n'y soient compris (1), la difficulté ne fait que croître ; que fera-t-on de ces hommes qui « vivent comme des étrangers parmi les citoyens, » qui profitent de la sécurité maintenue par l'autorité civile aussi bien que les citoyens eux-mêmes, et qui pourtant ne partagent aucune des charges qu'entraîne le maintien de cette sécurité ?

On demande de plus aux disciples de Rousseau pourquoi les générations nouvelles seraient moins libres de se soustraire au pacte social que leurs ancêtres. Rousseau ne vient-il pas de nous dire que « nul ne peut, sous quelque prétexte que ce soit, être

(1) *Cont. social*, l. IV, c. 2.

assujéti à ce pacte sans son aveu. » De quel droit donc décide-t-il, quelques lignes plus bas, que « lorsque l'Etat est constitué, le consentement est dans la résidence, et qu'habiter le territoire c'est se soumettre à la souveraineté? » Pourquoi cette différence entre le fils et le père, s'ils naissent tous également libres et égaux; et si le pacte social est l'acte du monde le plus libre, pourquoi ne pourrais-je m'y soustraire sans me condamner à l'exil?

Et puis, supposé que j'aie librement accepté ce pacte, qui peut m'empêcher de révoquer mon acceptation. N'est-ce pas encore Rousseau qui m'enseigne qu'il est absurde que la volonté se donne des chaînes pour l'avenir (1)? Je pourrai donc, et tous les membres de la société pourront, comme moi, rejeter le joug dès qu'il deviendra trop pesant. Tous ceux sur qui pèsent les charges sociales seront libres de s'y soustraire. Mais alors que deviendra la société? De quel droit exigera-t-elle le paiement des impôts? De quel droit surtout infligera-t-elle des peines? Dira-t-on avec Rousseau que la société condamne à mort l'assassin en vertu du consentement préalable de ce même assassin (2)? Qu'est-ce que tout cela, sinon un amas d'absurdités?

Et voilà pourtant la doctrine qui se cache au fond

(1) L. I, c. 7

(2) L. II, c. 5.

de toutes les théories sociales construites en dehors de l'enseignement chrétien.

Voilà ce que l'Eglise réproouve dans les principes de 1789. Ce n'est pas l'ensemble de ces principes, parfaitement conforme à l'enseignement chrétien ; ce ne sont pas même les quelques principes que nous avons exceptés, puisqu'ils ne se refusent pas absolument à une interprétation orthodoxe. C'est uniquement l'interprétation athée donnée à ces principes. C'est la substitution des rêves d'un sophiste méprisable aux lois de Dieu et aux préceptes de l'Évangile.

Je ne sais, en vérité, si la postérité pourra ajouter foi à ce qui se passe en Europe depuis quatre-vingts ans. L'histoire dira qu'il s'est rencontré un homme doué à un souverain degré de l'art et de l'audace du sophisme ; un homme très-capable de tourner élégamment une phrase, mais parfaitement incapable de gouverner sa maison, à plus forte raison de gouverner un Etat ; qui n'a su ou voulu rien faire de mieux pour élever ses propres enfants que de les jeter dans un hôpital ; (1) que cet homme, mécontent de la société, dont il avait bravé toutes les lois et toutes les convenances, a conçu un jour l'idée de la reconstituer et de faire l'éducation du genre humain ; qu'il a composé un livre où les contradictions s'entrechoquent à chaque ligne ; que ce livre,

1 Voyez l'appendice n. XI.

réprouvé par tous les hommes sensés, n'en a pas moins acquis une grande vogue, qu'il a été adopté comme un nouvel Evangile par tous ceux dont les anciennes lois gênaient les passions; que le gouvernement d'un grand empire, et bientôt tous les autres gouvernements de l'Europe ont été renversés en vertu des principes proclamés par ce livre; et qu'après cela on a essayé d'appliquer ces principes, qu'on les a donnés comme le décalogue des sociétés nouvelles, comme le point de départ d'une ère régénératrice!

L'histoire ajoutera que ces essais ont eu le résultat qu'ils devaient avoir; que la société a été agitée par de continuelles révolutions; qu'aucun gouvernement n'a pu s'établir d'une manière stable; que la révolution, forte de l'aveuglement des masses, qui acceptent les principes nouveaux sans les comprendre, soutenue par des meneurs habiles qui exploitent les malentendus, s'est établie en permanence au milieu de l'Europe!

Puisse l'histoire de l'avenir ajouter que la société, tour-à-tour déchirée par l'anarchie et écrasée par le despotisme, est enfin remontée à la source de tous ses maux; qu'elle a reconnu que le jour où elle avait renié la souveraineté de Dieu, elle s'était condamnée à mort; qu'elle a rejeté le venin dont elle s'était nourrie pendant près d'un siècle, et qu'elle a enfin replacé Dieu sur le trône qu'elle avait si follement renversé!

C'est là, en effet, la condition unique de la régénération de la société et de sa réconciliation avec l'Eglise. Reconnaissez franchement la souveraineté de Dieu, et la société sera par là-même rétablie sur ses bases ; ses ruines seront réparées ; tous les progrès réels seront affermis ; les droits seront consacrés ; la paix se fera dans les âmes et parmi les peuples.

Reconnaissez la souveraineté de Dieu, et par là-même les principes de 1789 perdront tout leur danger et deviendront d'utiles vérités. La nation ne sera plus la source première de l'autorité, elle n'en sera que le canal ; la volonté générale, au lieu de créer les obligations et les droits, ne fera que déterminer et appliquer les lois éternelles qui ont leur source en Dieu, et qui se réfléchissent dans la conscience de chaque homme comme dans un fidèle miroir.

Reconnaissez la souveraineté de Dieu, et vous ne pourrez lui refuser le droit d'établir une autorité chargée de manifester sa volonté aux hommes et aux peuples ; et si l'histoire vous démontre que cette autorité existe, vous ne pourrez nier que l'autorité civile n'ait à son égard des devoirs à remplir. Dès lors tout s'harmonise. Le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel s'unissent sans rien sacrifier de leur nécessaire distinction et de leur légitime indépendance. La société civile, fondée sur la volonté de Dieu, acquiert la stabilité qui lui manque ; les droits

de l'autorité sont bien plus sacrés, et en même temps les droits du sujet sont bien mieux sauvegardés. — La conscience reste libre sans que la loi soit moins inviolable; la tyrannie devient plus difficile, et l'anarchie n'a plus de raison d'être.

Redisons-le donc, et puissions-nous le crier si haut que la société tout entière pût nous entendre. Toutes les difficultés pendantes entre l'Eglise et la société se réduisent à cette simple question : la société veut-elle vivre? Si elle le veut, qu'elle accepte la loi essentielle de toute vie, c'est tout ce que l'Eglise lui demande.

Or la loi de toute vie créée c'est qu'elle cherche hors d'elle les éléments de sa conservation : comme elle n'a pu se produire elle-même, elle ne peut se conserver elle-même. Que deviendrions-nous si nous prétendions nous rendre indépendants de la nature physique pour la conservation de notre vie physique? Le jour où nous cesserions de puiser dans l'atmosphère, dans le monde végétal et animal, les aliments que notre corps réclame, ne serait-il pas le jour de notre mort? Aurions-nous jamais pu vivre de la vie raisonnable, si nous n'avions emprunté les éléments de cette vie à la société? S'il en est ainsi de toute vie créée, la vie sociale fera-t-elle seule exception à cette loi? Se peut-il que seule elle trouve en elle-même tous les éléments nécessaires à sa conservation? Non, cela ne se peut pas; et de toutes les vies, au contraire, c'est celle qui a un

besoin plus évident d'un élément, non-seulement étranger, mais supérieur; puisque la condition la plus essentielle de la vie sociale est le devoir, et que le devoir ne peut naître que d'une volonté supérieure aux volontés qu'il doit lier et conduire à leur fin.

Que fait donc la société depuis un siècle? Elle livre sa propre vie et par conséquent la vie morale de tous ses membres à des expérimentateurs téméraires qui, dans le but de changer sa constitution, commencent par oublier la loi essentielle de sa vie. Comment traiterait-on, je le demande, des empiristes qui en agiraient de la sorte à l'égard de la vie corporelle d'un seul de leurs semblables; qui promettraient aux hommes de leur enseigner l'art de vivre sans aliments et qui conduiraient au tombeau les infortunés qui se laisseraient séduire par leurs folles promesses? La société aurait-elle des châtimens trop sévères pour punir une aussi coupable présomption? Non, sans doute. Eh bien! cette même société n'a que des couronnes pour ceux qui, depuis un siècle, ont sur sa propre vie des expérimentations toutes semblables, suivies précisément des mêmes résultats.

Qu'on ne se méprenne pas sur notre pensée. Nous n'appelons pas sur ces hommes téméraires la vindicte des lois. S'ils sont coupables, la société l'a été avant eux. Ils tiennent d'elle seule les moyens de lui nuire et les encouragemens à poursuivre

leur œuvre funeste. La société n'a reçu d'eux d'autres dommages que ceux qu'elle a bien voulu s'infliger à elle-même. Mais si les auteurs de ces théories funestes ont droit à l'indulgence, leurs théories elles-mêmes ne méritent que la réprobation. Elles la méritent et elles n'y échapperont pas. Oui, un jour viendra où la société regrettera amèrement sa propre folie; ou elle n'aura pas assez d'anathèmes pour les erreurs qu'elle préconise en ce moment; où elle se reprochera d'avoir essayé ce que les sociétés païennes elles-mêmes n'avaient osé; d'avoir été la première société, depuis que le monde existe, qui ait prétendu se suffire à elle-même et se rendre indépendante de la religion.

Puisse seulement ce repentir n'être pas trop tardif! Puissions-nous rejeter le venin avant qu'il ne nous ait donné la mort, et rétablir assez tôt la base essentielle de tout ordre pour que les agitations qui remuent le sol sous nos pieds n'aient pas le temps de renverser les dernières institutions sociales qui sont encore debout!

Ce résultat dépend en grande partie des défenseurs de la vérité. Oui, frères, sachons-le bien, il dépend de nous d'abrégier le temps de l'épreuve et de hâter le salut de notre peuple. Aimons l'Eglise et aimons la société; plus nous aimerons l'une et l'autre, et plus il nous sera facile de dissiper les malentendus qui les divisent. Aimons surtout Jésus-Christ, le divin époux de l'Eglise et le miséricor-

dieux sauveur de la société. Montrons à la société, dans le cœur de Jésus, le principe de tous ses progrès ; rappelons-lui qu'elle s'est éloignée de la paix, de la perfection, du vrai bonheur, à mesure qu'elle s'est éloignée de ce divin cœur. Prouvons-lui qu'en se rapprochant de cette source de vie elle retrouvera tout ce qu'elle ambitionne, l'exaltation de la dignité humaine, l'indépendance de la raison, la liberté civile, la liberté politique, la liberté religieuse, l'égalité dans l'ordre, la fraternité des hommes et des peuples, la vraie souveraineté nationale.

L'ancien régime, en reconnaissant le principe chrétien, ne lui avait jamais permis de porter tous ses fruits. A côté d'incontestables mérites, auxquels on ne saurait trop rendre justice, la vieille organisation sociale recelait d'incontestables abus. Nous avons voulu extirper ces abus, et nous n'avons pas songé que nous arrachions en même temps du sol les institutions les plus utiles, les racines même des véritables progrès sociaux. Nous avons enveloppé dans une même réprobation l'ivraie et le bon grain, les abus et les avantages.

Il s'agit maintenant de reconquérir ces avantages sans faire renaître les abus.

Déjà quelques innovations heureuses ont été réalisées. Mais celui qui seul peut donner l'accroissement, celui qui a dit aux plantes et au genre humain : *croissez et multipliez-vous*, celui-là seul peut aussi bénir et féconder nos institutions. Appe-

lons-le à notre aide. Laissons son esprit vivificateur animer toutes nos œuvres sociales, nos lois et nos institutions. Que la société vive de Dieu.

Alors nous réaliserons l'attente de l'humanité et nous inaugurerons dans la paix et la joie le nouveau régime vers lequel elle aspire et dont l'avènement ne s'est annoncé jusqu'à ce jour que par des guerres et des ruines.

CHAPITRE SECOND

TENDANCES DES SOCIÉTÉS

Jusqu'ici nous nous sommes renfermés dans le domaine des idées ; il est temps d'en sortir pour entrer dans la sphère des faits.

Les faits sont l'expression des idées et il est impossible que les principes établissent d'une manière permanente leur règne dans les esprits sans se manifester extérieurement par des actes. Nous pourrions donc rigoureusement nous dispenser de l'examen auquel nous allons nous livrer. Puisque nous nous sommes convaincus que les idées auxquelles la société accorde le plus de faveur, ne peuvent se réaliser que par sa réconciliation complète avec l'Eglise , nous pourrions attendre cette

réconciliation si désirable de la seule influence de ces idées.

Cependant il est indubitable que l'état extérieur des peuples et de l'humanité pourrait grandement contrarier cette heureuse influence des idées dominantes, et nous contraindre par conséquent d'ajourner nos espérances. Grâce à Dieu il n'en est point ainsi. L'examen de la société, à ce second point de vue, va nous convaincre au contraire que son état présent offre à son rapprochement avec l'Eglise des facilités inconnues jusqu'à ce jour.

ARTICLE PREMIER

Tendance de la société humaine vers l'unité (1)

Le premier de ces faits sociaux qui frappe les regards de l'observateur le moins perspicace est la tendance de la société humaine vers l'unité.

I

Il y a déjà cinquante ans, le plus grand publiciste de ce siècle proclamait éloquemment cette ten-

(1) Les considérations qui vont être développées dans ce chapitre avaient déjà été exposées en partie dans la première édition de *l'Apostolat de la prière*. Elles ont été retranchées dans la dernière édition pour être présentées ici dans toute leur ampleur.

dance : « Tout annonce que nous marchons vers une grande unité que nous devons *saluer de loin* pour me servir d'une tournure religieuse. Nous sommes douloureusement et bien justement broyés ; mais si de misérables yeux tels que les miens sont dignes d'entrevoir les secrets divins, nous ne sommes *broyés* que pour être mêlés (1). »

Depuis que M. de Maistre écrivait ces lignes, la tendance qu'il signalait a acquis une intensité incomparablement plus grande, et maintenant elle se révèle par des signes tellement éclatants, qu'il est à peine nécessaire de s'arrêter à la démontrer. Elle résulte tout à la fois des progrès des sciences, de la lutte des intérêts, des calculs de la politique, des efforts de l'impiété.

Elle résulte *des progrès des sciences*. Chacun de ces progrès renverse quelque une des barrières qui jusqu'à ce jour tenaient les hommes séparés les uns des autres. Le temps et l'espace, ces deux conditions de notre existence terrestre, auxquelles jusqu'ici les âmes, malgré leur nature spirituelle, avaient dû se soumettre dans leur mutuel commerce, tendent à s'effacer de plus en plus devant l'électricité et la vapeur. La pensée a emprunté à la foudre un véhicule mille fois plus rapide que la parole, qui lui permet de faire en quelques instants le tour du globe. La vapeur va visiter toutes les plages,

1 *Soirées de Saint-Petersbourg*. Second entretien.

sillonner tous les continents, captiver les mers les plus indociles, et ne fait plus de la terre entière qu'un seul marché, où les hommes de toutes les langues se mêlent sans cesse pour échanger leurs idées et leurs produits.

Qui ne voit tout ce que la vérité peut retirer d'avantages de ces moyens nouveaux de propagande que l'industrie lui fournit? Foyer inépuisable de lumière et de chaleur, ce divin soleil ne demande qu'un milieu capable de transmettre ses rayons. Toutes les inventions qui rendent sa propagation plus facile, rendent sa victoire plus certaine. Sans doute, avec leurs avantages, les inventions de l'industrie ont aussi leurs dangers. Toutefois il ne tient qu'à nous de les conjurer, au moins en grande partie. Utilisons, exploitons au profit de la sainte cause du bien, les ressources créées par les progrès industriels. Emparons-nous de ces conquêtes nouvelles; et alors nous n'aurons qu'à remercier l'industrie ou plutôt la Providence, qui s'en sera servie pour donner à la vérité des ailes plus puissantes et des moyens plus énergiques de propagation.

Cette tendance résulte, en second lieu, *de la lutte des intérêts*. La facilité prodigieuse des communications, en étendant chaque jour la sphère du commerce, le met dans la nécessité d'étendre chaque jour ses spéculations. Le commerce est devenu une course sans frein comme sans terme, où il y a tout à perdre pour celui qui reste en arrière, et tout à

gagner pour celui qui parvient à devancer les autres. Les individus rivalisent avec les individus, les peuples avec les peuples. En même temps que l'opposition des intérêts crée entre les Etats une concurrence acharnée dont le monde entier est le théâtre, la liaison de plus en plus étroite de ces mêmes intérêts établit entre les nations, jusqu'ici les plus étrangères les unes aux autres, une solidarité qui fait sentir aux extrémités opposées de l'univers le contre-coup de toutes les catastrophes. De là ces doctrines souvent exagérées de paix universelle ; de là l'empressement des apôtres du dieu Mammon à prêcher la fusion des peuples ; de là ces maximes que le code des intérêts a empruntées à l'Évangile, et qu'il ne saurait tellement défigurer, que leur popularisation ne puisse aider l'Église à établir un jour la véritable fraternité.

Les calculs de la politique contribuent aussi pour leur part à cette tendance générale vers l'unité. Qu'est-ce, en effet, de nos jours, que la politique de la plupart des Etats, sinon l'humble servante des intérêts ? Si elle les dirige quelquefois dans les détails, n'est-ce pas le plus souvent par eux qu'elle est dirigée dans l'ensemble ? D'ailleurs, la facilité des communications n'impose-t-elle pas aussi à la politique ses exigences ? Les coalitions ne sont-elles pas devenues une nécessité plus impérieuse que jamais ? Un Etat qui ne veut pas se laisser dominer n'est-il pas obligé d'être présent, par l'influence de sa marine,

dans toutes les zones? La politique de l'isolement, qui avait soutenu jusqu'à ce jour les gigantesques monarchies de l'Orient, n'est-elle pas devenue une impossibilité? Et comment l'isolement politique pourrait-il cesser, sans que l'isolement doctrinal cesse avec lui?

Nous avons ajouté que le souffle infernal de l'impunité, ce souffle qui, par nature, nourrit et accroît les divisions, favorise pourtant de nos jours la tendance générale vers l'unité. Satan paraît avoir compris que l'unité est le grand besoin du siècle, et il a voulu offrir au siècle la mensongère satisfaction de ce besoin. Il a vu la force que la société des enfants de Dieu emprunte, depuis l'origine, à l'intime union des âmes dont le Saint-Esprit est le lien, et il a voulu devenir lui aussi le lien d'une grande communion de tous les égoïsmes et de toutes les haines. Il sait bien que cette entente ne saurait subsister dès qu'il s'agira d'édifier quelque chose; mais il espère la faire durer assez pour renverser l'édifice bâti par la main de Dieu. Le voilà donc qui s'est mis à prêcher partout la fraternité; il a inspiré à ses adeptes les plus dévoués une abnégation qui n'est en réalité que le comble de l'orgueil et de l'égoïsme, mais qui n'en éblouit pas moins les yeux obscurcis d'une génération nourrie de préjugés. Et combien ne voit-on pas d'âmes déçues courir après ce vain fantôme, et fuir, par un faux amour de l'unité, la seule unité véritable!

On n'en saurait douter, tous les courants sociaux poussent le genre humain vers l'unité; l'unité est l'aspiration, le besoin, la nécessité de notre siècle. C'est dire que notre siècle éprouve un pressant besoin de la vérité et de l'Eglise; car il n'y a d'unité réelle possible que dans l'Eglise et par la vérité.

Laissons donc agir tous ces manœuvres qui, sans le savoir, posent les bases du grand édifice que la Providence se dispose à élever dans le monde. Qu'ils le veuillent ou qu'ils ne le veuillent pas, c'est pour nous qu'ils travaillent. Qu'importent les vils calculs qui poussent le manœuvre à prêter son concours à l'architecte? Au manœuvre on ne demande que ses mains; quant au but à atteindre, il suffit que l'architecte le connaisse. On peut pourtant, d'après le tracé des fondements, juger du plan de l'édifice. En voyant la tendance manifeste des peuples à se rapprocher, nous concluons que la Providence prépare un grand rapprochement des âmes, et de la suppression des distances qui séparent les peuples nous déduisons la suppression des erreurs et des inimitiés qui divisent les âmes.

II

Qui ne voit, en effet, que, pour préparer l'établissement de la bienheureuse unité qui doit relier les esprits et les cœurs des hommes dans une même foi et une même charité, il était indispensable qu'il s'é-

tablît d'abord dans le monde une grande unité matérielle? La matière est pour les hommes le véhicule de l'esprit; la vérité et la grâce, indépendantes dans leur existence propre des conditions de l'espace, sont soumises à ces conditions dans leur transmission à la société humaine; car la foi, dit l'Apôtre, vient par l'ouïe : *Fides ex auditu*; mais personne ne peut entendre si nul ne vient lui prêcher (1).

Or, à moins d'un miracle, c'est-à-dire d'une rare exception, le prédicateur ne saurait remplir sa mission qu'autant que la société à laquelle il appartient lui fournit les moyens d'atteindre les âmes qu'il doit éclairer. On assure qu'autrefois, sur trois missionnaires qui partaient d'Europe pour aller évangéliser les peuples idolâtres, deux seulement arrivaient au terme de leur voyage. Les facilités nouvelles acquises à la navigation ont donc augmenté d'un tiers le nombre des apôtres; et combien n'ont-elles pas allongé le temps de leur apostolat! A mesure que les peuples forment entr'eux une chaîne plus étroite, l'étincelle divine se transmet plus irrésistiblement de l'un à l'autre; de sorte qu'en ne croyant se rapprocher que pour des intérêts temporels, ils travaillent, sans s'en douter, au triomphe des intérêts éternels.

C'est ainsi que, dès le principe, Dieu a fait triompher la vérité; les grandes révolutions qui ont

(1) Rom. X. 15

fondus ensemble les peuples ont toujours eu pour résultat de les rapprocher de la lumière qu'ils ne cherchaient pas. Les rois de Babylone, en étendant leur empire sur tout l'Orient et en transportant ensuite dans leurs États les enfants de Juda et d'Israël, croyaient ne servir que leur ambition ; ils servaient en réalité les desseins de Dieu. Ces captifs étaient des missionnaires auxquels la conquête avait préparé un immense auditoire, et qu'elle transportait ensuite à leur insu sur le théâtre de leur mission. Le vrai Dieu semble vaincu avec son peuple, et son culte paraît détruit avec le temple ; mais attendez, et vous verrez bientôt son prophète chargé de gouverner l'empire vainqueur, et vous verrez les peuples s'unir au monarque pour adorer le Dieu de Daniel.

Plus tard, quand la Grèce sous la conduite d'Alexandre se précipita sur la Perse et fonda la troisième grande monarchie, elle ne songeait guère, non plus à faire la conquête de la vérité ; et pourtant cette grande révolution devait avoir pour résultat, non-seulement de faire connaître au conquérant lui-même le Dieu véritable dont les prophètes avaient annoncé sa venue, mais encore de répandre les livres de Moïse parmi les Grecs et de fonder des synagogues dans toutes leurs principales villes.

Personne n'ignore combien les victoires de Rome ont contribué à l'établissement du royaume spiri-

tuel de Jésus-Christ. « Dieu, dit Bossuet, qui avait » résolu de rassembler dans le même temps le peuple nouveau de toutes les nations, a premièrement réuni les terres et les mers sous ce même empire. Le commerce de tant de peuples divers, autrefois étrangers les uns aux autres, et depuis réunis sous la domination romaine, a été un des plus puissants moyens dont la Providence se soit servie pour donner cours à l'Évangile (1). »

C'est à un résultat tout semblable qu'ont abouti ces impulsions mystérieuses qui, au cinquième siècle, firent sortir du fond du Septentrion d'innombrables essaims de barbares et les poussèrent sur l'empire romain. Leurs chefs eux-mêmes avouaient qu'ils étaient entraînés par une force irrésistible qu'ils ne comprenaient pas. Mais sûrement, le but qu'ils songeaient le moins à poursuivre, c'était de trouver au sein de cet empire qu'ils allaient renverser, le joug glorieux de Jésus-Christ. C'est pourtant vers ce but que la main de la Providence les dirigeait, et l'Église, qui d'abord avait cru voir en eux les plus terribles persécuteurs, fut bientôt étonnée de trouver en eux ses enfants les plus dévoués et ses défenseurs les plus intrépides.

Au seizième siècle, la terre tremble de nouveau ; un monde inconnu se découvre ; les continents les

(1) *Discours sur l'Histoire universelle*, 3^e partie, chapitre 1^{er}.

plus éloignés se rapprochent, et les peuples jusque-là le plus étrangers les uns aux autres se donnent la main. Une fois encore, l'unité matérielle préparera l'unité morale. François Xavier suivra de près Vasco de Gama, et les apôtres accompagneront partout les hardis navigateurs sur les plages les plus reculées.

Douterons-nous encore des desseins de Dieu? Et quand nous voyons tous les événements concourir de nos jours à resserrer de plus en plus l'unité matérielle du genre humain, ne comprendrons-nous pas que cette unité n'a d'autre but que de préparer les voies à une unité morale bien plus étroite encore?

Oui, tous les signes du temps annoncent que le moment approche où cette unité, source de tous les progrès, fera son avènement sur la terre. Les jours d'une nouvelle Pentecôte semblent venus :

« Voici le grand signe : c'est que nous, membres de la famille humaine, *nous sommes aujourd'hui tous ensemble dans un même lieu*. Le globe n'est plus qu'une seule demeure.

» Or, je lis dans les Actes des Apôtres que : « lorsque les jours de la Pentecôte furent venus, les Apôtres étaient tous ensemble dans un même lieu : *Erant omnes pariter in eodem loco*. » Et c'est alors, dit le texte sacré, que l'Esprit-Saint est descendu sur eux pour la conquête du monde.

» Nous donc, au moment où tous les membres de l'Eglise, où tous les peuples de la terre sont enfin

tous ensemble dans un même lieu, nous avons aujourd'hui plus que jamais le droit et le devoir de dire à notre Père : « Envoyez votre Esprit et il se » fera une nouvelle création, et la face de la terre » sera renouvelée. »

» Oui, en ce siècle, l'ardente prière peut créer de grandes nouveautés ; car, en ce siècle, pour la première fois, le genre humain peut prier en commun.

» Des merveilles de propagation évangélique, impossibles il y a cinquante ans, sont devenues possibles aujourd'hui (1). »

III

La tendance de la société humaine vers l'unité nous fournit encore d'autres motifs d'espérance. Elle ne doit pas seulement avoir pour effet de faciliter l'établissement du règne de Jésus-Christ ; mais elle est encore la proclamation anticipée de ce règne. Ne l'oublions pas, il n'y a d'*humanité* réelle que par Jésus-Christ et par l'Eglise. C'est donc vers Jésus-Christ et vers l'Eglise qu'aspirait déjà le monde païen lorsqu'il couvrait de ses applaudissements ce vers du poète :

Homo sum et humani nihil a me alienum puto.

Je suis homme, et rien de ce qui touche l'homme ne m'est étranger.

(1) R. P. Gratry, lettre à l'auteur de *l'Apostolat de la Prière*.

Et lorsqu'è dans les sociétés modernes ce sentiment, devenu incomparablement plus énergique, nous remplit d'indignation contre les iniquités qui blessent les membres les plus éloignés de la famille humaine, nous ne pouvons y céder sans faire une profession de foi implicite dans la royauté du Verbe incarné et dans l'autorité de son Eglise.

Analysons l'idée d'humanité; qu'y trouvons-nous? Est-ce une simple agrégation d'individus dont la conformation physique et les dispositions morales nous offrent certains traits de ressemblance? Evidemment non; car ni l'agrégation ni la simple ressemblance ne peuvent créer aucun devoir. Pour que ces êtres que j'appelle mes semblables aient des droits sur moi, pour que je sois tenu à leur égard à quelque chose, il faut qu'eux et moi nous appartenions à une même société. Il faut qu'un lien étroit unisse leurs âmes à mon âme, leurs intérêts à mes intérêts. Sans cela, je leur suis étranger, et ils me sont étrangers. Le besoin seul pourra établir entre eux et moi des rapports qui cesseront avec la cause qui les a produits. Il y aura sur la terre des agglomérations d'hommes plus ou moins étendues et plus ou moins durables; il n'y aura pas d'*humanité*.

Mais ce lien, qui seul peut faire un seul corps de tous les membres épars du genre humain, quel sera-t-il? Il pourra être tout à la fois physique et moral; le lien physique est la communauté d'origine, qui

fait dériver tous les hommes d'un même père, et les oblige à se reconnaître tous pour frères ; le lien moral est la communauté de fin, qui les pousse à tendre à un même bonheur, et à se fournir les uns aux autres les moyens pour l'atteindre. En dehors de ces deux liens, il n'y a que l'isolement moral. Interrogez toutes les sociétés humaines et demandez-leur si elles connaissent d'autres droits et d'autres devoirs que ceux qui découlent de la naissance et de l'association, de l'origine et de la destinée ; elles vous répondront qu'on ne saurait en imaginer d'autres.

Maintenant, laissons de côté toute question de droit ; je demande, en fait, quelle est dans le monde la doctrine, quelle est l'institution qui maintienne l'unité d'origine du genre humain (1), et qui se re-

(1) Personne n'ignore qu'il est en ce moment une école nombreuse d'après laquelle les races humaines dérivent de plusieurs souches indépendantes. Cette doctrine est surtout répandue dans les Etats-Unis, où elle fournit aux défenseurs intéressés de l'esclavage un argument en faveur de cette institution. Ici encore, nous trouvons la cause du vrai libéralisme étroitement liée à celle de la doctrine catholique. La cause de la dignité humaine n'est pas moins gravement intéressée dans la question de l'unité originelle du genre humain ; car, par la plus étrange des contradictions, les *Polygénistes*, pour lesquels les différences qui distinguent les races humaines sont une preuve évidente qu'elles n'ont pu naître de la même souche, n'hésitent pas à faire naître ces diverses races soit des singes, soit même des animaux inférieurs.

connaisse obligée à conduire tous les hommes à une même fin? S'il y a une société du genre humain, cette société a des devoirs; si elle a des devoirs, elle a besoin d'une autorité qui promulgue ces devoirs, qui en marque l'étendue, en trace les limites, en propose la sanction. Cette autorité, où est-elle? Encore une fois, nous ne parlons pas du droit, mais du fait : quel est sur la terre l'homme qui se regarde comme obligé de dire à tous les autres hommes ce qu'ils doivent croire et ce qu'ils doivent faire, les droits qu'ils doivent revendiquer vis-à-vis de leurs semblables, et les devoirs qu'ils doivent observer. Il n'y a évidemment qu'un seul homme qui s'attribue cette autorité, un seul qui se reconnaisse chargé de cette grande mission; c'est le vicaire de Jésus-Christ, le successeur de saint Pierre. Cet homme n'est donc pas seulement le centre de l'unité catholique; c'est déjà beaucoup, mais il est plus que cela; il est le centre, l'unique centre de l'unité humaine. Voilà le fait, encore une fois, le fait manifeste et palpable. Toute autre doctrine que la doctrine catholique est limitée à un territoire; toute autre autorité que l'autorité catholique est bornée dans le temps aussi bien que dans l'espace. Les cultes idolâtriques sont tous des cultes nationaux; le mahométisme n'essaie même plus de franchir ses limites; les sectes chrétiennes elles-mêmes, en se séparant du centre de l'unité, ont subi la loi du morcellement; seule, la véritable Eglise de Jé-

sus-Christ est restée indépendante de toutes les circonscriptions territoriales; seule, elle a conservé le droit de parler à tous les fils d'Adam; seule, elle porte dans son sein avec l'unité présente de ses fidèles, l'unité à venir de la société humaine tout entière.

En effet, pour si peu que nous voulions y réfléchir, nous reconnaitrons que non-seulement l'Eglise catholique est, de fait, le seul principe qui maintienne l'unité du genre humain, mais encore qu'aucun autre principe ne peut produire ce résultat et lutter efficacement contre les influences contraires. Seule, l'autorité de l'Eglise peut neutraliser la tendance qu'ont les esprits à se diviser davantage à mesure qu'ils acquièrent plus de lumières. Il n'y a pour les intelligences que deux genres d'unité possible; l'unité aveugle de l'ignorance crédule, et l'unité éclairée de la foi raisonnable. Le progrès des lumières, séparé du progrès de la religion, n'est que le progrès des opinions et des dissentiments. Pour refréner ces dissentiments et concilier ces opinions, les autorités humaines sont impuissantes. D'un autre côté, espérer que dans l'état actuel du genre humain, une autorité religieuse différente de l'Eglise catholique parvienne à soumettre et à réunir les intelligences, c'est, aux yeux même de la simple raison, espérer l'impossible. Donc, par l'Eglise seule peut s'établir l'unité intellectuelle; par elle seule, par conséquent, peut s'établir l'unité

morale inséparable de l'unité intellectuelle ; par elle seule, les hommes peuvent savoir avec certitude qu'ils ont une même origine et une même fin ; par elle seule l'humanité peut voir se réaliser la tendance qu'elle éprouve à réunir toutes ses parties en un seul tout, et à prendre une pleine possession d'elle-même.

Concluons : l'unité matérielle qui tend à s'établir dans le monde ne peut être destinée, dans les vues de la Providence, qu'à amener l'unité religieuse. D'un autre côté, l'Eglise possédant seule cette unité, toutes les tendances qui poussent le genre humain vers l'unité le poussent également vers l'Eglise. Donc l'état présent du monde, quelque troublé qu'il soit, nous fournit cependant un motif solide d'attendre une paix durable et une générale restauration. Un regard jeté sur l'ensemble de la société humaine a suffi pour nous en convaincre ; cette conviction ne pourra que s'affermir si nous considérons de plus près les différentes parties de cet immense tableau.

ARTICLE SECOND

Prépondérance de l'Europe chrétienne sur le reste du monde

Ce qu'il y a de plus évident pour celui qui étudie les rapports des différentes parties du monde, c'est

qu'elles subissent toutes l'influence de la plus petite d'entre elles, de l'Europe. Jamais en effet la prépondérance de l'Europe sur le reste de l'univers ne fut aussi manifeste et aussi irrésistible ; jamais ne parut plus prochain le moment où, suivant la prophétie de Noé, la *descendance de Japheth, étendant son empire, doit habiter dans les tentes de Sem, et soumettre à son joug la postérité maudite de Cham* (1). D'un côté, les inventions de la science et les progrès de l'industrie ont supprimé les distances, mis en communication toutes les extrémités du globe, et nous ont permis de porter, à un moment donné, d'immenses forces sur un point quelconque des deux hémisphères ; d'un autre côté, tous les liens qui permettaient aux autres peuples de s'unir pour nous résister, se sont dissous et n'ont plus laissé devant nous que des cadavres en putréfaction, sur lesquels il suffit de poser la main pour les faire tomber en poussière. Que l'on compare l'état actuel de l'empire turc et de l'empire chinois avec les relations que nous ont laissées les voyageurs et les historiens les plus véridiques, et l'on ne pourra douter que ces deux monarchies, jadis si formidables, n'aient subi depuis un siècle une complète décadence. Les diverses parties qui les composent sont encore unies par un lien extérieur, mais la sève ne coule plus dans ces branches

,1 Gen. IX 27.

desséchées. Les institutions et les croyances qui jadis les faisaient vivre ont perdu tout crédit aux yeux même de ceux qui en devaient être les défenseurs ; les gouvernants n'ont plus aucune foi dans leur propre autorité ; comment pourraient-ils inspirer cette foi à ceux qu'ils gouvernent ? Aussi l'un de ces deux empires ne subsiste-t-il que parce que l'Europe, qu'il menaçait jadis, craignant que sa chute ne dérangerait l'équilibre du monde, le soutient par des étais artificiels. L'autre, ébranlé jusque dans ses fondements par la secousse que la France et l'Angleterre lui ont imprimée du bout de leur petit doigt, semble n'attendre, pour tomber, qu'un nouveau signal de l'Europe.

S'il en est ainsi des monarchies les plus étendues et les plus policées du monde païen, il est indubitable que les autres peuples seraient encore bien moins en état de nous opposer une résistance sérieuse. La Providence, en nous fournissant, dans ces dernières années, l'occasion de promener nos armées sur tous les continents, semble avoir voulu nous donner la démonstration palpable de ce fait, que l'Europe est vraiment maîtresse du monde.

Or, ce fait est manifestement du plus heureux augure ; car, enfin, l'Europe c'est le christianisme ; l'Europe c'est la patrie de la vérité ; l'Europe c'est le foyer d'où la grâce divine rayonne sur l'univers.

Il est vrai que toutes les forces de l'Europe ne sont pas à la disposition de la Vérité, et qu'elle ne

semble nullement disposée à faire servir au triomphe de la grâce la suprématie qu'elle exerce sur le monde; et que faut-il en conclure? Que l'Eglise a encore beaucoup à faire pour régénérer le monde. Mais cela n'empêche pas que cette suprématie de l'Europe ne soit la première condition à réaliser pour atteindre le grand résultat. Le champ de bataille de l'Eglise se trouve, par là, grandement resserré. — Au lieu d'avoir à combattre et à vaincre dans les deux hémisphères, au lieu d'avoir à se mesurer à la fois avec toute sorte d'ennemis. l'infidélité des mahométans, le fétichisme des nègres et des sauvages, l'idolâtrie des Brahmes et le panthéisme des sectateurs de Bouddha, l'Eglise n'a plus en tête que deux ennemis : l'hérésie et l'incrédulité; qu'elle dompte ces deux ennemis et ils se chargeront de dompter tous les autres; qu'elle triomphe en Europe et le salut du monde sera le prix de cette victoire.

ARTICLE TROISIÈME

Prépondérance de la France et de l'Angleterre sur les autres peuples

Peut-être pourrions-nous encore restreindre le combat et diminuer le nombre des ennemis; peut-être, en les considérant de plus près, nous sera-t-il facile de nous convaincre que ces prétendus enue-

mis sont beaucoup plus disposés qu'on ne le croirait au premier coup-d'œil, à devenir de fidèles alliés.

Sans manquer en rien au respect que nous devons à toutes les nations de l'Europe et à la sympathie sincère que nous professons pour elles, nous croyons pouvoir dire qu'il en est deux qui en ce moment exercent, par des moyens divers, une prépondérance plus marquée, nous voulons parler de l'Angleterre et de la France.

Nous ne prétendons pas que cette prépondérance durera toujours. La Russie à l'Orient, et les États-Unis à l'Occident, déjà formidables par l'étendue de leur territoire, le deviennent de plus en plus par le nombre et la civilisation croissante de leurs habitants, et si leurs accroissements gigantesques ne sont arrêtés par aucun obstacle et n'aboutissent à aucune division, il est difficile de douter que l'empire du monde ne doive un jour leur appartenir (1).

Mais encore une fois nous ne parlons pas de l'avenir; nous parlons du présent; or, dans le moment présent c'est l'Angleterre et la France qui se partagent, à des titres divers, l'empire moral du monde.

L'Angleterre a le sceptre des intérêts; la France, celui des idées; chacun de ces deux sceptres est

(1) Le lecteur comprendra sans peine que ces lignes étaient écrites avant que les pressentiments qu'elles laissent entrevoir ne se fussent réalisés et que la Russie d'un côté et les États-Unis de l'autre n'eussent vu leurs gigantesques accroissements compromis par des divisions intestines.

investi d'une certaine toute-puissance ; rien évidemment ne leur résisterait s'ils se réunissaient pour faire régner la vérité.

L'Angleterre, placée comme Tyr au milieu de la mer, éprouve comme cette cité orgueilleuse, non pas seulement l'ambition, mais la nécessité de fonder sur ce mobile élément l'édifice d'une colossale puissance. — Vivant de commerce, il faut que tous les ports lui soient ouverts, et pour qu'ils ne puissent se fermer à ses vaisseaux marchands, il faut que sur toutes les plages ses vaisseaux de guerre fassent redouter sa puissance. Son industrie, se développant dans une proportion que rien ne peut arrêter, demande que ses marchés se multiplient dans une proportion égale.

D'autres nations sont poussées à faire des conquêtes par la soif du pouvoir et de la gloire ; l'Angleterre y est poussée par la surabondance de ses richesses ; ses soldats sont les pionniers de ses marchands, et ses missionnaires eux-mêmes lui servent d'instruments pour faciliter l'écoulement des produits de ses fabriques.

Voilà ce qu'est de nos jours l'Angleterre protestante. Depuis que ses rois l'ont violemment séparée de la grande famille chrétienne, l'immense activité et la merveilleuse énergie de ses enfants s'est tournée tout entière vers la production et l'exploitation des richesses matérielles ; et ils ont poursuivi ce but avec une constance que rien n'a pu ébranler.—

Tout leur a été moyen pour l'atteindre ; la faiblesse des peuples orientaux en a fait les esclaves de cette puissance rusée, qui s'était offerte à eux pour les protéger ; et les révolutions des peuples de l'Europe, habilement exploitées, l'ont délivrée de rivaux dangereux. Conservatrice au-dedans par l'admirable instinct de son caractère national, elle est révolutionnaire au-dehors par la nécessité de sa détestable politique ; elle voit un gain pour elle dans tout ce qui affaiblit les autres nations, et comme elle comprend très-bien que l'autorité de l'Eglise est le lien le plus puissant de l'Europe chrétienne, c'est à affaiblir ce lien et à ébranler cette autorité qu'elle emploie toutes les ruses de sa diplomatie et toute l'habileté de ses agents avoués ou occultes.

Mais si un jour il arrivait que cette même Angleterre, qui depuis si longtemps promène sur l'Europe la torche des révolutions, prit en main le flambeau de la vérité ; si, redevenant l'île des Saints, elle employait à répandre la foi la même activité qu'elle met à répandre ses erreurs ; si elle mettait au service de Jésus-Christ et de son Eglise cet esprit d'entreprise, cette entente des affaires, cette aptitude à organiser et à s'associer, cette hardiesse dans le choix d'un but et cette constance à le poursuivre, qui lui ont assuré la suprématie commerciale dont elle jouit, qui pourra calculer les prodigieux effets qui en résulteraient pour le triomphe de la cause de Dieu ?

La vocation de la France est différente. Sans dédaigner les conquêtes du commerce et les créations de l'industrie, la France sent que sa puissance est ailleurs et que la Providence l'a créée pour faire régner ses doctrines et pour tenir le sceptre des idées.

Et voyez comme tout concourt à lui rendre facile l'accomplissement de cette mission. Sa position géographique fait converger vers elle, comme vers leur centre naturel, les nations les plus civilisées de l'Europe, tandis que, par les deux mers qui baignent ses côtes, elle se trouve en rapport avec les quatre autres parties du monde. La langue qu'elle parle s'adapte merveilleusement à cette position centrale et à cette correspondance universelle. Accessible à tous par ses affinités avec la plupart des idiomes européens, cette langue a mérité, par la netteté de ses termes et la précision de sa syntaxe, par son tour vif et dégagé aussi bien que par les charmes de sa littérature, de devenir le truchement de tous les gens instruits, le véhicule le plus universel et le plus puissant des idées qui mènent le monde. Comme l'anglais est la langue des affaires, le français est la langue de la politique et de la philosophie.

D'un autre côté, la tournure de l'esprit français, qui brille moins par son originalité que par sa merveilleuse puissance d'assimilation, est précisément celle qui convenait le mieux à un peuple des-

tiné à diriger le courant des idées. D'autres creuseront peut-être plus avant que nous dans les profondeurs de la science pour en faire sortir de nouvelles théories ou de nouveaux faits ; mais il semble que pour passer dans la circulation générale, ces théories et ces faits ont besoin d'être frappés au coin de la France. C'est la France qui donnera aux doctrines conçues et ébauchées ailleurs cette précision, cette méthode, cet éclat, cet élan qui leur fera faire le tour du monde.

Enfin le caractère même du peuple Français lui rend l'accomplissement de sa mission non-seulement facile, mais inévitable. Assez ardente pour se jeter à corps perdu à la poursuite d'un but qui l'aura séduit, assez constante pour ne se laisser rebuter par aucun obstacle, plus disposée qu'aucun autre peuple à sacrifier tous ses intérêts à la réalisation de ses idées, la nation française sera également incapable de faire aux autres nations un mal qu'elle ne se soit d'abord fait à elle-même, et de jouir d'un bien dont elle ne cherche à leur communiquer la jouissance. Nous l'avons déjà reconnu ; cette vocation si évidente de la France, elle ne l'a que trop fidèlement suivie au sein même de ses égarements ; à toutes les époques de son histoire elle a formé l'avant-garde des nations civilisées. Plus d'une fois elle a changé de drapeau, mais jamais elle n'a quitté son poste (1).

(1) Nous avouons à notre honte que lorsque nous écrivions

Et maintenant encore que se passe-t-il dans le monde ? D'où viennent ces principes faux et ces décevantes théories au nom desquelles non-seulement en Italie, en Espagne et en Belgique, mais dans les républiques lointaines de l'Amérique du Sud, des hommes qui se disent patriotes poussent leur patrie dans la voie des révolutions et ne lui permettent de goûter aucun repos et aucune sécurité ? N'est-ce pas le faux libéralisme français, dont

ces lignes nous n'avions pas lu les *Considérations sur la France* de M. de Maistre. Nous ne sommes pas sûr pourtant de ne pas lui être redevable des idées que nous développons ici. Les grands esprits sont comme le soleil, ils font arriver leur lumière aux yeux même qui ne les aperçoivent pas directement et ils répandent, dans l'horizon intellectuel, certaines idées qu'on leur emprunte sans s'en douter. Voici comment ce penseur éminent s'exprime sur la vocation de la nation française dans le second chapitre de l'ouvrage cité :

« La Providence, qui proportionne toujours les moyens à sa fin et qui donne aux nations comme individus les organes nécessaires à l'accomplissement de leur destination, a précisément donné à la nation française deux instruments, et, pour ainsi dire, deux bras avec lesquels elle remue le monde : sa langue et l'esprit de prosélytisme qui forme l'essence de son caractère ; en sorte qu'elle a constamment le besoin et le pouvoir d'influencer le monde.

» La puissance, j'ai presque dit la monarchie de la langue française est visible ; on peut, tout au plus, faire semblant d'en douter. Quant à l'esprit de prosélytisme, il est connu comme le soleil ; depuis la marchande de modes jusqu'au philosophe, c'est la partie saillante du caractère national. »

ces hommes, qui ne parlent que de progrès, recueillent avidement les restes ? En philosophie comme en politique, en histoire comme dans les sciences naturelles, quelle influence la France n'exerce-t-elle pas en Allemagne, en Angleterre, en Russie (1) ? quel est le sophisme contraire à la révélation, quelle est la calomnie contre l'Eglise qui se débite à Paris et qui ne trouve immédiatement un écho à Berlin, à Londres, à Bruxelles et à St-Petersbourg ?

D'un autre côté, d'où viennent ces hommes héroïques qui, à travers mille dangers et des souffrances,

(1) Le lecteur trouvera peut-être que, pour ce qui regarde au moins la philosophie, nous exagérons l'influence de la France. S'il ne s'agissait que du présent nous ne contesterions pas la justesse de cette observation. Bien loin d'imposer nos idées philosophiques à l'Europe, nous semblons prendre à tâche, depuis le commencement de ce siècle, d'emprunter aux écoles étrangères des lambeaux mal cousus de systèmes dont nous couvrons tant bien que mal notre indigence. Nous avons commencé par la philosophie écossaise, la plus pauvre de toutes les philosophies. Puis est venu le tour de la philosophie allemande ; et aujourd'hui encore nos penseurs les plus originaux n'ont rien de mieux à nous servir que les indigestes théories hétérodoxes auxquelles ils ne savent ajouter du leur que quelques assaisonnements destinés à les rendre moins répugnantes au bon sens français. Est-ce à dire pour cela que la France ait perdu sa royauté intellectuelle ? Non, sans doute ; elle a seulement cessé de l'exercer. Rendez-lui la vraie philosophie et vous verrez de nouveau ses écoles faire la loi à l'Europe.

frances inouïes, vont porter le nom du Christ aux peuples les plus barbares et faire goûter aux âmes les plus abandonnées les fruits divins de la rédemption? Ne sont-ils pas, pour la plupart, des enfants de la France? ne semblent-ils pas avoir pris à tâche de balancer par leurs travaux, leurs sueurs et leur sang le poids énorme de vengeance que devrait, ce semble, attirer sur notre pays le mal immense qu'il fait aux autres nations?

De ces considérations, dont la justesse ne semble pas pouvoir être contestée, il résulte qu'il n'est rien qu'on ne pût espérer pour l'Europe et pour le monde, si l'Angleterre redevenait catholique et si la France redevenait complètement chrétienne (1). Si donc nous voulons apprécier les chances de cette

(1) L'influence irrésistible que ne pourrait manquer d'exercer sur le monde l'alliance intellectuelle et religieuse de la France et de l'Angleterre est tellement manifeste que les étrangers eux-mêmes n'hésitent pas à la proclamer. Nous ne comprenons pas dans ce nombre M. de Maistre, que nous avons le droit de considérer comme un de nos compatriotes. Il n'y pas longtemps encore, dans un ouvrage qui a fait en Europe une profonde sensation, *le Speranze d'Italia*, M. Balbo, organe du vrai parti national italien, rendait hommage à cette influence. Et pourtant s'il est, en dehors de la France et de l'Angleterre, un pays qui pût justement s'attribuer la primauté (*il primato*), c'est bien l'Italie. La primauté lui appartient, en effet, à la condition qu'elle saura conserver la papauté à laquelle seule elle doit l'honneur d'être la tête de l'humanité.

conversion universelle du genre humain , nous en trouverons la mesure exacte dans les chances que nous offre la conversion partielle de la France et de l'Angleterre. Ces chances sont infiniment plus considérables qu'elles ne paraissent au premier coup-d'œil.

ARTICLE QUATRIÈME

Motifs d'espérer la conversion de l'Angleterre

I

Quant à l'Angleterre , nous sommes loin, sans doute, de partager les illusions de quelques optimistes et de nous dissimuler la gravité des obstacles qu'elle oppose au triomphe de la vraie foi. Mais nous ne sommes pas non plus de ceux que la détestable politique de son gouvernement empêche de reconnaître les excellentes qualités de son peuple.

Si depuis Henri VIII elle est devenue anti-catholique par calcul , elle n'en est pas moins demeurée catholique par instinct. Qu'est-ce en effet que le catholicisme , sinon la religion traditionnelle et conservatrice par excellence ? S'il en est ainsi, comment le catholicisme ne serait-il pas sympathique à celui de tous les peuples de l'Europe qui est le plus attaché à ses traditions ? Ce caractère conservateur du

peuple anglais est ce qui frappe le plus l'étranger abordant sur les rivages de la Grande-Bretagne (1). On est étonné de retrouver vivants au sein de ce peuple non-seulement les usages domestiques et civils du moyen-âge, mais encore un grand nombre d'institutions religieuses des temps catholiques que la logique aurait dû condamner à mourir le jour où le schisme s'est consommé. On n'a pas de peine à reconnaître que l'esprit de conservation a été plus fort que la logique, et que pour ne pas devenir trop novateur, l'Anglais n'a pas hésité à devenir inconséquent. La religion anglicane tout

(1) L'auteur ne fait ici que résumer les impressions qu'il a éprouvées et les observations qu'il a été en état de faire pendant un séjour de plusieurs années en Angleterre. Les rapports qu'il a eus durant ce temps, soit avec les protestants, soit avec les catholiques, lui ont révélé, dans la nation anglaise, des qualités que ne sauraient soupçonner ceux qui ne la connaissent que par la morgue flegmatique de ses touristes ou par le machiavélisme odieux de son gouvernement. Il croirait trop dire, sans doute, s'il affirmait qu'il n'est pas de nation qui ait conservé autant d'esprit chrétien dans son existence publique; mais il ne croirait nullement exagérer en disant qu'il ne connaît pas de peuple dont le caractère national soit tout à la fois plus religieux et plus raisonnable. Ce beau type saxon, qui frappait jadis si fortement saint Grégoire-le-Grand, est loin d'être effacé; et l'étranger catholique, en le rencontrant à chaque instant sur ses pas, surtout dans les campagnes, ne peut s'empêcher de maudire ceux qui l'ont souillé en mêlant à ce sang si noble et si pur le venin du protestantisme.

entière, la plus catholique de toutes les sectes protestantes, n'est qu'un amas de ces heureuses inconséquences que le bon sens a imposées à l'erreur. Sa doctrine, sa discipline, sa liturgie portent les traces évidentes d'une violence faite par le pouvoir à un peuple dont toutes les tendances étaient catholiques (1).

II

Comment donc expliquer la haine de l'Angleterre pour le catholicisme? Comment concilier cette sympathie du caractère national pour l'esprit de notre

1) En écrivant ces lignes, nous n'ignorons pas que depuis un certain nombre d'années la logique de l'erreur a fait en Angleterre de grands progrès et a détruit plusieurs de ces usages des temps catholiques qui étaient encore debout quand nous habitions ce pays. Les universités ont été contraintes, en dépit de leur énergique résistance, de modifier leurs règlements primitifs conservés presque intacts jusqu'à nos jours, et rien ne semble plus pouvoir s'opposer à l'invasion du rationalisme allemand au sein de ces boulevards de l'orthodoxie anglicane. Sous ce rapport, et sous bien d'autres rapports encore, la constitution religieuse de l'Angleterre a subi, en peu d'années, plus de modifications qu'elle n'en avait subi depuis l'établissement de l'anglicanisme. Si la Providence laisse longtemps encore le pouvoir aux libéraux, on peut s'attendre à voir ce mouvement s'accélérer de plus en plus jusqu'à ce que les radicaux, leurs héritiers présomptifs, portent le dernier coup à l'échafaudage élevé par Henri VIII.

sainte religion et le mépris profond que professe tout bon Anglais pour le papisme ?

Deux choses expliquent ce mépris et cette haine : les préjugés et les intérêts. L'Anglais ne voit l'Eglise catholique et ses institutions qu'à travers un voile épais qui le met hors d'état d'en saisir le vrai caractère. Le catholicisme pour lui c'est l'adoration de la Vierge Marie, la substitution des pratiques extérieures aux vertus solides, la corruption de la vraie morale chrétienne. Le retour de l'Angleterre au centre de l'unité ne serait autre chose à ses yeux que la substitution du joug abrutissant d'un prêtre italien à cette indépendance nationale qui est si chère à son patriotisme.

Les intérêts mettent un obstacle plus sérieux encore que les préjugés au retour de l'Angleterre à la vraie foi. On le sait : le gouvernement anglais a été jusqu'à ce jour aux mains d'une aristocratie qui est sans contredit la plus puissante du monde. Or, cette aristocratie, quelque opulente qu'elle soit par ses immenses possessions territoriales, a pourtant besoin des richesses presque également considérables de l'Eglise établie, afin de pourvoir ses fils cadets et maintenir son influence. De là il résulte qu'aussi longtemps que l'aristocratie conservera son pouvoir, elle considérera la cause de l'anglicanisme comme sa propre cause et résistera de toutes ses forces aux envahissements de la vérité.

Mais c'est ici que Dieu semble vouloir punir ce

peuple par où il a péché ; ou plutôt c'est ici que , résolu à le sauver , il a placé le remède dans le mal lui-même. Cette aristocratie , si fière et si puissante , qui n'a voulu jusqu'ici faire servir ses instincts de conservation qu'à la protection de ses richesses , soulèvera par ses richesses mêmes les convoitises de l'esprit de destruction. Elle a tourné contre la véritable Eglise les biens qu'elle avait enlevés à cette source sacrée ; ces biens deviendront pour ses ennemis un thème d'accusations de plus en plus violentes. Conservatrice par caractère , elle a voulu être , contre l'Eglise seule , révolutionnaire par intérêt. L'esprit révolutionnaire se fera contre elle une arme de ses inconséquences , et il lui demandera compte de ces biens qu'elle n'applique plus au but pour lesquels ils furent donnés à l'Eglise. Sous le nom de radicalisme , ce parti , qui a juré tout à la fois la ruine de l'aristocratie et celle de l'Eglise anglicane , acquiert tous les jours une influence plus marquée. Quoique encore en minorité , il est pourtant déjà l'arbitre des partis plus nombreux , et déjà il leur impose ses lois. C'est en sa faveur que se font toutes les prétendues réformes , et si nous jugeons de l'avenir par le passé , nous pouvons conclure de la rapidité avec laquelle ce mouvement de destruction s'est accéléré durant ces dernières années , que dans peu nous verrons le radicalisme entrer à Westminster avec une triomphante majorité. Ce jour-là pourront se cé-

fébrer les funérailles de l'anglicanisme, et ce jour-là aussi sera tombée la principale barrière qui sépare Londres de Rome.

III

En même temps que les intérêts de la révolution travaillent activement à renverser l'obstacle que les intérêts de l'aristocratie opposent à la conversion de l'Angleterre, les préjugés tendent à se dissiper sous l'influence des études plus sérieuses faites par les protestants, et de la position plus franche prise par les catholiques.

Dun côté, tous les anglicans sincères et éclairés comprennent tous les jours mieux la nécessité de devenir catholiques, s'ils veulent demeurer chrétiens. Cette conviction est irrésistiblement produite dans leur esprit par les envahissements de plus en plus effrayants du rationalisme.

Jusqu'à ce jour on n'avait guère connu au sein de l'Établissement que deux sectes qu'on nommait *la haute et la basse Eglise*. La haute Eglise, qui a beaucoup plus d'affinités avec le luthéranisme, accorde aux traditions une certaine autorité pour l'interprétation de la Bible. Pour elle la hiérarchie est d'institution divine, les sacrements sont nécessaires pour la régénération de l'âme, les cérémonies extérieures elles-mêmes ne sont pas indifférentes. On a résumé en deux mots la doctrine de cette

secte, quand on l'a nommée un catholicisme décapité. La basse Eglise, au contraire, représente au sein de l'Etablissement la secte calviniste. Pour elle la Bible est la seule autorité, la seule règle de foi et de conduite. Le ministère sacerdotal n'a aucun caractère divin et n'émane que de la communauté. Les sacrements ne sont que des cérémonies sans efficacité propre; le service divin n'a d'autre but que de fournir aux fidèles les moyens de prier ensemble et de lire ensemble la parole de Dieu.

Tels sont les deux partis qui ont lutté jusqu'à ce jour au sein de l'Eglise établie, et dont l'influence rivale, dominant successivement, a fait de ses formulaires le plus étrange recueil de contradictions qu'il soit possible d'imaginer.

Mais voici que depuis quelques années un troisième parti s'est élevé qui, insignifiant à son origine, semble destiné à écraser ses deux devanciers. C'est le parti rationaliste qu'on nomme l'*Eglise large*. Les adhérents de ce parti n'ont plus de chrétien que le nom; ils ne croient ni à la divinité de Jésus-christ, ni à l'inspiration des saintes Ecritures, ni à l'ordre surnaturel, ni aux mystères, ni aux miracles. Pour eux, la religion ne consiste que dans une certaine morale purement humaine dont les préceptes sont assez mal définis. Quant au dogme, ils ne s'en inquiètent guère; mais s'ils avaient une prédilection, on peut croire qu'elle serait pour le panthéisme de l'école allemande à laquelle ils em-

pruntent manifestement l'ensemble de leur doctrine.

Il était impossible en effet que le protestantisme anglais échappât plus longtemps à cette irrésistible influence de la logique qui, sur le continent, a contraint le principe posé par Luther de produire ses dernières conséquences et de renverser les bases mêmes de la révélation. L'esprit anglais se pique, il est vrai, d'obéir aux données pratiques du bon sens beaucoup plus qu'aux rigoureuses déductions de la logique; mais encore ne peut-il complètement se soustraire à cette tendance naturelle qui pousse l'intelligence humaine à se rendre raison de ce qu'elle croit. Quand donc se sont présentées les théories de l'école allemande, sapant la révélation par sa base et attaquant les dogmes positifs du christianisme par des arguments tout autrement forts que ceux en vertu desquels on avait repoussé le catholicisme, la théologie protestante s'est trouvée bien faible. Tant que ces théories n'ont été produites qu'en dehors de l'Eglise et des universités par quelques publicistes isolés, on a bien pu leur opposer la résistance passive du dédain. Mais ç'a été tout autre chose quand l'ennemi est entré triomphalement au cœur même de la place et quand le rationalisme a pu trôner dans la personne du docteur Hampden sur une des chaires d'Oxford. Grand alors a été l'émoi; grande a été l'ardeur de ces hommes qui avaient tant déclamé contre l'intolé-

rance du Vatican, pour saisir toutes les armes qui pouvaient leur servir à chasser du sanctuaire le profanateur. Vains efforts ! non-seulement le profanateur résista à leurs attaques, mais bientôt il se vit élevé à la dignité épiscopale et acquit ainsi le pouvoir d'enseigner au nom de l'Eglise anglicane la négation de tout christianisme.

Depuis ce temps, le mouvement a grandi dans d'énormes proportions. La nombreuse et puissante école du docteur Arnold est venue prêter son appoint au parti rationaliste (1). La plupart des membres

(1) On peut voir dans un récent numéro de *la Revue des Deux-Mondes* (15 mai 1861) le compte-rendu d'un ouvrage complètement rationaliste, publié par les disciples d'Arnold, sous le titre d'*Essays and reviews*. Cet ouvrage a fait grand bruit en Angleterre et est parvenu, en peu de mois, à sa huitième édition. L'auteur du compte-rendu, M. Schérer, se plaçant à un point de vue tout opposé au nôtre, est parfaitement d'accord avec nous sur la tendance du protestantisme. Comme nous il est persuadé que cette hérésie subit maintenant une crise décisive et se voit irrésistiblement conduite par le développement de son principe négatif, qui est la liberté d'examen, à la destruction de son principe positif, qui est l'autorité de la Bible. Il voit donc approcher le moment où toute croyance positive disparaîtra pour faire place à « une espèce de rationalisme chrétien ou de christianisme rationnel qui, sans exclure la ferveur, laisserait à la pensée toute sa liberté. » Mais il ne peut s'empêcher de se demander si un pareil christianisme « ne ressemble pas beaucoup au déisme et n'en a pas toute la maigreur et la stérilité, et si au terme de ce mouvement, qui porte l'homme à déchirer

du parti puseyiste qui ne sont pas venus chercher dans le sein de l'Eglise catholique un appui solide pour leur foi, sont allés grossir les rangs des adversaires de toute religion positive. En butte aux attaques incessantes de cette ligue formidable, poussés d'un autre côté par les catholiques, les anglicans qui voudraient demeurer chrétiens voient leur position empirer tous les jours. Toutes les armes qu'ils emploient contre les catholiques, les rationalistes les tournent contre eux, et ils ne peuvent se servir, pour repousser les rationalistes, d'aucun argument qui ne leur démontre la nécessité de devenir catholiques. Le protestantisme renferme en lui-même deux éléments opposés, l'un positif, l'autre négatif. Son élément positif, ce sont les dogmes du symbole chrétien qu'il a conservés en se séparant de l'Eglise; son élément négatif c'est le droit qu'il s'est arrogé de repousser tous les dogmes qui lui semblaient répugner à la raison. Jusqu'à ce jour ces deux éléments avaient pu, bien ou mal, se combiner ensemble. Sous l'influence de la critique allemande, la

tous les voiles et à repousser tous les mystères, « il ne se trouvera pas que Dieu n'est autre chose que l'homme lui-même, la conscience et la raison de l'humanité personnifiées. » « Tel est, ajoute-t il, le redoutable problème qui prête un si tragique intérêt aux controverses actuelles du protestantisme. » L'auteur nous permettra de lui dire qu'il est trop modeste et que, pour ce qui est du protestantisme, son article a parfaitement résolu ce problème.

combinaison s'est dissoute et il faut nécessairement opter pour l'un ou pour l'autre ; devenir catholique en préférant l'élément positif, ou devenir incrédule en ne s'attachant qu'à l'élément négatif.

IV

C'est en vain que pour échapper à cette alternative et pour repousser l'incrédulité sans rentrer au sein du catholicisme, les Docteurs anglicans ont essayé de rendre à leur Eglise l'autorité qu'ils avaient enlevée à l'Eglise de Rome.

A moins de bouleverser de fond en comble sa constitution, ils ne pouvaient faire que cette Eglise ne fût dépendante de l'Etat et ne subit irrésistiblement toutes ses vicissitudes. Or, l'Etat c'est le parlement, ce parlement qui déjà, en droit, peut être tout autre chose que chrétien, et qui, en fait, le devient tous les jours moins. Cet effrayant état de choses, rendu de plus en plus manifeste par les décisions récentes qui ont toutes été rendues en faveur du rationalisme, est bien de nature à faire sérieusement réfléchir tant d'âmes sincères que leurs préjugés avaient jusqu'ici éloignées de nous, et à leur faire regarder avec moins de mépris la seule Eglise

dont la constitution divine échappe à la pression du pouvoir temporel.

Aussi les voit-on depuis plusieurs années envisager nos institutions avec moins de prévention ; ils écoutent, ils étudient, ils comparent, ils remontent aux sources de la tradition, et cette étude a pour inévitable résultat de les convaincre, non-seulement qu'il n'y a rien dans le catholicisme qui soit contraire au christianisme primitif, mais que c'est dans le catholicisme seul que le christianisme primitif s'est conservé.

D'un autre côté, la position, tous les jours plus franche et plus hardie prise par les catholiques, ne contribue pas peu à contraindre, malgré eux, les protestants à se dépouiller de leurs préjugés. Longtemps forcés par les lois pénales de cacher leur foi et de laisser sans réponse les attaques de leurs ennemis, les catholiques anglais ont, depuis l'émancipation, bâti des églises, écrit des livres, soutenu des controverses, donné des missions. Leur clergé, qui s'augmente tous les jours et qui s'accroît des membres les plus distingués du clergé anglican, commande déjà le respect par ses vertus et subjugué l'attention par sa science. Dans les deux chambres du parlement, des voix intrépides s'élèvent pour réfuter les calomnies et prouver aux plus fanatiques que la religion catholique n'est pas plus contraire à l'indépendance nationale qu'à la dignité individuelle.

Ainsi, tandis que les accroissements irrésistibles du radicalisme et de la démocratie tendent sans cesse à renverser la barrière que les intérêts opposent à la réconciliation de l'Angleterre avec l'Eglise, une révolution non moins irrésistible se fait dans les âmes et dissipe peu à peu les préjugés. Que ne pouvons-nous pas attendre de ce double mouvement combiné? Qui nous accusera de présomption, si nous proclamons la ferme espérance que le jour n'est pas bien éloigné où cette nation, la plus judicieuse, la plus énergique et la plus naturellement religieuse de toutes celles qui peuplent la terre, reviendra à l'unique église qui puisse lui donner une doctrine capable de satisfaire son intelligence, un culte en rapport avec sa piété et un but digne de son énergie?

ARTICLE CINQUIÈME

Motifs d'espoir du côté de la France

Parlerons-nous maintenant de la France, et dirons-nous les motifs qu'elle nous offre d'espérer son complet retour à la religion dont elle fut jadis le plus ferme appui?

I

Le premier de ces motifs est l'intérêt manifeste qui l'oblige à rester chrétienne, si elle veut rester grande et honorée. Il n'est pas de grande nation qui n'ait dû sa puissance à un principe, et qui n'ait vu sa grandeur décliner à mesure que ce principe s'est affaibli. Sous ce rapport, les nations, qui sont des corps moraux, sont soumises à une loi analogue à celle qui régit tous les corps vivants ; dans ces deux ordres, la mort n'est que le résultat des obstacles qui arrêtent l'expansion du principe de la vie. Or, si nous nous demandons quel a été dans le passé le principe de la grandeur de la France, l'histoire ne pourra nous rendre qu'une seule réponse : c'est celle qu'exprimait, au temps même de nos plus grandes prévarications, l'éloquent publiciste que nous avons déjà cité plus d'une fois : « Chaque nation comme chaque individu a reçu une mission qu'elle doit remplir. La France exerce sur le monde une véritable magistrature qu'il serait inutile de contester, dont elle a abusé de la manière la plus coupable. Elle était surtout à la tête du système religieux, et ce n'est pas sans raison que son roi s'appelait *très-chrétien*. Bossuet n'a rien dit de trop sur ce point. Or, comme elle s'est servie de son influence pour contredire sa vocation et démo-

raliser le monde, il ne faut pas s'étonner qu'elle y soit ramenée par des moyens terribles (1). » Le vicomte de Bonald ne s'exprime pas avec moins d'énergie à ce sujet que son illustre ami : « Depuis Charlemagne, il y a eu en Europe une autorité toujours respectée, toujours reconnue, la prépondérance de la France. Prépondérance, non de force, mais prépondérance de dignité, de considération, d'influence et de conseil, qui lui donnait je ne sais quel bonheur dans ses progrès, et qui faisait dire un grand Pape : « que la France était un royaume » gouverné par la Providence. » La France était l'aînée de toutes les sociétés européennes. Les lumières et les vertus de son clergé, la renommée de sa chevalerie, la science de ses universités, la douceur de ses mœurs, le caractère de ses habitants l'avaient élevée en Europe à un rang qui n'est plus contesté. Rien de grand dans le monde politique ne s'était fait sans la France. Rien de grand, j'ose le dire, ne se fera sans elle (2). »

Mais il est un témoignage bien plus glorieux encore pour la France. C'est celui que lui a rendu, dans la personne du plus grand de nos rois, un des plus grands Papes qui aient gouverné l'Eglise, Grégoire IX. Ces belles paroles ont déjà été citées ; ci-

(1) De Maistre. — *Considérations sur la France*, chapitre II.

(2) De Bonald. — *Mélanges*.

tons-les de nouveau afin que la France comprenne bien tout ce que l'Eglise lui réserve de grandeurs en récompense de son dévouement.

« Le Fils de Dieu, dont le monde entier exécute les lois, et aux désirs duquel les armées célestes s'empressent d'obéir, a établi sur la terre divers royaumes et divers gouvernements pour l'accomplissement des célestes conseils. Mais, comme autrefois, entre les tribus d'Israël, la tribu de Juda reçut des privilèges tout particuliers ; ainsi, le royaume de France a été distingué entre tous les peuples de la terre, par une prérogative d'honneur et de grâce.

» De même que cette tribu n'imita jamais les autres dans leur apostasie, mais vainquit au contraire en maints combats les infidèles, ainsi le royaume de France ne put jamais être ébranlé dans son dévouement à Dieu et à l'Eglise ; jamais il n'a laissé périr dans son sein la liberté ecclésiastique ; jamais il n'a souffert que la foi chrétienne perdît son énergie propre ; bien plus, pour la conservation de ces biens, rois et peuples n'ont pas hésité à s'exposer à toutes sortes de dangers et à verser leur sang.

» Il est donc manifeste que ce royaume béni de Dieu a été choisi par notre Rédempteur pour être l'exécuteur spécial de ses divines volontés. Jésus-Christ l'a pris en sa possession comme un carquois d'où il tire fréquemment des flèches choisies, qu'il lance avec la force irrésistible de son bras, pour la

protection de la liberté et de la foi de l'Église, le châtiement des impies et la défense de la justice (1).

Mais on dira peut-être : cette grandeur par la religion pouvait convenir à la France dans des siècles religieux ; mais dans cet âge de la spéculation et de la force matérielle, c'est dans le développement de son industrie et dans le courage de ses armées que la France doit chercher le principe de sa prépondérance. — Que la France ne doive pas négliger ces sources d'influence, nous ne le contestons pas ; mais qu'elle puisse, sans forfaire à sa destinée, renoncer à l'influence incomparablement plus glorieuse qu'elle devait à son prosélytisme religieux, c'est ce que nous nions absolument. Il y a, en effet, entre l'influence matérielle et l'influence morale, cette immense différence que la première suscite des rivalités et ne s'entretient que par les sacrifices les plus coûteux ; tandis que la seconde ne demande à un peuple d'autres efforts que ceux qui servent à le rendre meilleur et ne provoque dans les autres peuples d'autres sentiments que ceux d'une émulation féconde. L'influence matérielle est d'ailleurs essentiellement limitée, tandis que l'influence morale n'a pas de bornes. Voyez ce qui se passe en ce moment même aux deux extrémités du continent asiatique. D'où nous vient ce renom qui

(1) Lettre de Grégoire IX à saint Louis. — Labbe collect., Concil., tome XI, p. I, p. 366,

identifie avec le peuple Franc l'Europe catholique tout entière. Qu'est-ce qui nous fait respecter en Syrie et en Chine à l'égal des nations dont le commerce est dans ces parages beaucoup plus important que le nôtre? Quel est surtout le motif de cette confiance qu'on refuse à nos rivaux et dont on multiplie à notre égard les témoignages? N'est-ce pas le dévouement de nos missionnaires? ne sont-ce pas les souvenirs des âges chrétiens où la France se montra toujours à l'avant-garde des peuples de l'Europe?

Ce droit que la Turquie nous reconnaît encore de représenter l'intérêt catholique, cet amour de la France qui se confond dans le cœur de nos coreligionnaires d'Orient avec l'amour de l'Eglise, ne sont-ce pas là pour notre patrie de glorieux privilèges? Et ces privilèges, à qui les doit-elle, sinon à son dévouement à l'Eglise? Et si, en s'éloignant de l'Eglise elle vient à s'en dépouiller, par quels sacrifices d'argent ou d'hommes parviendra-t-elle à les remplacer?

Souffrons qu'un étranger nous donne à ce sujet d'utiles leçons; lisons ce qu'écrivait en 1844, le comte Balbo au marquis Gino Capponi :

« Je dis que la France a pour mission de défendre les intérêts catholiques au Nord et au Midi aussi bien qu'en Orient. Déchue de la primauté qui lui appartenait jadis sur la chrétienté tout entière, elle a conservé et recouvré sa primauté sur la catho-

licité. Ses intérêts matériels et immatériels lui commandent de garder et d'étendre cette primauté..... Pour atteindre ce but, il ne s'agit pas pour elle d'ambitionner des conquêtes impossibles (1); ce qu'elle a à faire, c'est de se *catholiciser* intérieurement comme elle a commencé à le faire et comme elle le fera de plus en plus, s'il plaît à Dieu. Qu'elle ne s'inquiète ni des frayeurs que ce mouvement religieux cause à quelques hommes plutôt impies qu'indifférents, ni des imprudentes ardeurs de quelques catholiques; qu'elle ne se laisse pas plus arrêter par les uns qu'entraîner par les autres (ce second danger ne me paraît pas sérieux); et elle verra sa primauté catholique s'affermir elle-même et reconnue bientôt sans résistance, non-seulement par la reconnaissance des catholiques, mais encore par le respect des non-catholiques; respect d'autant plus grand qu'elle les convaincra mieux que l'intérêt de la religion n'est pas pour elle un prétexte. Un pareil intérêt, dès qu'il n'est qu'un prétexte, est une odieuse hypocrisie (2). »

Voilà ce que pensent les étrangers de la mission de la France. Quand on lit ces paroles si honorables pour notre pays, et qu'on les compare avec les dé-

(1) L'auteur parle des conquêtes transatlantiques qu'il croit moins utiles à la France et plus difficiles à effectuer et à conserver que d'autres conquêtes plus rapprochées.

(2) Balbo, *Speranze d'Italia*. Appendice. Lettera terza al marchese Gino Capponi.

clamations inintelligentes de certains publicistes français qui travaillent de toutes leurs forces à dépouiller la France de sa plus belle couronne ; quand on voit ces étranges patriotes n'ambitionner pour le royaume très-chrétien d'autres grandeurs que de se traîner à la remorque des nations anti-catholiques et de se faire l'instrument de la révolution ; on se demande comment la France peut écouter patiemment de pareils conseillers.

II

Mais, si la France les écoute trop patiemment, elle n'est pas disposée, grâce à Dieu, à suivre leurs indignes conseils. Le dévouement à l'Eglise n'est pas seulement pour elle un intérêt capital ; c'est encore le plus vivant et le plus profond de ses sentiments.

Non, quoi qu'on dise, la France n'a pas abdiqué son titre de royaume très-chrétien. On pourrait le croire si on prenait pour l'expression authentique des sentiments de la France les vociférations haineuses, les mensonges impudents, les insultes grossières que vomissent chaque jour un certain nombre de journaux contre cette religion qui a fait la gloire de notre pays dans le passé, et qui est sa ressource la plus assurée pour l'avenir. Mais ces publications impies ne sont, grâce à Dieu ! que l'expression de la haine de leurs auteurs. Quant à

la France, elle a parlé tout autrement quand il lui a été permis d'exprimer authentiquement sa pensée.

Elle exprimait de tout autres sentiments quand, en 1849, elle acclamait cette expédition de Rome qui avait pour but de museler la révolution et de rétablir le successeur de saint Pierre sur son double trône de Prince temporel et de Vicaire de Jésus-Christ. C'étaient encore des sentiments bien différents qu'elle exprimait en 1855 quand, dans ses plus humbles bourgades comme dans ses plus opulentes cités, elle discernait à la Vierge Immaculée le plus magnifique et le plus populaire de tous les triomphes.

Les sentiments de la France, voulez-vous les connaître? Compulsez les registres de l'Association pour la propagation de la foi. Voyez ce tribut volontaire du zèle, grossissant tous les ans. Comptez le nombre de familles qui sont représentées pour une somme quelconque dans ces cinq millions qui constituent l'offrande de notre pays à la vérité, et doutez, si vous le pouvez, qu'il soit attaché à la religion, ce peuple qui, non content de la professer pour lui-même, se ligue ainsi pour la faire triompher dans le monde.

Voulez-vous encore avoir l'expression vraie des sentiments de la France? Voyez notre héroïque armée, cette armée recrutée également dans toutes nos provinces, voyez avec quel empressement elle se dégage, quand elle le peut, des entraves que les tra-

ditions fâcheuses d'une autre époque imposent à l'exercice de sa foi ; avec quelle noble franchise elle saisit toutes les occasions de proclamer cette foi, dans les hôpitaux, dans les garnisons, sur le champ de bataille.

Enfin, si vous voulez une mesure plus exacte encore, suivez ces expéditions apostoliques, ces missions, ces jubilés, ces retraites qui sont comme les revues solennelles de la miséricorde divine. C'est alors que la séparation du bon grain et de l'ivraie se fait comme au dernier jour, et que les pensées les plus intimes des cœurs se révèlent ? C'est alors qu'on peut compter ceux qui sont pour Jésus-Christ, et ceux qui sont contre lui. Or, qui ne sait que dans presque toutes nos campagnes, et dans un grand nombre de nos villes, ceux qui restent en arrière constituent une très-infime minorité, et combien cette minorité serait moindre encore si, partout, les liens du respect humain pouvaient être brisés !

La France reste donc chrétienne, malgré les efforts inouïs que l'impiété a faits depuis un siècle pour lui ravir sa foi. Elle reste chrétienne, en dépit de ce déluge d'ouvrages obscènes ou mensongers, qui ont été répandus dans les cabanes des cultivateurs et dans les ateliers des artisans, aussi bien que dans les hôtels de la noblesse et les maisons de la bourgeoisie. Elle est restée chrétienne, en dépit des faux principes en philosophie, en histoire, en religion surtout, qui ont été inoculés à sa jeunesse.

L'erreur a, sans doute, fait bien des victimes ; mais elles sont bien rares les âmes dans lesquelles elle a complètement détruit l'influence de la vérité. Cette persistance invincible des sentiments chrétiens au sein d'une nation où l'esprit d'impiété souffle depuis un siècle, est, sans contredit, un des phénomènes les plus miraculeux de l'ordre moral, et il nous autorise à espérer que bientôt, l'orage étant passé, ces sentiments reprendront leur ancienne vigueur, dans les âmes même où ils ont été déplorablement affaiblis.

En effet, si l'homme est malheureusement exposé à laisser exploiter, par le mensonge, les mauvais instincts de son cœur, il n'en demeure pas moins, par son intelligence, ami de la vérité. Le mensonge peut séduire tant qu'il cache ses traits véritables ; mais quand il est enfin démasqué, il provoque dans toutes les âmes tant soit peu honnêtes une haine proportionnée à sa noirceur. Peut-être la mobilité de l'esprit français offre-t-elle sous ce rapport plus de ressources que le caractère d'autres peuples plus tenaces dans leurs préjugés. S'il a fallu moins d'efforts pour nous mettre les armes en main contre la vérité, il nous sera peut-être moins difficile de reconnaître franchement nos erreurs.

Or, la Providence semble prendre à tâche de nous réduire à une sorte d'impossibilité de nous aveugler plus longtemps. Elle nous contraint à nous

infliger à nous-mêmes les plus sanglants démentis, et à désabuser le monde de ces mensonges pompeux que nous lui avons imposés comme des principes. Il ne faut que jeter un regard en arrière et reprendre une à une toutes les tendances chères aux sociétés modernes et chères surtout à la France; nous nous convaincrions sans peine que nous avons atteint, en nous éloignant de la Religion, un but tout opposé à celui que nous prétendions atteindre.

Nous prétendions relever la dignité de notre nature et nous l'avons rabaissée jusqu'au niveau de la matière, à laquelle nous avons demandé tous nos progrès.

Nous prétendions assurer l'indépendance de notre raison et nous lui avons nié le pouvoir de connaître avec certitude quelque vérité que ce soit.

Nous prétendions répandre les lumières dans toutes les classes de la société et nous n'y avons répandu que l'incrédulité et le doute.

Nous prétendions exalter la liberté individuelle et nous avons proclamé le fatalisme.

Nous prétendions conquérir la liberté civile et nous n'avons conquis qu'une servitude universelle sous le joug de fer de la bureaucratie. Nous avons voulu par la destruction des privilèges de la naissance et par la libre concurrence de l'industrie, fonder le règne d'une complète égalité et nous avons créé l'aristocratie industrielle non moins tyrannique que l'aristocratie nobiliaire.

A la charité chrétienne nous avons voulu substituer l'assistance légale et nous avons abouti au paupérisme.

A l'union des peuples, sous la présidence morale de l'Eglise, nous avons substitué un équilibre factice et nous avons inauguré par là-même, dans la société des peuples, la loi du plus fort.

C'est ainsi que notre iniquité s'est mentie à elle-même, et que nous sommes devenus les premières dupes des erreurs que nous avons inoculées au monde. Ne finirons-nous pas par ouvrir les yeux à une expérience qui tend chaque jour à devenir plus complète? Nous obstinerons-nous à nous attacher à des systèmes qui croulent de toutes parts et menacent de nous entraîner dans leur irremédiable ruine? Ne reviendrons-nous pas à la religion, alors qu'il nous est démontré avec une évidence de plus en plus irrésistible qu'elle seule peut réaliser tout ce qu'il y avait de tendances généreuses dans le mouvement qui nous a éloignés d'elle?

Oui, sans doute, nous pouvons l'espérer; et nous le pouvons d'autant mieux que cette espérance ne s'appuie pas seulement sur les tendances des esprits et sur les tendances des sociétés; mais encore sur les tendances de l'Eglise elle-même.

CHAPITRE TROISIÈME

TENDANCES DE L'ÉGLISE

Les idées et les faits ont rendu leur témoignage et nous ont annoncé une prochaine rénovation de la société. L'humanité tout entière ne forme plus qu'un vaste auditoire tout disposé à entendre la prédication apostolique. L'Europe à qui appartient, avec la vérité, le devoir de la répandre, s'est mise en mesure d'en étendre l'empire jusqu'aux extrémités du globe aussitôt que le moment de la Providence sera venu. Au sein de l'Europe, les amis des ténèbres conspirent avec les enfants de la lumière pour fournir la grande démonstration évangélique. Ceux-ci prouvent que tous les biens auxquels la société aspire fleurissent au sein de l'Eglise; ceux-là démontrent par des faits, plus manifestes que tous les raisonnements, que hors de l'Eglise il n'y a pour la société que déceptions et décadence. Cette démonstration se poursuit sans cesse; chaque nouvelle révolution apporte un argument de plus, et nous touchons au moment où elle va être complète. La société dit: je veux le progrès. L'expérience lui répond d'une voix de plus en plus éclatante: il n'y a de progrès possible que dans le

chistianisme. Que reste-t-il à faire, sinon de tirer la conclusion ?

Le terrain est donc préparé pour l'Eglise, mais l'Eglise est-elle préparée à prendre possession de ce terrain ? Voilà la question que nous avons encore à examiner.

Oui, l'Eglise est prête. Car, en même temps que les peuples tendent à se mêler et que l'Europe tend à se répandre sur le monde, l'Eglise, de son côté, subit un double mouvement de concentration et d'expansion. L'unité et la catholicité sont ses attributs essentiels, ses *notes* distinctives, ses tendances de tous les âges. Mais il est des siècles où cette unité devient plus une, et cette catholicité plus active. Ce sont les siècles des grands triomphes de la vérité et des grandes conquêtes de l'Eglise.

Pour nous enquérir si notre siècle est de ce nombre, nous allons détourner nos regards de ce vaste horizon où s'agitent les destinées des peuples et les porter sur un spectacle également intéressant. Nous allons étudier la vie intime de l'Eglise, examiner la nature des rapports qui unissent ensemble les membres de ce corps, dont l'Esprit de Dieu est l'âme, et qui a pour chef un Homme-Dieu ; de ce corps auquel nous appartenons tous et dont les destinées sont nos destinées. Objet spécial des soins de la Providence, l'Eglise nous fournira, dans la direction que cette divine Providence lui imprime, un moyen plus certain encore que les tendances des

sociétés humaines, pour connaître les desseins de Dieu sur l'humanité.

ARTICLE PREMIER

Tendances de l'Eglise vers une plus étroite unité

I

L'unité est la gloire et la force de l'Eglise. Elle est en effet la première condition d'une société doctrinale. Qui dit société, dit union des âmes. Donc la société doctrinale n'existe qu'autant que les âmes s'unissent dans une même doctrine. Mais comment cette union sera-t-elle possible s'il n'y a au sein de la société aucun pouvoir chargé de l'établir? Et comment un pouvoir quelconque pourra-t-il établir l'union dans les doctrines s'il n'est investi de l'autorité de Dieu même? S'il n'est divin, il ne sera pas infallible; s'il n'est pas infallible, il ne peut donner la certitude; s'il ne peut donner la certitude, il ne saurait commander de croire; s'il ne peut commander de croire, il ne peut empêcher les esprits de se diviser, et par conséquent il ne peut établir l'unité doctrinale.

Déjà nous avons eu l'occasion de signaler cette impossibilité. Elle est de la dernière évidence. Mais alors il est évident aussi que l'Eglise catholique est

scule capable de réunir les esprits, d'une manière permanente, dans la profession d'une même foi, et que toutes les sectes qui repoussent son autorité manquent de la première condition pour former une société doctrinale. Chez elles, il y a union des corps, union des intérêts, union des préjugés surtout; mais il n'y a pas et il ne saurait y avoir d'union dans les croyances.

L'unité est donc l'inaliénable patrimoine de l'Eglise. Elle est son trésor qu'aucune puissance, soit humaine, soit infernale ne saurait lui ravir. Sous ce rapport, il n'y a aucune différence entre les divers âges de l'Eglise.

Il est pourtant des âges où la sphère de cette unité est plus restreinte; il en est d'autres où elle étend plus loin son influence et où elle imprime à tous les éléments de la vie spirituelle des enfants de l'Eglise un plus énergique mouvement de concentration. Nous sommes arrivés à l'une de ces époques. Si nous comparons l'état présent de l'Eglise avec ce qu'elle était il y a un siècle, nous remarquerons une différence très-notable à ce point de vue, et nous verrons que, soit en fait de dogme, soit en fait de morale, soit en fait de discipline et de liturgie, soit même dans l'enseignement purement philosophique, l'accord s'est établi sur une foule de questions qui étaient naguère l'objet de dissentiments plus ou moins profonds.

II

Nous avons dit d'abord, *en fait de dogmes*. Depuis un siècle, sans doute, l'enseignement dogmatique de l'Eglise n'a pas changé. Elle croyait alors, comme aujourd'hui, tout ce que les Apôtres ont enseigné. Elle avait le même symbole et les catéchismes de Bossuet peuvent parfaitement servir aujourd'hui à l'exposition de sa doctrine. Elle avait surtout la même autorité doctrinale pour décider toutes les controverses, et tous ses enfants étaient, alors comme aujourd'hui, disposés à se soumettre à ses arrêts.

Cependant on discutait alors sur certains points sur lesquels aujourd'hui on ne discute plus, et ces dissentiments, quoiqu'ils n'atteignissent en aucune manière la substance du dogme, étaient pour les enfants de l'unité un principe de faiblesse. Ne citons qu'un seul exemple : la controverse entre les gallicans et les ultramontains. On l'a souvent remarqué avec une parfaite justesse, cette controverse était beaucoup plus spéculative que pratique, et elle n'a jamais empêché l'Eglise de France de donner au Saint-Siège les preuves les plus significatives de son dévouement. Cependant, toute spéculative qu'elle était, cette divergence ne laissait pas que d'exercer une influence très-défavorable sur la position des défenseurs de l'Eglise vis-à-vis de leurs adversaires. Quand on lit la correspondance de Leibnitz et de

Bossuet, sur la réunion des protestants à l'Eglise catholique (1), on voit avec quelle habileté l'avocat du protestantisme tirait parti des avantages que lui donnait sous ce rapport son illustre antagoniste. Il savait que c'était le talon vulnérable d'Achille ; aussi quand il était battu sur les autres points, il ramenait la dispute sur ce terrain avec un nouvel acharnement. Bossuet faisait des efforts surhumains pour repousser ces coups. Mais combien il s'en faut qu'il fût aussi fort pour défendre ce frêle boulevard du gallicanisme, que lorsqu'il s'agissait de repousser les attaques portées contre les remparts de diamant de la tradition catholique.

Grâces à Dieu, il est tombé, ce boulevard qui brisait l'unité de l'armée d'Israël. Les défenseurs de la vérité sont maintenant réunis dans la citadelle, et ils opposent à leurs adversaires une phalange que rien ne saurait plus désunir. Ils sont unis pour la défense, et c'est en vain qu'on essaierait de les mettre en contradiction les uns avec les autres. Ils sont unis pour l'attaque, et à mesure que les hérésies achèvent leur travail de dissolution, la doctrine catholique pèse sur elles avec une plus compacte solidité ; ils sont unis pour la conquête, car, dans l'ordre intellectuel, la cohésion des principes est le grand moyen de propagation.

1) Cette controverse vient d'être publiée en entier par M. le comte Foucher de Careil.

III

L'unité de l'Eglise s'est resserrée aussi *dans la morale*. Car, il y a un siècle, la morale était, bien plus que le dogme, le théâtre de luttes intestines dont il était impossible de prévoir le terme. Là, comme dans le dogme, le principe de l'unité existait, soit de droit dans l'autorité de l'Eglise, dont tous étaient disposés à accepter les décisions, soit de fait dans les grandes lois morales que tous les partis s'accordaient à admettre. Mais dans l'application de ces lois, les esprits se partageaient en une foule de sentiments opposés. Les probabilistes, les probabilioristes et les tutioristes se livraient des combats aussi ardents que les gallicans et les ultramontains, et comme l'Eglise ne paraissait guère disposée à intervenir dans ces luttes d'école, on pouvait craindre qu'elles ne se perpétuassent indéfiniment.

Mais si la réserve que l'Eglise s'est imposée dans les controverses qui n'intéressent pas le dépôt de la foi ne lui permettait pas d'interposer son autorité, Dieu lui-même a suppléé à son action, et il l'a fait d'une manière aussi douce qu'efficace. Il a envoyé un homme en qui une vaste science s'unissait à une éminente sainteté. Comme Jésus-Christ lui-même, saint Liguori a agi plus encore qu'il n'a enseigné. Il s'est sanctifié lui-même et il a sanctifié

les autres, et ce n'est qu'après avoir ainsi réduit en action la morale de l'Évangile, qu'il en a exposé la théorie. Les fruits de son enseignement ont réfuté d'avance toutes les accusations qu'on s'était plu à opposer jusque-là aux principes dont il prenait la défense. Du reste, il a corrigé ce que ces principes pouvaient avoir de trop absolu. En se faisant le défenseur du probabilisme, il l'a délivré de ce qui choquait le plus les adversaires de cette doctrine. Il a ainsi offert aux deux partis une conciliation facile. C'est alors que l'Église est intervenue, non pas comme elle intervient à l'égard des hérésies, en prononçant des anathèmes, mais en déclarant qu'on pouvait suivre en toute sûreté l'enseignement du *docteur de la morale*. Ainsi, sans définir une foule de vérités de détail qui n'étaient guère susceptibles d'une définition absolue, sans frapper aucun de ses enfants de traits qu'elle réserve pour ses ennemis, l'Église est parvenue à établir l'accord dans cette partie importante de son enseignement. Une fois de plus, elle s'est révélée au monde comme le véritable représentant du Dieu de l'unité et de la paix. Au lieu que dans les sectes hérétiques les disputes n'engendrent que les divisions; au sein de l'Église, les discussions ont servi à préparer l'unité. Les discussions sont le résultat nécessaire des éléments humains dont l'Église se compose; mais au-dessus de ces éléments humains, qui sont un principe de divergence, il y a dans l'Église un élément

divin qui tend sans cesse à resserrer entre ses membres cette unité qui doit se consommer au ciel.

IV

Cette unité, si nécessaire à l'Eglise pour traverser la crise périlleuse qu'elle subit, à étendu son influence jusqu'à *la discipline et à la liturgie*. Sans doute, dans cet ordre de choses, l'unité n'est plus aussi nécessaire que dans le dogme et la morale. Le dogme et la morale tiennent à l'essence des choses et sont universels de leur nature. La discipline, au contraire, et la liturgie sont, au moins quant à leurs détails, des institutions arbitraires qui doivent s'adapter aux diverses conditions de temps et de lieu. On conçoit donc que l'Eglise ait pu tolérer dans ces deux ordres de choses, des diversités et des variations incomparablement plus grandes que dans son enseignement soit dogmatique, soit moral ; la variété est même ici une vraie source de perfection et de beauté ; à une condition pourtant, c'est qu'elle ne détruira pas la forme essentielle de toute beauté, qui est l'unité.

Mais jusqu'où la variété peut-elle s'étendre, et à quel point précis doit-elle s'arrêter pour ne pas compromettre les droits de l'unité, voilà ce que l'Eglise seule pourra déterminer. Dans cette détermination, elle se guidera d'après le sentiment des nécessités présentes. Il est telle variété utile à

une époque qui pourra devenir périlleuse à une autre époque. Ainsi les premiers évêques purent user, dans la fixation des usages liturgiques, d'une liberté que l'Eglise ne pouvait plus approuver à une époque où le venin de l'hérésie jansénienne tendait à s'infiltrer partout. Les innovations du dix-septième siècle avaient donc été pour l'Eglise un malheur et un danger. Accomplies par une flagrante violation des défenses les plus formelles du Saint-Siège, elles avaient affaibli les liens qui unissaient l'Eglise de France au centre de l'unité, au moment où cette Eglise allait avoir besoin de se tenir plus fortement attachée à ce roc inébranlable pour résister à une furieuse tempête.

Mais si la création de ces liturgies nouvelles a été une grande faute, combien glorieusement cette faute n'a-t-elle pas été réparée ! Quelle preuve plus éclatante l'Eglise de France pouvait-elle donner de son amour pour l'unité que l'empressement avec lequel, sur une simple invitation du Saint-Siège, ses évêques, son clergé et son peuple ont sacrifié tous leurs usages liturgiques pour adopter des cérémonies, des offices et des chants qui étaient devenus pour eux entièrement nouveaux ?

Je ne sache pas que l'histoire de l'Eglise offre aucun exemple d'un mouvement aussi prompt et aussi unanime. Une société qui possède une pareille force de cohésion au dedans ne saurait manquer de posséder une immense force d'expansion au dehors.

V

La force de l'Eglise s'accroît encore de l'unité plus grande qui tend à s'établir dans l'*enseignement philosophique* de ses écoles.

La philosophie n'appartient pas sans doute au dépôt de la révélation, et pourtant elle ne saurait être considérée comme entièrement étrangère à ce dépôt. La philosophie, en effet, est la base scientifique de la théologie ; or, la théologie est la science de la vérité révélée. Donc, suivant que la philosophie sera bien ou mal enseignée, la révélation sera bien ou mal comprise, l'enchaînement des dogmes sera bien ou mal aperçu, les conséquences en seront bien ou mal déduites, et par conséquent l'enseignement de ce dogme, dès qu'il sortira de la simple constatation des vérités de foi, sera vrai ou erroné.

Cette connexion entre la révélation et la philosophie, entre l'ordre de foi et l'ordre de raison, n'est pas assez comprise, et c'est pour cela qu'on voit un si grand nombre d'excellents chrétiens manifester un souverain mépris pour les spéculations métaphysiques. En cela, ils sont parfaitement d'accord avec les ennemis jurés de la révélation, mais ils s'écartent complètement de la règle de conduite suivie en tout temps par l'Eglise. De tout temps, l'Eglise a favorisé l'enseignement de la philosophie et a veillé sur ses progrès avec la plus attentive solli-

citade (1). Elle ne pouvait agir autrement sans manquer à sa mission. Que lui servirait de définir les dogmes révélés, si le sens de ses définitions pouvait être impunément altéré par un faux enseignement philosophique? Quand Dieu nous a révélé ses desseins et ses mystères, il n'a pu s'adresser qu'à notre raison, et il a dû nécessairement rattacher les vérités nouvelles qu'il nous enseignait aux vérités qui constituent le fonds de notre intelligence. Ces dogmes surnaturels que le Verbe de Dieu nous a transmis par son Eglise, ils n'ont pu nous être proposés que dans notre langage. L'intelligence de ces dogmes dépend par conséquent du sens que nous attachons aux mots et aux formules; elle suppose l'intelligence des vérités essentielles et ne peut par conséquent qu'être gravement compromise par toutes les erreurs qui attaquent ces vérités, et qui corrompent le sens des mots. On se tromperait, sans doute, si on disait que l'ordre surnaturel dépend de l'ordre naturel comme de son principe. Le seul principe de l'ordre surnaturel est la grâce divine; mais on peut dire avec une parfaite exactitude que ce dernier ordre dépend du premier, comme la qualité

(1) Entre autres documents qui démontrent cette sollicitude, on peut voir, dans le livre si remarquable de M. Ozanam, *Dante et la philosophie chrétienne au XVIII^e siècle*, la bulle d'Alexandre IV pour la réhabilitation de l'enseignement philosophique au sein des universités catholiques.

dépend de son sujet et l'idée de son expression ; comme la pensée d'un grand peintre dépend des couleurs dont il s'est servi pour l'exprimer et de la toile sur laquelle il a peint son chef-d'œuvre. Cette dépendance est sûrement assez étroite pour justifier l'importance que l'Eglise a attachée de tout temps à l'enseignement de la philosophie dans ses écoles.

Or, voici ce qui s'était passé, il y a trois siècles, dans les principales écoles de l'Europe catholique. Sous prétexte d'affranchir la philosophie de l'autorité d'Aristote, on s'était cru autorisé à faire table rase de la tradition des Docteurs chrétiens. On avait repris par ses fondements l'édifice philosophique, comme si la raison humaine ne faisait que de naître. Tout au plus avait-on consenti à donner une place, dans la construction nouvelle, aux enseignements de Platon et de saint Augustin ; encore le Docteur d'Hippone était-il interprété dans un sens tout-à-fait nouveau.

Qu'en résulta-t-il ? La confusion la plus complète s'introduisit dans l'enseignement de la philosophie, et par suite, dans celui de la théologie. On ne s'accorda plus ni sur les principes, ni sur les formules. Les définitions de l'Eglise devinrent elles-mêmes inintelligibles (1). Les professeurs

1) Nous pouvons citer pour exemple la définition du Concile de Vienne qui établit que *l'âme raisonnable est la*

aussi bien que les élèves furent jetés au milieu du champ de la science, comme dans une campagne sans chemins où chacun eut à se frayer sa voie.

Certes, nous ne prétendons pas que dans l'enseignement de la scolastique, tel qu'il se donnait au quinzième siècle, il n'y eût rien à réformer. Nous ne nions pas que Descartes n'eût été parfaitement capable de travailler à cette réforme. Mais ce que nous soutenons, et ce que nous ne saurions trop répéter, c'est que pour réformer, il ne fallait pas commencer par tout détruire. Il fallait émonder l'arbre, non l'arracher; étouffer les erreurs de détail qui, comme des plantes parasites, déparaient ce bel arbre de la philosophie scolastique; mais conserver et développer les doctrines solides et larges qui en constituent la substance.

Eh bien! ce que le dix-septième siècle n'a pas su faire, le dix-neuvième le fera. La réaction cartésienne, compromise par les excès que Bossuet avait prévus sans pouvoir les prévenir, est arrivée à son terme. Le rationalisme lui-même s'est chargé de venger la scolastique des accusations passionnées que l'ignorance avait portées contre elle, et dont de

traie forme du corps humain. Cette définition, parfaitement claire pour qui connaît la doctrine scolastique sur la forme substantielle, devient inintelligible, sinon absurde, pour ceux qui ne savent sur les formes et les substances que ce qu'enseigne la philosophie nouvelle.

très-sincères catholiques s'étaient faits les imprudents échos. On commence à comprendre que les plus beaux génies, ou plutôt que l'Europe tout entière ne s'était pas adonnée, pendant trois siècles, à l'étude de la philosophie sans moissonner dans ce champ fécond quelques vérités utiles. On n'est plus tenté d'accuser d'exagération Leibnitz, disant qu'il trouvait plus d'une perle précieuse dans le fumier de la scolastique. Les éditions de saint Thomas se multiplient ; l'immense monument dans lequel Suarez a réuni et confronté la doctrine des diverses écoles catholiques sur toutes les grandes questions de la théologie et de la philosophie, a lui-même trouvé des éditeurs capables de le compléter et des lecteurs capables de le comprendre. Plus on étudie les anciens, plus il est facile de trouver chez eux, au moins en germe, toutes les théories utiles dont on fait honneur aux modernes et la réfutation anticipée des erreurs dans lesquelles ces derniers sont tombés pour avoir voulu marcher sans guides.

On revient donc à l'antiquité; mais par là-même on revient à l'unité; car si la démangeaison d'innover avait été la cause principale des divisions déplorables que nous avons signalées, il est manifeste que ces divisions cesseront dès que nous en aurons détruit le principe. Oui, nous en avons l'intime confiance, l'unité se fera dans les écoles catholiques pour l'enseignement de la philosophie, comme elle s'est faite pour l'enseignement de la morale. Ce ne

sera pas l'unité immobile de la mort ; mais l'unité active et féconde de la vie ; ce ne sera pas l'unité dans l'acceptation aveugle d'un même enseignement ; mais l'unité dans la poursuite ardente d'une même vérité. Cette unité n'exclura aucune nouveauté légitime ; elle ne bannira que la manie d'innover toujours funeste ; elle ne s'asservira jamais à la tradition ; mais elle la consultera toujours ; et elle s'élancera en avant avec d'autant plus de vigueur qu'elle se sera mieux assurée la possession de tout le terrain déjà conquis.

Qui pourrait mesurer la puissance que les défenseurs de la vérité catholique emprunteront à cette rénovation de la philosophie ? Sur quel terrain se livrent de nos jours les combats de la vérité ? N'est-ce pas sur un terrain purement philosophique ? Que pouvons-nous contre des ennemis qui attaquent les bases rationnelles de la foi , tant que ces bases sont livrées dans nos propres écoles à toutes les vacillations du système ? Que ne pourrions-nous pas , au contraire , lorsqu'un enseignement philosophique solide et uniforme les aura fermement établies dans nos esprits ; lorsque nous serons en état , non-seulement de les affirmer , mais encore de les défendre contre les sophismes qui tendent à les ébranler ? Il fut un temps où la foi était attaquée avec les armes de la raison ; cette lutte avait ses difficultés. Aujourd'hui nous avons affaire à des ennemis qui sont en opposition encore plus flagrante

avec les données les plus évidentes de la raison qu'avec les enseignements de la foi. Qu'est-ce qui pourrait rendre notre victoire douteuse? Une seule chose : nos dissentiments et nos luttes. Si nous nous combattons les uns les autres, alors, oui, nos ennemis seront forts par nos divisions. Mais dès que nous serons unis, nous serons infailliblement vainqueurs.

VI

Cette tendance si consolante vers l'unité ne se borne pas aux intelligences ; elle étend son influence jusque sur les cœurs. Elle n'est pas ressentie seulement par les esprits d'élite, elle l'est encore par les masses. Elle ne se manifeste pas seulement par des doctrines plus uniformes , mais aussi par les plus touchantes marques de sympathie. « Cette merveilleuse identité de goûts, de luttes, de volontés, d'institutions qui régnait au moyen-âge malgré la lenteur et l'immense difficulté des communications se reproduit dans notre siècle à la faveur des voies rapides que la science et l'industrie moderne ont ouvertes, sans le savoir, à la force expansive du bien. Pas une injure n'est infligée à l'Eglise, dans un coin quelconque du globe, qui ne retentisse aussitôt au cœur de tous les catholiques. Pas une plaie ne se déclare qui ne soit aussitôt pansée par une tendre et fraternelle sympathie. Ce n'est plus comme

autrefois, la voix solitaire du Pontife romain qui déplore, dans le silence du Vatican, les maux de l'épouse du Christ : sa plainte, toujours toute-puissante devant Dieu, est aujourd'hui répétée, fortifiée, quelquefois devancée au tribunal de l'opinion humaine par l'énergique écho de la presse catholique dans les deux mondes (1). »

Depuis que ces lignes ont été écrites, de douloureux événements sont venus mettre dans un jour bien plus éclatant la solidarité des intérêts catholiques et l'intime union de tous les enfants de l'Eglise. Assailli de nouveau dans son autorité temporelle, le Vicaire de Jésus-Christ, abandonné par les pouvoirs de ce monde, a reçu un secours bien capable de le dédommager de cet abandon et de ces attaques. L'épiscopat catholique, le clergé tout entier, les laïques de tout rang ont fait parvenir au pied de son trône et ont proclamé à la face du monde leur sympathie pour l'auguste victime et leur indignation contre ses oppresseurs. Les cinq énormes volumes qui renferment ces protestations sont peut-être l'expression la plus unanime des sentiments de la conscience humaine que la presse ait jamais eu à

1) M. de Montalembert. *Des Intérêts catholiques au XIX^e siècle*. Nous aurions pu faire aux premiers chapitres de cet ouvrage bien d'autres emprunts, si nous n'eussions eu lieu de croire que des pages si fortement écrites sont encore présentes à la mémoire de nos lecteurs.

enregistrer (1). S'il y eut jamais au monde suffrage universel parfaitement libre et parfaitement spontané, c'est bien celui-là. Ce suffrage, tout inefficace qu'il est en apparence, est pour l'Eglise un vrai triomphe. Quelle que soit l'issue des épreuves par lesquelles il plaît à Dieu de faire passer cette sainte Eglise, n'eussent-elles porté d'autre fruit que de rendre plus intimes les liens qui unissent entre eux ses enfants, nous n'aurions pas sujet de nous plaindre. Les pouvoirs politiques passent et les violences de l'iniquité ne durent pas toujours; mais l'unité demeure et toutes les bénédictions qu'elle apporte avec elle survivent aux douleurs passagères au prix desquelles elles ont été achetées.

VII

Du reste, ce mouvement si remarquable vers l'unité que nous venons de signaler au sein de l'Eglise n'a pu échapper à ses adversaires. Ils le constatent eux-mêmes et ne font pas difficulté de l'opposer au mouvement en sens contraire qui fait

1° Il est difficile de comprendre pourquoi l'entrée de cette précieuse collection est interdite en France. Est-ce que par hasard le fonctionnaire qui se montre si sévère à l'égard de cette expression authentique des sentiments de l'épiscopat catholique dans tout l'univers se serait persuadé que les prélats d'Amérique, d'Australie et de Chine n'ont obéi qu'aux manœuvres des *anciens partis*?

tomber en dissolution les sectes protestantes. Mais au lieu d'en conclure que l'Eglise catholique possède la vie tandis que les Eglises séparées sont en proie à la mort, ils en concluent, chose étrange ! que la première ne pourra manquer de périr prochainement par excès d'unité comme les secondes périssent déjà par excès de division. Il vaudrait autant dire qu'un édifice ne risque pas moins de tomber par excès de solidité que par manque d'équilibre.

Ah ! sans doute, s'il pouvait arriver que l'unité de l'Eglise détruisît l'individualité de ses membres ; si l'unité de la doctrine entravait l'indépendance des recherches scientifiques ; si l'unité de la morale étouffait la liberté, et si l'unité de la discipline effaçait les institutions locales et paralysait l'action des autorités subalternes, alors oui ! l'Eglise pourrait être menacée de périr. Mais que nos adversaires se rassurent : ce danger n'existe que dans leur imagination. Les catholiques de nos jours respirent aussi librement que leurs ancêtres ; ils parcourent toutes les voies de la science avec la même hardiesse, et je ne sache pas qu'on se soit aperçu à l'Institut que MM. Cauchy, Ampère et Biot fussent des savants plus timides parce qu'ils étaient des chrétiens plus fervents. Sous cette discipline, qu'on nous montre revêtue d'une rigidité fantastique, il y a place dans l'Eglise pour l'initiative individuelle et pour toutes les influences légitimes. Plût à Dieu que la centralisation administrative ne gênât pas plus la

liberté civile que la centralisation ecclésiastique ne gêne la liberté religieuse !

Que les partisans de l'unité se soient laissé aller quelquefois à ces exagérations qui compromettent les meilleures causes, nous n'avons aucun motif de l'examiner. Mais ces exagérations, si elles ont existé, n'ont jamais pu créer un danger sérieux. L'Eglise Romaine n'a aucun intérêt à substituer le régime tracassier de la bureaucratie à l'action harmonieuse de la hiérarchie. Qu'elle tienne à entretenir avec toutes les parties de cet immense réseau des rapports constants ; que dans ce but, elle exige le renouvellement périodique des pouvoirs extraordinaires accordés par le Saint-Siège à l'épiscopat : rien de plus légitime, rien même de plus nécessaire ; mais si par un amour mal entendu de sa suprématie, on allait jusqu'à vouloir déférer à ses tribunaux les causes de détail qui sont de la compétence des juridictions ordinaires, elle serait la première à refréner cet abus et à rendre à chacun ce qui lui appartient.

Mais, encore une fois, ces craintes sont chimériques. Ce qu'il y a de réel, c'est qu'au moment où la société humaine tout entière éprouve vers l'unité matérielle une irrésistible tendance et se dispose ainsi à recevoir la bienheureuse unité de l'Esprit, l'Eglise, par laquelle seule ce grand bienfait peut être donné à la terre, éprouve de son côté un mouvement de concentration qui centuple ses forces.

Ce qu'il y a de réel encore, c'est qu'en face de l'armée de Babylone, qui semble vouloir rétablir par la communauté des haines l'unité que lui enlèvent les divisions doctrinales, l'armée de Jérusalem resserre ses rangs, oublie toutes les divisions et, forte de la double unité de la vérité et de l'amour, marche vers un triomphe assuré.

ARTICLE SECOND

Tendances de l'Eglise vers une expansion plus rapide

Le triomphe de l'armée de Dieu est d'autant plus certain, qu'à la force qu'elle tire de sa tendance vers l'unité se joint la force non moins irrésistible qui naît d'un prosélytisme plus fécond.

Ces deux tendances, du reste, sont étroitement liées l'une à l'autre. Parcourez tous les ordres de choses, et vous verrez que partout la force d'action au dehors est proportionnée à la force de cohésion au dedans. Plus un corps est dense, plus il attire les autres corps, et l'impulsion qu'il donne est d'autant plus irrésistible que ses molécules sont plus étroitement unies et plus capables de résister aux impulsions étrangères.

Nous avons déjà eu plusieurs fois l'occasion d'étudier les conditions de développement et de

progrès pour les sociétés, et nous avons compris que toutes les conditions se résumaient en une seule, *l'organisation*. L'Eglise nous est apparue comme réunissant à un suprême degré tous les éléments d'une organisation parfaite, et nous en avons conclu qu'elle est la société-modèle.

Mais il nous reste encore à étudier un côté extrêmement intéressant de cette question. Il nous reste à signaler une qualité que doit posséder l'organisation sociale pour conserver dans son intégrité et propager avec abondance la vie dont elle est le canal.

Cette qualité précieuse, qui assure à l'organisation toute sa fécondité et que l'organisation de l'Eglise possède de nos jours à un degré incomparable, c'est *l'universalité*. Elle consiste en ce que tous les membres du corps organisé travaillent pour l'accroissement de tout le corps, et exercent, chacun dans sa mesure, toutes les fonctions organiques.

Un exemple va faire comprendre notre pensée.

Voyez la plante : elle ne se nourrit pas seulement par ses racines ; toutes ses parties concourent à sa nutrition ; toutes aussi concourent à la réparation des dommages qu'elle peut subir. Les feuilles elles-mêmes, loin d'être, comme on pourrait le croire, un ornement superflu, s'emploient de la manière la plus utile à recueillir dans l'air les éléments nécessaires à la vie du végétal. Que si une substance étrangère vient à s'introduire dans une partie quelconque de la plante, si son tissu vient à être déchiré

sur quelque point, la partie lésée trouvera en elle-même la force de chasser l'obstacle et de guérir la blessure. Supposez qu'il en fût autrement et que cette force de nutrition ou de réparation ne se rencontrât que dans les parties principales, dans les racines ou dans le tronc, qu'arriverait-il ? L'arbre ne mourrait pas sans doute ; mais il languirait, et bien loin de s'accroître, il ne pourrait qu'aller en dépérissant. Cette loi de la vie végétale, nous la retrouvons dans la nature animée ; là aussi la vie se manifestera par la puissance qu'elle communiquera à tous les membres de lutter contre toutes les influences ennemies et de réparer les dommages. Qu'un fragment de verre vienne à s'introduire dans les parties de votre corps les plus éloignées du foyer de la vie, dans votre pied ou dans votre main, la douleur que vous éprouverez immédiatement n'est autre chose que l'indice de la lutte qui s'établit entre cet ennemi de votre organisation et les parties qu'il a blessées ; chacune de ces parties quitte immédiatement ses fonctions ordinaires pour travailler à chasser l'envahisseur. Le sang se décompose et produit une suppuration qui empêche le corps étranger d'adhérer aux muscles ; les muscles eux-mêmes se pressent jusqu'à ce qu'ils s'en soient délivrés, et alors ils se hâtent de se rejoindre. Les petites veines coupées par la blessure se recomposent ; la circulation se rétablit, et, dans quelques jours, le membre malade aura recouvré son intégrité. A qui la devra-t-il ? Ce

ne sera pas à l'habileté de la médecine qui, ici comme dans tout le reste, n'aura eu autre chose à faire que d'aider l'action de la nature. Il la devra à cette force réparatrice dont Dieu a doué tous les corps vivants et chacun de leurs membres.

Ces exemples doivent suffire pour faire comprendre au lecteur en quoi consiste cette universalité d'organisation que nous avons posée comme la condition essentielle du maintien et de l'accroissement de la vie. Ce qui est vrai pour l'organisation matérielle doit l'être bien plus encore par rapport à l'organisation spirituelle dont les membres sont des êtres complets et des agents raisonnables. C'est là surtout que chaque membre devra se regarder comme obligé de travailler à la nutrition, à la défense et à la propagation du corps, et qu'à moins de se condamner à être un membre mort, il ne pourra se dispenser de remplir toutes les fonctions vitales. Si nous comprenons bien cette loi qui semble évidente par elle-même et que toutes les analogies confirment, nous ne saurions plus avoir aucune difficulté à nous rendre compte de l'état présent de l'Eglise et du monde.

Pourquoi l'Eglise s'est-elle si miraculeusement propagée pendant les trois premiers siècles de son existence, au milieu des orages et des persécutions ? Parce qu'alors chacun de ses membres, plein d'un dévouement sans réserve à cette vérité pour laquelle il exposait chaque jour sa vie, faisait son

affaire capitale de la défendre et de la propager. Les Apôtres, les Pontifes, les Prêtres, qui sont comme les racines, le tronc et les branches de ce grand arbre de l'Eglise, n'étaient pas les seuls à travailler à son développement. Les simples fidèles, de pauvres femmes, des marchandes de pourpre, des affranchis, des esclaves, ne s'y employaient pas avec moins de dévouement. Chaque nouvel élément que s'assimilait le corps divin devenait un foyer de vie ; les feuilles les plus faibles en apparence travaillaient dans toute la mesure de leur force à la nutrition de la plante divine. Saint Paul, le grand Apôtre, pouvait, sans crainte de rabaisser son ministère, présenter aux siècles à venir de simples femmes comme ses coadjutrices dans la prédication de l'Évangile et les mettre sur le même rang que le futur successeur de saint Pierre ; il pouvait écrire ces paroles qui seront à jamais la consécration officielle de l'Apostolat de la femme chrétienne : « *Je vous en conjure, ô mon frère, assistez de tout votre pouvoir ces femmes qui ont partagé avec Clément et mes autres auxiliaires les travaux que j'ai endurés pour répandre l'Évangile.* » On le voit, durant ces jours si agités, mais si féconds, la loi de l'organisation s'accomplissait au sein de l'Eglise dans toute sa plénitude : comment l'accroissement de ce corps divin n'aurait-il pas été rapide ?

Mais quand cet arbre, si petit d'abord, eut couvert le monde de ses rameaux ; quand il cessa d'être

émondé par le fer des persécuteurs, quand on put être chrétien sans danger et partant sans courage, quand la vérité se transmet sans efforts et ne dut plus être payée par du sang, alors la plupart des simples membres de l'Eglise crurent pouvoir laisser aux organes principaux le soin de pourvoir à la défense et à l'accroissement du corps; peut-être aussi quelques-uns de ces organes eux-mêmes, entraînés par l'indifférence générale, se laissèrent-ils aller à oublier le grand devoir que leur imposait leur sublime vocation. Alors les blessures partielles faites à l'Eglise cessèrent d'être instantanément réparées; alors l'ignorance, l'erreur et les vices, ces poisons si contraires à la vie divine, s'introduisirent dans le corps mystique du Sauveur sans être immédiatement repoussés; alors l'accroissement de ce corps mystique fut arrêté et il commença à tomber et à dépérir.

Mais chaque fois que la vie de l'Eglise a semblé près de succomber, l'Esprit divin, qui est le principe de cette vie, a suscité une réaction puissante qui lui a rendu bientôt toute sa vigueur et sa fécondité. Et pour cela qu'a-t-il fait? Il a renouvelé dans ce corps languissant la force organique qui semblait épuisée. Ces membres qui n'étaient plus unis que par un lien extérieur et qui d'eux-mêmes ne tendaient qu'à se séparer et à se dissoudre, se sont sentis attirés les uns vers les autres par une attraction vitale. En subissant cette attraction, ils ont ac-

quis le pouvoir de la communiquer ; le printemps a succédé à l'hiver, le mouvement à l'inertie, la germination à la stérilité, et l'Eglise s'est retrouvée bientôt plus florissante que jamais.

Cette merveilleuse transition de la mort à la vie, d'une décrépitude apparente à la vigueur de la jeunesse, ce renouvellement périodique dont aucune société humaine ne nous offre d'exemple, s'est déjà reproduit plusieurs fois dans l'Eglise, et chaque fois il a eu pour principe une forme nouvelle d'organisation. Pour ne citer que les deux exemples les plus saillants : au douzième siècle, quand Dieu voulut relever les mœurs déchues du clergé et du peuple chrétien et préparer les grandes expéditions évangéliques qui portèrent la lumière du Christ jusqu'aux extrémités de l'Asie, il se servit, pour accomplir cette œuvre multiple, des ordres mendiants et des tiers-ordres. Les ordres mendiants, par l'exemple de leur pauvreté et de leur abnégation, et par l'influence de leur parole, guérèrent le clergé de la triple lèpre de l'ignorance, de la simonie et de la mollesse qui avait détruit dans un trop grand nombre de ses membres les vertus apostoliques. En même temps qu'ils remplissaient cette grande mission auprès des pasteurs de l'Eglise, ils obtenaient, au moyen des tiers-ordres, des fruits analogues parmi les simples fidèles. La chrétienté se renouvelait en Europe, et de ce renouvellement intérieur résultait une puissance d'attraction plus grande qui amenait

à la connaissance de l'Évangile les peuples les plus éloignés.

Au seizième siècle, les ordres de clercs réguliers et les oratoires ou les congrégations qu'ils fondèrent dans tous les rangs de la société chrétienne, n'eurent pas une moindre part à la rénovation de l'Église et aux conquêtes qu'elle fit sur l'infidélité. En 1530, la foi et les mœurs, le zèle du clergé et le dévouement des laïques, tous les éléments de la vie divine, en un mot, semblaient frappés de décadence et de mort ; tout le mouvement, toute la force d'attraction paraissaient concentrés dans la révolution que venait d'inaugurer en Allemagne un moine apostat. En 1560, au contraire, le protestantisme avait perdu toute sa vertu attractive, et la vérité catholique, triomphante en Europe, attirait à elle, dans les continents nouvellement découverts, bien plus de peuples qu'elle n'en avait perdu dans le continent ancien.

Ces souvenirs du passé nous semblent bien propres à éclairer le présent. Depuis un siècle, l'Église a subi, de la part de la raison révoltée contre toute autorité, une attaque bien autrement formidable que celle qu'elle avait eu à subir au douzième siècle de la part de l'ignorance, et au seizième, de la part de l'hérésie. Les erreurs les plus monstrueuses, le doute, plus funeste encore que l'erreur, et l'indifférence, qui est le fruit mortel du doute, se sont emparés des esprits. En même temps, les cœurs

n'étant plus soutenus par les célestes promesses du Christ, se sont abandonnés à tous les entraînements de leurs convoitises ; l'égoïsme, cet irrésistible dissolvant de toute société, répand sans résistance son venin dans la famille chrétienne : comment nous étonner que, sous ces meurtrières influences, la vie divine languisse parmi nous, et se répande avec tant de difficulté sur les nations encore assises à l'ombre de la mort ?

Mais grâces en soient rendues à Dieu ! Au milieu de cette nuit qui nous environne, nous voyons poindre de consolantes lueurs. Comme au jour où la parole créatrice fit jaillir la vie du sein du chaos, nous voyons partout se former des germes vitaux ; l'instinct de l'organisation, ce principe providentiel de renouvellement, semble se réveiller plus vigoureux que jamais au sein de l'Eglise. Toutes les âmes qui ne se sont pas laissé complètement dominer par la mort sentent la nécessité de faire un effort suprême et de se liguier ensemble pour écarter le danger qui nous menace, défendre l'Eglise contre les fureurs qui l'assailent et lui faire remporter le plus beau de tous ses triomphes.

Pour peindre les avantages déjà produits par ce réveil de l'esprit apostolique dans toutes les classes de la société chrétienne, pour faire comprendre l'étendue des résultats que nous pouvons nous promettre pour l'avenir, qu'il nous soit permis de citer

encore une fois un écrivain cher à tous les catholiques (1) :

» N'est-ce pas ici qu'il faut énumérer ces grandes associations destinées uniquement, loin des luttes et des préoccupations de la vie publique, à propager la simple et sévère pratique des devoirs chrétiens, et qui sont nées de nos jours au milieu de nos découragements et de nos appréhensions? Cette société de Saint-Vincent-de-Paul, que nous avons vue naître en 1834 dans une chambre du *pays latin*, qui a transformé tant de milliers d'étudiants en tuteurs vigilants, en frères servant des pauvres, et qui compte aujourd'hui huit cent quatre-vingt-trois conférences, dont cinq cents en France, cent seize en Allemagne, et le reste dans les cinq parties du monde. Puis sa rivale, encore plus jeune, l'archiconfrérie du Saint-Cœur de Marie pour la conversion des pécheurs, enfantée en 1837 par un simple prêtre dans la paroisse la plus abandonnée, la plus décriée de Paris, et dont les annales constatent par milliers les paroisses, les congrégations, les communautés agrégées à cet humble autel de Notre-Dame-des-Victoires, qui fleurit entre la Bourse et la Banque (2). Puis encore cette œuvre majes-

(1) M. de Montalembert. *Des Intérêts catholiques au XIX^e siècle*, ch. II.

(2) Le dernier résumé en compte dix mille quatre-vingt-trois.

tueuse de la *Propagation de la foi*, créée par une pauvre fille déjà oubliée, dans un faubourg de Lyon, et devenue en quelque sorte une des grandes institutions de l'Eglise universelle ; cette œuvre, dont une prière quotidienne est le seul lien, et dont le budget, recueilli sou par sou et semaine par semaine, dans l'épargne du pauvre, subvient à l'éducation, aux voyages, à la subsistance de tant de missionnaires, alimente les catholiques opprimés de la Scandinavie et de l'Orient, comme les chrétiens naissantes de l'Orégon et de l'Australie ; donne du pain aux martyrs du Tongking et de la Polynésie, jusqu'au jour où ils montent au ciel, et suffit pour rejeter dans l'ombre tout l'immense effort de ces sociétés bibliques qui savent bien prélever de l'or par millions, mais qui n'ont jamais su enfanter un martyr.

» Je passe sous silence nos associations vouées à l'enseignement avec leurs conquêtes récentes et chaque jour croissantes : j'aime mieux renvoyer au témoignage éclatant que leur rendait, il y a si peu de temps, une voix éloquente et non suspecte, celle de M. Guizot, en énumérant devant son auditoire étonné les travaux, les progrès et les fondations des Frères de la doctrine chrétienne et de leurs émules des deux sexes (1).

» Mais à côté de ces grandes œuvres, qui sont la

gloire de la France et le patrimoine du monde chrétien, que d'autres œuvres moins vastes, que d'autres associations moins nombreuses, mais qui sont la bénédiction spéciale de notre pays, l'honneur de notre temps, l'espoir, l'unique espoir de notre avenir. L'œuvre de Saint-François-Régis, pour la légitimation des unions illicites; l'œuvre de Saint-François-Xavier, pour l'instruction des ouvriers; la Société d'économie charitable; l'œuvre de Saint-Maurice, pour les soldats; les œuvres des prisonniers, des apprentis, des colonies pénitentiaires, etc. Et où se recrutent toutes ces pieuses confraternités? N'est-ce pas surtout parmi cette jeunesse dont l'affluence rend quelquefois nos églises trop étroites, et dont les rangs serrés autour de la chaire des Lacordaire et des Ravignan ont tant de fois déjà consolé le cœur de leur pasteur et déconcerté le regard du scepticisme. Vienne maintenant le temps des épreuves et des luttes; vienne la persécution, s'il le faut: l'Eglise sait où se trouvera son armée! Elle est là, dans ces jeunes hommes, dont les aînés montent chaque jour dans l'assemblée des hommes, et qui chaque jour aussi ouvrent leurs rangs à de nouvelles recrues habituées aux luttes et aux sacrifices; qui ont déjà goûté les joies austères du devoir, de la prière, de la pénitence; qui savent d'où leur viendront toujours la force, la lumière, le courage, l'espérance; soldats aguerris à vingt-cinq ans par le mépris des préjugés, par la

défaite de leurs passions, et pour avoir vaincu, en bataille rangée, le plus formidable des ennemis, le respect humain.

» Oui, ils sont passés pour toujours ces temps où le respect humain régnait sans contestation, non-seulement sur la place publique et dans les salons, mais jusqu'au sein des familles; où les femmes, les mères chrétiennes osaient à peine réclamer pour elles-mêmes une timide liberté, et remettaient au lit de mort ou à la lecture de leur testament, le soin de rappeler un père, un époux, un fils à la pensée de Dieu et d'une autre vie. Un tel état de choses peut encore exister dans certains intérieurs, dans certaines classes, où les yeux n'ont pas encore été dessillés; mais j'affirme que, dans une foule de familles, c'est un état de choses qui n'est connu que de la tradition. Demandez à nos mères et à nos grand'mères comment les choses se passaient de leur temps, et vous les verrez s'émerveiller de la simplicité, de la facilité avec laquelle leurs enfants confessent et pratiquent la foi qu'ils ont sucée avec le lait, et que leurs pères oublièrent comme lui.

» Oui, voilà la révolution, la vraie, la bonne révolution qui s'est accomplie de nos jours, la seule qui convienne à des chrétiens, la révolution de nos cœurs! J'ose dire que depuis deux cents ans, depuis la grande rénovation catholique de la France dans la première partie du XVII^e siècle,

il n'y a point eu de spectacle plus consolant et plus merveilleux.

» Et comme pour combler la mesure des grâces que Dieu nous a accordées, pour imprimer à la victoire un cachet incontestable, pour confondre l'orgueil et la sagesse humaine, on a vu reparaître ces ordres religieux, ces moines qui étaient l'objet spécial de la haine et des mépris du monde rationaliste. Les voilà qui sortent un à un de l'abîme où l'on croyait les avoir précipités pour toujours ; qui marchent avec une modeste confiance à la conquête des âmes ; qui, n'ayant que la pauvreté pour arme et pour refuge, luttent contre tous les obstacles et toutes les tentations de la civilisation. Les voilà ! non-seulement ces jésuites, dont la ruine, opérée par le criminel aveuglement des rois, a été partout l'avant-coureur de la chute des trônes, et qui partout répondent à leurs détracteurs par des prodiges de zèle, de patience et de charité (1) ; mais encore les bénédictins, humblement courbés sur l'ineffaçable sillon que

(1) Ils étaient à peine deux cents dans tout l'univers en 1802 ; aujourd'hui, je ne crois pas me tromper en portant leur nombre à plus de quatre mille. Au milieu des persécutions qui, de 1840 à 1850, ont éclaté contre eux dans presque tous les pays de l'Europe, cette milice d'élite n'a pas eu à déplorer une seule défection. Le nombre de ses novices s'est partout accru en proportion de la rage de ses ennemis.

leur ordre à tracé dans toutes les sciences et toutes les gloires; mais les fils de saint Bernard, plus nombreux et plus austères dans leurs Trappes qu'on ne les avait vus au temps de Rancé; mais les dominicains, régénérés par un homme qui est un saint religieux avant d'être un admirable orateur; mais jusqu'aux capucins, dont le froc, si longtemps méprisé, excite encore plus de sympathie que de surprise. Les voilà ! non-seulement à Rome ou en France, mais dans les cités enfumées de l'industrie anglaise; dans les landes de la Westphalie, où ils confondent les prédications des novateurs; en Algérie, où ils attirent le respect des Arabes; sur les rives des grands fleuves de l'Amérique, où ils défrichent les bois et les cœurs, comme autrefois les fils de saint Benoît aux bords du Danube et du Rhin. Les voilà au bagne où ils convertissent les forçats; dans les champs et les forêts, où leurs labours dépassent ceux du plus robuste prolétaire; dans la chaire, où quelques-uns égalent l'éloquence des plus célèbres orateurs; dans le confessionnal, où tous remuent les consciences, éclairent les esprits, consolent et pacifient les cœurs, et livrent à cet orgueil rationaliste, qu'une fausse science a fait descendre jusque dans les masses, une guerre permanente et victorieuse.

» Et que serait-ce si je pouvais passer ici en revue, à côté des ordres d'hommes renaissants, toute

l'immense armée des congrégations de femmes ! Elle a déjà repris possession du sol de la France, au nom de la prière et de la charité. Bravant tous les genres de mépris et d'obstacles, elle envoie de Paris, d'Angers, de Nancy, des essaims de jeunes et intrépides conquérantes jusqu'au Caire et jusqu'à Berlin, jusqu'en Chine et en Californie. Sur ces vaisseaux qui portent dans le pays de l'or des nuées d'hommes dévorés par la cupidité et dégoûtés de la vie régulière, voyez-vous ce groupe à part, tranquille, recueilli, patient et joyeux ? C'est un missionnaire avec quelques sœurs de charité qui vont à la recherche de quelques pauvres âmes, qu'il s'agit de dérober à la fièvre du gain et de préserver d'une ruine éternelle.

» Partout cette race immortelle pullule, si j'ose m'exprimer ainsi, avec la même rapidité que les misères et les infirmités de l'homme. Embrassant dans sa vaste étreinte toutes les forces et toutes les faiblesses de la nature déchue et rachetée, elle est plus vieille que toutes les constitutions, plus neuve et plus féconde que toutes les utopies ; elle renouvelle, elle maintient, elle applique toutes les ressources qu'ont produites et le génie du moyen-âge et la rassurante fécondité de la charité contemporaine, depuis les nobles filles de sainte Scolastique et de sainte Claire, jusqu'à ces *petites sœurs des pauvres*, inventées par une servante

bretonne, à l'effet de recueillir les délaissés de la charité régulière, et de se nourrir des restes, non de la table des riches, mais de la desserte des pauvres. Il y a cinquante ans, pas une seule religieuse ne se montrait sur le sol de la France ; aujourd'hui, on voit apparaître leur cornette blanche, leur visage riant, leur regard pur et calme, dans chaque ville, dans chaque bourgade, à l'ombre de tous les clochers, sur le seuil de toutes les écoles, de tous les hospices, partout où il y a une larme à essuyer, une misère à alléger, un mort à ensevelir, un vivant à consoler.

» Vous avez vu une forêt abandonnée à la cognée du bûcheron ; tout paraît mort, dévasté, stérile ; les vieux chênes sont tombés, et leur feuillage desséché jonche le sol d'alentour ; leurs grands bras dépouillés et dépecés, leurs troncs mutilés gisent à terre : rien n'est épargné, et jusqu'aux jeunes rejetons qui croissaient à l'ombre de leurs ancêtres semblent entraînés dans la ruine commune. Et cependant rien n'a péri ! De ces cépées que la hache a découronnées, la sève et la vie vont jaillir de nouveau. Tout renaît, tout repousse, tout s'élève et reverdit de nouveau. Au bout de quelques années vous repassez, vous retrouvez d'épais ombrages, une végétation féconde, partout la fraîcheur, la jeunesse, la beauté et l'impérissable témoignage de la vitalité dont Dieu a doté la nature !

» Ainsi, et plus vivace encore, renaît du sein déchiré mais inépuisable de l'Eglise la race invincible des serviteurs et des servantes de Dieu. »

CONCLUSION DE LA SECONDE PARTIE

Nous avons terminé l'examen des tendances sociales. Nous savons maintenant ce que les âmes ambitionnent; nous savons ce que poursuivent les peuples; nous savons ce que veut l'Eglise. Entre ces différentes tendances, avons-nous découvert quelque incompatibilité? Pour satisfaire les généreuses aspirations des âmes, pour secourir les mouvements qui entraînent les peuples, l'Eglise a-t-elle quelque chose à changer à ses enseignements ou à ses institutions?

Souvent nous l'avions entendu dire et peut-être l'avions-nous craint; mais l'analyse la plus attentive, les déductions les plus rigoureuses nous ont convaincu que cette crainte n'avait aucun fondement.

Nous n'avons reculé devant aucun problème;

nous avons abordé de front les questions les plus délicates, et dans la discussion de ces questions, la franchise a été toute notre habileté. Notre but principal a été sans doute la conciliation; nous avons cherché par-dessus tout à faire ressortir les affinités qui rapprochent les idées dominantes dans la société moderne des éternels principes enseignés par l'Eglise. Cependant, lorsque l'erreur s'est rencontrée sur notre chemin, nous ne l'avons pas épargnée, et la recherche des affinités ne nous a pas empêché de constater les oppositions.

Mais ces oppositions, où les avons-nous rencontrées? Ce n'est pas entre les tendances de l'Eglise et les tendances de la société; non, s'il y a lutte, elle est tout entière dans la société elle-même.

La société, depuis l'origine, subit deux influences contraires qui, de nos jours, semblent avoir acquis leur maximum d'intensité. Jamais elle n'aspira avec autant d'ardeur vers tous les progrès; jamais elle ne tendit avec autant de force vers l'unité; jamais elle ne parut plus résolue de déployer toutes ses énergies pour restaurer l'idéal que son Créateur avait réalisé dans le paradis terrestre et que la chute originelle avait détruit. Mais d'un autre côté, jamais les âmes ne s'étaient abandonnées avec plus d'entraînement aux penchants qui causèrent cette première chute et qui tendent à la rendre tous les jours plus profonde. Jamais l'orgueil, qui sépare l'homme de Dieu, et l'égoïsme qui le sépare de ses semblables,

n'opposèrent à l'établissement de l'unité un plus puissant obstacle.

Voilà la lutte dont notre ardent désir de conciliation et de paix ne peut nous empêcher de constater l'existence. Voilà l'opposition que les défenseurs de l'Eglise doivent s'efforcer de détruire. Mais dans cette lutte, nous ne sommes pas obligés, grâce à Dieu, de prendre parti contre la société; nous sommes avec elle; nous nous unissons à tout ce qu'il y a en elle de pur, de noble, de vraiment progressif, pour combattre les tendances mauvaises dont le triomphe ne pourrait que lui infliger une irréversible décadence. Nous ne prétendons pas la vaincre, nous voulons seulement la mettre d'accord avec elle-même; nous n'aspérons pas à la renverser, enchaînée et sans force, aux pieds de l'Eglise; toute notre ambition est de lui faire trouver dans le sein de l'Eglise la plénitude de la liberté, de la force et de la vie.

La société n'est donc pas pour nous une ennemie; elle est notre seconde mère; et il n'est rien au monde que nous aimions plus qu'elle, sinon la mère de nos âmes, cette société divine de qui nous tenons la vie de l'éternité. Disons mieux; nous confortons ces deux mères dans un même amour, car leurs intérêts comme leurs éléments sont identiques. Ne savons-nous pas que si l'Eglise fournit à la société temporelle son esprit vivifiant, c'est dans le sein de la société temporelle qu'elle prend les

âmes dont elle forme le corps mystique de Jésus-Christ? Et quel plus grand malheur pourrions-nous redouter pour elle sur la terre que ces luttes funestes dont l'infaillible résultat est la perte de ces âmes?

A aucun prix donc nous ne permettrions à qui que ce soit de nous prêter, à l'égard de la société, des sentiments hostiles. Nous n'avons d'ennemis que ses ennemis, les sophistes pervers qui exploitent ses préjugés au profit de leur orgueil ou de leur cupidité. Nous connaissons la tactique de ces hommes; elle consiste à se poser en défenseurs de la société; à lui parler sans cesse de progrès et à lui représenter l'Eglise comme l'éternel obstacle à la satisfaction de tous ses nobles instincts.

Nous déjouerons cette tactique perfide. Nous prendrons bien garde de fournir des armes à nos adversaires en nous attachant davantage à démontrer l'abus qu'ils font des plus nobles pensées qu'à en revendiquer la propriété pour l'Eglise.

Nous pouvons prendre une position meilleure. La bannière du progrès nous appartient; c'est à nous à la lever bien haut et à prouver à tous ceux qui veulent faire du progrès sans l'Eglise, que leur progrès n'est que la destruction, et que tous les grands mots de liberté, d'égalité, de fraternité qu'ils ont enlevés au vocabulaire chrétien, ne sont dans leur bouche que de sanglants mensonges.

Telle est la vraie polémique du demi-siècle où

nous entrons. C'est par elle que doit se terminer la grande lutte doctrinale des temps modernes. Commencée sur le terrain de la théologie, elle a passé au dernier siècle sur celui de la philosophie pure, pour aboutir enfin aux questions sociales. En théologie, il a été démontré, contre les protestants, que sans l'Eglise le dogme ne pouvait avoir aucune fixité. En philosophie, il a été démontré, contre les philosophes rationalistes de toutes les écoles, que la raison humaine révoltée contre l'Eglise ne pouvait aboutir qu'au scepticisme. Notre devoir à nous est de démontrer, contre les socialistes anti-chrétiens, qu'en s'affranchissant de la tutelle de l'Eglise, la société, au lieu d'arriver à la vérité, se précipite dans la barbarie, qu'elle renverse tous les appuis de la paix et toutes les garanties de son progrès.

Cette démonstration, du reste, est de plus en plus facile, car les événements se chargent de la faire pour nous. Dieu contraint l'erreur à se réfuter elle-même, et elle ne nous laisse guère d'autre travail que d'enregistrer les démentis qu'elle se donne. De même que le protestantisme a été conduit par la force de ses principes à renverser le christianisme dont il avait prétendu rétablir la pureté ; de même que la philosophie a été amenée malgré elle à détruire la raison dont elle avait proclamé l'indépendance ; de même le socialisme, toutes les fois qu'il a été livré à lui-même, n'a su faire sortir de ses doctrines de liberté que l'anarchie ou le despotisme.

C'est ainsi que Dieu se venge de ses ennemis. Au lieu de les frapper de sa foudre, il les charge de se punir eux-mêmes ; il ne pouvait leur infliger de plus ignominieux châtement.

Espérons donc beaucoup pour la société moderne. Le temps des illusions semble passé ; la nuit a duré assez longtemps ; l'aurore se lève, et de tous les points de l'horizon jaillissent des rayons qui forceront à s'ouvrir tous les yeux tant soit peu désireux de voir la lumière. Sans doute, il y a encore bien des aveugles volontaires. Le mensonge a encore des défenseurs obstinés qui peuvent retarder longtemps l'affranchissement intellectuel des masses stupidement courbées sous le joug de leur effronterie. Les bas-fonds de la société sont encore couverts de bien profondes ténèbres ; l'histoire du passé est indignement travestie, et l'histoire contemporaine elle-même est impudemment faussée. Trop souvent l'erreur, sentant sa cause perdue, se crée dans le cœur de ce public, qui est juge du débat, de honteuses intelligences et corrompt les faits les plus accusateurs, jusqu'à leur faire rendre un témoignage favorable. Nous voyons tout cela et nous en gémissons. Mais que peut-on conclure ? Rien, sinon que le jour n'est pas encore venu et que la vérité ne triomphe pas encore. C'est là un fait, hélas ! trop manifeste.

Mais ce qui ne nous paraît pas moins certain, c'est que, tandis que les ténèbres sont encore bien épaisses au fond des vallons, les sommets de la so-

ciété commencent à s'éclairer ; c'est qu'en dépit de toutes les falsifications, ce grand fait de l'impuissance de la révolution à créer le progrès social se fait jour de toutes parts, et que sa lumière brûle les yeux qui ne veulent pas se laisser illuminer par les rayons. Or, s'il en est ainsi, nous sommes autorisés à croire que le triomphe de la vérité n'est qu'une question de temps ; car la lumière descend toujours des montagnes dans les vallées.

Oui, nous croyons à ce triomphe, quoique nous ne nous dissimulions pas que l'empire de l'erreur et du doute n'est pas moins étendu dans notre siècle, qu'il ne l'était aux plus mauvais jours du siècle passé. C'est que nous voyons entre ces deux époques une différence que Balmès avait signalée avant nous. Au dernier siècle, dit ce penseur éminent, la société était semblable à « un homme imbu de saines idées et que le doute pervertit : c'est maintenant un homme fatigué d'erreurs et de folies, qui doute de ces mêmes doctrines qu'il avait embrassées avec enthousiasme et qui cherche instinctivement dans la vérité un point d'appui pour reposer son âme fatiguée par tant de déceptions. La société marchait alors à l'immoralité, à l'athéisme et à toutes les horreurs de la Convention. Elle marche aujourd'hui vers la religion, vers la morale, et par conséquent vers le bonheur public et privé.

» Il y a déjà bien des années que de profonds observateurs avaient présagé cette restauration morale

et religieuse. Le développement successif des faits, providentiellement enchainés dans un ordre admirable, va confirmant chaque jour la justesse de leur coup-d'œil, jusqu'à ce qu'une complète expérience vienne tôt ou tard, comme on ne saurait en douter, leur rendre une pleine justice (1). »

Quand la marée monte, on pourrait croire, en voyant une vague qui se retire, que le rivage va être bientôt à sec; mais on s'aperçoit bientôt que ce n'était qu'un mouvement de surface, incapable d'arrêter les effets de l'attraction céleste sur le fond même de l'océan. Ainsi en est-il de la société au moment présent. La vérité la domine, elle la saisit par les entrailles, elle ressort triomphante de tous les événements.

Laissons donc la surface s'agiter; laissons les vieilles haines jeter leur dernière écume; laissons le mensonge achever de perdre ceux qui refusent obstinément le salut. Le fonds de l'humanité n'a renoncé ni à la vérité ni au salut; et le Dieu Sauveur du monde n'est pas disposé à abdiquer en faveur du mensonge la royauté qui lui a été donnée sur les nations. Le flot montera en dépit de toutes les digues de sable qu'on lui oppose, et bientôt il aura englouti tous ces fragiles systèmes qui se flattaient de l'avoir vaincu.

(1) Balmès. — *Mélanges*, tom. III, p. 251.

TROISIÈME PARTIE

TROISIÈME FONDEMENT DES ESPÉRANCES DE L'ÉGLISE

LES PROMESSES DE DIEU

Nous sommes arrivés à la partie la plus décisive de notre démonstration. Avant de l'aborder, il importe de nous rendre compte des résultats déjà obtenus.

Les destinées de l'humanité sont l'effet de deux forces qui concourent à leur accomplissement : la volonté de Dieu et la volonté de l'homme. Il a donc été nécessaire pour connaître ces destinées de consulter successivement les deux causes d'où elles procèdent, et de nous faire une idée exacte de ce que Dieu veut par rapport à l'humanité, et de ce que veut l'humanité par rapport aux lois que lui a imposées son créateur.

Les deux premières parties de cet ouvrage ont été consacrées à cet examen.

La première partie nous a convaincus que Dieu voulait sauver la société, en établissant dans son

sein le règne de Jésus-Christ par l'Eglise. La glorification du Verbe incarné dans le monde, le triomphe de l'Eglise et le bonheur de l'humanité, ces trois choses, nous l'avons vu, sont indissolublement unies dans les pensées du Tout-Puissant; et comme nous ne saurions douter que Dieu le Père ne veuille glorifier dans le monde celui qu'il y a envoyé pour en être le Sauveur, ainsi nous ne pouvons hésiter à croire qu'il fera trouver en lui à la société tous les éléments de son progrès et de son bonheur, à la seule condition que la société voudra bien les accepter.

La seconde partie nous a permis de faire un pas de plus. Ces éléments de bonheur que Jésus-Christ est venu apporter au monde, nous nous sommes convaincus que la société les voulait. Toutes ses agitations depuis trois siècles ne tendent qu'à les conquérir; si elle ne les possède pas encore, c'est que jusqu'ici elle s'est obstinée à les chercher hors de l'Eglise. Dès le jour donc où l'expérience aura pu la convaincre que l'Eglise seule peut les lui fournir, la réconciliation sera assurée et l'ère de la grande paix s'ouvrira pour le monde.

Ce sont là, ce nous semble, des fondements assez solides pour nos espérances, et n'en aurions-nous pas d'autres, nous pourrions encore attendre l'avenir avec confiance. Mais nous en avons de plus solides encore. Ce n'est pas seulement le droit qui nous répond du fait; ce n'est pas seulement

le présent qui nous garantit l'avenir ; mais celui-là même qui lit dans l'avenir comme dans le présent et qui appelle les choses qui ne sont pas encore comme celles qui sont (1), celui-là nous a parlé et nous avons maintenant à redire sa parole.

Il nous a parlé d'abord par ses œuvres. Car Dieu a plus d'une manière de prédire l'avenir, et l'histoire de l'ancien Testament est pleine de ces prophéties d'action qui ne sont guères moins frappantes que les paroles les plus claires.

Il nous a parlé en second lieu par ses prophètes à qui il a découvert ce qui devait arriver dans les siècles futurs. S'il leur a ordonné de nous dire ce qu'il leur avait montré, c'est apparemment pour que nous nous efforcassions de le comprendre et pour que la douceur de leurs promesses nous consolât de l'amertume de nos tribulations.

Il nous a parlé en troisième lieu par ses Saints, auxquels dans la loi nouvelle il n'a pas communiqué ses secrets moins familièrement qu'il n'avait fait aux Prophètes de la loi ancienne ; soit qu'il ait voulu simplement par leur ministère instruire et consoler ses fidèles, soit qu'il les ait choisis pour accomplir une mission spéciale qui devait servir à la réalisation de ses desseins de miséricorde sur le monde.

Tels sont les divers genres de promesses dont l'exposition va remplir cette troisième partie. Nous

1) Rom. IV. 17.

allons l'aborder immédiatement sans nous arrêter à démontrer d'abord à nos lecteurs que Dieu a le pouvoir de connaître et de révéler l'avenir. Nous parlons à des chrétiens et à des hommes raisonnables ; il ne serait ni l'un ni l'autre celui qui refuserait à Dieu ce pouvoir.

Cependant il peut n'être pas inutile de mettre nos lecteurs en garde contre deux tendances qu'on voit assez fréquemment se produire parmi les chrétiens eux-mêmes et qui ne sont pas plus raisonnables l'une que l'autre. Il en est qui, poussés par une démangeaison indiscreète de connaître l'avenir, recueillent avidement toute sorte de prophéties ; il en est d'autres qui les rejettent toutes indistinctement. Sous prétexte qu'il leur suffit de celles qui sont renfermées dans l'Écriture, ils enveloppent toutes les autres dans un commun mépris.

C'est à tort. Les premières sans doute sont les seules qui commandent notre croyance ; mais il en est d'autres qui méritent au moins notre respect : ce sont celles qui ont été faites par de saints personnages et qui, après avoir été examinées par l'Église, ont été approuvées d'une manière plus ou moins expresse. Cette approbation ne va jamais, il est vrai, jusqu'à faire de ces prophéties des articles de foi ; mais elle suffit incontestablement pour qu'on puisse leur donner son adhésion sans imprudence et pour qu'on ne puisse les mépriser sans une coupable témérité. Écoutons sur ce sujet des auteurs qui ne

se sont pas moins fait remarquer par la sévérité de leur critique que par l'étendue de leur érudition, les Bollandistes : « on ne saurait, disent-ils, con- » fondre les visions et les prédictions qui n'ont subi » aucune épreuve sérieuse avec les révélations des » Saints. Que les visions des femmes soient beau- » coup plus souvent des illusions de leur fantaisie » que des révélations divines, nul ne le sait mieux » que nous ; mais il n'est pas moins certain que » l'esprit de prophétie n'est pas éteint dans l'Eglise » et qu'il plaît encore à Dieu de révéler ses secrets » à quelques-uns de ses serviteurs et de ses servan- » tes. La sagesse ordonne donc d'établir une dis- » tinction entre les personnes qui se disent favori- » sées de communications célestes. Ce serait tomber » dans l'excès que de leur prêter indifféremment » une foi aveugle ; mais ce ne serait pas se mon- » trer plus sage que d'attribuer toutes les prédic- » tions au délire d'un cerveau malade. (1) »

Nous suivrons ces règles, qui sont celles de la prudence chrétienne.

Il ne sera nullement question ici de ces prédictions, sorties de sources plus ou moins obscures, qui passent de main en main comme une monnaie dont le coin est effacé et dont la valeur est contes-

(1) Acta Sanct. Sep. t. V, p. 629. C'est à propos des révélations de sainte Hildegarde, dont nous parlerons plus bas, que les Bollandistes établissent cette règle.

table. Nous laissons ces prédictions pour ce qu'elles sont; ce n'est pas sur elles que nous prétendons appuyer les espérances de l'Eglise.

Grâces à Dieu, nous avons pour les établir un fondement plus solide, et nous croyons être en mesure de satisfaire les plus difficiles en fait de prophéties. C'est à l'Ecriture elle-même que nous empruntons celles qui nous semblent les plus manifestes et qui annoncent avec la clarté la plus irrésistible le triomphe de l'Eglise et la régénération de la société. Ce n'est ensuite que subsidiairement et comme confirmation d'une thèse déjà pleinement démontrée que nous rapportons les promesses faites à de saints personnages dont l'Eglise a examiné et approuvé les écrits.

CHAPITRE PREMIER

PROPHÉTIES D'ACTION, FIGURES DU TRIOMPHE DE L'ÉGLISE ET DE LA RÉGÉNÉRATION DU MONDE

Saint Paul nous enseigne que toutes les œuvres de Dieu à l'égard de l'ancien peuple étaient des figures de ce qui devait arriver à Jésus-Christ et au peuple nouveau (1).

1 I. Cor. X. 11.

Dieu, en effet, agit dans tous les ordres de choses par degrés. Possédant seul, dans une plénitude essentielle, la perfection absolue, il sait que la loi de la créature est de croître toujours; il se soumettra donc lui-même à cette loi dans son action au dehors de lui. Il préparera par des ébauches successives le grand chef-d'œuvre qu'il se propose de produire à la fin des temps, Jésus-Christ et son Eglise; mais toujours il l'aura devant les yeux; c'est sur cet idéal déjà existant dans sa pensée qu'il modèlera toutes choses, de sorte que la création entière, depuis le commencement des temps jusqu'à la fin lui présente des images de son Fils bien-aimé. Suivons donc la trace de son action et cherchons d'après ce qu'il a déjà fait, à deviner ce qu'il nous prépare. Si le triomphe que nous attendons pour l'Eglise dans un avenir plus ou moins prochain est autre chose qu'une pieuse illusion, il doit avoir des analogies dans le passé.

Ces analogies ne nous fourniront pas, il est vrai, une démonstration rigoureuse; les preuves d'analogie ne donnent le plus souvent qu'une plus ou moins grande probabilité; mais elles sont loin pour cela d'être à dédaigner. Si elles démontrent moins rigoureusement la vérité des choses, elles en font mieux saisir l'harmonie et la beauté. Elles sont le cachet du Dieu trine et un, qui par elles fait briller dans l'infinie variété de ses créatures la splendeur de son unité.

Les esprits étroits passent à côté de ces harmonies, et disent avec mépris : qu'est-ce que cela prouve? Mais les grands génies comme saint Augustin et saint Thomas les recueillent avidement ; ils s'en servent pour compléter les preuves plus rigoureuses ou pour suppléer à leur absence ; et quelquefois il arrivera ce qui est arrivé à Képler que, dans le domaine même des sciences exactes, de simples analogies seront l'instrument des plus grandes découvertes.

Nous pourrions trouver, soit dans l'ordre matériel, soit dans l'ordre moral un grand nombre d'images de ce grand triomphe que nous attendons pour l'Eglise, mais nous tenons à ne pas trop nous étendre sur ce premier chef de preuves. Nous nous bornerons donc à trois principales figures que nous fourniront successivement la création, l'existence de la Synagogue et la vie de Jésus-Christ.

ARTICLE PREMIER

Première figure du triomphe de Jésus-Christ dans l'Eglise

LE REPOS DU SEPTIÈME JOUR

Rappelons-nous ce qui a été dit plus haut : Dieu, dans son action hors de lui, n'a en vue que la manifestation de ses divins attributs. Cette manifesta-

tion se fait dans deux ordres différents : dans l'ordre de la nature et dans l'ordre de la grâce.

I

Dans l'ordre de la nature, Dieu se manifeste par simple ressemblance. Infini dans sa perfection, aussi bien que dans son étendue, il produit hors de lui des créatures qui par la variété immense de leurs forces intimes et de leurs formes extérieures, imitent cette double infinité ; de là, la double création spirituelle et matérielle ; et au terme de toutes les œuvres qui appartiennent à ces deux ordres, comme lien des deux mondes et comme sceau de son unité, il produit l'homme, esprit et corps, beau par son corps plus que toutes les beautés corporelles, plus beau encore par les facultés et les vertus de son âme, miroir vivant où Dieu contemple avec complaisance son image aussi ressemblante qu'elle peut l'être dans l'ordre naturel.

C'est donc à la création de l'homme que se terminent les œuvres de Dieu dans l'ordre de la nature.

Mais cette image de lui-même que Dieu contemple dans l'homme ne répond pas pleinement aux desseins de sa bonté.

Son amour, qui l'a porté à se reproduire en quelque sorte dans ce chef-d'œuvre de ses mains, ne lui permet pas de le laisser à une infinie distance de sa perfection souveraine. L'amour tend à unir. A

peine donc le Créateur aura-t-il achevé la production de l'homme qu'il entreprendra un nouvel ordre de travaux dont le but est la parfaite union de la nature humaine avec sa divinité. Après l'avoir fait sortir de lui, il travaillera à le ramener à lui.

« Et c'est ainsi, dit saint Irénée, que s'accomplissent les mystérieux desseins de la divine sagesse; c'est ainsi que la créature raisonnable atteint sa perfection par sa complète assimilation et son incorporation au Fils de Dieu. Le premier-né de Dieu, le Verbe, descend dans son œuvre et l'unit avec lui; la créature ainsi unie au Verbe, peut par son moyen, s'élever au-dessus des anges et arriver à la parfaite ressemblance de Dieu (1).

De même donc que l'homme, esprit et corps, a été le terme de toutes les œuvres de Dieu dans l'ordre de la nature, Jésus-Christ, Homme-Dieu, va être le terme de toutes les œuvres de Dieu dans l'ordre de la grâce.

Et afin que la création naturelle devînt une image plus parfaite de la création surnaturelle, Dieu emploiera à l'une et à l'autre le même nombre de périodes ou de jours. L'homme sera créé le sixième jour de la création, et Jésus-Christ sera produit le sixième jour du monde. Il convenait en effet que, dans ces deux ordres, le roi ne parût qu'après que son palais aurait été convenablement disposé pour

(1) Lib. V. adv. hæc. cap. 36.

le recevoir; il convenait que l'œuvre suprême fût précédée par les ébauches, et que les sujets attendissent leur prince. C'est pour cela qu'avant de produire l'homme, le Créateur produira graduellement des êtres en qui se manifestent les différentes forces que l'homme réunit dans l'unité de sa nature : d'abord les êtres inorganiques que les forces physiques font seules subsister et mouvoir; puis les végétaux qui se meuvent par un principe intérieur, puis les animaux qui ont de plus le pouvoir de sentir. Ainsi l'échelle de la vie s'étend-elle sur la nature entière, quand l'homme paraît pour en occuper le sommet et rassembler en lui toutes les forces, les forces physiques, vitales, animales et rationnelles. Aussi quand il paraît, la création ne peut s'empêcher de reconnaître son chef.

De même, dans l'ordre surnaturel, le chef paraît après que, durant six périodes, Dieu s'est appliqué à ébaucher, à des degrés divers, les perfections qui doivent reluire en lui avec une splendeur incomparable. Ce seront autant de figures imparfaites du Dieu-Homme qui seront envoyées au monde impatient de le voir. L'un figurera son innocence persécutée, ce sera Abel; l'autre, ce sera Noé, figurera sa patience à travailler au salut d'un monde ingrat. Dans Moïse, les hommes admireront d'avance l'image du législateur à venir qui doit être tout à la fois roi et pontife; dans David brilleront les qualités guerrières, et dans Salomon les vertus pacifiques;

dans les prophètes, enfin, resplendiront quelques rayons des divines clartés dont il doit inonder le monde. Ainsi le fleuve de la vie divine ira-t-il grossissant par de successifs accroissements jusqu'à ce qu'en Jésus-Christ il acquière sa plénitude, pour se répandre ensuite de là sur le monde à venir.

La ressemblance ne s'arrête pas là : au sixième jour de la création, Dieu ne se contente pas de produire l'homme. Après avoir façonné ce chef-d'œuvre de ses mains et lui avoir donné une âme sortie de son souffle, il comprend qu'il ne peut le laisser seul jouir dans une contemplation égoïste des biens dont il vient de le combler. Il se détermine à lui donner une compagne qui partage ses joies, et qui, sans briser complètement son unité, lui fasse pourtant goûter les avantages de la société. Il envoie donc à Adam un mystérieux sommeil, et tandis qu'il est plongé dans cette extase, il tire de son côté une autre lui-même en qui il pourra désormais se contempler et par qui il pourra se reproduire ; c'est par ce complément de l'homme que se termine le travail de Dieu et le sixième jour de la création.

Le sixième jour du monde sera rempli par une œuvre semblable. Après avoir produit le second Adam, Dieu n'est pas encore satisfait ; à ce père du siècle à venir il faut une épouse, des enfants, une famille. Lui aussi donc il subira un sommeil mystérieux, le sommeil de la mort, ineffable extase d'un incomparable amour. Et durant ce sommeil, de son

côté entr'ouvert jailliront le sang et l'eau, l'élément baptismal et l'élément eucharistique qui, tombant sur la tête de Marie et de Jean, donneront la vie à l'Eglise dont ils sont les représentants. Et désormais, jusqu'à la fin de ce sixième jour, Dieu ne sera occupé qu'à cette grande œuvre, à la parfaite formation de l'épouse du nouvel Adam.

La similitude est donc aussi parfaite que possible, et ce n'est sûrement pas par suite d'un jeu puéril d'imagination que tous les saints Pères ont regardé l'ordre de la création naturelle comme une image de l'ordre suivi dans la création surnaturelle.

II

Mais il est une circonstance sur laquelle nous ne pouvons nous empêcher de fixer notre attention. Dans le premier de ces deux ordres, le cycle des jours du Créateur ne se clôt pas après la production de l'homme. Là cessent ses travaux, mais là ne se termine pas la divine semaine. Après ces six jours de labeur, Dieu en consacre un septième au repos. On dirait qu'il veut célébrer avec sa créature privilégiée la fête de sa création et jouir avec elle de toutes les merveilles dont il vient de lui faire présent. Il est bien vrai que ce repos du septième jour n'est pas encore le plein repos de l'éternité; ce n'en est que la figure. Il sera tout autrement solennel le grand sabbat dans lequel Dieu conviera tous ses amis,

épurés par la lutte et au terme de leurs propres travaux à se reposer avec lui au milieu des splendeurs de la création transfigurée. Mais le sabbat de la terre est l'avant-goût de ce sabbat du ciel. C'est un commencement de gloire que la création lui donne pour sa munificence infinie et un commencement de bonheur qu'il rend à sa créature. C'est le lien qui unit la révolution périodique du temps avec l'immuable éternité, et les semaines de la terre avec le jour sans fin du ciel.

Que dirons-nous maintenant de la création surnaturelle? Si l'analogie qui a été si fidèle jusqu'ici ne se ment pas à elle-même, ne sommes-nous pas autorisés à croire qu'après les six jours de travaux que cette création a coûtés et surtout après ce sixième jour, bien plus long et bien plus laborieux que les autres, où Dieu a formé son Christ d'abord et ensuite l'Eglise, son épouse, il leur donnera un jour de repos, qui sera le prélude du grand repos de la patrie?

La semaine de la grâce serait-elle incomplète et ne verrait-elle pas ses sept jours s'accomplir avant d'entrer dans l'octave du ciel? Un grand nombre d'entre les saints Pères, ceux surtout qui, plus voisins des Apôtres, ont pu recueillir de leur bouche avec plus de certitude l'interprétation des oracles divins, ne l'ont pas pensé. La plupart d'entre eux s'accordent avec saint Irénée et nous exhortent comme lui à voir dans le récit biblique des six jours de

la création suivis du jour de repos, non-seulement « la narration de ce que Dieu a fait, mais encore la prédiction de ce qu'il doit faire un jour (1). »

Un assez grand nombre d'interprètes plus récents

(1) Lib. VIII, adv. hæer., cap. 15. — Cf. lib. V, cap. ult. — Voyez de plus S. Justin, martyr; Dial. cum Triph. versus medium; Tertull. de resurrect. carnis, cap. 25; adv. Marcion., l. 1, cap. 29. — Lactant., l. VII divin. Instit., cap. 14. S. Victorin. in cap. X apocalyp. Nous n'ignorons pas que ces Pères sont précisément ceux dont la doctrine est assez généralement censurée comme entachée de millénarisme; mais nous ferons remarquer qu'il est un millénarisme que l'Eglise n'a jamais désapprouvé; celui qui ne mène au triomphe de Jésus-Christ sur la terre aucune de ces voluptés charnelles dont certains esprits grossiers avaient composé le bonheur du Sauveur victorieux et de ses Saints. Eusèbe nous dit expressément que cette erreur toute judaïque avait seule porté saint Denys d'Alexandrie et quelques autres anciens écrivains à combattre la doctrine des millénaires. (Voy, *Hist. ecclés.* l. III. ch. 28 et 29. et liv. VII. ch. 21). Saint Augustin (De civ. Dei l. XX. ch. 7; et saint Jérôme (In Is. LX), les deux principaux adversaires du millénarisme, nous disent plus expressément encore qu'ils ne prétendent en aucune manière réprover cette doctrine dès qu'elle sera dégagée de toutes les voluptés charnelles dont l'imagination judaïque l'avait souillée. Mais, ces rêveries indignes mises de côté, ne demeure-t-il pas bien remarquable que presque tous les Pères des premiers siècles, ceux-là même qui avaient été les disciples immédiats des apôtres, aient hautement enseigné le triomphe à venir de l'Eglise sur la terre? Cela s'expliquerait-il si rien de semblable n'avait été enseigné par les Apôtres? L'accord de ces premiers Pères n'a-t-il pas autant et plus de poids en faveur de cette opinion,

de la sainte Écriture sont revenus, en ce point, au sentiment des premiers Pères, et ils n'hésitent pas à appeler la dernière période de l'existence du monde le sabbathisme de l'Eglise (1).

que le silence ou même la répulsion de certains Pères des âges suivants a de poids contre elle ? Cette répulsion ne s'explique-t-elle pas suffisamment par une sorte de réaction produite par la tendance de plusieurs à prendre dans un sens trop charnel ces joies promises à l'Eglise ? Ne peut-on pas croire que les différentes promesses renfermées dans les Ecritures ne sont pas toutes également comprises dans les mêmes temps ? Les Apôtres les ont toutes enseignées ; mais l'Eglise des âges suivants n'en a conservé plusieurs que d'une manière implicite, pour en recevoir de l'Esprit-Saint l'explication, lorsqu'il est utile qu'elles soient plus explicitement connues. C'est ce que l'illustre docteur Newman a soutenu, non sans une grande probabilité, par rapport aux dogmes à croire ; il semble qu'il y ait plus de raisons encore de l'admettre par rapport aux biens à espérer. On ne voit pas pourquoi Dieu n'en réserverait pas la manifestation aux époques de grandes épreuves où cette manifestation peut être utile pour relever le cœur de ses serviteurs.

(1) L'illustre P. Vieyra, dans son ouvrage intitulé : *Clavis Prophetarum, seu de regno Christi consummato in terris*, cite un nombre considérable d'interprètes qui défendent ouvertement le sentiment que nous exposons ici. Il est fâcheux qu'à de magnifiques et très-solides considérations sur le règne de Jésus-Christ, cet auteur ait mêlé deux opinions trop hardies, relativement au rétablissement des rites judaïques à la fin des temps et à l'ignorance invincible de Dieu dans les nations sauvages. Ce sont ces deux opinions qui ont motivé la censure dont l'inquisition du Portugal a frappé cet ouvrage,

ARTICLE SECOND

Seconde figure du triomphe de l'Eglise

LA PAIX ACCORDÉE A LA SYNAGOGUE APRÈS LA CAPTIVITÉ

De l'ordre de la nature nous passons à l'ordre de la grâce. Cet ordre, nous l'avons vu, est le couronnement du divin édifice dont l'ordre physique et l'ordre moral sont les deux assises inférieures. Si

et qui ont privé le monde catholique du fruit que semblait devoir produire sa publication. Il existe un autre ouvrage sur le même sujet, composé par un jésuite espagnol, le P. Lacunza, après la dissolution de la Compagnie de Jésus par Clément XIV. Cet ouvrage, édité, ce semble, à l'insu de l'auteur et avant qu'il n'eût pu y mettre la dernière main, a suscité au commencement de ce siècle, à Rome, de très-vives controverses. Plusieurs personnages très-graves et très-savants en ont pris chaleureusement la défense et ont hautement exprimé leur adhésion pleine d'enthousiasme à la doctrine qu'il renferme. La Congrégation de l'Index n'en a pourtant pas approuvé la publication, à cause qu'il renferme des opinions plus hardies encore que celles du P. Vieyra. Ayant pu consulter le dossier des consultations qui motivèrent la sentence rendue par la Congrégation, nous avons pu nous assurer que les accusateurs du P. Lacunza ne lui ont reproché en aucune manière la seule partie de sa doctrine que nous soutenons avec lui, à savoir le triomphe promis sur la terre à Jésus-Christ dans son Eglise.

tous les étages de cet édifice doivent se correspondre et faire éclater par leurs analogies la sagesse du céleste architecte, combien plus grande encore devra être l'harmonie des différentes parties dont se compose l'ordre surnaturel, le plus parfait, le plus riche, le plus divin et par conséquent le plus *un* de tous ?

C'est donc ici que nous devons trouver les analogies les plus frappantes. Si nous ne nous trompons pas, en promettant à l'Eglise un magnifique triomphe après toutes ses luttes, nous devons être en état de signaler un triomphe semblable dans l'histoire de la Synagogue, première ébauche de l'Eglise, et dans la vie terrestre de Jésus-Christ, dont l'existence de l'Eglise n'est que la reproduction, comme l'histoire de la Synagogue en était la préparation.

Ce sont là en effet les trois parties dont se compose tout le développement de l'ordre surnaturel ici-bas. Cet ordre consiste proprement dans la déification de l'humanité. Préparée, prédite et figurée pendant quatre mille ans par l'ancien peuple, cette déification s'accomplit en Jésus-Christ et s'achève par l'Eglise pour se consommer dans la splendeur des cieux. Mais sa préparation, son accomplissement et son achèvement, c'est-à-dire la Synagogue, Jésus-Christ et l'Eglise passent par des phases toutes semblables, et leur existence offre dans sa diversité les plus frappantes correspondances. Si donc nous

pouvons nous assurer que la Synagogue d'abord, et après elle le divin Sauveur, ont vu succéder à leurs épreuves un complet et paisible triomphe, ce sera pour nous un motif très-puissant d'attendre pour l'Eglise quelque chose de semblable, et l'analogie, qui d'ordinaire ne produit que des probabilités, nous donnera ici une sorte de certitude morale.

Commençons par la Synagogue. Tout le monde connaît les traits principaux de son histoire ; mais tout le monde n'a pas réfléchi sur les merveilleuses analogies de cette histoire avec l'histoire de l'Eglise. Nous allons les indiquer brièvement afin que le lecteur puisse mieux saisir celle qui touche de plus près à notre sujet.

I. A peine l'ancien peuple était-il né des douze patriarches, fils de Jacob, qu'il tombe dans une cruelle captivité. Les Egyptiens, à qui il eût été heureux de donner la connaissance de la vérité en échange des pâturages qu'on lui fournissait pour ses troupeaux, se prennent contre lui de la plus injuste jalousie et de la plus furieuse haine. On l'accable des plus lourdes charges ; on le met hors la loi ; on le traite comme un vil esclave dont la vie même n'est pas respectée par son maître inhumain.

Qui ne voit là l'image des persécutions que l'Eglise eut à endurer de la part des empereurs romains, presque aussitôt après que les douze patriarches de la loi nouvelle, les Apôtres, l'eurent établie ?

L'Eglise aussi, en échange des biens de l'ordre surnaturel, ne demande à l'empire que la liberté; en retour de sa charité elle ne reçoit que la haine, et ses services ne sont payés que par les plus barbares traitements.

II. Au moment où le joug imposé aux enfants de Jacob est devenu plus intolérable, Moïse reçoit de Dieu, dans une miraculeuse révélation, la mission de le briser et de renverser la puissance du tyran. C'est lui qui donne à la Synagogue son existence publique; c'est lui qui promulgue le premier code de lois où les droits de l'homme sont mis d'accord avec le droit de Dieu. Dans sa personne Dieu prend possession de la royauté du peuple qu'il s'est choisi.

La délivrance de l'Eglise au quatrième siècle n'est guère moins miraculeuse. C'est au moment où la persécution était plus meurtrière et où les ennemis de Dieu s'applaudissaient d'avoir anéanti son culte, qu'un vengeur est suscité aux serviteurs du Très-Haut dans la personne de Constantin. Une vision céleste lui assure la victoire; le trône de l'idolâtrie est renversé; l'Eglise, jusque-là enfermée dans les catacombes, acquiert une existence publique; l'Etat devient chrétien, la loi civile se rapproche de la loi religieuse; Jésus-Christ prend possession de l'empire du monde.

III. A ce grand triomphe du peuple de Dieu succèdent bientôt de nouvelles luttes provoqués par

ses continuelles infidélités. Il voit se lever contre lui un grand nombre de peuples ; quelques-uns seront subjugués et il s'enrichira de leurs dépouilles ; d'autres conserveront leur puissance et, quoique souvent vaincus , seront pourtant maintenus par la Providence pour exercer le courage des Israélites et les châtier au besoin. C'est à ces combats que sont employées les longues années qui s'écoulent de Moïse à Salomon ; durant ce temps, la Synagogue acquiert, sous le sceptre de David, un incomparable éclat ; mais cet éclat est bientôt obscurci par l'infidélité des successeurs du grand monarque.

L'Eglise aussi ne jouit pas , après sa délivrance sous Constantin , d'une paix bien durable. L'infidélité de ses enfants provoque la colère de Dieu qui envoie d'abord les barbares du Nord et puis les mahométans pour les châtier. Les barbares sont vaincus et l'Eglise se fera des enfants dévoués de ces terribles ennemis. Mais les mahométans, comme de nouveaux Philistins, resteront attachés aux flancs du peuple de Dieu pour l'éprouver et quelquefois aussi pour le punir. Au milieu de cette période de luttes, Charlemagne d'abord et, après lui, Alfred-le-Grand en Angleterre, saint Henry en Allemagne et saint Louis en France, attireront par leur piété les bénédictions les plus abondantes sur leurs peuples ; mais d'autres rois moins fidèles tariront la source de ces grâces.

IV. Nous touchons aux siècles de l'apostasie. Israël se sépare de Juda, répudie le temple unique que le Très-Haut s'est choisi pour y rendre ses oracles et se forge des veaux d'or pour les adorer. Dès lors, pendant plusieurs siècles les enfants de Dieu tournent les uns contre les autres les armes qu'il n'avaient guère employées jusque-là que contre leurs ennemis; l'idolâtrie renaît avec tous les vices qui l'accompagne; la voix des prophètes n'est plus entendue; Juda se rend aussi coupable qu'Israël; la patience du Très-Haut est poussée à bout; il déchaîne contre son peuple les fléaux dont il l'a menacé; le temple est détruit, le trône de David est renversé et ce peuple, à qui le joug du Seigneur paraissait trop lourd, devient la proie de cruels tyrans qui lui enlèvent tous ses biens.

Qu'est-ce que cela, sinon l'histoire de la chrétienté depuis quatre siècles? N'avons-nous pas vu, nous aussi, les peuples et les rois, fatigués de la douce autorité de Jésus-Christ, la battre en brèche par de continuelles attaques? N'avons-nous pas vu succéder au funeste schisme d'Occident, le schisme bien plus funeste de Luther, de Calvin et d'Henri VIII, qui divise en deux parts l'héritage du Seigneur et aboutit à substituer dans les cœurs l'indifférence, et le culte des intérêts matériels au culte en esprit et en vérité que Dieu avait exigé qu'on lui rendit dans son unique Eglise? N'avons-nous pas vu les nations catholiques imiter bientôt

la rébellion et les crimes des nations schismatiques, fermer comme elles l'oreille aux avertissements des ministres du Très-Haut et prenant à tâche de lasser sa patience par l'excès de leur dépravation et de leur impiété ? N'avons-nous pas vu enfin le déchaînement des divines colères, les trônes renversés, les autels détruits et les peuples tombés sous le joug de fer de la révolution ?

Jusqu'ici l'analogie est parfaite ; maintenant voyons ce qui va suivre pour l'ancien peuple : ce sera le présage des événements que doit attendre le peuple nouveau.

V. Une dure captivité de soixante-dix ans fit pour ce peuple endurci ce que n'avaient pu faire ni les miracles de Moïse, ni les victoires de David, ni les avertissements des prophètes ; elle ouvrit ses yeux et le désabusa pour jamais des illusions de l'idolâtrie. On ne vit plus dans son sein de faux prophètes ; il s'était défait tout ensemble de la pente qu'il avait à les croire et de celle qui le portait à adorer les idoles. Alors s'accomplirent toutes les promesses qui avaient été faites aux fils de Juda par Isaïe et par Ezéchiel ; toutes les ruines sont réparées, les villes et les bourgades sont magnifiquement rebâties, le peuple est innombrable, les ennemis sont à bas, l'abondance est dans la ville et dans les campagnes. A la faveur d'un tribut assez léger qu'ils payaient à leurs souverains, plutôt leurs pro-

tecteurs que leurs maîtres , ils vivaient selon leurs propres lois ; la puissance sacerdotale fut conservée en son entier ; le conseil public, établi premièrement par Moïse , avait toute son autorité et ils exercèrent entr'eux la puissance de vie et de mort, sans que personne se mêlât de leur conduite. Plus tard même ils s'affranchirent de toute sujétion. Les Machabées , après avoir délivré leur peuple des cruelles mais passagères épreuves qu'avaient attirées sur lui l'ambition de quelques prêtres indignes, lui donnent une puissance et un bien-être dont ils n'avaient jamais joui , au moins pendant un temps aussi considérable. Ils soumettent Samarie , ils domptent les Iduméens, les Philistins et les Ammonites, leurs perpétuels ennemis, et ces peuples embrassent leur religion ; enfin ils donnent au royaume de Juda une étendue qu'il n'avait jamais eue, excepté aux temps de David et de Salomon.

C'est à Bossuet que nous avons emprunté , à peu près dans son entier, ce tableau abrégé des cinq siècles qui s'écoulèrent pour le peuple de Dieu depuis Cyrus jusqu'à Jésus-Christ. Cette période , qui renferme près de la troisième partie de la durée totale de l'ancien peuple , n'étant pas racontée dans l'Écriture, est aussi peu remarquée qu'elle est remarquable.

Nous le demandons maintenant : y a-t-il présomption à espérer que Dieu ne traitera pas le peuple de la nouvelle alliance avec plus de rigueur qu'il n'a

traité le peuple du testament ancien et que le fils de la promesse n'aura pas une destinée pire que le fils de l'esclave? Quoi, ce peuple à *la tête dure et au cœur incirconcis* aurait assez bien profité de ses châtements pour obtenir de Dieu près de cinq siècles de paix et de prospérité, et les disciples de la loi de grâce n'auraient d'autre destinée à attendre que de passer d'épreuve en épreuve et de châtement en châtement? L'esprit aussi bien que le cœur se révolte contre cette pensée. Les voies de Sion pleurent, il est vrai; et les ruines de Jérusalem fument encore; tout est confusion autour de nous; le temple n'essaie de se relever de son abjection que pour voir des ennemis plus furieux s'efforcer de le renverser de nouveau. Mais ayons confiance! Dieu n'a pas abandonné son peuple et il n'a pas oublié les promesses qu'il a faites à Jésus-Christ. La fin de la captivité viendra; le temple recouvrera sa splendeur première. Jérusalem se revêtira de nouveau de beauté et d'allégresse, la paix succédera à la guerre, les divisions cesseront pour faire place à la concorde. Peut-être cette concorde sera-t-elle momentanément troublée par quelques abus passagers de cette liberté de mal faire dont l'homme ne saurait entièrement se dépouiller ici-bas; mais ces orages momentanés ne feront que rendre plus suaves les joies de la paix et donner une plus vive impulsion au vaisseau de l'Eglise.

Ainsi en sera-t-il jusqu'à ce que commence le

siècle de la fin. Alors il n'est que trop probable que le nouveau peuple, comme le peuple ancien, se laissera corrompre par sa prospérité même. Des divisions analogues à celles qu'introduisirent dans la Synagogue l'orgueil des pharisiens et la corruption des saducéens s'introduiront dans l'Eglise. L'ambition des princes, nouveaux Hérodes, activera peut-être la décadence, et lorsque le Fils de l'Homme fera son second avènement, il ne trouvera sur la terre guère plus de foi qu'il n'y en a trouvé lorsqu'il est venu pour la première fois.

Ce sont là de tristes perspectives malheureusement trop bien fondées sur l'analogie; mais cette même analogie nous autorise à concevoir pour une époque plus prochaine et dont il est impossible de prévoir la durée les plus magnifiques espérances.

Nous allons voir ces espérances confirmées par l'histoire du divin Sauveur.

ARTICLE TROISIÈME

Troisième figure du triomphe de l'Eglise

LE TRIOMPHE DE JÉSUS-CHRIST RESSUSCITÉ

Ce nouvel ordre d'analogies doit nous fournir une preuve encore plus probable que les précédentes, car le rapport entre Jésus-Christ et l'Eglise est beau-

coup plus étroit que celui qui unit la création matérielle à la création spirituelle et l'ancienne Jérusalem à la nouvelle. L'Eglise, nous l'avons compris, est le complément et la continuation de Jésus-Christ. Il y a donc tout lieu de penser que ses destinées seront toutes semblables à celles de son divin chef. Etudions donc l'histoire du Sauveur et comparons-la avec l'histoire de l'Eglise. Si nous trouvons que jusqu'à ce jour la correspondance a été parfaite, nous aurons évidemment le droit de tirer nos conclusions pour l'avenir. Nous pourrions être très courts dans l'exposé de ces rapports, car les faits qu'il s'agit de confronter sont aussi présents à l'esprit de tous les chrétiens que les faits de leur propre histoire.

I. Comme la Synagogue et comme son Eglise, le divin Sauveur, à peine venu au monde, se voit en butte à la persécution et souffre lui aussi une sorte de captivité d'Egypte. Au bout de quelques années, le tyran qui avait voulu le perdre est miraculeusement frappé de Dieu, et une vision avertit saint Joseph de ramener en Judée son divin nourrisson.

II. Pour lui encore comme pour l'Eglise et pour la Synagogue, à cette première période d'angoisses et de persécution succède une période laborieuse que nous pourrions nommer la période de formation. L'enfant croissait en sagesse et en âge, mais cette

sagesse ne se montrait pas encore au dehors autant qu'elle le fera plus tard. Il en est ainsi de l'Eglise qui, du cinquième au quatorzième siècle, s'applique davantage à conserver ses anciennes conquêtes qu'à en faire de nouvelles et qui, durant ce temps, développe son enseignement et réunit son dogme en un corps de doctrines.

III. Le quinzième siècle ouvre pour l'Eglise une ère nouvelle qui sera tout à la fois l'ère de sa plus grande expansion et de ses luttes les plus terribles. C'est la vie publique du Sauveur reproduite sur une immense échelle. D'un côté nous voyons des essaims d'apôtres porter la bonne nouvelle de l'Évangile jusqu'aux extrémités du monde, et d'un autre côté nous voyons tous les anciens ennemis du Christ, les pharisiens, les saducéens, les hérodiens se lever de nouveau pour renouveler la sanglante tragédie qui se termine au Calvaire. On arrive au même but par les mêmes moyens ; on excite la jalousie des puissances en présentant sous de fausses couleurs la royauté de l'Eglise ; on soulève par les plus impudentes calomnies le peuple ignorant et crédule ; on achète, par les mêmes honteux marchés, les mêmes trahisons de la part des faux frères ; et comme on ne trouve pas plus de résistance de la part de l'Eglise que de la part de son divin fondateur, on n'a pas de peine à remporter le même triomphe.

IV. Mais les analogies vont-elles s'arrêter là ? Les pharisiens modernes s'applaudissent comme leurs devanciers d'en avoir fini avec l'Eglise, de lui avoir pour jamais enlevé son prestige et de l'avoir enfermée sans retour dans le tombeau de mensonges et de mépris qu'ils lui ont creusé ; leur triomphe serait-il plus durable et leur infernale joie sera-t-elle moins infailliblement changée en confusion ? Nous ne saurions nous le persuader et nous ne saurions non plus nous résoudre à remettre au jour des grandes rétributions la vengeance que Dieu doit à son Eglise.

Nous voyons , en effet, qu'il ne s'est pas contenté de ressusciter son divin fils et de le faire asseoir immédiatement sur le trône qu'il lui avait préparé au ciel ; il a voulu qu'avant de monter au sommet des cieux il triomphât d'abord sur la terre et jusque dans les enfers, afin, nous dit l'Apôtre, qu'il remplît de sa gloire tous les lieux qui avaient été témoins de ses abaissements et de la joie de ses ennemis (1). C'est pour cela qu'il est allé en personne briser les fers des illustres captifs qui attendaient dans les limbes que les portes du ciel s'ouvrissent ; c'est pour cela qu'après être remonté sur la terre avec cette brillante cour composée des patriarches, des prophètes et des justes de l'ancienne loi il lui plut , avant de les introduire dans son propre palais , de

(1) Eph. IV. 9.10.

passer quarante jours entiers avec eux dans le séjour de leur mortel pèlerinage et de parcourir dans la joie ces contrées qui avaient été le théâtre de leurs douloureuses épreuves.

Ce triomphe ne semble pas moins dû à l'Eglise qu'à son divin époux. Puisqu'elle reproduit dans son existence les abaissements, les persécutions, les travaux, les souffrances et les angoisses du Sauveur, elle ne peut manquer de reproduire également ce final et complet triomphe. Cette gloire incomparable que le corps naturel de Jésus-Christ reçut à sa résurrection et dont il jouit sur la terre durant un espace de temps assez considérable avant de monter au ciel, son corps mystique a le droit de la recevoir et la justice de Dieu, aussi bien que sa sagesse, semblent exiger qu'elle lui soit accordée.

L'a-t-il reçue jusqu'à ce jour? Qui oserait le dire? Je trouve bien dans l'histoire de l'Eglise quelques triomphes partiels et passagers semblables à l'entrée du divin maître à Jérusalem, à cette ovation durant laquelle ses oreilles entendaient à la fois les chants d'allégresse et de reconnaissance du peuple et les murmures des pharisiens complotant sa mort. Je vois bien quelquefois le corps mystique de l'Homme-Dieu brillant d'une splendeur comparable à celle dont son corps naturel brilla sur le Thabor; mais ce ne sont là que des éclairs passagers au milieu d'une longue nuit, quelques

trèves dans un combat toujours renaissant ; ce n'est pas la résurrection , ce n'est pas la glorification complète que l'Eglise a le droit d'attendre sur cette terre, théâtre de ses luttes, avant qu'elle aille recevoir dans le ciel la récompense de son dévouement. Je ne puis croire que le divin époux, qui a tout sacrifié pour cette épouse chérie , qui lui a communiqué tous ses trésors et toutes ses félicités , lui refuse cette participation à son triomphe. Il la lui devrait lors même qu'il ne la lui aurait pas promise ; combien plus nous devons être assurés qu'il la lui accordera , alors que , comme nous l'allons voir , il s'est engagé à son égard par les plus solennelles promesses ?

CHAPITRE SECOND

PROPHÉTIES TIRÉES DES LIVRES SAINTS

Pour saisir toute la force de la preuve que nous allons développer, il importe de bien établir d'abord la règle générale que nous fournit la théologie pour l'interprétation des saintes Ecritures ; cette règle, la voici : les paroles de ces saints livres doivent être entendues dans leur sens obvie et naturel toutes

les fois que ce sens n'est pas contraire à une autre proposition plus claire des mêmes Ecritures, à la tradition ecclésiastique ou au témoignage manifeste de la raison. Si cette règle, universellement admise, est appliquée aux textes que nous allons citer, il nous semble impossible que leur simple exposé ne produise pas, dans l'esprit du lecteur, une pleine conviction. Chacun de ces textes, pris isolément, posséderait déjà une grande force; mais quand on les rapproche les uns des autres, cette force devient vraiment irrésistible.

Bien loin en effet qu'il y ait sur le sujet qui nous occupe la moindre apparence de contradiction entre les diverses parties des saintes Ecritures, il y règne au contraire l'accord le plus lumineux. Dans les chants de David nous trouverons l'explication des promesses rapportées par Moïse; et les oracles des Prophètes éclaireront ce qui pourrait nous paraître obscur dans les Psaumes.

Nous pourrions donc nous dispenser de tout commentaire et laisser au divin Esprit le soin d'interpréter lui-même ses consolantes promesses. C'est à lui qu'il appartient de nous faire comprendre ce qu'il a voulu nous dire et de manifester en temps opportun à ses fidèles les secrets contenus dans les livres saints. Il nous est bien permis de croire qu'il réservait à ces temps malheureux la complète manifestation de ses desseins de miséricorde sur le monde. Il ne saurait non plus nous être défendu de

chercher à faire partager à nos frères les consolations que cette conviction nous fait éprouver.

Mais on nous dira peut-être que l'Écriture sainte ne saurait être authentiquement interprétée que par l'Église. Nous l'avouons ; aussi sommes-nous bien éloignés de donner comme des articles de foi les conclusions qui nous paraissent ressortir le plus évidemment des textes que nous allons rapporter. Tant que l'Église ne se sera prononcée sur le sens de ces textes, ce que probablement elle ne fera jamais, leur certitude dépendra pour chaque chrétien de la clarté avec laquelle il en saisira le sens. Autre chose, en effet, est l'interprétation authentique de l'Écriture, autre chose l'interprétation déductive ; la première seule s'impose sans examen à tous les chrétiens : la seconde est essentiellement individuelle et ne peut être que le résultat de l'examen et de l'étude. La première seule fait les articles de foi, quoique la seconde puisse devenir objet de foi pour ceux qui ont acquis la démonstration de sa vérité.

Il est vrai que même cette seconde espèce de certitude n'est pas facile à acquérir, surtout pour ce qui regarde la partie prophétique des saintes Écritures.

Le langage prophétique est essentiellement obscur et cela pour plus d'une cause : il est obscur d'abord par la forme énigmatique et figurée qu'il affecte, et il l'est encore en ce sens que, se rapportant à des

événements purement contingents qu'aucune intelligence créée ne saurait soupçonner avant qu'ils arrivent, il renferme presque nécessairement un certain nombre d'images et de traits qu'on ne s'expliquera qu'après leur accomplissement. Mais cette obscurité mystérieuse dans laquelle s'enveloppent les prophéties, et par laquelle elles se dérobbent aux efforts des esprits présomptueux, n'empêchent pas qu'elles n'aient un côté lumineux par lequel elles se laissent approcher des esprits humbles et fidèles. Par leurs obscurités elles sont une épreuve salutaire pour la foi; par leurs clartés elles sont une consolation et un motif d'espérance. Ainsi, les Juifs captifs à Babylone, sans comprendre tous les détails des prédictions de Jérémie, ne pouvaient néanmoins douter qu'au bout de 70 ans leur captivité ne dût avoir un terme; ainsi les contemporains du Sauveur, sans avoir aucun autre interprète des prophéties de Jacob et de Daniel que la clarté même de leurs expressions, pouvaient être certains, en voyant le sceptre sortant de Juda et les 70 semaines d'années approchant de leur fin, que le Messie promis était arrivé.

Or il est un événement qui nous semble annoncé par tous les prophètes avec une clarté non moins grande que la fin de la captivité juive et la naissance du Sauveur; c'est le triomphe de ce divin Sauveur dans le monde entier et la complète régénération de l'humanité par l'Eglise. Quant à l'épou

à laquelle ce grand événement doit s'accomplir, il s'en faut de beaucoup qu'elle soit marquée avec la même clarté que l'événement lui-même. Cependant de graves interprètes croient trouver dans les prophéties dont nous parlons de puissants motifs de croire que cette époque ne saurait être bien éloignée.

Nous allons nous efforcer de donner brièvement les preuves de ces deux assertions.

Parmi ces preuves, toutes ne paraîtront peut-être pas également décisives; mais nous supplions le lecteur d'attendre, pour porter son jugement, qu'il en ait saisi l'ensemble. Il sera alors parfaitement libre, soit de repousser, soit d'embrasser les espérances qui sont pour nous l'objet d'une conviction profonde et la cause d'une vive consolation.

ARTICLE PREMIER

Prophéties tirées de la Genèse

I

Ce complet triomphe du Sauveur et de son Eglise nous semble d'abord assez clairement prédit dans la première de toutes les prophéties, dans celle qui eut pour théâtre le théâtre du premier péché et pour objet de consoler l'homme déchu des privi-

lèges qu'il venait de perdre. « J'établirai des inimitiés entre toi et la femme, dit le Seigneur au serpent, entre ta race et sa race; elle brisera ta tête, et tu tendras des pièges à son talon (1). »

Cette prédiction renferme deux parties bien distinctes : d'abord la lutte entre le serpent et la femme, entre le fruit béni de celle-ci et la race maudite de celui-là; en second lieu le triomphe définitif de la femme et de sa race sur le serpent et ses suppôts.

Quant à la première partie de la prophétie, l'accomplissement en est manifeste et il est difficile de voir ce qui manque pour qu'il soit complet. Depuis que la nouvelle Ève a mis au monde son fruit divin, le serpent et sa race n'ont cessé de leur faire une guerre acharnée et ils ne lui ont guère donné un instant de trêve; ils les ont attaqués avec toutes les armes; la violence et la ruse, la fausse science et les mauvaises convoitises, les persécutions et les prospérités, tout leur a été bon; ennemis du dedans et ennemis du dehors; mauvais chrétiens, hérétiques, schismatiques, infidèles, partout ils ont trouvé des auxiliaires. A mesure que l'Eglise a voulu faire de plus énergiques efforts pour conquérir l'univers, elle a vu se dresser devant elle de plus puissants obstacles. Je vois bien là le parfait accomplissement de la première partie de la prophétie; mais

(1) Gen. III. 15.

la seconde partie, l'écrasement de la tête du serpent, est-elle aussi complètement réalisée? c'est ce que je ne puis me persuader.

Je sais bien que dès le premier instant de son existence, par sa conception immaculée, la nouvelle Eve a posé son pied sur cette tête maudite; je sais bien aussi que par sa mort, le Fils de Marie, le nouvel Adam lui a porté un coup mortel; la victoire a, dès lors, été assurée; mais a-t-elle, dès lors, été achevée? Evidemment non, puisque c'est précisément de ce moment que date cette lutte séculaire dont les péripéties ont été si sanglantes.

Non, on ne saurait dire que la tête du serpent ait été complètement écrasée, alors que nous le voyons régner sur la plus grande partie de l'univers avec un empire aussi absolu que jamais; alors que, sur les cinq parties du monde, trois lui sont presque entièrement soumises, et que dans les deux autres il a porté depuis trois siècles au cœur de l'Eglise les plus profondes blessures qu'elle ait jamais reçues. Dira-t-on que depuis la venue de Jésus-Christ sa tête a été écrasée en ce sens qu'il n'a eu depuis ce temps que des esclaves volontaires, et qu'il a été vaincu par tous ceux qui ont voulu profiter de la grâce de ce divin Sauveur? Mais cette explication est loin d'être satisfaisante: d'abord les blessures que le serpent infernal fait aux âmes ne peuvent être que volontaires, puisque là où il n'y a pas libre consentement, il ne saurait y avoir péché; en second lieu, il

serait bien difficile de prouver que tous les hommes que Satan a retenus dans ses chaînes depuis la venue du Sauveur ont eu des moyens plus efficaces pour lui résister que les infidèles des temps anciens ; en troisième lieu, ce n'est qu'en forçant le sens des mots qu'on peut dire qu'un serpent a la tête écrasée par là-même qu'il ne fait d'autres victimes que celles qui s'exposent à sa morsure. Il semble incomparablement plus raisonnable d'admettre que cette prophétie, qui a commencé à se réaliser dans la Conception immaculée de Marie, recevra son plein accomplissement lorsque la pleine manifestation de ce glorieux privilège lui aura permis de porter tous ses fruits. C'est ainsi du moins que l'ont comprise tous ceux qui se sont servis de ce texte pour confirmer les espérances fondées sur cette définition solennelle. Nous sommes donc parfaitement autorisés à l'entendre aussi de la sorte.

Oui, cette prophétie nous permet de croire qu'il entre dans les desseins de la divine Providence que l'humanité prenne sur son infernal séducteur une revanche à laquelle rien ne manque. Vaincue dans la personne de son premier chef par la médiation d'une femme, elle sera vengée par les mérites de son second chef, mais par la médiation d'une autre femme. Nous pouvons ajouter que, vaincue sur la terre, elle doit vaincre sur la terre ; car si son triomphe complet était réservé pour le ciel, les conditions de la lutte ne seraient pas égales,

et par conséquent la vengeance ne serait pas complète.

D'ailleurs si la tête du serpent ne devait être brisée qu'au dernier jour par l'intervention victorieuse de Jésus-Christ, la victoire pourrait bien être attribuée à ce divin Sauveur, mais elle ne pourrait que bien improprement être attribuée à sa Mère, et pourtant c'est bien à elle que la sainte Ecriture en fait honneur (1). L'ordre de la vengeance doit en effet correspondre à l'ordre de la défaite. Comme c'est la femme qui a été vaincue la première, aussi doit-elle remporter la première victoire. Le péché du premier homme a été beaucoup plus décisif pour l'humanité que le péché de la première femme ;

(1) Nous n'ignorons pas qu'en changeant la ponctuation du texte hébreu on arrive à rapporter au fils de la femme et non à la femme elle-même ce triomphe sur le serpent. Mais nous n'ignorons pas non plus que de très-savants hommes ont défendu par d'excellentes raisons la légitimité du sens adopté par la Vulgate. Il est manifeste que saint Jérôme a dû avoir entre les mains, lorsqu'il a fait sa version, des exemplaires aussi corrects que les nôtres et qu'il disposait de secours bien autrement efficaces que nos modernes hébraïsants pour connaître le vrai sens du texte sacré. Du reste, indépendamment de ces considérations extrinsèques, les paroles mêmes de la promesse ne permettent pas de rendre la femme étrangère à la victoire alors qu'elle est présentée comme ayant la première part à la lutte, de même qu'elle a eu la première part à la faute. *J'établirai des inimitiés entre toi et la femme; entre ta race et la sienne.*

ainsi le triomphe du nouvel Adam sera-t-il plus décisif que le triomphe obtenu à l'Eglise par l'intervention spéciale de Marie ? Mais celui-ci devra néanmoins dans l'ordre des temps précéder celui-là ; la première elle doit détruire dans la terre entière le pouvoir que le démon a commencé à acquérir par sa victoire sur notre première mère , et c'est alors seulement que sera accomplie, à la grande joie de l'humanité, cette promesse qui a consolé les premiers jours de son pèlerinage : *Ipsa conteret caput tuum.*

Enfin une dernière raison , pour ne pas transporter dans l'éternité le complet triomphe promis à la nouvelle Eve et à sa race , c'est que ce triomphe doit être remporté au moment même où le serpent tendra des embûches à celle-ci et s'efforcera de prendre dans ses pièges le talon qui l'écrasera. Un grand nombre d'interprètes entendent par ce talon victorieux les dernières générations de l'humanité qui seront , par rapport à ce grand corps , ce qu'est le talon par rapport au corps humain. Il est facile de voir combien parfaitement cette interprétation s'accorde avec la doctrine que nous prétendons démontrer. Elle nous autorise à croire que la guerre entre le serpent et la femme aboutira, à la fin des temps, à une lutte suprême dans laquelle le monstre infernal mettra en œuvre toutes ses ruses pour remporter une dernière victoire ; mais en même temps elle nous montre la race de la nouvelle Eve

faisant, par la vertu de celle-ci, un suprême effort et détruisant, non plus seulement dans ses instruments, mais dans son principe même la puissance de l'ennemi.

II

Si nous suivons l'ordre des temps, les premières prédictions qui se présentent à nous, après la consolante promesse faite à Adam, sont les prédictions non moins consolantes que Dieu fait aux saints Patriarches.

Il ne leur promet pas une seule fois de faire naître de leur race le Sauveur du monde sans leur promettre en même temps que de ce germe béni les grâces célestes se répandront *sur toutes les nations de la terre* (1). Le plus souvent même la première de ces promesses est renfermée dans la seconde, beaucoup plus clairement exprimée.

Ils est vrai que plusieurs interprètes veulent que ces bénédictions, promises à toutes les nations, ne leur soient accordées que partiellement et successivement. D'après eux ce ne serait plus l'universalité des enfants d'Adam que le Messie verrait jamais soumis à son empire, mais une partie seulement et peut-être la moindre partie, et il devrait se tenir

(1) Voyez Gen. XVIII. 17. 18. XXII. 18. X. XVI. 4, Euli. XLIV. 24. 25.

pour satisfait, pourvu qu'avant la fin des temps chaque nation ait reçu, dans la personne de quelques-uns de ses membres, les grâces de son avènement.

A cette interprétation je n'ai qu'une chose à opposer : la première règle, universellement admise, de toute bonne interprétation, qui veut que nous ne nous écartions jamais du sens naturel que présentent les mots, à moins d'y être contraints par d'autres textes plus clairs de l'Écriture, par l'autorité de l'Église ou par le bon sens. Appliquons cette règle aux promesses dont il s'agit et qui sont répétées à plusieurs reprises sans que leur ampleur soit jamais restreinte par la moindre réserve : quel est le sens obvie de ces mots : *Toutes les nations seront bénies dans celui qui naîtra de ta race ?* Cela veut-il dire que jusqu'à la fin du monde la plus grande partie des nations et des hommes restera privée de ces bénédictions ? N'est-ce pas plutôt qu'il viendra un temps où l'universalité des nations et des hommes, soumis au fils d'Abraham, goûtera sous son aimable empire les biens qu'il est venu apporter aux hommes ? Evidemment ce second sens est le seul qui ressorte des paroles du Seigneur. Nous ne pouvons donc nous en écarter qu'autant que nous y serions contraints par les autres enseignements de l'Écriture, ou les définitions de l'Église, ou par les lumières de la raison. Mais comment s'y prendra-t-on pour démontrer cette néces-

sité ? Ce n'est sûrement pas la raison qui nous défend d'admettre que le monde entier doive un jour être soumis à son Rédempteur. L'Eglise non plus n'a pas condamné cette espérance qu'elle exprimait naguère d'une manière si expressive par la bouche de son chef suprême. Si donc on ne démontre pas qu'elle est détruite par d'autres textes plus clairs de l'Écriture, nous aurons le droit de dire que c'est sans aucun motif que l'on détourne les promesses divines de leur sens naturel et que l'on arrache à l'humanité ses plus douces espérances.

Or, bien loin que d'autres textes de l'Écriture viennent obscurcir la clarté de ceux que nous venons de citer, rien ne nous sera plus facile que d'appuyer notre interprétation par une foule d'autres témoignages plus clairs encore. Dieu lui-même va s'expliquer et ce qu'il a dit aux Patriarches va devenir plus manifeste par les lumières communiquées à David et aux Prophètes.

Notre seul embarras va consister à faire un choix dans la foule de témoignages plus décisifs les uns que les autres qui s'offrent à nous.

ARTICLE SECOND

Prophéties tirées des Psaumes

Commençons par les Psaumes : si l'on veut comprendre ces sublimes cantiques, il faut partir de ce principe admirablement bien établi et plus admirablement encore développé par saint Augustin dans ses commentaires, que tout ce qu'ils renferment se rapporte directement ou indirectement à Jésus-Christ.

On dirait que leur royal auteur n'a cessé un seul instant d'avoir sous les yeux l'adorable Messie dont il était un des plus illustres ancêtres et un des types les plus frappants. Il l'envisage tantôt en lui-même, tantôt dans son corps mystique. Tantôt il dépeint avec les couleurs les plus éblouissantes les gloires de sa divinité et tantôt il nous met sous les yeux et nous fait comme toucher au doigt les abaissements de son humanité. Personne n'a exprimé plus dououreusement que lui les angoisses de sa passion et les douleurs de son Eglise, mais personne non plus n'a chanté plus magnifiquement les triomphes qui lui sont promis dans sa propre personne d'abord et ensuite dans son corps mystique.

Il commence par nous faire assister à son intronisation solennelle ; il nous le montre *établi par*

son Père non pas seulement roi du ciel, mais plus spécialement encore roi de la terre. Toutes les nations lui sont données en héritage et tous les confins de la terre sont sa propriété. Et cet héritage, il n'en aura pas seulement le haut domaine, il en aura encore la jouissance et l'usufruit ; il ne sera pas seulement roi de droit mais encore roi de fait ; il gouvernera les peuples avec un sceptre aussi irrésistible que le fer et il disposera d'eux aussi absolument que le potier dispose de l'argile qu'il vient de pétrir (1). Il étendra sa domination d'une mer jusqu'à l'autre et des rives du Jourdain jusqu'aux extrémités du globe. La terre entière sera remplie de sa majesté (2). Peut-être faudra-t-il livrer plus d'un combat pour faire reconnaître son bienfaisant empire , mais enfin toutes les résistances cesseront. Les Ethiopiens les plus barbares se prosterneront en sa présence et ses ennemis les plus acharnés baiseront la terre que ses pieds auront foulée (3). Toutes les nations, oui toutes celles que ses mains ont formées viendront à lui et l'adoreront (4) ; ce n'est pas les uns après les autres seulement, mais c'est tous ensemble et en même temps que les peuples

(1) Ps. II. 6. 8. 9.

(2) Ps. LXXI. 8. 9.

3) Ib. 9.

(4) Ps. LXXXV. 9.

avec leurs rois s'uniront pour le servir et le glorifier (1).

Qu'on nous réponde de bonne foi : ces témoignages , auxquels nous aurions pu en ajouter cent autres semblables, nous contraignent-ils à mettre quelque restriction aux promesses faites aux Patriarches ? Ne nous contraignent-ils pas au contraire à les admettre dans toute leur consolante ampleur ?

Mais écoutez : ce n'est plus dans les obscurités de l'avenir que le Prophète voit ce triomphe du grand Roi ; les distances s'effacent , l'avenir lui devient présent ; il voit la grande conversion finale du monde s'accomplir sous ses yeux (2) ; et, dans son enthousiasme, il entonne l'hymne du triomphe :

« Mon cœur déborde, il ne peut plus retenir l'expression de sa joie ; c'est au Roi que je consacre mes chants.

» Ma langue est agitée par le divin Esprit comme la plume par l'écrivain qu'entraîne un élan rapide.

» Vous êtes beau par-dessus tous les enfants des hommes ; la grâce s'est répandue sur vos lèvres, et

(1) Ps. LXXXV 23.

(2) *In finem pro his qui commutabuntur.* — C'est le titre même du Psaume XLIV. Théodoret, Eusèbe, saint Cyrille entendent par là le grand changement qui doit s'opérer à la fin des temps.

c'est pour cela que les bénédictions éternelles de Dieu se sont répandues sur vous.

» *Ceignez-vous de votre glaive, ô guerrier tout-puissant; armé de votre grâce et de votre beauté, vous marcherez, vous triompherez, vous régnerez.*

» *Vos flèches aiguës atteindront ceux qui sont loin de vous et que votre glaive n'a pu atteindre; les peuples tomberont à vos pieds; vos ennemis, blessés au cœur, reconnaîtront votre puissance.* Après avoir subjugué les Juifs, qui sont votre peuple, vous subjuguerez les gentils, qui vous étaient étrangers, et alors vous régnerez sur les cœurs de tous les hommes par l'irrésistible puissance de votre amour.

» *Votre siège, ô Dieu, est établi pour les siècles des siècles. Vous vous servez de votre sceptre pour guider vos sujets dans la droite voie. Vous avez aimé la justice et haï l'iniquité; c'est pour cela que votre Dieu, ô Dieu, vous a consacré par l'onction de la joie par-dessus tous ceux à qui vous avez fait part de votre royauté.* A votre naissance, vous aviez reçu une première onction, l'onction de la Divinité; mais vos combats pour la justice et contre l'iniquité au sein de votre Eglise vous ont valu une onction nouvelle qui vous soumettra le monde entier (1). La première onction a été toute mysté-

(1) Le plus grand nombre des interprètes entend, par cette onction de la joie, l'union hypostatique par laquelle la divinité

rieuse, la seconde a été douloureuse, la troisième est l'onction de la joie. — Aussi les hommes en foule,

a pénétré l'humanité sainte du Sauveur, et lui a conféré une dignité royale et sacerdotale. Mais, sans nier que cette onction ne soit le fondement principal du titre de Christ donné au Verbe incarné, on peut nier que le Psalmiste l'ait eue en vue dans ce passage. Il s'agit en effet, ici, d'une onction acquise par des mérites; or, l'union hypostatique n'a en aucune manière été méritée par l'humanité sainte du Sauveur. Il ne s'agit donc pas de l'onction qui l'a constitué Roi de droit; mais d'une autre onction qui lui a conféré l'empire de fait sur les âmes librement soumises à sa loi. Le saint roi David, type principal de la royauté du Sauveur, nous offre une figure de cette onction multiple. Consacré d'abord par Samuel, dans son enfance, sans que rien encore fit paraître au dehors la royauté de droit qu'il venait de recevoir, il est, au bout d'un certain temps, oint de nouveau pour régner de nouveau sur Juda, la tribu fidèle. Enfin il reçoit une troisième onction, qui lui soumet le peuple de Dieu tout entier. De même Jésus-Christ, sacré roi du ciel et de la terre, par l'acte même par lequel sa nature humaine a été unie à la divinité, a pris d'abord une possession partielle de sa royauté dans sa résurrection alors qu'il a commencé à régner sur les cœurs des fidèles; mais son investiture ne sera accomplie que lorsque le monde entier se soumettra à sa loi. Le Prophète, dans le verset qui a donné lieu à cette note, semble avoir en vue surtout cette onction dernière. Il est vrai que ce Psaume envisage le règne du Roi Messie dans toute son intégrité; ce n'est donc pas sans motifs qu'il a pu être rapporté à l'incarnation et même à la vie terrestre du Sauveur; cependant il suffit d'une lecture superficielle pour se convaincre qu'il n'aura sa pleine vérité que lorsque la terre entière aura reconnu l'autorité de son Souverain.

les filles des rois, les capitales des empires, joindront-elles au choix et à l'onction divine leur propre choix et leur propre onction, et elles inonderont vos vêtements de la myrrhe et des parfums les plus précieux tirés de leurs plus riches trésors.

» *La Reine, votre épouse, la sainte Eglise, prend part à votre triomphe ; elle est debout à votre droite, en attendant qu'elle s'asseoie avec vous au sein de l'éternel repos.*

» *Ses vêtements, composés des peuples divers soumis à son empire, sont tous resplendissants de l'or de la charité, diversifié par la variété des caractères et des attraits.*

» *Ecoutez, ma fille, ouvrez les yeux à la lumière qui brille sur vous et prêtez l'oreille aux destinées que votre Dieu vous annonce : oubliez le peuple gentil d'où vous avez été tirée, et la Synagogue qui est la maison de votre père ; et le Roi sera épris de votre beauté, lui qui est le Seigneur votre Dieu et que le monde adore voudra devenir votre époux.*

» *Les filles de Tyr, les nations les plus opulentes, se prosterneront en votre présence, les mains chargées de présents.*

» *Toute la gloire de cette fille du Roi lui vient du dedans ; elle resplendit dans les franges d'or aux dessins les plus variés qui bordent ses vêtements. Les peuples chrétiens, représentés par les vêtements, sont précieux ; les dernières générations que représentent les franges sont plus précieuses encore.*

» *Les nations encore vierges et qui ignorent toute espèce de joug, seront amenées par l'épouse à son royal époux ; les plus éloignées comme les plus prochaines seront amenées, pleines d'allégresse, dans le Temple du Roi des rois.*

» *A la place des premiers Apôtres qui furent vos pères, vous sont nés des fils dignes d'eux que vous établirez princes sur la terre entière.*

» *Ils ne perdront pas le souvenir de votre nom et ils le rappelleront aux générations nouvelles ; aussi les peuples vous béniront-ils à jamais et les siècles succéderont aux siècles sans que vos louanges cessent de retentir. »*

A cet hymne magnifique, inspiré par le triomphe du Roi-Sauveur dans son Eglise, il faudrait joindre les cantiques qui ont directement pour objet le triomphe de l'Eglise elle-même. Ce sont surtout ceux qui furent composés à l'occasion de la construction du Tabernacle, de la dédicace du Temple ou de sa restauration après la captivité. Ces édifices, en effet, étaient la touchante image de l'Eglise. — Le Tabernacle, temple voyageur, construit dans le désert, mais destiné à introduire le peuple de Dieu dans la terre promise, ne représente-t-il pas bien cette Eglise militante qui est bâtie sur la terre, mais dont la destinée est de resplendir au ciel durant l'éternité, après y avoir introduit ses enfants ? Faut-il s'étonner alors que le Psaume chanté pour la fête

de l'achèvement de ce Tabernacle (1) se rapporte tout entier à l'Eglise? Le Prophète entend déjà la grande voix du Seigneur retentir sur les eaux pour leur faire produire la grâce; il l'entend brisant les cèdres, ébranlant le désert, portant la lumière au sein des bois profonds où se cachaient les idoles, et amenant tous les peuples dans le Temple du vrai Dieu pour lui rendre gloire; par elle se répand sur la terre comme un déluge de grâces qui, au lieu de la dévaster, la couvre d'un peuple nouveau au milieu duquel Dieu établit à jamais son règne dans la force et dans la paix.

La dédicace du Temple après la captivité provoque des espérances encore plus vives. C'est alors, en effet, que la Synagogue devient l'image de l'Eglise des derniers jours, à laquelle est destiné l'empire du monde. Aussi, entendez le Psalmiste :

« Chantez au Seigneur un cantique nouveau; que la terre entière n'ait qu'une voix pour chanter ses louanges.

» Annoncez aux nations sa gloire et racontez ses merveilles à tous les peuples.

» Dites-leur que tous leurs dieux ne sont que des démons et que c'est le Seigneur qui a fait les cieux.

» Apportez au Seigneur, nations jusqu'ici étran-

(1) Ps. XXVIII.

gères à sa loi, apportez au Seigneur l'honneur et la gloire.

» *Vous qui étiez exclues du Temple et des sacrifices*, amenez des victimes, entrez jusque dans les parvis du nouveau Temple, adorez Jéhova dans son sanctuaire.

» Que toute la terre s'ébranle devant lui et qu'on proclame dans toutes les nations le règne de Jéhova.

» C'est qu'il a redressé le globe de la terre qui ne sera plus ébranlé, et désormais les peuples recevront ses jugements équitables.

» Que les cieux se réjouissent et que la terre tressaille; que la mer s'ébranle avec toutes les îles dont elle est remplie; que les campagnes se réjouissent avec leurs habitants.

» Que les arbres des forêts s'agitent de joie en la présence du Seigneur, car il vient, il vient pour exercer ses jugements sur la terre (1). »

Ces prophéties n'ont pas besoin de commentaire. Il est manifeste qu'elles ne peuvent se rapporter aux événements qui leur ont servi d'occasion. Ce n'est pas le Tabernacle construit par Moïse qui faisait retentir aux oreilles du Psalmiste la voix de Dieu inondant la terre entière d'un déluge de grâces. Ce n'est pas dans le Temple bâti par Esdras et Zoroba-

(1) Ps. XCV.

bel qu'il invitait tous les peuples gentils à venir immoler des victimes. D'un autre côté, ces prédictions ne se rapportent pas au premier établissement de l'Eglise, puisqu'elles nous montrent la terre entière couverte du déluge des grâces divines, et tous les peuples rassemblés dans son sanctuaire; elles ne se rapportent pas non plus au dernier avènement du Sauveur, puisque les jugements dont il est ici question sont des jugements de miséricorde qui ne produisent partout que la joie. Une seule explication est possible, c'est celle que le sens obvie des paroles nous suggère. Le Psalmiste a voulu chanter la grande dédicace qu'Israël célébrera lorsque la terre entière ne formera qu'un grand Temple où l'humanité, redevenue une seule famille, chantera les louanges du vrai Dieu.

ARTICLE TROISIÈME

Prophéties d'Isaïe expliquées par saint Paul

I

Des Psaumes passons aux Prophètes : Isaïe va faire reparaître à nos yeux cette sainte montagne de Sion, sur laquelle David nous a montré le Messie établi Roi par Dieu son Père, et d'où il nous l'a fait voir promulguant au monde ses divins

enseignements. Il nous est impossible de la méconnaître à la peinture que le Prophète nous en trace ; il nous est également impossible de nous méprendre sur les glorieuses destinées qu'il lui promet.

Il nous la montre appuyant sa base sur toutes les montagnes de la terre, c'est-à-dire, dans le langage prophétique, dominant toutes les grandeurs et toutes les puissances humaines humblement soumises à son autorité. Il nous montre toutes les nations, non pas en lutte avec elle, non pas même subissant avec répugnance sa suprématie, mais entraînées vers elle par une pente aussi douce que celle qui entraîne les fleuves vers la mer. « Alors, nous dit-il, les peuples en grand nombre s'appelleront les uns les autres et se diront : venez, montons ensemble à la montagne du Seigneur et à la maison du Dieu de Jacob, et il nous enseignera ses voies et nous marcherons dans ses sentiers. » « Alors, en effet, ajoute le Prophète, de Sion sortira la loi, et la parole de Jéhova se fera entendre à Jérusalem ; et les nations accepteront ses jugements, et les peuples nombreux se soumettront à ses corrections. »

Mais quels seront les fruits de cette suprématie de l'Eglise et de cette universelle soumission des peuples ? Le Prophète va nous le dire : « Alors les hommes changeront leurs glaives en socs de charrue, et de leurs lances meurtrières ils feront des faucilles pour moissonner ; on ne verra plus les nations lever le glaive l'une contre l'autre et faire des com-

bats leur exercice journalier (1). Alors le désert se dépouillera de sa tristesse, la solitude tressaillera et fleurira comme un jardin qu'embaume le parfum des lis. Les terres les plus stériles germeront et se couronneront d'une fécondité pareille à celle du Liban ; là où régnait naguère la sécheresse, des sources d'eau vive jailliront, et les creux de rocher qui servaient de demeure aux serpents se couvriront de verdure ! on n'aura plus à craindre les attaques du lion et des bêtes féroces (2). Car le lion, devenu aussi doux que la brebis, paîtra à côté d'elle dans les mêmes pâturages ; on verra le loup habiter avec l'agneau, le chevreau se coucher tranquille à côté du léopard et un petit enfant les gouvernera avec sa houlette. Il n'y aura plus de monstres, plus d'alarmes sur toute la montagne sainte, car alors la terre sera inondée par la science du Seigneur, comme elle fut jadis inondée par les eaux du déluge (3). »

Telles sont les destinées promises à l'Eglise ; tels sont les bienfaits que la terre a le droit d'attendre d'elle. Sans doute ces destinées ont déjà été partiellement accomplies et pas un seul jour ne s'écoule sans que l'Eglise ne confère au monde quelques-uns de ces bienfaits ; mais qui pourrait dire que ces magnifiques promesses ont déjà reçu leur complète

1) Is. II. 2. 3. 4.

2) Is. XXXV. 1. 2. 7. 9.

3) Is. XI. 6. 9.

réalisation? Quand la montagne du Seigneur a-t-elle vu toutes les hauteurs et toutes les puissances terrestres se courber au-dessous d'elle et lui servir d'appui? quand a-t-elle vu accourir à elle toutes les nations à la fois? quand les guerres ont-elles cessé entre les peuples et quand la parole partie de Sion n'a-t-elle rencontré dans toute la terre que des sujets obéissants? Hélas! combien il s'en faut que tous les déserts soient encore fécondés et que tous les monstres d'erreurs soient détruits! Regardez l'Afrique avec ses profondeurs inexplorées; regardez l'Asie avec sa population idolâtre, deux fois plus nombreuse que celle du reste du globe, et dites si toutes les demeures des serpents ont vu jaillir au milieu de leur sécheresse les sources d'eaux vives.

II

Du reste les divines Écritures ne nous permettent pas le doute sur ce point. Isaïe nous dit clairement à quelle époque doivent s'accomplir dans toute leur plénitude ces magnifiques destinées promises à la nouvelle Jérusalem: C'est lorsque l'antique Sion, la race jadis choisie dans Abraham, ensuite réprouvée par son obstination déicide, aura enfin reconnu son Sauveur.

« C'est alors que les habitants de l'Occident craindront le nom du Seigneur et que les habitants des contrées où le soleil se lève s'uniront à eux pour le

glorifier, lorsque semblable à un fleuve violent poussé par le divin Esprit, du sein de Sion se sera levé celui qui doit la délivrer et ramener de leur iniquité les restes de Jacob (1). » « Alors Israël sera sauvé pour ne plus se perdre ; il ne sera plus confondu et il n'aura plus à rougir durant les siècles des siècles. Car voici ce qu'a dit Jéhova, lui qui a créé les cieux et qui a façonné la terre : je suis le Seigneur et il n'en est point d'autre ; ce n'est pas en cachette que j'ai parlé ni dans un lieu obscur. Je n'ai pas dit à la race de Jacob cherchez-moi pour ne pas me trouver. Je suis le Seigneur qui ne parle qu'avec justice et qui n'annonce que la vérité. Rassemblez-vous et venez et approchez de moi, vous tous qui êtes appelés au salut d'entre les nations. Confins de la terre tournez-vous vers moi et vous serez sauvés ; car je suis Dieu et il n'en est point d'autre. Je l'ai juré par moi-même ; la parole de justice est sortie de ma bouche et elle ne reviendra pas vide de son effet ; j'ai juré que tout genou se courberait devant moi et que toute langue invoquerait mon nom (2). »

Mais ce n'est pas Isaïe seulement qui nous a indiqué de la manière la plus claire cette admirable coïncidence entre l'accomplissement entier des promesses faites à Abraham et la complète réalisa-

(1) Is. LIX. 19.

(2) Is. XLV. 17 et seq.

tion des destinées prédites à l'Eglise. Le théologien de la loi nouvelle, saint Paul, appuyant de son infaillible autorité l'interprétation que nous venons de donner aux prophéties d'Isaïe, nous montre dans des termes encore plus précis la réconciliation de l'antique et de la nouvelle Sion comme l'ère de la résurrection et du renouvellement du monde. « Je ne veux pas, mes frères, écrit-il aux Romains, vous laisser ignorer ce mystère qui doit servir à vous rendre plus modestes. Sachez que l'aveuglement partiel d'Israël ne doit durer que jusqu'au moment où la plénitude des nations entrera dans l'Eglise ; et alors tout Israël sera sauvé ainsi qu'il a été prédit par Isaïe quand il a dit : du sein de Sion sortira celui qui doit la délivrer et faire cesser l'impunité de Jacob (1). »

Et comme si le saint Apôtre voulait d'avance réfuter les interprètes qui devaient un jour resserrer l'amplitude des divines promesses, il nous montre par un raisonnement *a fortiori*, combien réelle sera cette plénitude des nations dont l'entrée dans l'Eglise doit coïncider avec le retour d'Israël. « Si le crime d'Israël, nous dit-il, a été le salut du monde, et si leur répudiation a fait la richesse des nations, quels trésors leur retour n'apportera pas à la terre ? Si leur perte a été le signal de la réconciliation du monde, que sera pour le monde leur salut, sinon

1 Rom. XI. 25, 26.

une vie nouvelle qui le fera sortir du tombeau (1) ? »
 « En effet, ajoute l'Apôtre, pénétrant encore plus au fond de ce mystère de salut, Dieu ne se repent ni de ses dons ni de l'appel qu'il a adressé à sa créature. » S'il permet qu'elle lui résiste, c'est pour se faire de sa résistance un moyen pour glorifier en elle sa miséricorde et non pour renoncer aux desseins qu'il avait formés sur elle. « De même que les gentils, d'abord incrédules, ont obtenu miséricorde à l'occasion de l'incrédulité des Juifs, ainsi les Juifs, par la résistance qu'ils ont opposée à la miséricorde que Dieu voulait exercer envers les gentils, se sont mis dans la nécessité de recourir à la miséricorde de Dieu et ont mis Dieu lui-même en état de leur faire miséricorde. Car si Dieu permet que tous les hommes soient asservis par l'incrédulité et l'erreur, c'est afin que sa miséricorde puisse s'exercer à l'égard de tous. O profondeur des trésors de la sagesse et de la science de Dieu (2) ! »

Nous n'en pouvons donc point douter : l'époque de la résurrection du monde entier sera l'époque de la résurrection du peuple juif. Quand ce Lazare que Dieu aimait tant autrefois et sur la mort duquel il a versé des larmes si amères, aura enfin obéi à la voix qui l'appelle à sortir de son tombeau, la société humaine retrouvera elle aussi une nouvelle vie.

1 Rom. XI. 12. 15.

2) Rom. XI. 29. 33.

Mais quand arrivera cette double résurrection? Ce sera quand la mort aura achevé son œuvre ; quand l'incrédulité du monde aussi bien que celle d'Israël aura porté tous ses fruits, alors que l'amertume de ces fruits de mort aura contraint l'un et l'autre à recourir à la miséricorde du Sauveur.

Du reste, ce ne sont pas seulement Isaïe et saint Paul, ce sont tous les Prophètes qui s'accordent à annoncer ce retour de la Synagogue et à le faire coïncider avec le renouvellement de l'Eglise elle-même. Souvent ils nous présentent les destinées du peuple chrétien et du peuple juif sous la figure de Juda et d'Israël. De même qu'Israël fut réuni à Juda au moment où celui-ci fut rappelé de la captivité, de même la réconciliation de la Synagogue et de l'Eglise aura lieu quand l'Eglise elle-même, arrivée au terme de ses épreuves, remportera le grand triomphe qui lui est promis (1). Nous ne citerons qu'un seul de

(1) Voyez entr'autres Jérém. III ; Ezéch. XVI, XXIII ; Osée VI, II. On lira aussi avec fruit, au sujet de cette allégorie, la *Dissertation sur le 6^e âge de l'Eglise*, par Rondet, dans la grande Bible où sont réunis les commentaires de D. Calmet et de Vence, première partie, 6^e signe. Cet auteur est d'autant moins suspect qu'il se propose, nous dit-il, de réfuter le système des nouveaux millénaires. Or il ne démontre que deux choses : la première, c'est que la conversion des Juifs et les bénédictions qui doivent en être la suite seront précédées par de grands fléaux, ce que nous ne sommes nullement disposés à nier ; la seconde, c'est qu'il y a une connexion étroite entre ces quatre événements : la venue d'Elie, la

ces nombreux passages, que nous emprunterons à Ezéchiel (1).

« Le Seigneur me dit ces paroles : Fils de l'Homme, prenez un morceau de bois et écrivez dessus : Pour Juda et pour les enfants d'Israël qui lui sont unis. Prenez encore un autre morceau de bois et écrivez dessus : Ce bois est pour Joseph, pour Ephraïm, pour toute la maison d'Israël et pour ceux qui lui sont unis. Puis approchez ces deux morceaux de bois l'un de l'autre pour les unir; et ils deviendront en votre main comme un seul morceau de bois. Et lorsque les enfants de

conversion des Juifs, la persécution de l'Antechrist et l'avènement du Sauveur qui *détruira cet impie du souffle de sa bouche*. Nous ne nions pas non plus ce second point; mais ce que nous nous permettons de mettre en doute et ce que Rondet ne prouve pas du tout, c'est que l'avènement du Sauveur dont il est ici question soit le dernier avènement dans lequel seront jugés les vivants et les morts. Saint Jean distingue manifestement ces deux triomphes du Fils de Dieu, puisqu'il parle du premier au chapitre XIX, v. 11 de son Apocalypse, et lui attribue des caractères tout différents du second dont il est question au chapitre XX, verset 12. Du reste, nous ne prétendons en aucune manière faire cause commune avec les millénaires, soit anciens, soit modernes. Le caractère propre du millénarisme consiste à admettre deux résurrections et à faire régner visiblement Jésus-Christ sur la terre avec ses Saints. Or ce sont là deux points que nous ne sommes aucunement disposés à soutenir.

(1) Ch. XXXVII, v. 15.

votre peuple vous diront : ne nous découvrirez-vous point ce que signifie ce que vous faites? Vous leur direz : voici ce que dit le Seigneur : « Je vais prendre le bois de Joseph qui est dans la main d'Ephraïm et les tribus d'Israël qui lui sont unies, et je les joindrai avec le bois de Juda pour n'en faire plus qu'un de ces deux, et ils seront dans ma main comme un seul bois... Je vais prendre les enfants d'Israël du milieu des nations où ils étaient allés ; je les rassemblerai de toutes parts ; je les ramènerai en leur pays ; et je n'en ferai plus qu'un seul peuple dans leurs terres et sur les montagnes d'Israël : et à l'avenir ils ne seront plus divisés en deux peuples, ni en deux royaumes. Ils ne se souilleront plus à l'avenir par leurs idoles, par leurs abominations et par toutes leurs iniquités ; je les retirerai sains et saufs de tous les lieux où ils avaient péché et je les purifierai ; et ils seront mon peuple et je serai leur Dieu. Mon serviteur David régnera sur eux ; ils n'auront plus tous qu'un seul pasteur ; ils marcheront dans la voie de mes ordonnances ; ils garderont mes commandements et ils les pratiqueront. »

Ces dernières paroles, qui se rapportent évidemment au Messie, ne nous permettent d'entendre la réconciliation de Juda et d'Israël, dont il est question dans les premiers versets, de la réunion de toutes les parties du peuple de Dieu qui eut lieu après la captivité de Babylone. Mais alors il faut

admettre que le prophète veut parler ici du rapprochement de l'Église, qui est la Jérusalem nouvelle, avec la Synagogue, figurée par la schismatique Samarie. C'est donc à ce rapprochement qu'il faut rapporter les bénédictions qu'annonce Ezéchiel et qu'il continue à dépeindre dans la suite de sa prophétie. Nous trouvons donc dans ce passage et dans tous les passages analogues qui se rencontrent à chaque pas dans les écrits des Prophètes, une confirmation éclatante de cette restauration universelle qu'Isaïe et saint Paul nous ont montrée comme devant coïncider avec le retour d'Israël.

ARTICLE QUATRIÈME

Prophéties de Daniel et de saint Jean

Daniel et saint Jean nous permettront peut-être de préciser un peu mieux l'époque de cette restauration bienheureuse et nous fourniront des motifs assez graves pour croire qu'elle n'est pas très-éloignée de nous.

Daniel, dans deux visions qui, malgré leur obscurité, ne laissent pas que d'être le flambeau de l'histoire, nous montre le triomphe de l'Église comme le but unique vers lequel la divine Providence dirige la succession des événements humains. Il nous fait voir d'abord dans la statue colossale qui avait apparu à Nabuchodonosor la société des

enfants des hommes successivement représentée par les quatre grands empires des Babyloniens, des Perses, des Grecs et des Romains (1). Au moment où le quatrième empire était dans toute sa force, voilà qu'une petite pierre détachée de la montagne, sans le secours d'aucun homme, vient frapper le colosse au pied, le renverse et met en pièces tous les éléments qu'il a reçus des empires précédents. C'est Jésus-Christ qui, comme Dieu, est sorti du sein du Très-Haut, et comme homme a été produit, sans le secours d'aucun homme, dans le sein de Marie, la plus élevée de toutes les créatures. C'est aussi l'Eglise, dont Jésus-Christ est le chef, et qui, petite d'abord, mais ferme comme une pierre, brise l'empire de Rome idolâtre. Mais bientôt le Prophète voit cette pierre s'accroître, elle devient une grande montagne et finit par remplir toute la terre. Nous retrouvons ici les glorieuses destinées annoncées par Isaïe à la montagne sainte, à la nouvelle Sion. Mais quand aura-t-elle atteint toute sa croissance ? Quand ces destinées recevront-elles leurs pleins accomplissements ? Le Prophète va nous le dire.

Les quatre empires de la société infidèle lui apparaissent de nouveau sous la figure de quatre animaux féroces. Le quatrième empire se subdivise en dix royaumes, figurés par les dix cornes de la

1, Dan. II.

quatrième bête. Et voilà qu'une nouvelle corne, c'est-à-dire un nouveau royaume d'abord petit, se lève au milieu des dix autres et en abaisse trois. Cette corne a deux yeux et une langue qui parle insolument contre le Très-Haut ; elle fait la guerre aux Saints et prévaut sur eux ; elle s'imagine qu'elle pourra changer les temps et les lois. Et en effet la puissance lui est donnée, mais seulement pour un temps, deux temps et la moitié d'un temps. Après cela la puissance lui sera ôtée ; non-seulement cette corne insolente sera détruite, mais la bête elle-même, c'est-à-dire la société infidèle, disparaîtra. C'est alors que le Fils de l'Homme recevra de l'Ancien des jours la puissance, l'honneur et l'empire ; c'est alors que tout ce qui est sous le ciel sera soumis au peuple des Saints du Très-Haut et que tous les rois lui obéiront, que toutes les tribus et toutes les langues le serviront (1).

Saint Jean, dans son Apocalypse, nous retrace la même prophétie sous la même image et il décrit avec une magnificence incomparable ce triomphe de Jésus-Christ et de son Eglise après la destruction de cette dernière corne de la bête idolâtre, de cette dernière puissance de la société anti-chrétienne.

Il nous fait entendre les chants de triomphe qui retentissent dans le ciel ; il nous montre les Saints qui l'habitent, conviant tous les serviteurs de Dieu,

1, Dan. VII.

petits et grands , à le louer avec eux et à célébrer avec eux les louanges de l'agneau. Mais écoutons ce qui suit : « Et je vis un ange descendant du ciel, ayant les clefs de l'abîme et une grande chaîne en sa main. Et il prit le dragon , l'ancien serpent, qui est le diable et Satan, et il le lia pour mille ans ; et il le précipita dans l'abîme et l'y enferma, et il mit le sceau sur lui afin qu'il ne séduisît plus les nations jusqu'à ce que les mille ans fussent accomplis , après lesquels il faut qu'il soit délié pour un peu de temps.

» Et je vis aussi des trônes et ceux qui s'assirent dessus ; et la puissance de juger leur fut donnée ; et les âmes de ceux qui ont eu la tête coupée pour avoir rendu témoignage à Jésus et pour la parole de Dieu et qui n'ont point adoré la bête ni son image , ni reçu son caractère sur leur front ou dans leurs mains ; et ils ont vécu et régné mille ans avec Jésus-Christ. Les autres morts n'ont pas vécu jusqu'à ce que mille ans soient accomplis. C'est ici la première résurrection. Heureux et saint est celui qui a part à la première résurrection ! La seconde mort n'aura point de pouvoir sur eux ; mais ils seront sacrificateurs de Dieu et de Jésus-Christ et ils régneront pendant mille ans (1). »

Il y a sans doute dans cette prophétie bien des détails que l'événement seul pourra faire com-

(1) Apoc. XX. 1-6.

prendre. Mais il en est d'autres d'une parfaite évidence. Il est manifeste d'abord qu'il ne s'agit pas ici du triomphe qui sera décerné au Sauveur et à son Eglise à la fin des siècles, quand Satan et ses suppôts seront renfermés dans l'abîme pour l'éternité. Daniel ne nous permet, à ce sujet, aucun doute; il nous représente le Fils de l'Homme, après cette grande victoire, recevant l'empire *sur tous les peuples, les tribus et les langues*, ce qui évidemment ne peut se rapporter au ciel; mais il parle plus clairement encore quand il nous dit que le peuple des Saints du Très-Haut recevra toute puissance et *toute grandeur qui est sous le ciel*. Saint Jean n'est pas moins exprès puisque, d'après lui, ce grand triomphe du Fils de l'Homme sur l'empire anti-chrétien, figuré par cette dixième corne de la bête, doit précéder de mille ans le dernier déchainement de Satan. Nous ne pouvons nous empêcher de reconnaître ici l'époque bienheureuse où la montagne sainte, qui remplira alors toute la terre, ne sera infestée par aucune bête féroce, où le désert se couvrira de fleurs et de fruits et où la science de Dieu inondera la terre comme un déluge. Mais quand donc aura lieu ce combat contre la dernière puissance de l'infidélité qui doit être le signal de cette première résurrection du monde? Quelle est cette dixième corne de la bête dont la chute amènera ces grandes effusions de la miséricorde divine? Ici nous n'avons que des conjectures; mais

elles sont loin d'être dénuées de probabilité. Écoutez l'abbé Rohrbacher, résumant les interprétations les plus autorisées (1) :

« Les caractères de cette corne prépondérante conviennent très-bien et on les applique généralement aussi à l'empire mahométan qui, au commencement du septième siècle, l'an 622, dans l'Arabie, autrefois province romaine, s'élève, petit d'abord, mais bientôt grand et formidable; il abaisse ou même anéantit trois royaumes, celui des Perses en Asie, celui des Visigoths en Espagne, et celui des Grecs de Constantinople; son chef Mahomet fait le voyant, le prophète; il parle superbement contre Dieu, en niant la divinité de son Fils; il fait la guerre aux Saints, c'est-à-dire aux chrétiens et prévaut contre eux dans une partie de la terre. Il s'imagine pouvoir changer les lois et les temps ou la manière de les compter : à la loi de Moïse et à la loi de Jésus-Christ il substitue l'Alcoran. Il aura ainsi la puissance jusqu'à un temps, deux temps et la moitié d'un temps; c'est-à-dire trois ans et demi, ou quarante-deux mois, ou douze cent soixante jours, nombre mystérieux que nous avons vu revenir plus d'une fois dans l'Apocalypse.

» En prenant avec les interprètes un an pour un jour, la durée de l'empire anti-chrétien serait de

¹ *Histoire de l'Eglise*, tome IV, p. 533.

1260 ans. Comme le mahométisme a commencé en 622, il finirait donc en 1882. »

Encore une fois, nous ne donnons cette date que comme une conjecture ; nous savons que dans les prophéties, toujours obscures, il n'est rien de plus obscur que la computation des temps. Mais qu'importe le moment et la date ? Ce serait sans doute une douce consolation pour nous que d'être autorisés à penser qu'avant de quitter ce monde nous pourrions contempler de nos yeux le triomphe de l'Église, de cette tendre mère, aujourd'hui si honteusement méconnue et si cruellement outragée par ses enfants ; nous serions heureux de penser que nous assisterons à la miraculeuse résurrection de cette société que nous voyons en ce moment si malade ; mais quand nous ne devrions voir ce beau jour que du ciel, qu'importe ?

Quand nos pères entreprenaient la construction de ces gigantesques cathédrales, la gloire de notre pays, ils savaient qu'ils n'assisteraient pas à leur dédicace et pourtant ils y travaillaient avec une joyeuse ardeur, par amour pour celui dont ces édifices devaient un jour être la demeure. Combien notre condition est plus favorable et combien nous devrions travailler avec plus d'ardeur à la construction de ce grand temple dont Jésus-Christ est tout à la fois la pierre angulaire et le suprême architecte ! Fallût-il, au lieu de nos sueurs, donner tout le sang de nos veines pour en détremper le ciment,

qui de nous ne se croirait assez récompensé par l'attente de cette grande dédicace que saint Jean nous montre célébrée à la fois par l'Eglise triomphante et l'Eglise militante? Laissons-nous donc aller à cette joie ; car l'assurance qui nous a été donnée ne nous trompera pas : oui, nous entrerons en triomphe dans cette maison de Dieu dont nos mains auront aidé à élever les murailles ; et sa gloire rejaillira sur nous dans la mesure des peines que nous aura coûtées sa construction (1).

ARTICLE CINQUIÈME

Prérogatives du règne de l'Eglise aux derniers jours, d'après les Prophètes

§ 1. PREMIÈRE PRÉROGATIVE : LA PAIX UNIVERSELLE

Tous les Prophètes dont nous avons jusqu'ici rapporté les paroles se sont accordés à nous prédire une ère de triomphe qui doit succéder pour l'Eglise à l'ère des luttes et des tribulations. Ils nous ont montré toutes les nations soumises à son empire ; acceptant avec docilité ses enseignements et n'ayant plus en elle qu'un cœur pour aimer Dieu , qu'une voix pour le louer.

(1) *Lætatus sum in his quæ dicta sunt mihi ; in domum Domini ibimus.*

Ce n'est pas tout : les Prophètes nous ont de plus indiqué deux grands signes qui doivent précéder ou accompagner l'accomplissement de ces consolantes prédictions. Isaïe et saint Paul nous ont dit que ce déluge de grâces se répandrait sur la terre lorsque les enfants d'Israël reviendraient au Seigneur et reconnaîtraient pour leur Dieu ce même Jésus dont le sang, versé par leurs mains, avait été la cause de leur malédiction. Daniel et saint Jean, de leur côté, nous ont donné à entendre que le grand triomphe du Fils de l'Homme devait suivre immédiatement la complète destruction de l'empire anti-chrétien. Nous connaissons donc avec certitude le fait lui-même et nous avons quelques données pour en déterminer l'époque. Il nous reste maintenant à en connaître les circonstances et à apprendre, soit de ces saints Prophètes soit des autres écrivains inspirés, quelles doivent être la nature, l'étendue, les prérogatives de ce triomphe qu'ils nous permettent d'espérer pour notre Mère.

La première des prérogatives que tous les Prophètes s'accordent à lui attribuer est *la paix*, une paix universelle, complète, durable, une parfaite et délicieuse sécurité.

I

Déjà nous avons entendu Isaïe nous dire que lorsque la montagne de Sion couvrira la terre en-

tière et que de son sommet la parole divine se répandra comme un fleuve sur l'univers, les peuples, instruits par elle de leurs vrais intérêts, changeront leurs glaives en socs de charrue et leurs lances en faucilles, qu'on ne verra plus les nations tirer le glaive contre les nations et consumer en préparatifs de guerre la meilleure partie de leurs forces (1). Le prophète Michée se sert des mêmes images pour nous promettre les mêmes biens ; lui aussi nous montre la montagne de Sion élevée à la suite d'une laborieuse préparation sur le sommet de toutes les montagnes et dominant toutes les collines ; il nous fait voir les peuples courant à elle, s'encourageant à écouter sa parole et à marcher dans les sentiers de sa loi ; lui aussi enfin nous représente son autorité terminant les différends des peuples, reprenant leur humeur belliqueuse et les portant à changer leurs glaives en charrues et leurs piques en hoyaux. Non-seulement les nations ne combattront plus contre les nations, mais l'art de la guerre ne sera plus enseigné. Chaque homme pourra s'asseoir paisiblement à l'ombre de son figuier et de sa vigne sans que personne vienne l'épouvanter, parce que la parole de Dieu s'est fait entendre (2). « Ce calme, ajoute Isaïe, ce silence après le tumulte des guerres, cette sérénité que rien ne viendra plus trou-

(1) Is. II. 4.

2) Mich. IV. 1. 2. 3.

bler seront les fruits de la justice qui sera cultivée alors par toute la terre ; mon peuple alors se reposera tranquille au milieu des splendeurs et des richesses de la paix (1). »

Les autres Prophètes ne sont pas moins magnifiques dans la description de la paix qui doit accompagner le complet triomphe du Roi-Sauveur. « On verra en ces jours, nous dit David, la justice se lever sur la terre accompagnée de l'abondance de la paix, et son règne durera jusqu'à ce que cessent les évolutions de la lune (2). » « Venez et voyez les œuvres du Seigneur, admirez les prodiges qu'il a opérés sur la terre naguère si agitée ; il a relégué les guerres jusqu'au-delà de ses confins, il rompra l'arc, il brisera les armes, il jettera au feu les boucliers. Reposez-vous donc et reconnaissez que je suis Dieu ; alors que je serai glorifié par tous les peuples et exalté sur la terre entière (3). » « Alors, dit Osée, j'ôterai de la bouche des hommes les noms des idoles, je leur ferai perdre le souvenir des faux dieux et je conclurai avec eux une alliance ; dans cette alliance je ferai entrer la bête féroce, l'oiseau de proie, le reptile venimeux, pour qu'ils cessent de nuire ; je briserai par toute la terre l'arc, le glaive, toutes les armes guerrières, et

(1) Is. XXXII. 17.

(2) Ps. LXXI. 7.

(3) Ps. XLV. 9. 10. 11.

je ferai dormir mon peuple à l'abri d'une confiance que rien ne viendra plus ébranler (1). » « Réjouissez-vous donc filles de Sion , s'écrie Zacharie transporté par ce ravissant spectacle, filles de Jérusalem, livrez-vous à la jubilation... car voici que je vais disperser les quadriges d'Ephraïm et les chevaux de guerre de Jérusalem ; je vais briser l'arc des combats ; votre Roi, celui que vous avez vu entrer dans vos murs monté sur un pacifique animal, annoncera la paix aux nations et s'établira avec sa puissance d'une mer jusqu'à l'autre , et du fleuve du Jourdain jusqu'aux extrémités de la terre (2). »

II

Ne nous laissons pas de rappeler la grande règle de l'interprétation des saintes Écritures, l'obligation de les entendre dans leur sens naturel et obvie, à moins que ce sens ne soit contraire à des vérités certainement établies. Les prophéties que nous venons de citer ont-elles deux sens ? admettent-elles deux interprétations ? Quand elles nous annoncent une paix qui doit s'étendre jusqu'aux extrémités de la terre ; une sécurité si parfaite qu'on brisera les armes guerrières et qu'on cessera de s'exercer au combat , ne nous parlent-elles

1) Os. II 17.

2) Zach. 9. 10.

pas assez clairement ? Et à ceux qui refuseraient d'entendre ces prophéties comme nous soutenons qu'elles doivent être entendues, ne pouvons-nous pas porter le défi d'imaginer des expressions plus claires, des formules plus expressives pour prédire une ère de paix universelle ? Evidemment c'est bien ici qu'on est obligé, pour repousser cette interprétation, la seule naturelle, de démontrer qu'elle est en contradiction avec quelque vérité certaine, soit par la raison, soit par la foi ! Mais cette vérité quelle est-elle ? C'est, dira-t-on sans doute, que la nature humaine est ainsi faite, qu'elle ne peut se prêter à cet accord parfait d'idées, d'intérêts, de tendances, sur lequel seul peut s'établir la paix universelle ? — Mais aussi les Prophètes ont-ils soin de vous avertir que cette paix sera un miracle de la droite du Très-Haut. Que deviendraient les prophéties si nous étions autorisés à leur refuser notre croyance dès qu'elles nous annoncent des événements supérieurs à la nature.

III

Du reste, rien n'est plus propre à nous convaincre de la nécessité d'entendre ces promesses dans leur sens naturel que la vue de l'inextricable embarras et des contradictions manifestes dans lesquelles sont entraînés ceux qui cherchent à les entendre autrement.

Le P. Vieyra cite huit interprétations différentes ; leur nombre seul suffirait à montrer qu'il n'en est pas une seule qui soit vraiment satisfaisante ; c'est ce que va nous démontrer mieux encore leur rapide exposé.

La première interprétation est celle de Tertullien, renouvelée plus tard par les anabaptistes, d'après lesquels Jésus-Christ a établi en ce monde la paix, en ce sens qu'il a condamné toute espèce de guerre. Cette opinion, qui est manifestement contraire à la tradition chrétienne et au droit naturel, a de plus l'inconvénient de ne pouvoir s'adapter au texte inspiré qui ne promet pas au règne du Messie une paix de droit, mais une paix de fait. Il ne dit pas que la société chrétienne, arrivée à sa perfection, se rendra coupable en combattant malgré la prohibition de son Roi ; mais, au contraire, que les peuples, persuadés par le Messie, changeront leurs glaives en instruments de labour. *Arguet populos multos et constabunt gladios suos in vomeres.*

Cette dernière remarque suffit pour démontrer la fausseté des interprétations proposées par Corneille de La Pierre, Ribera et Gaspard Sanchez. D'après les deux premiers, le Sauveur a établi la paix en ce sens que les guerres ne sont pas le fruit de sa doctrine ; le troisième ajoute que cette doctrine porte, au contraire, les hommes à vivre en paix et à étouffer les causes de dissensions. Mais, quel que soit le caractère de cette divine doctrine,

la question est de savoir si, jusqu'à ce jour, elle a eu assez de pouvoir sur les hommes pour faire cesser leurs luttes et les porter à consacrer aux arts utiles de la paix les forces qu'avaient auparavant consumées les guerres? C'est là ce que les Prophètes nous annoncent; si donc on est contraint d'avouer que cet heureux état de choses est encore inconnu à la terre, que l'on avoue aussi que les prophéties n'ont pas encore reçu leur accomplissement.

IV

Mais, dit Orose, les guerres, depuis la venue de Jésus-Christ, sont devenues plus rares et moins meurtrières, et c'est ce qu'ont voulu dire les Prophètes quand ils ont annoncé la paix universelle. Nous nions d'abord que la paix universelle et des guerres un peu moins fréquentes soient une seule et même chose. Si, depuis l'avènement de Jésus-Christ, le monde n'eut vu que quelques luttes passagères et partielles, on pourrait ne pas les apercevoir, comme on peut ne pas apercevoir quelques légers nuages dans un ciel serein. Mais, qu'est-ce qui ressemble moins à un ciel constamment serein que l'horizon de l'histoire depuis Jésus-Christ? Si Orose eut vécu après l'invention de la poudre de guerre, et de ces mille engins belliqueux plus meurtriers les uns que les autres, s'il eut vu à l'invasion des barbares succéder les guerres avec les

peuples du Nord, à celles-ci les croisades, aux croisades les guerres de religion, aux guerres de religion les guerres de dynasties, aux guerres de dynasties les convulsions révolutionnaires, se serait-il cru autorisé à affirmer comme un fait évident que les guerres sont devenues après Jésus-Christ moins fréquentes ou moins meurtrières? Non, cette explication proposée par Orose, n'est admissible que dans un sens qui la met complètement d'accord avec la nôtre : à savoir que les guerres ne peuvent manquer de devenir plus rares à mesure que la société humaine subira avec plus de docilité l'influence de la religion de Jésus-Christ. Telle, du reste, paraît avoir été la véritable pensée de cet illustre disciple de saint Augustin et de saint Jérôme. Au moins c'est ce qu'expriment ces remarquables paroles de la préface de son histoire, par lesquelles il nous fait connaître la conclusion qu'il se propose d'établir. « De cette étude il résultera avec évidence, que la mort, avide de sang, a régné sans résistance tant qu'a été ignorée la religion qui défend de verser le sang ; qu'à mesure que celle-ci a étendu son empire, l'empire de la mort a décliné ; que le triomphe de la première entraîne la défaite de la seconde ; et que celle-ci sera complètement bannie de la terre, lorsque celle-là y régnera sans partage, sauf les derniers jours du monde où l'Antechrist livrera à l'Eglise son dernier combat. »

V

Tous les interprètes cités jusqu'ici s'accordent à chercher cette paix dans les temps qui ont suivi l'avènement du Sauveur ; il en est d'autres qui voudraient la trouver dans les temps antérieurs à sa venue : quelques-uns supposent que c'est la paix dont a joui le peuple de Dieu sous le règne d'Ezéchias et dont il est parlé au second livre des Paralipomènes (1). Mais cette opinion ne soutient pas l'examen : d'abord parce que la paix d'Ezéchias se borna au royaume de Juda, bien loin de s'étendre à la terre entière ; en second lieu, parce qu'elle fut de très-courte durée et ne dispensa pas les nations de forger des armes et d'exercer l'art de la guerre ; en troisième lieu, parce que le prophète Michée, qui vivait du temps même du roi Ezéchias, annonce cette paix comme promise à la terre dans l'avenir, au lieu de la décrire comme réalisée dans le présent ; en quatrième lieu, parce que plusieurs autres des Prophètes qui la prédisent n'ont vécu qu'après le temps d'Ezéchias ; enfin, parce que rien n'est plus manifeste que la connexion de cette paix avec le règne du roi Messie.

Mais pourquoi ne pas admettre avec saint Jérôme que cette paix du Messie est la grande paix dont le

1. II Par., XXXII. 22.

monde a joui à l'avènement même du Sauveur, alors qu'Auguste ferma solennellement le temple de Janus ? Cette interprétation semble d'autant plus admissible que partout les Prophètes donnent la paix dont il s'agit comme l'un des signes de l'avènement du Messie ; ce qui ne se réalise pas dans notre opinion, puisque, selon nous, l'établissement de la paix serait postérieur de plusieurs siècles à l'événement dont il est le signe. — Cette dernière raison n'est pas d'un grand poids. Tout le monde sait, en effet, qu'il est des signes de plus d'une sorte : il en est qui précèdent la chose signifiée et la font attendre ; il en est qui l'accompagnent et la font reconnaître ; il en est enfin qui la suivent et la confirment. C'est dans ce dernier sens que la ruine de Jérusalem, arrivée plusieurs années après la mort de Jésus-Christ, peut être donnée comme un des signes de sa divinité ; c'est un signe non *antécédent* ou *concomitant*, mais *conséquent*, comme s'exprime l'école. La paix des derniers jours est un signe du même genre. Quant à l'interprétation de saint Jérôme, les docteurs plus récents l'ont à peu près unanimement rejetée , soit parce que la paix d'Auguste ne fut douée ni de l'universalité, ni de la stabilité promise à la paix du Messie, soit parce qu'elle ne fut en aucune manière le fruit de l'avènement et de la doctrine de ce Roi Sauveur, comme la paix dont parlent les Prophètes.

VI

Après avoir exclu toutes ces interprétations qui , si elles n'ont pas le mérite de la justesse, s'efforcent du moins d'être littérales, il va nous être facile de réfuter celles qui appellent à leur aide l'allégorie , soit que, comme l'a fait Galatinus, elles transportent au ciel la paix dont le Messie doit être pour nous le principe, soit que, cherchant à s'appuyer sur l'autorité de saint Basile, elles n'entendent par là que la pacification des âmes et leur réconciliation avec Dieu. Ces deux interprétations mystiques sont admissibles, si elles s'appuient sur le sens littéral comme sur leur base ; mais elles deviennent inadmissibles dès qu'on leur ôte cette base et qu'on essaie de les substituer au sens littéral, seul capable de conserver aux paroles des Prophètes leur vérité.

Il suffit en effet, de relire ces paroles si claires, pour s'assurer que la paix qu'elles annoncent doit s'établir sur la terre ; dans ce même séjour où naguère régnaient les bêtes féroces, dans ce désert où les serpents se cachaient et où de verdoyantes moissons vont prendre leur place. Que signifieraient dans le sentiment de Galatin ces socs de charrue que les hommes doivent prendre en main à la place du glaive , cette vigne et ce figuier sous lesquels ils se reposeront sans crainte , ces confins du globe de

la terre au-delà desquels les guerres ont été reléguées ?

Que si l'on ne veut voir dans la paix promise qu'une paix spirituelle, il faut aussi de toute nécessité dire que les guerres ainsi bannies de la terre sont les guerres spirituelles. L'effet de la doctrine du Sauveur sera donc de faire cesser la lutte de l'esprit contre la chair, alors que partout cette doctrine nous est présentée par le Sauveur lui-même et par ses Apôtres, comme devant produire le résultat contraire. — Tous ces sens sont également forcés, et les textes inspirés les repoussent tous également. Il n'y a qu'un sens qui leur convienne, c'est celui qu'ils présentent au premier coup-d'œil à l'esprit qui les lit sans parti pris.

A moins donc de vouloir donner un démenti à la parole divine, uniquement parce qu'elle nous annonce des événements supérieurs aux forces humaines, il faut dire que le monde est destiné à jouir pendant une longue période d'une paix universelle, qu'il devra au plein triomphe de l'Eglise de Jésus-Christ sur l'idolâtrie, sur le judaïsme, sur toutes les erreurs, et que cette paix bienheureuse, prélude de la grande paix du ciel, durera jusqu'au dernier combat qui doit clore le pèlerinage de l'Eglise sur la terre.

ARTICLE SIXIÈME

Seconde prérogative du règne universel de l'Eglise

LA SAINTETÉ

Une autre prérogative universellement attribuée par les Prophètes à l'Eglise des derniers temps, est la *sainteté*, non plus seulement cette sainteté de droit qui est son attribut inaliénable et qui appartient essentiellement à sa doctrine et à son action, mais encore la sainteté *de fait* dont seront revêtus tous ses membres, et qui sera le résultat de l'abondance de la grâce et d'une providence spéciale de Dieu. Nous ne nions pas, sans doute, que cette sainteté universelle des hommes, durant la dernière période de l'existence du monde, ne doive avoir divers degrés et ne puisse souffrir des exceptions. Mais, ce qui nous paraît manifestement ressortir des prophéties, c'est d'abord que tous ou presque tous les hommes seront chrétiens; et, en second lieu, que tous ou presque tous les chrétiens conformeront leur vie aux préceptes du Sauveur et de son Eglise. Que le lecteur veuille bien lire attentivement les textes que nous allons rapporter, et qu'il dise si les conclusions que nous venons de poser n'en ressortent pas avec une irrésistible évidence.

I

Écoutons de nouveau Isaïe, le grand Évangéliste de ce dernier triomphe de l'Homme-Dieu. Les derniers chapitres de sa prophétie sont presque uniquement remplis par la description des grâces et des bénédictions dont ce triomphe doit être la source pour le monde entier. Il ne se contente plus de nous le représenter sous la figure d'un déluge de lumières qui doit inonder la terre et détruire en elle tous les animaux nuisibles (1); il ne nous dit plus seulement que le Sauveur de Sion l'entoure de sa sainteté comme d'un boulevard, et ne donne plus passage à travers ses portes qu'à la nation juste qui garde la vérité; que les erreurs anciennes se sont évanouies et qu'à leur place s'est établie la paix des âmes (2); il promet à Jérusalem, au nom de Dieu, que tout ce qu'il y a en elle de vil et de souillé sera transformé. « Je substituerai en toi l'or à l'airain et l'argent au fer; l'airain lui-même prendra la place du bois et le fer la place des pierres; j'enverrai la paix te visiter et je revêtirai de justice tes prélats. On n'entendra plus dans ton sein la voix de l'iniquité; la stérilité et la désolation s'enfuiront de tes confins; le salut veillera

(1) Is. XI. 9.

(2) Is. XXVI. 1. 2. 3.

sur tes murailles et les louanges ne quitteront point tes portes. Les jours n'emprunteront plus au soleil leur lumière et les nuits n'auront plus besoin de la lueur de la lune ; mais le Seigneur lui-même sera ta lumière, toujours brillante, et ton Dieu t'éclairera de sa gloire ; les jours de ton deuil seront terminés. Ton peuple ne comptera dans son sein que des justes ; ils posséderont la terre par droit de perpétuel héritage ; c'est moi qui les y ai plantés, ils sont l'œuvre de ma main et je leur dois ma gloire. Le moindre d'entre eux en vaudra mille, et le plus petit sera le père d'un peuple puissant ; c'est moi le Seigneur qui, lorsque le temps sera venu, ferai cela en un moment (1). »

C'est évidemment à cette même époque que s'accomplira dans toute son étendue la prophétie de Jérémie : « Je mettrai ma loi dans leurs entrailles et je l'écrirai dans leur cœur ; je serai leur Dieu et ils seront mon peuple ; il ne sera plus nécessaire que l'homme instruisse son prochain Car tous me connaîtront, depuis le plus petit jusqu'au plus grand (2) »

Alors aussi se réaliseront pleinement les prédictions de Daniel et de saint Jean : la puissance, l'honneur et le royaume seront donnés au Fils de l'homme ; tous les peuples, toutes les tribus et tou-

(1) Is., LX, 17 et seq.

2) Jérém., XXXI, 33.

les les langues le serviront (1). La puissance de la bête sera renversée jusqu'à la fin des temps (2). Son empire sera détruit comme est détruite une meule de moulin jetée au fond de la mer, pour ne se relever qu'après mille ans (3). Alors non-seulement toutes les nations que Dieu a faites viendront et adoreront leur Seigneur (4), mais chacun de leurs membres l'adorera du lieu qu'il occupe (5) ; alors se vérifiera la prédiction du divin Sauveur lui-même : toutes les brebis qui lui appartiennent mais qui ne sont pas encore entrées dans son bercail, y seront amenées par sa grâce, et elles écouteront sa voix, et il n'y aura plus qu'un seul bercail comme il n'y a qu'un seul pasteur (6). Alors Dieu exaucera pleinement la prière que, d'après son ordre, tous les chrétiens lui adressent chaque jour depuis près de deux mille ans et qui ne saurait être toujours frustrée de son effet : que votre règne arrive, que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel. Alors enfin l'Eglise achèvera de remplir la glorieuse mission qu'elle a reçue de compléter l'Incarnation du Verbe de Dieu. Par un suprême effort de cette puissance vitale qu'elle tient du divin Esprit, et

(1) Dan. VII, 13, 14.

(2) Is., 26.

(3) Apoc., XVII et XVIII.

4) Ps., LXXXV, 9.

(5) Soph., II, 11.

(6) Jo., X, 15.

qu'elle exerce par ses Apôtres, ses Docteurs et ses Pasteurs, comme par autant d'organes, elle amènera tous les hommes à s'embrasser dans l'unité d'une même foi et dans la reconnaissance du Fils de Dieu; et elle donnera à son corps mystique la plénitude de sa croissance et la perfection de sa maturité (1).

II

Ces différentes prédictions sont trop claires pour qu'il soit nécessaire de les développer. La difficulté n'est pas tant de saisir le sens naturel et obvie qu'elles présentent, que d'obtenir des hommes qu'ils veuillent bien consentir à adopter ce sens en présence des démentis que l'état présent de l'humanité semble lui donner. Et pourtant si on n'adopte pas ce sens, comment conserver aux paroles du divin Esprit leur vérité? Ici encore les difficultés inextricables dans lesquelles on est entraîné dès que l'on s'écarte de cette droite et simple voie, sont le plus puissant de tous les arguments en faveur de l'interprétation littérale.

Nous nous trouvons surtout en présence de deux écoles qui ne s'accordent qu'en un seul point, à savoir, que ce serait trop attendre de la puissance de Dieu que de supposer qu'il remplira dans toute son

(1) Eph., IV, 11 et seq.

étendue les promesses qu'il nous a faites. Du reste, rien n'est plus différent que la manière dont ces deux écoles interprètent ces promesses, et chacune d'elles, en combattant l'autre, nous fournit d'irréfragables arguments.

Les interprètes qui appartiennent à la première de ces deux écoles s'arrêtent surtout à la magnificence de ces promesses, et, contraints d'avouer qu'elles ne se sont pas encore réalisées, s'efforcent d'en différer jusqu'à l'éternité la réalisation. Saint Jérôme penche en faveur de ce sentiment, et il s'appuie sur ces paroles d'Isaïe : Tes jours n'emprunteront plus au soleil leur lumière, et tes nuits n'auront plus besoin des lueurs de la lune. Mais si ces quelques paroles semblent fournir un argument en faveur de cette interprétation, combien d'autres paroles dans le même chapitre et dans tous les textes que nous venons de citer sont inconciliables avec elle ! Cette montagne de Sion qui couvre toutes les collines et vers laquelle courent tous les peuples, n'est-ce pas l'Eglise de la terre ? N'est-ce pas sur la terre que le déluge de grâces doit détruire tous les animaux venimeux ? Comment l'Eglise du ciel sera-t-elle purifiée par la justice dont Dieu remplira ses prélats ? Est-ce dans le ciel que la puissance de la bête et de Satan sera détruite pour se relever après mille ans ? — Ce sens est si peu admissible que saint Jérôme qui, comme nous l'avons vu, se serait grandement porté à l'admettre, le repousse pour-

tant comme erroné dans le chapitre I^{er} de son commentaire sur Isaïe ; là , en effet, ayant cité expressément le soixantième chapitre de ce prophète, il dit : « Je sais que quelques interprètes entendent par la Judée et Jérusalem l'Eglise du ciel, et supposent que le Sauveur, dont Isaïe tient ici la place, nous annonce, sous la figure de Jérusalem délivrée de sa captivité, notre future ascension sur la montagne sainte de l'éternité ; mais nous repoussons cette interprétation comme contraire à la foi chrétienne, et nous nous en tenons au sens littéral qui nous oblige à rapporter à l'Eglise du Christ tout ce que ces rêveurs rapportent à la céleste Jérusalem. »

Il ne nie pas pourtant qu'il n'y ait dans ces prédictions des traits qui doivent être entendus métaphoriquement, comme la montée sur la montagne, qui signifie, selon lui, le retour à la justice. Il est étonnant qu'il n'ait pas expliqué de la même manière l'extinction du soleil et de la lune, qui seule paraît l'avoir empêché d'adopter pleinement l'interprétation littérale.

Nous ne pouvons donc nous empêcher de reconnaître, avec ceux qui combattent cette première interprétation, qu'en transportant au ciel la réalisation des promesses prophétiques, elle fait une manifeste violence aux textes ; mais quand ces mêmes auteurs en concluent que ces promesses magnifiques se sont déjà réalisées, nous nous rangeons avec leurs ad-

versaires, et nous leur opposons des textes encore plus clairs que ceux qu'ils opposent à ces derniers : Quoi ! l'Eglise a déjà été pleinement purifiée, la voix de l'iniquité a pleinement cessé de se faire entendre dans son sein ! Les jours de son deuil se sont terminés ! Mais quand donc ces merveilles se sont-elles accomplies ? Quand la terre a-t-elle été remplie par la science du Seigneur comme par un nouveau déluge couvrant tout de ses fécondes eaux ? Quand la nouvelle Rachel n'a-t-elle vu dans son sein que des enfants pleins de vie, et quand lui a-t-il été permis de quitter le deuil de ceux qu'elle avait perdus ? Non, non, cette seconde interprétation n'est pas plus admissible que la première ; également fortes pour se combattre, elles prêtent également le flanc à d'insolubles objections. Elles ont cependant l'une et l'autre leur part de vérité, et cette part est précisément ce en quoi elles se rapprochent de l'interprétation littérale ; la première démontre manifestement que les promesses faites à l'Eglise ne se sont pas encore réalisées ; la seconde ne prouve pas moins évidemment que la réalisation de ces promesses n'attendra pas l'éternité ; donc nous avons le droit de conclure quelle s'accomplira dans le temps, et qu'un jour viendra où tous les peuples seront soumis à l'Eglise, et où tous les enfants de l'Eglise seront soumis à la loi de Jésus-Christ.

Suarez pourtant s'oppose à ce que nous tirions cette conclusion, et comme Suarez n'est pas un ad-

versaire ordinaire, nous sommes tenus d'examiner les raisons qu'il nous oppose. Il allègue trois obstacles à cette conversion générale du monde : l'expérience, la liberté de l'homme et les paraboles évangéliques. L'expérience, qui nous montre le mal luttant toujours contre le bien dans le monde ; la liberté de l'homme, qui, pouvant pencher des deux côtés, ne poussera jamais tous les hommes du côté du bien ; enfin les paraboles évangéliques qui nous présentent l'Eglise de la terre sous la figure d'un filet qui contient des poissons bons et mauvais, et d'une réunion de vierges dont la moitié se laissent aller aux illusions de la folie, tandis que l'autre moitié suit les conseils de la sagesse.

Mais ces raisons ne sont rien moins que péremptoires ; nous aurions d'abord le droit de demander à Suarez pourquoi il ne les applique pas aux Juifs aussi bien qu'aux chrétiens. S'il croit que tous les enfants d'Israël pourront obéir fidèlement à la loi de Dieu, sans préjudice de leur liberté et contrairement à ce qu'ils font aujourd'hui, pourquoi la conduite présente des chrétiens ou leur liberté seraient-elles des obstacles à leur conversion future ? Dieu ne peut-il pas, sans léser aucunement la liberté, obtenir d'elle ce qu'il veut ? Suarez le sait mieux que personne, lui qui est le principal champion de ces grâces *congrues* qui produisent infailliblement leur effet ? Pourquoi donc Dieu n'aurait-il pas pu préparer ces grâces aux générations qui cloront la labo-

rieuse existence de l'Eglise? S'il l'a pu, il n'y a que lui qui puisse nous dire s'il l'a voulu; or, il nous l'a dit avec toute la clarté désirable; laissons donc là toutes nos objections et croyons au triomphe de ses miséricordes.

A ceux-là donc qui croiraient réfuter suffisamment les preuves que nous avons accumulées en nous opposant l'état présent du monde et la difficulté de la transformation que nous attendons, nous n'avons qu'une chose à répondre: à savoir que la puissance de Dieu s'étend plus loin que les conceptions de l'homme; que la conversion de tout l'univers n'est pas plus impossible que le premier établissement du christianisme; que l'extension des fruits de l'Incarnation à l'humanité entière n'exige pas un plus grand effort de la puissance divine que l'accomplissement même de ce mystère et que, celui-ci étant donné, sa consommation, loin d'être un mystère nouveau, est au contraire d'une souveraine convenance.

Nous répondrons encore que la difficulté de cette transformation de l'univers se simplifie bien si nous supposons que le Dieu qui l'a prédite ne refusera pas de prendre, pour accomplir sa promesse, les moyens qu'il a déjà mis en œuvre pour obtenir des résultats moindres. Ces moyens, les Prophètes eux-mêmes nous les indiquent: c'est d'abord la force dont il revêtira sa parole dans la bouche de ses en-

voyés (1). Cette même parole qui, dans la bouche de Jonas, convertit en peu de jours une immense cité peuplée d'idolâtres, et qui, maniée par Xavier comme un glaive à deux tranchants, soumit en peu d'années à l'empire de l'Eglise des royaumes entiers, que ne pourra-t-elle pas quand, portée dans toutes les contrées du monde par des apôtres nouveaux, elle retentira partout dans la plénitude de sa force et de sa magnificence, brisant les cèdres du Liban, remuant le désert (2), abaissant les collines orgueilleuses et relevant les vallées (3), convainquant de folie la sagesse humaine qui n'a su conduire la société qu'à des abîmes, et démontrant par une expérience de vingt siècles la sagesse divine renfermée dans ce mystère que le monde avait d'abord traité de folie (4).

(1) Ps. LXVII, 12.

(2) Ps. XXVIII.

(3) Luc, III, 5.

(4) I. Cor. I, 20, II, 7. La mission de ces apôtres des derniers temps, puissants en œuvres et en paroles, n'est pas seulement très-conforme aux voies de la Providence, elle a encore été prédite expressément par les Saints, et elle a été de leur part l'objet de soupirs presque aussi ardents que la venue du Sauveur de la part des anciens Patriarches. On sait dans quels termes saint Vincent Ferrier a annoncé la venue de ces hommes évangéliques « qui n'auront que Jésus-Christ et Jésus-Christ crucifié dans la pensée et sur les lèvres, qui n'agiront qu'en vue de lui et dont le cœur, comme une lyre harmonieuse, fera partout retentir ses louanges. — Non,

La prédication de ces saints apôtres acquerra une efficacité bien plus irrésistible, si à l'autorité de la parole se joint la vertu des miracles. Or, quoi qu'en disent nos modernes savants, le bras de Dieu n'est pas raccourci. Naguère, au moment où ces hommes à courte-vue exaltaient le plus bruyamment l'immutabilité des lois de la nature, le Tout-Puissant, pour les confondre, n'a eu qu'à relâcher un peu le frein par lequel il retient les puissances infernales, et le surnaturel diabolique a envahi le monde. En coûtera-t-il davantage au maître de l'univers de mettre sa puissance aux mains de ses anges et de ses fidèles serviteurs ? Et ne s'est-il pas engagé, en quelque sorte, en permettant aux successeurs des magiciens de Pharaon d'accomplir leurs prestiges, d'envoyer de nouveaux Moïses pour faire éclater la supériorité de la vérité sur le mensonge ? La vertu des miracles n'a jamais été complètement éteinte dans l'Eglise ; mais il est certaines époques où elle se produit avec un degré

ajoute-t-il, il ne faut pas douter que Dieu ne réserve pour ces derniers temps des hommes d'une sainteté très-éminente, et qui rivaliseront en quelque sorte avec les apôtres ; ils seront pour l'Eglise ce qu'est pour une armée l'arrière-garde, qu'on a soin de composer de troupes égales ou peu inférieures en valeur à celles qui combattent au premier rang. Vous devez fréquemment vous les représenter, et cette imagination fera naître dans votre cœur un désir incroyable de voir arriver cette ère de bonheur.» (*Traité de la Vie spirituelle.*)

inaccoutumé d'intensité. Ce sont surtout les époques des grandes crises. Alors, à des obstacles plus puissants Dieu oppose aussi des moyens plus énergiques; le grand témoignage du miracle est le plus énergique de tous. A cette grande voix de la nature qui, par la suspension de ses lois, proclame l'intervention de son Créateur, tous les yeux s'ouvrent, tous les sophismes s'évanouissent. Il semble que jamais cette réfutation par les faits ne fut plus nécessaire qu'à une époque où la parole, à force d'être travestie par le mensonge, finit par perdre toute sa vertu. Si Dieu a été si prodigue de miracles lorsqu'il s'agissait de semer la foi dans la société ignorante, il ne saurait l'être moins lorsqu'il voudra faire renaître cette même foi dans une société que l'empire, tous les jours plus irrésistible, du sophisme a mis dans une sorte d'impossibilité de discerner la vérité de l'erreur.

Un second moyen sera la protection que les princes temporels, éclairés enfin sur les véritables intérêts de leurs peuples, accorderont à la Religion. Il faut, en effet, méconnaître complètement les conditions présentes de l'humaine nature, pour révoquer en doute l'immense influence que l'autorité temporelle peut exercer en bien ou en mal sur la propagation de la vérité. C'est elle, en effet, qui dispose souverainement de la plupart des moyens matériels auxquels il a plu à Dieu d'attacher la transmission de la lumière spirituelle. Dieu peut sans

doute , quand il le veut , rendre sa vérité indépendante de ces moyens ; mais c'est là une dérogation à l'ordre général qui , de sa nature , ne peut qu'être exceptionnelle ; en règle générale , il veut que dans le monde des âmes comme dans le monde des corps , la lumière , la chaleur et le mouvement soient transmis aux créatures par d'autres créatures , et que ceux qui ont en main la puissance s'en servent pour coopérer à ses desseins. Aussi l'Eglise , qui connaît cette loi de la divine Sagesse , fera-t-elle tout ce qui sera en son pouvoir pour se concilier la bienveillance des princes temporels : autant elle sera inflexible dans ses refus dès qu'ils lui manifesteront des exigences contraires à la loi de Dieu , autant elle sera conciliante , tant qu'elle pourra l'être sans trahir sa mission. Il n'est pas un seul de ses Pontifes qui n'ait en cela imité la conduite de saint Grégoire.

« Celui-ci , nous dit l'historien de l'Eglise , dans son ardent désir d'affermir les catholiques dans le bien et de convertir les hérétiques , les schismatiques et les Juifs , ne cessait de recommander aux pasteurs des âmes d'éviter tout ce qui pouvait blesser les princes et de s'efforcer au contraire , par toute sorte de bons offices , de se concilier leur bienveillance. Parce qu'il savait combien est féconde en fruits de salut l'union des puissances séculières avec les princes de l'Eglise (1). »

(1) Spondan. ex Baronio ad ann. 596.

Il n'est donc pas de triomphe qu'on ne puisse se promettre pour la cause de Dieu si à la vertu de ses propres ministres se joint la protection des princes, et si ces derniers, en reprenant leur glorieuse fonction d'évêques du dehors, comprennent enfin qu'ils n'ont rien à gagner à faire acheter leurs services par une funeste ingérence dans les choses saintes. Or, c'est précisément là ce que les Prophètes s'accordent à promettre à l'Eglise des derniers temps. « Les Rois, lui disent-ils, seront vos nourriciers et les Reines vos nourrices (1). » « Je remplirai vos magistrats de justice et l'on n'entendra plus dans votre territoire la voix de l'iniquité, la désolation et la douleur s'enfuiront de vos confins (2). »

Mais les paraboles évangéliques ne manifestent-elles pas en Dieu une volonté tout opposée? Si tous les hommes doivent un jour accomplir la loi de Dieu, l'Eglise ne sera plus semblable au filet qui se remplit de poissons bons et mauvais; il n'y aura plus alors de vierges folles; il n'y aura plus de zizanies dans le champ du père de famille. — Nous l'avouons; mais comment nous prouvera-t-on que les paraboles dont il s'agit se rapportent à la durée entière de l'Eglise? C'est ce qui n'est rien moins qu'évident, car elles peuvent très-bien se rapporter à l'un des états par lesquels l'Eglise doit successi-

(1) Isaïe XLIX. 23.

(2) Is. LX. 17.

vement passer. Au contraire, nous avons d'autres paraboles qui nous représentent dans leur ensemble les vicissitudes qu'elle doit subir, et celles-là sont manifestement favorables à notre sentiment : c'est le grain de senevé qui, par de lents mais continuels accroissements, étend ses rameaux au-dessus de toutes les plantes qui l'entourent ; c'est encore le levain, c'est-à-dire la doctrine sainte, qu'une femme, l'Eglise, mêle à une certaine masse de farine et qui gagne de proche en proche jusqu'à ce que la masse entière est fermentée.

Touchante image de la puissance de la vérité et de sa marche obscure mais irrésistible. Ce n'est, il est vrai, que par de laborieux efforts que le ferment peut se mêler à toute la pâte et la transformer tout entière. Mais la femme chargée de cette mission est la femme forte par excellence ; elle n'épargnera pas ses sucurs, la pâte aura beau lui résister, elle finira enfin par subir la transformation divine qui doit faire vivre toutes les parties dont elle se compose de la vie du pain céleste, de la vie du Verbe de Dieu.

CHAPITRE TROISIÈME

PROPHÉTIES DE SAINTE HILDEGARDE

C'est un principe de foi que l'esprit qui inspire les Prophètes de la loi ancienne, bien loin d'avoir abandonné l'Eglise, lui a été donné avec une plénitude inconnue à la Synagogue. Nous pourrions en conclure que le ministère prophétique n'a pas été suspendu dans la loi nouvelle. Du reste saint Paul ne nous permet pas d'en douter, alors qu'en plusieurs endroits de ses épîtres, il nous présente ce ministère comme un des signes principaux de la présence du Saint-Esprit dans l'Eglise et comme un des éléments de son organisation. « Dieu, dit-il, a donné à son Eglise d'abord des Apôtres, en second lieu des Prophètes, ensuite des Docteurs et des Pasteurs (1). » Pas plus que le don des miracles avec lequel il est intimement lié, le don de prophétie ne sera jamais enlevé à l'Epouse de Jésus-Christ. De même que le miracle est l'œuvre propre de la toute-puissance, la prophétie est le langage propre de la souveraine sagesse; d'où il suit que, tant que l'esprit de force et de sagesse trouvera dans

(1) I. Cor. XII. 28 Col. IV. 11.

l'Eglise des instruments parfaitement dociles , c'est-à-dire tant qu'il y trouvera des Saints, il se plaira également à opérer des prodiges par leurs mains et à prédire l'avenir par leur bouche.

Or , parmi toutes ces âmes privilégiées qui ont mérité d'être les organes de l'Esprit de prophétie, sainte Hildegarde est celle peut-être dont la mission a reçu la sanction la plus éclatante. Écoutons les hollandistes énumérant les imposantes autorités qui, après un mûr examen de sa personne et de ses écrits, ont déclaré que ses révélations avaient Dieu pour auteur : c'est d'abord saint Bernard, lui-même thaumaturge et prophète; c'est Eugène IV, assisté du concile de Trèves; c'est Anastase IV et Adrien IV, souverains pontifes; c'est une multitude innombrable d'évêques, de docteurs, de princes, de personnes de tout rang qui visitèrent et examinèrent la sainte pendant les trente années qui s'écoulèrent encore jusqu'à sa mort ; ce sont ceux qui l'avaient connue depuis son enfance et qui l'avaient approchée de plus près. Tels sont les juges qui ont prononcé sur la vérité des révélations de sainte Hildegarde il semble difficile d'imaginer un tribunal plus compétent et mieux informé ; et nous pouvons bien dire avec les hollandistes que celui qui oserait préférer son jugement à la sentence d'un pareil tribunal , loin d'infirmer cette sentence, ne ferait que se convaincre lui-même d'arrogance et d'orgueil.

Les prophéties de sainte Hildegarde sont trop

étendues pour que nous puissions reproduire dans leur intégrité les passages qui se rapportent à notre sujet. Nous devons donc nous contenter de citer les endroits les plus saillants. Quelque incomplètes que soient ces citations, elles suffiront pour mettre dans tout son jour le point que nous tenons surtout à démontrer, à savoir, que le triomphe promis à Jésus-Christ, dans toute la terre, ne doit pas être seulement successif, mais encore simultané; et qu'il arrivera par conséquent un moment où le genre humain tout entier sera soumis à l'empire du divin Sauveur et à l'autorité de son Eglise. C'est ce que sainte Hildegarde nous annonce avec la plus grande clarté et elle nous indique en même temps les signes précurseurs de ce grand événement (1).

« A mesure dit-elle, que la crainte de Dieu perdra son empire, les guerres deviendront plus fréquentes et plus cruelles; une multitude d'hommes périra par le glaive et un grand nombre de cités seront détruites. Mais quand enfin les hommes auront été pacifiés par ces tribulations, il reviendront à la pratique des lois de l'Eglise. Alors on verra la justice et la paix établies par de si sages décrets que les peuples, ravis d'admiration, confesseront que rien de semblable ne s'était vu jusque-là. Cette paix, dont le monde jouira avant le second avènement du Fils de Dieu, figurée par celle qui précéda

(1) Patrologie de Migne, ton. XCVII, p. 1019 — 1038.

son premier avènement , sera beaucoup plus complète que celle-ci. Il est vrai que l'approche du dernier jour empêchera les hommes de se livrer pleinement à la joie ; mais elle les poussera à puiser dans la foi catholique les grâces dont cette foi est la source. Les Juifs alors se joindront aux chrétiens et confesseront avec joie la venue du Messie qu'ils ne connaissent pas encore. Alors s'élèveront des hommes puissants , de grands prophètes ; alors fleurira parmi les enfants des hommes le germe de la justice , ainsi qu'il a été prédit par Isaïe : « En ce jour » le germe du Seigneur s'épanouira dans toute sa » magnificence et sa gloire , le fruit de la terre sera » exalté et les enfants d'Israël sauvés se livreront à » l'allégresse (1) ! »

..... « Les princes rivaliseront de zèle avec les peuples pour tout régler d'après la loi divine. On interdira l'usage des armes destinées à hâter la mort des hommes, et le fer ne sera plus employé à d'autres usages qu'à la culture de la terre et à l'avantage de la société. Les nuées féconderont la terre par leur douce rosée et , de son côté , l'Esprit-Saint répandra dans les cœurs avec abondance les dons de sa grâce, la sainteté et la sagesse. Toutes choses seront rétablies dans la vérité ; tous les ordres de la société rentreront dans la droite voie , et les anges du ciel, que l'infection de nos péchés force mainte-

(1) Is. IV. 2.

nant à se tenir éloignés des hommes, attirés par la sainteté de leur nouvelle vie, auront avec eux un commerce familial. Les hérétiques partageront cette joie. Alors aussi un très-grand nombre de païens, frappés par la gloire et les richesses des peuples chrétiens, recevront le baptême et prêcheront hautement Jésus-Christ, comme au temps des Apôtres. »

Telle est, en abrégé, la peinture que nous fait la sainte Prophétesse du grand triomphe réservé, après bien des épreuves, à l'Eglise du Christ. Combien de temps durera ce règne temporel du Roi immortel des siècles ? Elle ne nous le dit pas, et elle ne nous donne même aucun signe qui nous permette de le conjecturer. Ce qu'elle nous fait entendre, c'est que cet empire ne sera pas tellement stable que l'abus de la liberté, apanage inaliénable de l'homme sur la terre, ne le trouble quelquefois. La satiété engendrera l'ingratitude ; l'ingratitude fera naître des révoltes partielles ; ces révoltes attireront sur les peuples des châtimens proportionnés à leur gravité ; mais ces châtimens, en satisfaisant la divine justice, feront de nouveau descendre sur les coupables repentants les grâces célestes. Ce seront des orages qui purifieront l'atmosphère.

La Sainte annonce cependant une prévarication plus générale, qui appellera un plus terrible fléau. Dieu se servira pour punir son peuple d'une nation païenne, immonde et cruelle, qui accourra des extrémités de l'univers, ravageant tout sur son pas-

sage. Mais quand cet instrument des célestes vengeances aura accompli son œuvre, Dieu étendra son bras et donnera la victoire à ses serviteurs. La conversion des infidèles et la réforme des mœurs parmi les chrétiens seront les fruits de cette victoire. Les princes rivaliseront avec les princes, et les peuples avec les peuples pour glorifier Dieu, et Dieu se plaira de son côté à répandre sur les hommes ses lumières, ses grâces et toute sorte de biens. Une seconde fois, Jésus-Christ régnera par son Eglise dans l'univers entier, jusqu'à ce que commence la crise dernière qui amènera la fin du monde, la destruction du péché, le triomphe définitif de la justice et l'assomption de l'Eglise de la terre dans le séjour de son éternel repos.

CHAPITRE QUATRIÈME

PROMESSES ATTACHÉES A LA DÉVOTION AU SACRÉ-CŒUR

Sainte Hildegarde, sans préciser aucune époque, vient de nous annoncer, avec la plus grande clarté, ce règne temporel du Dieu Sauveur que nous avons déjà vu prédit par les écrivains inspirés. Elle a appuyé de tout le poids de sa sainteté et de ses lu-

mières surnaturelles le sens que nous avons fait jaillir de la simple confrontation des textes prophétiques. Une Sainte dont la vertu n'est pas moins éclatante et dont les révélations ne sont guère moins autorisées, va nous faire connaître le principal moyen dont Dieu se servira pour régénérer l'humanité. Peut-être même cette indication nous permettra-t-elle de conjecturer que l'époque de ce bienheureux renouvellement ne saurait être bien éloignée.

Sainte Gertrude rapporte que le jour de la fête de saint Jean-l'Évangéliste, ce Saint lui apparut, penché, comme à la dernière cène, sur la poitrine du Sauveur. En même temps que cette vision lui était montrée, il lui fut donné de goûter quelque chose des délices que faisaient éprouver au disciple bien-aimé les palpitations du Cœur de Jésus. Enivrée de ces ineffables douceurs, elle demanda au Saint pourquoi il n'en avait point fait part à l'Église et pourquoi il n'avait rien dit dans son Évangile de ce qui lui avait été alors découvert des richesses du Cœur de Jésus. « C'est, lui répondit saint Jean, qu'il importait avant tout d'instruire l'Église naissante touchant la personne du Verbe incarné, pour qu'elle transmitt ces enseignements aux siècles qui devaient suivre. Il est réservé aux derniers temps de recevoir la communication des ineffables délices dont je me sentis rempli lorsque je reposai sur le sein de Jésus-Christ, afin que par ce moyen la so-

ciété vieillissante et engourdie par l'indifférence recouvre la chaleur du divin amour. »

Cette révélation renferme deux promesses également consolantes ; la promesse d'un développement notable de la connaissance intime de Jésus-Christ, dans la dernière période de l'existence terrestre de l'Eglise ; et la promesse d'une rénovation également signalée de la société humaine, correspondant à cette manifestation plus complète de son Sauveur.

Il va nous être facile de comprendre que ces deux promesses sont parfaitement conformes aux analogies de la foi, et de nous convaincre qu'elles sont déjà, depuis plus d'un siècle, en voie de réalisation.

ARTICLE PREMIER

La dévotion au Sacré-Cœur est la complète manifestation du Verbe incarné.

I

Que le dogme catholique soit susceptible d'un certain progrès, c'est ce que démontre l'histoire de l'Eglise tout entière et ce que proclamait, dès le quatrième siècle, un de ses docteurs, saint Vincent de Lérins. Tout le monde connaît cette belle page où l'auteur du *Commonitoire* expose si nettement

la nature de ce progrès qui, sans rien changer à la substance de la révélation, en éclaire toutes les parties et en développe tous les éléments, à mesure que l'hérésie cherche à la détruire et à la corrompre. Dieu aurait pu sans doute donner dès le commencement à son Eglise un corps de doctrine parfaitement détaillé, comme il aurait pu créer chaque homme dans la plénitude de ses facultés et de ses forces ; mais il lui a plu de n'en pas agir de la sorte. Il a voulu que le corps mystique de son divin Fils allât croissant à travers les âges, non-seulement en étendue, mais encore en sagesse et en grâce. Ce n'est pas que l'Eglise n'ait reçu, dès le jour de la Pentecôte, dans toute sa plénitude, l'Esprit de vérité ; mais cet Esprit ne doit s'acquitter que successivement de la fonction que lui a confiée le Sauveur, à savoir, de suggérer à son Eglise, dans tout le détail de leurs applications, les dogmes dont elle a reçu le dépôt.

Nous voyons, en effet, la doctrine catholique se développer ainsi sans interruption, depuis le premier siècle jusqu'au siècle présent, depuis le premier concile où fut composé le symbole des Apôtres jusqu'à l'acte solennel par lequel Pie IX a défini l'Immaculée Conception de Marie. C'est un progrès continu qui se fait, non par le dehors, mais par le dedans. Ce ne sont pas des éléments étrangers qui s'ajoutent à la substance du dogme ; ce sont, au contraire, les éléments dont elle était primitivement

composée qui se distinguent et font paraître aux yeux tout ce qu'ils renfermaient.

On pourrait dire qu'après avoir revêtu d'une nature humaine la personne de son Verbe, dans le sein de la Vierge Marie, Dieu a voulu qu'il reçût du sein de l'Eglise une seconde naissance, et que, par un enfantement qui durera jusqu'à la fin des temps, il fit paraître sous la forme sensible du langage humain toute la vérité qui était renfermée dans sa première manifestation.

L'Eglise a donc été douée d'une double fécondité : la première a rapport au corps mystique du Sauveur, qu'elle continue d'enfanter en lui donnant sans cesse de nouveaux membres et une nouvelle vie, jusqu'à ce qu'il ait acquis sa plénitude ; la seconde a rapport à la vérité révélée par le divin Sauveur et déposée dans son sein comme un germe auquel elle est chargée de donner tous les développements dont il est susceptible. Ces deux enfantements se complètent l'un l'autre, marchent toujours de front et sont destinés à atteindre leur terme en même temps. Chaque nouvelle manifestation de la doctrine de Jésus-Christ produit au sein de l'Eglise un redoublement de vie ; car si, dans le monde des corps, la chaleur accompagne toujours la lumière, cette loi se réalise d'une manière bien plus frappante encore dans l'ordre surnaturel. Là, en effet, la lumière et la chaleur n'ont qu'un même principe, Jésus-Christ, splendeur du Père et principe du divin

Esprit, soleil de justice qui n'est venu éclairer nos intelligences que pour embraser et vivifier nos cœurs.

II

Pour découvrir dans l'histoire de l'Eglise l'application de cette loi, il n'est pas nécessaire de se livrer à de longues recherches. Jetez les yeux sur les époques qui furent marquées par des développements plus considérables du dogme, sur le quatrième et le seizième siècle; voyez ces hommes que Dieu suscite pour combattre l'hérésie et défendre la vérité; quels brillants flambeaux, mais aussi quelles torches ardentes? A mesure que leur savoir confond les hérétiques, leur sainteté ranime la torpeur des fidèles; à mesure que de nouvelles définitions font mieux comprendre la doctrine de Jésus-Christ, de nouveaux efforts du zèle répandent avec plus d'abondance dans le monde la vie de Jésus-Christ. De là, nous pouvons conclure que si la société chrétienne est destinée à faire dans la dernière période un grand progrès dans la connaissance de l'Homme-Dieu, elle ne saurait manquer de recevoir avec cet accroissement de lumière un accroissement proportionné de vie et de chaleur.

Allons plus loin et efforçons-nous de comprendre dans quel sens ce progrès dans la connaissance de Jésus-Christ doit s'opérer.

Nous avons dit que le développement du dogme chrétien avait toujours lieu en-dedans, attendu que l'Eglise ne saurait ajouter un iota à la doctrine révélée, et que sa mission se borne à l'éclairer et à la défendre. Mais, quoique dans ce sens le progrès du dogme soit toujours intérieur, il peut cependant être plus ou moins intime.

On conçoit en effet qu'il a dû être nécessaire de donner avant toutes choses, à chacun des articles qui le composent, une expression qui les mît à l'abri des subtilités hérétiques. C'est ce que l'Eglise a fait dans les cinq premiers siècles, par rapport aux mystères de l'unité et de la trinité divines, de l'incarnation et de la grâce ; c'est ce qu'elle a fait encore dans les trois derniers siècles par rapport à sa propre autorité, aux sacrements par lesquels elle répand la grâce et aux canaux par lesquels elle transmet la vérité. A ces deux grandes époques de lutttes doctrinales, le dogme chrétien semble avoir été complètement formulé ; dans la première a été défini tout ce qui regarde l'existence de Jésus-Christ en lui-même ; dans la seconde a été déterminé tout ce qui tient à son existence dans son Eglise. Ces deux grands développements, provoqués par les deux grandes révoltes d'Arius et de Luther, ont embrassé la surface entière du dogme.

Que reste-t-il à faire maintenant? Il semble qu'il ne reste plus qu'à en sonder les profondeurs. Nous savons peut-être, aussi bien qu'il nous est permis de le savoir ici-bas, ce qu'est Jésus-Christ dans son existence personnelle et dans son existence au sein de l'Eglise. Mais n'avons-nous pas bien des choses à apprendre par rapport à sa vie intime dans le cœur de chaque chrétien? Avons-nous suffisamment mesuré tout ce qu'il y a de vérité, de profondeur, de richesse dans cette grande doctrine qui fait le fonds de toute la théologie du grand Apôtre, à savoir que Jésus-Christ est notre chef et que nous sommes ses membres? Nous ne voulons pas dire que tous les éléments de cette doctrine ne se trouvent pas déjà dans le dépôt de la révélation, puisque nous affirmons au contraire qu'elle tient dans l'Écriture une place très-considérable; mais ce que nous soutenons, et qui nous semble incontestable, c'est que l'attention des docteurs et des fidèles, occupée par d'autres dogmes dont la défense était plus urgente, n'a pas jusqu'à ce jour donné à ce point capital de l'enseignement chrétien toute l'importance qui lui appartient. C'est en ce sens que nous entendons les paroles de saint Jean à sainte Gertrude, qu'il fallait avant toutes choses bien établir les dogmes relatifs à la personne du Verbe incarné, et que les secrets de son Cœur et de sa vie intime ne devaient être révélés complètement à l'Eglise qu'à la fin des temps, c'est-à-

dire après la clôture de ses luttes contre l'hérésie.

Ainsi, par la seule considération de la marche qu'a suivie jusqu'à ce jour le développement du dogme catholique, nous sommes conduits à cette conclusion que son progrès futur doit être un progrès tout intime et que la science de l'avenir doit être la science du Cœur de Jésus.

L'étude sérieuse de la théologie confirme cette prévision

Quand on compare les admirables travaux des Docteurs scolastiques avec les ouvrages des Pères, on n'a pas de peine à reconnaître que les premiers n'ont pas seulement résumé et coordonné en un vaste corps de doctrine les enseignements des seconds, mais qu'ils ont eux-mêmes très-heureusement développé la plupart des points de la doctrine révélée ; il est impossible pourtant de ne pas apercevoir dans ces majestueuses synthèses un point qui n'a pas encore reçu tout le développement dont il est susceptible : c'est ce dogme si consolant de notre incorporation à Jésus-Christ, par notre union substantielle avec l'Esprit de ce divin Sauveur. Ce n'est pas que ce dogme ait été ignoré par les Docteurs scolastiques ; à Dieu ne plaise ! Les plus grands d'entre eux, saint Thomas, saint Bonaventure, Alexandre de Hales l'ont au contraire exprimé très-distinctement. Mais le temps n'était pas encore venu où ce germe béni devait recevoir son

plein épanouissement. Aussi, quand les disciples de ces grands maîtres ont cherché à expliquer la nature de cette union que la grâce sanctifiante établit entre l'âme et le Saint-Esprit, plusieurs d'entre eux la réduisent à une simple métaphore (1). Le grand restaurateur de la scolastique au dix-septième siècle, Suarez, pense tout autrement; il prouve par des arguments irréfragables la réalité de cette union; mais ce point était alors tellement contesté dans l'école qu'il n'ose donner son sentiment que comme plus probable. L'heure est venue pourtant où toutes les ombres vont se dissiper. Petau, Lessius, Corneille de la Pierre et après eux les grands auteurs ascétiques français du dix-septième siècle inondent ce dogme de lumière; mais ils confessent avec regret qu'il est encore bien peu connu. « Lorsqu'on lit, dit Petau, que l'Esprit-Saint est communiqué aux âmes justes, on pourrait croire que ce n'est pas sa personne même qui est donnée, mais seulement son action, et c'est là, en effet, le sentiment de presque tous ceux qui sont moins versés dans la connaissance des anciens Pères (2). » Corneille de la Pierre, après avoir admirablement exposé ce dogme, s'écrie : « Apprenez par là combien grand et combien inestimable est le bienfait de la filiation et de l'adoption divine. Il en est bien peu qui sachent ce que je viens de

(1) Voyez à l'Appendice la note XII.

(2) Petau, *De Trin.*, l. VIII, cap. IV, n. 4.

démontrer sur la valeur de ce bienfait; ils sont moins nombreux encore ceux qui lui accordent l'estime qu'il mérite. Il n'est rien pourtant que chaque chrétien dût admirer et vénérer davantage en lui-même; il n'est rien que les Docteurs et les Prédicateurs dussent inculquer avec plus de soin, afin que les fidèles sussent qu'ils portent Dieu lui-même dans leurs cœurs et qu'ils comprissent la nécessité d'agir toujours divinement dans la compagnie de cet hôte divin (1). »

Ces plaintes sur l'obscurité relative d'un article aussi consolant de notre symbole ne saurait plus nous étonner après ce qui a été dit plus haut du progrès qui convient à la doctrine révélée. De tous les aspects de cette sainte doctrine, les premiers à frapper les yeux devaient être nécessairement les plus extérieurs. Attaqués avant tous les autres, comme les ouvrages avancés d'une place, ils devaient être aussi les premiers défendus. C'est par ces abords que la raison, désireuse de comprendre l'objet de sa foi, devait nécessairement passer avant de pénétrer dans le sanctuaire.

Maintenant l'extérieur est suffisamment sauvegardé; la formule du dogme est fixée; le temps est venu d'en scruter les plus intimes profondeurs. Les derniers siècles sont destinés à voir s'accomplir, dans toute son étendue, la prière que saint Paul ne ces-

(1) Cor. a Lapide, in Osee, cap. 1, v. 10.

sait de faire pour les fidèles, alors qu'il demandait à Dieu avec tant d'instances d'éclairer leurs yeux pour les rendre capables de comprendre le mystère de sa volonté, et l'union ineffable qu'il avait résolu d'établir entre Jésus-Christ et leurs âmes (1). Jésus-Christ en nous ouvrant son Cœur, qui est en même temps le cœur de l'Eglise, nous invite à contempler les merveilles de l'organisation de ce corps divin. A un siècle avide de découvertes et curieux de rechercher toutes les origines, il réserve l'incomparable avantage de se rendre un compte plus exact de l'origine du fleuve de grâces qui féconde l'Eglise, et des mystérieuses lois de sa propagation. Oui, le temps semble venu où ce grand dogme de l'*incorporation* des chrétiens à Jésus-Christ, qui tient une place si proéminente dans la doctrine apostolique, prendra un rang également important dans l'instruction des docteurs et des fidèles, dans la théologie et le catéchisme; où on ne regardera plus comme un simple accessoire ce point sur lequel saint Paul base tous ses enseignements dogmatiques et moraux, d'où il déduit tout et auquel il ramène tout, à savoir, que tous les hommes sont destinés à ne former ensemble qu'un seul corps dont Jésus-Christ est le chef; où l'on comprendra que cette union que le divin Sauveur nous présente sous la figure de l'union du cep de la vigne avec les sar-

1. Ephes. I., 16 et seq. II, 14 et seq. Colos, I, 9 et seq.

ments n'est pas une vaine métaphore, mais une réalité dont la vie végétale et animale ne nous donne qu'une idée très-imparfaite ; que par le baptême nous devenons réellement participants de la vie de Jésus-Christ ; que nous recevons en nous, non pas en figure, mais en réalité, le divin Esprit qui est le principe de cette vie, et que sans rien perdre de notre vie animale et rationnelle, sans nous dépouiller par conséquent de notre personnalité humaine, nous devenons les membres d'un corps divin, et nous acquérons par conséquent des forces divines et de divines destinées.

Voilà, nous le répétons, ce qui n'a pas encore été suffisamment compris par la généralité des chrétiens, et ce que la dévotion au Sacré-Cœur est destinée à nous faire mieux comprendre. Puissent les prédicateurs de la divine parole le comprendre tout les premiers ! Ah ! que n'avons-nous une voix assez puissante pour nous faire entendre d'eux ! Combien, hélas ! il est de pêcheurs d'hommes dont les efforts sont plus ou moins stériles parce qu'ils jettent leur filet à la gauche du navire et parce qu'ils se tiennent trop dans l'élément rationnel. Ah ! que ne pouvons-nous leur persuader de le jeter à la droite, de prêcher Jésus-Christ et rien que Jésus-Christ, de puiser dans son Cœur le feu dont ils ont besoin pour enflammer les âmes glacées par l'égoïsme ; de ramener tout à ce centre divin, d'éclairer de la lumière de son visage toutes les vérités qui forment la matière

de leur enseignement ! Ils ne tarderont pas à reconnaître par leur expérience combien cette lumière est radieuse , combien est abondante cette mine d'enseignements sublimes, de sentiments célestes, d'éloquence divine que recèle le Cœur de Jésus ! Ils verront combien la peine est moins grande et les fruits plus consolants dès qu'on met en usage cet instrument de salut que la divine miséricorde nous a mis entre les mains pour lutter contre les efforts plus violents de l'enfer ; et ils ne regretteront qu'une chose, c'est d'avoir connu trop tard ce secret divin qui , deviné plus tôt, leur eût épargné peut-être toute une nuit de travail infructueux.

ARTICLE SECOND

La dévotion au Sacré-Cœur est le complet développement de la piété chrétienne

La dévotion au Sacré-Cœur est donc destinée à marquer le dernier progrès de la doctrine chrétienne ; elle doit aussi, par conséquent, constituer le dernier développement de la piété. Nous l'avons dit, en effet, il en est de la lumière surnaturelle comme de la lumière naturelle : elle ne saurait s'accroître sans que la chaleur de la charité reçoive des accroissements proportionnels. La piété n'est que la réalisation par le cœur des vérités que la foi dévoile à

l'esprit. Il est donc impossible que les chrétiens connaissent plus intimement Jésus-Christ sans que leurs rapports avec lui deviennent aussi plus intimes et sans que leur dévotion acquière des développements analogues à ceux de la foi.

Aussi voyons-nous l'ascétisme chrétien suivre une marche parallèle à celle de la théologie dogmatique.

La ferveur de la piété ne manque certes pas à l'Eglise des premiers siècles; elle la possède à un degré aussi éminent que la fermeté de la foi. Mais de même que cette foi est moins développée, cette piété aussi a en quelque sorte moins conscience d'elle-même. On meurt pour Jésus-Christ; pour lui, on s'enfonce dans les déserts; on se livre aux plus effrayantes austérités; c'est là incontestablement de la dévotion solide et les siècles à venir ne produiront rien qui l'emporte, en fait d'énergie et de dévouement vrai, sur ces ascètes des premiers temps. Mais il faut bien reconnaître pourtant que la science des voies intérieures est beaucoup moins développée qu'elle ne l'a été depuis; les oraisons vocales, les observances extérieures sont en bien plus grand honneur que de nos jours; mais aussi l'oraison mentale est-elle moins en usage et la vie intérieure est-elle moins connue. Nous n'avons plus comme aux premiers siècles des Pâcôme et des Stylites; mais aussi chercherions-nous vainement dans ces siècles cette tradition des plus sublimes secrets de la théologie

mystique qu'ont popularisée plus tard les écrits d'une sainte Thérèse et d'un saint Jean de la Croix.

Le moyen-âge, avec les grands docteurs mystiques, saint Bernard, saint Bonaventure, Thomas de Kempis, Gerson, a réalisé un progrès véritable, et a fait faire un grand pas en avant à la science des voies intérieures. Ce progrès correspond à celui que faisait dans le même temps la théologie dogmatique. La piété devenait déjà plus savante, sans rien perdre de son élan. Moins occupés à défendre la vérité, les grands esprits de ce temps tournaient volontiers les merveilleuses aptitudes de leur esprit à l'étude du monde intérieur, et ne réussissaient pas moins bien à en résoudre les problèmes qu'à découvrir les énigmes que le monde extérieur offrait à leur raison.

Cependant le progrès suprême était réservé aux temps modernes, et il devait correspondre avec le dernier développement de l'erreur. Il fallait, en effet, que la piété acquit la pleine conscience d'elle-même et la pleine possession des richesses du Cœur de Jésus, au moment où l'impiété, plus savante que jamais, devait mettre en jeu toutes les ressources pour corrompre les cœurs en même temps que les intelligences.

Le moment est donc venu où Jésus-Christ va révéler à son Eglise ce dernier secret de son amour et accomplir la promesse faite à sainte Gertrude. La lutte doctrinale avec l'hérésie vient de se clore par

le Concile de Trente. De la dissolution du protestantisme qui commence dès lors à tomber en poussière, va naître un nouvel ennemi de l'Église, plus redoutable encore que l'hérésie : c'est l'incrédulité, le mépris de toute vérité et de toute religion. Voici bien venir cet âge de la décrépitude où la société chrétienne ne peut être sauvée que par les moyens les plus énergiques ; car si l'erreur est une des maladies les plus graves des sociétés, l'impiété est le signe avant-coureur de leur mort.

Aussi Jésus-Christ, qui ne veut pas laisser mourir la société qu'il a pendant tant de siècles animée de sa vie, prépare-t-il le remède à côté du mal. Cette connaissance de son Cœur, qui doit rendre à cette société vieillissante la chaleur de la jeunesse, se fait jour peu à peu ; toutes les institutions qui s'élèvent dans son Église en reçoivent une communication plus ou moins abondante, et c'est à cette source qu'elles puiseront toute leur vitalité. Tous les grands maîtres de la vie spirituelle entreront dans cette voie ; sainte Thérèse et saint Jean de la Croix, saint Ignace et saint Philippe de Néri, saint François de Salles et sainte Chantal, Condren, Bérulle, Ollier, saint Jure et tant d'autres paraîtront dominés par cette unique pensée : pénétrer dans l'intérieur de Jésus-Christ. La pratique de la perfection chrétienne se mettra en ce point parfaitement d'accord avec la théorie. Les Saints des temps modernes se feront moins remarquer par les actes extérieurs de

piété et de mortification que les Saints des premiers siècles ou du moyen-âge ; mais en revanche, on remarquera chez ceux-là un développement beaucoup plus considérable de la vie intérieure ; l'oraison mentale deviendra d'une pratique plus universelle, les sacrements seront plus fréquentés, tout ce qui rapproche plus immédiatement du Cœur de Jésus, tout ce qui respire plus fortement son Esprit, trouvera au sein de la société chrétienne une sympathie que n'obtiennent plus des pratiques très-populaires à d'autres époques.

L'observation des faits confirme donc la certitude des promesses dont sainte Gertrude s'est faite le garant. La dévotion au Sacré-Cœur ne marque pas seulement aux derniers temps de l'Eglise les nouvelles splendeurs dont le dogme révélé doit les éclairer, mais encore les nouvelles ardeurs dont la charité divine doit les embraser. Nous connaissons l'instrument principal dont une miséricordieuse Providence veut se servir pour régénérer la société décrépite. Un regard jeté sur l'état de cette société va nous faire comprendre qu'aucun instrument ne saurait être plus propre que celui-là à accomplir cette grande œuvre.

ARTICLE TROISIÈME

La dévotion au Sacré-Cœur est la satisfaction divine des tendances sociales

Pour cela, nous allons considérer tout à la fois la dévotion au Sacré-Cœur dans ses rapports avec les aspirations et avec les infirmités de la société moderne ; si en elle seule nous trouvons la satisfaction des premières et la guérison des secondes, nous n'aurons pas de peine à convenir qu'elle est vraiment la dévotion du temps présent.

Elles sont bien hautes les aspirations de cette société orgueilleuse ; mais combien grandes, hélas ! sont ses infirmités ! D'un côté elle veut s'élever jusqu'à l'infini, spiritualiser la matière elle-même, diviniser tout ce qu'elle touche ; de l'autre elle s'avoue incapable de résister à la fascination de cette même matière et de fixer l'œil de son esprit sur les objets purement spirituels. Jamais l'esprit humain ne posséda un empire aussi complet sur la matière, et jamais la matière n'exerça une domination plus tyrannique sur l'esprit humain. En la contraignant à servir ses convoitises, il s'est obligé lui-même à lui demander ses satisfactions. Il faut à tout prix à l'homme de ce siècle des tableaux et des émotions ; la seule littérature en grande vogue est celle qui flatte le plus les sens et qui tient moins

de compte de la vérité, le roman. Et pourtant, aux yeux de cet homme sensuel, la religion n'est jamais assez spirituelle; il manifeste le plus grand dédain pour les symboles; partout il cherche l'idée pure et surtout l'idée d'ensemble, l'unité de choses, le dernier mot de tout. Jamais siècle ne fut tout à la fois aussi rigoureux dans sa critique et aussi intempérant dans ses goûts. Jamais on ne fut, en fait de doctrine, aussi exigeant pour la vérité et aussi avide de la fiction et de l'hypothèse. De même, en morale, jamais on ne joignit autant de sévérité spéculative avec autant de mollesse pratique. L'excès du rigorisme et l'excès de la luxure, le Jansénisme le plus implacable et la débauche la plus effrontée se sont développés parallèlement au siècle dernier; et qui dira que dans ce siècle ils n'ont pas laissé de rejeton? De sorte que la religion se voit attaquée tout à la fois et dans les miséricordieux appuis qu'elle offre à notre faiblesse et dans le frein qu'elle impose à nos passions. Là on l'accuse d'immoralité, ici on lui impute une dureté contre nature. A entendre les uns, elle rabaisserait et rétrécirait le cœur de l'homme; à entendre les autres, elle serait trop élevée pour sa faiblesse.

A toutes ces exigences et à toutes ces calomnies la dévotion au Sacré-Cœur répond victorieusement.

Par elle la religion chrétienne se montre également propre à satisfaire les tendances les plus opposées; aux imaginations surexcitées et incapa-

bles de saisir la vérité nue elle offre la plus séduisante de toutes les images, le visage du Dieu-Homme resplendissant de toutes les amabilités de son Cœur. Aux esprits avides de vérités larges et sublimes elle présente ce même Cœur comme le centre de toutes choses, le chef-d'œuvre de la création matérielle et le siège de l'amour qui donne la vie à toute la création spirituelle. Aux âmes dominées par leur sensibilité elle montre le Cœur de Jésus comme l'organe de la sensibilité la plus vive et l'objet le plus digne d'être passionnément aimé; mais en même temps aux cœurs plus forts ou plus exigeants qui veulent voir l'héroïsme devant eux, en attendant qu'ils puissent le réaliser en eux-mêmes, elle montre ce divin Cœur comme la source de la plus complète abnégation et d'un dévouement incomparable.

Cette dévotion offre par là-même un remède également efficace aux deux grandes maladies dont souffrent de nos jours les âmes des incroyants et des fidèles. Chez les premiers, l'entraînement de la matière, que nous venons de signaler comme le trait caractéristique de notre siècle, produit, à l'égard des choses religieuses, une disposition qui est, sous certains rapports, plus funeste que l'impiété, l'indifférence. Chez les seconds, cette même mollesse des âmes produit une tendance destructive de toute vertu robuste, le découragement. L'indifférence donc et le découragement, l'indifférence qui em-

pêche les incroyants de devenir chrétiens, et le découragement qui ôte aux chrétiens l'énergie nécessaire pour devenir saints ; voilà les deux grandes plaies sociales. — A ces deux plaies, la dévotion au Sacré-Cœur applique le plus efficace de tous les antidotes.

Elle est, en effet, la dévotion de l'amour et de la miséricorde. Elle rappelle aux hommes si avides d'amour et pourtant si pleins d'égoïsme, que c'est l'amour, un amour vraiment incomparable pour leur misère, qui a fait descendre du ciel le Verbe de Dieu ; que cet amour a fait sa nourriture sur la terre, qu'il l'a accompagné au ciel et qu'il occupe encore tous ses instants. L'agonie au jardin, la Croix, la sainte Eucharistie, tous ces miracles de l'amour oubliés par les hommes, la dévotion au Sacré-Cœur les contraint à s'en souvenir. Elle les oblige à croire qu'il y a au monde quelqu'un qui les aime passionnément, infiniment. Est-il quelque chose de plus capable de remuer l'indifférence la plus incerte ? N'est-ce pas par cette dévotion que Jésus-Christ achève de réaliser le plan de son Incarnation qu'il exprimait lui-même d'une manière si touchante quand il disait : « Je les attirerai par les liens les mieux appropriés à leur nature, par les chaînes de l'amour (1). »

Mais, d'un autre côté, quoi de plus propre à

(1) Os. XI. 4.

relever les âmes abattues par le découragement que la vue d'un Dieu qui cherche à s'effacer tout entier pour ne laisser paraître que son Cœur ; qui voile sa puissance, sa dignité, sa haine pour le péché, afin que sa miséricorde seule éclate et triomphe ? Comment ne pas être pénétré d'une confiance sans bornes quand on songe que ce Cœur qui se montre à nous si compatissant et si indulgent, est le Maître du monde et l'arbitre suprême des événements, et que rien ne nous arrive qui n'ait été ordonné ou permis par lui en vue de notre sainteté et de notre bonheur ?

Telle est la dévotion au Sacré-Cœur bien comprise : ce n'est pas une pratique particulière de dévotion ; c'est la religion tout entière ; mais la religion envisagée sous son aspect le plus lumineux et le plus consolant. C'est le christianisme ramené à son unité et considéré dans la base de tous ses dogmes et le principe de toute sa morale ; car, que sont les dogmes du symbole chrétien, sinon la manifestation de l'amour de Dieu envers l'homme ? Et que sont les préceptes du Décalogue, sinon la pratique de l'amour de l'homme envers Dieu ? Or, l'amour de Dieu envers l'homme où s'est-il manifesté dans tout son éclat, et l'amour de l'homme envers Dieu où s'est-il déployé dans tout son héroïsme, sinon dans le Cœur de Jésus ? C'est donc par la connaissance et le culte vrai du Cœur de Jésus que la société se rapprochera de Dieu ; par ce Cœur, comme par un

canal divin, les bénédictions du ciel descendront sur la terre ; par lui, comme par un lien vital et vivifiant les différents éléments qui composent l'humanité, les individus, les familles et les peuples, maintenant divisés comme les membres d'un corps en lambeaux, retrouveront leur unité.

C'est surtout sous ce dernier aspect qu'il faut envisager la dévotion au Sacré-Cœur, si nous voulons comprendre ses merveilleuses affinités avec les aspirations de notre siècle. Nous avons déjà eu plus d'une fois l'occasion de signaler la tendance irrésistible qui pousse les hommes et les peuples vers une unité plus étroite en même temps que le développement des intérêts égoïstes tend à élargir les abîmes qui les séparent. Ces deux tendances opposées sont la vraie cause des déchirements sociaux dont nous sommes témoins ; ces déchirements ne pourront donc avoir un terme que lorsque la société aura trouvé le secret de faire cesser cette opposition funeste, de détruire les penchants égoïstes et de donner leur plein essor aux instincts contraires.

Or, ce secret, Dieu le lui a mis entre les mains en lui révélant la dévotion au Sacré-Cœur. Par ce divin Cœur, en effet, les hommes de toute race et de toute condition ne forment pas seulement ensemble un seul peuple et une seule famille, mais ils constituent un seul corps, ils vivent d'une même vie qui est la vie même de Dieu ; ils ont une même destinée qui est le bonheur de Dieu. Par là donc,

les intérêts des riches et des pauvres, des civilisés et des barbares, des hommes de l'Orient et des hommes de l'Occident, des races latines, slaves, saxonnes, des fils maudits de Cham, aussi bien que des fils de Sem et de Japhet se trouvent non-seulement conciliés, mais identifiés et confondus. Que le Cœur de Jésus soit connu, aimé et imité dans le monde, et dès lors il n'y a plus de guerre, plus de division, plus de rivalité possible ; l'égoïsme devient un non-sens, puisque la gloire, la richesse et le bonheur de chacun ne peut plus consister qu'à relever, à enrichir et à servir ses frères. Que le Cœur de Jésus règne et l'unité du monde est consommée.'

Ah ! pourquoi les amis sincères de l'humanité ne veulent-ils pas comprendre ? Pourquoi l'humanité elle-même qui interroge d'un regard inquiet tous les points de l'horizon, dans l'espérance d'y voir poindre l'astre précurseur du beau jour de son unité, ne veut-elle pas ouvrir les yeux pour contempler ce splendide soleil qui brille de tout son éclat au firmament de l'Eglise ? Et pourquoi les chrétiens font-ils si peu d'efforts pour la contraindre à voir cette consolante lumière ?

ARTICLE QUATRIÈME

*Promesses faites par le divin Sauveur à la
vénérable Marguerite-Marie*

Voilà ce que nous avons le droit de conclure de la confrontation de cette dévotion consolante avec les aspirations et les besoins de la société moderne. Ces considérations vont aider à comprendre le sens et la portée des promesses faites par le divin Sauveur lui-même en révélant à la vénérable Marguerite-Marie ce mystère de sa charité.

Nous venons de voir ce qui pourrait et devrait être : c'est Jésus-Christ lui-même qui va nous dire ce qui sera.

Écoutons la vénérable servante de Dieu nous rapportant ce qu'elle a entendu de la propre bouche du divin Maître, et n'oublions pas que son témoignage est appuyé sur deux garanties infiniment respectables ; sur l'examen sévère qui en a été fait à Rome, dans le procès de sa béatification, et sur la Fête du Sacré-Cœur établie par les Souverains Pontifes en conséquence de ces mêmes révélations, et acceptée avec tant d'enthousiasme et de fruit par l'Eglise entière. Écoutons-la donc :

« Notre-Seigneur me fit connaître que le grand désir qu'il avait d'être aimé parfaitement des

hommes lui avait fait prendre le dessein de leur manifester son Cœur, et de leur donner, dans ces derniers temps, ce dernier effort de son amour en leur proposant un objet et un moyen si propre pour les engager à l'aimer et à l'aimer solidement. Qu'en cela il leur ouvrait tous les trésors d'amour, de grâces, de miséricorde, de sanctification et de salut que son Cœur contient; afin que tous ceux qui voudraient lui rendre et lui procurer tout l'amour et l'honneur qui leur serait possible, fussent enrichis avec profusion des trésors dont ce Cœur divin est la source féconde et inépuisable (1). »

Le divin Maître pourtant, en faisant ces promesses à sa servante, ne lui avait pas dissimulé que l'accomplissement n'en serait pas plus subit que celui de la plupart de ses plus grandes œuvres: « J'espère, écrivait-elle à une âme peut-être un peu trop impatiente, j'espère que tout ce que vous me mandez touchant la dévotion de ce divin Cœur, se fera avec le temps; mais il faut attendre avec patience; car la grâce agit doucement et suavement, quoique fortement et efficacement. Ce divin Cœur réserve des trésors incomparables pour tous ceux qui s'emploieront, selon tout le pouvoir qu'il leur en donne, à exécuter ce grand dessein. Vous ne sauriez croire combien cette dévotion s'accroît et ré-

(1) Vie de la Vénérable Marguerite-Marie Alacoque, Lyon, 1842, page 282.

pané de grâces et de bénédictions. Je voudrais me fondre d'actions de grâces pour tous ces beaux commencements qui font tant de progrès. Mais il me presse si ardemment pour l'aimer et le faire aimer que j'accepterais même, pour ainsi dire, les peines de l'enfer pour le faire régner, puisqu'il fait paraître un si grand désir de répandre abondamment le trésor de ses grâces (1). »

Ce que la servante de Dieu comprenait surtout très-bien, c'est qu'une dévotion aussi salutaire ne s'établirait sans rencontrer les plus vives oppositions. Mais ces oppositions ne diminuaient en rien sa confiance dans le triomphe définitif du Cœur de Jésus. « Notre-Seigneur m'a fait entendre, écrivait-elle, que la dévotion et le règne de ce Sacré-Cœur ne s'établirait que par des sujets pauvres et méprisés et parmi les contradictions, et que, malgré toutes les oppositions et les difficultés que l'on y formerait, il se ferait connaître et aimer.

» Satan suscite des contradictions à cette aimable dévotion, enragé qu'il est que par ce moyen salutaire il perdra bien des âmes qu'il croyait déjà tenir, et que ce moyen lui en a déjà ravi et lui en ravira bien davantage, par la toute-puissance de celui qui, dans le temps qu'il s'est proposé, fera tourner toutes

(1) *Ecrits de la vénérable Marguerite-Marie, Avignon, 1830, p. 246.*

ces oppositions et contradictions à sa gloire et à la confusion de cet ennemi (1). »

Et ailleurs, parlant des persécutions dont cette dévotion était pour elle la cause ou le prétexte, elle disait : « N'ai-je pas trop de plaisir parmi mes amertumes de voir cette dévotion s'insinuer et se soutenir d'elle-même malgré les contradictions que Satan y suscite de toute part pour s'y opposer ? Dieu régnera malgré ses ennemis, et il se rendra le maître et le possesseur de nos cœurs. Car c'est là la principale fin de cette dévotion, savoir, de convertir les âmes à son amour ! »

Mais cette fin comment doit-elle être obtenue ? Comment la dévotion au Sacré-Cœur doit-elle dompter les cœurs et régénérer la société ? C'est ce qu'il nous importe grandement de savoir, afin de coopérer à cette grande œuvre dans la mesure de notre force. C'est aussi ce que le divin Sauveur ne nous laisse pas ignorer. Il sauvera les hommes les uns par les autres, en allumant d'abord dans quelques âmes choisies un ardent amour pour son Cœur, et en leur faisant trouver dans cet amour même une arme toute-puissante pour gagner les cœurs de leurs frères. Écoutons encore la servante de Dieu. C'est à un Père de la Compagnie de Jésus qu'elle écrit ; mais nous ne saurions douter que tous, qui que nous soyons, nous ne puissions avoir part à

(1) *Ecrits*, p. 238.

cette effusion abondante de grâces promises aux vrais serviteurs du Cœur de Jésus.

« Que ne puis-je raconter tout ce que je sais de cette aimable dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, et découvrir à toute la terre les trésors de grâces que Jésus-Christ renferme dans ce Cœur adorable et qu'il a dessein de répandre avec profusion sur ceux qui la pratiqueront ! Je vous en conjure, mon révérend Père, n'oubliez rien pour l'inspirer à tout le monde ; Jésus-Christ m'a fait connaître, de manière à n'en point douter, que c'était principalement par le moyen des Pères de la Compagnie de Jésus qu'il voulait établir partout cette solide dévotion, et par elle se faire un nombre infini de serviteurs fidèles, de parfaits amis et d'enfants parfaitement reconnaissants. Les trésors de bénédictions et de grâces que ce Sacré-Cœur renferme sont infinis. Je ne sache pas qu'il y ait aucun exercice de dévotion dans la vie spirituelle qui soit plus propre pour élever en peu de temps une âme à la plus haute perfection. Il ne faudrait pas d'autre moyen pour rétablir dans la première ferveur les communautés les moins réglées, et porter au comble de la perfection celles qui vivent dans la régularité.

» Mon divin Sauveur m'a fait entendre que ceux qui travaillent au salut des âmes auront l'art de toucher les cœurs les plus endurcis, et travailleront avec un succès merveilleux s'ils sont pénétrés eux-mêmes d'une tendre dévotion à son divin Cœur.

» Pour les personnes séculières, elles trouveront par le moyen de cette aimable dévotion tous les secours nécessaires à leur état, la paix dans leurs familles, le soulagement dans leurs travaux, les bénédictions du ciel dans toutes leurs entreprises, la consolation dans leurs misères. C'est dans le Sacré-Cœur qu'elles trouveront un lieu de refuge pendant leur vie et principalement à l'heure de la mort. Enfin il est visible qu'il n'est personne qui ne ressente toute sorte de secours du ciel s'il avait pour Jésus-Christ un amour reconnaissant tel qu'est celui qu'on lui témoigne par la dévotion à son Sacré-Cœur (1). »

Le mystère d'amour est donc révélé; le monde a son salut entre les mains, ou, pour parler plus exactement, les âmes privilégiées qui connaissent le Cœur de Jésus, ont entre leurs mains le salut du monde? Tout ce qui avait été annoncé à sainte Gertrude s'est accompli dans la vénérable Marguerite-Marie; il ne reste plus au Cœur de Jésus qu'à réaliser complètement les promesses faites à Marguerite-Marie elle-même.

Mais ici le passé nous garantit l'avenir, et quelque incurables que paraissent les maux de notre société affaiblie et vieillissante, le Cœur de Jésus qui en a entrepris la guérison ne se laissera pas vaincre.

Aux assurances qu'il nous en a fournies, nous allons joindre les espérances fondées sur la définition du dogme de l'Immaculée Conception.

(1) *Ecrits*, p. 283.

CHAPITRE CINQUIÈME

PROMESSES ATTACHÉES A LA DÉFINITION DOGMATIQUE DE L'IMMACULÉE CONCEPTION

Nous voici ramenés à notre point de départ.

Voici le dernier signe de la restauration universelle et du complet avènement du règne de Jésus-Christ par son Eglise.

Dès les premières lignes de cet ouvrage, nous avons vu avec quelle fermeté, avec quelle audace d'espérance le Vicaire de Jésus-Christ a déployé ce signe aux yeux du monde. Cette audace ne doit plus avoir rien qui nous étonne. Nous avons interrogé tous les oracles par lesquels la vérité pouvait se révéler à nous ; la foi, la raison, l'expérience nous ont successivement manifesté leurs secrets ; nous avons pénétré dans les conseils du Très-Haut et sondé les lois de la Providence ; nous avons attentivement considéré l'état présent du monde, soit au point de vue des faits, soit au point de vue des idées ; nous avons étudié les analogies que nous offrent les différents ordres des choses ; nous avons écouté la voix des antiques Prophètes dont vingt-cinq siècles ont réalisé les promesses avec une fidélité qui ne permet plus de doute qu'à la folie ; et tous ces oracles ont

rendu une réponse unanime, tous nous ont promis pour une époque qui ne paraît pas devoir être bien éloignée, une effusion abondante des grâces célestes sur la terre ; le triomphe de la lumière sur les ténèbres, de la charité sur les passions égoïstes, la paix féconde succédant aux guerres meurtrières, et le genre humain devenu une seule famille.

Il ne nous reste plus qu'à chercher dans la définition même de l'Immaculée Conception de Marie, le dernier fondement des espérances que le sentiment universel des fidèles appuie sur ce grand événement.

ARTICLE PREMIER

Premier garant de ces promesses

LE PRESENTIMENT DES AMES PIEUSES

Rien de moins rationnel en apparence que ce sentiment ; rien de moins conforme aux données de la sagesse humaine. Quel rapport entre la définition d'un dogme qui n'intéresse que la piété du petit nombre, et le triomphe de l'Église par la conversion de l'univers ? Avouons-le, la prudence de la chair n'a rien à voir là-dedans, et elle n'est pas moins confondue par l'affirmation de cette espérance que par la prédication des premiers Apôtres,

faisant dépendre la régénération du monde du triomphe de la Croix.

Et pourtant cette espérance si insensée n'est pas seulement proclamée par le vulgaire et les âmes ignorantes, mais encore par les Docteurs et par les Saints. Ce n'était ni un ignorant ni un homme vulgaire, ce bienheureux Léonard de Port-Maurice, qui, au milieu du dernier siècle, au moment où le flot d'impiété qui a couvert l'Europe de ruines montait avec une irrésistible rapidité, annonçait la paix universelle comme le fruit certain de ce solennel hommage rendu à la Reine du ciel.

Du reste, n'aurions-nous en faveur de cette espérance que le consentement universel de cette multitude d'âmes simples et méprisées selon le monde, qui forment la partie principale et surtout la partie la plus pure du corps de l'Eglise, ne serait-ce pas une autorité bien respectable? N'est-ce pas à ces âmes que, suivant la parole du Sauveur (1), Dieu le Père se plaît à révéler les secrets qu'il cache aux sages et aux prudents? Ne savons-nous pas que l'Esprit de vérité, ce même Esprit qui a parlé par les Prophètes (2), habite continuellement dans le corps de l'Eglise pour l'éclairer et le conduire, et que ce sont les âmes justes qui lui servent de tabernacle? Mais si nous le savons, peut-il nous paraître étrange

(1) Luc, X, 21.

(2) Qui locutus est per Prophetas. *Symbol. Const.*

qu'il crée dans ces âmes une sorte d'instinct surnaturel bien autrement infallible que celui qui annonce à l'hirondelle la venue du printemps ?

S'il prophétise dans les Saints qui sont les membres particuliers de l'Eglise, avec combien plus de certitude ne prophétisera-t-il pas dans le corps entier ? Des faits innombrables nous contraignent à admettre la réalité des pressentiments, c'est-à-dire de ces prévisions aussi précises que mystérieuses par lesquelles la Providence avertit les hommes des événements qui intéressent leur existence individuelle ; et nous nous étonnerions que cette même Providence, qui subordonne tout à l'intérêt de l'Eglise, lui accorde à elle aussi le pressentiment certain des grandes crises qu'elle doit subir ? Si ce sentiment universel des fidèles a pu, d'après les plus grands Docteurs, être un motif suffisant pour définir le dogme de l'Immaculée Conception, à combien plus forte raison nous autorise-t-il à attendre les fruits de grâce qui doivent résulter de cette définition.

Oui, nous pouvons nous abandonner sans crainte à cette douce espérance, l'instinct surnaturel de l'Eglise nous en garantit suffisamment la réalité. L'attente des nations ne sera pas plus trompée cette fois qu'elle ne l'a été lors de l'avènement du Sauveur. De même qu'alors l'apparition de l'étoile de Jacob annonça aux Juifs et aux gentils la naissance du Roi des rois, ainsi le nouvel astre qui vient de se

lever au firmament de l'Eglise et compléter le radieux diadème de Marie, sera pour nous le premier rayon du grand jour qui doit éclairer l'avènement complet du Sauveur et l'entière défaite du serpent infernal.

Que ce monstre s'agite dans de suprêmes convulsions ; qu'il rassemble toutes ses fureurs pour mordre le pied qui l'écrase ; nous n'en sommes pas étonnés ; il ne fait qu'accomplir la partie de la prophétie qui le regarde et nous garantir l'accomplissement de l'autre partie qui regarde sa glorieuse triomphatrice.

ARTICLE SECOND

Second garant de ces promesses

L'EFFICACITÉ DE LA MÉDIATION DE MARIE

Notre espérance ne pourra que s'affermir si, après avoir envisagé ce dogme dans les pressentiments de l'Eglise, et pour ainsi parler dans ses dehors, nous l'étudions en lui-même, et nous cherchons dans sa nature intime la raison de ces pressentiments.

Nous pourrons, dans cette étude, prendre pour guide un apôtre dont le zèle n'a pas moins éclaté en France que le zèle du B. Léonard de Port-Mau-

rice en Italie. Nous voulons parler du vénérable Grignon de Monfort. Ses écrits, comme ceux de tous les saints personnages cités plus haut, ont été de la part de l'Eglise l'objet d'un examen rigoureux, sans qu'on y ait trouvé rien de répréhensible. Or, dans le plus connu de ces écrits (1) ce vénérable serviteur de Dieu prédit avec une clarté parfaite le complet avènement du règne de Jésus-Christ dans le monde. Mais il affirme que cet avènement bienheureux doit être le résultat de la connaissance et du règne de la très-sainte Vierge. Et il en donne la raison : « C'est par la très-sainte Vierge Marie, dit-il, que Jésus-Christ est venu au monde ; c'est par elle qu'il doit régner dans le monde. »

Pour saisir la force de cette raison, il faut se faire une idée exacte du rôle de Marie dans l'économie de la Rédemption.

Elle n'a pas été comme l'avaient rêvé certains hérétiques des premiers siècles, un simple canal par lequel le Verbe a passé pour descendre sur la terre ; elle a été le lien vivant par lequel la divinité s'est unie à notre nature coupable ; c'est elle qui avec Dieu a formé le nœud de cette ineffable alliance ; son chaste sein a été le sanctuaire dans lequel s'est accompli ce divin mariage, et sa volonté a prononcé librement le *fiat* qui l'a indissolublement scellé.

(1) *Traité de la vraie dévotion à la sainte Vierge.* — Paris, 1846.

Tandis que Dieu le Père, au nom de la divine Trinité, présentait à cette alliance la personne de son Fils, Marie, au nom de l'humanité, a offert sa chair très-pure, destinée à faire entrer ce Fils unique du Père dans notre famille. Ainsi s'accomplit le souhait irréalisable, en apparence, des anciens Justes ; en même temps que les cieux répandaient leur rosée, et que les nuées des divines miséricordes faisaient pleuvoir le Juste, la terre a pu, malgré la malédiction qui la condamnait à ne produire que des fruits souillés, faire germer elle-même son Sauveur (1). Dieu qui, dans toutes ses œuvres, aime à faire à ses créatures l'honneur de collaborer avec lui, a voulu que l'humanité ne fût pas étrangère à cette œuvre, la plus divine de toutes, d'où devait naître son salut ; et c'est Marie qui, seule pure au milieu de notre race souillée, a fourni à Dieu cette coopération si glorieuse pour elle et pour nous. Elle a été médiatrice humaine dans la production du divin Médiateur. Telle est sa mission, et telle est en même temps l'explication de ses incomparables prérogatives.

Ce n'est pas en effet à la seule naissance du Verbe incarné que se bornera cette mission de sa Mère ; elle se poursuivra non-seulement durant la vie mortelle de ce divin Sauveur, mais encore à travers toutes les phases de cette seconde existence

(1) Is. LXV, 8.

par laquelle il vit dans l'Eglise et qui a commencé au moment où finissait sa vie mortelle. Que-dis-je ? Avant même de naître , Marie s'est montrée comme la médiatrice par laquelle le Sauveur devait se révéler et se donner au monde.

Ecoutez cette promesse qui relève après sa chute le père de notre race et en vertu de laquelle le monde ancien a pu participer aux fruits de la Rédemption à venir : voyez apparaître dans le lointain des âges le nouvel Adam qui doit faire expier au serpent la victoire remportée sur le premier : comment s'offre-t-il aux regards , sinon comme le fils de la femme ? Comment fait-il la guerre au serpent, sinon avec le concours de celle-ci ? et comment écrase-t-il la tête du monstre , sinon par le pied béni de sa Mère ?

Les autres prophéties qui annonceront à la terre l'éclosion de cette divine fleur sur laquelle doit se reposer l'Esprit de grâce, n'oublieront pas non plus la tige féconde de laquelle cette fleur doit sortir (1) et quand ces promesses seront accomplies, quand au milieu des temps l'œuvre divine se réalisera , partout et toujours nous verrons Marie précéder Jésus et lui ouvrir la voie. Elle sera l'intermédiaire de la double épiphanie du Sauveur. C'est entre ses bras qu'il se montrera aux Bergers, prémices de l'Eglise

.1) Is. x. 1.

des Juifs (1), comme aux Mages, prémices de celle des gentils (2). Apôtre des Apôtres et Evangéliste des Evangélistes, elle seule révélera par eux à l'Eglise entière les circonstances de l'Incarnation et de la naissance du Fils de Dieu. Quand ce divin Sauveur devra mettre par son sang le dernier sceau à son alliance, Marie sera là pour conclure cette alliance au nom de l'humanité (3), et recevra ce sang et cette eau sortis du Cœur entr'ouvert de Jésus qui, suivant les saints Pères, ont été comme les sources de la vie de l'Eglise. Son sein sera donc la terre bénie qui, après avoir reçu le grain de froment dissous par la mort, le fera renaître multiplié au centuple; il sera encore le paradis terrestre où sera formée l'épouse du nouvel Adam, tirée comme la première Eve du côté de son époux, endormi d'un sommeil mystérieux. Et quand plus tard cette Eglise, conçue sur le Calvaire, viendra au jour dans le cénacle et recevra l'Esprit de vie dans sa plénitude, c'est encore par les prières et l'entremise de Marie que cet Esprit sera répandu sur elle (4).

N'y en a-t-il pas là bien assez pour établir les droits de Marie à ce titre de médiatrice secondaire

(1) Luc. II. 16.

(2) Mat. II. 11.

(3) Jo. XIX. 25.

(4) Act. I. 14.

que l'Eglise lui a de tout temps donné ? Nous étonnerons-nous qu'après avoir reçu de cette miséricordieuse médiatrice et Jésus-Christ auteur de sa vie et le divin Esprit qui en est le principe, l'Eglise ait toujours recouru avec tant de confiance à son patronage ? Trouverons-nous étrange que, lorsqu'elle a vu le dépôt de sa foi en danger, elle ait cru ne pouvoir mieux repousser les erreurs qui attaquaient la dignité du divin Sauveur que par la manifestation des privilèges de sa Mère ? Et ce n'a jamais été vainement qu'elle a pris en main ce tout-puissant bouclier. Nous en trouvons un illustre exemple dans le Concile général d'Ephèse, au cinquième siècle. Dans ce Concile la définition de la Maternité divine de Marie suffit, sans qu'il fût besoin d'aucun autre symbole, pour porter un coup mortel aux hérésies qui niaient la divinité de Jésus-Christ. C'était toujours la même économie de la Providence ; c'était toujours Jésus se montrant au monde entre les bras de Marie.

Et maintenant que reste-t-il à faire ? Achever la Rédemption, en réaliser tous les fruits, compléter la manifestation de Jésus au monde, dissiper tous les nuages qui obscurcissent encore aux yeux des hommes la beauté de son divin visage et renverser les obstacles qui s'opposent au plein avènement de son règne. Ce grand événement ne peut s'accomplir sans un prélude digne de lui. Mais ce prélude, quel peut-il être, sinon la manifestation complète de tous

les privilèges de Marie, et surtout de ce privilège incomparable qui a précédé tous les autres dans l'ordre des temps, et qui a été comme la première base de ce magnifique édifice de grâce que Dieu a élevé dans l'âme de cette glorieuse Vierge, de son Immaculée Conception.

ARTICLE TROISIÈME

Troisième garantie de ces promesses

LA MATERNITÉ DE MARIE

Le vénérable Grignon de Montfort va nous mettre sur la voie d'un nouvel ordre de considérations qui nous fera pénétrer encore plus avant dans les motifs de cette connexité que les pressentiments de l'Eglise établissent entre le triomphe de Marie et son propre triomphe.

« Marie, dit-il, a produit avec le Saint-Esprit la plus grande chose qui ait été et sera jamais, un Dieu-Homme, et elle produira conséquemment les plus grandes choses qui seront dans les derniers temps. La formation et l'éducation des grands Saints qui seront sur la fin du monde lui est réservée, car il n'y a que cette Vierge singulière et miraculeuse qui pût produire en union du Saint-Esprit les choses singulières et extraordinaires.

» Jésus est partout et toujours le fruit et le fils de Marie, et Marie est partout et toujours l'arbre véritable qui porte le fruit de la vie et la vraie mère qui le produit de siècle en siècle, et particulièrement à la fin du monde. Les plus grands Saints, les âmes les plus riches en grâces et en vertus seront les plus assidus à prier la très-sainte Vierge et à l'avoir toujours présente comme leur parfait modèle pour l'imiter, et leur aide puissante pour les secourir.

» J'ai dit que cela arriverait particulièrement à la fin du monde et bientôt, parce que le Très-Haut avec sa sainte Mère doivent se former de grands Saints qui surpasseront autant en sainteté la plupart des autres Saints, que les cèdres du Liban surpasseront les petits arbrisseaux, comme il a été révélé à une sainte âme dont la vie a été écrite par un grand serviteur de Dieu.

» Ces grandes âmes, pleines de grâce et de zèle, seront choisies pour s'opposer aux ennemis de Dieu qui frémiront de tous côtés ; elles seront singulièrement dévotes à la sainte Vierge et gardées sous sa protection. D'une main elles écraseront les hérétiques, les schismatiques, les idolâtres et les pécheurs avec leurs impiétés, et de l'autre main elles édifieront le vrai temple de Salomon et la cité mystique de Dieu, c'est-à-dire la très-sainte Vierge....

» Mais quand et comment cela sera-t-il ? Dieu

seul le sait ; à nous de nous taire, de prier, de soupirer et d'attendre (1). »

Ces paroles nous révèlent le moyen principal par lequel la dévotion à la Vierge Immaculée doit contribuer, par son développement, à la régénération du monde. Cette dévotion fera naître au sein de l'Eglise de zélés Apôtres qui vaincront le péché et convertiront les pécheurs. Marie, en donnant le jour à ces sauveurs secondaires des âmes, se montrera, une fois de plus, ce qu'elle a toujours été pour l'Eglise, une véritable mère, et elle achèvera ce qu'elle a commencé à Bethléem en donnant le jour au seul Sauveur universel du monde.

Etudions cette nouvelle fonction de Marie par rapport à l'Eglise, et efforçons-nous de bien comprendre tout ce qu'il y a de réel dans ce titre de mère que les chrétiens lui ont toujours donné, mais dont il semblait réservé à notre siècle de comprendre pleinement la portée.

I

La maternité de Marie à l'égard des chrétiens n'est qu'une conséquence de l'union, ou plutôt de l'unité que le baptême établit entre les chrétiens et Jésus-Christ, leur divin Chef. C'est parce que cette

(1) *Traité de la vraie dévotion à la sainte Vierge*, p. 26 et suiv.

unité n'est pas seulement figurative mais très-réelle, que Marie est réellement et très-réellement la mère de nos âmes, et par conséquent la mère de l'Eglise. Si l'on a bien compris les principes établis plus haut, rien ne saurait être plus facile que d'en déduire cette conséquence, aussi consolante pour les enfants de Marie que glorieuse pour leur divine Mère.

Nous n'en saurions plus douter en effet : le Verbe de Dieu, en descendant sur la terre, n'avait pas seulement pour but de diviniser un seul corps et une seule âme en leur communiquant sa personnalité : cette communication ineffable était destinée à en opérer une autre, bien plus étendue dans ses résultats, quoique moins relevée dans sa dignité, à savoir, la communication de sa vie divine à l'humanité tout entière. Il venait pour réparer avec avantage le péché d'Adam ; or, l'effet propre de ce péché avait été de priver l'humanité entière, dont Adam était le chef, de la vie divine que son Créateur lui avait gratuitement donnée dans la personne de ce chef et par laquelle il l'avait rendu capable d'accomplir des destinées divines. Dans le plan premier de Dieu, Adam devait être tout à la fois notre chef dans l'ordre physique et dans l'ordre moral, et il devait nous communiquer ensemble la vie naturelle et la vie surnaturelle. Par son péché, il manqua à cette seconde partie de sa mission, et au lieu de la vie de l'âme il nous transmit la mort. Jésus-

Christ, le nouvel Adam, a repris cette grande œuvre renversée, et il a fait surabonder la grâce là où abondait l'iniquité (1). Possédant la vie divine par nature et dans sa plénitude, il nous l'a transmise en prenant notre nature coupable. En nous adoptant pour ses frères, il nous a fait devenir les fils adoptifs de Dieu son Père, et par le même acte qui a communiqué sa personnalité divine à une nature humaine, sortie comme la nôtre de la race d'Adam, il a donné à tous les fils d'Adam le droit de recouvrer, par leur union avec lui, la vie divine que la prévarication d'Adam leur avait enlevée.

Toute l'économie de l'Incarnation s'est donc révélée à nous dans ces quelques mots, un Dieu se faisant homme pour diviniser les hommes ; communiquant sa personnalité et la plénitude de sa vie à une nature individuelle de la race d'Adam, afin que chacun des individus de cette race maudite puissent recevoir en eux cette même vie, chacun suivant la mesure de ses efforts.

Le Verbe de Dieu est donc devenu réellement la vie surnaturelle de l'humanité, par l'acte même par lequel il est entré en participation de notre vie naturelle ; et il devient la vie de chaque homme en particulier lorsque par le saint Baptême il lui donne une seconde naissance. En recevant en elle le Verbe éternel comme une greffe divine, la souche fou-

(1) Rom. V. 20.

droyée du vieil Adam a acquis une fécondité qu'elle n'avait jamais eue, et chacun des rejetons de ce grand arbre reçoivent successivement cette même fécondité à mesure qu'ils sont greffés eux-mêmes sur le rameau divin (1). L'Incarnation a donc consommé tout ensemble deux unions, inséparables l'une de l'autre; l'union du Fils de Dieu avec la race d'Adam par la chair, et l'union de la race d'Adam avec le Fils de Dieu par l'esprit; il n'a pu devenir le membre du corps naturel de l'humanité sans devenir en même temps son chef surnaturel, et sans donner à chacun de nous la puissance de devenir ses membres.

De ces considérations ressort avec une irrésistible clarté la démonstration de la vérité que nous nous sommes proposé de mettre en lumière, à savoir que Marie est, bien réellement, et non pas seulement en figure, la Mère des chrétiens. Car, n'est-elle pas une Mère dans le sens le plus rigoureux du mot, celle qui donne véritablement aux hommes leur véritable vie ?

On ne saurait donc révoquer en doute la vérité de cette maternité surnaturelle qu'autant qu'on révoquerait en doute de deux choses l'une : ou la réalité de la vie surnaturelle que nous recevons de Jésus-Christ, ou la réalité de la part que Marie a prise à l'Incarnation de ce divin Sauveur. Mais,

(1) Rom. , XI, 21.

s'il est vraiment notre vie, et si c'est vraiment Marie qui nous l'a donné, il est indubitable qu'elle est notre Mère.

II

Nous ne devons pas nous arrêter là. Jésus-Christ, avons-nous dit, a bien été, par son Incarnation, la vie de l'humanité ; mais il ne devient la vie de chaque homme en particulier qu'autant qu'il le délivre de la mort du péché et le fait renaître en lui par le saint Baptême. Donc deux conditions étaient requises, dans le plan de la divine Providence, même après la naissance du Sauveur, pour que la vie qu'il apportait au monde arrivât à chaque enfant d'Adam ; la mort de ce divin Sauveur pour chacun d'eux, et l'effusion de sa grâce sur chacun. Marie ne pourra donc être complètement notre Mère qu'autant qu'elle coopérera au sacrifice sanglant que le divin Sauveur a offert pour nos péchés et à la descente de son Esprit sur la terre. A-t-elle accompli ces deux dernières fonctions de sa maternité aussi bien que la première ? Rien n'est plus certain ; alors même que les Saints ne nous l'affirmeraient pas d'une voix unanime, la sagesse divine ne nous permettrait pas d'en douter. Dieu ne fait rien à demi : puisqu'il a voulu que Marie fût notre Mère, elle le sera entièrement, et c'est pour cela que l'Évangile, si réservé pour tout ce qui regarde cette

Vierge très-humble, nous la montrera pourtant, au Calvaire et au cénacle, comme il nous l'a montrée à Bethléem. Que fait-elle dans ces deux circonstances? Elle remplit son rôle de Mère; au Calvaire, en accomplissant conjointement avec son Fils le sacrifice qui nous délivre de la mort; au cénacle, en faisant descendre, par ses prières, l'Esprit qui est notre vie.

Cette médiation, que nous l'avons déjà vue remplir dans ces circonstances solennelles, n'est autre chose que le plein enfantement par lequel elle nous fait naître à la vie surnaturelle de son Fils, après avoir fait naître son Fils à notre vie naturelle. A Bethléem, elle avait fait son divin Fils membre du corps maudit de l'humanité; au Calvaire et au cénacle elle fait les hommes membres du corps divin de son Fils. Là, elle avait commencé; ici elle consume. De même que la première femme ne s'était pas contentée de faire entrer la mort dans son propre sein, mais l'avait fait passer dans l'humanité entière en l'inoculant à son époux; de même, la nouvelle Eve ne se contentera pas d'avoir dans ses bras le fruit de vie, elle le communiquera à tous les hommes; et c'est ainsi qu'elle deviendra la véritable mère de vie, tandis que la première Eve n'a été qu'une mère de mort.

En Marie donc les deux titres de Mère de Dieu et de Mère des hommes sont inséparables; ces deux maternités sont aussi réelles l'une que l'autre, ou

plutôt elles ne sont que les deux aspects d'une même maternité, acquis ensemble et exercés ensemble.

De même que, pour Jésus-Christ, recevoir la vie humaine et donner à l'humanité sa vie divine sont une même chose, ainsi pour Marie, faire naître Jésus au monde, et faire naître les hommes à Dieu par Jésus-Christ ne constitue qu'une même mission. Elle est la Mère des hommes par l'enfantement de leur Sauveur, et en transmettant à chaque homme la vie surnaturelle de ce divin Sauveur, on peut dire qu'elle continue de l'enfanter et qu'elle consomme sa maternité divine. Car, puisque les chrétiens vivent réellement de la vie de Jésus-Christ et forment avec lui un même corps, on ne saurait nier qu'il ne croisse en eux et qu'il ne reçoive en chacun d'eux une nouvelle naissance. Marie, qui seule l'a pu enfanter une première fois et lui donner sa vie individuelle, ne saurait être étrangère à ce nouvel enfantement qui accroît sa vie sociale. Comme elle a été la Mère du chef, elle doit être la Mère des membres.

Nous venons de résumer l'enseignement des Pères et des Docteurs les plus autorisés, et établir sur ses fondements théologiques une foule d'affirmations universellement admises, mais qui, séparées de ces grands principes, prennent trop souvent l'apparence de pieuses exagérations. Nous comprendrons, maintenant, pourquoi les Saints

nous disent que Dieu a voulu que toutes les grâces qu'il nous accorde passent par les mains de Marie. Il n'en saurait être différemment si elle est vraiment notre Mère ; c'est par elle seule que nous pouvons avoir Jésus, c'est par elle seule aussi que nous pouvons obtenir l'Esprit de ce divin Sauveur. Marie, sans doute, n'est pas substantiellement *notre vie* ; ce titre n'appartient en propre qu'au divin Esprit et à Jésus-Christ par qui ce divin Esprit nous est envoyé ; elle est pourtant appelée par l'Eglise *notre vie*, parce qu'elle est le canal vivant par où cette vie, qui a pris sa source dans le sein du Père, a coulé sur nous.

Ne nous étonnons donc pas que l'Eglise place en elle toutes ses espérances, et que dans les grands dangers elle recoure, comme à sa suprême ressource, à la protection de cette tendre Mère. Mère de Jésus-Christ et des hommes tout à la fois, aussi puissante sur son Fils premier-né, qu'elle est compatissante pour les frères infirmes de ce divin Sauveur, comment ne serait-elle pas notre médiatrice naturelle, et comment hésiterions-nous à tout attendre de sa médiation ?

Mais quand cette médiation sera-t-elle plus pressée, et quand aurons-nous plus de motifs de nous reposer sur son efficacité que lorsqu'il s'agira d'obtenir le plein développement du corps mystique de Jésus-Christ et la pleine effusion de sa vie dans le monde ? Si, comme nous l'avons surabondam-

ment démontré, Dieu destine à la terre une nouvelle Pentecôte, où s'accomplira la grande œuvre de l'union des langues et des peuples, commencée au cénacle. ne faut-il pas que Marie y tienne un rang prééminent? Cette effusion de la vie divine, nous l'avons compris, doit coïncider avec la pleine manifestation de l'union intime du Cœur de Jésus avec les chrétiens; mais ne doit-elle pas, pour le même motif, coïncider avec la pleine intelligence de la maternité de Marie? Ces deux choses ne sont-elles pas étroitement unies? et si la proclamation de la maternité divine de la sainte Vierge a été au cinquième siècle le signal de la défaite des erreurs qui détruisaient l'union de la divinité et de l'humanité dans la personne du Fils de Dieu, ne pouvons-nous espérer que la proclamation de sa maternité humaine marquera la chute des erreurs qui travestissent l'union de l'humanité tout entière avec Dieu. Or, cette proclamation a déjà été faite, quoiqu'elle n'ait pas encore reçu tout l'éclat désirable. L'Église a concédé à l'un des sanctuaires les plus illustres de France (1) l'office de la *Mère de grâce*. Espérons que cette solennité se répandra, et qu'avec elle se répandra l'intelligence de ce mystère si consolant.

Au reste, qui ne voit la connexion étroite de ce mystère avec celui de l'Immaculée Conception que l'Église vient de proclamer? Celui-ci n'est-il pas la

1° Au sanctuaire de Notre-Dame de Liesse.

préparation nécessaire de celui-là ? N'est-ce pas parce que Marie devait être la Mère de grâce et inonder de sa plénitude l'humanité entière qu'elle a dû en être remplie dès le premier instant de son existence ? N'est-ce pas parce qu'elle devait être par Jésus-Christ le principe de notre vie qu'elle n'a pu succomber aux atteintes de la mort ? Ces deux privilèges se suivent donc nécessairement, et puisque celui-ci vient d'être manifesté dans tout son éclat, ne doutons pas que celui-là ne reçoive prochainement sa complète manifestation. Ne doutons pas non plus qu'en provoquant un redoublement de dévotion envers la Mère de grâce il ne provoque de la part de Dieu, suivant la prédiction du vénérable Grignon de Montfort, une effusion inusitée de grâces sur l'Eglise.

III

Mais ce vénérable serviteur de Marie ne s'est pas contenté de nous annoncer ces heureux résultats ; il nous a dit comment ils découleraient de la maternité de Marie. De même qu'elle est devenue une première fois la mère des hommes en mettant au jour leur sauveur, ainsi elle consummera sa maternité en faisant naître au milieu des suprêmes crises de l'Eglise des images vivantes de ce divin modèle, de grands Saints qui renouvelleront dans

les cœurs la connaissance et l'amour du Sauveur et de sa sainte Mère.

C'est de la sorte en effet que Marie est venue au secours de l'Eglise à des époques presque aussi critiques. C'est elle qui, dans une des crises les plus terribles que l'Eglise ait traversées, quand l'hérésie manichéenne, après avoir couvé sourdement dans son sein, éclatait au-dehors et exerçait une puissance de séduction malheureusement trop favorisée par l'ignorance des peuples et la corruption du clergé, c'est Marie, disons-nous, qui lui suscita deux sauveurs dans la personne de François et de Dominique. Le premier destiné surtout à détruire par la prédication vivante de sa pauvreté tous les vices qui s'étaient introduits dans la société chrétienne, à la suite de la convoitise simoniaque des ministres de Dieu ; le second appelé plus particulièrement à faire reflourir par l'instruction les vertus étouffées par l'ignorance ; tous les deux également dévots à Marie ; l'un sorti de l'Eglise de Notre-Dame des Anges pour évangéliser le monde ; l'autre se servant du saint Rosaire comme d'un glaive irrésistible pour détruire les hérésies. C'est ainsi que Marie sauva l'Eglise au treizième siècle.

Et quand trois siècles plus tard le protestantisme arrachait à l'Eglise des royaumes entiers, n'est-ce pas elle encore qui suscita Ignace et ses compagnons pour arrêter et réparer ses ravages ? Ce nouveau bataillon a toujours fait profession de

devoir tout à Marie; il lui doit surtout son chef qui, converti par elle, armé par elle chevalier de Jésus-Christ, éclairé et instruit par elle, ne voulut pas déposer en d'autres mains que les siennes ses premiers engagements et ceux de ses compagnons.

N'est-ce pas à la protection manifeste de Marie que l'Eglise a dû encore les grandes et miraculeuses victoires qui ont brisé pour jamais la puissance musulmane et abattu sans retour cette dixième corne de la bête, cet empire anti-chrétien, jusque-là si menaçant? La fête du Rosaire et celle qui a été décernée à Marie sous le titre de *Secours des chrétiens*, ne sont-elles pas là pour attester à la postérité les coïncidences merveilleuses qui démontrent avec évidence son intervention dans ces grandes crises de la société chrétienne? Nous pouvons donc croire que lorsque le moment marqué par la Providence pour arrêter le déluge des erreurs et des passions qui envahissent la terre sera venu, Marie apparaîtra de nouveau et suscitera à l'Eglise des défenseurs dont le courage sera proportionné aux difficultés. Ah! puissent-ils venir bientôt, ces élus de Dieu et de Marie, puissent tous ceux qu'elle appellera à cette grande mission se montrer dociles à son appel? Mais quoi? cet appel ne s'adresse-t-il pas à tous les chrétiens, et tous, chacun dans notre mesure, ne devons-nous pas contribuer à la grande œuvre? Oui, tous, pourvu que nous nous

appuyions fortement sur la Mère de grâce, et que par elle nous nous unissions intimement au Cœur de Jésus, nous sommes assurés de vaincre au poste qui nous est assigné, et d'avoir par conséquent notre part du triomphe général que nous attendons.

Tel sera, n'en doutons pas, le suprême résultat de la maternité de Marie. Mère de tout le corps mystique de Jésus-Christ, elle est d'une manière spéciale la Mère de ceux de ses membres qui sont plus semblables à leur divin chef. Si elle nous enfante tous continuellement, et si dans chacun de nous elle enfante Jésus-Christ (1), il est dans la vie de l'Eglise certaines époques fastiques où le mystère de Bethléem se renouvelle avec plus d'éclat, où le Sauveur renaît du sein de Marie dans des représentations plus saisissantes; et où après avoir renouvelé aux yeux du monde son sacrifice, il renouvelle aussi les gloires de sa Résurrection et les fruits de la Pentecôte. Tout nous porte à croire que nous touchons à l'une de ces époques. Unissons donc nos prières à celles des antiques Patriarches et en conjurant les cieus de faire pleuvoir de vrais justes, conjurons aussi cette terre bénie, qui seule possède une pareille fécondité, de nous faire germer nos sauveurs.

1, Gal. IV, 19.

ARTICLE QUATRIÈME

Quatrième garant de ces promesses

RAPPORTS DU DOGME DE L'IMMACULÉE CONCEPTION
AVEC LES TENDANCES SOCIALES

Pour achever de mettre dans tout son jour le rapport entre le dogme de l'Immaculée Conception et les espérances que l'Eglise a fondées sur sa définition solennelle, nous avons encore à considérer ce dogme en lui-même et à chercher dans la lumière qu'il fait jaillir sur le monde la raison des résultats que nous en attendons.

Jusqu'ici nous nous sommes contentés de consulter les desseins de Dieu qui, en établissant Marie médiatrice secondaire et Mère des chrétiens, a voulu que la vie ne se répandit dans l'Eglise que par sa médiation.

Mais Dieu, dans ses œuvres même les plus miraculeuses, aime à employer des moyens propres à atteindre la fin qu'il se propose. Car autant il met de force dans la poursuite de ses fins, autant il apporte de suavité à la disposition des moyens (1). Si donc la définition dogmatique de l'Immaculée Conception doit être pour la société le signal d'un

(1) Sap. VIII, 1.

grand renouvellement , nous pouvons nous attendre à trouver dans ce dogme des remèdes propres à guérir les maux dont la société souffre. Au premier abord nous l'avons dit, ce rapport se cache et la raison orgueilleuse de l'incrédule ne saurait le découvrir. Mais si nous permettons au flambeau de la foi d'éclairer notre intelligence , nous n'aurons pas de peine à le saisir.

En effet, à le bien considérer, ce dogme nous apparaît comme un dogme de miséricordieuse conciliation.

Dieu est éminemment conciliant , et en cela il ne ressemble nullement à ceux de ses serviteurs qui se persuadent que conciliation et faiblesse sont une même chose, et que dans les débats surtout où la vérité est en jeu, on ne saurait se montrer conciliant sans trahir les droits de cette fille du ciel.

Il est vrai que la conciliation dont use le Très-Haut ne ressemble pas davantage à celle de ces timides soldats qui craignent toujours de prendre trop ouvertement les intérêts de la vérité et qui croient lui gagner les cœurs en cachant ses traits véritables. La vraie conciliation consiste , au contraire , à montrer la vérité tout entière, et c'est par là qu'elle s'éloigne des deux tactiques funestes que nous venons de signaler; car si celles-ci compromettent également les intérêts de la vérité , c'est qu'elles s'accordent à la mutiler chacune à sa guise. Les partisans de la rigueur n'en montrent que le

côté sévère, les amis des lâches concessions en dissimulent toute la force. La seule tactique qui lui convienne consiste à la montrer sous tous les aspects, de sorte que ce qu'elle a de consolant et de doux rende moins répugnant ce qu'elle a de rigoureux et de fort.

De même, en effet, qu'au fond de toute erreur se cache une vérité dont l'inintelligence est la cause de l'adhésion que l'esprit donne à ce qui est faux, de même dans toute répulsion contre le bien, il y a l'amour d'un autre bien qu'on s'imagine, à tort ou à raison, être incompatible avec le premier. D'où il suit que le meilleur moyen pour ramener à la vérité et au bien les âmes où il reste encore un peu de droiture, consiste à leur montrer que cette vérité bien comprise est parfaitement d'accord avec les tendances légitimes de leur intelligence et que ce bien peut seul satisfaire les instincts honnêtes de leur volonté. Ainsi, en dissipant leurs ténèbres on développe les lumières qu'ils portaient en eux, mais qui, mal vues, les égaraient; ainsi, en luttant contre leurs penchants mauvais on s'appuie sur d'autres penchants meilleurs; on attire en même temps qu'on repousse et, bien loin de rien sacrifier des droits de la vérité, on lui assure le seul triomphe qu'elle ambitionne, l'hommage éclairé d'une âme libre.

C'est ainsi que Dieu en agit envers l'homme; c'est ainsi surtout que dans l'Incarnation de son

Verbe il s'est concilié notre intelligence et notre cœur (1). Nous nous étions perdus en cherchant à lui devenir semblables et à acquérir la science du bien et du mal ; il y avait dans ce désir quelque chose de légitime ; notre cœur est vraiment fait pour devenir semblable à Dieu , comme notre esprit est fait pour connaître la vérité ; mais ce qui rendait ces désirs criminels, c'est que nous avons prétendu connaître la vérité en refusant notre foi à la parole divine et devenir semblables à Dieu en nous révoltant contre lui. Cet orgueil et cette incrédulité seront cruellement châtiés, et le ciel ne nous sera rendu qu'à la condition que nous nous humiliions et que nous croirons en aveugles à la parole divine. Mais en mortifiant ainsi les tendances criminelles de notre intelligence et de notre cœur , Dieu donne aux instincts légitimes, dont l'abus nous avait égarés , une satisfaction bien supérieure à celle que notre folie avait rêvée. Il nous rend la vérité non-seulement accessible , mais palpable, et en se faisant semblable à nous par nature, il nous ordonne de lui devenir parfaitement semblables par nos œuvres. Ce qui dans la bouche du serpent n'avait été qu'une cruelle ironie, *eritis sicut Dei* , devient dans la bouche de Jésus-Christ une réalité et un commandement : *estote perfecti sicut Pater vester cœlestis perfectus est.*

(1) II. Cor. v. 19.

Par la définition dogmatique de l'Immaculée Conception la divine Providence propose à la société moderne une conciliation du même genre. Nous avons déjà eu l'occasion de scruter l'esprit de cette société ; au tableau que nous en avons tracé ajoutons un seul trait : notre siècle est par-dessus tout un siècle orgueilleux. Ses conquêtes sur la matière, ses découvertes, les prodiges de son industrie l'ont enflé jusqu'au délire. Jamais la parole du serpent, *eritis sicut Dei*, n'avait été prise plus au sérieux. Aussi les hommes qui s'abandonnent au courant des idées modernes se partagent-ils en deux classes, les indifférents et les panthéistes, ceux qui, pratiquement du moins, ne reconnaissent aucun dieu et ceux qui se croient dieux. A la première classe appartiennent ceux qui ne prennent pas la peine de penser, à la seconde appartiennent les plus conséquents parmi ceux qui pensent. A un pareil siècle, ne parlons pas de chute et de corruption originelle, de penchants à combattre, de sacrifices à faire ; pour lui toutes les passions sont également saintes, tous les penchants légitimes ; le mal n'existe pas dans l'individu, mais uniquement dans la société qui est mal organisée ; donc la rédemption de l'homme consiste à bouleverser la société et à trouver cette organisation dans laquelle toutes les passions trouveront leur satisfaction entière (1).

(1) Le lecteur n'aura pas de peine à reconnaître que nous

Comment la divine miséricorde va-t-elle s'y prendre pour ramener un siècle qui, en dépit de ses souillures, s'obstine à se croire immaculé, et qui, malgré ses misères, espère trouver le bonheur dans la satisfaction de toutes les convoitises coupables ?

Elle lui présentera sous les aimables traits d'une mère l'humanité immaculée qu'il rêve ; elle le conviera à fêter cette pureté incomparable ; elle fera retentir jusqu'aux extrémités du globe l'hymne de louanges entonnée par le Vicaire de Jésus-Christ. Aucun événement de ce siècle n'aura eu un pareil retentissement ; toutes les villes, tous les villages le célébreront ; les habitations de l'incrédule ne pourront elles-mêmes se dispenser de le solenniser. Voilà ce que nous avons vu de nos yeux il y a six ans. Or, il est manifeste qu'en contraignant le siècle à célébrer comme un incomparable privilège l'Immaculée Conception de Marie, la miséricordieuse Providence l'a contraint en même temps, par le plus divin des stratagèmes, à reconnaître la condamnation qui pèse sur toute notre race ; car si nous ne naissions tous coupables, l'exemption de

avons été guidé dans cette appréciation des erreurs modernes par l'illustre Donoso Cortès, qui, dans son *Essai sur le catholicisme, le libéralisme et le socialisme*, en a si bien analysé les principes et caractérisé les tendances. Un remarquable article publié dans la *Civita catholica* il y a quelques années, nous a également aidé dans la rédaction de ce dernier paragraphe.

la Mère de Dieu ne serait pas un privilège si glorieux.

La définition dogmatique de l'Immaculée Conception et les fêtes magnifiques qui l'ont accompagnée dans l'univers entier ont donc été tout à la fois de la part de l'Eglise une solennelle condamnation des erreurs modernes, et de la part de la société elle-même une solennelle rétractation de ces mêmes erreurs. Mais l'Eglise ne s'en tient pas là. En nous rappelant indirectement que nous étions coupables et déchus elle nous fournit le moyen de nous relever de notre déchéance et de nous laver de nos souillures ; elle nous montre le cœur de cette Mère Immaculée comme une source de pureté prête à jaillir sur le monde. Elle nous dit qu'autant il serait insensé de nous dissimuler nos misères, autant il serait contraire à nos intérêts de refuser l'appui que le ciel nous offre pour en sortir. Tout ce que nous pouvons avoir de nobles intérêts et d'aspirations légitimes, elle nous en fait voir dans le triomphe de Marie la facile réalisation.

Du reste la divine toute-puissance joint son imposante voix aux maternels encouragements de l'Eglise ; ses paroles sont des miracles et ceux de tous les miracles qui conviennent le mieux au mystère que le ciel veut glorifier, des miracles de conversion. Quand les vit-on se multiplier avec autant d'éclat que de nos jours ? et c'est toujours au nom de la Vierge Immaculée qu'ils s'opèrent. Combien de

milliers de pécheurs a ramenés la médaille miraculeuse ! Combien ont été changés en d'autres hommes par les prières de l'Archiconfrérie du très-saint et immaculé Cœur de Marie ! Ne dirait-on pas que les cataractes de la divine miséricorde sont ouvertes et que Marie , qui en dirige les flots à son gré se plaît à arroser et a faire refleurir les terres les plus stériles ? Ne dirait-on pas que , dans son Eglise de *Notre-Dame-des-Victoires* , elle s'est placée au plus fort du courant des intérêts et des convoitises du siècle , et que là elle s'est plu à saisir les âmes les plus violemment entraînées pour les jeter ensuite en amorce à la société entière et l'encourager à revenir , en même temps que les solennités de son Immaculée Conception l'avertissaient de son égarement.

Oui, vraiment, le mystère de la pureté sans tache de la Mère des hommes est un Mystère de salut pour ses enfants souillés. En les contraignant à reconnaître leur triste état, il leur montre la voie pour en sortir, et sa définition solennelle en complétant le triomphe de Marie et la manifestation de ses privilèges prépare le plein triomphe de Jésus et la pleine révélation de ses miséricordes.

CONCLUSION

I

Dans tout le cours de cette longue démonstration, nous n'avons eu qu'un seul objet : faire ressortir et briller, dans tout leur éclat, les signes d'espérance que les ténèbres dont l'horizon est enveloppé cachent au plus grand nombre de nos frères ; leur faire toucher au doigt les germes vitaux que les bouleversements n'ont pu détruire, et auxquels les ruines elles-mêmes préparent la matière nécessaire à leur développement ; leur faire voir Dieu préparant une création nouvelle au milieu de ce chaos où s'engloutissent les sociétés anciennes.

Nous n'avons presque rien dit des signes de mort et des motifs de crainte que nous offre l'état des esprits et des peuples ; est-ce à dire que ces signes nous échappent et que nous dissimulions la gravité de ces motifs ? Mais comment le pourrions-nous ? Ne faudrait-il pas être plus qu'aveugle pour ne pas

voir les éclairs qui sillonnent en tout sens l'horizon et dont la lugubre clarté ne nous découvre que des abîmes ?

Mais nous ne pouvions faire tout à la fois ; il fallait avant tout démontrer, sauf à réfuter plus tard. Ou plutôt, non ; nous n'avons rien à réfuter. Tant qu'on n'opposera à nos raisonnements que des faits, nous les accepterons sans peine ; mais nous nous nions qu'on en puisse rien conclure de contraire à la conclusion que nous avons posée nous-même.

Que l'on démontre la fausseté des faits que nous avons nous-même allégués ; que l'on brise l'enchaînement des déductions que nous en avons tirées ; à la bonne heure ; mais pour nous prouver que la vie a pour toujours abandonné la société chrétienne et que cette société, semblable à son divin fondateur, ne doit pas bientôt ressusciter glorieuse, qu'on ne vienne pas nous dire qu'elle recèle des éléments de mort.

Ah ! ces éléments, nous ne les voyons que trop, et si nous n'eussions craint d'allonger outre mesure cet ouvrage, nous les aurions exposés nous-même dans leur effrayante vérité. Nous y reviendrons plus tard si l'accueil fait à ce volume nous y engage. Après avoir dit ce que nous pouvons espérer, nous dirons ce que nous avons à faire pour réaliser ces espérances ; après avoir montré les biens que nous pouvons attendre de la bonté de Dieu, nous montrerons les maux que nous devons, avec son aide,

faire disparaître du milieu de nous; et alors on verra bien que nous ne sommes pas étranger à notre siècle.

Notre siècle, hélas! nous ne le connaissons que trop, et notre profession, en nous tenant à une certaine distance de ses courants les plus tumultueux, ne fait que nous mettre dans une position plus favorable pour discerner ses tendances et nous rendre compte des résultats funestes auxquels elles doivent infailliblement aboutir.

Oui, nous voyons la mort étouffer sous son irrésistible étreinte cette société qui, par une apostasie sans exemple dans l'histoire, a dit à la vie : retirez-vous de moi.

Nous voyons la mort dans les intelligences. — Et comment les intelligences pourraient-elles vivre, alors que la puissance la plus formidable des temps modernes a organisé sur une immense échelle leur empoisonnement? Cette puissance, supérieure au sceptre et à l'épée, cette artillerie qui porte plus loin que tous les canons rayés et qui détruit bien plus irrésistiblement les remparts les plus invincibles, la presse, à quoi est-elle employée, sinon à faire triompher le mensonge et à tenir la vérité captive? C'est un affreux scandale sans doute que donne au monde la reine des mers, l'Angleterre, mettant sa diplomatie et ses vaisseaux et ses soldats au service d'une société de marchands, occupée à empoisonner, pour s'enrichir, un empire de plus de quatre

cent millions d'âmes : mais, qu'est-ce que cet empoisonnement des Chinois par l'opium, comparé à l'empoisonnement systématique des chrétiens par la presse irreligieuse ? A quelle époque, nous le demandons, la vérité a-t-elle été plus captive et moins en état de se défendre que de nos jours ? Qui ne voit ses ennemis disposer en maîtres de la grande publicité, et en fermer les avenues à tout ce qui désire prendre la défense de la cause de Dieu ? Qui ne les voit, par une fascination incroyable et pourtant trop réelle, s'imposer aux catholiques eux-mêmes qui leur paient tribut, tandis qu'ils ne savent pas soutenir leurs propres journaux et ne s'inquiètent pas de propager les bons livres ? A quoi est occupée la vapeur, sinon à transporter chaque jour sur tous les continents et toutes les mers les calomnies les plus méchantes et les plus odieuses contre l'Eglise, assaisonnées avec un art infernal et accommodées à tous les goûts ? Quelle est la plage si reculée, quel est le foyer si chrétien où ce poison appétissant ne vienne s'offrir de lui-même à la curiosité de la femme pieuse et de l'enfant encore innocent ? Que de ravages n'a déjà pas faits ce fléau et combien n'en fera-t-il pas davantage à mesure que les moyens de communication entre les diverses contrées deviendront plus faciles et plus rapides ? Comment l'esprit public pourrait-il résister longtemps aux atteintes de cette meurtrière contagion ? Comment les intelligences conserveraient-elles leur lucidité, alors que

les ténèbres de l'erreur vont s'épaississant ; et comment la mort du doute ne prendrait-elle pas la place de la vie de la foi ?

La mort, nous la voyons dans les cœurs ; oui, la mort du sensualisme étouffant l'essor des âmes vers leurs spirituelles destinées, la mort de l'égoïsme consumant le dévouement et toutes les fortes vertus. Quel est le mobile de ce mouvement sans repos qui agite les individus, les classes, les peuples ? Quel est l'objet exclusif de leurs préoccupations, sinon l'industrie avec ses audacieuses créations, les sciences physiques avec leurs merveilleuses découvertes, le commerce avec ses gigantesques entreprises, c'est-à-dire la matière, et rien que la matière ? Mais Dieu, mais l'âme, mais l'éternité, mais le progrès moral des individus et des sociétés, qu'est-ce que cela pour le siècle, sinon des mots sans réalité ou tout au plus des intérêts d'une importance secondaire ? L'offense de Dieu est-elle tenue pour quelque chose si elle ne se joint à l'offense de l'homme ? Le mot de *péché* n'est-il pas effacé du vocabulaire usuel et relégué dans le langage de la mysticité ? L'opinion publique ne réserve-t-elle pas toute sa réprobation pour les délits et les crimes qui compromettent la sécurité ou le bien-être des hommes ? En un mot le sens de Dieu, qui est le signe de la vie des âmes, n'est-il pas presque complètement oblitéré ?

Nous voyons la mort au sein des familles — hélas ! et quel est celui de nos lecteurs qui ne la voie aussi

bien que nous, hormis ceux que l'élection divine a transportés, comme Enoch, dans des paradis terrestres, où ils sont préservés de la vue du mal ? Qui ne la voit cette hideuse mort d'une luxure sans frein, se jouant des lois de la nature aussi bien que de l'auguste majesté du sacrement, et infestant les sources mêmes par lesquelles se répand la vie physique ? Qui ne la voit, appuyée sur les mœurs et sur les intérêts, sur l'opinion publique et sur les institutions sociales, ne tendre à rien moins qu'à effacer du code éternel de la morale un de ses préceptes les plus sacrés, et sommant la religion de concourir à cette sacrilège prétention, sous peine de mort ?

Qui ne voit le sensualisme, ainsi érigé en loi par les chefs de la famille, régler souverainement les rapports de tous les membres ; l'éducation des enfants s'amollissant chaque jour ; le grand art de se dominer et de se vaincre, condition de l'énergie morale et base naturelle de l'abnégation chrétienne, de plus en plus désappris ; l'autorité des parents abdiquant tous les jours plus complètement pour s'asservir aux caprices qu'elle devrait dompter, et, en échange de cet indigne sacrifice, ces parents coupables ne recueillant de la part de leurs enfants que mépris et indifférence ?

Qui ne voit l'amour fraternel dégénérer en rivalité ; le dévouement, qui jadis identifiait les serveurs avec les familles, faire place aux calculs

égoïstes et à l'antagonisme entre leurs intérêts et ceux de leurs maîtres ?

Qui ne voit enfin l'éducation morale s'effacer de plus en plus devant l'instruction purement intellectuelle ; et cette instruction elle-même perdant en profondeur ce qu'elle semble gagner en surface, et se dépouillant de ce qui tend à procurer le développement des facultés, pour s'attacher uniquement à ce qui est destiné à procurer le succès matériel ?

La mort, nous la voyons enfin dans la société ! Oui ! Donoso Cortez a eu mille fois raison de le dire : *la société est blessée à mort* ; et cette blessure, elle se l'est infligée à elle-même, le jour où elle a dit à Dieu et à son Christ : je n'ai pas besoin de vous pour régler les rapports de mes membres.

Depuis ce jour, en effet, les sujets ne voyant plus rien de divin dans l'autorité, ont perdu tout respect pour elle. La notion même de l'autorité et de la subordination morale s'est effacée, et, dans les dépositaires de la première, on n'a plus vu autre chose que des mandataires de ceux à qui ils commandent et par qui ils peuvent être révoqués à volonté. De là les luttes civiles, les révoltes, l'antagonisme incessant du pouvoir et des sujets prenant la place de l'harmonie et de la paix. De là ces changements continuels de gouvernement qui transforment le champ fécond de la société en un cratère de volcan sans cesse bouleversé,

Dès lors aussi les peuples n'ont plus eu entre

eux d'autres rapports que les rapports essentiellement instables dont l'intérêt politique est le mobile ; les nations plus faibles se sont vues à la merci des nations plus puissantes ; les traités sont devenus des papiers insignifiants, déchirés avant que la signature de ceux qui les avaient conclus eût eu le temps de se sécher ; le droit des gens est devenu un leurre à l'usage de la fourberie ; les coalitions, provoquées par des calculs où la morale n'avait plus aucune part, sont devenues la seule garantie infailible de succès ; garantie perfide qui menace d'écraser demain celui qui aujourd'hui s'appuie sur elle avec le plus de confiance.

II

Nous ne nous faisons donc pas illusion : nous voyons la mort partout ; partout nous la voyons triompher, et pourtant cette vue désolante ne nous empêche pas de croire à la vie et de regarder son triomphe comme infailible.

La mort triomphe dans la société chrétienne ; et oui, sans doute, comme elle triomphe dans la plupart des chrétiens, surtout à une certaine période de leur vie ? Mais qu'est-ce que cela prouve, sinon que pour régénérer cette société Dieu devra faire ce qu'il fait chaque jour pour une multitude de chrétiens, un miracle de l'ordre moral qui lui fasse aimer ce qu'elle hait maintenant, et hait ce qu'elle

a aimé. Un miracle qui ouvre ses yeux aux clartés qu'elle refuse de voir, et lui rende le sens des réalités qui lui sont devenues indifférentes.

Dieu fera-t-il ce miracle? Voilà toute la question. C'est cette question que nous avons examinée et que nous avons résolue affirmativement. C'est au lecteur qui a eu la patience de nous suivre, à dire si les preuves sur lesquelles nous avons appuyé cette solution sont dénuées de valeur. Pour nous, nous les croyons irrésistibles, et nous embrassons, non-seulement avec une indicible joie, mais avec une conviction profonde, l'espérance qu'elles font apparaître dans l'avenir devant nos yeux attristés par les hontes du présent.

Qu'on repousse, si l'on veut, ces douces espérances, mais qu'on ne croie pas les avoir convaincues d'illusions parce qu'on aura démontré qu'elles ne peuvent se réaliser naturellement.

Et sans doute, elles ne peuvent se réaliser naturellement, puisqu'elles consistent dans la restauration de l'ordre surnaturel dans les âmes et dans la société. Elles demandent un miracle; mais c'est le miracle que Dieu a fait quand il a envoyé son Fils racheter le monde, que les forces naturelles conduisaient à l'éternel abîme. C'est le miracle qu'il renouvelle chaque jour dans bien des âmes dont la réprobation semblait consommée et dont la perversité avait désespéré la patience des hommes; c'est le miracle qu'il s'est engagé à faire quand il a envoyé

ses Apôtres comme des agneaux au milieu des loups, leur promettant qu'ils en triompheraient et changeraient les loups en agneaux.

Ce n'est donc pas à nous que peut s'appliquer en aucune manière la qualification de *fatalistes de la miséricorde*, que Donoso Cortès donnait à ceux de ses adversaires qui l'accusaient d'enseigner le fatalisme des divines vengeances. Pour nous, nous ne professons aucune espèce de fatalisme, pas plus celui de la miséricorde que celui de la justice; nous n'imposons pas de loi à Dieu, mais nous tenons compte de ses promesses. Nous reconnaissons qu'il est libre et que nous sommes coupables; nous ne lui refusons donc ni le droit ni le pouvoir de détruire la société européenne, et avec elle le monde entier, comme il détruisit Sodome et Gomorrhe; mais nous nions qu'il en ait la volonté et nous le nions parce qu'il nous l'a révélé lui-même, non pas une fois, mais cent fois; non pas par la bouche d'un seul de ses représentants, mais par tous ses Prophètes et ses Apôtres.

Qu'il ait maudit et abandonné à leur sens réprouvé d'autres nations bien moins coupables que cette famille européenne comblée de tant de faveurs, nous le reconnaissons sans hésiter; mais ce que nous ne saurions admettre, c'est qu'il soit disposé à nous maudire et à nous abandonner comme elles. Il est, en effet, un peuple dont il a été prédit : « que Dieu lui conserverait éternellement sa miséri-

corde, et que l'alliance qui l'unit au Très-Haut ne serait jamais rompue. « Votre race, a dit le Seigneur au chef de ce peuple, votre race se propagera autant que les siècles et elle régnera aussi longtemps que le ciel aura des jours. Que si vos enfants viennent à abandonner ma loi et ne se laissent plus guider par mes jugements; s'ils profanent mes institutions saintes et se révoltent contre mes préceptes, la verge de ma justice visitera leurs iniquités, et la sévérité de mes coups se proportionnera à la gravité de leurs fautes; mais je ne détournerai jamais d'eux ma miséricorde, et ma justice ne donnera pas un démenti à la vérité de ma parole. C'est sur ma sainteté même que je l'ai juré, David ne me trouvera pas menteur, et sa race durera autant que l'éternité (1). »

Celui à qui ont été faites ces magnifiques promesses, ce n'est pas le David ancien, le vainqueur de Goliath, dont la race était déjà privée de tout son pouvoir quand ces promesses furent enregistrées; c'est le nouveau David, le vainqueur du géant infernal, le vrai premier-né de Dieu; c'est donc à l'Israël nouveau, à la race choisie pour être dépositaire de sa céleste puissance; c'est à la nouvelle Jérusalem, à Rome chef du monde chrétien et aux peuples prédestinés pour être la couronne de ce chef divin, c'est donc à cette société européenne si coupable

(1) Ps. LXXXVIII. 29. seq.

que ces promesses s'appliquent ; c'est en effet dans cette société qu'elles se sont réalisées jusqu'à ce jour ; rien au monde ne nous empêchera de croire qu'elles doivent se réaliser encore.

Bien des fois l'Europe a été coupable, et chaque fois la justice divine l'a sévèrement châtiée ; mais chaque fois aussi elle a fait sortir du châtiment même le remède des maux qui l'avaient provoqué. Si l'ingratitude des peuples chrétiens a presque toujours fait succéder les siècles de révolte aux siècles de prospérité, la miséricorde divine a, de son côté, fait toujours succéder pour eux les siècles de grandes bénédictions aux siècles de grandes douleurs. Constantin, après les persécutions, les grands Docteurs du IV^e siècle après Arius et Pélage, Charlemagne après l'invasion des barbares, saint Grégoire VII et saint Bernard après les ténèbres du X^e siècle, saint Ignace et saint François-Xavier après Luther et Calvin, ne sont-ce pas là des témoins assez nombreux et assez illustres de la constance des divines promesses ?

N'allez donc plus chercher vos analogies chez des étrangers pour me prouver que Dieu doit être impitoyable envers son peuple. Cessez de me montrer le désert et la désolante stérilité qui s'est emparée de lui, du moment que la source d'eau vive a cessé de l'arroser, pour me prouver que l'oasis, au milieu de laquelle coule cette source vivifiante, peut elle-même devenir un désert. Ah ! je le recon-

nais , les fléaux du ciel peuvent dévaster cette terre fertile, l'incendie des passions humaines peut dévorer tous ses fruits et consumer les arbres majestueux qui la couronnaient de leur feuillage; mais tant que la source divine jaillira au milieu d'elle, je ne désespérerai pas de lui voir reprendre toute sa verdure et toute sa fécondité.

Direz-vous que la source peut être transportée ailleurs et que le siège des divines miséricordes , après avoir émigré de Jérusalem à Rome , peut fuir devant nos ingratitude et aller porter ailleurs les bénédictions que nous ne méritons plus? Mais à qui donc appartient-il , sinon à Dieu , de dire que tels sont ses desseins! Vous l'a-t-il dit? Vous l'a-t-il du moins donné à entendre ou laissé soupçonner? Que le divin Roi ait fait élection d'une nouvelle capitale quand il est venu établir sur la terre son empire et substituer la loi de grâce à la loi de crainte, rien de plus facile à comprendre; mais que dans cet empire, auquel a été promis une durée égale à celle du monde, l'Eglise, que les Apôtres ont cimentée de leur sang, doive cesser d'être l'Eglise-Mère, et que la seule ingratitude des hommes puisse contraindre Dieu à changer le centre de gravité du monde moral, c'est ce qu'aucune probabilité n'autorise à croire, c'est ce qu'on ne saurait admettre qu'autant qu'on est résolu à donner des bornes à la miséricorde de Dieu, en dépit de Dieu lui-même.

Donc les analogies tirées de l'histoire ne fournissent pas un motif plus sérieux que nos propres crimes pour douter de la réalité de nos espérances ? Toutes les analogies sont au contraire pour nous , et l'excès de nos crimes , joint à l'excès des maux qui en sont pour nous les fruits amers , nous fournit le plus puissant des motifs pour croire que notre rédemption est proche. Car partout je vois ce double signe donné par le Seigneur lui-même comme le présage infallible de son avènement.

« Consolez-vous , consolez-vous , mon peuple , dit votre Dieu ; parlez au cœur de Jérusalem et appelez-la.

» Car sa malice a reçu son complément et son iniquité lui a été remise ; elle a reçu de la main du Seigneur un double châtiment pour tous ses péchés.

» Entendez la voix de celui qui crie dans le désert ; préparez la voie du Seigneur , et que le désert redresse les sentiers par lesquels il s'apprête à le visiter (1).

» Lève-toi , lève-toi , Jérusalem , toi qui as bu de la main du Seigneur la coupe de sa colère ; tu as épuisé jusqu'au fond le breuvage assoupissant et tu l'as savouré jusqu'à la lie.

» Il n'y a plus personne qui la soutienne de tous les enfants qu'elle a engendrés ; et de tous les

(1) Is. LX.

fils qu'elle a nourris de son lait il n'en est pas un seul qui vienne lui offrir la main

» Deux fléaux ont fondu sur toi ; ah ! qui plaindra ton malheureux sort ? Au dedans la désolation et au dehors la persécution , la famine et le glaive ; qui donc te consolera ?

» Tous tes enfants ont été renversés ; on les voit dormant d'un honteux sommeil à l'entrée de tous les chemins , semblables à un animal pris au piège , ivres de l'indignation du Seigneur et des vengeances de ton Dieu.

» Ecoute donc ceci , ô pauvre créature , ô toi qui es ivre , mais d'une ivresse bien différente de celle du vin.

» Ecoute ce que dit le Seigneur ton maître , celui qui sait si bien combattre pour son peuple : voici que j'ai ôté de ta main la coupe de l'assoupissement , je ne veux pas que tu savoures plus longtemps la lie du breuvage de mes vengeances.

» Je mettrai cette coupe dans la main de ceux qui t'ont humiliée et qui t'ont dit : courbe-toi pour que nous passions sur ton corps. Infortunée , tu as étendu ton corps sur la terre , et tu en as fait un chemin pour tous les passants.

» Lève-toi , lève-toi , revêts-toi de ta force , ô Sion , reprends les vêtements de ta gloire , ô Jérusalem , cité du saint Roi. C'en est fait : l'incirconcis et l'immonde ne te fouleront plus aux pieds.

» Secoue ta poussière , lève-toi , assieds-toi , ô

Jérusalem, brise les liens qui t'enchaînaient, fille captive de Sion.

» Et ce jour-là mon peuple me connaîtra par mon nom, car moi-même, qui leur avais parlé, me voici pour accomplir mes promesses (1). »

A celui qui pourrait se persuader que ces consolations et ces promesses ne conviennent qu'à la Jérusalem ancienne, et qui ne voudrait pas permettre à Dieu de traiter avec autant de miséricorde les membres de son divin Fils, les enfants de la loi de grâce, que les serviteurs de la loi de crainte et les fils charnels d'Abraham, nous n'aurions rien à dire; mais sûrement l'obstination de son désespoir n'ébranlerait en aucune manière la fermeté de nos espérances, et ne nous empêcherait pas de répéter avec Pie IX :

« Nous attendons avec la confiance la plus entière que, par la puissance de la bienheureuse Vierge Marie, l'Eglise notre sainte mère, délivrée de toutes les difficultés et victorieuse de toutes les erreurs, fleurira dans l'univers entier, ramènera à la voie de la vérité toutes les âmes qui s'égarèrent, de sorte qu'il n'y aura plus qu'un seul troupeau, sous la conduite de l'unique Pasteur. »

Amen! amen!

(1) Is. LI. 17. seq.

APPENDICE

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE TROISIÈME. — ARTICLE SECOND.

NOTE 1. — Page 111

Dans cette communion... vous contemplez avec ravissement l'image et le commencement de la bienheureuse communion de l'éternité...

Pour saisir, dans son magnifique ensemble, le plan providentiel de la divinisation de l'homme par l'Homme-Dieu, il faut lire les *Commentaires sur saint Jean* de saint Cyrille d'Alexandrie et ses divers traités contre les nestoriens et les macédoniens. Le P. Pétau a remarqué avec justesse que ce grand Docteur semble avoir reçu de Dieu la mission spéciale de mettre dans tout son jour la double union qu'il a plu à la Divinité de former avec notre nature, l'union du Verbe avec l'humanité de Jésus-Christ, et l'union du Saint-Esprit avec les âmes des chrétiens. Nous nous contenterons de rapporter un seul

passage où il résume, avec une parfaite clarté, cette admirable doctrine. Il commente ces paroles de la prière de Notre-Seigneur après la cène (Jo. XVI. 21.) : « Comme vous êtes en moi et comme je suis en vous, de même qu'ils soient un en nous. » « Ces paroles, dit-il, nous contraignent en quelque sorte d'appliquer notre attention à les bien comprendre. Que dirons-nous donc à leur sujet ? Plus haut nous avons démontré que nous devons imiter l'unité divine et l'identité substantielle de la Trinité par cette union qui résultera de notre concorde entre nous. (Voilà l'union morale par ressemblance.) Mais en ce moment nous nous proposons de montrer qu'il est une autre sorte d'unité (non plus morale, mais) physique, et en quelque sorte corporelle, par laquelle nous sommes unis entre nous et avec Dieu, sans pourtant cesser d'avoir notre propre personnalité et d'être séparés corporellement par l'espace. Qu'il y ait une union physique et substantielle entre le Père, le Fils et le Saint-Esprit, personne ne le nie ; eh bien, nous allons montrer qu'une union semblable nous unit avec Dieu, et selon le corps et selon l'esprit. » Et d'abord selon le corps :

« Le Fils unique de Dieu, engendré de la substance de son Père et possédant en lui toute sa divinité, s'est fait *chair*, suivant les Ecritures, se mêlant ainsi en quelque sorte à notre nature par son ineffable union avec notre corps de boue. Dès lors cet homme céleste a été vraiment et physiquement Dieu, et non pas seulement *porte-Dieu*, comme se l'imaginent ceux qui ne comprennent pas assez bien ce mystère. Il est Dieu et homme

tout ensemble, afin qu'ayant uni en lui ces deux natures qui étaient si éloignées l'une de l'autre, il pût rendre l'homme participant de la nature divine... Le mystère de Jésus-Christ est donc devenu le principe et le moyen de toute l'effusion du divin Esprit sur nous et de notre union avec Dieu. Afin donc que nous tendissions à établir une unité parfaite avec Dieu et entre nous, quelque différents que nous puissions être par nos corps et nos esprits, le Fils unique de Dieu a pris un moyen digne de sa sagesse : en sanctifiant les croyants dans la sainte communion, par la manducation d'un même corps qui est le sien propre, il les rend *concorporels* avec lui-même et entr'eux. Qui pourra, en effet, révoquer en doute ou briser cette union substantielle qui s'opère entre tous ceux que cette divine nourriture unit avec Jésus-Christ?...

» Quant à l'union spirituelle, en suivant la même voie, nous pouvons dire également que la réception d'un seul et même Esprit, qui est l'Esprit-Saint, nous confond en quelque sorte et entre nous et avec Dieu. Car, quoique nous soyons des personnes distinctes, dès que Jésus-Christ fait habiter dans chacun de nous ce divin Esprit, par cela même qu'il est un et indivisible, il nous rassemble dans une parfaite unité spirituelle. De même, en effet, que la vertu de son corps sacré rend *concorporels* tous ceux qui s'en nourrissent ; ainsi l'Esprit de Dieu, un et indivisible, établit une parfaite unité spirituelle entre ceux dans lesquels il habite... La réalité de notre union avec ce divin Esprit se prouve du reste par

nos œuvres, car si nous cessons de vivre de la vie animale pour obéir constamment aux lois de l'esprit, n'est-il pas évident qu'il s'est opéré en nous une transformation et que nous ne sommes plus des hommes seulement, mais des fils de Dieu et des hommes célestes? Donc, pour résumer tout ce que nous avons dit, nous tous fidèles, nous ne faisons qu'un dans le Père, le Fils et le Saint-Esprit, soit par l'identité de nos tendances et par la ressemblance que la piété établit entre Dieu et nous; soit par la communion de la chair sacrée de Jésus-Christ, soit enfin par la participation du même divin Esprit. »

SECONDE PARTIE

CHAPITRE PREMIER. — ARTICLE PREMIER

NOTE II. — Page 220

Dieu n'est qu'une formule, c'est l'idéal du monde...

Voir le livre de M. Vacherot, intitulé : *La Métaphysique et la Science*. Toute la théodicée de cet auteur, le plus profond, sans contredit, parmi tous ceux qui soutiennent en France le panthéisme allemand, se résume dans cette formule : *Dieu est l'idéal du monde, et le monde est la réalité de Dieu* ; c'est-à-dire qu'il n'y a d'autre réalité que celle du monde, et que cette réalité.

sortie par sa propre vertu de sa négation, se développe aussi par sa propre vertu et tend sans cesse à acquérir une perfection qu'elle n'atteint jamais. Cette perfection à jamais irréalisable, et par conséquent incapable d'arriver à l'existence, c'est ce que M. Vacherot nomme Dieu. Entendez-le signifier au Tout-Puissant l'arrêt suprême de la métaphysique et de la science qui parlent par sa bouche : Dieu se contentera d'être un idéal ou il ne sera rien du tout. « Un Dieu parfait (sans réalité) ou un Dieu réel (sans perfection) ; il faut que la philosophie choisisse. Le Dieu parfait n'est qu'un idéal, mais c'est encore comme tel le plus digne objet de la théologie. Quant au Dieu réel (c'est-à-dire quant au monde), il vit, il se développe dans l'immensité de l'espace et dans l'éternité du temps ; il nous apparaît sous la variété infinie des formes qui le manifestent : c'est le *cosmos*. Avec ses imperfections et ses lacunes, c'est un Dieu bien grand et bien beau, pour qui le comprend, le voit et le contemple des yeux de la science et de la philosophie ; le panthéisme s'en contente. » Que si vous avez de la peine à trouver la nuance qui sépare ce panthéisme qui se contente du Dieu réel, qui est le monde, et la doctrine de M. Vacherot qui proclame qu'il n'y a rien de réel hors du monde, on vous répondra que hors du réel il y a l'idéal, et qu'on fait encore bien de l'honneur à Dieu, après qu'il a été démontré que le monde n'avait aucun besoin de lui pour exister, de lui reconnaître encore cette vérité idéale que l'athéisme lui refuse. « Il est clair dès lors qu'il (le

monde) se suffit à lui-même, quant à son existence, à son mouvement, à son organisation, à sa conservation, et n'a plus besoin d'un principe hypercosmique (c'est-à-dire, en bon français, d'un principe supérieur au monde); or, du moment que Dieu n'est plus conçu comme la substance ou la cause du monde, il n'y a plus d'absurdité à le ramener à n'être plus que le suprême idéal de la vie universelle. » Et Dieu, sans doute, serait bien déraisonnable s'il ne voulait pas se laisser *ramener* à la position qu'on veut bien lui conserver, après qu'on l'a dépouillé de l'existence.

En deux mots, le panthéisme dit : l'infinie perfection existe; c'est l'ensemble des perfections finies. L'athéisme dit : l'infinie perfection n'existe pas; il n'existe que des perfections finies. L'école critique dit comme l'athéisme, il n'existe que des perfections finies; mais elle ajoute : l'infinie perfection, quoique privée de l'existence, a une vérité idéale semblable à la vérité, des abstractions métaphysiques et des figures géométriques qui n'existent nulle part telles que l'esprit les conçoit.

On le voit : entre ces trois systèmes il n'y a aucune différence réelle, puisqu'ils s'accordent tous les trois à n'admettre aucune réalité distincte du monde. Toute la différence est dans les mots. L'école critique, tout en détruisant Dieu, a trouvé le moyen de conserver son nom. « Le mot Dieu étant en possession des respects de l'humanité, ce mot ayant pour lui une longue prescription et ayant été employé dans les belles poésies, ce se-

rait renverser toutes les habitudes du langage que de l'abandonner. Dieu, Providence, Immortalité, autant de *bons vieux mots*, un peu lourds peut-être, que la philosophie interprétera dans un sens de plus en plus raffiné, mais qu'elle ne remplacera jamais avec avantage (1). »

On conservera donc le nom de Dieu, mais ce nom ne signifiera plus autre chose que *la catégorie de l'idéal* (2). Par ce moyen, on évitera l'accusation d'athéisme alors même qu'on refusera à Dieu toute réalité. L'athéisme ne sera plus qu'une erreur de grammaire, et si quelque penseur a la franchise de se déclarer athée, on lui dira qu'il se trompe sur les mots et qu'il est en réalité l'homme le plus religieux du monde (3).

En lisant ces énormités, on ne peut se dissimuler qu'il y a un progrès dans la cité de Satan. Le chef lui-même crut jadis être bien hardi quand il s'écria : Je serai semblable au Très-Haut. Les disciples ne sont pas aussi modestes ; pour punir ce Dieu qui a été assez osé pour foudroyer leur maître, ils le priveront de sa réalité. Mais bientôt joignant, à l'exemple du maître, l'hypocrisie au blasphème, ils répondront à ceux qui leur appliquent le seul nom qui leur convient, le nom d'athées « n'accordons que le dédain aux vaines accusations

(1) M. Renan. — *Etudes d'Histoire religieuse*.

(2) M. Renan. — *Ibid.*

(3) M. Renan. — *Revue des Deux-Mondes*. — *De l'influence spiritualiste* de M. Cousin.

d'athéisme que les esprits étroits ont toujours élevés contre les hommes les plus religieux, parce que ceux-ci ont cru déroger à la majesté divine en la limitant par une formule quelconque » (tandis qu'ils n'ont pas cru y déroger le moins du monde en inventant des formules qui la détruisent). « Cette réserve est bien plutôt l'effet d'une profonde piété qui tremble de blasphémer en disant ce qu'il n'est pas (1). » A la franchise de ce langage, empruntant pour souffleter Dieu les salutations respectueuses de Judas, il n'est personne qui n'ait reconnu M. Renan.

NOTE III. — Page 220

Il n'y a dans l'homme aucune substance différente du corps, comme il n'y a dans le monde aucune substance différente de la matière...

Ici, il n'est pas nécessaire de citer les positivistes sincères comme M. Littré, M. Taine, etc., puisqu'ils déclarent ouvertement que leur but est d'en finir avec le spiritualisme. Mais écoutons M. Renan lui-même qui, d'accord avec eux sur le fond de la doctrine, affecte pourtant un certain air dévot qui pourrait tromper ceux qui ne sauraient pas pénétrer le sens de ses spécieuses formules. A l'endroit même où il fait profession de croire à l'immatérialité de l'âme, et où, par consé-

1) *Revue des Deux-Mondes*, 15 février 1860.

quent, vous croyez qu'il donne au principe pensant une origine différente des organes, il vous dira que vous êtes dans l'erreur si vous vous persuadez « qu'à un certain moment de l'existence organique, un certain être (l'âme) vienne s'ajouter à l'embryon qui auparavant ne méritait pas le nom d'homme. C'est là une manière grossière de se représenter les choses, en contradiction avec la science expérimentale de la vie (1). » Jusqu'ici on avait cru que la grossièreté était l'attribut du matérialisme, comme on avait cru que la piété n'était pas proprement le défaut de l'athéisme. M. Renan a changé tout cela ; pour lui, c'est l'athée qui est pieux, et c'est le spiritualiste qui est grossier.

NOTE IV. — Page 220

Seule, cette formule a des destinées immortelles ; tout le reste passe avant d'être arrivé complètement à l'existence...

Voici, d'après M. Taine, le dernier mot de la science sur la nature des choses (2). « L'univers, tel que nous le voyons, disparaît ; les faits se sont réduits ; les formules les ont remplacés ; le monde s'est simplifié ; la science

(1) *Revue des Deux-Mondes*. — *De l'influence spiritualiste*, de M. Cousin.

(2) M. Taine. — *Les Philosophes français au XIX^e siècle*. — *Conclusion*.

s'est faite. Seules, cinq ou six propositions générales subsistent. Il reste des définitions de l'homme, de l'animal, de la plante, du corps chimique, des lois physiques, du corps astronomique ; *il ne reste rien d'autre*. Nous attachons nos yeux sur ces définitions souveraines; nous contemplons ces créatures immortelles, seules stables à travers l'éternité du temps qui déploie et détruit leurs œuvres, seules indivisibles à travers l'infinité de l'étendue qui disperse et multiplie leurs effets. Nous osons davantage : considérant qu'elles sont plusieurs et qu'elles sont des faits comme les autres, nous y apercevons et nous en dégageons, par la même méthode que chez les autres, le fait primitif et unique d'où elles se déduisent et qui les engendre. Nous découvrons l'unité de l'univers et nous comprenons ce qui la produit. Elle ne vient pas d'une chose extérieure, étrangère au monde (c'est-à-dire de Dieu), ni d'une chose mystérieuse cachée dans le monde. Elle vient d'un fait général semblable aux autres, loi génératrice d'où les autres se déduisent... L'objet final de la science est cette loi suprême... Au suprême sommet des choses, au plus haut de l'éther lumineux, se prononce l'axiôme éternel, et le retentissement prolongé de cette formule créatrice compose, par ses ondulations inépuisables, l'immensité de l'univers. » Vous avez le sublime de la philosophie positive; comparez la doctrine renfermée sous ces phrases pompeuses avec les enseignements du catéchisme, et mesurez le gain qui peut résulter pour l'humanité de la substitution de la religion de M. Taine

à la religion de Jésus-Christ. Au lieu du Dieu vivant existant éternellement en vertu de sa propre perfection et communiquant librement cette perfection à des êtres distincts de lui, vous avez une formule prononcée éternellement sans qu'il y ait personne qui la prononce ; un fait général qu'on nous a prouvé naguère n'être que l'abstraction des faits particuliers et qui se trouve ici être leur principe. N'y a-t-il pas là de quoi établir bien solidement les espérances de l'homme ? N'y a-t-il pas surtout de quoi refréner ses passions ? Oh ! que ces messieurs ont donc raison d'affirmer que la science n'a rien de commun avec la morale !

ARTICLE SECOND

NOTE V. — Page 228

Nous avons entendu l'un des plus illustres d'entr'eux nous en décrire tous les déchirements, et notre cœur saigne encore à ce souvenir...

Tout le monde connaît l'histoire de cette confession de Jouffroy que les chefs de l'électisme essayèrent de supprimer, et que M. Pierre Leroux fit paraître au jour, à la très-grande confusion de ces Messieurs et de leur philosophie.

Écoutons cette victime de la libre pensée : c'est toute une génération qui parle par sa bouche.

« Je n'oublierai jamais la soirée de décembre où le

voile , qui me dérobaît à moi-même ma propre incrédulité, fut déchiré.

» J'entends encore mes pas dans cette chambre nue et étroite où, longtemps après l'heure du sommeil, j'avais continué de me promener ; je vois encore cette lune à demi-voilée par les nuages, qui en éclairait, par intervalles, les froids carreaux. Les heures de la nuit s'écoulaient et je ne m'en apercevais pas : je suivais avec anxiété ma pensée qui, de couche en couche, descendait vers le fond de ma conscience ; et dissipant l'une après l'autre toutes les illusions qui jusque-là m'en avaient dérobé la vue, m'en rendait, de moments en moments, les détours plus visibles.

» En vain, je m'attachais à ces croyances dernières, comme un naufragé aux débris de son navire ; en vain, épouvanté du vide inconnu dans lequel j'allais flotter, je me rejetais pour la dernière fois avec elles vers mon enfance, ma famille, mon pays, et tout ce qui m'était cher et sacré. L'inflexible courant de ma pensée était plus fort : il m'obligeait à tout laisser : amis, parents, famille. L'examen se poursuivait plus obstiné et plus sévère à mesure qu'il approchait du terme ; et il ne s'arrêta que quand il l'eut atteint. Je sus alors qu'au fond de moi-même, il n'y avait plus rien qui fût debout.

» Ce moment fut affreux , et quand, vers le matin, je me jetais, épuisé, sur mon lit, il me sembla sentir ma première vie , si riante et si pleine, s'éteindre , et derrière moi s'en ouvrir une autre sombre et dépeu-

plée, où désormais j'allais vivre seul, seul avec ma fatale pensée qui venait de m'y exiler, et que j'étais tenté de maudire. Les jours qui suivirent cette découverte furent les plus tristes de ma vie. Dire de quels mouvements ils furent agités, serait trop long. Mon âme ne pouvait s'accommoder à un état si peu fait pour la faiblesse humaine. Par des retours violents, elle cherchait à regagner les rivages qu'elle avait perdus ; elle retrouvait, dans la cendre de ses croyances passées, des étincelles qui semblaient par intervalles rallumer sa foi. Mais des convictions renversées par la raison ne peuvent se relever que par elle.»

Plût à Dieu que cet esprit si distingué eût pris les moyens nécessaires pour relever par l'exercice légitime de sa raison ces croyances que l'abus de sa raison avait renversées. Cette entreprise n'eût pas été plus impossible pour lui qu'elle ne l'a été pour bien d'autres.

NOTE VI. — Page 220

L'autre, après avoir écrit deux gros volumes pour nous prouver que Dieu n'a aucune réalité, se dément tout-à-coup en apparence et feint de nous accorder que cet être suprême est souverainement réel...

Il nous serait facile de multiplier les exemples pour démontrer l'inflexible universalité de la loi qui oblige

les esprits obstinés dans leur erreur à se convaincre eux-mêmes de mensonge : *Mentita est iniquitas sibi*. Nous n'en rapporterons qu'un seul, pris au sein de l'école la plus audacieuse dans ses négations, l'école critique ou positive (1). Il semble qu'aucune école n'avait plus de facilité pour échapper à l'ignominie du mensonge que cette école qui ne recule même pas devant la profession de l'absurde. Et cependant, voyez par quels indignes subterfuges elle cherche à insinuer sa doctrine dans le monde philosophique français. L'Institut avait couronné un livre sur l'école d'Alexandrie; ce livre est repris en sous-œuvre par son auteur, complètement changé, pétri d'athéisme hégélien, et présenté au public couronné des lauriers académiques. Heureusement un homme se rencontre assez sincère pour déchirer tous les voiles; assez philosophe pour déjouer toutes les sub-

(1) Nous confondons ces deux écoles parce qu'il n'y a entre elles aucune différence réelle. Il suffit de lire dans la *Revue des Deux-Mondes*, principal organe de cette doctrine, les articles de M. Littré, chef de l'école positive, sur M. Renan, le grand critique, pour s'assurer qu'il n'y a entre eux aucun dissentiment substantiel. S'il fallait caractériser leurs différences par une formule, on pourrait dire que l'école positive fait abstraction des objets suprasensibles, tandis que l'école critique démontre que ces objets n'ont aucune réalité hors de l'esprit; mais encore cette formule exprime-t-elle la tactique des deux écoles plus que leur doctrine: car il est plus qu'évident que si l'école positive laisse de côté la recherche des causes, c'est parce que pour elle les causes n'ont aucune réalité.

tilités ; assez au courant de la sophistique allemande pour en suivre la trace dans les conceptions les plus originales du nouveau dogmatiseur. Dans ce livre, on commençait par confondre Dieu avec la substance universelle, puis on démontrait que la substance universelle n'est qu'une abstraction et n'a de réalité que dans les individus. De là il suivait évidemment que Dieu n'est qu'une abstraction et n'a de réalité que dans le monde (1). La conséquence était logiquement déduite, et il fallait de deux choses l'une, ou bien l'admettre franchement, ou bien nier les principes. Mais on ne voulait pas nier les principes, et on ne croyait pas qu'il fût temps encore de reconnaître la légitimité de la déduction. Que va donc faire ce philosophe si fier, d'après lequel « la philosophie n'a rien de commun avec la politique, et n'en connaît ni les ménagements ni les compromis? » Il n'use, en effet, ni de ménagements ni de compromis ; il n'est qu'un seul nom qui convienne à son procédé, et ce nom, le lecteur nous dispensera de le prononcer. On crie donc à la calomnie ; on fait une profession de foi presque orthodoxe ; on proteste au moins qu'on croit à l'existence et à la personnalité de Dieu. Ecoutez : « Sait-on bien ce que c'est qu'un athée? C'est un esprit grossier et borné pour qui toute vérité absolue et infinie, toute conception idéale, Dieu, le bien, le beau, *sont autant d'abstractions*.....

(1) Gratry. *La Sophistique contemporaine*, 3^e édition, p. 131.

Comprend-on maintenant combien j'aurais lieu de m'indigner d'une pareille accusation si je pouvais la prendre au sérieux? Je le demande, qu'ai-je de commun avec l'athéisme, moi qui crois... à Dieu par qui la nature existe, vit et se meut; par qui et en qui l'homme sent, pense et veut? *In Deo vivimus, movemur et sumus* (1). »

Voilà ce qu'on écrivait en 1851. Depuis ce temps, l'école a pris de la consistance et est devenue plus hardie. Ce qu'on repoussait alors comme une infâme calomnie, on le soutient aujourd'hui comme la seule doctrine raisonnable. « L'idée, l'idéal, le type, le parfait est la vérité pure : mais du moment qu'on attribue à cet objet de l'entendement une certaine existence en dehors de la pensée, on réalise une abstraction. C'est ce qu'a fait Platon pour l'ordre entier des *idées*... Il y a longtemps que les bons esprits ne sont plus dupes des entités platoniciennes. Mais la philosophie moderne a persisté à croire à la réalité objective de celle de ces idées qui a pour objet l'Être parfait, *sans se douter qu'il n'y a pas plus de raison de réaliser cette abstraction que les autres* (2). » Un peu plus bas, l'auteur se fait proposer cette objection par son interlocuteur : « Mais alors ce Dieu ressemble fort à une abstraction. » Et il répond : « Qu'importe, si cette abstraction est une vérité. » — Ainsi, en 1851, on s'indignait

1. Réponse de M. Vacherot au journal l'*Univers*.

2. *La Métaphysique et la Science*, t. I, II, p. 537.

d'être accusé d'athéisme. parce que, disait-on, l'athée est celui pour qui toute conception idéale, Dieu, le bien, le beau, sont autant d'abstractions. En 1861, on déclare qu'il n'y a de vrais philosophes que ceux pour qui toutes les conceptions idéales, et Dieu en particulier, ne sont que des abstractions. — Mais il y a mieux encore : on se tromperait si l'on pensait que maintenant, du moins, tous les masques sont mis de côté. Dans le même ouvrage, où on nous donne si audacieusement à choisir entre le *Dieu parfait* et le *Dieu réel*, on sent encore le besoin de s'envelopper d'équivoque. Ouvrez ce livre. et à la page 555 vous lirez ces paroles, qui sont en contradiction flagrante avec l'ouvrage entier, ainsi que l'a fait très-justement remarquer un critique (1) : « Quand je dis que le Dieu de la théologie est une idée, je n'entends point réduire à une abstraction l'Être infini, absolu, nécessaire, universel, que la raison découvre sous les réalités finies, relatives, contingentes et individuelles de l'expérience. Rien n'est plus réel que cet être ; il n'y a que l'empirisme qui n'en convienne pas. Mais ce Dieu vivant est l'objet d'une autre science que la théologie. » Que veut dire là M. Vacherot ? Quel est cet être infini, absolu, nécessaire, que la raison découvre sous les réalités aperçues par l'expérience, et qui est lui-même souverainement réel. Est-ce le Dieu que l'on oppose dans tout le cours de l'ouvrage au Dieu parfait ; est-ce le monde, en un mot ?

1 M. de Maucy. — *Revue européenne*, 1^{er} janvier 1860

Mais le monde n'est pas un être infini puisqu'il est nécessairement imparfait; il n'est pas absolu surtout, puisque l'absolu est l'idéal dont l'existence se rapproche sans cesse sans pouvoir jamais l'atteindre. D'ailleurs, la réalité du monde est l'objet immédiat de l'expérience; elle n'est donc pas cet être absolu que la raison découvre sous les réalités relatives de l'expérience. Enfin l'empirisme ne nie pas l'existence du monde, puisque, au contraire, l'empirisme consiste uniquement à nier toute autre existence que celle du monde. Encore une fois, quel est ce Dieu? que M. Vacherot nous le dise, ou s'il ne peut nous le dire, qu'il nous permette de voir dans ce passage un de ces aveux involontaires que la vérité arrache aux esprits les plus obstinément révoltés contre elle.

Page 250

C'est, en un mot, l'absurde réduit à sa plus simple expression...

Ce que nous avons déjà dit des doctrines de l'école critique suffit pour faire comprendre que la base de ces doctrines est la négation même des premiers principes, c'est-à-dire l'absurde. Car, si le monde n'a reçu son existence et sa réalité d'aucun être supérieur à lui, *d'aucun principe hypercosmique*, comme parlent ces Messieurs, il est manifeste que l'être n'a d'autre cause que le néant: le principe de causalité, d'après lequel *il*

n'y a pas d'effet sans cause, est donc faux, et il faut mettre à sa place cet autre principe : *le néant est la seule raison de tout être*. Mais comme d'un autre côté il est de toute évidence qu'un être quelconque n'a d'autre réalité que celle qu'il a reçue du principe d'où il émane, tous les êtres étant produits par le néant ne peuvent avoir plus de réalité que le néant, et par conséquent ils sont être et néant tout à la fois; donc, à la place du principe de contradiction : *il est impossible que l'être soit et ne soit pas en même temps*, il faut mettre cet autre principe : *l'être et le néant sont une même chose*.

Du reste, le principal chef de l'école critique, celui que nos plus fiers philosophes regardent comme leur maître, nous dispense de la peine de tirer ces conclusions. Tous ceux qui désirent savoir jusqu'où l'esprit humain peut pousser l'audace de l'absurde, n'ont qu'à lire les ouvrages de Hegel. Que s'ils reculent devant ces épais volumes hérissés d'inintelligibles formules, qu'ils prennent l'excellent livre du P. Gratry, *Une étude sur la sophistique contemporaine*. Ils y trouveront, surabondamment justifiée par des citations textuelles, l'accusation qui fait l'objet de cette note. Qu'il nous suffise d'emprunter quelques-unes de ces citations.

Voici d'abord la démonstration du grand principe de Hegel : *l'identité absolue de l'identique et du non identique*. On va vous prouver qu'une chose quelconque, par exemple une pierre, et une autre chose, par exemple une fleur, sont nécessairement une même chose (1).

1) Hegel. — *Grande logique*, p. 116, 2^e édition.

« En premier lieu, dit Hégel, *quelque chose et autre chose* sont l'un et l'autre existants ; donc ils sont tous les deux *quelque chose* ; en second lieu, chacun d'eux est, en même temps, *autre chose*.

» Peu importe celui des deux que, sans autre raison, on appellera le premier *quelque chose*. Notez qu'en latin, quand ils se présentent l'un et l'autre dans une proposition, tous les deux s'appellent *aliud*. On dit : *alius alium, alter alterum*.

» Si nous appelons A un certain être, et B un autre être, B d'abord est, par là, déterminé comme *autre* ; mais A est en même temps tout aussi bien l'*autre* de B. Tous les deux sont donc au même titre *autre chose*...

» Donc tous les deux, soit en tant que *quelque chose*, soit en tant qu'*autre chose*, sont toujours *la même chose*. »

Hégel a donc repris et poussé à bout l'œuvre des sophistes grecs, victorieusement réfutés par Platon et Aristote. C'est lui-même qui se glorifie de cette parenté : « Héraclite, dit-il (1), est le premier qui ait émis ce mot profond, *l'être et le non être sont la même chose ; tout est et n'est pas*. » Or il avait dit peu auparavant qu'il *n'y a pas une seule proposition qu'Héraclite* admette et qu'il n'admette lui-même dans sa logique. »

Ailleurs, il résume ainsi la doctrine de Gorgias :

« L'être et le néant ne peuvent pas exister en même

1 *Hist. de la Philos.*, t. I. p. 305 et 301.

temps. Si l'un existe aussi bien que l'autre, ils sont même chose, donc aucune des deux n'est ; car le néant n'est pas ; donc l'être qui lui est identique n'est pas non plus. Ils ne sont donc pas non plus deux ; car, puisqu'ils sont identiques, je ne puis pas dire qu'ils sont deux ; donc ils ne sont pas deux ; car si je dis qu'ils sont deux, c'est dire qu'ils sont différents. »

« Cette dialectique, reprend Hégel, qu'Aristote attribue en propre à Gorgias, est parfaitement vraie. Car, lorsqu'on parle de l'être et du néant, on dit toujours en même temps le contraire de ce qu'on veut dire. Etre et néant sont aussi bien même chose qu'autre chose. Sont-ils même chose ? je dis qu'ils sont deux, donc *différents*. Sont-ils différents, j'énonce de l'un et de l'autre un même prédicat la *différence* (1), » ce qui montre qu'ils sont la même chose.

Voilà donc où en est arrivée la raison humaine sous l'influence du rationalisme ; elle en est venue à se renier elle-même, à se refuser le pouvoir de rien affirmer sans détruire par là-même son affirmation, à dire oui sans dire non en même temps, à se donner à elle-même un perpétuel et universel démenti.

C'est de cette doctrine que nos adversaires les plus acharnés se glorifient d'être les adeptes, parce qu'elle est, selon eux : « la vraie philosophie de notre siècle ! »
« S'il y a chez nous aujourd'hui je ne dis pas une doc-

(1) *Hist. de la Phil*, t. II. p. 37.

trine, mais un sentiment vivant, c'est la philosophie allemande ou une philosophie analogue qui en est l'objet ou le but (1). »

Et qu'on ne pense pas qu'en adoptant l'ensemble de la philosophie hégélienne, l'école critique française l'ait au moins délivrée de cette suprême absurdité qui consiste à identifier l'être avec le néant; voici un écrivain qui, cherchant à dégager du système hégélien *ses éléments permanents*, met au premier rang le principe *en vertu duquel une assertion n'est pas plus vraie que l'assertion opposée* (2).

ARTICLE TROISIÈME

Page 253

Ce chapitre était imprimé quand nous avons trouvé dans un ouvrage imprimé en 1849, *Le Communisme et ses causes* (3), des citations qui corroborent merveilleusement nos affirmations.

« Un auteur contemporain, Guibert de Nogent, dit le savant Hurter, ministre protestant, assure que de son temps il n'y avait pas en France (XII^e et XIII^e siècles), une ville, ni même un bourg qui ne pos-

(1) M. Vacherot. — *La Métaphysique et la science*. Préface, p. 31.

(2) Voyez la *Revue des Deux-Mondes*.

(3) Avignon, chez Seguin aîné.

sédât une école où les personnes, même de basse extraction, pouvaient se faire instruire, et c'est peut-être pour cette raison que la France fut appelée la contrée riche en écrivains, *Gallia scriptoribus dives*. « On pouvait voir à Paris, dès le début du X^e siècle, écrivait un Anglais contemporain, cent beaux collèges pour l'usage des étudiants, tous bâtis d'un marbre d'un grand prix. » Au temps de Henri IV, dit Sobieski dans ses mémoires, on en voyait encore soixante et dix; et à la fin du XVIII^e siècle, dit M. Laurentie, on comptait encore dix grands collèges de plein exercice, tous dus à la libre charité, à la charité magnifique des vieux âges, et au-dessous de ces écoles célèbres, vingt-six collèges moins importants qu'on appelait *collèges réunis*, dus à des fondations semblables. Toutes les villes un peu importantes comptaient plusieurs collèges ou séminaires complets et plusieurs autres moindres. La ville d'Avignon en a compté jusqu'à sept, et partout l'entrée en était ouverte gratuitement à tout le monde.

M. Villemain, dans son rapport de 1845, affirme qu'à partir de l'année 1765 (c'est-à-dire de la destruction des Jésuites, et par conséquent, de la suppression d'un grand nombre de collèges), la France possédait pourtant encore 562 collèges rendant aptes à toutes les carrières, pour une population qui n'était que de vingt-cinq millions d'âmes. Et dans ce chiffre n'étaient compris ni les nombreuses écoles des maisons religieuses, ni les manécanteries attachées à la plupart des

églises, ni les petits séminaires créés dans la plupart des diocèses, selon les prescriptions du Concile de Trente. Cependant, et M. Villemain le constate encore lui-même, la seule population des élèves fréquentant les collèges s'élevait à près de 80,000, dont plus de 40,000 gratuitement ou à peu près. « Tout alors, sous ce régime de liberté (telle que l'Eglise l'avait faite), avoue-t-il, tout, dans les traditions et les mœurs, secondait l'instruction classique, plus recherchée par le goût et l'habitude des classes riches, plus accessible en même temps aux classes moyennes ou pauvres; tout était préparé pour elle et la favorisait; le nombre des bourses et des secours de toute nature, la fréquentation gratuite d'une foule d'établissements (spécialement de tous les collèges de Paris), l'extrême modicité des frais de tous les autres. »

M. Salvandy, quelques années plus tard, constatait les mêmes faits.

Dans ce même rapport, M. le grand-maître Villemain constate que la France ne possédait plus, en 1845, que 538 collèges, plus de 200 de moins qu'avant la révolution; que sur ce nombre 194 seulement, grâce aux arbitraires privilèges du monopole, donnaient l'instruction apte à toutes les carrières, et que le nombre total des élèves de tous les collèges ne s'élevait, en 1852, qu'à 56,567, la moitié moins à peu près que celui d'autrefois, quoique la population se soit augmentée de 9 millions.

Un autre universitaire célèbre, M. Michel Chevalier,

va plus loin encore : « Un fait trop peu connu , dit-il , et dont les détails m'ont été communiqués par des personnes dignes de foi , c'est que , depuis la révolution de 1789 et la suppression des ordres religieux , nous avons (entendez bien ceci , amis du progrès) étrangement rétrogradé en fait d'instruction secondaire. Avant 1789 , le nombre des élèves fréquentant les collèges était triple ou quadruple de ce qu'il est aujourd'hui. Alors il y avait un plus grand nombre de bourses dans une seule province , la Franche-Comté , par exemple , qu'il n'y en a aujourd'hui dans toute la France (1).

» Sans vouloir calomnier notre siècle et sans me rendre suspect de partialité en faveur de l'ancien régime , il me sera permis de dire qu'aujourd'hui il est plus difficile , qu'il y a cinquante ans , à un jeune homme capable , mais pauvre , de surgir intellectuellement , dans les villes au moins... Tout enfant qui annonçait d'heureuses dispositions était aisément distingué par le clergé et obtenait non moins aisément admission gratuite (même comme élève interne) dans un des nombreux collèges dirigés par les ordres religieux. »

Et qu'on veuille bien le remarquer avec M. Villemain : « Cet état de choses n'était pas un don du gouvernement , mais l'ouvrage des libéralités de plusieurs siècles , et pour ainsi dire l'expression même des progrès de cette civilisation qui , depuis le moyen-âge ,

1) *Lettres sur l'Amérique du Nord*, tom. II , p. 185.

avait porté si loin la gloire de la France dans les lettres et les sciences; c'était grâce à de telles fondations que l'instruction s'était répandue, s'était sécularisée (1). »

ARTICLE QUATRIÈME

Page 240

Le lecteur sera peut-être étonné de nous voir attribuer à l'école éclectique la négation de la liberté, soit en Dieu, soit dans l'homme. Rien, en effet, ne semble plus explicite et plus clair que les paroles par lesquelles M. Cousin attribue à Dieu cette propriété : « Avant tout, si l'homme est libre, se peut-il que Dieu ne le soit pas ? Nul ne conteste que celui qui est cause de toutes choses, et qui n'a de cause que lui-même, ne peut dépendre de quoi que ce soit. Mais en affranchissant Dieu de toute contrainte extérieure, Spinoza l'assujétit à une nécessité intérieure et mathématique, où il trouve la perfection de l'être. Oui, de l'être qui n'est pas une personne; mais le caractère essentiel de l'être personnel est précisément la liberté. Si donc Dieu n'était pas libre, Dieu serait au-dessous de l'homme (2). »

(1) Rapport déjà cité.

(2) *Du Vrai, du Bien et du Beau*. Seizième leçon, p. 107. Deuxième édition. Paris. Didier. 1854.

Encore une fois, rien de plus clair que ces paroles; et pourtant nous persistons à affirmer que ni M. Cousin ni son école n'ont reconnu la liberté de Dieu, et par conséquent qu'ils ont nié la liberté de l'homme.

Pour établir la vérité de cette allégation, il suffit de bien préciser la notion de liberté. La liberté psychologique ou morale dont il est ici question renferme deux choses : premièrement l'exemption de toute *contrainte extérieure*, et par conséquent le pouvoir de se déterminer par un principe intérieur; secondement l'exemption de toute *nécessité intérieure*, et par conséquent le pouvoir de se déterminer de telle manière qu'on eût pu également prendre une détermination opposée. Il est évident, en effet, que même dans le cas où je ne serais poussé par aucun mobile extérieur, si j'ai au dedans de moi un penchant qui me pousse irrésistiblement à prendre une détermination et qui me mette dans l'impossibilité de me déterminer autrement, je ne suis plus libre. Or, c'est ce pouvoir de faire une chose ou de ne la faire pas, que l'école éclectique, après Leibnitz, refuse à Dieu aussi bien qu'à l'homme. Toute la liberté de Dieu et toute la liberté de l'homme consistent, d'après cette école, en ce que leurs déterminations n'ont pour principe ni un mobile extérieur, ni une tendance intérieure aveugle, mais uniquement la force des motifs; mais Dieu aussi bien que l'homme est irrésistiblement entraîné à faire à chaque instant ce qui lui paraît le meilleur; par conséquent, ni Dieu

ni l'homme ne sont jamais libres d'agir ou de n'agir pas, d'agir de telle manière ou de telle autre manière.

Pour démontrer cela, il suffirait de citer le fameux passage que M. Cousin n'a jamais rétracté et où il affirme que Dieu ne peut pas ne pas créer et qu'il est aussi impossible de concevoir Dieu sans le monde que le monde sans Dieu (1).

Mais nous aimons mieux emprunter à l'*Histoire du cartésianisme* de M. Bouillet deux passages où il expose très-clairement la doctrine de l'école au sujet de la liberté.

« Sans doute les décrets de Dieu sont immuables ; mais en vertu de la sagesse souveraine, et non, comme le veut Spinoza, par la nécessité de sa nature. C'est une nécessité morale, comme l'expliquent si bien Malebranche et Leibnitz, et non une nécessité aveugle et métaphysique qui est le caractère des décrets divins (2). »

« On ne peut qu'admirer la profondeur avec laquelle il (Leibnitz) établit le vrai caractère de la liberté, également distant de la nécessité et de l'indifférence, dans l'homme comme dans Dieu. Il ne faut pas,

(1) *Introduction à l'Histoire de la philosophie*. 5^e leçon.
« Dieu, s'il est une cause, peut créer, et s'il est une cause absolue, il ne peut pas ne pas créer... Son caractère éminent étant une force créatrice absolue qui ne peut pas ne pas passer à l'acte, il suit, non que la création est possible, mais qu'elle est nécessaire. »

(2) Bouillet, *Histoire du cartésianisme*. II^e partie, c. XVI

dit-il, abandonner ces axiômes, que la volonté suit le plus grand bien et fuit le plus grand mal. Jamais nous n'agissons sans un motif, même dans les circonstances les plus insignifiantes, et le motif qui, entre tous les autres, nous détermine, est toujours celui qui nous paraît le meilleur. Combattre les passions qui aveuglent l'intelligence, retenir notre jugement jusqu'à ce que nous ayons discerné le meilleur réel du meilleur apparent, voilà en quoi consiste la liberté. Est-ce à dire que le motif le meilleur entraîne la volonté comme le poids le plus fort fait trébucher la balance de son côté? Leibnitz ruine cette comparaison, chère aux fatalistes, par cette distinction dont la conscience atteste la vérité, que ce ne sont pas les motifs qui entraînent la volonté, mais la volonté qui se détermine sur les motifs. En d'autres termes, nous sentons en nous le pouvoir *soi-mouvant*; voilà ce qui nous préserve de toute assimilation avec une balance et les poids qui entraînent les plateaux. Mais d'ailleurs on ne peut, sans contradiction, supposer que l'homme, être intelligent, ne se détermine pas en vue du meilleur. Le choix constant et infaillible du meilleur est l'idéal de la liberté. On ne peut le nier sans aboutir à cette conséquence absurde, que dans l'homme faible qui tantôt fait le bien et tantôt fait le mal, dans le fou et l'insensé qui agissent contre tout motif raisonnable, il y a plus de vraie liberté que dans le sage et le saint qui font toujours le bien et n'agissent que conformément à la raison. Or je doute, dit Leibnitz (*Nouv.*

ess. sur l'ent. hum. 1. 2. c. 21.), que, pour l'amour d'une telle liberté, personne voulût être fou et insensé (1). »

Il est à peine nécessaire de réfuter ce dernier argument par lequel M. Bouillet, après Leibnitz, s'efforce de prouver que la liberté ne peut consister dans le pouvoir de résister au motif du plus grand bien. Autre chose est ce pouvoir, autre chose l'abus de ce pouvoir. Dans l'homme insensé et vicieux qui préfère un moindre bien à un bien plus grand, il y a abus de la liberté; car le pouvoir de choisir entre des biens différents n'a été donné à l'homme qu'afin qu'il y eût pour lui du mérite à préférer le plus grand bien, mais non pour qu'il préférât le bien moindre. Mais de ce qu'il n'y a pas plus de liberté à préférer un bien moindre qu'à préférer un bien plus grand, il ne s'ensuit pas qu'il puisse y avoir liberté dans le choix du plus grand bien, si ce choix se fait en vertu d'une inclination irrésistible. Cette inclination peut être plus parfaite que la liberté; mais elle n'est pas la liberté, attendu que l'idée de liberté emporte nécessairement l'idée de choix. Ainsi nous disons que les Saints dans le ciel ne sont pas libres d'aimer le bien, et que Dieu lui-même n'est pas libre de s'aimer, à cause de la perfection même de leur volonté. Si donc on identifiait l'inclination qui porte Dieu à créer avec celle qui le porte à s'aimer lui-même, si on assimilait le penchant

1) *Hist. du Cartés.*, II^e partie, chap. XVIII.

que nous éprouvons sur la terre vers le plus grand bien au penchant qui porte les Saints du ciel vers le bien souverain, c'en serait fait de la liberté de Dieu et de la liberté de l'homme.

ARTICLE CINQUIÈME

NOTE VII. — Page 253

Ne menace-t-elle pas de détruire entièrement la liberté de tester, déjà trop restreinte...

Dans l'ouvrage très-remarquable intitulé *Rome devant l'Europe*, M. P. Sauzet, ancien président de la chambre des députés, compare la législation romaine avec la législation française et il démontre que sur bien des points, au lieu de songer à imposer nos lois aux Etats du Pape, nous devrions plutôt leur emprunter des dispositions qui modifieraient très-heureusement le code qui nous régit. C'est ce qu'il prouve en particulier par rapport à la législation testamentaire, beaucoup plus libérale à Rome qu'en France. On sait qu'en Angleterre et en Amérique, c'est-à-dire dans la société la plus aristocratique et dans la société la plus démocratique du monde, cette liberté est complète. La plupart des Etats de l'Europe laissent au père la disposition de la moitié de ses biens, quel que soit le nombre de ses enfants; l'ancien droit romain lui permettait de disposer des deux tiers s'il avait moins

de cinq enfants. M. Sauzet fait à ce sujet les réflexions suivantes :

« On ne peut nier que ces législations ne se soient fondées sur des raisons graves. Elles ont voulu affermir l'autorité paternelle et le droit de propriété.

» L'une, déjà si énervée par les lois et les mœurs, n'a guère gardé d'autre frein légal de respect que la liberté testamentaire. Réduire son droit à une action étroite et presque inefficace, c'est achever de la désarmer, parlant de la détrôner. Aux yeux des lois, sans le droit de récompenser ou de punir, il n'y a plus de véritable puissance.

» Le droit de propriété n'appelle pas moins, dans les temps actuels, la sollicitude des législateurs. La faculté de disposer est le plus précieux attrait, le plus vital attribut de la propriété. Ceux qui lui ont déclaré la guerre le savent bien. Ils veulent ruiner avant tout cette prérogative souveraine qui donne à la propriété une durée infinie et à l'homme une sorte de royauté se survivant à elle-même, dictant des lois à ses héritiers comme à son patrimoine, et que l'antique droit romain caractérisait si bien par ces énergiques paroles : *Dicat testator, et erit lex.*

» On sent bien qu'un tel droit est la sentinelle avancée de la propriété elle-même ; le droit détruit, la propriété n'est plus, elle dégénère en simple usufruit. La mort rompt le lien entre l'homme et la chose, le bien devient vacant. La loi désigne l'héritier : aujourd'hui la famille, demain peut-être l'Etat. Du

droit d'imposer absolument l'héritier à celui de se désigner héritier soi-même il y a moins loin qu'on ne pense , et ceux qui concentrent tout dans l'Etat auraient bien vite franchi l'intervalle. En attendant , l'abolition de la liberté testamentaire serait le plus grand pas que le législateur pût faire vers le socialisme ; le reste viendrait de soi.

» Aussi, cette abolition complète, nul ne l'a osée. Toutes les législations ont admis, avec plus ou moins d'étendue, la liberté de tester ; toutes ont voulu concilier le droit de la propriété et le droit de la famille, l'autorité du père et l'avenir des enfants. Ce n'est entre elles qu'une question de limites.

» Mais il est très-évident que la limite touche de près au fond du droit, et qu'à force de le rétrécir on étoufferait ce droit lui-même.

» Il a paru à un grand nombre que ce droit de propriété ne pouvait, sans s'abdiquer lui-même, consentir à descendre au-dessous de moitié , et que les droits de l'autorité paternelle ne pouvaient laisser au père moins qu'à tous ses enfants réunis. Autrement, la légitime, qui est une exception , devient le principe , la propriété devient l'exception ; et le lambeau de liberté qu'on laisse au père n'est plus lui-même qu'une grâce et presque une aumône de la loi (1). »

(1) *Rome devant l'Europe*, 2^e édition, p. 259.

ARTICLE SEPTIÈME

NOTE VIII. — Page 276

Celui qui voudra se donner la peine de confronter ce que dit ici M. de Tocqueville avec l'argumentation par laquelle saint Thomas démontre la nécessité de la révélation, sera frappé de la conformité parfaite de doctrine et même de l'identité de langage...

Voici cette argumentation telle qu'elle est développée dans la *Somme philosophique*, livre I, chapitre 4.

« Il est, par rapport à Dieu, deux sortes de vérités : les unes auxquelles la raison peut arriver par ses seules forces, les autres qui surpassent sa capacité ; il a été convenable que les unes comme les autres fussent manifestées à l'homme par l'autorité divine.

» Démonstrons-le d'abord par rapport aux vérités qui sont accessibles aux recherches de la raison, afin qu'on ne se persuade pas que la révélation de ces vérités était inutile, par là-même que la raison pouvait les atteindre.

» Si, en effet, ces vérités étaient abandonnées aux recherches de la raison, il s'ensuivrait trois inconvénients :

» Le premier consisterait en ce que le plus grand nombre des hommes serait privé de la connaissance de Dieu. Car le plus grand nombre est privé des résultats

de la recherche de la vérité, et cela par trois motifs :

» Quelques-uns en sont privés par leur complexion naturelle qui les rend peu propres à l'étude. Quels que fussent leurs efforts, il ne pourraient arriver à la connaissance de Dieu, qui est la plus sublime de toutes les sciences.

» D'autres sont empêchés par les nécessités domestiques. Il est indispensable, en effet, que parmi les hommes il y en ait quelques-uns qui s'occupent du soin des choses temporelles. Ceux-là ne pourraient trouver assez de loisir pour se livrer à la contemplation et arriver au plus haut degré de la science spéculative qui est la connaissance de Dieu.

» Quelques-uns sont arrêtés par leur paresse. Il est impossible, en effet, d'arriver à connaître ce que la raison nous révèle par rapport à Dieu, sans connaître auparavant beaucoup d'autres choses. La philosophie tout entière est comme un préambule qui conduit à la connaissance de Dieu ; aussi la métaphysique, qui a cette connaissance pour objet, est la dernière de toutes les parties de la philosophie.

» Ce n'est donc qu'au prix d'un travail long et opiniâtre qu'on peut arriver à l'acquisition de cette vérité. Ce travail, il est peu d'hommes disposés à le subir pour l'amour de la science, quelle que soit d'ailleurs l'inclination naturelle que Dieu leur ait donnée.

» Le second inconvénient, c'est que ceux qui arriveraient à la connaissance de ces vérités n'y parvien-

draient qu'à un âge avancé, soit à cause des difficultés dont elles sont entourées, difficultés dont la raison humaine, livrée à elle-même, ne peut venir à bout que par un long exercice ; soit à cause des conditions nombreuses que cette étude présuppose, comme il a été dit ; soit enfin parce que, au temps de la jeunesse, où l'âme est agitée par le souffle des passions, elle n'est guère apte à la connaissance de vérités aussi sublimes ; ce n'est qu'en retrouvant le calme qu'elle retrouve la prudence avec la science, comme dit Aristote.

» Si donc le genre humain ne pouvait arriver à la connaissance de Dieu que par la voie de la raison, il demeurerait enveloppé dans les ténèbres de la plus profonde ignorance, puisque la connaissance de Dieu, qui seule rend les hommes bons et parfaits, ne serait à la portée que d'un petit nombre et ne pourrait être acquise par ce petit nombre même qu'après un temps bien long.

» Le troisième inconvénient résulte des erreurs qui se mêlent le plus souvent aux recherches de la raison humaine, à cause de sa faiblesse et de l'influence inévitable de l'imagination. Il arriverait donc infailliblement que les choses même le plus certainement démontrées demeureraient douteuses pour plusieurs qui ne saisiraient pas la force de la démonstration, et qui verraient ceux qu'on nomme sages soutenir les doctrines les plus opposées. Il n'est pas rare, non plus, qu'à une vérité légitimement démontrée se joigne une erreur appuyée, non sur une vraie démonstration, mais sur quel-

que preuve systématique ou apparente qu'on prend pour une démonstration.

» Si donc Dieu voulait que, par rapport aux vérités religieuses, l'homme possédât une inébranlable certitude, il fallait que cette certitude nous fût donnée par la voie de la foi.

» La clémence divine a donc agi dans l'intérêt du salut de l'homme, lorsqu'elle nous a proposé à croire les choses même que nous pouvons connaître par l'exercice de notre raison ; puisqu'elle nous a mis ainsi en état de connaître ces vérités sans peine, sans incertitude et sans erreur. »

ARTICLE ONZIÈME

NOTE IX. — Page 550

Tous les écrivains impartiaux, même parmi les protestants, en se plaçant à ce point de vue, ont avoué que l'influence de l'Eglise avait été d'une inappréciable utilité pour l'organisation intérieure des sociétés adolescentes du moyen-âge...

Ce serait le livre second tout entier de l'ouvrage de M. de Maistre sur *le Pape* qu'il faudrait citer ici pour corroborer la doctrine exposée dans ce chapitre. Contentons-nous de citer après lui quelques autorités non suspectes.

Voici d'abord Voltaire : « L'intérêt du genre humain

demande un frein qui retienne les souverains et qui mette à couvert la vie des peuples ; ce frein de la religion aurait pu être, par une convention universelle, dans la main des Papes. Ces premiers Pontifes, en ne se mêlant des querelles temporelles que pour les apaiser, en avertissant les rois et les peuples de leurs devoirs, en reprenant leurs crimes, en réservant les excommunications pour les grands attentats, auraient toujours été regardés comme des images de Dieu sur la terre. Mais les hommes sont réduits à n'avoir pour défense que les lois et les mœurs de leur pays ; lois souvent méprisées, mœurs souvent corrompues (1). »

Voltaire vient de nous dire ce qui aurait pu être établi par un consentement universel ; ailleurs il donne comme certaine l'existence de ce consentement. « Tout prince qui voulait usurper ou recouvrer un domaine, s'adressait au Pape. Aucun nouveau prince n'osait se dire souverain et ne pouvait être reconnu des autres princes sans la permission du Pape (2). »

Que si l'on s'appuie sur le témoignage de Voltaire pour exagérer les abus auxquels a donné lieu l'exercice de ce pouvoir attribué au Pape par tous les princes chrétiens, il répondra lui-même que « malgré tous les troubles et tous les scandales, il y eut toujours, dans les rites de l'Eglise romaine, plus de décence, plus de gravité qu'ailleurs ; l'on sentait que cette Eglise, *quand*

(1) Voltaire. *Essai sur les mœurs*. Tome II, chap. LX.

(2) Voltaire. *Essai sur les mœurs*. Tome III, chap. LXIV

elle était libre et bien gouvernée , était faite pour donner des leçons aux autres (1). »

Écoutons maintenant Leibnitz : « Peu importe ici que le Pape ait en cette principauté de droit divin ou de droit humain, pourvu qu'il soit constant que, pendant plusieurs siècles, il a exercé dans l'Occident avec le consentement et l'applaudissement universel, une puissance assurément très-étendue. Il y a même plusieurs hommes célèbres parmi les protestants qui ont cru que l'on pouvait laisser ce droit au Pape et qu'il était utile à l'Eglise si l'on retranchait quelques abus (2). »

L'abbé de Saint-Pierre ayant imaginé un projet de paix universelle au moyen d'une sorte de tribunal des Amphictyons, Leibnitz écrivait à ce sujet à M. Vidon , sénateur de Hambourg : « Quelque raisons que M. l'abbé de Saint-Pierre apporte , les plus grandes puissances , l'Empereur , le roi de la Grande-Bretagne , la France , l'Espagne , ne seront pas fort disposées à se soumettre à une espèce d'empire nouveau. Si M. l'abbé de Saint-Pierre les pouvait rendre tous romains et leur faire croire l'infailibilité du Pape, on n'aurait pas besoin d'autre empire que celui de ce Vicaire de Jésus-Christ (3). »

(1) *Ibid.* Tome II, chap. XLV.

(2) Leibnitz. *Opp.* Tome IV, p. 111, p. 401.

(3) Tome V, p. 176.

Nous ne voulons pas autre chose que ce que veut Leibnitz et ce que veulent avec lui ces hommes célèbres parmi les protestants dont il parle. Et pourtant nous n'avons que trop de sujet de penser que bien des gens, qui se disent catholiques, n'auront pas assez d'anathèmes pour flétrir la doctrine exposée dans ce chapitre. Ces anathèmes ne nous effraient guère et c'est précisément parce que nous voyons l'autorité papale plus rabaisée et plus indignement calomniée, que nous nous estimons plus heureux de rendre témoignage à sa bienfaisante influence.

ARTICLE DOUZIÈME

NOTE X. — Page 575

Pour donner une idée aussi claire que possible de la doctrine des théologiens ultramontains sur les droits et les devoirs relatifs des gouvernements et des sujets, nous allons ramener cette doctrine à quatre chefs principaux : 1^o à l'origine du pouvoir ; 2^o à la meilleure forme de l'autorité civile ; 3^o aux devoirs des princes ; 4^o au droit qu'ont les peuples de résister à la tyrannie. Sur chacun de ces chefs, nous rapporterons textuellement les paroles de quelqu'un des docteurs les plus accrédités dans l'Eglise.

I

Sur l'origine du pouvoir(Bellarmin. II *Controverse*, livre III. chap. 6.)

« Il est certain que la puissance politique vient de Dieu... Mais il y a ici plusieurs choses à observer :

» 1^o Si l'on considère *la puissance politique en général*, sans spécifier aucune forme particulière, soit monarchique, soit aristocratique, soit démocratique, on doit dire que cette puissance vient *immédiatement* de Dieu seul ; car elle est le résultat nécessaire de la nature de l'homme, et vient par conséquent de celui qui a fait la nature de l'homme.

» De plus , cette puissance est de droit naturel et ne dépend point du consentement des hommes ; car , bon gré mal gré , il faut qu'ils soient gouvernés, à moins qu'ils ne veuillent laisser périr le genre humain, ce qui est contraire à l'inclination de la nature. Mais le droit de nature est un droit divin ; donc le gouvernement civil a été établi par le droit divin , et c'est ce que veut dire proprement l'Apôtre quand il dit : celui qui résiste au pouvoir résiste à l'ordre établi de Dieu (1).

» 2^o Remarquez pourtant que ce pouvoir est conféré immédiatement à la société tout entière. Car il est , avons-nous dit, de droit divin. Or, il n'appartient de

1, Rom. XII. 2.

droit divin à aucun homme en particulier ; donc il appartient à la société. D'ailleurs, indépendamment de tout droit conventionnel, il n'y a pas de raison pour qu'entre plusieurs hommes égaux (par nature), l'un domine plutôt que l'autre ; le pouvoir appartient donc à tous également. Enfin la société humaine doit être parfaite ; donc elle doit avoir en elle-même le pouvoir de se conserver, et par conséquent de punir ceux qui troubleraient sa paix, etc.

» 5^o Ce pouvoir est transféré de la société à un ou plusieurs sujets, en vertu du droit naturel ; car la société ne peut par elle-même exercer ce pouvoir ; elle est donc obligée de s'en dépouiller en faveur d'un seul ou d'un petit nombre d'hommes. Et de cette manière, la puissance des princes, considérée en général, est aussi de droit naturel et divin ; et l'autorité du genre humain tout entier ne pourrait faire qu'il n'y eût plus de princes et de magistrats ;

» 4^o Mais pour ce qui est de chaque forme particulière de gouvernement, il faut dire qu'elle est de droit humain et non de droit divin ; car il dépend évidemment du consentement de la société d'établir, pour la gouverner, un roi, ou des consuls, ou d'autres magistrats ; et s'il y a un motif légitime, elle pourra changer la monarchie en aristocratie ou en démocratie, ou bien faire le contraire, ainsi que nous voyons qu'il a été fait à Rome ;

» 5^o Il suit de là que chaque pouvoir en particulier est de Dieu. mais par le moyen du choix et de la libre dé-

termination des hommes, comme tout ce qui appartient au droit des gens ; car le droit des gens est comme une conséquence déduite du droit naturel par un raisonnement humain. De là nous pouvons tirer deux différences entre le pouvoir civil et le pouvoir ecclésiastique ; la première est tirée du sujet de ces deux pouvoirs ; car le pouvoir civil est confié immédiatement à la société ; le pouvoir ecclésiastique, au contraire, est conféré immédiatement à un seul homme. La seconde différence regarde la cause de ces deux pouvoirs ; car le pouvoir politique est bien de droit divin s'il est considéré en général ; mais envisagé en particulier, il n'est que de droit humain ; le pouvoir ecclésiastique, au contraire, de quelque manière qu'on l'envisage, est de droit divin , et dérive immédiatement de Dieu. »

II

Sur la meilleure forme de gouvernement

(S. Thomas. *Somme*. I. II Question CV. art. I.)

« Pour ce qui regarde le bon gouvernement des princes dans une ville ou une nation, il faut faire attention à deux choses : la première est que tous aient quelque part dans le gouvernement ; par ce moyen, on conserve la paix parmi le peuple ; car tous les citoyens aiment un gouvernement auquel ils participent tous. La seconde chose se rapporte aux différentes espèces de gouvernement. Aristote en distingue un très-grand nombre (III.

Polit. c. 3). Les principales sont : la *monarchie*, où un seul commande comme le plus vertueux ; l'*aristocratie*, où le pouvoir appartient à un petit nombre de citoyens plus vertueux ; et la *démocratie*, où le pouvoir appartient à tout le peuple. De la comparaison de ces diverses formes de gouvernement il résulte que la ville ou le royaume le mieux gouverné sera celui où le plus vertueux est investi du pouvoir suprême et partage l'exercice de ce pouvoir avec un petit nombre d'hommes vertueux, de telle manière pourtant que tous aient quelque part dans le gouvernement, soit parce que les magistrats peuvent être pris dans toutes les classes de la société, soit parce qu'ils sont élus par tous. Un pareil gouvernement est un heureux mélange des trois formes indiquées plus haut : il est monarchique, puisqu'un seul homme y possède la souveraineté ; il est aristocratique, puisque les meilleurs participent au pouvoir ; et il est aussi démocratique, puisque les princes sont élus par le peuple et du milieu du peuple. Aussi est-ce la forme de pouvoir que la loi divine établit au sein du peuple d'Israël ; car Moïse et ses successeurs gouvernaient le peuple avec une autorité prépondérante qui avait quelque apparence de monarchie ; au-dessous de lui, il y avait soixante-douze vieillards, choisis à cause de leur vertu, ce qui constituait une véritable aristocratie ; mais l'élément démocratique n'était pas complètement absent, puisque ces magistrats étaient choisis par le peuple et parmi le peuple. »

III

Des obligations attachées au pouvoir civil(S. Thomas. *De Reg. principum*. l. III. c. 11)

» Il est donc manifeste, d'après tout ce que nous venons de dire, que suivant Aristote, le despotisme diffère beaucoup de la royauté. On voit encore par là que le royaume n'est point pour le roi, mais le roi pour le royaume ; parce que Dieu a institué les rois pour régir et gouverner le royaume et conserver les droits de chacun. C'est là la fin de la royauté. Si les rois se comportent autrement, en rapportant à eux tous les avantages de leur charge, ce ne sont plus des rois, mais des tyrans. Le Seigneur a dit contre les tyrans, dans Ezéchiel : *Malheur aux pasteurs d'Israël qui se repaissent eux-mêmes. Les pasteurs ne doivent-ils pas nourrir leurs troupeaux? Vous mangiez le lait de vos brebis, vous vous couvriez de leur laine, vous immoliez ce qu'il y avait de meilleur, et vous ne meniez point paître mes brebis. Ce qui était faible, vous ne l'avez point fortifié ; ce qui était égaré, vous ne l'avez point ramené ; ce qui était perdu, vous ne l'avez point cherché ; mais vous commandiez avec dureté et avec faste (1).* » Ces paroles nous montrent assez quelle est la meilleure manière de gouverner, en nous signalant les défauts qui lui sont opposés.

(1) Ezéch. XXXIV. 2.

» Les citoyens sont les éléments d'un royaume comme les pierres sont les éléments d'un édifice, comme nos membres composent notre corps, suivant ce que dit le philosophe (III. *Polit.*) Un roi qui veut que son gouvernement prospère doit donc se proposer pour fin la conservation de ses sujets. D'où il suit que le bien commun, dans un gouvernement, est une participation de la divine bonté. C'est pourquoi le philosophe appelle le bien commun ce que tous désirent, c'est-à-dire la bonté de Dieu. Car, de même que Dieu, qui est le roi des rois et le seigneur des seigneurs et par la vertu de qui les rois gouvernent, comme il a été prouvé ci-dessus, nous règle et nous dirige, non point pour son propre avantage mais à cause de notre salut, de même les rois et les maîtres du monde doivent agir envers leurs sujets. »

IV

Sur le droit de résistance à la tyrannie

Suarez, *Disp.* XIII, sect. 8

« Une guerre de la république contre le souverain, serait-elle même agressive, n'est point intrinsèquement mauvaise. Néanmoins, pour être bonne, elle doit avoir les conditions d'une guerre juste. D'ailleurs ceci peut seulement s'appliquer au cas où le prince est véritablement tyran, ce qui peut arriver de deux manières, comme le dit Cajétan (I. 2. q. 64. A. 1-5) : premièrement, s'il est tyran sous le rapport de l'autorité et du

pouvoir ; secondement, si c'est seulement dans sa manière de gouverner. Dans le premier cas, toute la république et chacun de ses membres a droit contre le tyran, chaque particulier peut se délivrer lui et la république de la tyrannie. La raison en est que ce tyran est agresseur et fait une guerre injuste contre la république et chacun de ses membres. Tous ont donc le droit de se défendre. Ainsi s'explique Cajétan, à l'endroit cité. On peut conclure la même doctrine des paroles de saint Thomas (2. D. 44, q. 2, art. 2.) Pour la seconde manière d'être tyran, Jean Huss a établi la même doctrine, et a même été jusqu'à l'appliquer à tout supérieur injuste ; mais, comme il a été condamné pour cela au Concile de Constance (sess. 8 et 15), il est certain qu'aucune personne privée, ni aucune puissance du second ordre ne peut entreprendre une guerre agressive contre cette sorte de tyrans. Ce prince, en effet, dans l'hypothèse, jouit d'une véritable autorité. Or, les inférieurs n'ont pas le droit de lui faire la guerre, mais seulement de se défendre : mais ceci n'a pas lieu dans cette seconde espèce de tyrannie ; car le tyran ne blesse pas toujours tous les citoyens ; et même, si tous l'attaquaient, ils ne le pourraient qu'autant que cela serait nécessaire pour leur défense. Mais toute la république pourrait lui déclarer la guerre, et ce ne serait pas alors proprement une sédition (car ce mot est toujours pris en mauvaise part). La raison en est qu'alors la république est supérieure au roi. Car, lorsqu'elle lui a donné l'autorité, elle a été censée la lui donner à la condition qu'il gou-

vernerait en roi et non en tyran, sous peine de pouvoir toujours être déposé par elle. Il faut cependant observer que la révolte n'est légitime qu'autant que le prince exerce une tyrannie vraie et manifeste sur ses sujets, et qu'on doit remplir toutes les autres conditions requises pour une guerre juste. Lisez saint Thomas : *De regim. princip. c. 6.* »

Ces citations pourront suffire pour comprendre tout ce qu'il y a de vraiment libéral dans cette école ultramontaine pour laquelle le faux libéralisme français n'a pas assez d'invectives. On trouvera dans l'Appendice du troisième volume de Balmez bien d'autres documents qui démontreront combien la religion a su, dans tous les temps, conserver de hardiesse pour rappeler leurs devoirs aux princes les plus absolus. Cette hardiesse, qui dans les siècles d'incrédulité aurait ses dangers, était contrebalancée dans les siècles chrétiens par l'influence de la doctrine catholique, qui oblige les sujets à voir Dieu même dans la personne de ceux qui les gouvernent. Aussi ne nous étonnons-nous pas que les publicistes catholiques de ces derniers temps aient insisté beaucoup plus que ne l'avaient fait les Docteurs des âges de foi sur les conditions qui doivent se trouver réunies pour que la révolte des sujets contre un gouvernement tyrannique soit légitime. Monseigneur l'Evêque d'Arras réduit ces conditions à quatre ; nous nous contenterons de les citer et nous renverrons à son ouvrage (1) ceux qui désireraient en voir le développement.

(1) *La démocratie devant l'enseignement catholique.* Paris, Lecoffre.

« La première chose qu'on est obligé de faire avant de recourir à ce moyen terrible qu'on appelle l'insurrection, et dont une révolution doit être la conséquence, c'est d'examiner sérieusement, longtemps et avec le concours de toutes les lumières dont on peut disposer, si vraiment la situation l'exige.

» Or, pour que la situation l'exige, et par conséquent pour que cette tentative formidable puisse être permise, il faut être moralement sûr :

» 1^o Que, tout bien compensé, le pouvoir établi fait plus de mal que de bien, et que, par cela même, il n'est plus selon Dieu ;

» 2^o Que les inconvénients toujours très-graves d'une révolution seront notablement moindres que ceux de la situation déjà faite :

» 3^o Qu'il n'y a pas d'autre moyen que l'insurrection pour sortir suffisamment de cet état de souffrance et de péril ;

» 4^o Enfin que telle est la conviction des hommes les plus capables de juger la question, et de ceux surtout qui occupent dans l'Etat la place la plus rapprochée des pouvoirs suprêmes. »

NOTE XI. — Page 500

Qui n'a su ou voulu rien faire de mieux, pour élever ses enfants, que de les jeter dans un hôpital...

Lorsque nous écrivions ces lignes, nous ne nous dou-

tions pas que l'ignoble sophiste de Genève trouvait dans M. de Lamartine un juge dont la voix aura plus de retentissement que la nôtre. C'est le privilège des grands poètes d'exprimer avec une force refusée aux écrivains vulgaires, les vérités qui se rencontrent sur leur chemin. Nous doutons que M. de Lamartine ait jamais fait un usage plus utile de ce talent que dans le passage qu'on va lire. C'est un résumé complet de la vie de Rousseau ; mais c'est aussi, hélas ! une démonstration péremptoire de la folie d'une société qui a pu prendre un pareil homme pour guide.

M. de Lamartine vient d'énumérer les qualités presque divines que doit posséder un législateur pour accomplir sa sublime mission. Il fait à Rousseau l'application de ces considérations générales.

« Mais y avait-il dans J.-J. Rousseau une seule de ces conditions préliminaires d'un sage, d'un législateur, d'un publiciste ?

» Quelle éducation virile pour un instituteur politique que la sienne ! Quelle autorité morale que sa vie ! Qu'elle infailibilité de vue que ses hallucinations ! Quelle connaissance des choses et des hommes dans cette séquestration capricieuse, dans la solitude d'un sauvage civilisé, qui ne peut supporter le moindre contact avec ses semblables, et qui, au lieu de se soumettre aux lois générales de la société, s'impatiente constamment de ne pouvoir soumettre la société à son égoïsme !

» Quoi ! voilà un enfant né dans la boutique d'un artisan, le point de vue le plus étroit pour voir le

monde entier ; car le défaut de l'artisan est précisément de ne rien voir d'ensemble, mais de tout rapporter à son seul outil et à sa seule fonction dans la société : gagner sa vie, recevoir son salaire, se plaindre de sa condition, si rude en effet, et envier si naturellement les heureux oisifs !

» Voilà un enfant qui, dégoûté de l'honnête labeur paternel, avant de l'avoir même essayé, se prend à rêver au lieu de limer, s'évade de l'atelier et de la boutique de son père, va de porte en porte courir les aventures, préférant le pain du vagabond au pain de la famille et du travail ; vend son âme et sa foi avec une hypocrite légèreté au premier convertisseur qui veut l'acheter pour trois louis d'or, qu'on lui glisse dans la main, en le jettant, avec sa nouvelle religion, à la porte :

» Voilà un adolescent qui se prostitue volontairement de domesticité en domesticité, dans des maisons étrangères, se faisant chasser de tous ces foyers honnêtes pour des sensualités ignobles, ou pour des larcins qu'il a la lâcheté de rejeter sur une pauvre jeune fille innocente et déshonorée !

» Voilà un jeune homme qui se fait entretenir dans l'oisiveté par une femme aventurière elle-même, dont il partage le cœur et le pain, sans honte, et qu'il expose, pour toute reconnaissance, au pilori éternel de la postérité, véritable parricide, non de la main mais du cœur, contre celle qui réchauffa dans son sein sa misère !

» Voilà un homme qui, voyant la fortune de cette

femme baisser, épuise sa pauvre bourse pour aller à Paris chercher quelque autre fortune de hasard, sans se retourner seulement d'une pensée vers celle qui fut sa providence, de peur d'avoir pitié de sa dégradation !

» Voilà un soi-disant sage qui s'insinue, en arrivant à Paris, comme Socrate chez Aspasic, parmi les femmes de cour, de légèreté et de licence, pour vivre de leurs vices adulés, caressés et servis par lui !

» Voilà un secrétaire intime et salarié par un ambassadeur, qui veut usurper les fonctions, le rang et l'autorité d'un diplomate, qui affecte l'insolence d'un parvenu dans l'hôtel de France à Venise, qui s'en fait justement congédier, et qui revient calomnier et invectiver à Paris le caractère de son maître et de son protecteur, en recevant son argent de la même main dont il s'acharne sur celui qui le paie !

» Voilà ce serviteur infidèle qui suscite, par une si basse conduite, la juste réprobation de toutes ses protectrices et de tous ses protecteurs dans la société opulente de Paris ; qui renonce forcément, par suite de ce soulèvement contre lui, à l'ambition et à la fortune, désormais impossibles, et qui, pour être quelque chose, se fait cynique, faute de pouvoir être parvenu !

» Voilà un cynique qui prend, non pour épouse, mais pour instrument de plaisir brutal et pour esclave, une pauvre fille enchaînée à sa vie par le déshonneur, par la faim, et le dévouement de son sexe aux vicissitudes de la vie !

» Voilà un époux qui arrache impitoyablement, à

chaque enfantement de ce honteux concubinage, le fruit d'un grossier libertinage, aux bras et aux sanglots de la mère, pour que ce commerce, au-dessous de celui des brutes, n'ait ni charge morale, ni responsabilité matérielle pour lui !

» Voilà un père, et quel père ! un hypocrite précheur des devoirs et des dévoûments de la maternité et de la paternité, le voilà qui renouvelle cinq ou six ans de suite et de sang-froid, cet holocauste de la nature à l'égoïsme impitoyable de l'infanticide !

» Voilà le maître d'une véritable esclave de ses plaisirs, qui ne laisse pas même à cette femme, victime de sa débauche comme maîtresse, victime de sa cruauté comme mère, l'illusion d'un amour exclusif, mais qui la rend, sans délicatesse, confidente ou témoin de ses infidélités avec des femmes vénales, ou de ses passions quintessenciées pour des femmes aristocratiques, qui lui permettaient les équivoques adorations de l'imagination pour leur beauté, ne voulant pas être amantes, mais consentant à être idoles !

» Voilà un écrivain qui jette, en beau style, quelques paradoxes d'aventure contre la société, la plus sainte des réalités, pour la faire douter d'elle-même et pour obtenir de son étonnement le succès qu'il ne peut espérer de son estime. (*Discours à l'Académie de Dijon.*)

» Voilà un romancier qui souffle sciemment dans le cœur des jeunes filles toutes les flammes de la plus tumultueuse des passions, qui attende à toutes les chas-

tetés de l'imagination pour former une épouse chaste, et qui déclare à la première page que celle qui lui livrera son cœur est perdue. (*La Nouvelle Héloïse.*)

» Voilà un philosophe qui compose un système d'éducation exclusif pour l'aristocratie, cette exception du peuple, système tel qu'une nourrice de bonne maison n'oserait pas y débiter tant de chimères dans un conte de fées ; système tel qu'un Aristote, dans la cour d'Alexandre, aurait besoin pour le proposer et pour l'exécuter, que chaque père et chaque enfant appartenissent à la caste des satrapes ! (*L'Emile.*)

» Voilà un vieillard qui se sauve en Angleterre avec un ami, et qui, en route, assassine de calomnies cet ami, pour prix de la pitié qu'il lui montre et de l'asile qu'il lui propose !

» Voilà un théiste qui, après avoir feint la profession de déisme contemplatif et de religion pratique en dehors de toute révélation surnaturelle, s'en va abjurer, dans une église de la Suisse, son catholicisme, son théisme, sa philosophie, et communier sous les deux espèces, de la main d'un pasteur de village !

» Enfin, voilà un nouveau converti qui se brouille avec son convertisseur, et qui revient faire des constitutions de commande à Paris, pour la Pologne et pour la Corse, dont il ne connaît ni le ciel, ni le sol, ni la langue, ni les mœurs, ni les caractères ; constitutions de rêves pour ces fantômes de peuples ; bergeries politiques pour nos scènes d'opéra, dont toutes les institutions sont des décorations, des cérémonies, des

rubans, des fêtes, des musiques, des danses assaisonnées de quelques axiômes absurdes et féroces pour rappeler les Harmodius et les Catons, un peu de grec, un peu de latin et beaucoup de suisse ! (Voir ses Constitutions.)

» Voilà l'homme (1) ! »

Après avoir lu cette sentence si sévère mais si équitable, où il est fait si bonne justice de la moralité hypocrite et de la religiosité impie de Rousseau, on se demande comment, à quelques pages de distance, M. de Lamartine a pu dire de ce misérable, qui vendait sa conscience pour quelques louis d'or, qu'il *était aussi religieux que Fénelon*. Est-ce qu'il éprouvait je ne sais quel besoin de se faire pardonner, par ce révoltant paradoxe, la sentence qu'il allait porter contre l'écrivain paradoxal par excellence ? Quoi qu'il en soit, l'indignité même de cette comparaison établie à l'ouverture des débats, entre une des âmes les plus pures que connaisse le monde des lettres, et l'âme la plus basse et la plus souillée, montre combien est désintéressé le verdict qui sera rendu, après une mûre discussion, contre cet homme qu'on aimait à croire si religieux.

(1) M. de Lamartine. *Cours familier de littérature*. LXV^e Entretien, page 407.

TROISIÈME PARTIE

CHAPITRE QUATRIÈME. — ARTICLE PREMIER.

Nous pourrions citer bien des textes remarquables qui prouveraient que cette grande et belle doctrine de l'union réelle de l'âme avec l'Esprit-Saint n'a jamais cessé d'être enseignée dans l'Eglise, quoiqu'elle n'ait peut-être pas été assez mise en saillie dans l'enseignement scolastique.

On sait que le maître des sentences (1), frappé par le nombre et l'évidence des passages de l'Écriture et des Pères sur lesquels cette doctrine s'appuie, tomba dans une regrettable exagération. D'après lui, la présence du Saint-Esprit dans l'âme juste n'est pas seulement le principe de la charité et de la justice de cette âme, mais cette âme n'a pas d'autre charité ni d'autre justice que la substance même du divin Esprit. Saint Thomas réprouva justement cette opinion ; il démontra que la charité surnaturelle était un mode de l'âme et devait par conséquent être distinguée du Saint-Esprit ; cependant ce saint Docteur, tout en admettant une grâce créée, ne nie pas la grâce increée qui, est la personne même du Saint-Esprit ; au contraire, il déclare qu'on ne peut sans *erreur* soutenir que le Saint-Esprit n'est pas donné

(1) 1 Sent. Dist. 17.

à l'âme juste autrement que par ses dons (1). Il faut bien avouer pourtant que lorsqu'il s'agit d'expliquer en quoi consiste cette union de l'âme juste avec l'Esprit-Saint, saint Thomas semble la réduire à la possession des habitudes surnaturelles et à la production des actes qui résultent de ces habitudes. D'après lui, en effet, Dieu serait dans l'âme sainte d'une manière particulière en tant qu'il est mieux connu et mieux aimé par elle (2).

Mais, comme l'observe très-justement Suarez (3) borner là l'union du Saint-Esprit avec l'âme juste, c'est dire précisément que le Saint-Esprit n'est uni à cette âme que par ses dons. Aussi Suarez ne pense-t-il pas que ce soit là la dernière expression de la pensée du Docteur angélique. Mais il faut bien avouer que parmi les théologiens de l'école thomiste, plusieurs ont admis cette doctrine dans toute sa rigueur. Ils ont été bien plus loin encore : ils se sont demandé si, en vertu de la grâce, le Saint-Esprit devrait être présent dans l'âme juste, supposé qu'il n'y fût pas présent par son immensité, et ils n'ont pas craint de répondre négativement ; c'était tomber manifestement dans l'erreur que saint Thomas avait réprouvée ; c'était dire que le don du Saint-Esprit à l'âme juste n'était qu'une simple figure de langage ; c'était par conséquent se mettre en contradiction avec

(1) I Q. XLIII. a. 3. arg. 1.

(2) I Q. VIII. art. 3 et Q. XLIII. art. 3.

(3) *De Trin.* 1. XII. cap. 5. n. 10.

tous les témoignages de l'Écriture qui prouvent la mission de ce divin Esprit.

Aussi la partie la plus saine des théologiens, après Suarez, réproûve cette opinion. Ils enseignent que les vertus surnaturelles sont sans doute des modes de l'âme, créés comme l'âme elle-même; mais que ces modes ne sont dans l'âme juste que le résultat de l'union de cette âme avec l'Esprit-Saint. Et la raison qu'ils en donnent, après Suarez, est que « l'Écriture l'enseigne expressément, comme on peut s'en convaincre par ces paroles si claires de saint Paul : *Vos membres sont le temple de l'Esprit-Saint, qui demeure en vous et que Dieu vous a donné* (1). Ces paroles, en effet, seraient inintelligibles s'il ne s'agissait que de dons créés, d'abord parce que la personne même du Saint-Esprit y est clairement désignée; ensuite parce qu'un temple ne convient qu'à Dieu et non à des dons créés qui ne sont que de purs accidents. Aussi les Pères se servent-ils de ce passage et d'autres semblables pour prouver la divinité du Saint-Esprit. Cette même vérité ressort encore d'un autre témoignage insigne; c'est celui de saint Paul aux Romains : *La charité de Dieu a été répandue dans nos cœurs par l'Esprit-Saint qui nous a été donné* (2). Là, en effet, le don créé de la charité est distingué de l'Esprit-Saint et nous est présenté comme l'effet de l'Esprit-Saint qui nous a été donné (3). »

(1) I Cor. VI.

(2) Rom. V.

(3) Suar. *De Trin.* l. XII. cap. V. n. 8

Cette vérité est donc très-clairement enseignée par les théologiens scolastiques, quoique dans leurs explications ils ne soient pas toujours aussi clairs qu'on pourrait le désirer, et qu'ils ne lui donnent pas tous les développements qu'elle aurait mérités.

Il est vrai que ce dogme, si bien fait pour nourrir la piété, appartient autant à la théologie ascétique qu'à la théologie dogmatique. Aussi Dieu semblait-il en réserver la complète manifestation à une école de théologiens ascètes qui, tout en nourrissant l'esprit, s'attachent à enflammer le cœur. Nous n'en citerons que deux par lesquels la doctrine que nous voudrions inculquer à nos lecteurs nous semble avoir été parfaitement exposée.

Voici d'abord comme s'exprime le P. Dupont dans son commentaire aussi docte que touchant sur le Cantique des Cantiques (1) :

« Il faut reconnaître que Dieu le Père communique aux Justes une double sagesse et une double charité, l'une incréée et l'autre créée. La sagesse incréée est le Fils unique de Dieu, de qui procède la sagesse créée qui est répandue dans l'âme et s'attache à elle comme un mode à sa substance. La charité incréée est l'Esprit-Saint de qui découle la charité créée qui est un mode de l'âme. ...Oh! heureuse, et mille fois heureuse est cette âme dans laquelle le Fils de Dieu et le divin Esprit sont constamment présents et qu'ils baisent du baiser de leur

(1) Lib. I. *Exhort.* IX. §. 1.

bouche ! Quel bien pourra manquer à cette âme ? Celui qui lui donne son propre Fils et son Esprit, que pourra-t-il lui refuser ? »

Le P. Lessius applique cette doctrine à l'union de l'âme juste avec Notre-Seigneur. Il se demande en quoi consiste proprement cette adoption qui fait de nous les enfants de Dieu et les frères du divin Sauveur ; voici comment il répond :

» Cette adoption nous est conférée de la manière la plus admirable : Dieu prend d'abord un homme dont il fait son Fils vrai et naturel en lui communiquant dans toute sa plénitude la divinité, en vertu d'une union substantielle. Par lui, il adopte et fait ses enfants tous ceux qui voudront s'unir à cet Homme-Dieu par la foi et les sacrements, comme les branches sont unies au tronc et les sarments à la vigne. Aussitôt, en effet, qu'un homme est enté sur Jésus-Christ et s'attache à lui, il est animé et vivifié par son Esprit et devient, par conséquent l'enfant de Dieu ; car, comme dit l'Apôtre (1) : *Tous ceux qui sont nus par l'Esprit de Dieu, sont les enfants de Dieu.* Ils vivent, en effet, du même Esprit dont vit Dieu lui-même et dont vit Jésus-Christ, le Fils de Dieu par nature, quoique cet Esprit leur soit communiqué diversement. Aux personnes divines, il est communiqué par identité ; à l'humanité de Jésus-Christ en vertu de l'union hypostatique ; à nous par une certaine extension ; en ce que, par le

(1) Rom. VIII.

moyen du don de la grâce sanctifiante, il commence à devenir notre Esprit et notre vie, à demeurer en nous, à nous mouvoir, à nous gouverner et à exercer en nous toutes les fonctions vitales qui nous rendent agréables à Dieu. Les divines personnes vivent donc naturellement de cet Esprit; l'humanité de Jésus-Christ quasimentaturellement; mais nous tout-à-fait surnaturellement... Nous sommes donc les fils de Dieu proprement et formellement, non par la vertu d'un don créé, quel qu'il soit, mais par l'inhabitation et l'action de l'Esprit divin qui vivifie et gouverne nos âmes (1). »

On voit que Lessius donne comme parfaitement certaine la doctrine d'après laquelle le Saint-Esprit est présent dans l'âme juste, non-seulement par ses dons, mais encore par sa substance. Il en a le droit, puisque la doctrine opposée, manifestement contraire à l'Écriture et à la tradition, est qualifiée d'erreur par les Docteurs les plus autorisés. Il n'est dans cette grande question qu'un seul point sur lequel plane encore quelque obscurité. C'est la part spéciale du Saint-Esprit, dans cette œuvre de la sanctification qui lui est partout attribuée dans les saintes Écritures. Deux choses sont indubitables : d'abord que le Saint-Esprit ne saurait venir habiter dans l'âme juste, sans que les autres divines personnes y habitent avec lui. Aussi notre Seigneur dit-il que si quelqu'un l'aime il sera aimé de son Père, et que les trois divines personnes viendront

1 Lessius, *De perfect. divinis*, lib XII. cap. XI n. 74.

en lui et feront en lui leur demeure (1). D'un autre côté, ce n'est certainement pas sans motif que la *mission* qui a pour objet la sanctification des âmes est attribuée au Saint-Esprit et non au Fils. Si dans cette mission il n'y avait rien de propre au Saint-Esprit, s'il ne faisait rien que le Père et le Fils ne fissent également, il ne serait donc pas réellement envoyé par le Père et par le Fils, et les assurances si positives que Jésus-Christ nous donne, dans le discours après la Cène, qu'il nous enverra ce divin Esprit et que son Père nous l'enverra en son nom, ne seraient que de vaines paroles. Il faut donc admettre nécessairement qu'il y a entre l'âme juste et l'Esprit-Saint une union qui ne s'étend pas de la même manière aux autres personnes. Mais quelle est cette union? C'est ce que le Père Petau lui-même n'ose déterminer (2); on nous permettra de n'être pas plus hardi que lui, mais on ne nous défendra pas d'espérer que plus tard une étude approfondie des Ecritures et de la tradition mettra des théologiens plus habiles que nous en état d'éclaircir ce consolant mystère.

(1) Jo. XIV. 23.

(2) *De Trinit.* l. VIII. cap. VI. n. 6. — On ne lira pas sans fruit tout ce chapitre et les chapitres précédents. dans lesquels le P. Petau démontre par une multitude d'admirables citations la réalité de la communication du Saint-Esprit à l'âme juste. Le P. Thomassin traite la même question dans le volume de *l'Incarnation*, l. VI. ch. X et suivants.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages.
INTRODUCTION.....	xi
PREMIÈRE PARTIE.	
PREMIER FONDEMENT DES ESPÉRANCES DE L'ÉGLISE. — LES LOIS DE LA PROVIDENCE.....	6
CHAPITRE PREMIER.	
PREMIÈRE LOI DE LA PROVIDENCE.	
TOUT CE QUI SE FAIT DANS LE MONDE TEND A GLORIFIER DIEU.....	10
ARTICLE I. La gloire de Dieu est la fin essen- tielle et première de la créa- tion.....	12
— II. Dans l'ordre présent Dieu veut être glorifié par la divinisation de l'homme.....	21

	Pages.
ARTICLE II. La gloire de Dieu dans l'ordre actuel doit résulter de l'épreuve.	46
— IV. Le mal autant que le bien doit servir à glorifier Dieu.....	57
— V. Les peuples doivent glorifier Dieu dans leur existence collective et temporelle.	69

CHAPITRE SECOND.

SECONDE LOI DE LA PROVIDENCE.

C'EST PAR JÉSUS-CHRIST QUE DIEU VEUT ÊTRE GLORIFIÉ DANS LE MONDE.....	83
---	----

ARTICLE I. La gloire du Verbe incarné est, dans l'ordre présent, la fin de toute la création.....	85
— II. La divinisation de l'homme, dans l'ordre présent, doit s'opérer par Jésus-Christ.....	98
— III. La gloire de Dieu, de Jésus-Christ et de l'homme lui-même doit résulter, dans l'ordre présent, de l'imitation des souffrances de l'Homme-Dieu.....	112
— IV. Les péchés des hommes servent à glorifier Jésus-Christ.....	117

ARTICLE V. Les peuples doivent glorifier Jésus-Christ en reconnaissant sa royauté.....	126
--	-----

CHAPITRE TROISIÈME.

TROISIÈME LOI DE LA PROVIDENCE.

LE RÈGNE DE JÉSUS-CHRIST DOIT S'ETABLIR DANS LE MONDE PAR L'EGLISE.....	144
--	-----

ARTICLE I. L'Eglise, principe de salut et de progrès pour les individus....	149
— II. L'Eglise, principe du progrès des peuples.....	157
— III. L'Eglise est le principe du progrès de l'humanité.....	175

CHAPITRE QUATRIÈME.

LES LOIS DE LA PROVIDENCE SONT POUR L'EGLISE LE FONDEMENT DE JUSTES ESPERANCES	182
--	-----

SECONDE PARTIE.

SECOND FONDEMENT DES ESPÉRANCES DE L'EGLISE.

— LES TENDANCES SOCIALES	207
--------------------------------	-----

CHAPITRE PREMIER.

TENDANCE DES ESPRITS.....	209
---------------------------	-----

ARTICLE I. L'Eglise et la dignité humaine...	215
--	-----

	Pages.
ARTICLE II. L'Eglise et l'indépendance de la raison.	222
— III. L'Eglise et la diffusion des lu- mières.	233
— IV. L'Eglise et la liberté morale. . . .	240
— V. L'Eglise et la liberté civile.	247
— VI. L'Eglise et la liberté politique. . .	256
— VII. L'Eglise et la liberté de con- science.	262
— VIII. L'Eglise, l'Egalité et la Démo- cratie.	299
— IX. L'Eglise et la Fraternité.	310
— X. L'Eglise et l'esprit d'Association. .	325
— XI. L'Eglise et la Fraternité des peu- ples.	344
— XII. L'Eglise et les Principes de 1789. .	356

CHAPITRE SECOND.

	TENDANCES DES SOCIÉTÉS.	397
ARTICLE I. Tendances de la société humaine vers l'unité.		398
— II. Prépondérance de l'Europe chré- tienne sur le reste du monde.		413

ARTICLE III. Prépondérance de la France et de l'Angleterre sur les autres peuples	416
— IV. Motifs d'espérer la conversion de l'Angleterre	425
— V. Motifs d'espoir du côté de la France	437
CHAPITRE TROISIÈME.	
TENDANCES DE L'ÉGLISE	450
ARTICLE I. Tendances de l'Eglise vers une plus étroite unité	452
— II. Tendances de l'Eglise vers une expansion plus rapide	471
CONCLUSION DE LA SECONDE PARTIE	488

TROISIÈME PARTIE.

TROISIÈME FONDEMENT DES ESPÉRANCES DE L'ÉGLISE.

— LES PROMESSES DE DIEU	499
-----------------------------------	-----

CHAPITRE PREMIER.

PROPHÉTIES D'ACTION, FIGURES DU TRIOMPHE DE L'ÉGLISE ET DE LA RÉGÉNÉRATION DU MONDE	504
---	-----

ARTICLE I. Première figure du triomphe de Jésus-Christ dans l'Eglise. — Le repos du septième jour	506
---	-----

ARTICLE II. Seconde figure du triomphe de l'Eglise. — La paix accordée à la synagogue après la captivité.	515
— III. Troisième figure du triomphe de l'Eglise. — Le triomphe de Jé- sus-Christ ressuscité.	524

CHAPITRE SECOND.

PROPHÉTIES TIRÉES DES LIVRES SAINTS.	529
ARTICLE I. Prophéties tirées de la Genèse.	533
— II. Prophéties tirées des Psaumes.	542
— III. Prophéties d'Isaïe expliquées par saint Paul.	551
— IV. Prophéties de Daniel et de saint Jean	561
— V. Première prérogative du règne de l'Eglise aux derniers jours, d'a- près les Prophètes. — La paix.	568
— VI. Seconde prérogative du règne universel de l'Eglise. — La sainteté.	581

CHAPITRE TROISIÈME.

PROPHÉTIES DE SAINTE HILDEGARDE.	597
--	-----

CHAPITRE QUATRIÈME.

PROMESSES ATTACHÉES A LA DÉVOTION

AU SACRÉ-CŒUR 602

- ARTICLE I. La dévotion au Sacré-Cœur est la complète manifestation du Verbe incarné 604
- II. La dévotion au Sacré-Cœur est le complet développement de la piété chrétienne 615
- III. La dévotion au Sacré-Cœur est la satisfaction divine des tendances sociales 620
- IV. Promesses faites par le divin Sauveur à la vénérable Marguerite-Marie 627

CHAPITRE CINQUIÈME.

PROMESSES ATTACHÉES A LA DÉFINITION DOGMATIQUE DE L'IMMACULÉE CONCEPTION . . . 633

- ARTICLE I. Premier garant de ces promesses. — Le pressentiment des âmes pieuses 634
- II. Second garant de ces promesses. — L'efficacité de la médiation de Marie 637

ARTICLE III. Troisième garantie de ces promesses. — La maternité de Marie	643
— IV. Quatrième garant de ces promesses. — Rapports du dogme de l'Immaculée Conception avec les tendances sociales.....	658
CONCLUSION.....	667

APPENDICE

PREMIÈRE PARTIE.

CHAPITRE TROISIÈME. — ARTICLE SECOND.

Note I. La divinisation de l'homme par l'Homme-Dieu.....	687
--	-----

SECONDE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER. — ARTICLE PREMIER.

Note II. Le Dieu de l'école critique.....	690
— III. L'âme, selon la même école...	694
— IV. Le dernier mot de la science, selon M. Taine.....	695

ARTICLE SECOND.

— V. La perte de la foi (Jouffroy).....	697
— VI. Sincérité des esprits forts (M. Vacherot).....	699

L'absurde érigé en système (Hégel)..... 704

ARTICLE TROISIÈME.

Déclin de l'instruction secondaire..... 708

ARTICLE QUATRIÈME.

La liberté morale détruite par l'éclectisme. 712

ARTICLE CINQUIÈME.

Note VII. La liberté de tester, selon M. Sauzet. 717

ARTICLE SEPTIÈME.

Note VIII. Nécessité de la révélation, d'après S. Thomas. 720

ARTICLE ONZIÈME.

Note IX. Utilité de la suprématie pontificale admise par Leibnitz.... 723

ARTICLE DOUZIÈME.

Note X. Vrai libéralisme de l'école ultramontaine..... 726

— XI. Rousseau jugé par M. de Lamartine. 735

TROISIÈME PARTIE.

CHAPITRE QUATRIÈME. — ARTICLE PREMIER.

Note XII. Doctrine des théologiens scolastiques sur l'union réelle de l'âme avec l'Esprit-Saint.	742
--	-----

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

